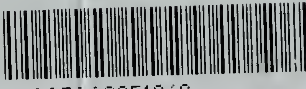
CANET, V.

LES INSTITUTIONS D'ATHENES

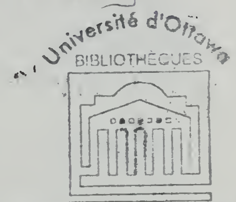


V. CANET

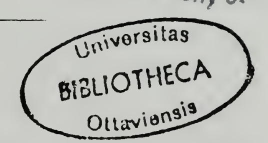
Professeur à la Faculté catholique des lettres de Lille.

ES INSTITUTIONS

D'ATHÈNES



TOME PREMIER



LIBRAIRIE DE J. LEFORT, ÉDITEUR

LILLE
Charles de Muyssart, 24

PARIS
rue des Saints-Pères, 30

PRÉFACE

En publiant, il y a un an, les *Institutions de Sparte*, nous annoncions celles d'Athènes. Ces deux villes qui se disputèrent l'hégémonie de la Grèce ne peuvent être séparées. Leur histoire est intimement liée, et le contraste de leur caractère, de leur constitution et de leur génie, met dans un relief saisissant ces deux grandes physionomies.

Athènes demandait de plus grands développements que Sparte. La cité de Lycurgue n'a pas eu d'écrivains, et tout ce qui la concerne doit être demandé aux historiens, aux poètes, aux philosophes, aux polygraphes qui ont vécu chez sa rivale ou subi son influence. Tout, au contraire, parle d'Athènes, les monuments dont le monde entier connaît les ruines, les statues et les bas-reliefs découverts tous les jours, les inscriptions exhumées et ces quinze cents auteurs dont Athénée, dans ses *Deipnosophistes*, cite le nom. Nous n'avons que des restes, il est vrai, mais leur beauté est incomparable et les renseignements qu'ils renferment sont de la plus haute importance.

La difficulté change, et, à la stérilité, succède une

abondance embarrassante. Que de différences et de contradictions dans les auteurs qui parlent des mêmes choses et dans les témoignages muets qui s'y rapportent! Il faut pourtant se prononcer, et ce n'est pas toujours facile. La discussion semble inévitable, et qui pourrait espérer l'épuiser jamais!

Nous l'avons évitée, non pas que nous n'en reconnaissions les avantages et même la nécessité. Mais elle ne convenait ni à notre plan, ni à notre but. Nous voulons, par des renseignements puisés surtout dans les auteurs anciens, faire connaître Athènes dans l'ensemble de ses institutions, afin que l'on puisse voir les ressorts divers de la machine gouvernementale, et se rendre compte de la force qui la mettait en mouvement.

Des dissertations sur les points controversés, en complétant les connaissances de détail, auraient nui à l'ensemble. Nous avons dû nous contenter d'exposer ce qui, après une étude attentive, nous paraissait la vérité; et, pour l'esprit comme pour l'économie des diverses institutions, nous avons consulté ceux qui les ont vues à l'œuvre. La passion a pu obscurcir leur jugement, mais ils se contrôlent mutuellement, et leurs successeurs ont souvent complété ou rectifié leurs récits et leurs appréciations.

Nous avons tenu compte de ces divers témoignages et nous les avons invoqués où nous nous en sommes inspiré, afin d'arriver à une affirmation précise et vraie.

Les anciens s'attachaient peu à exposer les institutions des peuples dont ils écrivaient l'histoire. Jaloux d'intéresser autant que d'instruire, ils racontaient, avec quel charme et quelle perfection, tout le monde le sait, les événements et les actions des hommes. Ils jugeaient inutile d'indiquer les conditions du pouvoir et son organisation, de parler des attributions des magistratures et du jeu des institutions.

C'est ce que nous désirons savoir aujourd'hui. Le perpétuel mouvement de notre vie politique nous fait rechercher, sinon les leçons, du moins les spectacles que contient l'histoire, et dussions-nous n'en tirer aucun profit, nous voulons pénétrer au fond des sociétés et toucher, une à une, les causes de leur grandeur et de leur chute.

Athènes a droit, plus que toute autre ville, à notre attention. L'influence qu'elle a exercée sur le monde a été surtout intellectuelle et morale. Aussi n'est-elle pas tombée avec son indépendance, et, soumise à Rome, elle n'en a pas moins dominé par sa politesse et son esprit. Les siècles ont passé sur elle sans lui enlever sa couronne littéraire et artistique. Les dynasties s'en vont, les villes disparaissent ou se transforment, les dominations s'écroulent, les œuvres du génie restent, jeunes, vivantes et fécondes.

C'est la gloire d'Athènes, et peut-être notre récit permettra-t-il d'en saisir le caractère et la grandeur. Le génie se rattache à sa patrie et à son temps,

quoique, par ses inspirations et par ses œuvres, il appartienne à tous les siècles. Les institutions d'Athènes nous permettront de comprendre les grandes choses qu'elle a faites et les hommes supérieurs qu'elle a contribué à former : ceux-ci, à leur tour, nous expliqueront les conditions et les effets de la culture antique. « Dans la naissance des sociétés, a dit Montesquieu (1), ce sont les chefs de république qui font l'institution, et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs de république. Il est donc impossible de les considérer séparément.

Athènes a été souveraine par l'esprit. L'histoire des institutions nous donnera le secret de cette domination pacifique et bienfaisante, avec autant de raison et d'autorité que l'histoire littéraire. Si de cette exposition se dégage une physionomie nette, distincte, vivante, si Athènes apparaît telle que l'avaient faite son génie et ses grands hommes, si nous la voyons se mouvoir dans sa souple liberté, tantôt sage et clairvoyante, tantôt imprudente et sans mesure, si nous comprenons malgré la grandeur de la culture antique ce qui lui a manqué de vérité religieuse et de moralité, peut-être ce travail n'aura-t-il pas été inutile.

(1) *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains.*

LES

INSTITUTIONS D'ATHÈNES

CHAPITRE I

LA GRÈCE ET L'ATTIQUE

I

Géographie et populations de la Grèce.

1. A l'extrémité orientale de l'Europe, au sud d'une chaîne de montagnes qui forment une barrière à peine ouverte sur quelques points, s'étend entre deux mers, une contrée aux rivages capricieux, dont le nom a rempli le monde, et dont l'histoire n'est pas épuisée par les travaux les plus attentifs et les plus divers.

C'est la Grèce.

Ce nom est celui sous lequel les Romains désignaient le pays d'où étaient venus les fondateurs des villes méridionales de l'Italie, dont ils subirent, longtemps avant la conquête, l'influence civilisatrice. Il s'appliquait aussi primitivement à quelques peu-

plades de l'Épire, voisines de la mer Adriatique, et ne tarda pas à s'étendre à tout l'espace compris entre la mer Ionienne, la mer de Myrtos et la mer Égée. Ceux que les étrangers appelaient Grecs se désignaient eux-mêmes sous le nom d'Hellènes.

Les montagnes qui couvrent la plus grande partie de l'étendue de ce pays ont créé trois divisions naturelles, depuis le Tymphe et les monts Cambuniens, qui forment la ligne du nord, jusqu'aux promontoires Ténare et Malée, qui s'avancent au sud vers l'Afrique.

On les désigne sous le nom de Grèce septentrionale, de Grèce centrale et de Péloponèse. En y comprenant les îles de la mer Ionienne et de la mer Égée, ces contrées ont une superficie totale de 85,000 kil. carrés.

Elles furent occupées, dès les temps les plus reculés, par des populations dont le nom apparaît au loin. On les retrouve sur les côtes de l'Asie-Mineure, à l'ouest et au sud de l'Italie, en Sicile, sur la rive droite du Danube, jusque dans la partie méridionale de la Gaule, et l'histoire générale de la Grèce ne doit pas moins son attention à ces rameaux détachés du tronc, qu'au tronc lui-même.

La Grèce septentrionale comprenait la Thessalie et l'Épire.

La Thessalie était divisée en six grands districts et deux petits : la Perrhœbie, l'Hestiœotide, la Pélasgiotide, la Magnésie, la Thessaliotide, la Phthiotide.

Les deux petits districts étaient : le pays des Œnianes et celui de Molis ou Trachinie, qu'enferment au nord le mont Othrys, et au sud, l'Œta.

L'Épire comprenait dix régions : l'Amantide, l'Atintanie, la Chaonie, la Thesprotie, la Tymphalie, la Molosside, l'Athamanie, l'Ambracie, l'Amphilochie, la Dolopie.

L'Hellade se composait de neuf contrées : l'Acarnanie, l'Étolie, la Doride, la Locride Ozolienne, la Locride Épicnémidienne, la Locride Opuntienne, la Phocide, la Béotie, l'Eubée.

La Grèce méridionale renfermait l'Attique qui forme, au sud-ouest, un prolongement de l'Hellade, et le Péloponèse.

Le Péloponèse comprenait : la Mégaride, la Corinthie, la Sicyonie, l'Achaïe, l'Élide, la Messénie, la Laconie, l'Arcadie, l'Argolide.

Les principales îles étaient, indépendamment de l'Eubée que l'on rattache à l'Hellade : Corcyre, Leucade, Céphalonie, Ithaque, Zacynthe, Cythère, Égine, Salamine, les Cyclades, Scyros, Délos.

Les rivages sont très découpés et forment une série presque ininterrompue de baies, de rades et de criques qui ont dû, de bonne heure, encourager et assurer les relations.

Ces relations ont pris une double direction. A l'occident, la Grèce a rencontré l'Italie méridionale et la Sicile. Elle leur a donné ses colonies qu'elle n'a jamais considérées comme des étrangères, malgré leur développement autonome. A l'orient, elle a trouvé, presque unie à l'Europe par des îles, une terre fertile, des habitants industrieux, un commerce actif, une culture développée, et, comme il y avait communauté d'origine, comme les migrations ont été alternatives, des relations fréquentes se sont

établies et des échanges continuels ont entretenu la vie et le mouvement entre ces deux membres d'une même famille, entre ces deux peuples frères.

La nature a favorisé ces rapports. Il semble que les parties saillantes de l'Asie-Mineure et la Grèce aient fait partie autrefois d'un même continent. Avec les mêmes productions, elles avaient le même esprit, et la route entre elles n'offrait presque pas d'obstacles.

Les vents subissent peu de variations, et paraissent obéir à des lois constantes. Le courant atmosphérique est le même dans la mer Egée, pendant la plus grande partie de l'année. Le soleil le règle, et le navigateur attentif est rarement trompé.

La mer a ses écueils et ses tempêtes, mais les courants marins facilitent l'accès des golfes, et le pilote, dans cette mer où l'horizon montre toujours ou laisse soupçonner quelque terre, est tenu en garde contre les dangers cachés.

Le Pinde partage en deux parties presque égales la Grèce septentrionale. Il descend vers le sud-est, jetant de tous côtés ses ramifications, et formant sur certains points, une foule de bassins intérieurs, où les populations se trouvèrent enfermées comme les eaux.

La chaîne se continue, en s'abaissant, jusqu'à l'extrémité de l'Attique ; elle court vers l'ouest, dans la partie supérieure du Péloponèse, et descend, dans une triple direction, vers le sud, en formant au centre, comme une citadelle naturelle, où se conservèrent, jusque dans les derniers temps, les traditions primitives.

Cet amas de montagnes se prolongeant, se coupant

en sens divers, et formant des ramifications multipliées, a divisé la Grèce en une multitude de petites contrées où purent s'enfermer et trouver une protection assurée, les premiers immigrants.

Le climat de la Grèce est extrêmement varié. On rencontre, dans un espace restreint, des températures tout à fait différentes, et par conséquent des productions qu'il faut habituellement aller chercher au loin. L'altitude et l'exposition expliquent ces différences. Il en résulte, pour le caractère des habitants, les relations, l'agriculture, l'industrie, les destinées, une grande variété.

Arbres, plantes, fleurs, fruits, température, horizon, tout diffère, à tel point que si l'on ne prend la précaution de désigner exactement le lieu décrit, on risque d'être accusé de manquer à la vérité. Mais il y a des traits communs qu'il ne faut pas oublier, et qui font sortir du sein de cette constante variété, une admirable unité.

Il n'y a pas moins de diversité et de richesse dans les productions minérales. On trouvait de l'or et de l'argent à Siphnos, une des Cyclades, à Thasos, près des côtes méridionales de la Thrace ; de l'argent au cap Sunion ; du cuivre à Cypros qui en a tiré son nom ; du fer en Eubée, en Béotie, à Mélos, dans la Crète et l'Hermionide ; du marbre en Attique et à Paros. C'était assez pour satisfaire aux besoins, entretenir les échanges et fournir des matériaux à toutes les créations de l'art et de l'industrie.

Ce qui est vrai du sol ne l'est pas moins des habitants.

2. Les origines de tout peuple sont obscures, et les explications données pour les éclairer n'ont eu trop souvent pour résultat, que d'accumuler les ténèbres. Les caractères ethnographiques et la philologie sont des flambeaux, mais le point où on les place et la direction qu'on leur donne, ne permettent pas toujours de tout voir. L'abus qu'on en a fait ne doit ni nuire aux conclusions logiques, ni nous rendre indifférents aux avantages que l'on peut en retirer. Là où les langues se ressemblent, il n'est pas possible qu'il n'y ait pas communauté d'origine, rapports fréquents, domination d'un côté et soumission de l'autre, ou pénétration mutuelle. La langue sagement consultée éclaire ainsi ou explique l'histoire.

« C'est par cette méthode, dit Curtius (1), que la langue grecque a été rattachée à la famille des langues *indo-européennes* ou *aryennes*, et le peuple grec reconnu pour un rameau détaché de ce peuple aryen primitif, qui, à l'origine, établi sur les plateaux de la Haute-Asie, renfermait dans son sein les ancêtres des Hindous, des Perses, des Celtes, des Grecs, des Italiotes, des Germains, des Lettons et des Slaves. »

Il est impossible de dire l'époque où les premières bandes venues par le nord, à travers les Cyclades, ou par les îles échelonnées qui rattachent la partie méridionale de l'Asie-Mineure au dernier prolongement du Péloponèse, se sont établies sur le continent européen. Ce que la tradition affirme, c'est qu'il y eut des invasions successives. A défaut de la tradition, la différence dans la langue, dans le

(1) *Histoire grecque*, traduction Boucher-Leclercq, I, p. 19.

culte, dans l'esprit, dans les mœurs, l'établirait.

Les premiers habitants de la Grèce furent les Pélasges. Strabon (1) et Hérodote (2) voient en eux la souche primitive des peuples qui ont occupé les diverses parties de la Grèce. Leur histoire n'est pas connue, mais leurs monuments restent, et quoiqu'on ne doive pas leur attribuer une taille et une force extraordinaires, ils ont laissé des constructions qui frappent par leur indestructible grandeur.

Ce n'est pas seulement en Grèce que le sol garde ces souvenirs des âges reculés. On les retrouve en Allemagne, en Italie, en France, en Angleterre et jusqu'en Amérique. Les peuples enfants manifestent ainsi le désir de protéger leur sécurité, leur respect pour des souvenirs, ou leur piété pour la divinité dont ils redoutent la vengeance et dont ils implorent le secours. La nation pélasgique était une des cinq branches de la race caucasienne que l'on croit subdivisée en : indo-persique, chaldæo-syriaque, celtique, germanique, pélasgique. Elle s'avança d'orient en occident, occupant les contrées qui s'ouvraient devant elle, se divisant selon les besoins ou les préférences, et après avoir occupé l'Asie-Mineure, se répandant en Europe, jusqu'à la barrière formée par l'Océan.

Les Hellènes succédèrent aux Pélasges. Ils venaient des mêmes contrées, avaient une même origine et suivirent le même chemin. Thucydide voit dans les Pélasges et les Hellènes une seule nation. Hérodote dit que ces derniers sont un rameau qui s'est déta-

(1) VIII, 44.
(2) I, 56.

ché peu à peu du tronc pélasgique, pour vivre de sa vie propre (1).

Il y avait pourtant entre eux des différences, et les Hellènes montraient une activité, des ressources, une ambition qui manquaient à leurs prédécesseurs. Industrieux de bonne heure, ils tirèrent parti des ressources que leur offraient le sol et la situation du pays où ils s'étaient arrêtés.

Parmi eux, soit qu'ils fussent venus par des routes différentes, soit que leur arrivée en Grèce ait eu lieu à des époques éloignées, il se forma plusieurs divisions. Les deux principales furent celles des Doriens et des Ioniens. Ces deux parties d'un même peuple diffèrent essentiellement entre elles, et les années ne font qu'accuser cette différence.

Les conquêtes des Doriens sont brusques, celles des Ioniens successives. Les premiers s'imposent ; les seconds pénètrent doucement et absorbent. Curtius expose ainsi l'arrivée et les établissements des uns et des autres.

« Ces nouveaux venus (les Hellènes) prirent des routes diverses. Les uns, suivant le grand chemin des peuples, pénétrèrent par l'Hellespont dans les montagnes de la Grèce septentrionale, et là, vivant des produits de leurs champs, de leur chasse et de leurs troupeaux, inaugurèrent le système de vie en commun qui leur est propre ; parmi eux, se trouvent les ancêtres de cette tribu qui, plus tard, sous le nom de Doriens, devait échanger cette vie obscure contre de plus brillantes destinées. Les autres, en quittant les plateaux de la Phrygie, descendirent les

(1) I, 58, 60.

vallées jusqu'à la côte de l'Asie-Mineure et, de là, se répandirent dans l'archipel. Ceux-là furent les ancêtres de ces familles helléniques auxquelles appartenait la tribu des Ioniens (1). »

Cette division n'existe pas encore pour Homère. Il voit bien dans la Grèce deux peuples différents, l'un, les Panhellènes, habitant la Thessalie; l'autre, les Achéens, dominant dans le Péloponèse, en attendant qu'ils donnent leur nom à une petite partie de cette contrée; mais le nom d'Ioniens ne figure qu'une fois dans ses vers.

3. Ce qui caractérise les peuples aux grandes destinées, c'est qu'on ne trouve pas en eux une origine unique. Ils n'ont été, sans doute, puissants que par l'unité, mais cette unité n'a été souveraine que parce qu'elle est sortie de la diversité. C'est ce qui explique la longue et douloureuse élaboration par laquelle ils passent.

Cette observation se trouve justifiée par les destinées de la Grèce, de l'Italie et de la France, qui, après avoir reçu des éléments ethnographiques divers, les ont ramenés à un caractère général, et, grâce à une vigoureuse puissance d'assimilation, les ont fait entrer dans leur constitution définitive.

Aux Pélasges et aux Hellènes, dont les bandes ou tribus avaient déjà reçu par leur séjour sur des points différents de l'Asie, et par la situation et le climat de la contrée où ils s'arrêtèrent en Grèce, une physionomie particulière, ne tardèrent pas à se joindre des peuples qui ne leur ressemblaient pas.

(1) *Histoire de la Grèce,* I, p. 40.

Si, dans une même famille, on trouve parmi les enfants des variétés et même des oppositions, il ne faut pas s'étonner que, malgré l'origine commune des peuples qui, des plateaux de la Haute-Asie, se sont dirigés vers l'Europe et en ont occupé le midi, le centre et jusqu'à l'extrême occident, il y ait des différences dans le caractère, l'esprit, lés mœurs et les habitudes. On retrouve cependant entre elles, indestructibles, des traits généraux qui marquent leur point de départ et maintiennent la parenté; mais il faut quelque attention pour les découvrir sous des apparences qui les dissimulent.

Les Phéniciens furent le premier peuple étranger qui s'arrêta sur le sol de la Grèce après les invasions des Pélasges et des Hellènes. Il n'était pas éloigné de la Grèce. Navigateur de bonne heure, par la facilité que lui donnaient des côtes unies, et la nécessité qui résultait des faibles ressources d'un territoire étroit, il se trouvait attiré par la proximité de Cypre. Rhodes venait ensuite. Là, s'ouvrait devant l'ambition mercantile, la seule à laquelle aient obéi les Phéniciens, une double voie. De Rhodes on pouvait gagner la Crète, et par Cythère aborder au Péloponèse, ou se diriger vers les Cyclades, assez rapprochées l'une de l'autre pour que la route fût ouverte. La curiosité et l'intérêt poussant toujours en avant, ils arrivèrent sur les côtes baignées par le golfe Saronique et la mer de Myrtos.

Actifs et industrieux, ils avaient besoin de l'étranger pour vivre et s'enrichir. Ils lui apportaient leurs produits, ils en recevaient ce qui leur manquait, et se substituaient, avec la décision qui caractérise

les hommes d'affaires, à des peuples inexpérimentés, peu confiants en eux-mêmes, et cherchant leur voie.

C'est ainsi qu'ils creusèrent le sol et en arrachèrent les minerais précieux à peine soupçonnés avant leur arrivée, ou grossièrement extraits.

L'objet le plus recherché, parmi leurs marchandises, était la pourpre extraite d'un coquillage qu'ils trouvaient en abondance dans la mer de Tyr, et qu'une attention plus industrieuse aurait fait découvrir dans les profondes baies de la Laconie et de l'Argolide, aussi bien que dans l'étroit canal qui sépare la Béotie de l'Eubée.

Le contact avec les Phéniciens, l'intérêt qu'il y avait à ne pas se laisser tromper ou dominer, furent pour les Hellènes la cause de grands progrès. Ils n'aimaient pas ces étrangers, avides, peu sûrs, et dont l'intérêt mercantile n'imposait pas toujours silence à l'orgueil, mais ils ne pouvaient méconnaître tout ce qu'apportait leur établissement sur des côtes où ils ne dépossédaient personne. A leur exemple, ils osèrent s'éloigner de leurs rivages, aborder dans les pays voisins, s'y fixer, et tenter enfin de grandes expéditions, non plus pour courir à des aventures hasardeuses, mais pour échanger les produits du sol et de l'industrie; non plus pour provoquer l'étonnement ou redresser des torts, mais pour amasser des richesses.

Ils purent même concevoir l'ambition de se substituer à eux dans les contrées où, à leur suite, ils portèrent leurs marchandises.

Les premiers, les plus audacieux, furent les Grecs

de l'Asie-Mineure, alliés ou rivaux des Phéniciens. Ceux d'Europe ne tardèrent pas à les suivre. L'émulation surexcita leurs efforts, et, comme navigateurs et commerçants, ils allèrent jusque sur les côtes de la Basse-Égypte, faire connaître un nom qu'attendaient des destinées plus hautes.

Les relations entre l'Asie occidentale et la Grèce furent de bonne heure actives et nombreuses. Casaubon (1) dit que les Grecs étaient en Asie dès les temps de Troie. « Nous montrerons, ajoute-t-il, que les Grecs ignoraient leur origine, lorsqu'ils disaient que les Ioniens asiatiques avaient été établis par les Européens. Au contraire, les plus anciens de tous les Grecs furent les Ioniens asiatiques de la race de Javan. »

Le prophète Joel, qui vivait vers 870, décrit les malheurs du peuple de Juda et des fils de Jérusalem, que les villes de Tyr et de Sidon ont vendus aux Javanim « pour les éloigner de leurs frontières (2). » Javanim et Ioniens n'est-ce pas le même nom? Les étrangers auraient donc employé pour l'ensemble de la nation, une désignation dont Homère, qui vivait presque à la même époque, ne s'est pas servi.

Les Phéniciens ne descendirent pas seuls en Grèce. Les légendes nomment d'autres peuples, et il faut tenir compte de leurs indications, parce qu'elles renferment toujours, sinon la vérité entière, du moins quelques renseignements qui la font soupçonner.

Pour que les légendes se soient perpétuées dans

(1) *Diatribe in Dionem Chrysostomum,* II, p. 465.

(2) Joel, III, 6. Le texte de la *Vulgate* porte « *græcorum,* » qui est la traduction du mot hébreu Javanim.

un peuple qui se disait avec orgueil autochthone, et qui, par conséquent, aurait rougi de n'être que le successeur d'un autre, ou d'avoir été fortement pénétré par lui, il faut bien que ces établissements étrangers aient été incontestables.

Sans doute, les peuples aiment l'extraordinaire, et ce qui leur vient du dehors et de loin a le privilège de leur paraître précieux; mais les populations primitives de la Grèce avaient des motifs particuliers pour accueillir favorablement ces étrangers. Ils leur apportaient des dieux, ce qui était une richesse; ils prenaient leur superflu et leur fournissaient le nécessaire; ils maintenaient la tradition d'une antique parenté, et en augmentant la population dans des contrées où elle fut longtemps restreinte, ils contribuaient à la prospérité intérieure et à l'expansion au dehors.

4. Après les Phéniciens, ou en même temps qu'eux, les Égyptiens auraient paru en Grèce. Ce n'est pas impossible, car les navigateurs Égyptiens allèrent de bonne heure au loin. Il semble cependant établi que les relations entre ces deux contrées, qui furent certainement très actives, sont d'une époque de beaucoup postérieure. On ne les fait pas remonter au delà du VIIe siècle avant notre ère, et elles n'amenèrent rien de semblable aux établissements primitifs. Il y eut échange de marchandises et d'idées, mais nullement occupation. Les Égyptiens pouvaient s'éloigner momentanément de leurs pays pour un intérêt personnel ou général. Ils y revenaient fidèlement et ils furent rarement colonisateurs.

Ces colonies furent d'ailleurs des établissements commerciaux avec lesquels la mère-patrie était en constante communication. Des colonies d'Inachos, de Phoronée, de Cécrops, de Cadmos, de Danaos eurent ce caractère. Les Égyptiens dont les observations remonteraient à 3285 ans avant Jésus-Christ (1) avaient pu tout perfectionner grâce à leur grand âge.

La Grèce alla vers ceux qui, de bonne heure, étaient venus sur ses rivages. Les Phénicens l'avaient entraînée jusque dans la Basse-Égypte. Les Dardaniens, les Lyciens, les Tyrrhènes, les Achéens visitaient l'Égypte sous Rhamsès Ier (2) Rhamsès II et Rhamsès III. Ménélas avait emporté, après le siège de Troie de grandes richesses de l'Égypte, et les découvertes nouvelles signalent des fresques représentant des captifs grecs qui, sous Rhamsès III, traduisent les chants de l'*Odyssée* (3).

Avec les Phéniciens, que la légende nous montre dans les époques les plus lointaines, avant les Égyptiens, dont l'esprit était moins aventureux, les Grecs d'Asie vinrent sur les côtes européennes. Ils allaient vers des frères et retrouvaient sur ces rivages une nouvelle patrie. Les troubles qui, pour tous les

(1) *Académie des Sciences,* 30 juin 1834.

(2) xve ou xviie siècle avant J.-C.

(3) Ces fresques sont postérieures à Rhamsès III, dont le règne, d'après M. Biot (*Mémoires de l'Académie des Sciences*), devrait être reporté aux premières années du xiiie siècle avant J.-C. Quoique dégagée des exagérations longtemps acceptées, la chronologie égyptienne est encore bien incertaine. D'après les travaux de Ph. Buttmann, de Creuzer, de Hülmann, de C. G. Haupt, de Gibert (*Acad. des inscriptions,* t. XV), de Heine, de Ritter, de Raoul Rochette, de Schoell, l'histoire des colonies égyptiennes en Grèce, serait une fiction des historiens.

peuples, commencent au berceau, furent plutôt que l'intérêt, la cause des émigrations individuelles.

On se débarrassait d'un rival en l'exilant. Le vaincu ne se résignait pas toujours à rester le témoin d'un triomphe insolent, et il lui semblait préférable d'aller chercher sur une terre étrangère l'influence ou le pouvoir qu'il avait perdus dans sa patrie. Les troubles naissaient des troubles, et les vainqueurs de la veille étaient souvent les vaincus du lendemain, ce qui établit des mouvements continuels de ville à ville, et des relations de plus en plus étendues.

Les cités se pénétrèrent ainsi mutuellement, et, comme sous un même langage, on retrouvait un même esprit, il y eut plutôt échange des devoirs et des bienfaits de l'hospitalité, que créations nouvelles et colonies.

Les Lélèges vinrent ensuite. Ils ne constituaient pas un peuple à part, mais formés par les plus hardis et les plus compromis des habitants voisins de la mer, qui vivaient de piraterie, ils visitèrent tous les rivages et pénétrèrent jusqu'à l'intérieur, attirés par l'appat du butin, ou poussés par le désir d'échapper à une poursuite redoutable. Les Cariens étaient en grand nombre parmi eux. Ils se répandirent en Messénie, en Laconie, en Élide et restèrent à Mégare. Le Lélex de Sparte (vers 1740 avant Jésus-Christ) et celui de Mégare (1580) ne sont que la personnification de ces redoutables étrangers, dont les courses aventureuses aboutissaient sur quelques points à un établissement durable.

Les Phrygiens, les Lydiens, les Lyciens envoient

aussi de petites colonies sur ces terres qui semblaient ouvertes à une hospitalité universelle. Chacun de ces peuples a sa religion, son commerce, ses mœurs. Pour aucun d'eux, les légendes ne font allusion à une forme gouvernementale, ce qui prouve que les colonies étaient peu considérables, et que, chez toutes, prévalait l'autorité paternelle transformée quelquefois par la vie guerrière et la piraterie, en commandement militaire, ou suprématie d'un chef de tribu, moins aimé qu'un père, moins redouté qu'un roi, mais véritablement maître.

Parmi ces peuples, les Lyciens étaient les plus avancés. Parents et voisins des Ioniens ils avaient, de bonne heure, tiré parti de leurs aptitudes industrieuses.

Jusqu'alors, le mouvement s'était produit du dehors au dedans. La Grèce recevait et ne donnait rien. Elle se constituait lentement, et chacune des divisions que la nature a faites sur son territoire, après avoir été occupée, subissait cette lente élaboration intérieure d'où devait sortir une personnalité.

Lorsque ces cités eurent conscience de leur force, lorsque certaines activités ne trouvèrent pas au dedans une satisfaction suffisante, lorsque surtout les antagonismes mirent en présence des forts et des faibles, des vainqueurs et des vaincus, il y eut un mouvement d'expansion extérieure. L'Asie envoie encore des enfants perdus, et des aventuriers de la Grèce n'hésitent pas à quitter leur pays pour porter au dehors leur influence et leur fortune.

La légende, dont la poésie s'empara, et qu'elle consacra par des chants immortels, donnait une

longue durée aux temps héroïques, et une large place à ces hommes aimés des dieux, ou victimes de leur vengeance, qui parcouraient la terre et les mers, faisant preuve d'un courage indompté, triomphant des monstres et des criminels, accomplissant de durs travaux, et laissant sur leur passage le souvenir d'étonnantes infortunes, des établissements durables, ou une descendance dont leur gloire assurait la grandeur.

Hercule et ses douze travaux, Jason et l'expédition des Argonautes, Œdipe, ses crimes involontaires et ses enfants, les deux sièges de Thèbes, la Grèce conjurée contre l'Asie pour lui redemander Hélène et briser son orgueil, les crimes, les longs voyages, les exils, les morts tragiques qui suivirent le triomphe, tout cela constitue une époque de transition dans laquelle la Grèce, sans cesser de recevoir et d'accueillir des éléments étrangers, manifeste une puissance d'expansion qui présage ses futures destinées.

5. Deux noms résument les races secondaires et les agglomérations d'une certaine puissance avant la grande division en Ioniens et Doriens, dans laquelle toutes les autres furent absorbées : Ce sont les Éoliens et les Achéens.

On trouve des Éoliens en Thessalie, dans les îles de la mer Ionienne, sur les côtes d'Élide, de Messénie, de Locride et d'Étolie. Ils représentent la transition des Pélasges aux Hellènes, la création de cités vivant par le commerce maritime, un progrès intellectuel, un mouvement vers une situation plus régulière et plus calme.

Il en est de même des Achéens, qui ne sont peut-être qu'un démembrement des Éoliens. « Nous les trouvons seulement sur les côtes et même occupant une notable étendue de l'un et de l'autre littoral. On signale une étroite parenté entre eux et les Ioniens (1). » Ils venaient de l'Ionie, se rattachaient à la Lycie, à la Troade, à l'île de Cypre, à la Crète, à Égine, à l'Attique.

Cette dissémination prouve qu'ils ne constituaient pas un peuple, mais des groupes plus ou moins importants. Ils ne faisaient pas invasion sur un point du territoire pour l'occuper, ils y descendaient et s'imposaient par leur supériorité. Le représentant le plus glorieux et le plus complet de cette race, c'est Achille, type non seulement de valeur guerrière, mais d'un esprit chevaleresque dont la Grèce offre peu d'exemples. Il est violent et inspire l'effroi, il est tendre et provoque une admiration émue. Il a la brutalité d'un soldat et la délicatesse d'un chevalier. En lui s'unissent la barbarie et la civilisation, la force qui dompte et la grâce qui subjugue.

Les Pélopides, race royale qui vint de Lydie avec ses compagnons, s'unit aux Achéens, et, avec eux, descendit dans le Péloponèse, auquel elle donna son nom, et s'établit dans l'Argolide.

Ils avaient dépossédé l'antique dynastie des Perséides, ou peut-être devaient à des alliances de succéder à ses droits.

Argos devint une ville maritime et fut l'objet de la jalousie des cités voisines, qui, pour leur défense et l'intérêt de leur commerce, avaient formé une ligue

(1) Curtius, *Hist. grecque*, I, p. 108.

dont l'existence remonterait aux temps les plus reculés.

La puissance des Pélopides tomba après la guerre de Troie, et les Achéens vaincus et dispersés cédèrent aux Doriens vainqueurs leurs terres et leur domination. Venus de la Phrygie vers l'occident par l'Hellespont, ils occupèrent d'abord la Thrace (1) et descendirent bientôt jusqu'au cap Ténare, après avoir successivement envahi la Thessalie et la Grèce centrale.

Cette invasion venait de la Grèce même. Elle opéra sur son passage des changements considérables, détruisit des gouvernements, en éleva d'autres, simplifia les éléments ethnographiques, et devint le point de départ d'une ère nouvelle. L'ébranlement fut immense et profond. Il n'est pas une des cités de la Grèce qui n'en ait subi le contre-coup, mais c'est l'épreuve décisive, et dès lors races et cités sont définitivement fixées.

Les Doriens appartenaient à ces tribus Thessaliennes qui avaient envahi la Béotie et s'y étaient fixées. Secourus par Hercule, ils avaient cédé à sa famille un tiers de leur territoire. Fidèles aux institutions de leur roi Éginios, qui leur avait apporté un culte épuré d'Apollon, ils purent résister à une première dispersion ; et réunissant leurs forces, allèrent chercher une patrie plus douce ou plus vaste, entre le Parnasse et l'Œta. Du nord, ils étaient descendus au centre ; ils ne devaient pas y rester.

Chacune de ces tribus avait son dieu, et Zeus pélasgique restait le grand dieu de toutes. Artémis

(1) Curtius, *Hist. grecque*, I, p. 40.

dominait en Eubée, Poseidon en Messénie et dans les îles, Démêter chez les Achéens; Apollon dieu nouveau ne tarda pas à être reconnu partout où était parlée la langue grecque.

Le culte était le trait distinctif de chaque tribu et de chaque cité, dont l'organisation et la vie sont essentiellement religieuses. Lorsqu'une divinité fut accueillie par toutes, il devint évident que si le fractionnement politique se maintenait, il y avait du moins, comme symbole de la parenté, comme garantie de destinées communes, comme preuve d'une aspiration universelle, la reconnaissance d'un même protecteur divin.

Les Doriens eurent plus d'audace. Ils firent de leur ancêtre Doros un fils d'Apollon, essayant ainsi, avec cet esprit exclusif auquel ils restèrent toujours fidèles, de s'assurer égoïstement ses faveurs.

La communauté du culte donna naissance à des ligues ou associations dont le but était de créer une solidarité universelle ou partielle pour la protection des faibles et la réalisation d'une espèce d'unité nationale. On les appela amphictyonies. La plus importante et la plus sacrée fut celle dont Delphes était le centre. « D'immenses résultats, dit Curtius (1), sont dus à l'institution et à l'extension de la grande amphictyonie. Et d'abord, le culte du dieu fédéral et l'ordonnance de la solennité principale obligea d'établir un accord étendu aux autres fêtes et à tout le système religieux. Un certain nombre de rites furent déclarés obligatoires pour tous, et on dressa un canon de douze divinités amphictyoniques. »

(1) *Hist. grecque*, I, 134.

Le Péloponèse, dont la vie politique se distingua toujours de celle de l'Hellade, et en particulier de celle de l'Attique, avait son amphictyonie particulière, probablement sous la protection du dieu maritime Poseidon. Son centre était dans l'île de Calaurie. Sept villes y étaient représentées. Le conseil veilla d'abord sur les intérêts du culte et sur les droits des dieux, et plus tard, lorsque son rôle devint politique, les préoccupations religieuses restèrent toujours au premier rang.

Ainsi, la religion fut en Grèce, comme partout ailleurs, l'agent le plus actif de l'unité nationale et de la vie politique.

Cependant, resserrés dans leur nouvelle conquête, les Doriens cherchèrent au midi de nouveaux établissements. Ils associèrent à leur fortune d'autres tribus, et s'appuyant sur les droits d'Hyllos, fils d'Hercule, tige de la tribu des Hylléens, ils se précipitèrent sur le Péloponèse.

Ils y trouvèrent une ferme résistance. Leur valeur triomphait dans les combats en pleine campagne, et se brisait contre les murs des villes et des forteresses. Ils finirent par tout soumettre, grâce à leur tenacité. Les Achéens durent se cantonner dans la partie septentrionale du Péloponèse, qui garda leur nom, et les Ioniens se réfugièrent en Attique.

Cette conquête marque la constitution définitive des tribus dans les cantons et les cités, et forma le peuple qui s'est appelé Hellène, et à qui ce nom est resté jusqu'à la domination romaine.

Il n'y eut plus dès lors d'immigration de peuple ou de tribu sur le sol hellénique; mais les émigrations

furent nombreuses. Un mélange des races vaincues après avoir été plus ou moins longtemps maîtresses de leurs destinées, et parmi lesquelles dominaient les Ioniens, se dirigea par des voies diverses vers les côtes de l'Asie-Mineure. Il s'y établit, non par la force et en soumettant les populations, mais en se mêlant à elles. Du reste, les dieux, l'origine, les mœurs étaient les mêmes. Des villes anciennes furent agrandies, des villes florissantes fortifiées, des villes nouvelles fondées. Les Eoliens, les Ioniens, les Doriens se répandirent ainsi dans ces contrées d'où il étaient venus, et ce fut pour elles un immense bienfait.

Les Hellènes en général et les Ioniens en particulier rapportaient en Asie un esprit ouvert à tous les progrès. L'activité européenne s'imposa à la mollesse asiatique. Tout y gagna : les relations commerciales, la langue, le génie ; l'activité qui unit l'Europe et l'Asie fut pour elles une source de richesses, et, pour le monde antique, le principe d'une émancipation intellectuelle et morale.

Mais l'Asie n'en conserva pas moins un caractère que n'altérèrent ni les leçons de l'expérience, ni la nécessité. Elle n'eut rien de cette énergie qui distingua les Ioniens établis dans l'Attique. Agésilas et un roi Scythe les croyaient plus propres à obéir qu'à rester maîtres d'eux-mêmes, et la conduite de ces villes dans le terrible duel de l'empire des Perses et de la Grèce, prouve qu'elles ne furent pas toujours dignes de leurs frères d'Europe.

L'histoire des Ioniens est tout entière dans celle de leur capitale, Athènes.

II

L'Attique et ses populations.

1. L'Attique est une presqu'île qui se détache du sud-est de l'Hellade et se prolonge entre la mer de Myrtos et la mer Egée, vers le sud, à égale distance de l'extrémité de l'Eubée et de la pointe orientale du Péloponèse.

Assez large au nord, où elle touche à la Béotie et à la Mégaride, elle se retrécit en descendant vers le sud, et semble se continuer à travers les flots, par les îles d'Héléna, de Céos, de Cithnos, de Sériphos, de Ciphnos, qui appartiennent aux Cyclades, épaves d'un continent submergé.

L'Euripe la borne à l'est, la mer Egée au sud, le golfe Saronique à l'ouest.

Les îles de Salamine et d'Egine sont, dans ce golfe, comme deux sentinelles avancées qui en ferment presque l'entrée et en gardent les abords. Les rivages sont découpés par un grand nombre de baies et d'anses qui offrent un asile au navigateur et invitent les riverains aux expéditions lointaines.

Une chaîne de montagnes inégales et abruptes, qui se rattache au système de l'Hellade, et qui comprend le Cithéron et le Parnès, la sépare, au nord, de la Béotie, et se prolonge, le long de la côte orientale, jusqu'au cap Sunion, jetant des ramifications vers l'est, élevant quelques pics, et formant le Penté-

lique aux beaux marbres, l'Hymette aux fécondes abeilles, et le Laurion aux riches mines d'argent.

Le Pœcile, le Corydalle, l'Égalée et le Lycabette s'étendent au centre, vers le golfe Saronique, en plateaux modérés, ou s'élancent en pics dont l'un forme l'Acropole d'Athènes. D'autres sont couronnés par les dèmes qui entourent d'une ceinture vivante et glorieuse la cité de la guerre, de la poésie, de l'éloquence, de la philosophie et des arts.

Les montagnes de l'Attique décrivent trois bassins dont l'abord, par mer, est facile. Les communications intérieures n'y rencontrent pas d'obstacles, et tandis que dans les autres parties de la Grèce, chaque cité est enfermée dans un espace restreint, en Attique tout semble concourir à l'union et préparer les rapports féconds d'une capitale avec des agglomérations secondaires. Il n'était pas un seul dème de l'Attique où on ne put parvenir dans une journée. En une heure, on arrivait d'Athènes à Marathon. Le cap Sunion, la pointe méridionale de l'Attique, n'était qu'à dix lieues de la ville de Thésée. Sur ce sol resserré, la population était dense, et toutes les parties concouraient, avec une émulation qui ne s'émoussa jamais, à la prospérité et à la grandeur communes.

Ainsi s'est opérée, sans violence, la fusion entre les éléments ethnographiques qui, en si grand nombre, successivement ou simultanément, ont abordé sur ces rivages hospitaliers. Il y a eu sans doute des inégalités sociales, et l'esclavage a déshonoré la liberté ; mais chez les métèques, comme chez les citoyens, les différences de race ont rapidement disparu, et l'Attique où se sont donné rendez-vous

tant de navigateurs industrieux, tant d'aventuriers, tant de bannis, offre de bonne heure un peuple dont l'unité fait la force.

La longue île d'Eubée, que sépare du continent un canal étroit et peu profond, s'étend le long de la côte orientale de l'Attique, dont elle ne s'écarte qu'à l'extrémité méridionale, comme un abri contre les flots et une protection contre les invasions.

Au sud, les Cyclades sont rangées comme des satellites de l'Attique, et forment des stations propres à favoriser les relations. La plus septentrionale, Andros, s'avance vers l'extrémité méridionale de l'Eubée, laissant un passage qui peut être aisément défendu. Héléna touche presque au rivage Attique, et Céos est assez près pour que la barrière ne soit pas facile à franchir.

Dans le golfe Saronique, Egine, « tâche sur l'œil du Pirée, » selon l'expression de Démosthène, et Salamine qui projette ses promontoires inégaux vers la terre ferme, peuvent servir à la fois de remparts pour la défense et de places d'armes pour l'attaque. Leur possession fut toujours importante pour Athènes, qui ne recula pas devant de longues guerres pour s'assurer leur alliance ou leur soumission.

2. Le climat de l'Attique est tempéré ; il n'a pas, grâce au voisinage de deux mers, les chaleurs de sa latitude, ni les variations du massif montagneux dont les sommets et les escarpements sillonnent la plus grande partie de la Grèce.

Les poètes ont chanté ces bienfaits des dieux. « Doux et suave est notre ciel, dit Euripide. Le froid

de l'hiver est pour nous sans rigueur, et les traits de Phébus ne nous blessent pas (1). »

L'air y est salubre, l'atmosphère pure, et la vue comme la voix, franchit les distances sans rencontrer d'obstacle. L'esprit d'Athènes semble avoir pris les charmes et gardé la transparence de son ciel, comme l'équilibre de son climat. « Le ciel d'Athènes est subtil, » dit Cicéron (2); il en était ainsi de son génie, tous deux opposés au ciel et au génie de Thèbes. « Cette atmosphère sèche et limpide était on ne peut plus propre à maintenir le corps en bonne santé, à aiguiser les sens, à faire naître dans l'âme des idées riantes, à éveiller et à stimuler les forces de l'intelligence (3). »

La beauté tant louée des paysages de la Grèce tient moins au sol lui-même qu'à la transparence de l'air et à l'éclat du soleil. Que sont les beaux sites, les riches plaines, les riantes vallées, les montagnes pittoresques, si la lumière ne les inonde et ne leur donne, par la vive variété des couleurs, le relief qui en rend l'aspect saisissant et l'image toujours présente ?

« Ce ne sont point les prairies et les feuilles d'un vert cru et froid, a dit Chateaubriand, qui font les admirables paysages ; ce sont les effets de la lumière. Voilà pourquoi les roches et les bruyères de la baie de Naples seront toujours plus belles que les vallées les plus fertiles de la France et de l'Angleterre (4). »

(1) *Erechthée*, fragments, I, v. 15.
(2) *De fato*, IV.
(3) Curtius, *Hist. grecque*, I, 369.
(4) *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, I, p. 98.

Il pleut rarement et peu en Attique. Les cours d'eau y sont modestes et en petit nombre. La sécheresse est la grande ennemie, et le sol n'a pu acquérir une fécondité relative que grâce à l'industrieuse tenacité de ses habitants.

« L'Attique n'a ni rivières, ni lacs, dit d'une manière trop absolue Plutarque (1). On y trouve très peu de fontaines, et presque partout on n'a d'autre eau que celle des puits que l'on creuse. » C'est ce qui explique le soin avec lequel Solon en réglementa l'usage, afin d'éviter des contestations qui eussent été vives, puisqu'il s'agissait d'un objet si important. C'est ce qui permet de comprendre aussi les prescriptions minutieuses relatives aux plantations qui entretiennent la fraîcheur du sol (2).

Le sol est pierreux, difficile sans être ingrat. Il n'attire, ni ne rebute. Il donne du blé, de l'orge, des figues, du vin, des olives, du miel ; il fournit la laine, le lait et la chair des troupeaux. C'était tout et c'était assez. L'initiative, l'activité et la persévérance d'un peuple jaloux de ne se laisser dépasser en rien, compensèrent ce que la nature donnait parcimonieusement.

Pline dit : « Le blé d'Attique était le plus pesant que l'on connut à Rome (3). » Il renfermait, en plus grande quantité que les autres, des éléments nutritifs. Solou, en défendant l'exportation de tous les produits du sol, à l'exception de l'huile, voulait assurer l'alimentation d'une population nombreuse (4).

(1) *Solon*, 32. (2) V. *Solon*, 23.

(3) *Hist. nat.*, livre XVIII, ch. 7.

(4) Voir PLUTARQUE, *Solon*, 24.

Aussi les Athéniens importaient-ils du blé de la Sicile, du Pont-Euxin, de la Chersonèse-Taurique. Aussi demandaient-ils à la Propontide du poisson qu'ils salaient, et qui leur arrivait encore de l'extrémité de la mer Intérieure, de Gadès. Les figues, les olives et les huiles qu'ils exportèrent plus tard, n'auraient pas fait un contre-poids suffisant, s'ils n'y avaient joint les produits d'une industrie de bonne heure habile et féconde. L'homme suppléa à l'insuffisance de la nature.

Si le travail était difficile, il trouvait sa récompense. Les fruits étaient abondants, les fleurs parfumées. Si Plutarque a dit (1) : « Sylla quitta le maigre pays d'Attique, qui n'aurait pu le nourrir, même en temps de paix, » c'est que la Grèce était soumise, et qu'avec la liberté, elle avait perdu les excitations qui font la puissance de l'âme et la prospérité matérielle.

Le sol fournit un marbre fin et éclatant pour les œuvres d'art, des pierres propres aux grands édifices et aux modestes constructions. Les flancs des montagnes renferment de riches minerais que des travaux persévérants ont épuisés. La mer offre une abondante variété de poissons qui entrèrent de bonne heure, pour une large proportion, dans l'alimentation publique.

Plus sensibles aux beautés qui frappent les regards qu'à l'utilité, règle des hommes d'État, les poètes ont chanté l'Attique avec un enthousiasme propre à provoquer l'admiration, et à donner satisfaction à la vanité Athénienne la plus exigeante. Leurs descrip-

(1) *Sylla*, 21.

tions transportent sur les lieux où s'accomplissen les événements. Exacts et fidèles au milieu d'une action pleine de mouvement, ils aspirent à une entière vérité, pour la peinture des spectacles et des scènes de la nature, comme pour l'expression des sentiments et des passions du cœur humain.

Il a été facile, en parcourant les rivages de l'Asie-Mineure, de l'Eubée, les îles de l'Archipel, de constater la rigoureuse exactitude des descriptions et des épithètes d'Homère (1).

Les poètes tragiques et les poètes lyriques, si féconds en descriptions, ne sont pas moins exacts que l'auteur de l'*Odyssée*. Ils s'adressaient à un peuple qui n'aurait pardonné ni l'ignorance, ni la fantaisie. Ils sont donc restés fidèles à la vérité, et comme ils désignent avec précision le lieu où l'action se passe, on ne risque pas de se tromper sur le point digne des regards de la postérité.

Sophocle, dans *Œdipe à Colone,* a dit en vers immortels, auxquels se rattache un souvenir touchant (2), ce qui met au-dessus de tous les autres le petit dème où il est né, et où il place les derniers moments du malheureux roi de Thèbes :

« Étranger, tu es venu dans le séjour le plus agréable de l'Attique, à Colone, fameuse par ses coursiers. Là, dans le fond des vallées ondoyantes, de nombreux rossignols font entendre leurs chants doux et mélodieux ; ils sont abrités par l'ombre épaisse du

(1) V. Pouqueville. *Voyage en Morée et à Constantinople*, 1805.

(2) Accusé par ses enfants d'être incapable de gérer ses biens, il aurait lu aux juges cette description. Les juges ne purent condamner celui qui exprimait, en si beaux vers, des choses si vraies.

lierre, par le sacré bocage inaccessible aux mortels, dont les arbres sont chargés de fruits, et que le soleil, les vents et les frimats ne sauraient pénétrer. Là, Dionysos toujours joyeux, se promène entouré de ses divines nourrices.

» C'est là que, sous la rosée du ciel, on voit fleurir chaque jour le narcisse aux belles grappes et le safran doré, dont les grandes déesses ont, de tout temps, couronné leur tête. Là, les eaux errantes du Céphise, dont le cours ne sommeille jamais, arrosent, en facilitant leur fécondité, les plaines fertiles que le chœur des Muses et Aphrodite, à la ceinture dorée, ne dédaignent pas de parcourir.

» Là, s'élève un arbre comme n'en produisent jamais ni l'Asie, ni l'île puissante de Pélops ; il ne fut pas planté par la main d'un mortel. Il croît de lui-même et fleurit en abondance sur cette terre. C'est l'olivier au vert feuillage, qui fait reculer les ennemis et préside aux exercices de l'enfance. Jamais aucune main d'homme n'osera le détruire, car Zeus, son protecteur, veille sur lui d'un œil attentif, ainsi qu'Athéna.

» Il est encore pour notre métropole un autre titre à nos éloges, un autre don précieux qu'elle a reçu d'un Dieu puissant, et qui ajoute à sa gloire ; elle possède les beaux coursiers qu'elle excelle à soumettre au frein. Elle est aussi habile sur mer.

» Fils de Chronos, Poseidon, souverain des ondes, c'est toi qui l'as enrichie de ce présent, en lui faisant connaître, avant toute autre contrée, l'art de dompter les coursiers. C'est par tes leçons que ses vaisseaux, garnis de rames, maniés avec adresse, glissent

sur les flots avec une légèreté merveilleuse et s'élancent à la suite des Néréides aux cent pieds (1). »

Comme on sent à travers cette brillante et précise description, le souffle ardent du patriotisme, et comme le poète a su réunir tout ce que la nature, les hommes et les dieux ont fait pour élever au-dessus de toutes les autres cités sa glorieuse patrie ! L'imagination ne fait que prêter ses couleurs aux sentiments qu'inspire la vue du sol natal, objet de tant d'amour.

Les siècles se sont écoulés renversant les dominations et abaissant les monuments. Ils ont été impuissants à enlever à la nature sa gracieuse jeunesse et à la découronner de son immortelle parure. C'est ce que répètent tous les voyageurs, c'est ce qu'a dit, avec autant de charme que de mesure, M. Raoul Rochette, constatant que les lieux décrits par Sophocle « n'ont pas changé d'aspect (2). »

3. L'Attique est de formation géologique relativement récente. Les fossiles, que les fouilles mettent au jour, sont les mêmes que ceux de la partie septentrionale du continent africain, placée sous la même longitude. Il est permis de supposer, d'après des productions analogues, la constitution du sol et la forme des deux contrées baignées par la même mer, qu'elles étaient autrefois réunies.

Il y a du reste, dans les écueils et les îles qui, à l'est et au sud, continuent pour ainsi dire la Grèce

(1) Œdipe à Colone, chœur.

(2) *Promenade d'Athènes à Eleusis*, lecture faite le 3 mai 1841 la séance annuelle des cinq académies.

au sein des flots, comme un témoignage constant de l'antique union de l'Attique avec l'Asie et l'Afrique, avant la brusque invasion de la mer Intérieure.

Les flancs des montagnes n'ont pas été percés pour l'extraction des roches et des minerais, avec moins de soin que le sol des plaines pour la production de tout ce qui pouvait entretenir la vie. Athènes employa jusqu'à vingt mille esclaves aux mines du Laurion. C'est ce que constate Plutarque (1) : « Nous avons des mines extrêmement épuisées, par exemple, celles d'argent dans l'Attique. » Les Athéniens en avaient tiré des sommes considérables.

Cependant le sol renferme encore des richesses que les perfectionnements du régime des mines permettent de rechercher et de découvrir. Une compagnie franco-italienne a repris, de nos jours, les travaux du Laurion, et une véritable ville renferme une nombreuse population ouvrière. Elle s'est heurtée à des difficultés administratives qui ne l'ont pas empêchée de poursuivre avec résolution ses projets.

Ils y avaient construit des galeries qui pénétraient dans le sol profondément, et s'étendaient au loin. Leur importance est indiquée par un renseignement de Plutarque (2) : « Lycurgue appela en justice Diphilos, pour avoir, malgré les lois, enlevé les colonnes qui soutenaient les voûtes des mines d'argent, et s'être enrichi par cette fraude. Le crime était capital, et l'accusé fut puni de mort. Lycurgue fit prélever sur les biens de Diphilos, qui avaient été confisqués, de quoi faire au peuple une distribution de cinquante

(1) *Pourquoi les oracles ont cessé.*

(2) *Vie de l'orateur Lycurgue*, 13.

drachmes par tête, d'autres disent d'une mine. La somme s'éleva à cent trente talents. »

Pour que Diphilos s'exposât à une si grosse amende et à la mort, il fallait que les colonnes enlevées eussent une valeur considérable.

Dans le Parnès, « on allait chasser aux sangliers et aux ours, et le mont Hymette est le lieu le plus propre que l'on connaisse à l'éducation des abeilles (1). »

La superficie de l'Attique est évaluée par Clinton à 1,858 kilomètres carrés (2). L'île d'Égine en a 106, celle de Salamine 72. Elles ne peuvent être séparées d'Athènes. Indépendantes, soumises ou hostiles, leur nom est étroitement lié à celui de la métropole de l'Attique.

Si la fortune d'un peuple et d'une ville se mesurait à l'étendue de son territoire, l'Attique et Athènes seraient presque au dernier rang dans la Grèce. La Mégaride et Mégare seules viennent après elles.

L'île d'Eubée semblait se mouvoir dans l'orbite de l'Attique et lui appartenir, quoiqu'elle ait presque le double de son étendue (3,638 kilom. carrés). Mais l'esprit lourd de ses habitants et des dissensions continuelles devaient la livrer à une voisine puissante, dont l'œil était ouvert sur tout ce qui pouvait favoriser sa politique.

L'Eubée était riche en blé et en chevaux. Presque inaccessible du côté de l'Asie, elle a des ports sur la côte occidentale. Ses villes furent importantes, et l'une d'elles, Érétrie, pouvait à l'époque de sa puissance, armer trois mille fantassins, six cents cavaliers et soixante chars.

(1) Pausanias, *Attique*, 22. (2) *Fasti Hellenici*.

Elle n'en fut pas plus redoutable. Soumise à la domination d'Athènes, pénétrée par ses colons dont quatre mille vinrent, en une seule fois, occuper un de ses plus riches territoires, elle ne sut défendre ni son indépendance ni son honneur. Lâche devant les Perses, elle en fut cruellement punie par ces maîtres d'un moment. Épuisée par les luttes de l'aristocratie et de la démocratie, tour à tour victorieuses et implacables, elle ne joua qu'un rôle effacé, quoique au centre des plus grands événements.

Ses riches mines de fer fournissaient vainement des armes à ses guerriers ; il est vrai qu'ils les tournaient de préférence contre eux-mêmes. On en faisait des épées d'une trempe excellente. Eschyle le rappelle quand il dit : « Ce guerrier prend en main son épée eubéenne (1). »

Mais du temps de Plutarque, ces mines étaient déjà épuisées. Les relations de l'Attique et de l'Eubée furent rendues très actives par la proximité des rivages. Les échanges se faisaient facilement entre des ports voisins, nombreux et sûrs.

Mais c'est du côté du golfe Saronique qu'Athènes déploya son génie commercial et sa puissance maritime. Elle touchait à la Mégaride, à la Corinthie, à l'Argolide. Elle y trouvait des débouchés pour ses marchandises, des alliés pour sa politique, des ennemis que ses matelots et ses soldats allaient atteindre. C'est là qu'était Athènes et que se concentrait la vie. C'est sur cet espace si restreint, sur cette cote occidentale qui regarde l'Europe, comme pour lui apporter la lumière, que se sont passés les événe-

(1) PLUTARQUE, *Pourquoi les oracles ont cessé.*

ments qui ont attiré l'attention et justifié l'admiration des hommes, depuis plus de deux mille ans. C'est de là que s'est répandue dans le monde l'influence la plus souveraine et la plus légitime qu'un peuple ait exercée.

Il en résulte que, trop souvent, avec une injustice à laquelle ne se prête pas la complicité de l'histoire, on ne voit dans toute la Grèce qu'une contrée : l'Attique, et dans cette terre féconde en lieux célèbres qu'une ville : Athènes.

L'Attique et Athènes ont eu l'heureuse fortune de produire ou d'attirer des hommes supérieurs, poètes, historiens, philosophes, architectes, peintres, sculpteurs, guerriers, hommes d'État, qui par leurs écrits, leurs œuvres et leurs actions, ont porté très haut la gloire de cette patrie aimée. Leurs noms nous sont arrivés indissolublement unis, et en les étudiant nous sommes toujours ramenés à cette pensée de La Bruyère : « La vie des héros a enrichi l'histoire, et l'histoire a embelli les actions des héros, ainsi, je ne sais qui sont plus redevables, ou ceux qui ont écrit l'histoire à ceux qui leur en ont fourni une si noble matière, ou ces grands hommes à leurs historiens (1). »

Il n'est pas nécessaire de se prononcer sur cette question, pour rendre aux uns et aux autres le tribut de louanges et d'admiration qui leur est dû.

(1) *Caractères. Des ouvrages de l'esprit.*

III

Les populations de l'Attique.

1. Les Athéniens se disaient autochthones. Il en eût coûté à leur vanité d'avouer qu'un autre peuple les avait précédés. En témoignage, ils avaient érigé un temple à la Terre, leur mère, et ils paraient leur chevelure de cigales d'or ; la cigale, fille du sol, n'émigrant pas, leur paraissait le symbole d'un peuple que rien n'avait pu contraindre à quitter son pays (1).

La religion consacrait cette prétention patriotique. Isocrate rapporte (2) que les cités de la Grèce « envoyaient à Athènes les prémices de leurs moissons. La Pythie les obligeait à accomplir ce devoir religieux, parce que en Attique était née et de l'Attique était sortie l'agriculture, pour se répandre dans la Grèce. » Le témoignage de la Pythie, oracle Dorien, en faveur de la ville Ionienne, est important à recueillir, bien qu'il n'appuie que d'une manière indirecte la prétention d'Athènes.

C'est de l'Asie-Mineure que sont venus les premiers habitants de la Grèce. On comprend difficilement une nombreuse émigration ; il est plus probable que des tribus, des peuplades ont quitté les lieux où elles s'étaient primitivement fixées, et que,

(1) V. Thucydide, I, 63, 1, II, 36, 1, II, 74, 2.

(2) *Panégyrique*, 31.

poussées par de nouveaux venus plus nombreux et plus hardis, ou fatiguées d'un sol qui ne leur suffisait plus, elles ont marché à la recherche d'une terre nouvelle.

Le petit nombre, excité par l'aiguillon de la nécessité, leur permit d'affronter les obstacles de la terre, montagnes, forêts et fleuves, et de triompher de la fureur des flots.

Les Pélasges furent l'avant-garde des peuples que l'Asie devait envoyer à l'Europe. Ils pénétrèrent par le nord, le centre ou le sud, dans les différentes parties de la Grèce, où ils ont laissé des traces de leur séjour. Les Hellènes qui les remplacèrent ou s'unirent à eux, formèrent des établissements considérables et qui arrivèrent bientôt à un développement dont rendent témoignage des constructions plus parfaites, non moins considérables, et plus riches que celles des Pélasges.

L'Attique reçut par le nord ou par l'orient, une de ces colonies. Elle y rencontra les Pélasges, se mêla à eux, et ne tarda pas à voir arriver des immigrants nouveaux appartenant à de lointaines contrées.

Cadmos le Phénicien, les Égyptiens Danaos et Cécrops, abordèrent sur la presqu'île aux longs rivages (1), et y déposèrent momentanément, ou y fixèrent définitivement leur fortune. Si Cadmos est le fondateur de Thèbes, où il ne s'arrêta qu'après

(1) L'Attique aurait tiré son nom d'ἀκτή, rivage, ou d'Actœos, son premier roi (Pausanias, *Attique* II). Il est impossible de ne pas recueillir tous les renseignements même contradictoires fournis par la légende et consignés par la poésie ou par l'histoire. Les citer, ce n'est pas y croire, ni surtout prétendre les mettre d'accord.

avoir longtemps poursuivi en Attique Zeus, ravisseur de sa sœur Europe, Cécrops est le premier qui ait organisé les habitants de cette terre, objet de toutes les ambitions, et rendez-vous de tous les peuples.

Chassé de l'Égypte sa patrie, il emporta de ce pays de la sagesse, tout ce qui pouvait constituer un peuple nouveau, et l'assurer contre lui-même et contre ses voisins.

Il descend au Pirée, reçoit en mariage la fille du roi et lui succède. L'union de deux époux est le symbole et le gage de l'union des deux peuples. La légende de l'Attique se répète pour Sparte, pour Rome, pour Marseille et pour d'autres.

Avant Cécrops, les habitants de l'Attique étaient nomades, et par conséquent peu éclairés. Il les fixa, les répartit en douze bourgades, leur enseigna tout ce qui peut rendre la vie meilleure, leur donna un culte, des lois, des tribunaux, et fonda la ville d'Athènes.

Les douze premiers dèmes furent : Cécropie, Tétrapolis, Épachné, Décélie, Éleusis, Aphidné, Thoricos, Brauron, Cythéros, Sphettos, Céphisios, Phalera. Ils furent de bonne heure fort peuplés, s'il faut en croire Philochore, cité par Strabon (1).

Le premier recensement fait au moyen d'une pierre jetée par chacun des habitants qui passait devant le roi, constata la présence de quatre-vingt mille personnes de tout âge.

Voilà les légendes. L'histoire, tout en constatant qu'on n'a pas de raisons suffisantes pour les accepter, est obligée de reconnaître qu'elle n'a rien à

(1) *Livre IX.*

mettre à leur place. La poésie en tire les inspirations les plus chères au patriotisme.

Les relations anciennes et constantes des diverses parties de la Grèce, et particulièrement de l'Attique, avec l'Asie et l'Égypte, sont certaines. Si l'on ne veut pas qu'un étranger soit devenu roi en Attique, et y ait importé le culte, les lois et le gouvernement d'un autre pays, il est permis de croire que ces rivages hospitaliers ayant reçu de nombreux immigrants, il se fit une fusion, et que, de ces éléments divers, sortit un peuple.

Thucydide, dans un des passages difficiles qui abondent en son histoire, le constate en ces termes (1) : « Du reste, les mêmes hommes ont toujours habité l'Attique, surtout à cause du peu d'étendue du pays, et parce qu'elle n'était pas exposée à des séditions; et pour preuve, je dirai — ce qui est important — qu'elle s'est accrue par les métèques, c'est-à-dire par les migrations de peuples, et sous ce rapport, son sort a été différent de celui du reste de la Grèce. »

Ainsi, l'Attique et Athènes ne repoussent aucun étranger et ne se laissent pas cependant absorber. On dirait que, sûres d'elles-mêmes, elles ne redoutent aucune invasion, et aspirent au contraire, à recevoir, comme principe de force et garantie d'avenir, ce qui, pour les autres, était un danger.

2. Les Hellènes s'étaient divisés en quatre branches issues d'Hellen, fils de Deucalion, par qui l'on touchait, sinon à l'origine de l'homme, du moins

(1) I, 131, 2.

à l'époque, où dépeuplée par un déluge vengeur, la terre dût recevoir une nouvelle race.

Ces quatre branches étaient : les Eoliens, les Achéens, les Doriens et les Ioniens. Ces deux dernières l'emportèrent sur les autres ; par le nombre, l'audace, la persévérance ou l'esprit, et pendant que les Eoliens revenaient en Asie, où ils fondaient des colonies florissantes, pendant que les Achéens, après avoir eu l'heureuse fortune de donner leur nom à la Grèce entière, n'avaient pas de demeure stable, les Doriens et les Ioniens se disputèrent la suprématie.

L'antagonisme des premiers jours survécut, et se produisit dans toutes les phases par lesquelles passa la Grèce. Leur origine était commune, mais les tendances, les mœurs, les institutions, le gouvernement différaient. Deux villes furent le siège de leur puissance et comme la manifestation de leur génie. Tour à tour maîtresses de la Grèce, elles déployèrent, dans la lutte et la domination, toutes les ressources de la force et de la politique. Sparte montra le caractère Dorien avec sa rigidité, sa hauteur, son amour de la règle, son obstination, son courage à toute épreuve, son inflexibilité dans le commandement, son désir d'immobilité dans la tradition. L'Ionienne Athènes fut souple, séduisante, mobile dans ses affections et ses alliances, impétueuse dans ses aspirations, d'une valeur qui se contenait elle-même, et d'un amour de la nouveauté qui ne respectait rien.

Sparte se défiait de l'étranger et le bannissait de son territoire, parce qu'elle craignait de trouver en lui un rival ou un corrupteur. Tous les peuples reçurent

en Attique une facile et large hospitalité. Sparte resta la cité égoïste d'une partie de la famille dorienne. Athènes fut pour la Grèce tout entière, pour le monde Hellénique, d'Europe ou d'Asie, la ville par excellence (1). Les colonies de l'Asie-Mineure, quelle que fut leur origine, la reconnurent pour métropole, ou recherchèrent son alliance, et si le feu sacré s'éteignait dans leurs temples, elles l'envoyaient rallumer à Athènes, au Prytanée.

Les Doriens, originaires du nord de l'Hellade, sont devenus par la conquête, les maîtres du Péloponèse. Les Ioniens ont leur berceau dans l'Attique, et s'ils en sont sortis, par suite des événements, ou en vertu de leur expansion naturelle, ils y sont toujours retournés.

Un des premiers rois d'Athènes, qui n'hésita pas à faire au salut de sa patrie le sacrifice d'une de ses filles, en donna une seconde à Xuthos, fils d'Hellen. Elle en eut deux fils : Achæos et Ion. Un mariage fit d'Ion le roi des Égialéens, dans le nord du Péloponèse (milieu du xve siècle).

Les relations entre les deux contrées furent fréquentes et amies. « Les Athéniens en guerre avec les Éleusiniens, appelèrent Ion pour lui donner le commandement de leurs troupes. Il termina ses jours dans l'Attique, et son tombeau est dans le bourg de Potamos. Ses descendants régnèrent sur les Ioniens du Péloponèse jusqu'à l'époque où ils furent, ainsi que leurs sujets, chassés de cette contrée par les Achéens, qui venaient eux-mêmes d'être expulsés de Lacédémone et d'Argos par les Doriens (2). »

(1) ἄστυ.

(2) PAUSANIAS, *Achaïe*, I.

Les Ioniens se réfugièrent en Attique où ils furent reçus par le roi Mélanthos, successeur des Erechthides. Il était venu lui-même du Péloponèse, et avait trouvé en Attique cette hospitalité généreuse qui ne manquait à aucun exilé. En accueillant ces victimes de l'invasion dorienne, il réunissait les deux parties d'une même famille.

Lorsque Néleus, fils de Codrus, ne voulut pas se soumettre à son frère Médon, privé de son titre de roi sous le plus honorable des prétextes et avec une apparente compensation, il partit avec ses autres frères, « pour aller fonder une colonie, emmenant tous ceux des Athéniens qui consentirent à le suivre; mais le plus grand nombre appartenait à la race Ionienne (1). » Ils s'établirent à Milet, après avoir égorgé tous les habitants dont ils épousèrent les femmes et les filles.

Ils furent plus tard vaincus par les Samiens et soumis par les Perses, sous le règne de Darius, fils d'Histaspes. Athènes pleura le sort de Milet, dont les habitants furent transportés à l'embouchure du Tigre, sur le territoire d'Ampée (494). Alexandre les y trouva, fidèles à leur langue, pleins des souvenirs de leur patrie, et les yeux tournés vers leur impuissante métropole.

Athènes du moins les avait vengés, en brisant à Marathon et à Salamine cette puissance qui semblait devoir écraser la Grèce ; et Alexandre, en soumettant l'Asie et en l'hellénisant, leur apportait la plus glorieuse des consolations.

Pausanias (2) constate la versatilité des Ioniens

(1) Pausanias, *Achaïe,* II. (2) *Elide*, III.

Suivant leur proverbe, « ils blanchissaient les deux murailles, » se tournant toujours vers le plus fort. Cette disposition ne tenait pas uniquement à leur caractère facile, à leur esprit léger, à leur imagination active, dans une constante mobilité. D'autres peuples, en apparence plus graves, ont montré, de tout temps une pareille inconsistance. L'intérêt est si puissant et l'homme si faible ! Pausanias se hâte de le constater. « Au reste, dit-il, il en a été ainsi de tout temps, et, comme les Ioniens, les hommes ont toujours servi la force (1). »

Plutarque porte contre eux une autre accusation (2) : « Le Spartiate Callicratidas disait des Ioniens : Ils ne savent pas être libres, mais ils sont de bons esclaves. » Il ne faut pas oublier que c'est l'appréciation d'un ennemi. Du reste, le caractère des Ioniens justifie tous les éloges comme toutes les accusations. C'est le propre des peuples à l'esprit souple et aux mœurs faciles. La ressemblance entre les villes de l'Asie-Mineure voisines de la mer Egée, et les villes de la Grèce où dominait l'esprit Ionien, est remarquable. Qu'il y ait eu échange entre les deux rivages, que l'Asie ait envoyé une population déjà formée, ou que, comme le croit M. Renan (3), l'invasion soit uniquement venue de la Grèce, qui aurait ainsi rendu à l'Orient ce qu'elle en avait autrefois reçu, l'origine paraît commune et la langue, l'esprit, la religion, les usages, les caractères sont les mêmes.

Et cependant les destinées furent bien différentes !

(1) *Elide*, III. V. O. Muller, *Histoire de la Grèce*, 1824.

(2) *Apophthegmes des Lacédémoniens*.

(3) *Histoire générale des langues sémitiques*, I, 44.

Avec des qualités remarquables, les Ioniens d'Asie se perdirent dans le luxe et la mollesse. Ils eurent de beaux édifices, de riches ameublements, une vie élégante. Ils ne manquèrent ni d'activité, ni d'initiative, ni d'ambition. Mais tous leurs efforts se concentrèrent dans le commerce, ou s'épuisèrent dans des luttes intérieures où le sang fut fréquemment répandu, et d'où sortirent la stérilité à l'intérieur et l'impuissance au dehors.

3. Cécrops avait rassemblé les familles éparses et formé déjà douze bourgades. « Thésée réunit en un seul corps tous les habitants de l'Attique, et en forma une cité (1). »

Ce ne fut pas sans peine, et l'opposition qu'il rencontra eut une grande influence sur sa vie aventureuse. On ne fait pas une révolution politique ou sociale sans toucher à des intérêts, sans heurter des principes, sans offenser des préjugés. Ce sont autant de liens, d'inégale force assurément, mais réels et puissants, qui attachent l'homme, et ne sont pas rompus ou relâchés sans provoquer des plaintes et amener des conflits.

Après Cécrops, les bourgs s'étaient multipliés. La population s'accrût par la prospérité et par l'attraction qu'exerçaient ces rivages fortunés. Chacun des dèmes eut son organisation, et tout en restant soumis à une loi commune, garda son originalité.

Chacun avait son prytanée, c'est-à-dire la maison dans laquelle se traitaient les affaires communes et où siégeaient les magistrats. Leur indépendance était

(1) PLUTARQUE, *Thésée*.

par cela même garantie et consacrée, car l'administration touche aux intérêts des hommes de plus près que le gouvernement.

Quelques-uns de ces dèmes avaient des rois, dont il ne faut pas exagérer la puissance qu'enfermaient des limites étroites. Le mot (1) que nous traduisons par roi, a des significations diverses et des degrés. Il désigne également le général, d'après G. Curtius, et, d'après Bergk, le juge assis sur son siège. De plus, succédant au père dont il avait étendu l'autorité de la famille à la tribu ou à la cité, il était également le sacrificateur, l'intermédiaire auprès des dieux. Ces rois n'avaient qu'une puissance restreinte et ne pouvaient espérer une longue durée. Nous ne les voyons pas, comme ailleurs, successivement soumis au voisin le plus fort, et perdant un à un leurs domaines : nous les trouvons, au même moment, soumis à une domination qui est pour tous un égal bienfait, parce qu'elle accorde le besoin d'une défense commune avec le respect des traditions particulières.

C'est par les petites dominations que commence l'histoire du monde, et il n'est pas de peuple puissant qui ne se rattache à une modeste origine. Ceux-là sont arrivés à un large et fécond développement, qui ont eu de grandes qualités et de solides vertus.

Pausanias (2), cite parmi les petits souverains de ces dèmes : Porphyrion, roi des Athmonéens, et Colœnos, roi de Myrrhinunte.

L'unité politique dont Thésée avait poursuivi la

(1) Βασιλεύς.

(2) *Attique*, 14 et 21.

réalisation, brisait leur pouvoir, en même temps qu'elle mettait fin à la domination aristocratique qui était leur appui. Thésée posa les bases d'un gouvernement démocratique en établissant une entière égalité entre les citoyens. Il employa la persuasion et la terreur. « Il fit abattre dans chaque bourg les prytanées et les maisons de conseil, supprima les magistrats, éleva un prytanée et un palais communs à l'endroit où ils sont aujourd'hui, donna à la ville et à la citadelle le nom d'Athènes, et établit une fête générale sous le nom de Panathénées (1). »

Il y eut égalité entre les citoyens, mais non entre les habitants. Cette égalité avait pour condition essentielle une inégalité sociale. Au-dessous de ceux qui avaient les mêmes droits, il fallait des hommes qui n'en eussent aucun. L'homme libre avait pour contre-poids l'esclave, et la servitude du grand nombre rendait seule possible la liberté de quelques-uns.

Entre ces deux extrêmes, il y avait place pour des hommes qui y touchaient sans y entrer. Il ne tarda pas à se former une classe intermédiaire dont la mission sociale consistait à ménager la transition entre ces deux extrêmes, et l'utilité politique à empêcher les privilégiés de disparaître et les déshérités de désespérer.

De tous ces éléments, se forma une ville en qui se réunirent la fortune et le génie Ioniens, que ses enfants ont aimée, que ses ennemis ont redoutée, à qui ses poètes et ses historiens ont prodigué les louanges, et pour qui les philosophes eux-mêmes ont

(1) Plutarque, *Thésée*.

épuisé la flatterie. N'est-ce pas d'Athènes que Platon a dit? (1) : « Étranger Athénien, je te ferais une injure de t'appeler habitant de l'Attique, et tu me parais mériter plutôt d'être appelé du nom même de la déesse. »

Ainsi s'exprimait l'élégance attique. Elle ne pouvait mieux employer la flexibilité de l'esprit et de la langue qu'à louer la déesse Athéna, sa ville et ses enfants.

Est-ce que tout ne concourait pas d'ailleurs à justifier cette louange, et ne reposait-elle pas, comme toutes celles que le temps doit consacrer par son suffrage, sur des faits nombreux et indiscutables? « Non, s'écriait Andocide (2), quelques jouissances que m'offre l'étranger, quelque humiliée que puisse être Athènes, je ne saurais vivre éloigné de ma patrie, et le titre d'Athénien me semble bien préférable à celui de membre des cités les plus florissantes. »

C'est en 400, après Ægos Potamos, la paix avec Sparte et le gouvernement des Trente, qu'Andocide s'exprimait ainsi. Qu'aurait-il dit après Marathon, Salamine et la paix de Cimon?

(1) *Lois*, I.

(2) *Des mystères*.

CHAPITRE II

LA VILLE D'ATHÈNES

I

Idée générale d'Athènes.

1. Le nom d'Athènes réveille les plus grands et les plus beaux souvenirs. Notre imagination ressuscite toutes ses gloires, comme notre mémoire recueille et réunit tous les titres qui la recommandent à l'admiration. Nous ne connaissons pas d'influence plus souveraine, en dehors des peuples chrétiens, et, en comparant le peu d'étendue de son territoire à cette domination morale, intellectuelle, artistique qui n'a point eu de bornes dans le monde ancien, on s'incline devant un peuple capable de produire, de comprendre et de seconder le génie.

Sans doute cette admiration doit être raisonnable, et il faut toujours, même quand on ne le dit pas, faire les réserves qu'exige la justice. La culture antique, à quelque degré qu'elle soit parvenue, est loin de la vraie civilisation. Celle-ci est le développement harmonique, dans la vérité religieuse, de l'homme et de la société au point de vue physique,

intellectuel et moral. Une étude, même superficielle, de la société antique ne nous montre pas en elle l'accord parfait et l'exact équilibre de ce triple élément. Il y aura par conséquent toujours, même dans l'éloge le plus enthousiaste, une ombre que nous ne pouvons, ni ne voulons éloigner.

Nous croyons aux vertus naturelles des païens, et nous les admirons dans leur obscure simplicité, comme dans leurs éclatantes manifestations. Nous reconnaissons la grandeur du patriotisme, et nous admirons les sacrifices héroïques qu'il inspire. Le poète nous émeut et nous charme, l'historien nous entraîne et nous instruit, le philosophe nous étonne par la profondeur de ses conceptions et nous ravit par la hauteur de ses vues; l'artiste, qu'il élève un monument admirable dans sa perfection, ou qu'il l'orne par son ciseau de chefs-d'œuvre immortels, décourage l'imitation et donne à l'âme les plus douces jouissances.

Il n'est pas jusqu'aux objets de l'usage le plus commun, que le génie des Grecs n'ait touchés et n'ait rendus dignes de notre attention.

C'est ce qui explique l'intérêt qui s'attache à tout ce que l'antiquité nous a laissé. Nous n'avons, bien souvent, que des ruines, des fragments mutilés, des inscriptions incomplètes, mais comme tout cela est recherché avec soin, étudié avec amour, comparé et reconstruit par la science ou par l'imagination!

Il ne s'agit pas ici d'une admiration banale qui s'attache à tout ce qui vient de loin dans le temps ou dans l'espace, mais de l'attention réfléchie accordée à tout ce qui porte le caractère du beau, ou peut servir à une explication historique. On comprend dès lors

que tout devienne intéressant, et qu'on ne laisse jamais perdre la leçon écrite sur le sol ou renfermée dans les ouvrages arrachés à l'injure des ans.

Ces deux genres de documents se prêtent un appui mutuel et s'expliquent l'un par l'autre. Si nous aimons à entendre louer Athènes par ses enfants, par ceux dont la gloire se rattache à la sienne, nous ne serons pas moins jaloux de suivre sur ses ruines l'histoire de son culte, de ses généraux, de ses hommes politiques, et la résurrection de l'Athènes antique à côté de la ville qui a gardé son nom glorieux, sera l'explication de son esprit, de ses mœurs, de ses lois et de ses institutions. Nous ne pouvons oublier la grande idée que la Grèce tout entière se faisait d'Athènes. Ce que l'amour de la patrie inspirait à Périclès, la vérité l'imposait à tous. « Pour me résumer, disait-il, Athènes est l'école de la Grèce (1). » Ce droit d'enseigner et de servir de modèle, on le reconnaissait sans peine, et si Athènes en était fière, toutes les cités en faisaient leur profit. Ainsi, la Grèce n'aurait pas à se plaindre, si on pensait d'elle ce que l'on pense d'Athènes.

2. Nous n'avons pas d'Athènes, au point de vue politique et matériel, d'éloge plus complet et plus justifié que celui qui remplit le *Panégyrique*, œuvre d'Isocrate (2).

Il loue Athènes d'être la ville la plus ancienne de

(1) *Oraison funèbre,* THUCYDIDE, II.

(2) Il fut écrit au milieu des dissensions d'Athènes, et lorsque l'ambition de Philippe menaçait la liberté de toute la Grèce, en lui faisant voir comme une espérance prochaine, ou comme une compensation précieuse, la conquête de l'Asie.

la Grèce, la plus grande et la plus renommée dans tout l'univers; « née du sol, elle a donné non seulement l'exemple du courage, mais encore de la douceur des mœurs, l'art de gouverner les États et de pourvoir aux besoins de la vie. »

Athènes a enseigné à la Grèce « les avantages de l'agriculture, toutes ses ressources et ses usages divers. » Elle a conduit des colonies sur les continents et dans les îles; elle a cultivé avec soin les arts « qui sont utiles aux besoins de la vie, et ceux qui ne servent qu'à son agrément. »

Athènes est l'asile de tous ceux qui ont éprouvé des disgrâces dans leur patrie. Elle est devenue un entrepôt commun. « Le Pirée fut pour la Grèce un marché universel, où les fruits des pays divers, même les plus rares partout ailleurs, se trouvent réunis en abondance. » Elle se faisait gloire de cette générosité qui ne pouvait être commune, lorsque tout étranger était considéré comme un ennemi. « Notre ville est ouverte à tous les peuples, dit Thucydide (1); point de ces lois d'exclusion qui repoussent l'étranger, qui ont peur de tout ce qu'il pourrait voir, de ce qu'il pourrait entendre et tourner à son avantage. »

Elle en faisait son profit, car elle attirait tout ce qui pouvait concourir à son bien-être ou à ses besoins. « La grandeur d'Athènes fait venir en son sein les productions de toute la terre, et les fruits même de notre sol ne sont pas d'un usage plus familier que les produits lointains (2). »

Les grandes assemblées apaisent les esprits et

(1) II, 39 et suivants. *Oraison funèbre des guerriers morts.*
(2) Ib. ib.

arrêtent momentanément le fléau de la guerre. Elles mettent en relief les qualités du corps et celles de l'esprit. Athènes les seconda et participa à celles qui, dans l'intérêt de l'union, de la paix et de la grandeur communes, se tinrent dans la Grèce. Chez elle, les assemblées furent permanentes, et offrent « aux étrangers qui la visitent, le spectacle d'une fête générale et non interrompue. »

Athènes a mis en honneur la philosophie, et si « le nom de Grecs désigne moins un peuple particulier qu'une société d'hommes éclairés et polis, » c'est à elle qu'on le doit.

« Animés de l'amour de leur pays et jaloux de la liberté de leur nation, les Athéniens ont soutenu des combats multipliés, difficiles, célèbres, dont la gloire a égalé l'importance. » Les plus faibles ont toujours eu recours à Athènes, et Athènes ne leur a jamais manqué, lors même qu'elle avait à redouter de secourir de futurs ennemis, ou à payer cher le service qu'elle rendait.

Les Barbares, Scythes, Thraces et Perses ont aussi éprouvé la valeur d'Athènes. Les grands hommes l'avaient préparée à cette rude épreuve, et elle ne s'y montra pas inférieure à elle-même.

Une vive émulation fit la gloire d'Athènes et de Sparte. Aucune des deux cités ne voulut reconnaître la suprématie de l'autre, et si l'empire de la mer échut à Athènes, ne l'avait-elle pas mérité par sa valeur, sa discipline et les services rendus à la Grèce ?

C'est au régime démocratique qu'Athènes dût cette supériorité, et cependant, elle n'essaya pas d'imposer

cette forme de gouvernement aux cités alliées ou soumises. Mais convaincue que sa supériorité tenait à l'esprit démocratique, elle conseillait de s'y soumettre, partout où sa voix pouvait être écoutée.

Athènes avait « un territoire aussi resserré par rapport au nombre de ses citoyens, que son empire avait d'étendue, et elle possédait deux fois plus de vaisseaux que tous les Grecs ensemble. » Cependant, elle ne fit jamais aucune entreprise contre ses voisins. Lorsque vaincue, elle fut à la disposition de Sparte, qui accumula sur elle les maux, « les Grecs commencèrent à déchoir. »

On évalue à quinze millions ses sujets et ses alliés au temps de sa grandeur.

La comparaison des traités faits par Athènes (1) avec les traités acceptés par Sparte (2), suffit à établir le bien et le mal qui résultèrent de la politique des deux villes.

Leur antagonisme fut mortel pour la Grèce, et le roi des Perses n'a rien négligé de tout temps pour l'entretenir. Athènes a résisté autant qu'il a dépendu d'elle, et le grand roi n'a jamais cessé de méditer sa ruine. « Il a porté les mains jusque sur les statues des dieux, pillé et embrasé leurs demeures sacrées. »

Sans doute, la conclusion de cet éloge est le conseil donné à Athènes de faire la guerre à l'Asie, sous la conduite de Philippe, mais cet hymne à sa gloire est-il moins vrai ?

Les poètes tragiques n'avaient pas parlé autrement que le rhéteur du IVe siècle, et le théâtre retentissait fréquemment des témoignages mis dans la

(1) Cimon, 449. (2) Antalcidas, 387.

bouche des héros de tous les temps. Les historiens écrivaient pour la gloire d'Athènes, et Hérodote ne parlait d'elle et de ses exploits qu'après avoir préparé les esprits par le récit de ce que les autres peuples avaient offert de plus digne de mémoire. Pindare l'appelait le soutien de la Grèce (1), et Plutarque, la mère et la nourrice bienfaisante des arts (2); « elle inventa et fit connaître les uns, elle contribua à l'encouragement et aux progrès des autres. »

Les ennemis même d'Athènes ont chanté sa grandeur, et Sparte sa rivale a constaté une supériorité qu'elle ne pouvait méconnaître et dont elle se sentait accablée, par le traitement indigne qu'elle lui fit subir, lorsque le sort des combats la rendit victorieuse. Depuis le commencement des guerres médiques, elle avait compris que son influence perdait tout ce que gagnait celle d'Athènes, et combien de fois l'histoire ne constate-t-elle pas tout ce qu'il y avait d'injuste et de haineux dans ses paroles et ses actes contre sa rivale ! Est-il étonnant qu'elle se soit montrée implacable alors même que l'intérêt lui commandait plus d'égards ?

Rome traita sa conquête avec une espèce de respect, et par ce témoignage auquel les vaincus n'étaient pas habitués, elle mit le comble à sa gloire.

On connaît les beaux vers de Lucrèce qui chante Athènes mère de l'agriculture féconde, de ce qui charme la vie, des lois qui l'assurent, et des consolations qui la relèvent (3).

(1) Plutarque, *Apophthegmes des Lacédémoniens.*
(2) Plutarque, *Des Athéniens illustres.*
(3) *De naturâ rerum,* VI, 2.

C'est la ville politique, intellectuelle et morale que l'on élève ainsi au-dessus des autres. Il faut savoir ce qu'elle était matériellement par ses maisons, ses portes, ses rues, ses places, ses murs, ses temples, ses monuments. Les grandes scènes sont mieux comprises et l'impression qu'elles produisent est plus profonde, quand on connaît les lieux où elles se sont passées.

3. Ébauchée par Cécrops, constituée par Thésée, la ville d'Athènes s'élevait sur une colline dont la pente est douce du côté de la mer, et coupée des autres côtés par de vifs escarpements. « La Cécropie, ou la partie d'Athènes, bâtie par Cécrops, et depuis appelée la citadelle, était située sur le sommet d'un rocher assez élevé au milieu d'une riante et vaste plaine (1). » La citadelle avait soixante stades de tour et était défendue par des palissades. Elle s'étendait, du nord au sud, sur une longueur de trois cents mètres, une largeur de cent cinquante, et une élévation de cinquante. La première enceinte fut conservée jusqu'à l'époque des guerres médiques. Les ruines accumulées par Xerxès ne dépassaient guère les derniers prolongements de l'Acropole. Les habitations avaient gagné du côté de la mer, vers laquelle les attiraient l'intérêt mercantile et les besoins de la défense.

Lorsque la ville fut reconstruite, elle embrassa les collines les plus voisines, les deux rives de l'Ilissos, et tout l'espace compris entre les longs murs qui la réunissaient à ses trois ports.

(1) Eustathe, *Commentaires sur l'Iliade.*

La population s'accrut aussi dans une proportion considérable, non par l'augmentation des citoyens qui ne s'élevèrent jamais au-dessus de vingt et un mille, mais par celle des métèques que le commerce et l'industrie y attiraient, et par les esclaves que les besoins croissants du travail et du luxe entassaient dans les maisons de leurs maîtres.

Platon (1) dit que Solon avait fait avouer aux prêtres de Saïs, qu'Athènes était plus ancienne, de mille ans, que leur ville. Poseidon y avait fait surgir la mer à côté de la partie la plus élevée, où s'ouvrait un gouffre, et Athéna, jugée plus bienfaisante, parce qu'elle avait produit un olivier chargé de fruits, eut l'honneur de donner son nom à la ville future.

La légende dit que le jugement entre les prétentions des deux immortels, fut rendu par les hommes et par les femmes. Il y eut une femme de plus, et Athéna l'emporta. Elle devint la déesse Poliade, et son nom fut celui de la cité nouvelle.

Erechthée, fils d'Ephaistos et de la Terre, fut confié secrètement par Athéna à Pandrose, fille de Pandion, qui garda fidèlement son dépôt pendant l'absence de la déesse. Mais ses deux sœurs, Hersé et Aglaure, ne purent vaincre leur curiosité ; elles découvrirent le mystère, la colère d'Athéna les précipita du haut de l'Acropole, et Pandrose reçut les honneurs divins.

Erechthée éleva un temple à Athéna, créa le sacerdoce des Butiades et établit les Panathénées. Plus tard, la piété populaire le fit gardien de la statue de la déesse. L'Erechthéon fut l'asile sacré

(1) *Timée.*

de cette statue tombée du ciel. C'était la plus vénérée de l'Attique. Elle était en bois d'olivier, d'un travail grossier, et, afin que les yeux de ce peuple sévère en fait d'art ne fussent pas blessés, un *péplos* ou grand voile brodé par les jeunes Athéniennes et renouvelé tous les ans ou tous les cinq ans, l'enveloppait tout entière.

Les artisans et les laboureurs occupèrent les pentes de l'Acropole vers l'Ilissos, et les guerriers s'établirent au sommet. Lorsque Thésée réunit dans une cité les habitants de l'Attique, une nouvelle distribution fut faite, et l'Acropole resta aux dieux.

Aristote le rhéteur put dire que l'Attique était le centre de la Grèce, Athènes de l'Attique, l'Acropole d'Athènes.

Il y avait dans toute ville un lieu spécialement sacré où résidait la divinité protectrice, où l'on entretenait le feu, symbole d'une vigilance qui ne cessait pas, et garantie d'une durée que l'on aurait voulue sans fin. Thèbes avait sa Cadmée, Corinthe son Acro-Corinthe, Mycènes ses constructions colossales et son trésor, œuvre probable des Doriens (1), Argos sa splendide suite de palais. Rome eut aussi son Capitole. On assignait à la divinité une demeure fixe où elle aimait à résider, et d'où il importait de ne pas la laisser enlever. Lorsque Athènes fut détruite par Xerxès, Athéna remonta au ciel, et le serpent était resté pour garder l'enceinte sacrée où les Mèdes avaient pénétré par un passage secret pratiqué dans le temple d'Aglaure. L'œuvre de destruction fut achevée par Mardonius. On racontait que lorsque

(1) E. Curtius, I, 161.

les Athéniens étaient rentrés dans ces lieux désolés, l'olivier sacré qui avait été brûlé, repoussa dans une nuit d'une coudée.

C'était une image de la rapide résurrection de la ville par le retour visible de la déesse protectrice.

4. Deux cours d'eau peu abondants, l'Ilissos et le Céphisos, coulaient au sud et au nord, portant au pied de l'escarpement la fraîcheur de leurs eaux, sans que leur fureur fut jamais à redouter. Ils ne viennent pas de loin et leur bassin est très resserré. Grâce à la transparence de l'air, l'Athénien voyait la mer à ses pieds (1). C'était une satisfaction pour son orgueil et une leçon pour son patriotisme.

Athènes n'avait donc pas les inconvénients et les dangers d'une ville maritime, et cependant la mer s'ouvrait devant elle avec ses avantages et ses séductions, offrant un refuge naturel aux vaisseaux et se prêtant aux travaux de défense, aux armements militaires, comme aux pacifiques expéditions.

Lorsque les longs murs eurent joint les ports à la ville, les Spartiates purent poursuivre un double siège, et Athènes ruinée eut la douleur de perdre à la fois ses remparts et sa flotte (404).

« Le Pirée, dit Pausanias (2), était déjà autrefois un bourg, mais il n'y avait point de port avant l'archontat de Thémistocle. Phalère était alors le port des Athéniens. C'est là, en effet, que la mer est la plus rapprochée de la ville....

» Thémistocle, trouvant que le Pirée était bien plus

(1) La distance est d'environ huit kilomètres.

(2) *Attique*, I.

commode pour les navigateurs, et offrait trois ports au lieu d'un seul, qui était à Phalère, y fit les constructions nécessaires pour le rendre praticable, et les loges destinées à recevoir les vaisseaux, y étaient encore de mon temps. »

Athènes avait trois ports : le Pirée, Phalère, Munychium, et le Pirée trois stations : Cantharos, Zéa, Aphrodisios. Les trois parties du Pirée pouvaient contenir quatre cents galères, Phalère et Munychium cinquante. La nature avait tout fait, et l'art n'eut ni à l'aider ni à la suppléer. Il se contenta de les défendre contre les entreprises des hommes.

Le Pirée faisait partie de la tribu Hippothoontide. Il était à quarante stades de la ville. De ses trois bassins, Cantharos tirait son nom d'un héros, Aphrodisios de la déesse à qui ses rivages étaient consacrés, et en l'honneur de qui s'élevaient deux temples, Zéa du froment que les innombrables vaisseaux chargés de l'approvisionnement de l'Attique y apportaient tous les jours.

Les murs qui joignaient Athènes au Pirée et qui allaient en s'élargissant vers la mer, étaient appelés les longues jambes (1). Ils avaient cinq milles de long. La périphérie d'Athènes était ainsi, au rapport de Dion Chrysostôme (2), de deux cents stades ou de trente-six kilomètres, quatre-vingt dix-neuf mètres.

Thucydide a signalé les dangers de cet éloignement de la mer. « Quant à ceux qui habitent le continent, dit-il, loin du rivage de la mer, ils doivent savoir qu'ils auront plus de peine à exporter les fruits de

(1) Plutarque, *Cimon.* — Properce, *élégies,* III.
(2) *Oratio,* VI.

leur territoire, et à se procurer en échange, les choses que la mer donne au continent (1). »

Cette difficulté fut un aiguillon pour l'esprit ingénieux d'Athènes, et, loin d'en souffrir, elle y trouva des avantages. L'activité du commerce, comme celle de la marine militaire se concentra dans ses ports; et la ville, avec ses monuments religieux et patriotiques, conserva un caractère de noble splendeur auquel n'atteignit aucune autre cité.

« Dans les temps antérieurs à la guerre du Péloponèse, dit Thucydide (2), la ville ne consistait que dans ce qui fait aujourd'hui la citadelle, et tout au plus dans les bâtiments qui en sont les plus voisins, du côté du midi. » Elle venait alors d'être rebâtie, et si les maisons particulières s'y élevèrent en grand nombre et moins modestes qu'auparavant, elle ne fut jamais remarquable que par ses monuments publics. Thémistocle, Cimon et Périclès l'agrandirent. Elle eut alors dix mille maisons et de cent à cent cinquante mille habitants. En 400, après une guerre de vingt-sept ans, la perte de l'hégémonie et les sanglantes exécutions des Trente, le nombre des habitants se serait élevé à cent quatre-vingt mille.

Les maisons des particuliers étaient petites, basses, disséminées sur la colline au-dessus de laquelle s'élevait l'Acropole, où se pressaient dans leur merveilleuse magnificence et leur beauté artistique les temples élevés par Cimon avec le produit de la guerre en Asie, par Périclès avec le trésor de la Grèce. Démosthène faisant le procès à son temps disait :

(1) I, 120.
(2) II, 15.

« Aucune maison particulière ne s'élevait au-dessus de la maison du peuple, et il y en a une preuve : Voyez la maison de Thémistocle, celle de Miltiade et des hommes illustres de ce temps-là, si quelqu'un d'entre vous sait où elle est et y aperçoit rien qui la distingue des demeures de la foule. Quant à la ville, au contraire, voyez les édifices et tous les travaux faits pour elle. Telle en est la grandeur et la beauté, que les générations à venir ne peuvent plus aller au delà (1). »

Et il accusait ses compatriotes de ne songer qu'à eux-mêmes et de négliger la ville.

Ce qui fit surtout la fortune d'Athènes, c'est la foi en elle-même. Les poètes entretenaient ce sentiment qui inspire le courage, et relève après les plus lamentables abaissements.

Sophocle fait dire par Œdipe à Thésée (2) : « Ne révèle jamais à personne le lieu qui cache mon tombeau, car sa protection te donnera plus de force que de nombreux soldats, que des alliés en armes.... Garde ce secret dans ta mémoire, et, quand viendra ta dernière heure, ne le découvre qu'à celui qui devra te succéder, pour qu'il le transmette ainsi à ses successeurs. C'est à cette condition qu'Athènes ne tombera jamais sous les coups des fils de Cadmos. »

Et, dans la même tragédie, le poète pose une autre condition morale qui devait être bien chère à l'orgueil des Athéniens. Créon veut enlever Antigone et Ismène. Thésée lui dit : « Tu viens dans une ville qui pratique la justice et ne fait rien sans la loi (3). »

(1) *Contra Aristocrate*, 209.

(2) *Œdipe à Colone*, vers 1522.

(3) *Œdipe à Colone*, vers 912.

Les tyrans eux-mêmes avaient essayé d'entretenir cet esprit. Hipparque, fils de Pisistrate, avait, dit-on, élevé le premier les Hermès comme gardiens de la sécurité et de la moralité publiques. Il les avait ornés d'inscriptions donnant aux habitants et aux étrangers des conseils de sagesse et de vertu. L'un d'eux présentait cette haute leçon : « Prenez toujours la justice pour guide. »

Malgré les démentis de l'histoire, les Athéniens n'abandonnèrent jamais la prétention d'avoir conformé, en public, comme en particulier, leur conduite à cette espèce d'engagement pris en leur nom par leur premier roi.

La situation d'Athènes était une des conditions de sa grandeur. « Placez Rome sur un autre point de l'Italie, dit Cicéron (1), et sa domination devient à peu près inexplicable. »

On peut en dire autant d'Athènes. Tournée vers l'occident, elle semble vouloir lui apporter tous les bienfaits de l'orient.

Éloignée du mouvement des peuples, elle reste maîtresse d'elle-même et de son génie. Ses rapides vaisseaux peuvent la porter partout, et son active curiosité ne lui permet de rester étrangère à rien. Dans son enceinte, autour d'elle, dans la Grèce, tout concourt à sa fortune, et si les circonstances favorables se multiplient, elle n'en néglige aucune. On peut dire d'elle avec infiniment plus de raison, ce que Curtius a dit d'une manière générale (2) : « Le privilège spécial de la Grèce consiste dans la juste mesure de ses avantages naturels. »

(1) *De republicâ*, II, 5.

(2) *Histoire grecque*, I, p. 17.

Les villes deviennent puissantes et les hommes dominent leur époque, quand ils ne perdent rien de ce qui vient à leur portée.

Pour connaître Athènes, il faut un guide. Nous nous confions à Pausanias, qui a visité la Grèce 174 ans après Jésus-Christ. Nous savons qu'il est curieux et sincère, et, rassurés du côté de son imagination, nous n'avons pas à craindre qu'elle lui exagère la grandeur ou la beauté des monuments qu'il nomme ou qu'il décrit (1).

Athènes n'était plus alors ce que le grand siècle l'avait faite, mais malgré sa décadence et le rigoureux traitement de Sylla, elle conservait son antique et glorieuse couronne de monuments élevés par la piété ou le patriotisme des citoyens et le génie des artistes. Les empereurs avaient même tenu à s'associer à sa gloire, et Hadrien se fit l'émule de Périclès en relevant plusieurs monuments, en achevant le temple de Zeus-Olympien, en essayant de faire revivre le grand siècle, et en montrant à Athènes une sollicitude qu'elle n'avait plus pour elle-même.

Aussi, le visiteur ne distingue-t-il pas entre les époques. Ce n'est pas la ville grecque qu'il ressuscite, c'est la ville égyptienne, la ville romaine, telle que l'ont faite les années, les dominations, les guerres, les restaurations. La distinction n'est pas toujours facile à faire pour nous, car les temples, les statues, les monuments se sont rapprochés, et pour

(1) De nos jours les visiteurs n'ont pas plus manqué que les travaux. Les travaux sont précieux à des points de vue divers, mais à part ceux qui sont consacrés à des ruines — par exemple l'*Acropole* de M. Beulé, — les autres ne peuvent guère nous servir pour reconstituer la ville antique qui était en dehors de l'enceinte actuelle.

ainsi dire confondus, par suite de cette tendance naturelle aux hommes de se rattacher au passé.

Il y a heureusement des œuvres qui semblent braver le temps, qui peuvent être atteintes, mais non renversées, et devant lesquelles l'audace des reconstructeurs s'arrête impuissante. Elles étaient debout alors dans leur élégante majesté. Nous n'en avons aujourd'hui que d'imposantes ruines.

II

L'intérieur d'Athènes.

1. Après avoir énuméré les monuments du Pirée, Pausanias entre à Athènes. Il passe devant le tombeau de l'amazone Antiope. « En montant du Pirée à la ville, on découvre les ruines des murs que Conon fit bâtir après le combat de Cnide (394), car ceux que Thémistocle avait construits après la retraite des Mèdes, furent démolis pendant la tyrannie des Trente (404) (1). »

Sur cette route, sont les tombeaux du poète comique Ménandre (2) et du poète tragique Euripide (3). A peu de distance des portes, on voit un guerrier debout près de son cheval; c'est un ouvrage de Praxitèle, le maître de la grâce et de la beauté dans la vérité (4).

(1) Pausanias, *Attique*, II.
(2) De 342 à 290. On l'a appelé le prince de la nouvelle comédie.
(3) De 480 à 402. Il ne nous reste que dix-huit de ses nombreuses tragédies et des fragments.
(4) Né vers 360 avant J.-C., mort vers 280.

En entrant dans la ville, on rencontre un édifice renfermant tout ce qui est nécessaire aux pompes religieuses, qui se dirigeaient vers Éleusis, ou se déployaient à l'intérieur. Auprès, était un temple de Déméter avec sa statue, celle de sa fille et celle d'Iacchos, œuvres de Praxitèle.

Près de ce temple, se dressait un Poseidon à cheval. « Depuis les portes de la ville jusqu'au Céramique, règnent des portiques, devant lesquels s'élèvent des statues en bronze représentant différents personnages, hommes ou femmes, qui se sont distingués par leurs actions ou par leurs écrits. Un de ces portiques renferme quelques temples des dieux, un gymnase qui porte le nom d'Hermès... les statues d'Athéna-Pæonia, de Zeus, de Mnémosyne, des Muses et d'Apollon, faites et offertes par Eubolide, enfin Acratos, l'un des génies de la suite de Dionysos; mais ce n'est qu'une tête enchassée dans le mur.

Après l'enceinte consacrée à Dionysos, vous trouvez un petit édifice avec des statues de terre qui représentent Amphictyon, roi des Athéniens, donnant un repas à Dionysos et aux autres dieux. Là se voit Pégase d'Éleuthère, qui introduisit à Athènes le culte de Dionysos (1).

Le Céramique tire son nom, d'après Pausanias, du héros Céramos, fils de Dionysos et d'Ariane. Pline (2) donne une autre étymologie moins noble, mais plus vraisemblable. « Chalcosthène, dit-il, fit à Athènes des ouvrages en terre crue, dans le lieu qui, du nom de son atelier, est appelé Céramique. »

(1) *Attique,* II.

(2) *Histoire naturelle,* XXXV, 45, 2.

A droite, est le portique royal où siège l'archonte Basileus. Des figures en terre cuite représentent Thésée précipitant Sciron dans la mer, et Héméra portant Céphale qu'elle enleva, éprise de sa beauté.

Près de ce portique, sont les statues de Conon debout, de Timothée son fils, et du roi de Chypre, Evagoras, qui engagea le roi Artaxerxès à confier les vaisseaux phéniciens à Conon. Athènes ne voulait pas qu'on put lui reprocher son ingratitude.

On y trouve aussi Zeus-Éleuthérios, le grand dieu protecteur de la liberté.

L'histoire d'Athènes était ainsi représentée sous les yeux de ses enfants, qui ne pouvaient rester étrangers à aucun de ces glorieux souvenirs. La place des dieux n'était pas moins grande que celle des hommes, et à chaque pas, la piété trouvait, comme le patriotisme, sa satisfaction.

« Dans le portique qui est derrière, sont peints les douze grands dieux, et, sur le mur opposé, Thésée, la démocratie et le peuple. On a voulu exprimer ainsi que ce fut Thésée qui établit à Athènes un gouvernement fondé sur l'égalité (1). »

On y a représenté aussi la bataille de Mantinée, où les Athéniens étaient les auxiliaires des Lacédémoniens. « Le tableau représente le combat de la cavalerie. Les personnages les plus connus sont Gryllos, fils de Xénophon, du côté des Athéniens, et Epaminondas de Thèbes, du côté des Béotiens. Ces tableaux sont d'Euphranor (2), qui a peint dans le temple

(1) *Attique*, III.

(2) Né à Corinthe, il florissait vers 360, et était à la fois peintre et sculpteur.

voisin, Apollon-Patroos. Des deux statues d'Apollon placées devant ce temple, l'une est de Léocharès ; celle d'Apollon-Alexicacos est de Calamis (1). »

La mère des dieux a un temple au même endroit. Sa statue est de Phidias (2). Auprès, est le sénat des Cinq-Cents. On y remarque un Zeus-Bouléos, un Apollon de Pisias, et le Peuple de Lyson. Protogène de Caune y a peint les thesmothètes, et Olbiade, Callipos qui conduisit les Athéniens aux Thermopyles, contre les Gaulois (279 av. J.-C.).

« L'édifice nommé le Tholos est auprès du sénat des Cinq-Cents. Les prytanes y offrent des sacrifices, et on y voit quelques petites statues d'argent. Un peu plus haut sont les statues des héros dont les tribus d'Athènes ont pris les noms (3). »

On trouve ensuite Amphiaraos, la Paix tenant dans ses bras Ploutos encore enfant, l'orateur Lycurgue en bronze, Callias, qui fit la paix avec Artaxerxès, et Démosthène.

Le temple d'Arès qui vient après, renferme deux statues d'Aphrodite, une d'Arès, ouvrage d'Alcamène, une d'Athéna, faite par Locros, et celle d'Enyo, du fils de Praxitèle.

Autour du temple, on voit les statues d'Hercule, de Thésée, d'Apollon, dont les cheveux sont ceints d'une bandelette, de Caladès qui a, dit-on, écrit des lois pour les Athéniens, de Pindare qui les a loués, d'Harmodios et d'Aristogiton qui les ont délivrés de

(1) *Attique*, III.

(2) L'artiste de la grandeur et de la majesté. Né en Attique en 498 avant J.-C., mort vers 430.

(3) *Attique*, V.

la tyrannie. Les plus anciennes de ces statues sont d'Anténor, les autres de Critias. Xerxès les avait enlevées comme trophée de sa victoire; Antiochus les rendit (1).

2. Athènes avait deux bâtiments appelés Odéon. Cette similitude de nom indique une similitude de destination. Il est probable que le premier qui se présente aux yeux de Pausanias est celui d'Hérode Atticus (2). Il était certainement destiné aux concours de musique. Peut-être aussi servait-il de marché au blé et de tribunal où l'on discutait les affaires relatives aux approvisionnements et les procès pour les aliments dûs par les enfants à leurs parents, par les maris à leurs femmes, par la patrie à ses défenseurs.

On voyait, à l'entrée, des statues de plusieurs rois d'Égypte, et celles de Philippe et d'Alexandre. « Les honneurs que les Athéniens ont rendus aux rois d'Égypte, dit Pausanias (3), sont fondés sur une reconnaissance réelle pour les bienfaits qu'ils en ont reçus; ceux qu'ils ont décernés à Philippe et à Alexandre sont principalement l'ouvrage de la flatterie du peuple. Quant à Lysimaque, ce n'est point par bienveillance qu'ils lui ont élevé une statue, mais parce qu'ils pensaient qu'il pouvait leur être utile. »

(1) Le soin que prenaient Alexandre et ses successeurs de rendre à Athènes ce que les Perses lui avaient enlevé, indique l'importance de ces ouvrages pour la population, au point de vue artistique et religieux. Alexandre, on le sait, ne dédaignait pas la faveur athénienne.

(2) Né à Rome en 110, il vécut longtemps à Athènes, et mourut en 186 après J.-C.

(3) *Attique,* IX.

Ce serait se tromper sur le compte d'Athènes que de ne pas faire très large le rôle de l'utilité dans sa politique. Et quel est le peuple dont on ne puisse en dire autant? Ce qui fait la différence, c'est que tous ne discernent pas exactement ce qui distingue l'utile de l'honnête, et que lorsqu'ils reconnaissent la différence, les uns sacrifient le devoir à l'intérêt et les autres ont le courage de ne rien mettre au-dessus de la justice et de la vérité, quoi qu'ils en doivent souffrir.

Pyrrhus, roi d'Épire, a aussi une statue. A cette époque, Athènes les prodiguait, et elles perdaient en honneur ce qu'elles gagnaient en quantité.

L'Odéon renferme plusieurs statues, parmi lesquelles un Dionysos « qui mérite d'être vu (1). » C'est l'expression la plus vive de l'admiration de Pausanias.

Près de là, est la fontaine Ennéacrounos (2), la seule qui existe à Athènes. Elle a été décorée par Pisistrate, et les Athéniens ont pour elle un respect sacré. Au-dessus, s'élèvent deux temples, dédiés, l'un à Démeter et à Perséphoné, l'autre à Triptolème.

Pausanias ne dit pas sur ces temples tout ce qu'il en savait. Retenu par une terreur superstitieuse, il se contente de raconter « ce qu'il est permis de dire à tout le monde (3). » Le culte de Déméter avait toujours été mystérieux, et l'introduction des rites orientaux enveloppés de symboles souvent effrayants, ne contribua pas peu à faire redoubler les précautions anciennes.

(1) *Attique,* XII.
(2) Aux neuf canaux.
(3) *Attique,* XIV.

On voit dans ce temple un bœuf de bronze conduit au sacrifice, et une statue d'Épiménide de Gnosse, qui sut inspirer aux Athéniens des sentiments religieux et les préparer à la réforme de Solon.

Un peu plus loin, est le temple d'Eucléia (1), élevé à la gloire d'Athènes avec les dépouilles des Mèdes vaincus à Marathon.

Le temple d'Héphaistos est au-dessus du Céramique et du portique royal. Auprès, est la statue d'Athéna « aux yeux bleus. » On trouve ensuite le temple d'Aphrodite-Uranie, dont la statue en marbre de Paros est de Phidias.

« En allant au Pœcile, portique ainsi nommé à cause des peintures dont il est orné, on trouve un Hermès-Agoréos, et une porte surmontée d'un trophée en l'honneur de la victoire que la cavalerie athénienne remporta sur celle de Cassandre, commandée par son frère Plistarque (2). »

Dans le portique même, un tableau représente les Athéniens rangés en bataille contre les Lacédémoniens à Œnoé en Argolide. Le mur du milieu offre aux regards avides des Athéniens le combat de Thésée et de ses vaillants soldats contre les Amazones, les Grecs devant Troie, et la bataille de Marathon.

Le nom de Marathon n'inspire à l'exact visiteur aucune réflexion. Ni ce grand souvenir, ni la beauté des peintures consacrées à le conserver et à le faire revivre, ne peuvent parvenir à l'élever au-dessus d'une simple constatation.

(1) La bonne renommée.
(2) *Attique*, XV.

Cornélius Népos en décrivant d'une manière plus détaillée ces peintures, s'attache à mettre en relief le caractère des Athéniens. « Il ne paraît pas inutile, dit-il (1), de faire connaître quelle récompense fut accordée à Miltiade, afin qu'il soit plus facile de comprendre que toutes les cités se ressemblent. Chez nous, autrefois, les honneurs furent rares et de peu de valeur, et par cela même glorieux. Il en fut de même à Athènes, car à ce Miltiade qui avait délivré la ville et toute la Grèce, on accorda uniquement cet honneur dans le portique appelé Pœcile. Il était le premier parmi les dix généraux, exhortait les soldats et commençait la lutte. Ce même peuple, lorsqu'il eut étendu sa puissance, corrompu par les largesses des magistrats, décréta trois cents statues à Démétrius de Phalère. »

Sous le portique sont fixés les boucliers d'airain pris aux Scionéens, et ceux des Lacédémoniens de Sphactérie. Les Spartiates avaient été pourtant maîtres d'Athènes, après ce désastre qui pesa si douloureusement sur eux. Pourquoi ne firent-ils pas disparaître ce trophée qui rappelait de si cruels souvenirs? Est-ce par respect pour ce lieu qui, sans être consacré, se trouvait, par sa position à l'entrée de l'Acropole, sous la protection des dieux? Ne serait-ce pas plutôt par un sentiment d'orgueil? Ne pouvant effacer l'histoire, ils considéraient comme indigne d'eux d'en faire disparaître, par violence ou d'une manière détournée, les souvenirs. César, qui avait perdu son épée dans un combat contre les Gaulois, la vit suspendue dans un temple. Malgré les sollici-

(2) *Miltiade,* VI.

tations de ses amis, il ne voulut pas la reprendre, la regardant comme une chose sacrée (1).

Au devant du portique est la statue de Solon que les Athéniens ont appelé leur législateur, même quand ils ont violé ou méconnu ses lois.

« Il y a dans la place publique d'Athènes plusieurs monuments peu remarqués en général, et parmi eux, l'autel de la Pitié, divinité la plus utile de toutes dans les diverses vicissitudes de la vie, et que les Athéniens seuls honorent d'un culte particulier. Ils se sont distingués, en effet, non seulement par leur humanité, mais encore par leur piété envers les dieux, car ils ont élevé des autels à la Pudeur, à la Renommée, à la Valeur, et leur exemple prouve évidemment que ceux qui se signalent par leur piété, sont récompensés par une prospérité constante (2). »

On a dit, à l'éloge d'Athènes, que, seule dans l'antiquité, elle avait élevé un autel à la Pitié. C'était de toutes les divinités celle dont l'empire était le moins reconnu, car il rencontrait deux obstacles : le préjugé et la passion. Athènes s'honora par ce culte. Elle se fut bien plus honorée si, ne se contentant pas d'offrir à la déesse de l'encens et des victimes, elle avait toujours suivi ses inspirations.

Le temple de Thésée est voisin du gymnase. On y a peint le combat des Athéniens contre les Amazones, et la bataille des Centaures contre les Lapithes. Le tableau peint sur le troisième mur du temple était en partie détruit du temps de Pausanias. Il représentait l'histoire de Thésée en Crète.

(1) Plutarque, *César*, 29.

(2) *Attique*, XVII.

3. « Le temple des Dioscures est ancien ; on les a représentés debout, et leurs enfants sont à cheval auprès d'eux. Polygnote a peint leur mariage avec les filles de Leucippos, et Micon les héros qui suivirent Jason en Colchide. Athènes ne voulait rester étrangère à aucune des gloires de la Grèce.

L'enceinte consacrée à Aglaure, chère à Athéna, est au-dessus du temple des Dioscures.

Près de cette enceinte, est le Prytanée, où sont écrites les lois de Solon ; on y voit les statues de la Paix, d'Hestia, et de quelques hommes célèbres, parmi lesquels sont Autolycos le pancratiaste, Miltiade, et Thémistocle. Mais on a enlevé les inscriptions de leurs statues, pour y substituer les noms d'un Romain et d'un Thrace (1). »

Le fait que Pausanias signale avec indifférence se produisit fréquemment dès que Rome fut maîtresse de la Grèce. Les Romains ne se donnaient pas la peine, quand ils voulaient honorer un de leurs amis, de commander aux artistes grecs, toujours nombreux, de nouvelles statues. Ils se servaient de celles que l'art avait multipliées sous des inspirations diverses. Ils ornaient ainsi les places, les édifices publics, leurs maisons et leurs villas. Ils les appropriaient à leur temps, aux nouvelles illustrations, aux témoignages de leur reconnaissance pour les dépositaires du pouvoir, à tous leurs désirs d'adulation, en adaptant des têtes de convention à ces corps mutilés, ou en changeant les inscriptions. Combien de fois ce procédé regrettable ne s'est-il pas reproduit depuis le XVI[e] siècle, pour une satis-

(1) *Attique*, XVIII.

faction archéologique, et avec le désir de ne pas laisser sans nom des œuvres antiques!

Heureusement l'histoire est plus durable que le bronze ou le marbre. Elle a consacré le souvenir de certains hommes et enseveli celui des autres dans un oubli mérité. La flatterie dure moins que la justice. Il est vrai que son œuvre détruite pour un siècle se refait invariablement au siècle suivant, et que l'homme ne se décourage pas plus d'outrager la vérité que la vertu.

Il faut remarquer dans un même temple, le rapprochement d'un pancratiaste et des deux héros qui ont rendu à leur patrie de si éclatants services et dont le nom est immortel. Ce qui l'explique, c'est l'importance attachée par les Athéniens, comme par toutes les autres cités de la Grèce, aux exercices du corps.

Au bas de la ville est une place où Thésée et Pirithous se concertèrent pour leur expédition contre Lacédémone et les Thesprotes. Ilithye a un temple non loin de là. Cette fille de Héré, dont les fonctions sont si délicates et la protection si utile aux nouveau-nés, était l'objet d'un culte spécial. « Les Athéniens sont les seuls chez qui les statues d'Ilithye, faites en bois, sont couvertes jusqu'aux pieds (1). » La forme, les emblèmes, les attributs et les vêtements des dieux et des déesses étaient déterminés par une tradition à laquelle on devait se soumettre sous peine d'impiété. Mais chaque cité tenait à montrer son indépendance par quelque infraction à la loi générale. Le dieu qu'elle traitait

(1) *Attique*, XVIII.

autrement que les autres, sans manquer pourtant à rien d'essentiel, lui paraissait plus étroitement uni à sa fortune.

Le temple de Zeus-Olympien s'élevait en dehors de l'Acropole. Commencé sous les Pisistratides, il était inachevé lorsque Xerxès détruisit Athènes. Il avait des proportions colossales. Le dieu supérieur à tous les autres, celui que les poètes appellent leur père et qu'ils proclament le roi des hommes, celui en qui revit moins imparfaite la nature incommunicable du Dieu unique et véritable, devait se distinguer par la vaste proportion de ses temples et les dimensions colossales de ses statues.

Dévasté par les Perses, il fut restauré, mais lentement, et la puissance d'Athènes était tombée avant que l'édifice fut achevé. Il était réservé à Rome de mettre la dernière main à cette œuvre que l'on avait voulu rendre digne de la majesté du roi de l'Olympe.

Hadrien qui a jeté dans l'empire romain une multitude de monuments dont la grâce et la grandeur semblent le produit du génie combiné d'Athènes et de Rome, avait élevé la nef du temple qu'ornait une statue d'or et d'ivoire, travaillée malgré ses proportions avec un soin et un art infinis.

La reconnaissance, toujours prompte sous l'Empire, lui érigea dans le même lieu quatre statues. C'était associer sa gloire à celle du maître de l'Olympe.

L'enceinte du temple avait quatre stades de tour (1). Les proportions primitives furent fidèlement respectées et le plan ne subit pas de modifications.

(1) Le stade olympique étant de 184 m., 955, la circonférence du temple atteignait 739 m., 82.

Le génie artistique de la Grèce avait survécu à son indépendance et inspirait du respect à ses maîtres.

Tite-Live regarde ce temple comme unique (1). Il avait 106^{m}20 de long, et 51^{m}30 de large. Dans la longueur régnaient vingt colonnes sur trois rangs; dans la largeur, dix.

Cette enceinte renferme encore un Zeus en bronze, le temple de Chronos et de Théa, et celui de la Terre-Olympienne. « Le sol offre une ouverture d'environ une coudée, par laquelle on dit que les eaux s'écoulèrent après le déluge de Deucalion (2). »

On y trouve aussi une statue de l'orateur Isocrate, et un trépied en bronze supporté par des Perses, en marbre de Phrygie.

Dans le voisinage est une statue d'Apollon-Pythien. On y trouve aussi les Jardins, un temple d'Aphrodite et sa statue, de forme carrée, comme les Hermès.

L'Aphrodite du jardin d'Alcamène est un des ouvrages que l'on admire le plus à Athènes. Le temple d'Hercule appelé le Cynosarge (3), et situé dans le voisinage, renfermait les autels d'Hercule, d'Hébé, d'Alcmène, et d'Iolaos.

4 Le Lycée qui tire son nom de Lycos, fils d'Apollon, est consacré à Apollon-Lycien, ainsi appelé peut-être aussi parce qu'il a délivré la terre

(1) XLI, 20.

(2) Pausanias, *Attique*, XVIII.

(3) C'est probablement à ce temple plutôt qu'au gymnase que le nom est venu de l'enlèvement, pendant le sacrifice, d'une partie de la victime par un chien : κυνὸς αρνῆς. Anacréon dit (fragment 46) : « Je t'admets au gymnase des citoyens et des étrangers. » C'était le Cynosarge.

des loups qui la ravageaient. Le Louvre possède un Apollon-Lycien, le bras plié sur la tête et un serpent à ses pieds. C'est l'original signalé par Pausanias, ou une belle copie.

Derrière le Lycée est le tombeau de Nisos, roi de Mégare. « Les Trépieds sont une rue qui vient du Prytanée ; on lui donne ce nom, à cause de quelques petits temples, sur lesquels sont des trépieds de bronze, qui soutiennent des statues d'un très grand prix. On y voit le satyre que Praxitèle regardait comme un de ses meilleurs ouvrages (1). »

Il y a dans le temple voisin, un satyre enfant, présentant une coupe à Dionysos. La même enceinte renferme un second temple avec une statue du même dieu. Les peintures montrent Dionysos ramenant Héphaïstos dans l'Olympe, Penthée et Lycurgue, Ariane endormie, Thésée s'éloignant, et Dionysos enlevant Ariane.

Pausanias indique entre ce temple et le théâtre de Dionysos, un édifice portant le nom d'Odéon. C'est celui qui fut construit sur le modèle du pavillon sous lequel Xerxès attendait au bord de la mer le triomphe de sa flotte. Périclès en donna lui-même le dessin.

« L'Odéon est, dans son intérieur, entouré de plusieurs rangs de sièges et de colonnes, dit Plutarque (2); et le comble, incliné dans tout son contour, va peu à peu en se retrécissant, et se termine en pointe. »

Il semble à sa place dans le voisinage du lieu où

(1) *Attique,* XX.
(2) *Périclès,* XXII.

était de temps immémorial le théâtre de bois, et où s'éleva avec une magnificence digne du siècle de Périclès, quoiqu'il lui soit postérieur, le théâtre de Dionysos, destiné à la représentation des tragédies et des comédies.

Ce théâtre, objet d'études intéressantes faites de nos jours sur ses ruines découvertes, et de restitutions si complètes que l'imagination n'a aucun effort à faire pour le voir tel qu'il était au moment de la représentation de chefs-d'œuvre immortels, est à peine indiqué par Pausanias, dont la curiosité n'a rien d'artistique. « On y voit, dit-il, des portraits de poètes tragiques et comiques, très obscurs pour la plupart. Ménandre est, en effet, le seul de ces derniers qui ait eu de la célébrité, et parmi les tragiques représentés, Sophocle et Euripide sont les plus connus (1). »

Le théâtre servait aux assemblées politiques du peuple à l'époque macédonienne. Les représentations n'avaient pourtant pas cessé.

Au sommet du théâtre et dans les rochers, au-dessous de la citadelle, on voit une grotte, que surmonte un trépied où sont représentés Apollon et Artémis perçant de leurs flèches les enfants de Niobé.

Ce trépied était peut-être la reproduction de la série de statues que l'on appelle Niobé, ses enfants et le pédagogue. « Elles furent découvertes toutes ensemble en 1583 à Rome, près de la porte Saint-Paul. Les Médicis qui en firent l'acquisition, les transportèrent à Florence.

(1) Pausanias, *Attique*, XXI.

» Le groupe de Florence se compose de seize statues, y compris la mère et le pédagogue. Mais il y en a deux qui, certainement, n'appartiennent point à ce groupe, il faut donc le réduire, comme veut Homère, à douze statues d'enfants.

» Si l'on s'en référait à un passage de Pline qui peut leur être appliqué, ainsi qu'à une ancienne épigramme grecque, le groupe de Niobé serait l'œuvre de Praxitèle; d'autres antiquaires l'attribuent à Scopas. Il est certain que la statue de Niobé, celle de la jeune fille placée à sa gauche, celle du jeune garçon mourant, et les deux qu'on a mises aux deux côtés du pédagogue sont des ouvrages que leur beauté sublime rend dignes des plus grands noms de la statuaire antique (1). »

En allant du théâtre à la citadelle, probablement par l'escalier de marbre que M. Beulé a découvert, on trouve le tombeau de Talos. Le temple d'Héphaistos « mérite d'être vu à cause des statues du dieu, de ses enfants, et des peintures dont il est orné (2). »

On y voit une cuirasse Sarmate, objet de curiosité ou trophée.

En montant vers la citadelle, après le temple d'Asclépios, on trouve celui de Thémis, que précède le tombeau, ou monceau de terre élevé à Hippolyte.

« Thésée, après avoir réuni les habitants des bourgs disséminés dans l'Attique, établit à Athènes le culte d'Aphrodite-Paudémos (3) et celui de

(1) Louis Viardot, *Les Merveilles de la sculpture,* p. 119.

(2) *Attique,* XXI.

(3) La populaire.

Peitho.... (1). On trouve ensuite le temple de la Terre-Courotrophos (2) et celui de Déméter-Chloé (3). La citadelle n'a qu'une entrée, tous les autres côtés étant très escarpés ou fortifiés de murs. Les Propylées ont leur faîte en marbre blanc; c'est l'ouvrage le plus admirable qu'on ait fait jusqu'à présent, tant pour le volume des pierres, que pour la beauté de l'exécution.... Le temple de la Victoire-Aptéros (4) est à droite des Propylées (5). »

Pour comprendre combien on peut être trompé par un guide exact mais à qui manque le sentiment artistique, il faut comparer ces froides indications de monuments inimitables, à la description vivante que de savantes recherches et la vive pénétration du génie grec ont inspirée à M. Beulé (6). Qui reconnaîtrait des chefs-d'œuvre incomparables dans les quelques détails donnés par Pausanias sur le théâtre, les Propylées, le Parthénon, et le temple de Thésée? Et qui ne sent, sous le langage du critique moderne, tout ce qu'il y a d'admiration réfléchie et de sentiment délicat, dans une discussion qui relève le plus insignifiant détail?

A gauche des Propylées, est un petit édifice orné de peintures. On y remarque Diomède ravissant à Troie le Palladium, et Ulysse enlevant, à Lemnos, les flèches d'Hercule à Philoctète, Oreste tuant Ægisthe, et Pylade immolant les fils de Nauplios.

(1) La persuasion.
(2) Nourrice des enfants.
(3) La verdoyante.
(4) Sans ailes.
(5) *Attique*, XXII
(6) V. *l'Acropole d'Athènes*.

Une autre partie du tableau représente le sacrifice de Polixène sur le tombeau d'Achille. Polygnote (1) y a peint le héros à Scyros, l'épisode de Nausicaa au ve chant de l'Odyssée, Alcibiade vainqueur à Némée, et Persée portant à Polydecte la tête de Thésée.

Au-dessus de ces peintures, sont représentés un enfant portant des urnes, un lutteur de Timaénète, et le portrait de Musée.

A l'entrée de la citadelle, on trouve la statue d'Hermès-Propylaos et les Grâces, ouvrage, dit-on, de Socrate, « que la Pythie avait proclamé le plus sage des mortels. » Socrate avait sur la sculpture, la peinture et les arts utiles, des idées très élevées et très justes. Il faut lire dans Xénophon (2) les conseils qu'il donne à Parrhasios, à Cliton et à Pistias sur leurs ouvrages. Est-il étonnant qu'il ait excellé dans la pratique quand il connaissait si bien la théorie ?

On y voit la statue de Léœna, victime de sa liaison avec Aristogiton, le meurtrier d'Hipparque. Les Athéniens honoraient la fermeté dont elle fit preuve dans les plus atroces tortures. Pour ne pas trahir, même involontairement les complices de la conjuration qui délivrait Athènes, elle s'était coupé la langue. Soit à cause de sa condition, soit pour rappeler ce fait, on la représentait habituellement sous la forme d'une lionne sans langue.

« La statue d'Aphrodite qu'on voit auprès, est,

(1) Il était de Thasos et vivait vers 396 avant J.-C. Ses peintures sont remarquables par la correction exquise du dessin. Athènes n'en eut pas le monopole.

(2) *Mémoires de Socrate,* III, ch. X.

dit-on, une offrande de Callias et l'œuvre de Calamis. Non loin de là est la statue en bronze de Diitréphés percé de flèches (1). »

Pausanias néglige des statues peu remarquables, et cite Hygiée (2) qu'on dit fille d'Asclépios, Athéna surnommée Hygiée, et une pierre assez peu élevée pour qu'un homme de petite taille puisse s'asseoir dessus.

On voit dans la citadelle un enfant en bronze, tenant un vase d'eau lustrale, œuvre de Lycios, fils de Myron ; Persée coupant la tête de Méduse, par Myron ; le temple d'Artémis-Brauronia, dont la statue est de Praxitèle ; le cheval de Troie, en bronze, et de nombreuses statues d'hommes célèbres.

On y remarque encore Athéna frappant le satyre Marsyas ; un groupe représentant le combat de Thésée et du Minotaure ; Phryxos, fils d'Athamas, sacrifiant un bélier ; Hercule étouffant deux serpents ; Athéna sortant armée de la tête de Zeus, et un taureau offert par l'Aréopage.

« Ceux qui tiennent moins à l'antiquité des statues qu'à leur beauté, peuvent remarquer un homme qui a un casque sur la tête et dont les ongles sont d'argent. Cléœtos en est l'auteur (3). » Il est singulier que cette statue qui paraît avoir arrêté l'attention de Pausanias soit désignée d'une manière aussi vague.

Les anciens exigeaient que les œuvres de l'art répondissent à une intention religieuse, tradition-

(1) *Attique*, XXIII.
(2) La santé.
(3) *Attique*, XXIV.

nelle ou historique. Ils laissaient peu de place à la fantaisie.

Les autres statues sont la Terre suppliant Zeus de lui envoyer de la pluie; Timothée fils de Conon; Conon, Progné, et Itys, son fils, œuvre d'Alcamène; Athéna et Poseidon faisant sortir du sol, l'une un olivier, l'autre une vague de la mer; la statue de Zeus par Léocharès, et celle de Zeus-Polieos.

5. « Vous arrivez ensuite au temple appelé le Parthénon. L'histoire de la naissance d'Athéna occupe tout le fronton antérieur, et le fronton opposé représente sa dispute avec Poseidon, au sujet de l'Attique. »

Cela suffit à l'enthousiasme de Pausanias, et cette brève indication est l'hommage rendu à une des œuvres les plus admirables de l'art. Phidias s'était fait l'interprête de la tradition pour ces deux grandes compositions qui flattaient également l'orgueil athénien. Avant lui, Pindare (1) avait peint « Athéna s'élançant du front de Zeus et poussant un immense cri de joie dont le ciel et la terre sont épouvantés (2). » Homère lui avait fourni le modèle de son Zeus, ou plutôt, il le lui avait montré lui-même, comme le dit une épigramme de l'anthologie : « Oui, Phidias avait vu Zeus, et nous le voyons, grâce à lui. »

La statue de la déesse est en ivoire et en or; sur le milieu de son casque est un sphinx... et des griffons sont sculptés sur les deux côtés.... Athéna est debout avec une tunique qui lui descend jusqu'aux

(1) Pindare, né en 520, mourut vers 456.

(2) *Olympiques*, VII, 36.

pieds. Sur sa poitrine est une tête de Méduse, en ivoire. Elle tient d'une main une Victoire qui a quatre coudées environ de haut; et de l'autre une pique. Son bouclier est posé à ses pieds, et près de la pique est un serpent qui représente Erichthonius. La naissance de Pandore est sculptée sur le piédestal de la statue (1).

Avant Pausanias, Pline avait aussi décrit l'Athéna du Parthénon, à laquelle il donne vingt-six coudées de haut.

Sur la face convexe du bouclier de la déesse, Phidias a gravé le combat des Amazones; sur la partie concave, la bataille des dieux et des géants; sous les semelles, celle des Lapithes et des Centaures; tant avec lui, l'art se logeait dans les plus petits espaces. Il a nommé naissance de Pandore ce qu'il a gravé sur la base. Là sont vingt dieux naissants. La Victoire surtout est admirable. Les connaisseurs admirent aussi le serpent, et, sous la lance même, le sphinx d'airain (2). »

A l'entrée du temple était la statue d'Iphicrate, qui se signala par un grand nombre d'actions éclatantes. Au delà est la statue d'Apollon Parnopios, qui passe pour l'ouvrage de Phidias.

On voit encore dans la citadelle les statues de Périclès, de son père Xanthippos, d'Anacréon de Téos, d'Io, et de Callisto.

(1) *Attique,* XXIV.

(2) C'est d'après ces indications que M. le duc de Luynes a fait exécuter une statue reproduisant, dans des proportions réduites, celle de Phidias. L'artiste, M. Simard, s'est inspiré de l'art antique, et son œuvre permet de juger de l'effet que devait produire la statue chryséléphantine du Parthénon.

Vers le mur du sud, des figures représentent la guerre des dieux et des géants; le combat des Athéniens et des Amazones ; la victoire de Marathon, et la défaite des Gaulois en Mysie. Ces figures de deux coudées de haut sont une offrande d'Attale. Le roi de Pergame, ami des lettres, devait cet hommage à la gloire d'Athènes (241-198).

Olympiodore, qui délivra Athènes du joug macédonien, avait une statue à l'Acropole, un monument dans le Prytanée, et un tableau à Éleusis.

Auprès est une Artémis en bronze, nommée Leucophryné (1).

« On donne le nom d'Erechthéion à un édifice, devant l'entrée duquel est l'autel de Zeus-Hypathos (2). On n'y sacrifie rien qui ait eu vie ; on y offre seulement des gâteaux mais sans vin. A l'entrée sont trois autels, le premier dédié à Poseidon, le second au héros Botès, le troisième à Héphaistos.... Cet édifice est double, et on y trouve un puits d'eau de mer.... Lorsque le vent du sud souffle, on y entend un bruit pareil à celui des flots. Le rocher porte l'empreinte d'un trident (3). »

La ville et le pays sont consacrés à Athéna. Chaque dème à son dieu protecteur, mais Athéna est honorée partout. Sa statue, qui depuis les temps les plus reculés ornait la citadelle, était tombée du Ciel. La lampe qui lui est consacrée est l'œuvre de Callimaque. La mèche, de lin Carpasien, brûle sans se consumer, et la fumée est dévorée par un pal-

(1) Aux blancs sourcils, λευκός ὀφρύς.

(2) Le plus élevé.

(3) *Attique,* XXVI.

mier en bronze, qui s'élève jusqu'au plafond (1).

Le temple d'Athéna-Poliade renferme un Mercure en bois, une chaise pliante, ouvrage de Dédale, et des dépouilles des Mèdes.

« Quant à l'olivier, les Athéniens savent seulement que c'est celui dont la déesse se servit pour prouver que le pays lui appartenait. Il fut brûlé, ajoutent-ils, lorsque les Mèdes mirent le feu à la ville, et il repoussa dans la nuit, à deux coudées environ de hauteur (2). »

Ne serait-ce pas à ce temple qu'appartenait l'Athéna au collier, en armure, que possède le Louvre et que l'on croit une copie en marbre de l'Athéna en bronze de Phidias? On l'appelait *la Belle*, parce que l'artiste l'avait ornée du collier de perles réservé par la tradition pour Aphrodite. Pline en parle avec admiration (3), et Lucien vante « le contour du visage, la douceur des joues, et la beauté du nez. »

Le temple de Pandrose, fille de Cécrops, est contigu à celui d'Athéna.

Près du temple d'Athéna est une statue de vieille femme assez bien faite, d'une coudée de haut et représentant, dit-on, Lysimaché prêtresse de la déesse. On y voit aussi deux hommes en bronze, luttant entre eux ; la statue de Tolmidès, qui, après de grands exploits, fut tué, et celle de son devin.

La citadelle renfermait quelques anciennes statues d'Athéna, qui furent la proie des flammes lorsque les Mèdes s'emparèrent de la ville. On y remarque

(1) Pausanias, *Attique*, XXVI.

(2) *Attique*, XXVII.

(3) *Histoire naturelle*, 34, 19, 5.

aussi une chasse au sanglier ; le combat d'Hercule et de Cycnos; Thésée retrouvant l'épée que son père Egée avait cachée sous une pierre pour le faire reconnaître (1), et immolant le taureau qui inspirait tant de terreur et faisait tant de mal aux villes de Marathon, de Zénoé, de Probolinthe et de Trychorite (2).

« Je ne saurais dire au juste pourquoi on a érigé dans la citadelle une statue en bronze à Cylon, quoiqu'il eut cherché à devenir le tyran de sa patrie. C'est, je l'imagine, parce qu'il était très bel homme, qu'il avait quelque célébrité, ayant remporté aux jeux olympiques le prix de la course du double stade, et qu'il avait épousé la fille de Théogénès, tyran de Mégare (3). »

De ces diverses suppositions de Pausanias, une seule est conforme à l'esprit des Athéniens. La victoire aux jeux olympiques justifie l'érection d'une statue à Cylon, et la cruauté criminelle avec laquelle furent traités ses partisans vaincus explique la conservation de ce monument. L'hommage rendu à la beauté ne pouvait prévaloir contre l'horreur inspirée par toute tentative contre la liberté.

D'ailleurs, si « celui là est beau, selon Platon, chez qui la perfection de l'âme répond à la perfection du corps, » les Athéniens qui avaient le sentiment de cette vérité, ne l'auraient pas violée en faveur d'un citoyen dont la mémoire était maudite.

(1) Ce bas relief ou une belle copie se trouve aujourd'hui dans la villa Albani.

(2) Voir Plutarque, *Thésée*, XIII.

(3) *Attique*, XXVIII.

L'Acropole renferme encore deux offrandes, dîme du butin. « La première est une Athéna en bronze érigée avec les dépouilles de Marathon, ouvrage de Phidias. Mys est, dit-on, l'auteur du combat des Centaures et des Lapithes, et des autres sujets représentés. Il aurait gravé ce bouclier et ses autres ouvrages d'après les dessins de Parrhasios, fils d'Evénor (1). La pointe de la pique d'Athéna et l'aigrette de son casque se voyaient du promontoire Sunion. C'était l'Athéna-Promachos, objet de si nombreuses reproductions (2).

La seconde offrande est un char en bronze, dîme du butin fait sur les Béotiens et sur les Chalcidiens de l'Eubée.

On y remarque deux autres offrandes : une statue de Périclès, et une Athéna, le plus admirable ouvrage de Phidias (3). Offerte par les habitants de Lemnos, elle porte le nom de Lemnienne.

Les murs de la citadelle, excepté la partie que Cimon a fait construire, ont été élevés par les Pélasges qui habitaient jadis au-dessous de l'Acropole (4).

C'est en prenant Pausanias pour guide, et en se servant de toutes les indications fournies par l'état

(1) Rival de Zeuxis, il vivait vers 420.

(2) Vatican. Musée, P. C. 96, Musée Chiar, 448. Musée Capit, salle *des Hercules*, 13, salle *du Satyre*, 16.

(3) Il semble que Phidias ait tenu particulièrement à la reproduction d'Athéna, comme Raphael a été le peintre de la Vierge. « Phidias, dit M. Ampère (*Histoire romaine à Rome*, III, p. 236), avait reproduit sept ou huit fois, et sous différents aspects, le type de Pallas-Athéné, de la déesse chaste, guerrière et civilisatrice, expression de ce que la pensée religieuse des Grecs a connu de plus intelligent et de plus pur. »

(4) *Attique*, XXVIII.

actuel du sol, que M. Beulé a pu reconstituer l'Acropole. Grâce à lui nous connaissons le plan de cette partie importante d'Athènes. Nous voyons la position et nous apprécions la beauté parfaite de ces monuments dont les hommes et le temps n'ont pu faire disparaître les ruines, et nous avons l'explication d'une admiration que les siècles n'ont pas épuisée (1). La précision du géographe grec a guidé la restauration créatrice du critique et de l'artiste.

6. En descendant des Propylées on trouve avant la ville basse une fontaine près de laquelle s'ouvre une grotte consacrée à Apollon.

Pan a un temple au même endroit.

L'Aréopage est aussi au-dessous de l'Acropole. Il sert aux réunions du tribunal le plus vénéré d'Athènes.

Près de là est le temple des déesses terribles ou vénérables, auxquelles Hésiode donne le nom de Erynnies. Les divinités infernales, Hadès, Hermès et la Terre y ont leurs statues. Le tombeau d'Œdipe est dans son enceinte à peu de distance du bois sacré, où le poète, conformément à la tradition, le fait disparaitre (2).

Thèbes avait disputé à Athènes le tombeau d'Œdipe. Sophocle se prononce pour une tradition plus favorable aux prétentions de sa patrie. C'est à Colone qu'il le fait mourir, et son tombeau est pour Athènes un bienfait, gage sacré de la domination future. Il est bien permis de rompre la mono-

(1) Voir *l'Acropole d'Athènes,* par M. Beulé.

(2) Voir *Œdipe à Colone,* de Sophocle.

tonie de ce rapide voyage en s'arrêtant sur « des scènes que la poésie de Sophocle nous rend présentes, scènes admirables, véritablement pleines de pathétique, de majesté, de religieuse horreur (1). » Elles permettront de comprendre le génie du poète et le goût du peuple qui tremblait et pleurait devant cette catastrophe.

« Un tonnerre souterrain se fit entendre, et à ce bruit qui les glaçait d'effroi, les deux jeunes filles tombèrent aux genoux de leur père, ne cessant de pleurer, de gémir, de frapper leur poitrine. Et lui, cependant, les avait entourées de ses bras et leur disait : « Mes enfants! C'en est donc fait? dès aujourd'hui vous n'avez plus de père ; il ne vous reste plus rien de lui. Vous voilà quittes du soin de pourvoir à ma nourriture, soin pénible, je le sais bien, mes enfants ; mais quelque chose en allégeait l'ennui, c'est que personne jamais ne vous aima autant que celui qui va vous quitter et sans qui vous achèverez heureusement, je l'espère, le reste de votre vie. » Longtemps ils se tinrent embrassés, pleurant, sanglotant ensemble ; à la fin, leur douleur se fatigua, leurs plaintes cessèrent, et ce ne fut qu'un grand silence. Tout à coup éclate je ne sais quelle voix dont le son terrible nous fait à tous dresser les cheveux. Cette voix divine appelait Œdipe sans relâche. Œdipe! Œdipe! criait-elle, pourquoi ces délais? Tu te fais bien attendre. Ainsi, pressé par le dieu, Œdipe prie notre roi Thésée de s'approcher, et puis lui dit : « Cher prince, donne-moi ta main en signe de l'inviolable foi que tu garderas à mes filles ;

(1) Patin, *Tragiques grecs*, II. *Œdipe à Colone*, p. 137.

les vôtres aussi, mes enfants ! Engage-toi, prince, à ne les jamais abandonner volontairement, à faire toujours pour elles dans ta bienveillance ce que tu jugeras utile. » Il le jura, mais sans faiblesse, en hôte généreux. Œdipe alors pressant de nouveau ses filles entre ses bras tremblants : « O mes filles, leur dit-il, c'est maintenant que, cédant à la nécessité, il vous faut avec courage vous éloigner de ce lieu, sans demander à voir, à entendre ce qui vous est interdit. Allez donc, et au plus vite. Le roi seul, Thésée, doit être témoin de ce qui va se passer. » Nous avons tous compris ces paroles, et fondant en larmes, gémissant comme les jeunes filles, nous nous sommes retirés avec elles. A quelques pas de là, et au bout de quelques moments, nous nous sommes retournés, et nous n'avons plus vu Œdipe, mais seulement Thésée, les mains devant les yeux comme pour s'épargner la vue d'un spectacle effrayant ; nous l'avons vu bientôt après qui, se prosternant, adorait la Terre et l'Olympe, séjour des dieux. Comment a fini Œdipe? Nul mortel ne le peut dire que Thésée. Les traits enflammés de la foudre ne l'ont point frappé, les flots d'une tempête ne l'ont point englouti. Quelque dieu secourable est venu l'emmener, sans doute, ou bien la terre s'est elle-même entr'ouverte pour le faire descendre au séjour des morts (1). »

On trouve ensuite réunis les divers tribunaux : le Parabyste, le Trigone, l'Héliée, l'Epipalladion, le Delphinion.

On montre près de l'Aréopage le vaisseau qui

(1) *Œdipe à Colone,* vers 1607 à 1662.

sert à la pompe des Panathénées. « Il peut s'en trouver de plus grands, mais je n'en connais, dit Pausanias, de plus considérable que le vaisseau sacré de Délos, qui a neuf rangs de rames depuis le tillac (1). »

L'Académie, domaine d'un simple particulier, était auprès de la ville, à six stades du faubourg du Céramique. Elle devint un gymnase,

Et c'est dans ses jardins que Platon enseigna.

En y descendant, on trouve une enceinte consacrée à Artémis et des statues en bois d'Aristé et de Callisté (2), ainsi qu'un petit temple où, tous les ans, à certains jours, on porte la statue de Dionysos-Eleuthéros (3).

Parmi les tombeaux on compte ceux de Périclès, de Chabrias, de Phormion, et des Athéniens tués dans les combats sur terre et sur mer, excepté ceux qui périrent à Marathon, et qui furent enterrés sur le lieu même. Un cippe, sur chaque tombe, porte le nom du mort et celui du bourg où il est né.

Devant le tombeau de ceux qui périrent en Thrace, on a sculpté deux cavaliers aux prises.

On remarque aussi les tombeaux des cavaliers Thessaliens, des archers Crétois, de quelques Athéniens, des Cléoniens, de Clisthénès et de plusieurs généraux « à qui la fortune ne fut pas aussi favorable que le méritait leur valeur (4). »

Cet hommage aux vaincus est digne d'Athènes.

(1) *Attique,* XXIX.
(2) La très bonne et la très belle.
(3) Libre.
(4) *Attique,* XXIX.

Elle ne récompensait pas le succès, mais l'accomplissement du devoir. Pourquoi n'a-t-elle pas toujours été aussi bien inspirée ?

Dans les inscriptions consacrées à ceux qui ont péri loin de la Grèce, le nom de Nicias, qui commandait en Sicile (412), a été omis. Au lieu de combattre jusqu'au bout, il s'était rendu, ce que le peuple considéra comme une lâcheté. Il est probable qu'il voulait punir aussi la conduite générale de cette guerre désastreuse. Il sut gré à Démosthène de n'avoir pas désespéré et de s'être soustrait à la capitulation (1).

Chaque guerre est rappelée par le tombeau de ceux qui y ont perdu la vie, car c'est un devoir pour les généraux de recueillir les corps. Ces tombeaux sont sur le bord des chemins, afin que les Athéniens aient toujours sous les yeux des souvenirs de courage et de dévouement.

Parmi les tombeaux des citoyens, on distingue ceux de Zénon, de Chrysippe de Soles, de Nicias, fils de Nicomède, habile peintre d'animaux, d'Harmodius, et d'Aristogiton, de l'orateur Ephialtès, qui contribua à la subversion des lois de l'Aréopage au profit de la démocratie, de l'orateur Lycurgue, qui amassa dans le trésor public six mille cinq cents talents de plus que Périclès, porta à quatre cents le nombre des trirèmes, acheva le théâtre, fit exécuter de nombreux ouvrages d'or et d'argent, et assura au milieu des circonstances les plus difficiles la prospérité intérieure.

L'Académie est précédée de deux autels, l'un à Eros, l'autre à Antéros (2). A l'intérieur s'élève un

(1) *Attique*, XXIX.
(2) L'Amour et le contre Amour.

autel à Prométhée, d'où l'on part pour une course dans laquelle on doit conserver son flambeau allumé. Les Muses, Hermès, Athéna, Hercule y ont aussi des autels.

On voit ensuite un olivier, le second qui ait paru en Attique, et les tombeaux de Platon et de Timon le misanthrope.

L'autel de Poseidon-Hippius, d'Athéna-Hippia, le monument héroïque de Pirithous et de Thésée, ceux d'Œdipe et d'Adraste complètent ce qu'offre de remarquable la ville d'Athènes.

Ces renseignements fournis par l'exact et froid Pausanias suffisent pour faire connaître le lieu où se sont accomplis tant d'événements dont l'histoire a conservé le souvenir.

Il ne dit rien de ses rues, de leur longueur, de leur largeur. Si elles n'avaient été formées que par les maisons des habitants elles auraient été certainement étroites et tortueuses. Mais elles renfermaient des autels, des statues, des temples, des monuments publics.

Elles avaient donc des dimensions propres à permettre d'apprécier la beauté des édifices. Les temples étaient toujours précédés d'un espace libre sur lequel se plaçait le peuple pour assister aux sacrifices.

Homère appelle Athènes la ville aux larges rues (1). Le nom de la rue des Trépieds est célèbre. On connait peu d'autres noms.

Elle avait douze portes :

Celle du Céramique, citée par Xénophon (2) et par Plutarque (3).

(1) Εὐρυάγυια, *Odyssée*, IV, 31.
(2) *Helléniques*, II. (3) *Périclès et Sylla.*

Celle du Pirée, qui s'ouvrait dans la direction du port (1).

Celle d'Hippades.

Celle des Hériées ou des tombeaux, conduisant à ces allées qui rappelaient des souvenirs précieux et des gloires immortelles.

La porte sacrée, par laquelle passaient les processions qui allaient à Eleusis honorer la déesse protectrice des moissons.

Celle d'Egée, roi d'Athènes, qui tirait son nom du palais où ce père malheureux avait attendu le retour de son fils, et qu'il quitta désespéré pour se jeter dans les flots.

Celle de Diocharès.

Celle d'Achamanie, qui conduisait au dème de ce nom.

Celle de Diomées, dans la direction de ce dème.

Celle de Thrace, s'ouvrant vers le nord.

Celle d'Itone, rappelant par une colonne les combats livrés aux Amazones par les Athéniens.

Enfin la porte Scées, ainsi appelée peut-être en souvenir de celle d'où les vieillards Troyens suivaient dans la plaine, les combats où se décidait le sort de la patrie.

On peut résumer ainsi ce que visite et note avec plus d'exactitude que d'enthousiasme le géographe de Césarée : Les murs, les tours, les portes, les temples, les statues, les autels, les tombeaux, les places publiques où se réunissait le peuple et où l'on vendait des esclaves, à des heures et à des jours déterminés pour chaque objet, du pain, du poisson,

(1) Plutarque, *Thésée.*

ce qui servait à la parure des femmes, le vin et l'huile ; des salles publiques, des aqueducs, des gymnases, des portiques où se réunissaient les éphèbes, où ils déposaient leurs vêtements, se frottaient d'huile, se couvraient de poussière, et se livraient à l'exercice du pentathle et de tout ce qui pouvait développer les forces ; des péristyles, des galeries découvertes pour là lutte, des bains, le stade, trois gymnases, le lycée, l'académie, le cynosarge, les théâtres dédiés à Dionysos et à Aphrodite (1).

III

Les vicissitudes d'Athènes.

1. Ce voyage rapide à travers l'Athènes du IIe siècle permet de comprendre l'état religieux, moral, politique, intellectuel du peuple qui l'avait habitée depuis les temps les plus reculés. Les besoins et les préoccupations se révèlent en effet par le caractère et la destination des édifices.

Quoiqu'ils appartiennent à diverses époques, depuis 479 avant Jésus-Christ jusqu'en 174 après, ces monuments paraissent le produit des mêmes croyances, des mêmes sentiments, et des mêmes procédés artistiques.

L'influence du grand siècle était si puissante, qu'elle s'était imposée aux époques suivantes, et

(1) Lactance, *Institutions divines*, l. VI.

malgré son abaissement politique et sa soumission à une puissance étrangère, Athènes ne perdit ni l'indépendance de sa pensée, ni l'originalité de ses œuvres.

A quelque époque que s'arrête l'attention, il est impossible de ne pas se rappeler ces réflexions de Plutarque : « Ces édifices étaient d'une beauté et d'une élégance inimitables. Tous les artistes s'étaient efforcés à l'envi de surpasser la magnificence du dessin, par la perfection du travail. Mais ce qui surprenait davantage, c'était la promptitude avec laquelle ils avaient été construits ; il n'y en avait pas un seul qui ne semblât avoir exigé plusieurs âges et plusieurs successions d'hommes, pour être conduit à sa fin; et cependant ils furent tous achevés pendant le court espace de l'administration d'un homme (1). »

Ce qu'avait fait le siècle de Périclès, les autres aspirèrent à l'honneur de le continuer.

Des temples consacrés aux dieux s'élevèrent dans tous les quartiers. Un même dieu eut plusieurs sanctuaires sous des noms différents. A l'exception d'Héré, qui est peut-être honorée sous le nom d'Ilithye, toutes les autres divinités de l'Olympe, celles de la mer, celles de la terre, celles des enfers, sont l'objet d'un culte public. Athènes ne se trouvait jamais suffisamment protégée par ces puissances de qui dépendent le bonheur, la prospérité, et la durée des villes.

Les statues des dieux, des demi-dieux, des héros, des hommes supérieurs dans la politique, la guerre, les lettres et les arts remplissent les abords des tem-

(1) Plutarque, *Périclès,* XX.

ples et des édifices publics, les places, les carrefours, les rues.

On les multiplie sous les inspirations de la piété et du patriotisme. Aphrodite avait deux cent quarante trois surnoms; pourquoi ne lui aurait-on pas donné des attributs différents? Athéna était la protectrice de la ville à laquelle elle avait donné son nom; pourquoi les arts n'auraient-ils pas épuisé leurs ressources à reproduire, sans jamais manquer au type consacré, celle dont la vigilante sollicitude s'étendait sur le territoire et sauvegardait chacun de ses citoyens? Tout devenait dieu pour la crainte et pour l'espérance; pourquoi les êtres moraux la pitié, la pudeur, la paix, n'auraient-ils pas reçu un corps, des attributs, un visage?

Les héros flattaient l'orgueil et donnaient d'utiles exemples; pourquoi ne les aurait-on pas représentés seuls ou dans les actions pour lesquelles ils étaient chers à tout Athénien! Des hommes avaient mis leur génie, leurs intérêts, leur corps, leur vie au service d'une patrie aimée; pourquoi n'aurait-on pas conservé leurs tombeaux, et transmis d'uné manière visible le souvenir des circonstances dans lesquelles ils s'étaient illustrés?

La mémoire de l'artiste se rattachait étroitement à celle du dieu dont il avait élevé le temple, du héros dont il avait sculpté la statue, du guerrier dont il avait conçu le monument, ou des scènes que son pinceau fidèle avait fixées sur les murs ou sur le bois.

Le soin avec lequel Pausanias indique pour les principales statues et les tableaux les plus célèbres le nom des sculpteurs et des peintres, prouve que

ces œuvres étaient appréciées, et qu'on ne les séparait pas du souvenir de leur auteur. Il faut remarquer seulement, qu'à propros du Parthénon auquel, d'ailleurs, il ne consacre que quelques lignes, Pausanias ne nomme ni Ictinos, ni Phidias. A-t-il cru inutile de répéter tout ce que, depuis plus de six siècles, la renommée disait?

Aussi, la piété, la reconnaissance, un orgueil légitime, le désir de conserver l'exemple de hautes vertus ou de grands exploits inspiraient les Athéniens, et peuplaient leur ville de tant de monuments, et surtout de si nombreuses statues, que l'on pourrait dire d'Athènes ce que Pline avait dit de Rome, héritière ou spoliatrice des villes vaincues, que l'on ne savait de quel côté était le nombre, ou des habitants ou des statues (1).

Aux dieux, aux demi-dieux, aux héros, aux citoyens illustres, les artistes avaient joint, comme décoration, des trophées, des animaux, des trépieds. L'art était partout, et l'art animait tout. Le goût épuré du public rendait les artistes vigilants et sévères pour eux-mêmes. Il n'est donc pas étonnant que les chefs-d'œuvre se soient multipliés.

Les artistes athéniens avaient à leur disposition des matériaux de premier choix. Le marbre de l'Hymette et celui du Pentélique avaient des qualités sculpturales qui les rendaient précieux. Celui de Paros n'était ni moins beau, ni moins durable. Le choix

(1) Barthélémy, compte qu'on en avait tiré plus de 70,000 du sol de Rome à la fin du xviiie siècle. Et combien venaient de la Grèce! Néron en enleva plus de 500 à Delphes. Les travaux faits de nos jours et les fouilles spéciales ont donné de très nombreux et très beaux résultats.

était fait avec tant de soin, que le temps lui-même a été impuissant à disjoindre les assises ou à écorner les plus vives arêtes.

Il est regrettable que beaucoup d'œuvres aient été composées de matériaux propres à exciter la cupidité. On pouvait dans un moment de fureur populaire, ou après la prise d'une ville, mettre le feu à un temple et renverser une statue de marbre. Il en restait toujours quelque chose.

Mais lorsque l'or, l'argent, le bronze, l'ivoire, le cèdre, les pierres précieuses entraient dans la composition d'une statue, comment résister au désir de se partager de si précieuses dépouilles? Violemment disputée et brutalement dépécée, l'œuvre disparaissait, et les matériaux devenaient la proie d'avides ravisseurs.

On a remarqué qu'il nous reste peu de statues de Zeus. On a attribué cette disette au respect inspiré par le roi des dieux ou au désespoir de le représenter après Phidias. Il est plus probable que ses statues formées en général de métaux précieux, étaient une trop puissante tentation pour qu'elles fussent conservées.

2. Si le plus grand nombre d'œuvres d'art a disparu, il est possible pourtant de retrouver sous la ville moderne, l'Athènes antique.

La capitale actuelle de la Grèce est située entre l'Ilissos et le Céphisos, au pied du mont Lycabette, presque entièrement en dehors de l'ancienne ville, dont elle n'occupe que le tiers de la superficie.

Elle a soixante-dix mille habitants.

Entièrement détruite en 480 par les Perses, Athènes se releva plus grande, plus étendue et plus riche. Elle subit sans y rien perdre au point de vue matériel, la domination romaine. Elle n'avait pas résisté, n'avait pas été prise, et n'eut pas, par conséquent, à subir les horreurs d'un pillage désordonné. Il est probable pourtant que ses places publiques et ses temples subirent les outrages que Mummius infligea à Corinthe, et que Métellus étendit à d'autres villes. La proie était trop abondante et trop belle pour ne pas tenter l'âpre avidité d'un vainqueur qui ne ménageait les vaincus que dans la mesure où la politique l'exigeait. Beaucoup d'objets d'art furent transportés en Asie. Si quelques-uns furent rendus par Alexandre ou ses successeurs, combien ont dû être détruits ou perdus! Rome garda les siens.

Lorsque Sylla se rendit en Grèce, Athènes ne suivit pas l'exemple des autres villes qui lui envoyèrent des députés. Le tyran Aristion qui pesait sur elle, provoqua une première fois le siège du Pirée, et plus tard, quand Sylla revint de Rome, celui d'Athènes (88 av. J.-C.).

La ville fut prise, abandonnée aux soldats, et inondée de sang. Plutarque qui raconte longuement ces événements (1), et montre la froide vengeance d'un sceptique s'exerçant aux excès, ne dit pas ce que la ville souffrit dans ses monuments. Il se contente de signaler la destruction des fortifications et l'incendie de l'arsenal du Pirée « bâti par l'architecte Philon, et qui était un ouvrage admirable. »

En 404, lors de la prise d'Athènes par Lysandre,

(1) *Sylla,* de XVI à XXI.

aucun des édifices n'avait souffert. Seuls les longs murs avaient été renversés parce qu'ils pouvaient servir à la défense, et qu'il fallait qu'Athènes fut entièrement à la disposition du vainqueur.

Les murs avaient été relevés en 395, lorsqu'Athènes commençait à secouer le joug lacédémonien.

Sous la domination romaine, Athènes fut le rendez-vous des voyageurs et des esprits cultivés. Les riches Romains y envoyaient leurs enfants dont ils ne croyaient pas l'éducation achevée tant qu'ils n'avaient pas vécu dans la capitale des lettres et des arts.

Le long repos politique valut à Athènes une seconde floraison plus longue, moins générale et moins brillante que la première, mais qui du moins fut une consolation, si elle ne pouvait être une espérance. Aulu-Gelle de Rome, Apulée de Madaure, en Afrique, y séjournèrent au milieu d'une colonie de jeunes Romains. Les sophistes régnaient, et les raffinements de leur esprit étonnaient les intelligences occidentales, moins actives et moins souples.

Marc-Aurèle donna une organisation officielle à l'École, et assura aux professeurs des traitements fixes (1). Il y avait trois ordres d'enseignements : la philosophie, la rhétorique, et la politique. Quatre sectes vivaient côte à côte et dans une paix relative : les platoniciens, les stoïciens, les épicuriens, les péripatéticiens. Les chaires étaient fort recherchées, et Lucien, qui ne respecte rien, dit qu'on se battait pour les avoir (2).

Les traitements étaient élevés. Des concours éta-

(1) Dion Cassius, livre LXXI, 31.
(2) *L'Ennuque.*

blis entre les aspirants appelaient des savants de tous les côtés. Le jury désignait celui qu'il avait reconnu le plus capable; l'empereur nommait.

Les professeurs s'appelaient les *proestotes* (1). Longin, qu'Eunape appelle une bibliothèque vivante, enseigna la rhétorique à Athènes, avant de devenir le secrétaire et le conseiller de Zénobie. Au ɪvᵉ siècle, la rhétorique devint l'enseignement principal. Les écoles de philosophie n'étaient pas entrées en lutte contre la foi chrétienne qui, depuis la visite de saint Paul, avait gagné rapidement.

L'empereur Hadrien, pour rendre à Athènes quelque chose de son lustre et de son rôle politique, y résida quelque temps et l'orna de monuments dans lesquels il essaya d'allier la grandeur romaine à la grâce attique.

En 267, Athènes fut prise par les Goths et saccagée. Constantin, dans sa lutte contre Licinius, fit d'Athènes le centre de ses opérations. Le Pirée réunit sa flotte, et il accepta le titre de stratège, que la ville lui donna comme pouvant l'honorer.

En 395, Alaric s'arrrêta sous ses murs et trouva encore à piller.

En 529, Justinien, en fermant ses écoles qui avaient de tous temps appelé une jeunesse active, laborieuse, avide de savoir, lui porta un coup plus rude que ceux qui avaient détruit son autonomie politique. Constantinople lui avait enlevé, pour sa propre décoration, un grand nombre d'œuvres d'art dont elle se montra fière. Elles ont disparu par les incendies, les tremblements de terre, les dissensions

(1) Les préséants.

et l'incurie. Les Ottomans ne sont pas seuls coupables de ces destructions dont pleurent les arts.

Jusqu'au xe siècle, Athènes disparaît de l'histoire ; et ses monuments intacts restent comme une consolation à une population peu nombreuse et peu ambitieuse, quoiqu'elle n'eut pas oublié sa grandeur passée.

Après la prise de Constantinople par les Latins (1204) les désignations féodales dominent les vieux noms historiques. Athènes devient vassale de la principauté d'Achaïe. Les La Roche et les de Brienne sont ducs d'Athènes.

En 1312, l'Attique est au pouvoir de Roger de Flor et des aventuriers Aragonais, à qui les Vénitiens l'enlèvent en 1370.

Les villes, quel que soit leur passé, n'ont pas d'autre importance aux yeux des peuples navigateurs que celle qui résulte de leur situation au point de vue stratégique ou commercial. Ils y établissent des comptoirs, et en font un centre d'affaires et de transactions.

En 1456, Mahomet II enlève Athènes aux Vénitiens, et si l'on a pu reprocher sans preuve certaine aux premiers chrétiens d'avoir fait disparaître un grand nombre de statues, de groupes et de bas-reliefs, d'avoir détruit les temples dans lesquels ils ne voyaient que le théâtre d'une abominable superstition, il est plus certain que les Iconoclastes dans leur fureur, du ve au viiie siècle, et les Turcs par leur négligence, du xve au xixe, ont amassé plus de ruines et opéré de plus irrémédiables destructions.

En 1656, les Propylées étaient une poudrière.

Une explosion en détruisit une partie, ébranla l'autre, et autorisa sous prétexte de reconstruction, d'affreuses profanations artistiques.

En 1687, les Vénitiens, sous la conduite de Morosini, assiégeaient l'Acropole. Une bombe fit sauter le milieu du Parthénon. La ville fut prise, et les lions dont Venise est si fière, allèrent orner les abords de Saint-Marc.

En 1715, les Turcs revinrent et gardèrent Athènes jusqu'en 1822. Leur incurie laissa perdre un grand nombre d'objets que le temps avait été impuissant à détruire. La citadelle fut prise d'assaut au mois de mars par les Grecs et reprise le 5 juin 1827 par le seraskier Reschid. On comprend tout ce que ces monuments eurent à souffrir des projectiles, des travaux de défense, et du séjour des soldats.

Enfin, le 3 février 1830, un protocole des trois puissances qui étaient intervenues en faveur de l'insurrection, prononça l'existence nationale indépendante de la Grèce, et Athènes devint la capitale du nouveau royaume.

3. Un certain nombre de monuments existent encore dans un état de conservation ou de ruines plus ou moins complètes. Ce sont : le temple de Thésée, des restes de l'Aréopage, du Pnyx, du Prytanée; le portique du temple d'Athéna-Archégétis ; des fragments des constructions de l'Agora, des colonnes corinthiennes du temple de Zeus-Olympien.

On trouve encore le portique d'Attale Ier, ce roi de Pergame qui aimait Athènes et voulut contribuer à sa splendeur ; celui de son fils Eumène; le

gymnase d'Hadrien; l'arc de triomphe du même empereur; le monument de Lysicrate, fort improprement appelé lanterne de Diogène, et qui est de 325 avant Jésus-Christ; la tour des vents, du IIe siècle, qui servait aux observations astronomiques, et renfermait un cadran solaire et une horloge hydraulique; le théâtre de Dionysos, construit au IVe et au Ve siècle avec une grande richesse, et dont il est possible de reconstituer le dessin général et la distribution.

On remarque enfin l'Odéon élevé par Hérode Atticus, vers 160 après Jésus-Christ, et qui pouvait contenir six mille spectateurs; et le stade panathénaïque où eurent lieu des représentations d'une autre nature que celles qui convenaient aux mœurs douces et à l'esprit délicat des Athéniens. Il fut construit par l'orateur Lycurgue, et achevé par Hérode Atticus. Hadrien y avait fait paraître à la fois dix mille bêtes féroces. Le Parthénon mérite une mention à part. C'est la plus belle et la plus majestueuse des ruines. Brisé par une violente explosion, dépouillé par un barbare amour de l'art, il reste debout comme une œuvre admirable par la pureté des lignes, l'harmonie de l'ensemble, la richesse de ses détails et la perfection de ses ornements. L'art antique n'a rien produit d'aussi beau. Athènes maîtresse d'elle-même a compris qu'elle devait veiller sur lui comme sur un joyau du plus haut prix.

Si la conquête et une passion avide n'ont pu enlever à Athènes ces monuments, nous trouvons cependant recueillis dans nos musées, comme des trésors, des fragments de bas-reliefs, de fûts, de colonnes, arrachés à la destruction.

La France, l'Angleterre, la Bavière, l'Allemagne, l'Italie se sont enrichies des dépouilles d'Athènes. Leurs musées renferment les originaux ou d'habiles imitations des statues et des bas-reliefs qui ornaient la patrie de Périclès. Tout cela, sans doute, a perdu considérablement de sa valeur, par l'éloignement de ce qui s'associait à la pensée de l'auteur, en donnant au chef-d'œuvre un cadre digne de lui, et surtout par l'absence de cette lumière qui ajoutait à la beauté; mais qui pourrait rester insensible à une grâce si noble, à une simplicité si pure? Les Grecs avaient le sentiment du beau, et la sévérité des juges obligeait les artistes à ne s'arrêter que lorsque la main était absolument impuissante à reproduire le type idéal que l'esprit avait conçu.

Jamais la nature n'a été plus fidèlement imitée, et jamais les traits épais de la beauté n'ont été plus harmonieusement combinés pour relever le réel par la perfection imaginée.

Les statues et les bas-reliefs d'Athènes ne figurent pas seuls dans les musées étrangers. Des parties considérables de ses monuments ont été transportées au loin, et l'admiration a provoqué des dégradations à jamais regrettables.

Le Parthénon avait traversé sans y rien laisser de son intégrité les plus redoutables épreuves. Consacré au culte chrétien, il resta sans être altéré en rien, tel que l'avaient conçu et exécuté Ictinos, Callicratès et Phidias.

L'opisthodome et le cella avaient vu disparaître le mur qui les séparait, et rien ne pouvait assurer la conservation de ce chef-d'œuvre plus sûrement que

la célébration du culte chrétien. L'explosion de 1687 obligea les fidèles à se transporter ailleurs. L'incurie des Turcs, bienfaisante cette fois, abandonna le monument à lui-même, et comme grâce au soin qui avait présidé à tous les détails de sa construction, les intempéries de l'air n'avaient point de prise sur lui, il nous serait parvenu avec une partie de ses admirables frontons mutilés, mais ses principaux ornements auraient continué à occuper la place que le génie des architectes et des sculpteurs leur avait donnée.

De 1799 à 1807, lord Elgin, envoyé de l'Angleterre, ne quitta pas la ville d'Athènes. Ami passionné des arts, il recueillit tout ce qu'il put arracher au sol, puis, comme l'avidité s'accroît à mesure qu'on pourrait la croire satisfaite, il s'attacha aux monuments et n'hésita pas à les dépouiller pour s'enrichir.

Il revint en Angleterre chargé de ces trésors du passé. Il en aurait joui égoïstement, si Byron, passionné lui aussi pour la Grèce, n'avait flétri cette avidité barbare, à laquelle nous devons peut-être la conservation de ces magnifiques débris. Lord Elgin échappa à la poésie vengeresse en déposant au British Muséum, dans l'Elgin Saloon tout ce qu'il avait emporté de la Grèce.

La malédiction d'Athéna (1) n'en existe pas moins comme preuve de l'ardent dévouement du poète à la Grèce. Il suppose que la déesse se plaint en ces termes : « Ici, bravant la guerre et l'incendie, j'avais vu expirer les efforts de plusieurs tyrannies successives; j'avais échappé aux ravages du Musulman et

(1) Tel est le titre de la poèsie de Byron.

du Vandale ; c'est ta patrie qui m'envoie un ennemi pire que le Vandale et le Musulman. Regarde ce temple désert et profané ; compte combien il y reste encore d'antiques fragments. Ces pierres ont été placées là par Cécrops, cette partie de la ville fut embellie par Périclès, ce temple fut élevé par Hadrien pour adoucir les regrets des sciences en deuil.... Ce que je dois encore aux mortels mérite toute ma reconnaissance. Alaric et Elgin ont fait le reste. »

On y trouve : un chapiteau et un fragment de fût d'une colonne dorique du Parthénon ; un chapiteau, un fragment du fût et de la base d'une colonne ionique du portique d'Erechthée, qui entourait le double temple dédié à Athéna-Poliade et à Pandrose ; quelques fragments des Propylées, du temple de la Victoire Aptère, et du temple de Thésée ; une statue colossale, malheureusement mutilée, du Dionysos, qui était placée au faîte du monument choragique élevé à la mémoire de Thrasillos par les Athéniens repentants de l'avoir fait mourir après le combat des Arginuses ; une des quatre cariatides qui supportaient le petit toit sous lequel s'abritait l'olivier d'Athéna dans le temple de Pandrose ; enfin des fragments des métopes et de la frise du Parthénon.

Pour permettre d'apprécier ces dernières beautés artistiques, on a élevé dans des proportions restreintes un double Parthénon : le premier représente le temple tel qu'il était lorsque, en 439, cinq ans après le jour où il avait été commencé, Périclès en fit la dédicace ; le second le reproduit tel que l'ont fait les guerres et de barbares admirateurs.

La frise composée de tables de marbre, si étroitement rattachées entre elles que l'on ne voyait pas le point de jonction, est à l'*Elgin Saloon.* Celles de ces tables qui ont été détruites et une qui est au Louvre, ont été remplacées par des tables moulées en plâtre. Ainsi se trouve complétée la série représentant les grands dieux, les Panathénées, les processions, les sacrifices, les cavaliers.

La frise régnait autour de tout l'édifice au-dessus de la colonnade.

Les métopes étaient un intervalle carré alternant avec les triglyphes. Elles étaient au nombre de seize et en haut relief.

Le fond paraît avoir été rouge, tandis que les triglyphes sont bleus. Ils représentent le combat des Centaures et des Lapithes ou des Athéniens.

Le Parthénon avait deux façades et deux frontons. Le fronton oriental représentait la naissance d'Athéna; le fronton occidental la dispute d'Athéna et de Poseidon.

Les frontons et les ornements ont disparu. On a trouvé dans les ruines, et il y a aujourd'hui à Londres, cinq fragments de l'angle gauche et quatre de l'angle droit du fronton oriental.

Ces fragments sont: la tête d'Hypérion ou le soleil, deux têtes des chevaux du soleil, Thésée, deux déesses que l'on croit Déméter et Perséphoné, Iris, la Victoire ailée, deux fragments considérables des trois Parques, enfin la tête de l'un des chevaux du char de la nuit. Tout cela appartenait au fronton oriental.

On a du fronton occidental : l'Ilissos, Cécrops, un

fragment d'une Athéna colossale, une partie du torse de Poseidon, le torse de la Victoire-Aptère, et un fragment du groupe de Léto.

Des travaux considérables ont été faits par l'école française d'Athènes pour reconstituer la noble cité ou en mieux connaître les divers édifices. Ils ont donné lieu à des publications intéressantes et utiles. On ne connaît jamais assez les hommes, les monuments et les institutions. Que de lumières peuvent encore jaillir du sol! Les fouilles de M. Beulé ont mis au jour des constructions que l'on croyait perdues, et résolu des questions que l'on jugeait insolubles. Toute question est importante quand il s'agit des grands problèmes historiques, nul renseignement n'est superflu, l'inscription la plus banale peut offrir un argument de haute valeur, et les nations modernes s'honorent par leur sollicitude à favoriser ces études et à mettre à la portée de tous les résultats acquis par la patience, le dévouement et la science.

On ne saurait quitter Athènes, sans se rappeler ce salut à la fois enthousiaste et attristé de Byron (1) en présence de ses ruines glorieuses : « Antique cité, auguste Athènes! où sont-ils tes grands citoyens, tes âmes héroïques?... Ils ne sont plus... et ne nous apparaissent que dans les rêves du passé. Les premiers dans la carrière qui conduisait à la gloire, ils atteignirent le but, et ne firent que se montrer sur la terre.... Est-ce là tout? leurs hauts faits sont le conte de nos écoles, et nous étonnent pendant une heure! mais c'est en vain que l'on chercherait l'arme de tes guerriers et le banc de tes sophistes; sur les

(1) *Child-Harold,* II, 2.

ruines de tes tours noircies par le brouillard des âges, voltige l'ombre pâle de ta grandeur. »

S'il était nécessaire de justifier le développement donné à l'état matériel d'Athènes avant l'examen des titres de gloire religieux, sociaux et politiques, nous nous appuierions sur un passage de Thucydide (1) : « Nous n'avons besoin ni d'un Homère, ni d'un panégyriste quelconque, qui relève nos vertus par d'agréables mensonges, détruits bientôt par la vérité. Il suffira de la terre et des mers forcés de se livrer à notre audace, et des monuments impérissables que nous avons élevés partout à nos bienfaits, à nos vengeances. »

(1) *Discours de Périclès sur les guerriers morts.*

CHAPITRE III

PRÉCIS DE L'HISTOIRE D'ATHÈNES

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A L'HÉGÉMONIE

I

Les premiers temps et les rois.

1. La situation de l'Attique, à l'extrémité orientale de la Grèce, au sud de l'Hellade, avec de longs rivages, une barrière de montagnes et la mer, l'a rendue presque inaccessible aux grandes invasions.

Si la légende fait sortir ses premiers habitants du sol, l'histoire a de bonnes raisons pour croire que c'est par la mer qu'elle a été primitivement peuplée. La mer a jeté sur toutes ses côtes des populations diverses, qui ont pacifiquement occupé les lieux où elles ont été apportées, ou ceux qu'elles ont choisis.

Les montagnes qui la traversent du nord au sud, forment trois plaines assez fertiles pour appeler les hommes et les récompenser de leurs travaux, pas assez cependant pour leur donner une vie facile, et les dispenser de constants efforts.

Les Phéniciens, les plus anciens et les plus hardis

navigateurs, paraissent s'y être établis les premiers. C'est du moins leur trace que l'on constate d'abord. Il est probable qu'ils y trouvèrent ces habitants dont la vanité nationale fit plus tard des autochthones, et qu'elle proclama fils de la terre. Ils étaient venus de l'Asie, le berceau du genre humain, dont on peut dire plus justement ce que le Goth Jornandès disait du Nord (1), et les Cyclades leur avaient fourni un passage facile. Ce qui établit plus tard des relations politiques et rendit presque inévitables les guerres, dut, dès les temps les plus reculés, favoriser l'expansion des races rapidement multipliées, vers ces espaces qui appelaient leur activité, en leur promettant la satisfaction de leurs besoins.

C'est sur ces hommes organisés en société que, d'après les légendes, Ogygès aurait régné, dès le XVIIIe siècle avant J.-C. Le traducteur d'Hérodote, Larcher, qui voit la vérité historique là où les anciens ne consignaient que de lointaines traditions, considère la personne d'Ogygès et la date de son existence (1796) comme absolument inattaquables (2).

Sous son règne, un déluge aurait fait périr en Attique toute la race humaine. Deucalion et Pyrrha, sauvés d'une manière qui rappelle le récit biblique, auraient ensuite repeuplé le pays.

Selon les marbres de Paros (3), Deucalion se serait arrêté à l'endroit où s'éleva l'Acropole d'Athènes, et y aurait fondé le temple de Zeus-Olympien.

(1) Il l'appelait *humani generis officinam,* la fabrique du genre humain.

(2) *Chronologie d'Hérodote,* c. IX, 1.

(3) S. V.

Des étrangers remplacèrent ou augmentèrent la population primitive. A des époques très différentes, mais très éloignées, des Dardaniens, des Minyens de Béotie, des Thraces, des Cariens et des Lélèges y seraient venus successivement, et auraient été suivis de Crétois, d'Ioniens et de Lyciens.

Ce qui caractérise ces établissements, c'est qu'ils sont formés par un petit nombre d'immigrants. Les différents points de la côte deviennent ainsi la possession exclusive et limitée de quelques étrangers, maîtres des havres et des promontoires, et qui se répandent à l'intérieur, à la suite de leur augmentation, des progrès de la culture et des échanges.

On trouve une double preuve de cette division primitive dans la différence des divinités honorées par chaque agglomération et dans l'interdiction des mariages entre ces habitants de diverse origine.

L'isolement ne vaut rien pour l'homme, ni pour les sociétés qui résultent de la première expansion de la famille.

L'union ne tarda pas à devenir nécessaire pour la garantie des intérêts particuliers et la conservation de la paix générale. Des contestations s'élevèrent entre dèmes voisins : à qui en confier le jugement? Des guerres devinrent inévitables : à qui demander la fin ou la préservation des maux qu'elles entraînent?

La réunion des familles avait fait le dème et établi une communauté avantageuse à tous. La réunion des dèmes devait faire une cité, consacrer les droits particuliers et garantir l'existence pour laquelle combattent les hommes et les peuples. Il fallait un

chef et un centre. Le chef fut Cécrops, le centre fut Athènes.

Platon (1) dit que le patriarchat fut la première forme de gouvernement, et qu'on en voyait encore de son temps des vestiges chez les Grecs (2) et chez les Barbares. Il devait en être ainsi dans les jeunes sociétés où le chef était le père, et dans un pays que la nature avait condamné à n'avoir point d'unité territoriale.

La Grèce était alors partagée en un grand nombre d'États. Le catalogue des vaisseaux (3) fournit à cet égard des indications précieuses. Le nombre des rois est considérable, et leur puissance est bornée comme l'étendue de leur territoire et la quantité de leurs sujets.

La monarchie existait partout, et se maintint avec des alternatives jusqu'au VIIe siècle. Elle fut alors renversée dans toutes les villes, excepté à Sparte, où elle avait une forme particulière : la dyarchie. Les rois tenaient le sceptre de Zeus. Ils descendaient des dieux ou des héros. Les grands, groupés autour d'eux, reconnaissaient leur autorité, sans perdre aucun droit. Ils choisissaient leurs successeurs dans la famille, mais non pas nécessairement les fils, que l'âge ou des infirmités pouvaient rendre incapables de remplir leurs devoirs.

Les rois convoquaient l'assemblée, la présidaient, administraient la justice, commandaient les armées, vivaient de leurs domaines, et exerçaient une large

(1) *Lois*, III.
(2) Voir *Odyssée*, IX.
(3) *Iliade*, ch. II.

hospitalité. Aucune loi ne limitait leur pouvoir, mais ils étaient dans la cité comme le père au foyer domestique, et lorsque la royauté perdit ce caractère, elle ne tarda pas à succomber.

2. Cécrops est le nom qui domine ces origines obscures. « Cécrops, personnage indigène, moitié homme et moitié serpent (1), est présenté par Apollodore (2) comme le premier roi du pays qui s'appelait Acté, et qui prit le nom de Cécropia (3). »

Sous son règne se place la dispute entre Athéna et Poseidon, dispute que Xénophon dit avoir été jugée par « Cécrops et ses auteurs, à cause de leur vertu (4). » C'est sous lui que l'Attique eut à subir une double invasion, sur les côtes par les pirates Cariens, à l'intérieur par les Béotiens.

Que Cécrops soit autochthone, comme la cigale que son nom rappelle, et qui — les Athéniens n'en doutaient pas — est née de la terre, ou que, chassé de l'Égypte, sa patrie, il ait abordé en Attique, et que, conformément à une légende aimée des Grecs, descendu au Pirée, il soit devenu l'époux de la fille du roi d'un dème, et ait succédé à son beau-père, il est dans ces époques lointaines le premier chef dont l'autorité se soit étendue à plusieurs agglomérations; et, s'il n'a pas la gloire du législateur, il a le mérite d'une première concentration de forces.

Il eut de la fille d'Actéos, Érée, Aglaure et Pandrose, dont Athènes gardait fidèlement le souvenir,

(1) N'y a-t-il pas là l'indication de l'origine grecque et égyptienne?
(2) III, 4, 1.
(3) Grote, *Hist. de la Grèce,* t. I, ch. II.
(4) *Mémoires sur Socrate,* III, 5, 10.

et Érysichthon, qui mourut sans enfants. Cranaos fut son successeur, et sa fille Athys donna son nom à la contrée qui obéissait à son père ; mais Amphictyon le détrôna. Les attentats et les crimes sont au berceau des peuples comme à celui de l'humanité. Érechthonios, favori d'Athéna, et dont aucun mortel ne pouvait se vanter d'être le père, puisqu'il devait le jour à Héphaistos et à la Terre, chassa l'usurpateur, plaça dans l'Acropole la statue de la déesse, institua des fêtes en son honneur, et apprit aux habitants à dompter les chevaux.

Sous son fils Pandion, Déméter vint à Éleusis, où elle établit son culte et enseigna des rites publics et secrets.

A Pandion succéda Érechthée, dont le frère, Butès, se consacrant au service de Poseidon, devint la tige des prêtres qui conservèrent le privilège de porter les offrandes à son autel et d'y faire des sacrifices.

Érechthée est représenté comme dieu, comme héros, comme roi. Il eut six filles, dont l'histoire occupe une grande place dans les légendes athéniennes, et présentait un vif intérêt au peuple heureux de trouver dans son passé l'intervention constante et favorable des dieux.

Après Érechthée, viennent Cécrops II et Pandion II. Celui-ci eut quatre fils : Égée, Pallas, Nysos et Lycos. Ils se partagèrent l'Attique et régnèrent simultanément sur les cantons ou dèmes qui ne restèrent pas longtemps séparés.

Égée, qui était l'aîné, fut roi d'Athènes et père de Thésée.

Tel est le récit de Pausanias (1), et c'est ainsi que, sans aucune préoccupation chronologique, il remplit l'espace qui s'écoule depuis 1556 jusqu'en 1228. Thésée n'appartient pas encore à l'histoire, mais la poésie, qui chante ses exploits, semble déjà reposer sur une base plus solide.

S'il faut en croire Plutarque, Égée n'aurait pas régné sans opposition, et ne serait parvenu qu'avec peine à transmettre le pouvoir à celui que des signes certains révélèrent comme son fils. « Les Pallantides, dit-il (2), ne purent souffrir qu'Égée, qui, simple fils de Pandion, ne tenait en rien à la famille des Érechthides, non content d'avoir possédé le royaume, voulût encore le faire passer à Thésée, qui n'était lui-même qu'un étranger et un inconnu. » Ainsi, la succession n'aurait pas été directe, et plusieurs familles se seraient disputé le trône. Ces révolutions sont aussi vraisemblables à Athènes que dans toutes les autres villes de la Grèce.

3. « Je voudrais, dit Plutarque (3), épurer cette vie de tout ce qu'elle a de fabuleux, et, en l'appuyant sur des fondements raisonnables, lui donner l'air de l'histoire; mais, dans les endroits où, se refusant à toute espèce de vraisemblance, elle ne pourra obtenir la confiance des lecteurs, j'aurai recours à leur indulgence, et je les prierai de recevoir favorablement des fables, dont l'origine se perd dans l'antiquité la plus reculée. »

Thucydide avait plus de foi dans les actes de

(1) *Attique*, I. 2, 5. (2) *Thésée*, 22.
(3) *Thésée*, 1.

Thésée, ou plutôt il le peignait, moins comme un héros que comme un roi dont la capacité politique devançait son temps.

Isocrate (1) loue dans Thésée, à la fois, les faits glorieux ou extraordinaires qui le placent parmi les héros, et les mesures qui montrent des vues politiques très remarquables.

Thésée se rattachait par son père à Érechthée, et par sa mère à Pélops, le roi éponyme du Péloponèse. Né à l'époque où « vivaient des hommes infatigables dans les travaux, supérieurs à tous les autres par leur activité, leur vitesse et leur force (2), » il se sentit enflammé d'une ardente émulation, attaqua et vainquit les brigands qui désolaient l'Attique, trouva la ville pleine de séditions, fut reconnu par son père au moment où on lui versait le poison préparé par Médée qui avait pénétré ses desseins, et, déclaré héritier du trône, il consolida ses droits en repoussant les Pallantides, ennemis d'Égée et de sa race.

Il continua dans l'Attique ses exploits utiles, tua le taureau de Marathon, délivra Athènes du tribut ignominieux et inhumain qu'elle payait à Minos, et succéda à son père, qui, le croyant mort en Crète après son héroïque expédition, s'était jeté dans la mer à laquelle il donna son nom.

Il organisa son royaume sur des bases nouvelles et avec un esprit différent; mais ce ne fut qu'après avoir abdiqué la royauté, suspecte à ceux-là même qui en recueillaient les bienfaits, qu'il parvint à

(1) *Éloge d'Hélène.*
(2) Plutarque, *Thésée,* 5.

s'assurer le concours des riches et des pauvres, des grands et du peuple, et à établir les principes qui, de tout temps, ont fait la vie politique d'Athènes.

Ces principes sont ceux de la démocratie. Il ne faut pas croire pourtant que la démocratie athénienne n'ait pas été en tout temps maintenue ou rapidement ramenée à de justes bornes.

Gibbon dit avec raison (1) : « Dans un gouvernement démocratique, les citoyens exercent l'autorité souveraine : entre les mains d'une multitude immense, incapable de suivre la même direction, cette autorité est une source d'abus, et finit par s'évanouir. » D'abord, à Athènes, le peuple fut toujours peu nombreux, ensuite la culture intellectuelle et les heureuses qualités dont il était doué le préservèrent des excès de la démagogie, enfin les abus ne pouvaient être de longue durée chez un peuple si prompt à la raillerie et si jaloux des droits de l'égalité.

Il appela les étrangers en leur assurant les privilèges des citoyens, divisa le peuple en trois classes, les nobles, les laboureurs et les artisans, unit à l'Attique le territoire de Mégare, que la nature lui a donné, établit les jeux isthmiques pour entretenir l'union des Grecs, suivit Hercule dans son expédition contre les Amazones, les vainquit lorsqu'elles vinrent l'attaquer jusque sous les murs d'Athènes, pour venger l'injure qu'il leur avait faite en répudiant leur reine Antiope, prit part à toutes les tentatives héroïques et aventureuses de son temps, fut

(1) *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, t. II.

le compagnon de l'audacieux Pirithoüs, chassa les Centaures, et, délivré par Hercule de la captivité dans laquelle le retenait le roi des Molosses, revint à Athènes où il se heurta à l'hostilité d'un peuple qui, selon Plutarque (1), « voulait être flatté. » Il essaya de le réduire par la force, et, désespérant de réussir, s'embarqua pour Scyros.

Il y mourut peu de temps après, d'un accident, ou par la perfidie du roi Lycomède, de qui il sollicitait des secours, pour rentrer en possession du trône d'Athènes (1228 à 1199).

« Thésée, dit Plutarque (2), parcourut lui-même les bourgs et les familles pour leur proposer son plan et le leur faire agréer. Les simples citoyens et les pauvres l'adoptèrent sans balancer. Pour déterminer les hommes les plus puissants, il leur promit un gouvernement sans roi, ou purement démocratique, dans lequel, ne se réservant que l'intendance de la guerre et l'exécution des lois, il mettait dans tout le reste une entière égalité entre les citoyens. »

Il abdiqua ensuite la royauté, comme il l'avait promis, et s'occupa de régler sa république.

Il est assez étrange de voir une démocratie préparée par un roi. Athènes aimait à constater que son organisation avait pour premier auteur Thésée. Ses poètes tragiques le lui rappelaient. Dans Euripide (3), Thésée a réuni une armée contre Créon, roi de Thèbes. Un héraut de Créon demanda à parler au roi d'Athènes. « Vous le chercheriez vainement, lui

(1) *Thésée*, 34.
(2) *Thésée*, 23.
(3) *Les Suppliantes*.

dit Thésée ; cette ville est libre, et le pouvoir souverain est entre les mains de tous les citoyens. »

Mnesthée, descendant d'Erechthée, et qui revendiquait le pouvoir auquel lui donnait droit sa naissance, avait provoqué le renversement de Thésée, en soulevant contre lui l'aristocratie à laquelle il avait enlevé sa domination dans les bourgs, et le peuple qui se plaignait d'avoir reçu plus de promesses que de garanties.

Mnesthée régna, et, dans sa vieillesse que surpasse seule celle de Nestor, il conduisit devant Troie « cinquante vaisseaux peints en noir (1). »

Sous son règne, des bannis de l'Hellade et du Péloponèse auraient apporté à Athènes des cultes nouveaux. Leur établissement ne se serait pas fait, comme les précédents, d'une manière pacifique ; et, plus forts par le nombre ou par l'audace, ils auraient imposé leur domination aux habitants. C'était la conséquence de la grande invasion Éolienne.

4. Les descendants de Thésée seraient cependant remontés sur le trône, sans pouvoir, plus que lui, dominer les factions intérieures. Furent-ils renversés par la coalition de l'aristocratie étrangère avec l'aristocratie du sol, ou tombèrent-ils sous les coups des nouveau-venus ? Les Athéniens préféraient cette dernière explication, qui avait l'avantage de ne pas mettre sur le même rang les étrangers et les indigènes,

(1) Homère, *Iliade,* chant II. La guerre de Troie est, d'après Eratosthène et Apollodore, de 1193 à 1144 ; d'après Sosibios, elle doit être reportée douze ans plus tard. La supputation d'Eratosthène est péloponésienne. Les deux dates les plus généralement adoptées sont 1270 et 1184.

et de ne pas attribuer à une faute personnelle, à un acte déshonorant, la juste condamnation de la race de Thésée.

Thymœtès, roi d'Athènes, provoqué en combat singulier par un roi de Thèbes, dans une guerre entre les deux villes, se serait dérobé. Un banni, le messénien Mélanthos, qui avait reçu l'hospitalité en Attique, aurait pris la place du roi et, par le courage ou la ruse, se serait débarrassé de son ennemi.

La reconnaissance des Athéniens l'aurait fait roi.

Ses trois frères furent la tige des trois plus puissantes familles d'Athènes, les Alcméonides, les Pisistratides et les Pœonides, dont le nom reparaît dans toutes les agitations intérieures.

De nouvelles immigrations et la faveur avec laquelle Athènes les accueillit, provoquèrent un mouvement offensif d'un ennemi plus éloigné que Thèbes. Maîtres du Péloponèse, les Doriens poursuivirent jusqu'en Attique les Ioniens qu'ils avaient dépouillés. Le fils de Mélanthos, Codros, marcha contre eux. Un oracle avait promis la victoire à celui des deux peuples dont le roi périrait sous les coups de l'ennemi. Codros chercha querelle à un soldat, fut tué, et les Doriens, apprenant le motif de cette mort héroïque et redoutant des conséquences qu'ils jugeaient inévitables, prirent la fuite (1045).

Peut-être cette victoire attribuée au patriotisme et à la foi dans les réponses des oracles, cache-t-elle une défaite. Le changement politique qui la suivit, rendrait vraisemblable la domination momentanée d'un élément étranger.

En effet, la royauté fut abolie, les Athéniens esti-

mant que personne n'était digne du trône après un roi comme Codros. Il est plus vraisemblable que l'aristocratie nouvelle répandue sur les flancs de la montagne jusque dans la plaine qui s'étend vers la mer, se réunit à l'aristocratie ancienne agglomérée autour de l'Acropole, pour frapper à la fois la royauté et la démocratie qu'elle avait fondée. Peut-être n'eut-elle qu'à applaudir à ceux qui lui rendaient ce service.

Thésée avait établi un gouvernement populaire dont l'esprit subsistait sous le pouvoir royal. Cet esprit tient au fond même de la cité, et l'histoire nous le montre toujours vivant, malgré les révolutions, sous la royauté, comme sous le gouvernement populaire. Euripide parlait d'Athènes quand il faisait dire à Oreste : « Je suis le fils d'Agamemnon, qui fut jugé digne de commander à la Grèce. Sans exercer le pouvoir absolu, il eut presque la puissance d'un dieu (1). »

5. Comment s'était formée cette ville dont l'histoire primitive, quelque incertaine qu'elle soit, exerce sur l'esprit une si puissante séduction ?

La ville de Cécrops occupait, au milieu d'une plaine où l'Ilissos et le Céphise répandent leurs bienfaits, et où la salubrité de l'air et la fertilité du sol devaient attirer les hommes, à quelque distance de la mer, et assez près pour qu'elle pût unir les avantages d'une ville maritime et ceux d'une ville intérieure, un point que la nature avait fortifié et rendu imprenable. « A moitié chemin entre l'Hy-

(1) *Oreste.*

mette et les collines de l'ouest, on rencontre un groupe de monticules calcaires, et, parmi eux, un bloc isolé, énorme, qui, sauf du côté de l'ouest où un étroit passage le rend accessible, se trouve circonscrit dans toutes les directions par des parois tombant à pic, aplani sur toute la largeur de sa surface supérieure, où il y avait place pour les sanctuaires des dieux nationaux et les demeures des seigneurs du pays.... C'est l'Acropole d'Athènes; c'est, des douze châteaux forts de l'Attique, celui qui portait de préférence le nom de Cécrops (1). »

Les environs que les poètes ont tant de fois chantés, lui font une ceinture riche et variée. « L'Ilissos et le Céphise, dit Barthélémy (2), serpentent autour de la ville ; près de leurs bords, on a ménagé des promenades publiques. Plus loin, et à diverses distances, des collines couvertes d'oliviers, de lauriers ou de vignes, et appuyées sur de hautes montagnes, forment comme une enceinte autour de la plaine qui s'étend vers le midi jusqu'à la mer. »

Homère parle ainsi d'Athènes dans le dénombrement des vaisseaux : « Ville magnifique, cité du magnanime Érechthée, que jadis éleva Athéna, et qu'enfanta la terre féconde. La déesse le reçut dans son riche temple, où les jeunes Athéniens, lorsque chaque année est révolue, se la rendent propice par des offrandes de bœufs et d'agneaux. »

Athéna est la protectrice de la ville. Elle y réside, et Poseidon avec elle, peut-être sous le nom d'Érech-

(1) Ern. Curtius, *Histoire grecque,* traduction Boucher-Leclercq, I, p. 364.

(2) *Voyage d'Anacharsis,* chap. VI.

thée, afin qu'il ne reste aucune trace de la rivalité des premiers temps entre les deux habitants de l'Olympe. Le partage, condition de la concorde, se serait ainsi fait : Athéna, gardant la supériorité à cause de sa dignité comme fille de Zeus et de sa victoire sur le sol de l'Attique doté par elle du fécond olivier; Poseidon, sous un nom mortel, veillant sur les destinées de la ville, et lui assurant l'empire de la mer.

Les dèmes semés sur la côte et dans l'intérieur du pays, existent dès les temps les plus reculés, et se maintiennent à travers les luttes étrangères et les révolutions intérieures, formant de petites sociétés avec tous les organes qui assurent la vie, un gouvernement, un héros éponyme, par conséquent un culte particulier à côté du culte général, des traditions, et offrant tous les avantages de la diversité familiale et administrative au-dessous de la grande unité sociale et politique.

Athènes fut longtemps la première ville de l'Attique, sans en être encore effectivement la capitale. La réunion des douze bourgades avait fait sa force, mais en aiguisant la jalousie. Il y avait d'ailleurs un rôle pour les autres villes, et quelques-unes purent montrer qu'elles n'étaient pas sans ambition et pouvaient rendre des services. En face de l'Eubée, une Tétrapole s'était formée et développée. Elle comprenait les quatre villes de Zénoé, Marathon, Probalinthe et Trycorithe.

C'est de là que sortit le salut de l'Attique. Mais il fut dû aux dieux dans la personne d'un de leurs fils.

Athènes prétendait être le berceau de la race Ionienne. Elle en fut la personnification la plus brillante : est-il étonnant qu'elle ait voulu la faire naître sur son sol?

6. Ion, dont Apollon était le père, aurait régné sur Athènes, après avoir repoussé les habitants de Chalcis et vaincu les Thraces qui, sous la conduite d'Eumolpe, avaient envahi l'Attique.

Son règne se placerait soit après Érechthée, soit avant les quatre fils de Pandion II, et il aurait donné naissance à quatre fils, les héros éponymes des quatre tribus : les Téléontes, les Hoplites, les Argades, les Egicores.

Les Ioniens s'établirent au pied de l'Acropole, où résidaient les anciennes familles qui recevaient, sous une protection quelquefois hautaine, les émigrants de tous les pays. Ils unirent le culte d'Apollon, leur dieu protecteur, à celui des divinités honorées dans la cité primitive, Zeus, Athéna, Poseidon. Ion épousa Créuse, fille d'Érechthée, et les deux peuples n'en formèrent plus qu'un.

L'unité de la ville ne faisait pas celle du pays. Les onze dèmes, d'une importance inégale, mais jaloux de leur autonomie, restaient à l'écart ou disputaient la suprématie à la ville de Cécrops. Éleusis et Pallène manifestèrent ces prétentions rivales. Athènes les vainquit, et ce succès auquel la modération donna un haut prix, provoqua la sympathie des uns et fit cesser la résistance des autres. On s'accorda pour ne donner qu'une tête à ce corps, dont les membres occupaient toute l'Attique. Les

gouvernements particuliers furent supprimés, et les familles qui avaient exercé la suprême magistrature, ou que leurs richesses plaçaient aux premiers rangs parmi leurs concitoyens, transportées à Athènes, unirent leurs destinées à celles de l'aristocratie, objet jusqu'à ce moment de leur défiance ou de leur haine.

Les cultes des diverses villes furent conservés, Athènes ne voulant pas se priver de la protection de ces dieux particuliers, et ceux qui les apportaient tenant à se rattacher étroitement à leur nouvelle patrie. Il n'y eut plus qu'une cité dans laquelle se confondirent tous les intérêts et toutes les espérances. Au-dessous de Zeus, le grand dieu de tous les Hellènes, Athéna resta la déesse poliade, et le symbole de l'union ethnographique fut une fête solennelle pour la célébration de laquelle le peuple déploya, dans tous les temps, la magnificence qui élève l'esprit et touche le cœur, en éblouissant les yeux.

Les Panathénées honorèrent la déesse dont le temple couronnait l'Acropole. Elles réclamaient le concours de tous, parce qu'elles étaient le gage d'une union universelle.

Cécropie était devenue Athènes, et aux Cécropides avaient succédé les Ioniens. Le pays était pacifié à l'intérieur, sans crainte contre les invasions du dehors, doté d'une capitale assez forte pour résister à toute attaque, assez populeuse pour concevoir de vastes projets, assez unifiée pour constituer un peuple.

Aussi, lorsque les invasions du nord se précipitèrent vers le midi, l'Attique, protégée par ses mon-

tagnes, mais plus encore par la valeur de ses enfants, ne fut pas submergée. Le flot passa à côté d'elle sans l'atteindre, et si elle en reçut le contre-coup, ce ne fut que pour constater la résistance dont elle était capable.

Aucun peuple, comme dans le Péloponèse, ne vint se substituer à la population formée d'éléments combinés par le temps, le culte, l'esprit et les intérêts. Aucun ne tenta de l'opprimer. Elle continua au contraire, avec une générosité qui ne lui fut jamais funeste, le travail d'assimilation qui remonte à Cécrops. Les groupes qui vinrent lui demander asile ne furent jamais ni assez nombreux, ni assez hardis pour lui inspirer quelque crainte. Ils étaient composés de bannis ou de victimes des discordes civiles, qui se produisent à l'origine des sociétés, comme aux époques de leur maturité et de leur décadence, et qui montrent que, dans tous les siècles et sous toutes les latitudes, l'homme n'a pas de plus redoutable ennemi que lui-même.

O. Muller (1) et E. Curtius (2) citent parmi eux des Géphyréens, des Minyens et des Tyrrhéniens de Béotie, des Ioniens, des Trézéniens, des Æacides d'Égine, et des Messéniens.

En accomplissant ainsi, à l'égard des peuples, les devoirs de l'hospitalité, les Athéniens montraient de bonne heure cette ouverture de cœur qui fut de tout temps pour eux un glorieux privilège. Ils en recueillirent les fruits, car ils y trouvèrent le nombre qui est une force, et cette vigoureuse souplesse du

(1) *Orchomenos.*
(2) *De portubus Athenarum.*

génie qui, retrempé au contact d'éléments de différente nature, se plie à toutes les exigences et devient capable des plus grandes choses.

Athènes resta fidèle à cette générosité dans son droit public, et Suidas rappelle une loi d'après laquelle tous les étrangers d'origine hellénique avaient, en Attique, un droit d'asile (1).

L'antiquité qui n'a pas connu la fraternité des peuples et qui a profondément souffert de l'hostilité des races, n'imita pas cet exemple, et dans l'emportement des guerres, Athènes fut trop souvent infidèle à elle-même. Les lois ne sont pas toujours la règle des mœurs. Et combien de fois ne restent-elles pas impuissantes contre les sollicitations de l'intérêt et les emportements de la passion !

II

L'archontat.

1. L'archontat fut substitué, en 1045 (2), à la royauté. C'était un pas vers un régime nouveau. Il semblait bien que le nom seul fut changé, et que l'archonte eut les mêmes droits que le roi, mais il n'en était rien.

Sans doute, l'archonte devait être de la famille

(1) Lexique, S. V. περιθοῖδαι.

(2) Les marbres de Paros placent les Nélides en 1145. Il ne faut pas oublier que toutes ces dates sont problématiques, et il serait inutile de tenter de les mettre d'accord entre elles.

de Codros, et Médon prit la place de son père, mais la règle de la succession n'était plus aussi certaine ; sans doute, son pouvoir ne finissait qu'avec la vie, mais il devint responsable, et cette responsabilité le mit à la discrétion de l'aristocratie qui conserva cette ombre de monarchie, afin de marcher plus sûrement à son but.

L'archonte perpétuel siégeait et rendait la justice dans le Prytanée, qui resta toujours le centre de la puissance, et c'est là que furent nourris plus tard les membres du conseil des Cinq-Cents qui gouvernaient (1).

Pendant que les Nélides, descendants de Codros, émigrent en Asie, les Médontides, fils de Médon, exercent le pouvoir. Il n'y eut point de séparation entre le spirituel et le civil. « Le Médontide régnant était le président à vie d'une république oligarchique, tandis que l'aristocratie des familles exclues du trône faisait sentir son influence et surveillait le gouvernement (2). »

Ainsi, le pouvoir ne résidait pas dans une personne, mais dans une association de familles. Dès lors, il recevait un caractère vague qui ne pouvait que l'affaiblir. Le titre même était commun à plusieurs. Si un seul semblait assumer la juridiction et, par conséquent, la responsabilité, il n'était pas complètement maître de ses actes, et le conseil de la *race* lui imposait sa conduite.

(1) Πρυτάνεις, dit Curtius (I, 377, note), est le titre officiel des magistrats qui succèdent aux rois; mais plus tard encore, dans les séances plénières du Sénat et de l'Assemblée du peuple, les présidents prennent ce titre comme étant revêtus momentanément de la souveraineté de l'État.

(2) E. Curtius, I, p. 378.

Que restait-il donc de la royauté? Et cependant, l'aristocratie prétendit n'en avoir pas altéré le caractère essentiel. Elle laissait, il est vrai, à un seul la présidence, plutôt que le gouvernement de la ville, mais si elle n'avait pas porté la main sur le pouvoir exécutif, elle le dominait par sa surveillance. Aussi, Barthélémy a-t-il raison de dire : « Ils reconnurent Jupiter pour leur souverain (1). » Le pouvoir personnel ne devait renaître qu'avec des hommes supérieurs pendant la période glorieuse, et des tyrans dans la décadence.

Cette révolution pacifique ménagea la transition.

Treize archontes exercèrent ce pouvoir diminué, ce qui fait une moyenne de vingt-deux ans pour chacun. En 752, l'aristocratie le trouva suffisamment affaibli pour le limiter à dix ans. Il ne paraît pas qu'il y ait eu de grands regrets, ni des difficultés sérieuses à cette réforme plus grave. L'hérédité disparaissait, et le choix put être fait en dehors de la famille royale. L'ambition des grands y trouvait sa satisfaction, et peut-être le peuple s'en réjouit-il dans l'espérance de voir son tour arriver. C'était, dans tous les cas, un principe nouveau dont les conséquences devaient atteindre le gouvernement tout entier. L'élection se substituait à l'hérédité, et le nombre de ceux qui pouvaient aspirer au pouvoir augmentait.

Sept archontes décennaux se succédèrent de 752 à 683. L'antique race royale resta au pouvoir jusqu'en 714 (2). Elle fournit quatre archontes décennaux. C'était un hommage rendu au passé : mais

(1) *Voyage d'Anacharsis,* Introduction, 1re partie.

(2) Denys d'Halic., I, 71.

lorsqu'un principe est posé, pour un homme ou un peuple, il produit inévitablement ses fruits.

On commença par prendre dans la famille autrefois régnante les archontes décennaux, puis on descendit aux familles les plus rapprochées par leur origine, leur antique illustration et leur fortune, et l'on arriva bientôt à ne demander que cette dernière condition. On reconnut le pouvoir pour la vie tout entière, on le limita à dix ans, et l'on finit par le rendre annuel. On avait obéi au pouvoir concentré en une seule main, on lui donna ensuite un conseil, et on étendit la juridiction à toute une famille, puis on élut neuf magistrats qui se partageaient, sans aucun lien entre eux qu'une commune élection, ce qui avait été dans les attributions d'un seul.

Ces changements, quelque profonds qu'ils soient, ne constituent pas une révolution. Ils sont la conséquence régulière, inévitable, de l'esprit de la cité et de ses institutions.

Le premier archonte décennal entra en fonctions en 752. Il n'est pas certain que tous ses successeurs aient atteint la limite assignée à leur dignité. On croit cependant que l'espace de soixante-neuf ans, entre 752 et 683, fut rempli par sept régents.

La suppression de la royauté à Athènes devait sortir de l'organisation donnée au peuple dès le règne de Thésée. Aussi, Démosthène (1) lui attribue-t-il la fondation du pouvoir populaire.

La ville faible, la royauté était nécessaire ; la ville forte et populeuse, la royauté devenait dangereuse et devait disparaître.

(1) *Contre Nééra.*

Et cependant, Athènes conserva une grande idée de la royauté. Non seulement elle souffrait, au temps les plus glorieux de la démocratie, qu'on louât les rois, mais elle applaudissait avec une générosité que les partis connaissent peu et pratiquent moins encore, peut-être aussi avec l'indifférence que donne le sentiment de sa force, ce que ses poètes glorifiaient en eux.

Sophocle représente (1) Œdipe devant le peuple. Il écoute le grand prêtre de Zeus, qui lui raconte les ravages de la peste dans la ville de Thèbes. « Je sais, répond-il avec une mélancolie touchante, de quel mal vous souffrez tous ; mais si souffrants que vous soyez, nul ne l'est autant que moi. Chacun n'a que ses peines, étranger à celles d'autrui. Et moi, c'est sur cette ville, sur moi, sur vous, que je souffre. »

Le changement avait été fait au profit de l'aristocratie. Le peuple devait en porter la peine. « La royauté, qui est la première et la plus parfaite des diverses espèces de gouvernement, entraîne bien des inquiétudes, des travaux et des soins (2), » pour ceux qui en remplissent les devoirs, mais elle tourne au profit du peuple pour qui elle est instituée.

Ce fait n'est pas particulier à Athènes. Il est facile de le constater dans toutes les villes qui, presque à la même époque, au VIIe siècle, passèrent de la monarchie féodale à l'aristocratie, à l'oligarchie ou à la démocratie, formes régulières de gouvernement, que la tyrannie et la démagogie renversèrent fréquemment pour une durée plus ou moins longue. Chacun

(1) *Œdipe-roi.*

(2) PLUTARQUE, *Si un vieillard peut s'occuper d'administration publique.*

souffrit d'une manière particulière selon son esprit, sa situation et les circonstances ; et celles-là même qui, comme Athènes, ne faisaient qu'obéir à la puissance logique des idées, favorables à la démocratie, passèrent par de rudes épreuves.

Les intérêts du roi et ceux du peuple sont les mêmes. Les intérêts de l'aristocratie et ceux de la foule ne diffèrent pas seulement, ils sont opposés. La lutte est donc inévitable.

2. Ce qui touche de plus près le peuple, c'est la justice. La justice est l'attribut de la souveraineté. Le roi ou ceux qui l'exercent en son nom peuvent, dans les débats particuliers, comme pour les délits ou crimes publics, rester impartiaux, parce que, si le devoir le leur prescrit, l'intérêt ne les sollicite pas en sens contraire. L'aristocratie est moins indépendante. En contact de tous les instants avec le peuple, inquiète pour ses privilèges, objet de défiance et d'envie, elle ne peut que difficilement conserver sa liberté d'esprit et rester ferme sur le terrain de l'équité. Et lors même qu'elle obéirait docilement à la voix de la conscience, ceux dont elle déciderait les difficultés et trancherait les différends y croiraient-ils?

La justice rendue par l'aristocratie, maîtresse absolue de l'archontat annuel, amena une première cause de division, et cette cause fut d'autant plus grave, que les questions politiques occupaient une grande place dans la vie des Athéniens. Les accusations y étaient faciles et fréquentes. L'attitude des juges devait les restreindre ou les étendre. Que fal-

lait-il de plus pour entretenir les malentendus et aviver les haines?

Les dettes furent une seconde cause de malaise et de désordre.

L'aristocratie avait de vastes possessions territoriales. C'était une source de richesses à laquelle le commerce apporta une abondance nouvelle. Mais, en augmentant la fortune publique, l'activité commerciale a pour conséquence nécessaire le renchérissement des moyens de subsistance. Les petits propriétaires en souffrirent. Ils ne vendirent leurs produits ni plus facilement, ni à de meilleures conditions, et cependant leurs charges s'accroissaient. Ils contractèrent des dettes, engagèrent leurs terres, furent obligés de les abandonner à leurs créanciers, et se trouvèrent réduits à n'avoir plus aucun moyen d'existence, à cultiver comme fermiers ce qu'ils avaient possédé comme propriétaires, ou à continuer, sous une gêne décourageante et sous le coup de menaces continuelles, un travail sans espérance et sans résultat.

Sur ce point aussi, comme sur celui de la justice, le peuple devait s'en prendre aux grands. Il ne se trouvait pas protégé, parce qu'il n'y avait pas de droit écrit, et que l'arbitraire était souverain. Il souffrait; écrasée par les dettes, la classe moyenne diminuait en nombre et tombait sous la dépendance des grands. La souffrance amène des plaintes, les plaintes engendrent les mouvements populaires, et les mouvements populaires ouvrent l'inconnu.

C'est à la suite des troubles intérieurs, ou dans le but de les éviter, que l'aristocratie choisit un des siens pour donner une première satisfaction au peuple.

En 621, l'archonte Dracon fut chargé de rédiger un code de lois criminelles.

3. Jusqu'alors les lois n'avaient pas été écrites. L'équité naturelle avait prescrit certaines règles, l'usage les avait sanctionnées, et les juges les appliquaient. Mais la part faite à l'arbitraire était grande. Un texte écrit parut une garantie pour les particuliers, une sauvegarde pour les magistrats. La procédure dut avoir ses formes, et chaque espèce de délit ou de crime ses peines. Rien ne fut laissé au hasard ou à l'arbitraire. L'instruction resta à certains magistrats et le jugement à d'autres. Les lois furent sévères au point qu'on a pu dire qu'elles étaient écrites avec du sang, et que la mort était la seule peine qu'elles édictassent ; mais plus de douceur aurait été de la faiblesse, et la fusion entre la tradition et les nécessités nouvelles, entre les droits de la famille et ceux de l'État, ne pouvait être opérée qu'en éloignant toute idée d'indulgence et toute apparence de concession.

Nous ne connaissons des institutions judiciaires de Dracon que ce qui concerne les tribunaux chargés d'informer de l'homicide. C'est assez pour nous faire comprendre l'intelligence de l'aristocratie accordant ce que la sédition lui eût peut-être imposé, mais cela ne suffit pas pour offrir un tableau de l'état moral, politique et social d'Athènes. On ne parle de sa législation que pour en signaler l'atroce sévérité. Peut-être ce jugement, inspiré par l'esprit de parti, devrait-il être revu. Mais les éléments nous manquent, et il suffit de constater que Dracon ne réussit pas.

« Il se flatta de pouvoir former des hommes libres et des citoyens vertueux ; mais il ne fit que des mécontents ; et ses règlements excitèrent tant de murmures, qu'il fut obligé de se retirer dans l'île d'Égine, où il mourut bientôt après (1). »

Son nom est resté attaché à toute répression jugée excessive. Est-ce à son caractère, est-ce à la nécessité qu'il faut attribuer des lois que paraissait repousser l'esprit modéré des Athéniens? Il est probable que l'excès des maux dont souffrait la cité lui fit considérer comme nécessaire un remède aussi violent. Comme on lui reprochait l'abus de la peine de mort, il aurait répondu : « J'ai cru que les moindres fautes méritaient cette peine, et je n'en ai pas trouvé d'autre pour les plus grandes (2). »

Le mal ne fut pas corrigé, les troubles se multiplièrent, le désordre devint général, et l'on put redouter une guerre civile. Le désir de se soustraire à ces dangers sans cesse renaissants, poussait aux tentatives désespérées, et Athènes fut le théâtre d'une révolution violente (612).

Cylon, riche Athénien, gendre de Théagénès, tyran de Mégare, fut touché des maux de sa patrie ; peut-être aussi l'ambition fut-elle sa seule inspiratrice. Il voyait à Corinthe, à Mégare, à Épidaure, à Sicyone des chefs que la foule avait portés au pouvoir. Il voulut tenter, en plaçant Athènes sous ses lois, de devenir un chef populaire et de prendre le pouvoir pour le transmettre. Il réunit des amis, auxquels se

(1) Barthélémy, *Voyage d'Anacharsis,* Introduction, 2me partie, 1re section.

(2) Plutarque, *Solon,* 22.

joignirent des Mégariens, et, appuyé sur une réponse de l'oracle de Delphes, il s'empara de la citadelle.

Il y fut assiégé, et, manquant d'eau et de vivres, il parvint avec son frère à s'échapper. Ses partisans n'eurent d'autre ressource que de s'asseoir en suppliants près de l'autel d'Athéna.

Mégaclès, riche et ambitieux, chef de la famille des Alcméonides, avait dirigé l'attaque contre l'usurpateur. La victoire lui parut incomplète si la protection de la déesse sauvait les insurgés. Il leur persuada de ne pas se soustraire au jugement, et, pour ne pas perdre le droit d'asile, de rester attachés, par un fil que tous tiendraient, à la statue d'Athéna.

On accepte, dans les situations désespérées, tout moyen de salut. Les révoltés quittèrent leur asile, convaincus que la communication avec la déesse leur assurait l'impunité ; mais le fil se rompit. On feignit de croire que c'était une manifestation de la volonté divine, qui retirait sa protection à des indignes. Les uns furent lapidés hors du temple, les autres massacrés au pied des autels ; quelques-uns, sauvés par les femmes des archontes, gardèrent et entretinrent la haine qu'excitaient cette violation de tous les droits et cette atteinte impie aux privilèges que les dieux accordaient à ceux qui se plaçaient sous leur égide.

Le peuple demanda vengeance et s'agita, plein de menaces. Les Mégariens, que la race et l'intérêt faisaient ennemis, déclarèrent la guerre en s'emparant de Salamine, que les Athéniens ne purent reprendre malgré des tentatives réitérées. Ces insuccès les

irritèrent au point qu'ils défendirent, sous peine de mort, de proposer une attaque nouvelle.

Ce que nul n'osa faire, Solon le tenta. Épiménide venait de réconcilier Athènes avec les dieux : il voulut la réconcilier avec elle-même (1).

4. Il reçut la dignité d'archonte et fut fait premier magistrat, législateur, arbitre souverain. Les voyages, le commerce et la conversation des sages avaient développé son esprit et préparé ses réformes. Il s'occupa des pauvres pour les soulager, des riches pour les modérer, de tous pour ramener la confiance et rétablir l'harmonie. Il régla le gouvernement qu'il établit sur une égalité hiérarchisée et sur une sage distribution des peines et des récompenses. Il répartit la puissance suprême entre une assemblée à laquelle tous les citoyens avaient le droit d'assister, un conseil de quatre cents membres, formé par l'élection ou le sort parmi les citoyens les plus riches, neuf magistrats appelés archontes, et l'aréopage, « tribunal qui s'attirait la confiance et l'amour des peuples par ses lumières et par son intégrité (2). »

Considérant le citoyen « dans sa personne, comme faisant partie de l'État; dans la plupart des obligations qu'il contracte, comme appartenant à une famille qui appartient elle-même à l'État; dans sa conduite, comme membre d'une société dont les mœurs consti-

(1) Épiménide serait, d'après Plutarque (*Solon*, 12), citoyen de la Crète. La Crète serait ainsi mêlée à l'origine de la législation de Sparte et à celle d'Athènes.

(2) Barthélémy, *Voyage d'Anacharsis*, Introduction, 2me partie, 1re section.

tuent la force d'un État (1), » il fit des lois positives et promulgua des principes de sagesse propres à former les caractères, et à donner à ses prescriptions un appui plus solide et plus durable que la crainte. Solin (2) prête à Solon ce jugement sur sa législation : « Je ne donnai au peuple que le pouvoir qui ne pouvait lui être refusé. Je donnai au peuple ce qu'il fallait de force pour ses besoins, sans agrandir ni diminuer sa dignité. Quant à ceux qui avaient du pouvoir et étaient signalés par leurs richesses, je veillai à ce qu'ils ne fussent exposés à aucun traitement indigne. J'ai tenu ce fort bouclier au-dessus des deux partis, de manière à ne permettre un triomphe injuste ni à l'un ni à l'autre. »

Solon n'eut qu'une autorité médiocre et passagère. Il s'appuya sur ce pouvoir moral que lui donnaient ses vertus et l'amour du peuple. « Le législateur ne pouvant, dit Rousseau (3), employer ni la force, ni le raisonnement, c'est une nécessité qu'il recoure à une autorité d'un autre ordre, qui puisse entraîner sans violence et persuader sans convaincre. »

Machiavel (4) avait dit la même chose.

Il eut pour ennemis tous ceux dont les passions et les intérêts étaient comprimés, épuisa la douceur pour les ramener, et comprit que le temps seul pouvait affermir sa réforme. Il fit jurer l'observation de ses lois et s'absenta pour dix ans. Il revint après avoir visité l'Asie, l'Égypte et la Crète, et trouva la

(1) Barthélémy, *Voyage d'Anacharsis,* Introduction, 2me partie, 1re section.

(2) *Fragments,* VI, 3.

(3) *Contrat social,* II, 7.

(4) *Discours sur Tite-Live,* I, 2.

ville en proie aux factions. La lutte était plus vive que jamais entre les Paraliens, les Pédiéens et les Hypéracriens. Leurs trois chefs, Mégaclès, Lycurgue et Pisistrate, avaient autant d'audace que d'ambition. Il sembla que Solon dût être entre eux un conciliateur, et contre leurs tentatives un protecteur pour la liberté commune. Mais que peut la sagesse lorsqu'elle se heurte à un désir ardent de domination?

Solon crut pouvoir préférer Pisistrate à ses rivaux, parce qu'il reconnaissait en lui plus de talents. Pisistrate était habile, aimable, insinuant. « Il savait si bien imiter les qualités que la nature lui avait refusées, qu'il paraissait les posséder à un plus haut degré que ceux qui en étaient doués naturellement, et qu'il passait généralement pour un homme modeste, réservé, zélé partisan de la justice et de l'égalité, ennemi déclaré de ceux qui voulaient changer la forme actuelle du gouvernement et introduire des nouveautés (1). » Solon, qui s'était laissé prendre à ces apparences, ne tarda pas à discerner la vérité. Il ne rompit pourtant pas avec Pisistrate, espérant amener à tout sacrifier pour sa patrie celui qu'il jugeait capable de tout sacrifier à son ambition.

Pisistrate se fit des blessures que ses partisans attribuèrent à ses ennemis, et qui provoquèrent une manifestation en sa faveur. Il fallut accorder cinquante gardes à celui que le peuple regardait comme le défenseur de ses intérêts. Solon s'y opposa vainement. Pisistrate, soutenu par le peuple, se rendit maître de l'Acropole, espérant ainsi ôter tout espoir à ses rivaux et aux grands. Solon résista jusqu'au

(1) PLUTARQUE, *Solon*, 39.

dernier moment, et essaya de soulever contre l'usurpateur ceux qu'il avait rendus à la liberté. Mais personne ne répondit à cet appel du vieux législateur, et Pisistrate l'entoura de tant d'égards qu'il finit par se le rendre favorable. Il maintint en effet ses lois et se défendit, comme un simple citoyen, contre une accusation de meurtre. Solon put mourir avec l'espérance que la tyrannie n'étoufferait pas sa réforme, et que la modération naturelle de Pisistrate laisserait au peuple sa part de gouvernement (559).

Ses lois furent en effet respectées sous la tyrannie momentanée et sous la démocratie qui fut longtemps le régime d'Athènes.

Celles qui touchaient à la forme gouvernementale subirent des altérations ou furent définitivement abrogées, mais l'esprit général se maintint à travers toutes les transformations, et Athènes, dans toutes les phases de son existence, put justement être appelée « la cité de Solon. »

5. Athènes était tombée de nouveau sous l'autorité d'un homme, et la tyrannie succédait au gouvernement démocratique organisé par Solon. Le peuple ne se croyait pas moins maître. Mais un seul parlait et agissait au nom de tous.

« On croit et l'on appelle tyrans, dit Cornélius Népos, tous ceux qui exercent un pouvoir perpétuel dans une cité qui a connu la liberté (1). » Ce pouvoir peut ne pas être dangereux pour la liberté, et se montrer respectueux pour tous les droits, mais il ne

(1) Omnes autem et habentur et dicuntur tyranni, qui potestate sunt perpetua in ea civitate quæ libertate usa est. *Miltiade,* 8.

donne aucune garantie de sa modération, parce qu'il n'a ni frein, ni contrepoids, ni limite. Ce qui dépend exclusivement de l'homme est mobile comme ses pensées et ses intérêts. Plutarque dira vainement : « La vertu de celui qui s'est emparé de la tyrannie en fait une royauté légitime (1), » l'origine du pouvoir et les conditions dans lesquelles il est exercé n'inspireront pas moins de justes appréhensions.

Aristote a tracé la ligne de démarcation. « Soumise à certaines règles, dit-il de l'autorité, elle prend le nom de royauté, et celui de tyrannie quand elle a un pouvoir sans bornes (2). » Et ailleurs : « Le tyran a pour but ce qui lui est agréable ; le roi ce qui est honnête (3). »

Pisistrate porta la peine de son usurpation. Il eût voulu gouverner avec justice, servir le peuple et exercer à l'égard de tous une modération qui mit fin à des compétitions dont la patrie subissait les conséquences désastreuses. Il fut impuissant contre ce vice originel. Il perdit et recouvra plusieurs fois le pouvoir. Trente-trois ans s'écoulèrent depuis le moment où la faveur populaire lui donna une autorité qui ne devait avoir pour but que l'intérêt du plus grand nombre, jusqu'à sa mort. Il ne gouverna véritablement que pendant dix-sept ans. Les chefs des factions rivales s'entendaient facilement pour le renverser. L'ennemi commun éloigné, ils recommençaient leurs luttes pour le remplacer.

Son exil ne lui enlevait rien de l'affection popu-

(1) *Solon,* 18.
(2) *Rhétorique,* liv. I, ch. VIII.
(3) *Politique,* IV, 10.

laire, et les chefs ses rivaux lui promettaient alternativement leur concours pour reprendre le pouvoir. Après son plus long exil, Mégaclès, chef des Alcméonides, lui offrit sa fille et le pouvoir. Redevenu maître, Pisistrate ne voulut point d'alliance avec une famille sur laquelle pesait la malédiction des dieux, et s'aliéna, par le renvoi de la fille de Mégaclès, ceux qui l'avaient servi. Il dut quitter Athènes et l'Attique.

Retiré en Eubée, il réunit autour de lui les mécontents, se fit des partisans dans les villes de la Grèce jalouses d'Athènes, étendit ses relations, afin d'augmenter ses appuis et ses ressources, puis profitant d'un moment favorable, il descendit en Attique avec un corps de mercenaires. Les Athéniens marchèrent contre lui. Il n'eut pas de peine à les mettre en déroute, et entra avec eux dans la ville.

Il se contenta de bannir les Alcméonides, ses éternels ennemis, et de prendre des otages comme garantie d'une soumission définitive. Il joignit à ces mesures la précaution d'enlever à tous les citoyens leurs armes, qu'il déposa, comme un trophée ou une offrande, dans le temple d'Aglaure, et travailla avec autant d'intelligence que d'énergie à faire oublier par ses bienfaits une tyrannie que repoussait, malgré ses tempéraments, le génie d'Athènes.

Il bannit l'oisiveté que condamnaient les lois de Solon, encouragea l'agriculture en ramenant à la campagne les habitants pauvres de la ville, et assura la subsistance de ceux que de trop longues factions avaient arrachés à leur industrie.

Il embellit la ville par des temples, des gymnases, des fontaines, fit des travaux considérables qui lui

amenèrent une eau abondante, et multiplia les routes qui la reliaient à son port, aux dèmes et à la Béotie par les passes du Cithéron.

Il ouvrit de nouveaux débouchés au commerce, développa la marine marchande et prépara la marine militaire qui, après avoir défendu la liberté contre les Barbares, assura la prépondérance d'Athènes sur toute la Grèce.

Il fortifia quelques colonies, en créa de nouvelles, et montra ce qu'il était possible d'en tirer au profit du commerce et de la politique.

Il réunit des livres et les mit à la disposition de ceux qui voulaient travailler. L'*Iliade* et l'*Odyssée* ne s'étaient jusqu'alors conservées que dans la mémoire des rhapsodes. Il les recueillit, en fit comparer les leçons diverses, et constitua ces poèmes que les siècles ont entourés de leur admiration, que toutes les langues ont imités, et dont le mystérieux auteur

Est jeune encor de gloire et d'immortalité (1).

Athènes profitait de son intelligente initiative et de sa sollicitude pour les intérêts généraux, mais elle n'était pas conquise : elle aurait cessé d'être elle-même. Il conserva le pouvoir jusqu'à sa mort (527), et s'il put le transmettre à ses trois fils, Hippias, Hipparque et Thessalos, il ne l'affermit pas entre leurs mains. Les hommes supérieurs ont rarement des successeurs de leur génie. Les trois fils de Pisistrate héritèrent de ses goûts littéraires et artistiques, ils n'eurent ni sa modération, ni son habileté.

(1) M. J. Chénier.

5. Hippias était l'aîné. Il eut la plus grande part au gouvernement et au mécontentement que provoquèrent les faveurs accordées à sa famille et les impôts rendus nécessaires par de grands travaux.

Un secours qu'il accorda aux Platéens contre Thèbes qui prétendait à la prépondérance en Béotie, valut à Athènes une reconnaissance que ne montrent pas toujours les villes et les États : ce fut le point de départ d'une alliance qui ne se démentit pas au milieu de la perpétuelle mobilité de la Grèce (519).

Si Racine a pu dire :

Toujours la tyrannie a d'heureuses prémices (1),

il est facile de comprendre combien la pente est facile aux excès. D'ailleurs, les rivalités qui avaient plusieurs fois renversé Pisistrate vivaient toujours. Au lieu de les calmer, on les irrita par dédain ou par imprudence.

Une insulte faite à une jeune fille à l'occasion d'une fête publique, suscita des vengeurs et fit renaître un ardent amour de la liberté. Si Harmodios et Aristogiton ne purent frapper Hippias, ils immolèrent Hipparque. Hippias, que l'hésitation des conjurés avait sauvé, put, grâce à sa résolution, comprimer le mouvement et rester le maître. Ce ne fut pas pour longtemps.

Pour venger son frère, il devint cruel. Harmodios avait été tué par les gardes d'Hipparque. Aristogiton périt dans les tortures, après avoir, disent quelques historiens, dénoncé comme ses complices les amis les

(1) *Britannicus,* acte I[er], scène I.

plus fidèles d'Hippias. Il se vengeait encore dans la mort et affaiblissait la tyrannie, en la rendant plus odieuse et la privant de ses appuis.

Les supplices se succédèrent et la défiance augmenta. Hippias vit des ennemis partout, et les Athéniens, en honorant les conspirateurs, en célébrant les louanges de Lééna, amie d'Aristogiton, devenue muette pour ne pas révéler dans les supplices le nom des citoyens compromis, irritèrent encore l'inquiétude, les soupçons et la violence. Il crut assurer son pouvoir par la mort de ses ennemis, la terreur inspirée aux mécontents et des mesures oppressives. Il fit au dehors des alliances qui parurent aux Athéniens des outrages pour leurs traditions, et sembla provoquer des séditions que tout conseillait.

Les Alcméonides qui, dans l'exil, n'avaient jamais perdu l'espoir de reconquérir leur autorité, profitèrent de ces fautes. Ils trouvèrent un appui à Sparte, que la haine de race et l'antagonisme de gouvernement soulevaient toujours contre Athènes.

Une première expédition de la flotte contre Phalère ne réussit pas. Une seconde, sous le commandement du roi Cléomène, conduisit l'armée lacédémonienne sous les murs d'Athènes. Hippias, réfugié dans l'Acropole, y semblait à l'abri de toute atteinte, les Lacédémoniens ne sachant pas faire les sièges, et les Athéniens respectant jusque dans leurs factions les murs pélasgiques. Mais il voulut soustraire ses fils aux souffrances et aux dangers d'un siège. Ils furent pris, et on ne les lui rendit qu'à la condition qu'il s'éloignerait dans cinq jours de l'Attique. Il se retira à Sigée (510).

Les Eupatrides crurent le moment favorable pour reprendre le pouvoir. Ils trouvèrent dans Clisthénès, de la race des Alcméonides, un rival qui, par patriotisme, n'hésita pas à porter la main sur l'organisation politique de Solon, et à donner au principe démocratique sa plus large extension. Solon avait espéré contenir le peuple en contrôlant ses actes et en donnant un contrepoids à son pouvoir. Archonte éponyme par la faveur populaire, Clisthénès remplaça les quatre anciennes tribus dont les membres formaient une espèce de communauté étroitement unie, par dix tribus composées chacune de dix dèmes que rien ne rattachait entre eux, et qui avaient une existence séparée. Il y fit entrer des citoyens nouveaux et porta un coup mortel à l'influence aristocratique.

Le nombre des membres du conseil fut élevé de quatre cents à cinq cents ; il se réunissait tous les jours où la religion le permettait ; cinquante prytanes veillaient sur la chose publique et dirigeaient tour à tour la politique intérieure. Un d'entre eux était dépositaire des clefs de l'Acropole, de celles du trésor et du sceau de l'État, et les remettait le lendemain à son successeur.

L'assemblée du peuple eut lieu quatre fois par prytanie, sans compter les convocations extraordinaires. L'Attique fut divisée en cinquante naucraries ou perceptions financières, chaque tribu eut ses soldats et ses généraux, le peuple composa les tribunaux, et les neuf archontes restèrent chargés d'attributions importantes.

Il est difficile de discerner exactement dans les dé-

tails les changements apportés par Clisthénès à l'ordre établi par Solon. Mais toutes ses mesures furent prises en faveur de la démocratie. Solon en avait secondé les aspirations ; mais, par de nombreuses et sages précautions, il s'était efforcé d'en prévenir ou d'en comprimer les excès. Clisthénès n'y mit d'autre tempérament que l'ostracisme. Peut-être aussi comptait-il sur l'intelligente pénétration du peuple athénien, sur l'intérêt que chacun trouvait à l'ordre et sur ce juste tempérament qui semblait la qualité dominante de son génie.

Ces mesures étaient doublement désagréables à Sparte. Elles trompaient ses espérances et fortifiaient un système gouvernemental qu'elle regardait comme un danger pour la Grèce. Isagoras, un des chefs Eupatrides, vint réclamer son aide. Un héraut spartiate fut envoyé à Athènes avec des demandes impératives. La plus importante était le bannissement de Clisthénès à qui la souillure de sa famille devait interdire toute fonction publique. Clisthénès ne crut pas pouvoir résister et s'exila.

Le roi Cléomène, maître d'Athènes grâce à l'appui des Eupatrides et à la terreur que l'intervention de Sparte inspirait, fit sortir sept cents familles, et substitua au Conseil trois cents citoyens pris parmi les principales phratries hostiles aux réformes de Clisthénès. Athènes se souleva, et Cléomène avec ses partisans dut se réfugier dans l'Acropole. Il put en sortir deux jours après, mais en vaincu, et ceux qui s'étaient associés à sa tentative furent saisis et mis à mort.

Cléomène réunit des soldats, s'assura du concours

des cités et des îles jalouses d'Athènes, et fit trembler ceux qui venaient, pour la seconde fois, de conquérir leur indépendance. Clisthénès demanda au roi de Perse une intervention en faveur de sa patrie, et le satrape Artapherne, qui résidait à Sardes, prétendit imposer en échange l'hommage de la terre et de l'eau. Ce que le réformateur aveuglé par le désir de la vengeance avait accepté, le peuple le rejeta avec indignation, et prit les armes.

Il avait deux ennemis : les Spartiates avec les alliés du Péloponèse, sous le commandement d'un de leurs rois, et les Béotiens. Les Athéniens marchèrent contre Cléomène. Mais les Corinthiens et le second roi de Sparte, Démarate, déclarèrent ne vouloir pas prendre part à une guerre injuste. Les Athéniens, libres de ce côté, coururent aux Béotiens, les vainquirent et, par une seconde victoire, s'emparèrent de l'Eubée, dont ils restèrent les maîtres.

Mais le danger n'était pas conjuré. Égine, qu'une vieille rivalité commerciale soulevait contre Athènes, était en armes, et Sparte, qui croyait que « l'Attique libre deviendrait capable de balancer sa puissance, tandis que, courbée sous le joug, elle resterait inévitablement faible (1), » appela Hippias, qu'elle avait renversé, et lui promit de le rétablir.

Elle ne pouvait, seule, obtenir un si grand résultat. Elle essaya d'y associer ses alliés, et leur proposa une expédition générale contre Athènes. A l'exemple des Corinthiens, qui ne voulurent pas concourir au rétablissement de la tyrannie dont ils connaissaient les maux, la plupart des villes se retirèrent, et Hippias,

(1) Hérodote. v. 91.

qui avait compté sur la Grèce pour dompter Athènes, n'eut plus d'espoir que dans les armées du grand Roi. Ses instances n'ont pas seules produit les guerres médiques; elles sont au nombre des causes qui en ont déterminé l'explosion.

III

Les guerres médiques.

1. « Athènes, qui était déjà grande, fut plus grande encore après l'expulsion des tyrans. » Ainsi s'exprime Hérodote (1), mais il fallait que cette grandeur reçût une consécration. Elle lui vint de l'étranger. Aucun peuple n'en a reçu de plus éclatante, parce que la liberté et l'existence d'aucun peuple n'ont couru un pareil danger.

L'immense empire des Perses, qui s'étendait du centre de l'Asie à la Méditerranée, et de l'Égypte à l'Euxin, allait jeter ses innombrables soldats sur cette étroite contrée qu'une même origine, une même langue, les mêmes dieux unissaient, et qu'un égal patriotisme put seul sauver.

La cause véritable des guerres médiques est ancienne. Lorsque l'empire des Perses se fut constitué par l'union avec la Médie des contrées situées à l'occident de l'Euphrate, il se trouva condamné à s'agrandir sans cesse. Tout voisin était un danger pour lui, et toute conquête nouvelle n'était assurée

(1) V. 66.

qu'à la condition d'avoir des frontières naturelles. Encore ces frontières ne suffisaient-elles pas à sa sécurité, lorsque derrière elles veillait l'ambition ou s'abritait un peuple redoutable.

« Les Ioniens voyaient leur puissance s'agrandir, lorsque Cyrus, avec les forces du royaume de Perse, abattit Crésus, et conquit tout ce qui est en deçà du fleuve Halys jusqu'à la mer (1). »

Pendant deux cent quarante ans, ils avaient été en lutte avec les rois de Lydie ; Crésus les soumit, grâce à leurs divisions intérieures. Cette soumission n'était ni onéreuse pour eux, ni inquiétante pour le commerce et l'indépendance de la Grèce.

Lorsqu'ils devinrent les sujets de la Perse, leur situation ne changea pas. Ils furent ses navigateurs comme les Phéniciens, les Égyptiens, les Cypriotes, les Ciliciens, les Pamphyliens, les Lyciens. Ils étendirent ainsi, sans rien perdre de leur prospérité, la puissance de la Perse, et encouragèrent ses prétentions à la domination universelle. Déjà la Crète, Corcyre, la Grande Grèce, la Sicile paraissaient disposées à se soumettre, convaincues peut-être qu'un pouvoir aussi éloigné n'était pas dangereux, et qu'un roi obéi dans tant de pays devait toujours être utile.

Les Grecs regardaient la mer Égée comme leur domaine. Les navigateurs qu'ils y rencontraient étaient des alliés, enfants d'une même famille comme les Ioniens, ou des commerçants depuis longtemps amis, comme les Phéniciens et les Égyptiens. Ils avaient besoin de liberté et de sécurité. Les préten-

(1) Thucydide, I, 16.

tions de la Perse menaçaient de leur enlever l'une et l'autre.

La Perse, de son côté, fut encouragée et sollicitée par Hippias qui se montrait disposé à payer d'un haut prix le secours qui le ramènerait à Athènes. Les Aleuades, princes de Thessalie, imploraient son aide pour recouvrer leur pouvoir (1), et lui ouvraient leur pays. « Tous les hommes, dit Aristote (2), se laissent persuader par ce qui est utile. » Le roi de Perse n'eut besoin ni de se venger du médecin Démocède qui l'avait abandonné, ni de donner satisfaction aux désirs de sa femme Atossa qui aurait voulu compter parmi ses esclaves des Athéniennes et des Spartiates. Des motifs politiques expliquent suffisamment cette grande entreprise, dont il ne soupçonna peut-être d'abord ni l'importance, ni le péril.

Darius avait fait dans les profondeurs de la Scythie une expédition qui aurait pu lui être fatale. Ses généraux achevèrent la soumission de la Thrace, et, la Pœonie conquise, imposèrent au roi de Macédoine l'hommage de la terre et de l'eau (508).

La Grèce se trouvait ainsi menacée par le nord et par l'orient. Le secours demandé, quelques années après, à Aristagoras, tyran de Milet, par les grands qu'une révolution avait chassés de Naxos, amena l'intervention du satrape de Sardes, Artapherne. Deux cents vaisseaux soutinrent leur cause. Le siège de Naxos ne réussit pas, grâce à la connivence du Perse Mégabaze avec les assiégés. Arista

(1) Voir Hérodote, VII, 6.
(2) *Rhétorique*, l. VIII.

goras, qui commandait l'expédition, craignit les conséquences de cet échec. Il se révolta contre Darius, s'empara des tyrans des villes grecques qui se trouvaient sur la flotte, et rétablit le gouvernement populaire sur les côtes de l'Asie Mineure.

Il fallait des alliés. Il crut être assuré d'en trouver en Grèce. Sparte repoussa ses avances, et son roi Cléomène ne put être acheté, quelque prix qu'on y mit. Athènes avait des griefs contre la Perse et devait applaudir au triomphe de la démocratie dans des villes dont les intérêts lui étaient chers. Elle n'avait pas oublié la sommation insolente faite par le satrape au nom de son maître, d'ouvrir ses portes à Hippias, et elle considérait la guerre comme inévitable dans un avenir prochain. Elle envoya vingt vaisseaux qui favorisèrent la prise d'Éphèse et de Sardes. Sardes fut incendiée par un de ces hasards qu'offrent fréquemment les guerres, et un temple célèbre périt dans ce désastre général. Une armée perse se réunit pour venger cet attentat, et les Athéniens, qui se repentaient d'avoir pris les armes, se retirèrent de la lutte.

Les Ioniens ne se découragèrent pas. Ils furent battus dans un combat naval, où six cents vaisseaux perses écrasèrent, malgré les efforts du Phocéen Dionysios, cent cinquante-trois trirèmes. Milet, Chios, Lesbos, Ténédos furent prises et leurs habitants transportés au fond de l'empire perse. Plusieurs villes de l'Hellespont furent brûlées et d'autres abandonnées par leurs habitants, qui allèrent chercher une autre patrie dans le Pont-Euxin. La Grèce pleura l'Ionie qu'elle n'avait pas su défendre et dont la soumission présageait d'autres malheurs.

2. La Perse ne pouvait oublier la conduite d'Athènes, et Darius avait plusieurs motifs de vengeance. Après s'être assuré de la neutralité ou du concours des villes ioniennes dans lesquelles il avait rétabli ou fortifié le gouvernement populaire, Mardonius fixa comme lieu de réunion à sa flotte le golfe Thermaïque. Au pied du mont Athos, trois cents de ses vaisseaux furent brisés par la tempête, et vingt mille hommes périrent. Il dut regagner l'Asie (492). Il n'allait faire la guerre ni aux vents ni aux flots, et il ne pouvait s'avouer vaincu. Ce fut la consolation de tant de pertes.

La colère de Darius s'irrita pourtant de cet insuccès. Il fit demander aux Spartiates que l'opinion plaçait à la tête de la Grèce, et aux Athéniens que sa haine poursuivait, l'hommage de la terre et de l'eau. Les Spartiates jetèrent les envoyés dans un puits et les Athéniens les précipitèrent dans le barathre, oubliant les uns et les autres le caractère sacré des ambassadeurs.

Au moment où elle était menacée par le Grand Roi, Athènes continuait sa lutte contre Égine. L'intervention bienveillante de Sparte n'amena qu'un moment de répit. La guerre se bornait à des surprises, à des attaques de détail; mais elle n'en était pas moins une cause d'affaiblissement pour les deux villes, et l'intérêt commun exigeait qu'elle fût abandonnée. Elle ne cessa pourtant qu'en 481.

Il y avait des causes nombreuses de division entre tous ces peuples trop rapprochés pour n'être pas jaloux les uns des autres, et trop fiers de leur indépendance pour ne pas blesser celle de leurs voisins.

Il fallait entre eux un pacificateur habile. Thémistocle eut plus tard cet honneur. « Ce qu'il fit en cette occasion de plus important, dit Plutarque (1), ce fut d'éteindre les guerres intestines qui agitaient la Grèce, de réconcilier les villes entre elles, de leur persuader de sacrifier leurs inimitiés personnelles en présence du danger qui les menaçait toutes. »

Datis et Artapherne conduisaient une grande armée contre la Grèce. La flotte prit Naxos et aborda en Eubée, où Carystos et Érétrie tombèrent au pouvoir des troupes débarquées. Leurs habitants furent transportés auprès du golfe Persique, où ils conservèrent leur langue, leurs vêtements et leurs mœurs.

L'armée perse, composée de plus de cent mille hommes, descendit à Marathon. Athènes envoya contre elle dix mille soldats auxquels se joignirent mille Platéens. Les dix généraux n'étaient pas d'accord, les uns voulant combattre immédiatement, afin de ne pas laisser place à la trahison que l'or des Perses rendait redoutable, les autres demandant que l'on attendît les renforts et particulièrement les Spartiates.

Miltiade, un des dix généraux, était pour l'action immédiate, et lorsque le jour de son commandement fut arrivé, il engagea le combat. Préparée par la discipline, assurée par la valeur, achevée par une intelligente ténacité, la victoire fut complète. L'armée perse, écrasée, s'enfuit par mer et perdit sept vaisseaux. Platées avait scellé dans le sang sa fidèle alliance avec Athènes, et mille de ses soldats avaient combattu avec les dix mille Athéniens.

(1) *Thémistocle*, 8.

Les Perses se flattaient de compenser par la prise d'Athènes leur défaite de Marathon. Mais l'armée victorieuse occupait la ville au moment où les vaisseaux ennemis qui avaient rapidement fait le tour de l'Attique, étaient en vue de Phalère. L'expédition était manquée, et la flotte revint en Asie. L'instigateur de cette guerre, celui qui avait désigné ce champ de bataille où la cavalerie perse pouvait se déployer et déborder l'infanterie athénienne, Hippias disparaît dès ce moment. On croit qu'il trouva la mort à Marathon (490).

La poésie moderne a chanté ce combat glorieux, et il est bon de l'écouter lorsqu'elle s'inspire aux lieux même où tant de sang a coulé pour la liberté. « Le temps, dit Byron (1), a ébranlé les atours d'Athènes, mais elle a respecté les champs de Marathon.

» Rien n'est changé dans cette plaine fameuse, excepté l'esclave qui en creuse les sillons : son terrain est toujours le même ; le même soleil l'éclaire encore, les mêmes limites la bornent. Elle a conservé toute sa gloire, mais un étranger est aujourd'hui maître de ce champ de bataille (2), où les Perses épouvantés courbèrent la tête sous le fer redoutable des Grecs. Jour cher à la mémoire, où Marathon devint un mot magique, tu fais apparaître aux yeux de celui qui l'entend prononcer, le camp des ennemis, les deux armées en présence et les bannières victorieuses !

» Le Mède qui fuit en jetant ses flèches et son arc

(1) *Child-Harold,* chant II, 88, 89, 90.
(2) Ceci était écrit en 1820.

brisé, le Grec intrépide et sa lance victorieuse ; les montagnes, la plaine, l'océan, la vengeance et la mort qui combattent pour les Grecs, tel est le tableau qu'offrait Marathon. »

Les Spartiates, qui avaient attendu pour se méttre en route la pleine lune, ou peut-être la défaite des Athéniens, arrivèrent deux jours après la bataille. Ils louèrent sincèrement la valeur des combattants, mais purent comprendre que c'en était fait pour eux de la suprématie sur la Grèce.

Les Perses pouvaient revenir. Il fallait leur fermer la mer Égée. Miltiade fit dans ce but une expédition contre Paros, où il échoua. Il fut accusé d'avoir ruiné le trésor public et causé la mort d'un certain nombre de citoyens. Retenu chez lui par une blessure qu'il avait reçue pendant le siège, il ne comparut pas, fut condamné à une amende de cinquante talents et mourut quelques jours après. Cimon, son fils, paya son amende. Le peuple rendit au héros mort la justice dont il s'était montré avare pendant sa vie. Il lui éleva un tombeau séparé dans la plaine témoin de ses exploits, et le Pœcile présenta à la postérité son image au milieu d'un groupe de demi-dieux et de héros (489).

Une victoire si glorieuse augmentait le danger de la Grèce. C'était désormais, comme autrefois devant les murs de Troie, un long duel entre la barbarie asiatique et la civilisation grecque (1). Darius fit des préparatifs immenses. Les diverses parties de son vaste empire fournirent des hommes, des chevaux,

(1) *Græcia Barbariæ lento collisa duello.* HORACE, *Épîtres*, l. II, vers 7.

des armes, des vivres, des bagages, des vaisseaux. Il mourut (484) au moment où il allait réprimer une révolte de l'Égypte, et légua à Xerxès sa haine et ses espérances.

3. Les conseils de la sagesse furent impuissants contre l'ambition, le désir de la vengeance et les excitations des Pisistratides, des Aleuades, de Mardonius qui ne doutait pas de la prompte soumission de la Grèce, et qui voyait déjà l'empire perse étendu jusqu'aux extrémités de l'Occident. Il fallait de grandes forces pour de pareils projets dont la Grèce était la première étape.

Xerxès fit percer le mont Athos et établir un double pont d'Asie en Europe, au point le plus rapproché du détroit. Il y fallut de nombreux vaisseaux, d'énormes pièces de bois, du temps et la vie d'un grand nombre d'hommes. Qu'était-ce que tout cela pour celui qui, en punition de ses tempêtes, faisait jeter des chaînes dans la mer?

Le passage en Europe dura sept jours et sept nuits. Hérodote compte dans cette multitude dix-sept cent mille fantassins, quatre-vingt mille cavaliers, vingt mille hommes montés sur des chars ou des chameaux, et, avec les matelots, les soldats des trirèmes, les alliés et les valets attachés au service de l'armée, un total de cinq millions.

Toute l'Asie s'était donné rendez-vous pour inonder et soumettre l'Europe. Des espions grecs à qui Xerxès avait permis de parcourir son camp, firent des récits propres à répandre la terreur. Des négociations secrètes suscitaient des défections que de

vieilles rivalités préparaient, et qu'un intérêt présent déterminait. Une ville se mit alors résolument à la tête de la Grèce, et lui inspira au milieu d'une attente inquiète l'énergie qui devait la sauver.

« Cette opinion, dit Hérodote (1), pourra déplaire ; mais je ne puis la taire, parce que je la crois vraie. Si les Athéniens, en effet, se fussent retirés ou soumis, nulle marine n'eût été capable de protéger les côtes du Péloponèse qui, assiégé comme une ville par l'immense flotte des Perses, eût succombé malgré l'héroïsme des Spartiates. » Nulle armée n'eût osé en effet affronter cette multitude qui paraissait devoir tout écraser, et la barbarie corrompue de l'empire Perse aurait étouffé le génie de la Grèce.

Les colonies se montrèrent peu disposées à risquer leur existence pour la défense de leurs métropoles. La Crète refusa tout secours, d'autres promirent avec la résolution de ne pas tenir, se réservant, en tout cas, de surveiller les événements. Gélon de Syracuse s'engageait à amener des vaisseaux et des soldats, à condition qu'on lui donnerait le commandement des forces réunies. Hérodote rapporte (2) les réponses indignées de Sparte et d'Athènes, et les deux villes aimèrent mieux renoncer à cette alliance que l'acheter au prix de leur honneur. « Roi de Syracuse, dirent les députés athéniens, l'Hellade nous a envoyés pour demander une armée et non pas un chef. » On perdait ainsi vingt-huit mille hommes et deux cents trirèmes. La résolution n'en fut pas affaiblie, ni la confiance diminuée.

Les oracles annonçaient les plus terribles mal-

(1) VII. 139.

(2) VII, 161.

heurs. L'un d'eux engageait Athènes à chercher un refuge dans des murailles de bois. Thémistocle l'expliqua en disant qu'il s'agissait de la flotte, à laquelle allaient être confiées des destinées que les murs ne pouvaient protéger. Athènes devait donc être abandonnée. L'indépendance de la Grèce valait bien ce sacrifice. Les dieux l'ordonnaient, et les Athéniens s'y résignèrent.

Voici comment parlaient les oracles :

« Pallas ne peut, malgré ses instances et sa profonde sagesse, fléchir Zeus Olympien. A toi, je dirai de nouveau cette parole ferme comme le plus dur métal. Tout ce qui se trouve entre la montagne de Cécrops et les vallons du divin Cithéron étant pris, Zeus, aux vastes regards, accorde à Pallas une muraille de bois qui, seule, ne pourra être prise ni détruite. Tu y trouveras ton salut, toi et tes enfants. Mais garde-toi d'attendre la cavalerie, les gens de pied, et la nombreuse armée qui vient du continent. Cède et courbe le dos. Un jour viendra où tu pourras faire volte-face. O divine Salamine, tu seras funeste aux enfants des femmes : tu les perdras, le blé étant disséminé dans les champs ou recueilli dans les granges (1). »

Un autre oracle, plus effrayant encore par les maux qu'il annonçait, se terminait par des mots d'espoir et des encouragements. « Malheureux, pourquoi restez-vous prosternés? Fuyez aux extrémités de la terre. Abandonnez vos maisons et les roches circulaires de la citadelle, car Athènes sera détruite de fond en comble ; tout sera renversé, tout sera la

(1) Jacobs, II, épigr. 83. Cf. Herodote, VII, 141.

proie des flammes du terrible Arès monté sur son char syrien. Maintes tours seront renversées, et non pas seulement les vôtres; maints temples d'immortels livrés aux flammes dévorantes. Les dieux palpitent d'effroi, la sueur découle de leurs statues. Du faîte des temples descend un sang noir avant-coureur d'effroyables calamités. Allons, sortez du sanctuaire et à tant de maux opposez votre courage (1). »

Les dieux parlaient beaucoup dans les grandes circonstances, et les peuples étaient disposés à les écouter. L'oracle de Delphes avait promis la victoire aux Athéniens, pourvu qu'ils fissent des prières, des sacrifices, et qu'ils livrassent la bataille sur le champ de Déméter Eleusinienne et de Perséphoné. Tisamène, le devin d'Élée, annonça la victoire de Platées. Il n'y eut pas de combat sans recours aux dieux, sans examen des entrailles des victimes, sans promesse ou sans menaces.

L'invasion commençait. L'armée perse était en Thessalie et la flotte suivait tous ses mouvements pour la soutenir et la ravitailler. Des sacrifices humains marquaient chacun de ses pas. Pourquoi faut-il que les Grecs aient eu recours, eux aussi, à ce moyen sanglant de rassurer les peuples, en s'assurant la protection des dieux?

Au golfe Maliaque, une tempête qui dura trois jours brisa plus de quatre cents vaisseaux de guerre, et fit périr un grand nombre d'hommes. Les Grecs profitèrent de ce désordre pour leur enlever quelques vaisseaux; mais la supériorité de la flotte des Perses était encore telle qu'ils espérèrent envelopper leurs

(1) Jacobs, II, épigr. n° 92. Cf. Hérodote, VII, 140.

ennemis. Une nouvelle tempête les assaillit au moment où ils tournaient l'Eubée, et trente de leurs vaisseaux tombèrent au pouvoir des Grecs.

Les Perses se décidèrent cependant à une action générale, dont l'issue ne leur paraissait pas douteuse, car ils avaient le nombre pour eux, malgré l'arrivée de cinquante-trois nouvelles galères athéniennes. La flotte grecque, jusque-là maîtresse de la mer, leur aurait tenu tête ; elle se retira en apprenant que les Thermopyles étaient forcées.

Léonidas y commandait une petite armée composée de Tégéates, de Mantinéens, d'Orchoméniens, d'Arcadiens, de Corinthiens, de Thespiens, de Thébains, de Phocidiens, de Locriens, et de quelques soldats de Phlionte et de Mycènes. Il avait trois cents Spartiates. Soit que ses auxiliaires eussent jugé que toute défense était inutile, soit qu'il les eût renvoyés lui-même, afin de ne pas perdre inutilement des soldats qui pouvaient être utiles ailleurs, il resta seul avec ses soldats pour défendre le défilé.

La défense fut acharnée et glorieuse. Ils y périrent tous. Un traître avait indiqué aux Perses un passage, et enveloppés de toutes parts, ils combattirent jusqu'à la fin, sans espérer la victoire et sans craindre la mort. Ils avaient montré du moins ce que peut l'obéissance à la loi, et fait comprendre aux Perses ce qu'était le peuple qu'ils croyaient écraser.

L'armée envahit l'Hellade par deux corps. L'un d'eux se dirigea vers Delphes, où le dieu se défendit par un orage terrible. Les soldats se débandent, fuient en désordre sous la malédiction divine, et les habitants achèvent la déroute.

L'autre, après avoir brûlé Thespies et Platées, marcha sur l'Attique. Les habitants avaient cherché un refuge à Trézène, à Ègine et à Salamine. Tous ceux qui pouvaient porter les armes ou manier une rame, avaient pris place dans l'armée ou sur la flotte. Quelques vieillards montèrent à l'Acropole, où ils se retranchèrent, voulant mourir dans les murs de leur patrie.

On pouvait craindre que les chefs ne s'entendissent pas. L'abandon d'Athènes impliquait-il une retraite absolue et générale dans le Péloponèse, que les Spartiates regardaient comme un camp retranché, à la défense duquel devaient concourir toutes les forces de la Grèce? Thémistocle ne le crut pas, et il parvint, après de longs efforts, à convaincre les alliés et à triompher de l'égoïste rivalité de Sparte.

La flotte grecque se composait de trois cent quatre-vingts vaisseaux. Les Perses en avaient plus de mille, et pendant qu'ils couvraient la côte attique à la hauteur de Phalère, leur armée se dirigeait vers le Péloponèse. L'habileté de Thémistocle avait réuni les Grecs : elle détermina les Perses à l'attaque.

Athènes applaudit sur son théâtre le récit de cette lutte inégale, dans laquelle la discipline et la valeur eurent raison du nombre et de l'indécision. Nous pouvons aujourd'hui suivre, dans le poète qui avait combattu à Marathon (1), les phases de ce choc redoutable, et comprendre combien Athènes honora les vainqueurs. Les Perses perdirent deux cents vaisseaux, les Grecs quarante. La disproportion des forces était grande encore, mais un échec démoralise

(1) Eschyle, *Les Perses.*

une armée, et celle de Xerxès, déjà peu unie, n'y aurait pas résisté. Il donna lui-même le signal, et se hâta de retourner en Asie, entraînant à sa suite ce que lui avaient laissé Artémisium, les Thermopyles, Marathon et Salamine. Trois cent mille hommes choisis restèrent à Mardonius, qui promit d'achever la conquête de la Grèce.

Thémistocle aurait voulu fermer au roi fugitif le chemin de l'Asie. Eurybiade s'y opposa, fidèle cette fois à la prescription de Lycurgue et au véritable intérêt de la Grèce, qui commandait de se débarrasser de l'ennemi le plus tôt possible. Mais toute retraite est désastreuse, et Xerxès perdit, par les maladies, les marches et les combats, un grand nombre de soldats qui durent traverser la Macédoine et la Thrace au milieu de populations ardentes à la vengeance. Sa flotte le conduisit à Abydos, d'où il se dirigea vers Sardes.

Le butin fut immense, et Apollon, qui avait conseillé la Grèce, en eut sa part. Athènes s'était placée à la tête de tous les combattants par la promptitude de ses résolutions, l'énergie de son patriotisme et l'intelligente direction de la guerre. Thémistocle fut honoré autant que le permit l'envie, et Sparte elle-même ne lui ménagea ni les récompenses ni les honneurs.

La postérité n'a pu qu'admirer ces prodiges du patriotisme, et ce n'est pas sans émotion qu'elle répète ces paroles par lesquelles Isocrate, les yeux tournés vers Athènes, loue la Grèce entière : « Où trouver des citoyens plus estimables, plus enflammés de l'amour de la Grèce, que ces braves qui, plutôt

que d'être regardés comme les auteurs de l'asservissement de la république, ne craignirent point de voir leur ville dépeuplée, leur pays livré au pillage, les lieux saints dépouillés de leurs ornements, leurs temples en proie aux flammes et leur patrie soumise à toutes les horreurs de la guerre (1)? »

4. La supériorité des armes ne faisait pas seule la grandeur d'Athènes. Elle avait pour la patrie commune une sollicitude et un dévouement que ne connaissaient pas les autres cités. Mardonius essaya de la détacher de la Grèce. Il lui fit promettre par Alexandre de Macédoine de lui assurer, en échange d'une alliance avec la Perse, tout l'or nécessaire pour relever ses maisons et ses temples, avec des terres pour ceux de ses habitants qui préféreraient s'établir ailleurs.

Sparte s'émut; Athènes repoussa, sans prendre conseil que d'elle-même, des propositions qu'elle regardait comme un outrage. « Nous pardonnons à nos ennemis, dit un décret rédigé par Aristide, d'avoir pu croire que tout s'achetait à prix d'argent, eux qui ne connaissent rien de plus précieux. Mais nous en voulons aux Lacédémoniens qui, ne considérant que la disette et la pauvreté actuelles des Athéniens, ne se souviennent plus de leur vertu et de leur magnanimité, et les invitent, pour l'appât de quelques vivres, à combattre pour le salut de la Grèce (2). »

Et ils ajoutaient avec un légitime orgueil qu'il n'y

(1) *Panégyrique d'Athènes.*
(2) Plutarque, *Aristide*, 17.

avait, ni sur la terre, ni dans ses entrailles, assez d'or pour leur faire trahir leur devoir.

Les Lacédémoniens avaient offert de recevoir et de nourrir à Sparte les femmes et les enfants. Les Athéniens les envoyèrent à Salamine, où vinrent encore les trouver les propositions de Mardonius. Un citoyen, ayant demandé qu'on les examinât, fut lapidé, et une colonne, élevée plus tard dans l'Acropole, apprit aux générations futures l'infamie d'un seul, et la peine que lui infligea l'indignation de tous.

Cependant Mardonius reparaissait sur les ruines d'Athènes, six mois après la première invasion. Les Lacédémoniens répondirent tard à l'appel d'Aristide. Ils envoyèrent pourtant dix mille hommes, parmi lesquels cinq mille Spartiates.

Corinthe, Leucade, Anactorion, Ambracie, Potidée, Mégare, Sicyone, Tégée, Orchomène, Épidaure, Trézène, Mycènes, Tirynthe, Léprée, Phlionthe, Hermione, Érétrie, Lytrée, Chalcis, Céphallénie, Égine, Platées, fournirent des contingents en rapport avec leurs forces. Les îles concoururent à la défense commune. Presque toute la Grèce était sous les armes. Athènes avait huit mille soldats.

Mardonius était remonté en Béotie. Éleusis fut le centre de réunion de l'armée grecque, qui se trouva, quelques jours après, en présence de trois cent mille Perses et de cinquante mille Grecs auxiliaires. Elle s'élevait à trente-huit mille hommes. Pausanias, roi de Sparte, en avait le commandement.

« Pendant que la Grèce tout entière était dans l'attente de l'événement, et que les Athéniens, en particulier, se trouvaient dans la situation la plus

critique, plusieurs citoyens des familles les plus nobles et les plus riches, que la guerre avait ruinés, et qui, ayant perdu, avec leur fortune, la gloire et l'autorité dont ils jouissaient, voyaient en d'autres mains les honneurs et les dignités, s'assemblèrent secrètement dans une maison de Platées et conspirèrent pour renverser à Athènes le gouvernement populaire, et, s'ils ne pouvaient réussir, perdre la Grèce entière en la livrant aux Barbares (1). » Aristide en fut averti, et par des mesures promptes autant qu'habiles, il arrêta les effets de la conspiration, frappa huit des coupables et obligea les autres à racheter cette trahison par un dévouement éclatant à la patrie.

Dans un premier engagement, les Grecs eurent le dessus. Les deux armées restèrent quelques jours en présence sans reprendre le combat, parce que les devins assuraient le succès à ceux qui garderaient la défensive. Pressé par le manque de vivres, Mardonius projeta une surprise. Alexandre de Macédoine en avertit Aristide, qui fit prendre immédiatement à l'armée, par l'ordre de Pausanias, les positions de combat. Les Thébains, de leur côté, tenaient Mardonius au courant de ce qui se passait dans l'armée des Grecs. Elle avait quitté ses premières positions pour se rapprocher de Platées, dans un endroit où les eaux étaient plus abondantes. Les Lacédémoniens ne se mirent que lentement en marche. Ils attendaient des présages favorables. La lutte fut longue et terrible. Les Thébains, qui avaient déserté la cause de la Grèce, opposèrent une résistance obstinée

(1) PLUTARQUE, *Aristide*, 22.

aux Athéniens dont la courageuse intrépidité finit par les mettre en fuite.

« De trois cent mille Barbares, dit Plutarque (1), il ne s'en sauva que quarante mille, sous la conduite d'Artabaze. Du côté des Grecs qui combattirent pour leur patrie, il n'en périt que treize cent soixante, dont cinquante-deux Athéniens, tous de la tribu Aiantide, qui fit des prodiges de valeur selon l'historien Clidème.... Il n'y eut parmi les morts que quatre-vingt-onze Lacédémoniens et seize Tégéates (2). »

Les Athéniens et les Spartiates dressèrent des trophées séparés, ce qui manifestait, au sein même de la victoire, un antagonisme que les circonstances développèrent. Par l'ordre de l'oracle de Delphes, un autel fut élevé à Zeus-Libérateur. Un décret, proposé par Aristide dans une assemblée générale des peuples qui avaient combattu, portait : « Tous les chefs et tous les députés des villes de la Grèce s'assembleront tous les ans à Platées, pour y faire des sacrifices aux dieux : on y célébrera tous les cinq ans des jeux qui seront appelés les jeux de la liberté. On lèvera dans toute la Grèce dix mille fantassins et mille cavaliers, et on équipera une flotte de cent vaisseaux pour faire la guerre aux Barbares. Les Platéens seront consacrés aux dieux à qui ils feront des sacrifices pour le salut de la Grèce (3). »

Le prix de la valeur était réclamé par les Athé-

(1) *Aristide*, 32.

(2) Ces chiffres ne diffèrent pas de ceux d'Hérodote. Il est probable que les historiens perses en donnèrent d'autres. Ce qui est certain, c'est que la disproportion était énorme, et que la victoire en reçoit un plus grand éclat.

(3) PLUTARQUE, *Aristide*, 39.

niens et les Spartiates. Leurs alliés hésitaient à se prononcer, parce que l'antagonisme était violent, et l'on craignit même un moment que ceux qui avaient combattu pour une cause commune n'en vinssent aux mains pour un antagonisme particulier. Cléocrite de Corinthe proposa de terminer le débat en choisissant les Platéens, dont la ville donna son nom au combat, et dont le courage était l'objet de l'admiration de tous. Aristide pour les Athéniens, et Pausanias pour les Spartiates, firent adopter cette résolution (1). Vingt talents furent prélevés sur le butin pour l'érection dans Platées d'une statue d'Athéna.

Le même jour, la flotte grecque attaquait auprès du promontoire de Mycale les vaisseaux perses et les forçait à se jeter à la côte. Les Grecs débarquèrent et poursuivirent avec vigueur les fugitifs que protégeaient soixante mille soldats qui occupaient l'Ionie. La dernière armée de Xerxès périt presque tout entière. Les rivages de l'Ionie furent témoins, comme ceux de la Grèce, de ce suprême et victorieux effort. Les premiers succès avaient assuré l'indépendance des villes qui venaient de montrer qu'elles en étaient dignes. Le dernier rejetait les Perses en Asie, et donnait à cette marine qui venait de naître la domination de la mer Égée.

Quelques cités avaient oublié leur devoir en suivant les Perses. Le plus grand nombre s'était montré prêt à tous les sacrifices pour défendre

(1) Chaque peuple s'était d'abord adjugé le premier prix, donnant le second à Thémistocle, ce qui était reconnaître sa supériorité. Les Spartiates firent un partage égal. Ils donnèrent à Eurybiade le prix de la valeur, et à Thémistocle celui de la sagesse. (Voir PLUTARQUE, *Thémistocle*, 21.)

l'honneur et la liberté. Sparte et Athènes avaient dirigé la politique, commandé les armées, donné l'exemple du courage et assuré la victoire.

Leur gloire était pourtant inégale. « Les Athéniens, dit Hérodote (1), ont été les libérateurs de la Grèce. » Tout en tenant compte des droits anciens des Spartiates, et sans se prévaloir des avantages que leur donnait une initiative dont la Grèce recueillait les bienfaits, ils avaient, en effet, conduit la guerre. Plus qu'aucune cité, ils avaient souffert de ses rigueurs, et s'ils formaient un peuple, ils ne trouvaient sur le sol où fut Athènes que des ruines. Leur génie était aussi souple que celui de Sparte se montrait inflexible, et tous les peuples, quelle que fût leur forme gouvernementale, pouvaient faire avec eux une alliance utile. Est-il étonnant qu'ils aient eu dès cette époque, sinon réellement, du moins moralement l'hégémonie de la Grèce?

Cette guerre si glorieuse et si patriotique eut pourtant des conséquences que Barthélémy expose en ces termes (2) : « Les mœurs reçurent l'atteinte funeste que le commerce des étrangers, la rivalité de puissance ou de crédit, l'esprit des conquêtes et l'espoir du gain, portent à un gouvernement fondé sur la vertu. Cette foule de citoyens obscurs qui servaient sur les flottes et auxquels la république devait des égards puisqu'elle leur devait sa gloire, contractèrent dans leurs courses les vices des pirates ; et, devenant tous les jours plus entreprenants, ils dominèrent dans la place publique et firent passer l'autorité entre les mains du peuple. »

(1) VII, 139.
(2) *Voyage du jeune Anacharsis,* Introd., 2me section.

On ne peut quitter cette période de la guerre contre l'Asie sans s'arrêter aux conséquences qu'aurait amenées la domination de la Grèce par les Perses. Quelle gloire de moins dans la philosophie, les lettres et les arts! Combien de génies étouffés sous la molle et voluptueuse influence d'une civilisation énervée et corrompue! Que d'actions héroïques, de hautes inspirations, de dévouements généreux rendus impossibles par l'assujettissement sous un maître étranger!

Et la Grèce n'était pas seule menacée. Les projets des Perses allaient plus loin et leurs conquêtes ne se seraient point bornées à cette petite contrée. L'Italie les aurait appelés par les richesses des villes du littoral. Ils se seraient heurtés d'un côté à la puissance maritime des Carthaginois, et auraient rencontré de l'autre Rome au moment où, confiante dans ses destinées et sûre d'elle-même, elle reprenait dans la liberté, par la politique et la valeur, les conquêtes faites par les rois et perdues par leur expulsion.

L'Asie aurait-elle vaincu l'Europe et conduit désormais ses destinées? Aurait-elle succombé en Italie, sur les mers que dominaient les Carthaginois, ou sous la tactique de Gélon de Syracuse? La Grèce a épargné à l'Europe occidentale les redoutables incertitudes d'un si grave problème. Elle fut pour elle une avant-garde vigilante et intrépide qui ne laissa pas engager le corps d'armée, et le sauva d'un danger qu'il ne soupçonna peut-être pas.

CHAPITRE IV

PRÉCIS DE L'HISTOIRE D'ATHÈNES

DEPUIS L'HÉGÉMONIE JUSQU'A LA FIN DE LA GUERRE DU PÉLOPONÈSE

I

L'hégémonie d'Athènes.

1. Trois hommes, Miltiade, Aristide et Thémistocle, ont conquis et justifié la suprématie d'Athènes. Miltiade était mort, ne pouvant faire oublier, par les souvenirs de Marathon, l'amertume d'un échec devant Paros. Thémistocle avait l'ambition de relever Athènes, et d'en faire une citadelle appuyée sur la mer et dans laquelle l'indépendance fut assurée de trouver son refuge. Sous son inspiration, tous les Athéniens, négligeant de mettre à l'abri leurs familles, travaillèrent avec une ardeur que rien ne put ralentir, à rebâtir les murs.

Sparte s'alarma et se plaignit. Le Péloponèse était la citadelle de la Grèce, et il ne devait y avoir en dehors aucune ville fortifiée. Thémistocle, chargé d'aller à Sparte plaider la cause d'Athènes, recommanda de redoubler d'activité, voyagea lentement,

prétendit devant le Sénat, les éphores et l'assemblée que la plainte n'était pas légitime, et obtint que des ambassadeurs spartiates fussent chargés de se rendre compte par eux-mêmes de l'état des travaux. Il avait donné le conseil de les retenir comme otages. Il fit alors connaître la vérité. Sparte, trompée, accepta les faits accomplis et conserva ses rancunes.

Elle voulait exclure du conseil amphictyonique les peuples qui étaient restés neutres dans la guerre contre les Perses, ou avaient fait alliance avec eux (1). Thémistocle fit rejeter cette proposition, qu'il regardait comme impolitique et propre à entretenir des rivalités ou des défiances entre des peuples à qui l'intérêt commandait de rester unis. C'était un second grief.

La construction et la défense du Pirée et de Munychium qui pouvaient recevoir une flotte nombreuse, l'augmentation annuelle de vingt trirèmes, les avantages offerts aux ouvriers étrangers que l'on dispensait de tout impôt, afin de les attirer ou de les attacher à Athènes (2), aigrirent encore les Lacédémoniens.

Les deux villes se trouvèrent en désaccord pour la conduite à suivre à l'égard des colonies ioniennes. Sparte leur conseillait d'abandonner l'Asie et de venir s'établir sur le territoire des peuples qui s'étaient montrés, pendant la guerre, infidèles à la Grèce.

(1) Il s'agit du conseil amphictyonique qui comprenait : les Thessaliens, les Béotiens, les Doriens, les Ioniens, les Perrhébiens, les Magnètes, les Locriens, les Œtéens, les Achéens, les Phocidiens, les Dolopes, les Maliens. Leur réunion avait lieu à Delphes ou aux Thermopyles. Ils devaient veiller au trésor de Delphes et aux intérêts de l'oracle d'Apollon. Il y avait deux députés par peuple.

(2) Diodore de Sicile, XI, ch. XLI.

Athènes conseillait, ce qui était moins violent et plus avantageux, de laisser chaque ville maîtresse de sa conduite. On ménageait ainsi leur vanité, et l'on montrait pour elles et pour l'avenir, une confiance qui devait les séparer pour jamais des Perses.

La Thrace était encore occupée par l'armée asiatique. Les deux flottes de Sparte et d'Athènes allèrent dans l'Hellespont pour briser les ponts de Xerxès. La mer s'en était chargée, et pendant que Léotychidas retournait dans le Péloponèse, Xanthippe prit Sestos et consacra dans l'Acropole les chaînes que Xerxès avait prétendu imposer à la mer.

Trente vaisseaux d'Athènes et vingt du Péloponèse enlevèrent aux Perses la plus grande partie de Cypre et prirent Byzance. Tout n'était pas fini encore; mais si l'ennemi gardait quelques postes, il avait perdu tout espoir d'intervenir dans les affaires de la Grèce.

Aristide, le grand citoyen, avait été le gardien jaloux des droits établis par un long usage au profit de l'aristocratie. Il lui semblait trouver dans ce respect de la tradition la garantie de la vertu publique. Il ne pensa pas toujours ainsi. Soit par conviction, soit par nécessité, il introduisit à la fin de sa vie une nouveauté à Athènes, et détruisit au profit du peuple, l'équilibre que Thésée avait cherché, que Solon avait réalisé, et que Clisthénès n'avait pas ébranlé malgré des changements profonds. Il croyait, ce que devait dire plus tard Aristote (1), que « le bien en politique c'est la justice, » mais il fit une trop large part à l'explication qui fait consister la justice dans « l'utilité générale. » Les philosophes peuvent accorder

(1) *Politique*, III, 7, I.

le devoir avec l'intérêt (1), il est difficile que les hommes politiques ne le lui subordonnent pas. Les tentations sont si nombreuses et si pressantes!

« S'apercevant que le peuple cherchait à s'emparer du gouvernement et à le rendre purement démocratique, Aristide sentit que, d'un côté, il méritait des égards, après avoir montré tant de valeur dans les combats, et que, de l'autre, il ne serait pas facile, lorsqu'il avait les armes à la main, et qu'il était enflé de ses victoires, de le réduire par la force. Il fit donc un décret qui portait que le gouvernement serait commun à tous les citoyens, et qu'on prendrait indistinctement les archontes parmi tous les Athéniens (2). » Les classes disparurent avec leurs privilèges. Les premières ne fournirent plus exclusivement les archontes, les membres du conseil, les autres magistrats et les fonctionnaires. Mais la dernière qui était admise à tous ces avantages, perdait celui de ne pas payer d'impôt.

Strabon fait remarquer que ce mouvement d'opinion ne se borna pas à Athènes. Il cite Élis, Thèbes, Argos et Mantinée qui réunirent les bourgades auparavant séparées, et acceptèrent le régime démocratique qu'elles avaient repoussé jusqu'alors (3). Il est vraisemblable que la politique étroite et exigeante de Sparte ne fût pas étrangère à ce changement. L'exemple a une grande puissance, mais son influence n'est décisive que lorsqu'elle rencontre des dispositions favorables. Ainsi, au VIIe siècle, la royauté fut

(1) C'est ce qu'a fait Cicéron dans le traité *de Officiis*.
(2) PLUTARQUE, *Aristide*, 37.
(3) Voir livre VIII, 3, 2.

abolie dans presque toutes les cités de la Grèce. Celles qui repoussèrent cette forme antique de gouvernement purent y être encouragées par des révolutions heureuses accomplies autour d'elles, mais elles renfermaient déjà des ferments de révolte que cet exemple développa.

2. L'expérience avait montré la puissance de l'union. Il était important de la conserver en prévision de dangers futurs, et de la garantir par une contribution pécuniaire. Aristide, sur la demande des Lacédémoniens qui semblaient prendre leur parti de la supériorité d'Athènes, fut chargé de l'établir. Il dut visiter le territoire de chaque ville de la confédération, examiner ses revenus et fixer ce qu'elle devait payer. Il était pauvre avant, il ne cessa pas de l'être, et « imposa cette taxe, non seulement avec autant de désintéressement que de justice, mais avec une impartialité qui le rendit agréable à tous (1). » La taxe s'éleva à quatre cent soixante talents (2).

Il fit jurer aux peuples l'observation des articles de l'alliance, et les jura lui-même au nom des Athéniens. Ce serment fut observé tant qu'il resta d'accord avec l'intérêt. Les Athéniens le violèrent alors sans scrupule, et Aristide, plus juste pour son compte que pour celui de sa patrie, ne la désapprouva pas puisqu'elle pourvoyait à sa sûreté, et resta volontiers chargé du parjure.

(1) PLUTARQUE, *Aristide*, 40.

(2) Elle subit depuis des modifications, dans le sens de l'augmentation. Elle fut de six cents talents au commencement de la guerre du Péloponèse (*Plutarque, Périclès*). Elle arriva plus tard à treize cents. (ANDOCIDE, *de la Paix*.)

Athènes n'admira pas moins sa vertu. Elle le frappa sans doute de l'ostracisme, mais ne cessa jamais de le regarder, à cause de son courage, de son patriotisme et de son désintéressement, comme le plus grand de ses citoyens, et l'on sait qu'elle dut pourvoir aux funérailles de celui qui avait eu la répartition et la garde du trésor de la Grèce.

Thémistocle avait des talents supérieurs, une haute ambition et un âpre amour de l'argent. Banni d'Athènes, qui se lassait de l'entendre parler à tout propos de ses services, et qui avait peut-être des motifs de le croire coupable, il habita quelque temps Argos, et compromis, quoiqu'il eût repoussé les ouvertures qui lui étaient faites, dans la trahison du roi de Sparte, Pausanias, qui proposait à la Perse de lui livrer la Grèce, il fut sommé de se justifier. Le peuple donna l'ordre de le saisir. Il s'enfuit d'Argos et passa dans l'île de Corcyre, de là en Épire et puis chez Admète, roi des Molosses.

Il ne s'y trouva pas en sûreté, se dirigea vers Cumes, d'où il se rendit à Éges, ville de l'Éolide, et fut enfin présenté au roi, Xerxès d'après les uns, Artaxerxès, son fils, d'après d'autres.

« Grand roi, lui dit-il, je suis Thémistocle Athénien, qui, banni et persécuté par les Grecs, viens chercher un asile auprès de vous. A la vérité, j'ai fait bien du mal aux Perses, mais je leur ai fait encore plus de bien, en empêchant les Grecs de les poursuivre lorsque la sûreté de la Grèce et de ma patrie, qui me devaient leur salut, me permettait de vous rendre quelque service. Aujourd'hui, mes sentiments sont conformes à ma fortune, et je viens

également disposé à recevoir vos bienfaits, si votre ressentiment est calmé, ou à le détourner, s'il dure encore. Mes ennemis eux-mêmes seront témoins des services que j'ai rendus aux Perses : que mon malheur vous serve donc à faire éclater votre vertu plutôt que votre vengeance. L'une sauvera la vie à un suppliant qui vient se livrer à vous ; l'autre perdrait un ennemi déclaré des Grecs (1). »

Le roi l'accueillit bien, lui fit donner les deux cents talents promis par Athènes à celui qui le livrerait, lui demanda ce qu'il pensait de la Grèce, et l'admit dans son intimité. Les satrapes lui tendirent des embûches afin de se débarrasser d'un rival, et plusieurs fois il craignit d'avoir perdu les bonnes grâces d'Artaxerxès.

La révolte de l'Égypte, soutenue par les Athéniens, obligea le roi à faire une expédition dont il voulut donner le commandement à Thémistocle. Mais soit qu'il ne crût pas au succès des armes des Perses, soit que plutôt il ne pût se résoudre à combattre contre sa patrie, le héros de Salamine s'empoisonna. D'après d'autres, il serait mort à temps pour sa gloire, sans avoir eu recours à cet acte que l'antiquité tout entière a loué chez ses héros, et qui était « une grande commodité pour l'héroïsme, chacun faisant finir la pièce qu'il jouait dans le monde, à l'endroit où il voulait (2). » Ce n'est pas ainsi que parle la morale.

3. Cependant Athènes continuait la guerre. En

(1) Plutarque, *Thémistocle*, 33.
(2) Montesquieu, *Grandeur et Décadence*, XII.

476, Cimon, fils de Miltiade, prit Eion en Thrace, aux embouchures du Strymon, et en fit une colonie athénienne. Il s'empara de Scyros, où il établit des colons qui préparèrent l'influence de la mère patrie dans la partie septentrionale de la mer Egée.

A la suite de la révolte de Carystos en Eubée et de Naxos, qui furent rudement châtiées, les villes de la confédération comprirent qu'il ne dépendait plus d'elles de s'y soustraire. Les alliés obtinrent cependant de transformer en redevances pécuniaires les secours d'hommes et de vaisseaux auxquels ils étaient tenus.

Plutarque croit que Cimon se prêta volontiers aux désirs des alliés. « Il recevait, dit-il (1), de ceux qui ne voulaient pas faire le service militaire de l'argent et des galères vides ; il souffrait qu'amorcés par les charmes du repos, ils restassent tranquilles dans leurs foyers, et que leur imprudence et leur luxe fissent de bons soldats, des laboureurs et des commerçants timides. Au contraire, il faisait monter tour à tour les Athéniens sur les galères des alliés, et, les ayant aguerris par des expéditions fréquentes, il arriva que, grâce à ces contributions et à la solde payée par les alliés, les Athéniens devinrent les maîtres de ceux qui les soudoyaient. » Cimon aurait pris ainsi l'initiative d'une mesure agréable aux alliés et utile à Athènes.

Athènes, du reste, ne manquait pas à ses engagements. Elle chassa les Perses de la Lycie et de la Carie, après avoir battu leur armée sur terre, et détruit quatre-vingts vaisseaux phéniciens qui accou-

(1) Plutarque, *Cimon*, 15.

raient à leur secours (466). Elle les attaqua également en Thrace et leur enleva toutes leurs places, excepté Doriscos. Les riches mines qui appartenaient à Thasos restèrent aux Athéniens, après une victoire navale et un long siège qui livra la ville à Cimon (463).

Cimon reçut alors des témoignages précieux de la reconnaissance des Athéniens. Trois Hermès en marbre furent élevés avec des inscriptions qui célébraient les services rendus. Le nom de Cimon ne s'y trouve pas, mais personne n'ignorait qu'on avait voulu ainsi honorer sa valeur. « Pourquoi donc, se demande Plutarque, cette distinction singulière dont on récompense les exploits de Cimon? Ne serait-ce pas que, sous les autres généraux, les Athéniens avaient combattu pour sauver leur patrie, et que Cimon, ayant porté la guerre chez les ennemis, s'était emparé d'une portion de leur territoire (1)? » Cette distinction est bien dans le génie de ce peuple sensible aux nuances les plus délicates, et qui cherchait en tout ce qu'il y avait de plus raffiné.

Cimon était alors l'épée d'Athènes, mais les exigences de la démocratie l'obligeaient à vaincre toujours. Il échoua dans une expédition faite en Thrace pour venger des colons athéniens qui avaient été massacrés, et dut subir un jugement dont l'issue est restée douteuse.

Il n'était pas seulement général. Administrateur actif et vigilant, il continua les murs d'Athènes, et travailla à l'embellissement de la ville, achevant l'œuvre de Thémistocle et préparant celle de Périclès. Il décida sa patrie à secourir Sparte qu'un tremble-

(1) Plutarque, *Cimon*, 10.

ment de terre avait presque complètement ruinée (466), et que les Messéniens, unis aux hilotes, menaçaient dans son existence. Il la croyait nécessaire à l'équilibre de la Grèce, et le service qu'il prétendait rendre à sa patrie en lui conservant une rivale utile, devint un motif d'accusation. Il en est toujours ainsi pour ceux dont les vues dépassent les conceptions du vulgaire, et dont le patriotisme est exempt de passion.

Les Spartiates ne furent pas plus justes à son égard que ses compatriotes. Ils avaient compté sur lui pour comprimer la révolte et l'étouffer dans son dernier refuge. Leurs espérances furent trompées; il ne réussit pas au siège d'Ithôme, et les Spartiates, qui croyaient peu à la sincérité de ce secours, le renvoyèrent en l'outrageant. Athènes, pour se venger de sa rivale, s'allia avec la Thessalie et Argos; elle mit une garnison dans Mégare et occupa ses deux ports.

La politique de Cimon était désavouée. Il poursuivait par tous les moyens la prépondérance morale de sa patrie, et se montrait opposé à toute acquisition nouvelle de territoire. A l'intérieur, il défendit l'aréopage à qui Ephialte venait, pour plaire à la démocratie, d'enlever une partie considérable de sa juridiction. C'était, il le savait, s'attirer des rigueurs. Il fut puni par l'ostracisme (461).

Athènes poursuivait la Perse de sa vengeance. Elle encourageait partout les révoltes et les soutenait de ses armes en Cypre, en Phénicie, en Égypte. Sa flotte parcourait toutes les côtes, et le sang de ses enfants payait les succès de sa politique.

La prise de possession de Mégare par les Athéniens avait provoqué une ligue de Corinthe, d'Égine et d'Épidaure. Il y avait une vieille querelle et une haine toujours nouvelle entre Égine et Athènes. Elles avaient, l'une et l'autre, conservé leurs ressentiments même au moment où la Perse menaçait tous les peuples et toutes les cités de la Grèce. Athènes assiégea Égine qui résista neuf mois, fut démantelée et dut payer un tribut (455).

Pendant le siège, Artaxerxès provoquait une invasion de l'Attique par les Péloponésiens que soutinrent les Eupatrides. Les Spartiates arrivèrent presque sur les frontières, et furent vainqueurs à Tanagra malgré le courage des Athéniens et grâce à la trahison des Thessaliens, leurs alliés. Cette victoire fut stérile pour eux, tandis que la défaite des Béotiens à Œnophyta étendit et assura sur toute la Grèce centrale l'influence d'Athènes.

En 455, Gythion, le port de Sparte, fut brûlé, et les Messéniens, obligés de quitter le Péloponèse, trouvèrent un accueil empressé en Attique. Ils purent s'établir à Naupacte, à l'entrée du golfe de Corinthe, en face de l'Achaïe et sous la protection d'Athènes. Mais l'expédition d'Égypte eut une fin désastreuse, la guerre en Thessalie et en Acarnanie échoua; et Cimon, rappelé, essaya de ramener la fortune. Il n'y réussit pas; tous ceux qui avaient pris part à une guerre qui ne pouvait profiter à personne étaient fatigués, et on put conclure en 452 une trêve de cinq ans.

Plutarque attribue le traité qui fut signé trois ans après, et qui mit fin aux guerres entre la Perse et la

Grèce, aux avantages remportés sur terre et sur mer par Cimon. « Ces grands exploits, dit-il (1), rabaissèrent si fort l'orgueil du roi, qu'il conclut ce traité de paix si célèbre, par lequel il s'engageait à tenir ses armées de terre éloignées des mers de la Grèce de la course d'un cheval, et de ne jamais naviguer entre les îles Chélidoniennes et les roches Cyanées (2). »

Qu'un traité spécial ait stipulé cette condition, qui dut être aussi dure pour les droits et les prétentions de la Perse, que glorieuse pour la Grèce qui l'avait imposée, ou que le grand roi ait pris cette résolution sans y avoir été contraint par une convention écrite, cela importe peu. Les Grecs pouvaient vouloir ménager jusqu'au bout l'amour-propre d'un roi puissant, mais le résultat reste acquis. Plutarque affirme l'existence de ce traité dont Cratère a donné le texte dans son recueil de décrets. Il dit que Callias reçut de grands honneurs pour en avoir fait signer la ratification au grand roi (3).

On l'a nié, mais il n'est pas possible de méconnaître que la situation se trouva complètement changée. Le terrible duel entre l'Asie et l'Europe était terminé, et une poignée de vaillants citoyens avait repoussé ou anéanti les multitudes qui semblaient devoir faire tout plier devant elles.

(1) *Cimon*, 18.

(2) Les îles Chélidoniennes ou des tortues sont situées au sud-est de la Lycie. Les roches Cyanées ou îles Symplégades sont deux écueils placés à l'entrée du Bosphore de Thrace. Toute la mer Egée et la Propontide étaient donc interdites à la marine des Perses.

(3) Voir *Cimon*, 19.

4. C'est l'apogée de la puissance d'Athènes dans la Grèce délivrée et fière de ses succès. La confédération faisait l'unité que la nature avait refusée à ces peuples dont l'origine était commune et le génie différent. Au dehors, son empire était aussi assuré qu'étendu. Ses citoyens aimaient à l'entendre répéter, et les applaudissements ne manquèrent certainement pas à Aristophane quand il fit dire par Bdélycléon (1) au peuple : « Tu règnes sur une foule de villes, depuis le Pont jusqu'à la Sardaigne.... Mille villes nous paient le tribut (2). Que l'on enjoigne à chacune d'entretenir vingt citoyens, vingt mille hommes seront dans les délices ; ils auront en abondance du lièvre, des couronnes, du lait le plus doux, enfin tous les biens que méritent notre patrie et les vainqueurs de Marathon. »

Mais l'éloignement du danger et l'enivrement de la victoire eurent de douloureuses conséquences. On resta en relations avec l'ennemi vaincu, et, si l'on ne redouta plus ses armes, on ne se crut pas souillé par son or. Cet or, habilement distribué, créa ou développa les rivalités de ville à ville, entretint les antagonismes séculaires, et jeta l'un contre l'autre ceux dont l'alliance sincère et durable aurait assuré les destinées de la patrie commune. L'union de toutes les volontés, — car les défections volontaires ne furent pas nombreuses, et celle des villes Ioniennes était forcée, — avait sauvé l'indépendance ; la lutte armée épuisa les forces, tua le patriotisme, et, après avoir

(1) *Guêpes.*

(2) Ce nombre est pris par quelques commentateurs d'une manière indéterminée. Mais le calcul qui suit semble lui donner sa valeur réelle.

rendu la Grèce impuissante, la mit dans la main de la Macédoine et l'assujettit à Rome.

Le traité avec la Perse était à peine conclu, que les guerres partielles, suspendues par la guerre générale, recommençaient avec fureur. Sparte et Athènes se combattaient pour les villes qui leur étaient dévouées. En 445, à la suite d'hostilités entre les Delphiens, amis de Sparte, et les Phocidiens, alliés d'Athènes, le roi Plistoanax vint ravager les environs d'Éleusis. Périclès corrompit son prodicos Cléandride (1), ce qui les fit poursuivre et condamner l'un et l'autre à Sparte. Athènes ne demanda pas compte à Périclès des sommes qu'il avait dépensées « par nécessité. » Les dix talents qu'il avait employés pour la plus grande utilité de la patrie, restèrent inscrits annuellement, et on essaya de faire, par ces générosités secrètes, contrepoids à l'or de la Perse.

Une trêve fut conclue en 445 entre Sparte et Athènes. Elle devait durer trente ans. On en attribue l'honneur à la faction aristocratique, et à Périclès qui était déjà le chef de la démocratie. On y avait intérêt des deux côtés. Elle fut rompue avant le terme, mais Périclès profita de la liberté et de la sécurité qui en résultèrent, pour étendre et consolider la grandeur d'Athènes.

Ce fut le but constant de sa vie. Il voulait y arriver en rendant Athènes digne, à tous les points de vue, d'occuper cette haute situation au milieu d'un peuple capable des plus grandes choses, mais capricieux et exigeant. Il y déploya de rares qualités, de constants

(1) C'était le tuteur du jeune roi. (Voir Plutarque, *Lycurgue*, 3.)

efforts et une activité intelligente dont l'histoire renferme les nombreux témoignages, et dont le sol a conservé d'impérissables souvenirs.

Il appartenait à une des plus illustres familles d'Athènes. Une éducation soignée et les leçons du philosophe Anaxagore le préparèrent aux plus hautes destinées. Il renonça d'abord aux affaires et se donna tout entier à la guerre. L'éloignement de Cimon, occupé à de lointaines expéditions, le jeta dans le parti populaire, et « il préféra au petit nombre des riches la multitude des citoyens pauvres (1). » Il se réservait pour les grandes occasions, soignait son éloquence, et arriva à une telle puissance, que Thucydide put dire de lui : « Quand je l'ai jeté par terre, il soutient qu'il n'est pas renversé, et il finit par le persuader aux spectateurs (2). »

Il fit bannir, puis rappeler Cimon, et après sa mort, exerça un pouvoir presque absolu. Il s'attacha le peuple en lui persuadant qu'il gouvernait, et s'assura sa faveur par des fêtes, des jeux, des banquets et des services plus sérieux. Il fit servir à l'embellissement d'Athènes le trésor de la Grèce et persuada à ceux qui s'en plaignaient que la gloire d'une ville se répandait sur toutes les autres, et que sa puissance garantissait la sécurité commune.

Il disposait des revenus, des armées, des flottes, des îles et de la mer. « Il exerçait seul cette vaste domination qui, s'étendant sur la Grèce et sur les Barbares, était encore soutenue par l'obéissance des nations soumises, par l'amitié des rois et l'alliance

(1) Plutarque, *Périclès*, 8.
(2) Plutarque, *Périclès*, 10.

des princes (1). » Son pouvoir se continua pendant quarante ans au milieu des oppositions les plus vives.

Sagement préparées, ses expéditions militaires étaient hardiment exécutées. Pendant qu'il étonnait les peuples et les rois en leur montrant la puissance d'Athènes, il empêcha les excès intérieurs, et, laissant à chaque citoyen toute sa liberté, il favorisa le développement des facultés de ce peuple privilégié et conserva à l'intérieur la paix et l'harmonie.

Avec le titre de stratège, renouvelé tous les ans, il guida un peuple qui paraissait ingouvernable, et donna à sa politique une suite dont ne paraît pas capable le pouvoir populaire.

Il connut, comme tous les hommes supérieurs, l'ingratitude. Le peuple aimait à se jouer de ceux à qui il obéissait. Un jour, il inflige une amende à Périclès, mais il déclare qu'il le croit plus propre que personne à répondre aux besoins de la république. De son côté, il ne ménageait pas le peuple, mais avec quel art il le traitait!

« Périclès, dit Thucydide, était puissant par sa dignité et par sa prudence; il savait, d'après l'ascendant qu'il exerçait sur les esprits, les contredire, même en s'opposant de front à leur humeur. Quand il les voyait insolents et audacieux hors de raison, par ses discours il les rejetait dans la crainte. Tombaient-ils mal à propos dans l'abattement, il les ramenait à la confiance (2). »

Les villes alliées, les villes sujettes et les colonies

(1) PLUTARQUE, *Périclès*, 25.
(2) II, 65.

faisaient la force extérieure d'Athènes. Son génie souple pouvait se plier à la condescendance et se permettre les plus extrêmes rigueurs. Il attachait ainsi par l'attrait de relations sûres, par des avantages multipliés, et contenait ou ramenait par une terreur salutaire.

L'assemblée de Délos était le lien entre des alliés qui, maîtres d'eux-mêmes, obéissaient, suivant leurs traditions et les circonstances, à l'aristocratie ou à la démocratie. Athènes eut, ou crut avoir intérêt à éloigner, et puis à supprimer ces réunions qui avaient plusieurs fois rendu des services. Les alliés espérèrent y gagner plus de liberté, sans rien perdre de leur sécurité. Mais Athènes devint la gardienne du trésor public que le dieu de Délos parut céder sans trop de peine à Athéna, et le jugement des affaires fédérales fut soumis à ses tribunaux. Ces deux avantages étaient le signe et la preuve de son hégémonie.

Athènes se montra d'abord modérée, et renvoya à d'autres villes le jugement de certaines affaires, puis elle les retint toutes, et vit, dans cette affluence constante dans ses murs de peuples divers, une preuve de sa prépondérance.

Elle ne tarda pas à se montrer plus exigeante. Samos était en guerre avec Milet. Athènes lui enjoignit de suspendre les hostilités et de soumettre l'affaire à un de ses tribunaux. Après un refus offensant, Périclès s'empara de Samos, y établit la démocratie, prit des otages et imposa une contribution de vingt talents.

Des fugitifs, aidés par le satrape de Sardes, reprirent

Samos, renversèrent le gouvernement, livrèrent aux Perses la garnison athénienne et provoquèrent une guerre générale contre la ville dont le joug pouvait, sous l'empire des circonstances, devenir pesant (440). L'obéissance est toujours pénible et les peuples ne s'y prêtent pas plus facilement que les hommes. On a toujours des griefs contre ses maîtres, et il semble qu'un changement amènera un allégement des charges. Sans doute, Athènes exigea rigoureusement les tributs (1), mais comment aurait-elle pu, sans ce secours, accomplir ses devoirs de protection générale? Sans doute, elle obéit à cette tendance qui nous fait trouver ce que nous avons préférable à ce qu'ont les autres, et après 457, elle contraignit, à la suite de la bataille d'Œnophyrte, les Thébains à subir une constitution démocratique, mais elle ne faisait que détruire l'œuvre de Sparte, qui, après la victoire de Tanagra, avait établi un gouvernement oligarchique.

Athènes, pour étouffer l'insurrection en son berceau, envoya soixante galères dont une partie surveilla la flotte phénicienne appelée au secours, et l'autre battit celle de Samos. Mais en l'absence de Périclès, les vaisseaux qui faisaient le siège de Samos subirent une défaite cruelle. Son retour rétablit la fortune. Samos fut prise après neuf mois de siège. Elle dut détruire ses murs et livrer sa flotte.

5. La guerre avait été sans pitié, mais Athènes usa modérément de la victoire. Elle se sentait surveillée par de redoutables ennemis. Ses alliés lui

(1) Thucydide, I, 99.

étaient restés fidèles, mais les Perses et les Spartiates attendaient une occasion que leur auraient offerte des échecs sérieux. Elle s'efforça, sous l'influence de Périclès, d'étendre son autorité de puissance prépondérante et d'assurer son action de métropole sur le continent et dans les îles, en créant des colonies nouvelles ou en augmentant les anciennes. Ces relations lui valaient mieux qu'une domination directe sur des contrées qui lui auraient apporté plus d'embarras et de dangers que d'avantages.

Elle avait une flotte nombreuse et des chantiers d'où sortaient tous les jours des vaisseaux neufs ou réparés, une armée dans laquelle se confondaient les citoyens et les métèques, dont les hoplites faisaient la force principale, et à laquelle les jeunes gens, les archers et une cavalerie bien dressée donnaient un solide appui ; et, pour entretenir la guerre, les produits des domaines, les amendes, les confiscations, les impôts à l'entrée et à la sortie des marchandises, les taxes sur les étrangers, les tributs des alliés, les liturgies.

Ces forces ne devaient pas servir, dans la pensée de Périclès, à une guerre de conquêtes. Elles suffisaient à maintenir ce que la valeur des soldats, la sagesse de sa politique et les circonstances avaient donné à Athènes. Il développa l'esprit démocratique, mais en le renfermant dans le cercle restreint que formaient les citoyens. Il s'attacha même à réduire le nombre, convaincu que le pouvoir y gagnerait et que les besoins de la défense n'en seraient pas moins assurés. La démocratie athénienne fut vraiment une aristocratie composée de quatorze ou de vingt mille

citoyens (1), au milieu d'un nombre considérable de métèques et d'une multitude d'esclaves. La race seule ne leur donnait pas cette supériorité que la loi établissait. Ils étaient, par une aptitude naturelle, et grâce au développement que les assemblées, le théâtre, les conversations des gymnases et de la place publique, les enseignements des maîtres, les traditions de famille, la culture et le goût des arts assuraient à leurs riches facultés, une véritable élite au milieu d'habitants venus de toutes parts.

Aussi, Thucydide a-t-il pu représenter le gouvernement de Périclès comme une sorte d'aristocratie à laquelle on donnait le nom de gouvernement démocratique, mais qui, dans le fait, était une véritable monarchie où le premier des citoyens avait seul toute l'autorité (2).

Aussi Burnouf a-t-il pu dire avec raison (3) : « Les Athéniens du temps de Périclès soumis à une constitution dont ils étaient les maîtres, devenaient, au sein de la liberté la plus grande, des politiques à la fois réfléchis, modérés et énergiques, dont l'action était d'autant plus calme, qu'elle était plus souveraine et mieux calculée. »

Thucydide (4) met dans la bouche de Périclès ces paroles qui exposent toute sa politique intérieure : « Comme nous ne gouvernons pas dans l'intérêt de

(1) Un recensement fait par Périclès supprima plus de cinq mille citoyens à qui ce titre fut enlevé parce qu'ils n'étaient Athéniens que par leur père ou par leur mère. On revint sur cette mesure après sa mort. (2) II, 96.

(3) *Histoire littéraire de la Grèce,* I, p. 359.

(4) *Oraison funèbre des guerriers morts dans la première année de la guerre du Péloponèse.*

quelques hommes, mais pour le bien de la majorité, notre constitution est appelée démocratique.... Athènes veut que tout citoyen s'occupe des affaires publiques et qu'on les discute avant d'agir, afin que l'action soit plus sûre et plus énergique. »

On ne voulait pas être soumis à un seul homme, mais lorsqu'un homme mettait au service de tous son intelligence et son dévouement, on ne supportait pas seulement sa domination, on l'acclamait.

Par les hautes qualités de son esprit, Périclès était le représentant de ce peuple, et il en fut, malgré quelques protestations passagères, l'inspirateur éloquent et le conducteur écouté. Il jeta sur le sol sacré de la ville, sur cet Acropole que le pied du Mède avait souillé, et la flamme dévasté, des monuments que le temps et les hommes ont pu atteindre, mais qu'ils ont été impuissants à faire disparaître. Ils gardent encore, dans leurs ruines, la pureté de leurs lignes, la grâce sévère de l'ensemble, la perfection délicate des détails.

Tous les arts concoururent à faire d'Athènes la reine de la Grèce, et le peuple se montra digne par son appréciation éclairée de cette multitude de chefs-d'œuvre. Ce n'est pas qu'il ait toujours été juste envers tous, et qu'il se soit toujours tenu en garde contre lui-même, mais rien de ce qui touchait à la gloire ne le laissait insensible, rien de ce qui était beau dans les manifestations diverses de la littérature et des arts n'échappait à son goût, rien de ce qui pouvait assurer ou étendre son pouvoir n'était longtemps méconnu ou rejeté. C'est par ses grands hommes qu'il paraît au premier rang parmi tous les

peuples. Mais si Dieu distribue le génie comme il lui plaît, le milieu où il le jette l'étouffe ou lui donne un plus vigoureux essor.

Cette époque, qui a reçu le nom de siècle de Périclès, a vu là réunion la plus étonnante d'hommes supérieurs en tous les genres. C'est un des points culminants de l'humanité. On s'y arrête avec joie et on en est fier comme s'il s'agissait de compatriotes et de contemporains. Pourquoi faut-il que la guerre et la plus terrible des guerres, celle qui arme les uns contre les autres les citoyens d'une patrie commune, en remplisse la plus grande partie ? C'est, sans doute, après les épreuves les plus redoutables, ou au milieu même de leurs fureurs, que naissent et croissent les plus beaux génies, et on ne pense pas les acheter trop cher au prix du sang; mais l'homme n'en est pas moins pour lui-même le plus constant et le plus redoutable des ennemis.

II

La guerre du Péloponèse.

1. Sparte et Athènes se trouvaient en présence, l'une regrettant la prépondérance perdue, l'autre fière de l'hégémonie conquise et jalouse de la conserver. La première dominait dans la confédération des peuples du Péloponèse et d'une partie de la Grèce centrale, l'autre retenait dans son alliance recherchée les villes maritimes et un grand nombre d'îles.

Sparte prétendait laisser leur indépendance aux alliés qui s'étaient rangés autour d'elle, et n'exigeait pas même de tributs. Cependant, son orgueil oligarchique se manifestait par des procédés dont la rudesse native ne comprenait pas toujours la portée blessante, ni les effets odieux. Elle regardait Athènes d'un œil jaloux et montrait en toute occasion pour Périclès une haine qui fait l'éloge de l'ardent patriote, puisqu'elle constate l'étendue et la grandeur de ses services.

La situation des deux villes, les sentiments qui les animaient, l'antagonisme des Doriens et des Ioniens, l'impossibilité de maintenir un équilibre parfait entre deux rivales toujours en présence, expliquent la guerre du Péloponèse. Les luttes qui suivirent l'expulsion des Perses la préparèrent, des causes secondaires la firent éclater.

Corcyre, colonie corinthienne, avait fondé elle-même Épidamne, où ne tardèrent pas à entrer en lutte l'aristocratie et la démocratie. Le gouvernement populaire, resté le maître, fut attaqué par les exilés et demanda le secours de Corcyre, puis celui de Corinthe (1). Corinthe leur envoya une garnison, rejeta la proposition de soumettre le différend à un tribunal ou à l'oracle de Delphes, et ne put empêcher Épidamne d'être prise et châtiée (435).

Corinthe prépara sa vengeance et Corcyre implora l'appui d'Athènes. Les ambassadeurs des deux villes se rencontrèrent et firent valoir tour à tour leurs raisons. Athènes finit par se prononcer pour Corcyre, et envoya des vaisseaux dans la mer Ionienne.

(1) Voir Thucydide, I, 25.

Après un terrible combat naval, où les Corcyréens furent plus maltraités que les Corinthiens, ceux-ci rencontrèrent vingt vaisseaux athéniens qui allaient se réunir aux dix premiers. Les Athéniens n'essayèrent pas d'arrêter la flotte de Corinthe. Ils se contentèrent de déclarer qu'ils l'empêcheraient d'aller à Corcyre. Le traité n'était pas rompu, mais Corinthe sentit l'injure, et Sparte veilla.

Potidée, colonie de Corinthe sur l'isthme de Pallène, subissait à la fois l'influence de sa métropole et celle de Perdiccas, roi de Macédoine. Athènes lui ordonna de raser ses murailles et de donner des otages. Potidée essaya de faire rapporter ces exigences et, en même temps, implora le secours de Sparte et de Corinthe. Sparte promit son appui et Corinthe le donna. Athènes investit Potidée que les Corinthiens tentèrent vainement de dégager.

Après une grave défaite, ils portèrent l'affaire devant les alliés réunis à Sparte. Quelques villes, mécontentes et depuis longtemps hostiles à Athènes, Égine et Mégare, se montrèrent favorables à ces plaintes. Le héraut que Périclès envoyait à l'assemblée fut tué en chemin ; Athènes répondit par des mesures que les Mégariens accusés trouvèrent injustes. Ils accusèrent la conduite d'Athènes envers ses alliés et reprochèrent aux Lacédémoniens leur indifférence et leur lenteur, lorsque des peuples comptaient sur leur intervention.

Athènes se défendit contre ces accusations, exposa ses griefs et montra tout ce que la Grèce avait à redouter d'une guerre qui armerait les uns contre les autres ses enfants.

Les Spartiates délibérèrent en secret. Archidamos se prononça pour la paix, au nom de l'intérêt et de la justice, énumérant les ressources d'Athènes qu'il appelle la ville très forte (1), et montrant les conséquences d'une lutte qui soulèverait la Grèce entière. Athènes avait de nombreux vaisseaux, des chevaux, une multitude d'hommes telle qu'il n'y en avait dans aucun pays de la Grèce. Vouloir lutter contre elle avec des forces disproportionnées, c'était risquer de compromettre la valeur la plus éprouvée et de sacrifier l'avenir.

Mais l'éphore Sthénélaïdas fit prévaloir les résolutions belliqueuses (432). Appuyés sur une réponse de l'oracle de Delphes, les Lacédémoniens demandèrent à Athènes le bannissement de la famille des Alcméonides à laquelle appartenait Périclès, la liberté des Éginètes et l'abandon d'un décret qui punissait de mort tout Mégarien trouvé dans l'Attique.

Périclès fit rejeter ces propositions dont chacune était un piège, et dont l'acceptation aurait affaibli et désarmé Athènes. On était dans ces dispositions, lorsque l'affaire de Platées rendit la guerre inévitable.

En 431, trois cents Thébains, entrés pendant la nuit à Platées, sommaient les habitants de se réunir à la ligue béotienne. C'était un acte de guerre en pleine paix. Les habitants, effrayés d'abord, se remirent. Le petit nombre des envahisseurs les enhardit ; ils les entourèrent, les tuèrent ou les prirent avant l'arrivée d'un corps qui venait les soutenir.

Athènes, qu'une vieille et fidèle amitié attachait à Platées, courut à son secours. Elle accomplissait ainsi

(1) Δυνατωτάτην, THUCYDIDE, I, 80, 3.

un devoir sacré et n'était pas responsable du massacre des prisonniers qui ne peut être imputé qu'à l'indignation précipitée des Platéens. On le lui attribua, et ce mensonge intéressé fut un prétexte pour une intervention déjà résolue.

Thucydide énumère les peuples et les villes qui prirent parti pour Athènes et pour Sparte. La communauté d'origine détermina les uns; les autres obéirent à des rivalités récentes ou aux sollicitations de l'intérêt. Presque tout l'occident de la Grèce suivit Sparte, à l'exception de Naupacte, de l'Acarnanie, de Corcyre, de Céphallénie et de Zacynthe. Tout l'orient, moins la Béotie, fut pour Athènes. Les circonstances changèrent l'attitude et les dispositions de plusieurs États pendant une lutte de vingt-sept ans, mais l'ensemble des belligérants resta le même, parce que les intérêts généraux ne se modifièrent pas.

2. Plus sage que ceux qu'il commandait, le roi Archidamos essaya de négocier. Il prévoyait de grands malheurs. Les Athéniens répondirent qu'ils étaient prêts à traiter si les Lacédémoniens retiraient leurs troupes.

L'Attique envahie fut bientôt un désert. Les habitants s'étaient mis à l'abri derrière les murs d'Athènes, comme autrefois les Athéniens avaient cherché un refuge à Salamine. Les Lacédémoniens firent des incursions pendant trente jours et se retirèrent en Béotie, sans avoir pu amener à un combat ceux dont ils détruisaient les habitations et dévastaient les champs. Cette immobilité, commandée par Périclès, montre quelle idée il se faisait de la supériorité sur

terre de Sparte et de ses alliés. Combien il eût été d'ailleurs imprudent de livrer, en Attique même, les destinées d'Athènes au hasard d'un seul combat ! Il faut que les Athéniens en aient été bien convaincus, pour qu'ils ne se soient pas départis de cette sage réserve, lorsque le spectacle dont ils étaient tous les jours les témoins excitait leur indignation, et que la douleur de ceux qui se voyaient privés de tout par un ennemi impitoyable leur mettait les armes à la main.

Une flotte athénienne de cent vaisseaux ravagea les côtes de l'Argolide, de la Laconie, de l'Élide, et fit une expédition contre la Mégaride. Égine fut occupée, et les citoyens privés de leurs terres, que Périclès distribua à des colons athéniens, trouvèrent, par la protection de Sparte, un refuge à Thyrée, où ils n'évitèrent pas, plus tard, l'implacable vengeance de leurs ennemis.

Cette campagne se termina par l'alliance d'Athènes avec Perdiccas, roi de Macédoine, et Sitalcès, roi des Odryses (1). Les Athéniens morts dans les combats furent loués par Périclès, et le discours de Thucydide (2) célèbre magnifiquement la grandeur, la gloire et l'influence de leur patrie (3).

Archidamos revint l'année suivante (430) en Attique, y exerça les mêmes ravages, et se retira devant la peste qui dépeuplait Athènes, sa flotte de l'Argolide et son armée de Potidée. Périclès perdit

(1) Il était maître de la mer Egée au Danube et de Byzance aux sources du Strymon, aujourd'hui Strouma ou Kara-Sou.

(2) II, ch. 12.

(3) On croit que c'est dans cette oraison funèbre que se trouvait la phrase célèbre : « L'année a perdu son printemps. » Le discours rapporté par Thucydide ne la contient pas.

ses deux fils. Si sa douleur se trahit un moment, elle n'enleva rien à sa vigilante énergie.

Des propositions de paix faites à Sparte furent repoussées avec dédain. La prise de Potidée était cependant un grave échec. Les habitants purent sortir avec quelques vêtements, grâce à la douceur des généraux, et mille familles athéniennes prirent leur place.

En même temps commençait le siège de Platées qui devint bientôt un blocus, et se termina l'année suivante, après une lutte effroyable, par une capitulation qui livra deux cents Platéens et vingt Athéniens à l'impitoyable vengeance des Lacédémoniens.

Zacynthe, Céphallénie, l'Acarnanie furent vainement attaquées. Une victoire navale, gagnée par Phormion, effraya les Spartiates dont une seconde tentative ne fut pas plus heureuse.

Le Pirée fut menacé un moment par les matelots de la flotte péloponésienne qui avaient traversé l'isthme. Ils espéraient trouver sans défense le port d'Athènes. Ce qui restait d'hommes dans la ville courut vers la mer, et les vaisseaux ennemis, trouvant l'occasion manquée, se retirèrent.

La mort de Périclès, victime de la peste que l'on croyait finie, fut le grand deuil de cette année (429). Il laissait Athènes sous le poids d'une guerre, dont l'issue était incertaine, mais à laquelle il l'avait habilement préparée. Peut-être mourut-il à temps. « Quelle vieillesse fut celle de Périclès ! s'écrie M. Beulé (1). Combien la peste fut bienveillante, qui le déroba lui-même à l'ingratitude de ses concitoyens ! Déjà on avait exilé Anaxagoras, son vieux maître ; ses larmes

(1) *L'Acropole d'Athènes,* ch. XVIII, p. 319.

seules avaient sauvé Aspasie. Phidias, son ami, était mort en prison. »

Athènes eut à réprimer l'insurrection de Mitylène dans l'île de Lesbos. C'était au moment où Sparte la menaçait, en demandant de nouveaux efforts aux alliés, et en envahissant l'Attique pour la quatrième fois (427). Sa constance et son activité ne se démentirent point. Elle avait une flotte en Acarnanie ; une seconde ravageait les côtes du Péloponèse, une troisième allait venger à Mitylène, défendue par un Spartiate, l'outrage fait aux traités. Partout, elle tenait tête à l'orage, et montrait une énergie dont Périclès lui avait donné l'exemple et dont il lui laissait la tradition.

Mitylène se rendit. Pachès, qui avait dirigé le siège, demanda comment il fallait traiter les vaincus. Sous l'inspiration de Cléon, Athènes envoya des ordres impitoyables. Mais le lendemain, plus maîtresse d'elle-même, elle voulut réparer sa faute, et une nouvelle galère, expédiée en toute hâte, put arriver assez tôt pour sauver les Mityléniens de la mort et Athènes d'une tache sanglante.

Pourtant, mille Péloponésiens qui avaient soutenu la rébellion furent égorgés; les murs rasés, les vaisseaux confisqués, les terres enlevées à leurs propriétaires et données à des colons athéniens, prouvèrent quel caractère d'atrocité prennent les guerres civiles, et combien Athènes tenait à la fidélité des villes qui faisaient partie de la Confédération.

Les massacres de Corcyre, où les riches et les pauvres, soutenus par Sparte et Athènes, s'emparent tour à tour du pouvoir et commettent les plus abomi-

nables excès, montrent de quoi les hommes sont capables lorsque la passion les anime. Le sang appelle le sang, et lorsque l'homme, qui a toujours « une bête féroce en soi (1), » est déchaîné, nul ne peut dire où s'arrêtera la fureur de détruire et de tuer.

Démosthène avait eu en Acarnanie des succès importants, et gagné la bataille d'Olpée. Il s'établit à Pylos, sur la côte occidentale du Péloponèse, et forma le projet de confier cette position stratégique aux Messéniens qui menaceraient constamment Sparte. Les Lacédémoniens, pour s'opposer à cet établissement, rappelèrent leur armée et leur flotte. Quatre cent vingt hoplites furent jetés dans l'île Sphactérie. La défaite de la flotte péloponésienne rendit leur situation très périlleuse et leur perte presque certaine. Sparte négocia, donnant ses vaisseaux en garantie de ses promesses. Athènes rejeta ces propositions et refusa de rendre le gage qu'elle avait reçu.

Cependant les Spartiates résistaient, et l'on comptait, pour les réduire, plutôt sur la famine que sur les combats. Mais les Athéniens avaient eux-mêmes de la difficulté à s'approvisionner. Cléon, envoyé pour hâter à tout prix le dénouement, fit assaillir l'île avec toutes ses forces. Les Spartiates, harcelés par des troupes légères, se retirèrent à l'extrémité de cette terre devenue pour eux une prison, furent tournés et durent se rendre. Ils étaient réduits à deux cent quatre-vingt-douze (426).

Nicias battit les Corinthiens et prit Méthana dans l'Argolide (425).

(1) Le mot est de Frédéric le Grand, et a été écrit à Voltaire. Sainte-Beuve le cite : *Causeries du lundi*, t. III, p. 122.

En 424, il s'empara de Cythère, et fit périr en Cynurie ce qui restait des malheureux Éginètes. Démosthène faillit entrer par trahison à Mégare, et se rendit maître de Nysée, au moment où Athènes, oubliant sa gloire passée et tout entière au désir de supplanter Sparte, entrait en négociations avec les satrapes du roi des Perses.

Une tentative pour fermer l'isthme aux Spartiates, et qui aurait donné aux Athéniens Mégare, Lystrées et Délium, échoua, et, auprès de cette dernière ville, les Athéniens perdirent mille hoplites.

Brasidas, habile général spartiate, comptait sur le roi de Macédoine, allié peu sûr d'Athènes, pour s'emparer de la Thrace et de la Chalcidique, espérant enlever ainsi aux Athéniens les bois de construction nécessaires à leurs vaisseaux. Il prit, par d'habiles procédés, Acanthe, Stagire et Amphipolis, sema la division et augmenta le nombre des envieux et des ennemis d'Athènes.

Cependant, cette guerre, où l'on se faisait beaucoup de mal et où l'on n'obtenait aucun succès décisif, fatiguait les deux villes. Elles conclurent en 423 une trêve d'un an. Chacun conserva ce qu'il possédait. Les alliés de Sparte purent naviguer sur toutes les mers qui baignaient leurs côtes; la personne des hérauts et des députés était sacrée, et ceux qu'avait jusqu'alors animés une haine implacable, s'engagèrent à travailler de toutes leurs forces à une paix définitive.

Une circonstance malheureuse retarda les effets de cette bonne volonté. Brasidas avait pris Scioné deux jours après la trêve. Il refusa de la rendre.

Nicias la reprit. La guerre continua, et Cléon, nommé général, voulut en finir par un coup d'éclat, ce qui était nécessaire pour retenir la faveur populaire. Après avoir pris Toroné et Galepsos, il en vient aux mains avec Brasidas devant Amphipolis. Il fut vaincu et périt ainsi que son vainqueur dans l'action (422).

La paix était dès lors facile. Elle fut faite par Nicias et le roi Plistoanax. On remit tout dans l'état antérieur; mais les Thébains n'ayant pas voulu céder Platées, Athènes reçut trois villes en dédommagement. Par un traité particulier avec Sparte, une alliance offensive et défensive fut conclue pour cinquante ans (421). Dix ans de guerre avaient fait couler des torrents de sang, amassé des ruines et préparé des conflits plus graves et plus douloureux encore. Aucune des deux villes engagées dans cette guerre pour la prépondérance, n'en retirait aucun avantage politique.

3. Alcibiade remplit par son influence et ses actes la seconde période de la guerre du Péloponèse, comme Périclès, par une politique habile et vigoureuse qui lui survécut, domine toute la première.

Alcibiade est le représentant le plus fidèle de l'esprit athénien, et, si Cornélius Népos a pu dire que « la nature a expérimenté en lui ce qu'elle pouvait faire (1), » il n'est pas inutile d'ajouter que « rien ne l'emporta sur lui, soit en vices, soit en vertus (2). »

(1) *In hoc natura quid efficere possit videtur experta.* (*Alcibiade*, 1.)

(2) *Nihil eo fuisse excellentius, vel in vitiis, vel in virtutibus.* (*Alcibiade*, 1.)

On louait la beauté et les grâces de son corps, « *principem formæ*, beau par excellence, » suivant le témoignage de Pline, et Plutarque dit qu'il « fut aimable à toutes les périodes de sa vie (1). » Cette amabilité de son caractère et de son esprit n'aurait, malgré ses mœurs, rien enlevé à l'énergie de son courage, ni à la grandeur de ses projets, et la perfection de son corps, dont Justin a dit « qu'elle inspirait le respect (2), » ne fut pas étrangère à son ascendant.

Il fut le disciple et l'ami de Socrate, qui « le fortifiait par ses discours, le faisait rentrer en lui-même, le rendait humble et modeste en lui montrant combien il avait de défauts et à quelle distance il était de la vertu (3). » Il dut la vie à son maître dans l'expédition de Potidée, et lui rendit le même service dix ans après à Délium, où il l'accompagna et le défendit pendant une retraite périlleuse (4).

Entré jeune dans l'administration, il dépassa bientôt ses rivaux. Il fit élever à douze cents talents le tribut des alliés, espérant s'en servir pour la réalisation de grands projets que vint contrarier la paix de 421. Mais les stipulations de ce traité ne furent pas observées par les Spartiates et leurs alliés. Athènes y mit d'abord plus de bonne foi que son ennemie, mais elle se ravisa et, pour ne pas perdre ses avantages, elle fit, elle aussi, à l'égard de ses engagements, les réserves que lui conseillait l'intérêt.

L'ambition d'Alcibiade accumulait les griefs. Par

(1) *Alcibiade,* 1.
(2) *Erat formæ veneratione insignis.*
(3) PLUTARQUE, *Alcibiade,* 7.
(4) PLUTARQUE, *Alcibiade,* 8.

une indigne tromperie, il fit rejeter les demandes des Lacédémoniens à l'occasion d'une ligue projetée avec Argos. Les députés se retirèrent profondément blessés, et Nicias, envoyé à Sparte, ne put détruire les soupçons. Athènes fit avec les Argiens, les Mantinéens et les Éléens une alliance offensive et défensive qui atténuait, si elle ne la détruisait pas, celle qui avait été convenue avec Sparte, et manifestait des dispositions hostiles que la première occasion devait transformer en actes.

Sparte s'en aperçut lorsque les Éléens exclurent ses citoyens des jeux olympiques, et firent chasser à coups de bâton un vainqueur lacédémonien qui avait caché son nom et sa patrie. Alcibiade passa dans le Péloponèse, élevant à Patras de longues murailles, et persuadant aux Argiens d'enlever à Épidaure un port sur le golfe Saronique. Sparte envoya trois cents hoplites à ses alliés, et Athènes se hâta d'écrire au bas du traité, que Sparte l'avait violé (419).

Argos, menacée par Agis, proposa une trêve. Alcibiade fit rompre la convention, et une bataille, gagnée près de Mantinée par les Lacédémoniens, eut pour double effet de rétablir la réputation des armées spartiates et de rompre l'alliance d'Argos avec Athènes.

Sparte se hâta de déclarer que tous les États qui voudraient entrer dans son alliance pourraient choisir leur forme de gouvernement et garder leurs lois. C'était la politique ancienne d'Athènes, dont elle avait fait la grandeur. Sparte se l'appropriait par tactique, et favorisait d'autant plus efficacement le principe oligarchique qu'elle paraissait y tenir moins.

Ce régime, établi à Argos, fut renversé par l'indignation populaire à la suite d'un acte de violence, et Alcibiade essaya de relever les murs de la ville dégagée de l'influence spartiate. Il n'y parvint pas, et Argos, dont la gloire était ancienne et qui oscillait sans cesse entre l'aristocratie et la démocratie, ne se releva plus de son abaissement.

Athènes, dont l'influence avait subi de graves atteintes au nord de la mer Égée, voulut se venger sur l'île de Mélos, dont la population, d'origine dorienne, avait plusieurs fois montré une indépendance mêlée de provocations. Elle fut assiégée et prise. Sparte, qui lui avait promis son secours, ne put que regretter une lenteur qui avait laissé frapper de mort toute la population adulte et jeter sur les marchés publics les femmes et les enfants. Des massacres de cette nature, plusieurs fois renouvelés par le peuple dont la culture intellectuelle était le plus développée, montrent que le commerce des philosophes, des orateurs, des poètes, des artistes, et les habitudes d'une vie élégante n'excluent pas les violences, et que les lois de l'humanité sont trop souvent outragées par ceux-là même qui s'en proclament les défenseurs.

4. Alcibiade avait besoin d'une expédition qui mît en relief ses talents et lui assurât la domination morale avec l'autorité politique dans Athènes. Le projet d'une descente en Sicile était ancien. On s'en était occupé sous Périclès (1), et, après sa mort, on en avait préparé l'exécution. Des galères athéniennes

(1) Plutarque, *Alcibiade*, 20.

étaient allées au secours des colonies ioniennes, que les cités doriennes, placées sous l'influence de Sparte, avaient menacées. La lutte était restée circonscrite, mais les préventions contre Athènes avaient grandi, et on ne doutait guère dés dangers que faisait courir à tous son ambition.

Syracuse avait ruiné Leontium, et reçu dans ses murs une partie de sa population. En 422, Athènes forma une ligue contre la cité dorienne, sans trouver une occasion de tenter quelque chose de sérieux. Mais, lorsque Ségeste, au milieu de la lutte qu'elle soutenait contre Sélinonte, alliée de Syracuse, vint demander du secours, elle trouva les dispositions les plus favorables. Alcibiade prit en mains sa cause, et la rendit tellement populaire, que ce fut une espèce de folie universelle.

Pour quelques-uns, l'abaissement de la riche orgueilleuse Syracuse était un but digne de la grandeur d'Athènes; pour Alcibiade, le prélude de plus vastes conquêtes en Afrique et en Italie. Les sages se turent ou ne furent pas écoutés. On nomma des généraux. Nicias, désigné avec Alcibiade et Lamachos, exposa vainement les dangers de cette guerre lointaine. La mutilation des Hermès attribuée à Alcibiade, à la suite d'une débauche, suspendit un moment le départ. Alcibiade voulait se justifier, comptant bien éloigner les soupçons et garder entière la faveur. Le peuple ne le permit pas, et il dut partir avec cent quarante trirèmes, cinq mille cent hommes de troupes réglées et près de treize cents archers, frondeurs ou soldats légèrement armés.

Arrivé en Sicile, au lieu d'aller droit à Syracuse,

ce qui aurait probablement réussi, il surprit Catane qui devint l'alliée d'Athènes. Ce fut son seul exploit, car le vaisseau de Salamine, dont le départ avait suivi de quelques jours celui de la flotte, lui apporta l'ordre de rentrer à Athènes et de répondre devant le peuple aux accusations de sacrilège. Il partit, mais s'arrêta à Thurium. « Le peuple le condamna à mort par contumace, confisqua ses biens, et ordonna à tous les prêtres et à toutes les prêtresses de le maudire. Théano seule, fille de Ménon, prêtresse du temple d'Aglaure, désobéit en disant qu'elle était prêtresse pour bénir et non pour maudire (1). » Lysias dit que « les prêtres et les prêtresses, étant debout, le maudirent sur le soir, en secouant leurs robes de pourpre, suivant l'usage antique d'Athènes (2). »

A la mutilation des Hermès se joignait la profanation des mystères. Le peuple, qui craignait d'être victime de ces attentats contre les dieux, y voyait une menace contre la sécurité de la ville, et se montra impitoyable dans ses vengeances.

Le départ d'Alcibiade qui était l'âme de l'expédition, découragea l'armée. Nicias, qui aurait pu surprendre Syracuse s'il eût agi résolument, parvint cependant à débarquer son armée, et à occuper sous les murs une position importante. Il battit les Syracusains, alla hiverner à Naxos, revint au printemps et essaya d'envelopper la ville par un double mur. Les Syracusains lui opposèrent des travaux de même nature et livrèrent plusieurs combats. Lama-

(1) PLUTARQUE, *Alcibiade*, 26.
(2) *Accusation contre Audocide.*

chos fut tué, et Nicias resta seul à la tête de l'armée.

Il avait reçu des renforts de la Sicile et de l'Italie, mais Syracuse put faire entrer dans ses murs une petite armée lacédémonienne conduite par Gylippos. Alcibiade, réfugié à Sparte, l'avait pressée de marcher au secours de Syracuse, de recommencer la guerre et de fortifier Décélie. Le choix de Gylippos comme général fut aussi malheureux pour Athènes qu'avantageux à Syracuse. Il avait la valeur spartiate et la ténacité éclairée qui assure le succès.

La confiance des assiégés fut dès lors telle, que les Athéniens reçurent l'invitation de se retirer, le général leur offrant toute sûreté pour le départ. Nicias répondit par des railleries. Mais, à Syracuse, la confiance augmentait autant qu'elle diminuait dans l'armée athénienne. Nicias se fortifia dans son camp, abandonnant presque le siège. Il fut battu par Gylippos, et dut faire connaître à Athènes les difficultés présentes et le danger prochain.

Athènes envoya une armée nouvelle sous le commandement de Démosthène et d'Eurymédon. Gylippos, après avoir fortifié sur l'île les alliances de Syracuse, attaqua par terre et par mer l'armée athénienne, lui enleva ses forts et lui prit ses provisions, ses bagages et toutes ses réserves. L'arrivée de Démosthène releva les courages. Il attaqua résolument, se crut trop tôt vainqueur, manqua son but et perdit deux mille hommes.

Après cet échec, Démosthène aurait voulu quitter la Sicile. Nicias, qui connaissait la détresse de Syracuse, s'y opposa, mais on résolut de passer à Catane et à Naxos la saison des maladies. Un retard pro-

voqué par une éclipse de lune permit aux Syracusains d'attaquer la flotte athénienne, de lui prendre dix-huit vaisseaux et de fermer le port.

Pour briser cette barrière, cent dix vaisseaux d'Athènes se jetèrent sur la flotte syracusaine. Après une lutte acharnée, les Athéniens furent refoulés sur le rivage. L'armée de terre vint à leur secours et sauva ce qui pouvait être sauvé. Mais les morts ne furent pas recueillis, ce qui permet de juger de l'étendue du désastre, et lorsque, le lendemain, Démosthène, faisant monter sur les bâtiments toutes les troupes, voulut, avec les soixante vaisseaux qui lui restaient, forcer le passage, le découragement était tel que les équipages refusèrent le service.

Il fallut fuir par terre. Quarante mille hommes partirent en deux corps, sous le commandement de Nicias et de Démosthène, abandonnant leurs malades et leurs blessés. Les Syracusains les suivirent, les harcelant, enlevant les retardataires, égorgeant les soldats isolés. Démosthène, enveloppé, dut mettre bas les armes. Nicias, dont les propositions furent rejetées, arriva jusqu'au fleuve Asinaros qu'il ne put passer, et, après avoir perdu dans les eaux ou par les traits ennemis la plus grande partie de son armée, il se rendit à Gylippos (septembre 413).

« Démosthène, dit Pausanias (1), ne voulut pas être compris dans la capitulation qu'il fit pour ses troupes, et lorsqu'il se vit pris, il voulut se tuer. Nicias, au contraire, se rendit volontairement. Il fut donc convaincu de s'être offert à l'esclavage, lâcheté indigne d'un guerrier, et qu'on a punie en ne gra-

(1) *Attique*, 29.

vant point son nom sur le cippe de son tombeau. »

Les deux généraux furent mis à mort, malgré l'intervention du général lacédémonien. On jeta aux carrières les Athéniens et les Siciliens qui avaient embrassé leur parti. Les valets de l'armée et les alliés furent vendus à l'encan. La plupart des prisonniers périrent de misère. Quelques-uns furent sauvés par les vers d'Euripide qu'ils avaient récités et appris à leurs maîtres.

Athènes reçut de ces malheureux événements une atteinte profonde. On ne la jugea plus invincible, et l'affaiblissement en hommes et en ressources, qui fut la suite de ce désastre, l'aurait rendue impuissante, si son énergique patriotisme n'avait été encore au-dessus des coups de la fortune.

5. Les ennemis d'Athènes étaient pleins d'espérances, ses alliés hésitaient, et la Perse intervenait de nouveau dans les affaires de la Grèce. Malgré des efforts inouïs, elle se heurta à la vengeance implacable d'Alcibiade, qui souleva toute l'Ionie, accompagna partout les généraux de Sparte, et fit à sa patrie le plus grand mal (1). Retiré auprès de Tissapherne, par défiance des Lacédémoniens à qui il savait bien qu'il finirait par être suspect, il lui livrait la Grèce, « lui conseillant de secourir faiblement les Spartiates, de laisser les deux peuples s'affaiblir et se miner insensiblement, afin que le grand roi pût les soumettre plus aisément (2). »

La flotte athénienne était aussi nombreuse et aussi

(1) Voir Plutarque, *Alcibiade*, 29.
(2) Plutarque, *Alcibiade*, 30.

brillante qu'aux plus beaux jours. Elle avait empêché les vaisseaux péloponésiens de sortir du golfe Saronique, s'établit à Samos où elle compta jusqu'à cent quatre trirèmes, recouvra Lesbos, Clazomènes et vainquit près de Milet la flotte péloponésienne (412).

Alcibiade entra en relations avec les chefs, leur persuada qu'il pourrait être utile à Athènes, après lui avoir fait ressentir les effets de sa vengeance, et se montra le dispensateur de l'alliance du grand roi et de son hostilité. Mais il ne pouvait rentrer à Athènes sous le gouvernement qui l'avait chassé, et son retour était subordonné à une révolution intérieure.

Ses propositions furent portées à Athènes. On hésita. Nul n'osait toucher à ce gouvernement qui avait fait la grandeur passée. Mais le parti aristocratique veillait et l'imposait par la terreur. Les assassinats se multiplièrent, et le conseil des Cinq cents dut délibérer sous les poignards. Le peuple lui-même était séduit ou terrifié, et dans une assemblée tenue hors de la ville, contrairement aux lois, il donna à dix citoyens un pouvoir absolu pour changer la Constitution.

L'assemblée fut fixée à cinq mille citoyens choisis par les *quatre cents* qui avaient remplacé les *cinq cents*. Le triobole fut supprimé pour le service intérieur, c'est-à-dire pour les assemblées politiques et pour le théâtre. On ne toucha pas à la solde de l'armée.

Le nouveau pouvoir fut installé au milieu d'un appareil militaire qui prouvait la violence faite au sentiment national. Le bannissement, la perte de

la liberté ou la mort frappèrent ceux des citoyens qui manifestèrent leur indignation, ou laissèrent soupçonner des projets de résistance. Alcibiade ne fut pourtant pas rappelé. Par ce changement intérieur, Athènes se rapprochait de Sparte. Agis crut pouvoir hâter le dénouement, et, avec une armée nombreuse, se précipita sur cette rivale qui s'abandonnait elle-même, espérant la surprendre ou la voir courir au-devant de la servitude. Le peuple, malgré la faction aristocratique, et certainement sans son concours, prit les armes et repoussa l'ennemi.

Une révolution pareille devait éclater à Samos. Elle fut comprimée par l'armée. Il y eut donc deux Athènes, celle de l'Attique, qui avait rompu avec elle-même, et celle de la flotte fidèle à son passé. Alcibiade, comprenant où était la force, changea de rôle. Il se déclara l'ami du peuple, promit l'amitié de Tissapherne qu'il brouilla avec Sparte, fut élu général, et, calmant l'ardeur de l'armée qui voulait marcher contre le gouvernement usurpateur, attendit les événements. Cette résolution d'Alcibiade sauva Athènes. Si l'armée avait quitté Samos, les Péloponésiens se seraient emparés sans peine de l'Ionie et des villes restées fidèles à la cause qu'ils combattaient. D'un autre côté, la guerre civile entrait à Athènes, et qui eût pu calculer les conséquences d'une lutte sanglante au pied des murs ou dans leur enceinte?

La division était dans Athènes. Les *quatre cents* n'avaient point nommé les *cinq mille* qui devaient former l'assemblée. Ils faisaient bâtir au Pirée un fort que le peuple considéra comme une menace, et qu'il démolit au moment où quarante vaisseaux

lacédémoniens paraissaient pour s'en emparer. L'ennemi fut repoussé; mais la flotte athénienne, surprise, perdit vingt-deux vaisseaux, et l'Eubée, le grenier de l'Attique, fut le prix de cette victoire.

La situation était critique pour Athènes. Le peuple reprit le pouvoir, déposa les *quatre cents*, et rentra dans les conditions anciennes, cherchant l'équilibre entre deux pouvoirs qui se nuisaient mutuellement, au lieu de chercher l'intérêt commun.

Les chefs de cette tentative qui, pour Alcibiade, n'avait d'autre but que son retour, et qui faillit subordonner Athènes à Sparte, périrent de mort violente. Aristarque et Antiphon subirent leur peine après un procès qui laissa toute liberté à leur défense. Phrynicos avait été assassiné, après son ambassade à Sparte, par un des gardes d'Hermon. Des lettres d'Alcibiade l'avaient accusé de vouloir livrer la flotte à Sparte (1). L'information faite à la suite de ce meurtre prouva la culpabilité de Phrynicos.

6. Cependant, la guerre continuait. Abydos, Lampsaque et Byzance rentrèrent dans l'alliance d'Athènes. Soixante-cinq galères athéniennes vainquirent auprès de Sestos soixante-sept trirèmes du Péloponèse (411). Un engagement auprès d'Abydos dura tout le jour, et se termina heureusement par l'intervention d'Alcibiade.

Comme les Athéniens manquaient d'argent, il en demanda à Tissapherne, dont la politique était alors favorable à Sparte, et qui le fit arrêter. Il s'échappe (410), court à la flotte athénienne, attaque les Pélo-

(1) Voir Plutarque, *Alcibiade*, 32.

ponésiens, et prend tous leurs vaisseaux auprès de Cyzique. Mindaros et Pharnabaze, qui étaient venus à leur secours, furent complètement défaits. Mindaros périt dans le combat, et Pharnabaze se déroba péniblement à une poursuite obstinée.

Sparte proposa la paix sur la base du retour aux anciennes possessions pour les deux belligérants. Athènes y aurait trop perdu, elle refusa. D'ailleurs ses succès lui ramenaient chaque jour ses alliés et lui en donnaient de nouveaux.

Ces peuples et ces villes montrent une perpétuelle inconstance qu'il ne faut pas attribuer uniquement à la mobilité grecque. Il y avait partout deux factions en présence : la faction aristocratique et la faction démocratique. Le pouvoir d'aucune d'elles n'était nulle part assez solidement établi, pour que la politique extérieure restât fidèle à elle-même. Elle penchait vers Athènes ou vers Sparte, selon l'esprit et l'intérêt des maîtres du moment, n'hésitant pas, lorsqu'il y avait quelque satisfaction d'intérêt, à entrer dans les rangs de ceux qu'elle avait combattus.

Il faut joindre à cette cause générale la facilité avec laquelle on s'éloigne des vaincus pour courir au devant du vainqueur. On oublie ainsi sa dignité, mais on croit assurer sa tranquillité présente ou en préparer le retour.

Pendant les années 409 et 408, les succès furent partagés. La flotte, divisée en deux parties sous le commandement de Thrasybule et d'Alcibiade, montra aux îles, à la Thrace, à l'Asie-Mineure combien étaient inépuisables les ressources d'Athènes. Elles se réunirent au Pirée, et le retour d'Alcibiade eut un

caractère triomphal. « Tous ses vaisseaux étaient garnis d'une grande quantité de boucliers et de dépouilles; ils traînaient à leur suite plusieurs galères ennemies et portaient les enseignes d'un plus grand nombre d'autres qui avaient été détruites. Les unes et les autres ne montaient pas à moins de deux cents (1). »

Le peuple le louait, rappelait ses malheurs et comptait tout ce qu'ils avaient coûté à la patrie. Alcibiade se montra modeste, rejeta tout sur un « démon jaloux de sa gloire » et exhorta le peuple à reprendre courage. On accumula sur lui les honneurs, et l'on eut soin surtout de faire rétracter par les prêtres qui furent ensuite révoqués, les malédictions prononcées à la suite de l'accusation de sacrilège (407).

L'enthousiasme fut tel que le peuple qui ne connaît pas les tempéraments, aurait voulu faire de lui un roi (2). Aussi les grands avaient-ils hâte de le voir partir. Pour frapper les imaginations, et peut-être aussi pour effacer les derniers souvenirs de la violation des mystères et de la mutilation des Hermès, il fit reprendre par terre la procession d'Athènes à Éleusis, à qui, depuis le commencement de la guerre, les Péloponésiens n'avaient laissé que la voie de la mer.

On crut que rien ne lui résisterait. Il échoua devant Andros, et se trouva en présence, dans l'Asie-Mineure, non plus d'un satrape comme Tissa-

(1) Plutarque, *Alcibiade*, 40.

(2) Ainsi le peuple qui vient d'applaudir à la mort de César, veut ramener chez lui en triomphe Antoine, et un citoyen s'écrie : « Faisons de lui un autre César! » (Shakspeare, *Jules César*, Acte III, sc. II.)

pherne, dont la politique était changeante, mais du fils du roi Cyrus, dont les préférences étaient pour Sparte. Il eut pour adversaire Lysandre, aussi habile que courageux, aussi entreprenant que dégagé de scrupules.

Pendant qu'Alcibiade faisait des courses aventureuses, Lysandre désorganisa sa flotte, en élevant à quatre oboles la solde de ses matelots. Les mercenaires ne résistaient pas à ces avantages. Alcibiade avait laissé le commandement à Antiochus, « bon pilote, mais homme étourdi (1), » qui provoqua Lysandre, se fit poursuivre, engagea toute la flotte et perdit plusieurs vaisseaux.

Cet insuccès, le désordre de l'armée, les plaintes des alliés que l'on rançonnait firent croire à la trahison d'Alcibiade. Dix généraux furent envoyés pour le remplacer. L'armée dont il avait été l'idole le laissa partir sans regrets. Il entraîna quelques soldats étrangers et alla faire pour son compte une guerre qui pouvait servir à sa fortune, mais non à sa gloire. Le reste de sa vie est étranger à l'histoire d'Athènes.

Il essaya cependant d'être utile à cette ville, à qui il avait fait tant de mal, en avertissant, avant la funeste bataille d'Ægos-Potamos, les généraux athéniens du danger que leur faisaient courir le désordre de l'armée et le mépris qu'elle montrait aux Lacédémoniens. Il ne fut pas écouté. Il se retira en Bithynie et cultiva l'amitié de Pharnabaze, par qui il espérait pouvoir trouver un refuge à la cour d'Artaxerxès. Mais Sparte n'était pas tranquille tant qu'Alcibiade vivait. L'ordre qu'elle donna à Lysandre

(1) Plutarque, *Alcibiade*, 43.

de se défaire de lui, est le dernier éloge de cet homme extraordinaire et la preuve qu'on le croyait toujours attaché à sa patrie.

Des gens envoyés pour le tuer n'osèrent entrer dans sa maison et y mirent le feu. Il en sortit l'épée à la main, écarta ses agresseurs, et tomba sous une grêle de flèches lancées par des meurtriers qui n'osaient l'approcher.

Les anciens ont loué Alcibiade sans cacher aucune des faiblesses par lesquelles il ternit ses grandes qualités. Voltaire en parle ainsi (1) : « Alcibiade était un simple citoyen, riche, ambitieux, vain, débauché, insolent, d'un caractère versatile. Je ne vois rien d'admirable à faire quelque temps mauvaise chère avec les Lacédémoniens, lorsqu'il est condamné dans Athènes par un peuple plus vain, plus insolent et plus léger que lui, sottement superstitieux, jaloux, inconstant, passant chaque jour de la témérité à la consternation, digne enfin de l'opprobre dans lequel il croupit lâchement depuis tant de siècles, sur les débris de la gloire de quelques grands hommes et de quelques artistes industrieux. » On pourrait trouver Voltaire bien sévère pour Alcibiade et bien dur pour Athènes, si l'on ne savait qu'il avait l'habitude de se dédommager par l'excès de l'éloge de l'excès du dénigrement.

7. Lysandre, dont le commandement ne pouvait se prolonger au delà d'une année, eut pour successeur un véritable Spartiate, Callicratidas. L'argent lui manquait, et il fut obligé d'aller en demander au

(1) *Essai sur les mœurs*, liv. V, ch. L.

prix de douloureuses humiliations à Cyrus. Il prit Méthymne et enferma Conon dans Mitylène, après lui avoir enlevé trente galères. Athènes lui en envoyait quelques jours après cent dix, dernier effort d'un patriotisme que les défaites pouvaient épuiser, mais non abattre.

La lutte s'engagea auprès des Arginuses sur les côtes d'Éolide (juillet 406). Callicratidas fut vaincu et périt dans les flots. Sparte perdit soixante-dix galères, Athènes vingt-cinq. Une tempête qui s'éleva après la bataille fut plus désastreuse, et un grand nombre de matelots et de soldats furent engloutis.

Les généraux ne purent leur rendre les honneurs funèbres. On les déposa, et on les mit en accusation. « Chacun se défendit en quelques mots, le temps légal ne leur ayant pas été accordé (1). » Ils avaient confié ce soin à des triérarques capables, mais la tempête ne leur permit pas de remplir leur office. L'affaire ne put être terminée le jour même, et fut renvoyée après la fête des Apaturies. Le peuple, touché par les témoignages de douleur de ceux dont les parents avaient péri dans le combat et la tempête, ne se laissa pas convaincre par les stratèges et leurs défenseurs. Ils furent condamnés et exécutés. Mais ce peuple, si prompt à s'émouvoir et à frapper, ne tarda pas à connaître la vérité et à se repentir.

Lysandre essaya de réparer le désastre des Arginuses. L'or de la Perse lui permit de refaire rapidement sa flotte, et une incursion en Attique obligea Athènes à diviser ses forces. Il rentrait dans l'Hellespont après avoir saccagé Lampsaque, lorsqu'il se

(1) Xénophon, *Helléniques*, I, ch. VII.

trouva en présence de cent quatre-vingts galères d'Athènes, qui lui offrirent le combat. Il resta immobile. Pendant quatre jours, les provocations ne cessèrent pas, et la confiance des Athéniens augmentant après ces faciles succès, on ne prenait aucune précaution. On descendait à terre où l'on ne se gardait pas. Le cinquième jour, vers le soir, sur un signal donné, la flotte lacédémonienne se précipite contre les vaisseaux athéniens abandonnés et s'en empare, après avoir mis hors de service ceux que montaient quelques hommes. Le désastre dépassa tous ceux de cette guerre et des guerres précédentes. Trois mille prisonniers furent égorgés. Athènes avait perdu sa dernière flotte et sa dernière armée.

Lysandre reçut la soumission de toutes les villes devant lesquelles il passait. Il arriva jusqu'à Byzance et à Chalcédoine qui renvoyèrent les garnisons athéniennes, et quelques jours après la victoire d'Ægos-Potamos, il était devant le Pirée. Les Athéniens qu'avait abattus cet immense désastre se relevèrent avec une prompte énergie. « Ils prennent la résolution d'obstruer les ports, un seul excepté, de réparer les murs, d'établir des gardes, de prendre enfin toutes les mesures pour mettre la ville en état de soutenir un siège (1). » Pausanias, à la tête d'une nombreuse armée, campait dans les jardins de l'Académie.

Mais les vivres leur manquent. Ils envoient des députés à Agis pour demander la paix. Agis déclare n'avoir point les pouvoirs requis, et les engage à se rendre à Sparte. Quand les ambassadeurs sont arri-

(1) Xénophon, *Helléniques*, II, 2.

vés aux frontières de la Laconie, les éphores leur déclarent que, s'ils n'ont à dire que ce qu'ils ont communiqué à Agis, ils peuvent se retirer. Ils s'étaient mis à la disposition du vainqueur, renonçant à toutes leurs alliances et demandant seulement de conserver les murs et le Pirée.

Cependant les factions agitaient la ville, et le malheur commun ne mettait pas fin aux compétitions des partis. Théramène sollicita d'être envoyé comme négociateur à Lysandre. Après trois mois d'absence — « il épiait, dit Xénophon (1), le moment où les Athéniens devraient, faute de vivres, accepter tout ce qu'on leur proposerait, » — il rentra disant qu'il était attendu à Sparte. Il fut envoyé avec neuf collègues chargés de pleins pouvoirs auprès des éphores, « seuls arbitres de la paix et de la guerre. »

Dans l'assemblée, plusieurs peuples, et à leur tête les Corinthiens et les Thébains, déclaraient qu'il ne fallait point traiter avec Athènes, mais la raser. « Les Lacédémoniens déclarent qu'ils ne réduiront point en esclavage une ville qui a rendu de grands services dans les dangers qui ont menacé la Grèce. On conclut donc la paix à condition que les Athéniens abattront les Longs-Murs et les fortifications du Pirée, livreront tous leurs vaisseaux à l'exception de douze, rappelleront les exilés, auront les mêmes amis et les mêmes ennemis que les Lacédémoniens, et les suivront sur terre et sur mer partout où ceux-ci le voudront (2). »

Il fallut subir ces conditions et voir ce qui restait

(1) II, 2.
(2) Xénophon, *Helléniques*, II, 2.

de Méliens et d'Éginètes reprendre possession de leur ville et en chasser les colons athéniens. Il fallut, au jour anniversaire de la bataille de Salamine, livrer ses murs à Lysandre. Il fallut trembler sous ce vainqueur sans foi qui proposa de changer la forme du gouvernement, et qui, en présence de l'opposition, prétendit que les Athéniens avaient manqué à la capitulation, et menaça de les réduire en servitude.

Athènes payait bien cher ses prospérités passées et ses fautes. Sa chute était dans la proportion de sa grandeur, et la Grèce jalouse ne recula pas devant un oubli coupable. Sparte montra une apparence de modération. Elle faisait d'Athènes vaincue son alliée ! Il semblait impossible de se montrer plus généreux. Mais de ces deux alliées, l'une prétendait bien laisser l'autre dans un état qui ne lui permit plus aucun espoir de résurrection.

Rien n'est plus douloureux à lire que ces lignes par lesquelles Xénophon, le banni d'Athènes et l'hôte de Sparte, termine le récit de ce drame terrible : « Les exilés rentrent, les murs sont abattus au son des flûtes avec une grande ardeur, et l'on regarde ce jour pour la Grèce comme l'avénement de la liberté (1). »

(1) *Helléniques*, II, 2.

CHAPITRE V

PRÉCIS DE L'HISTOIRE D'ATHÈNES

DEPUIS L'HÉGÉMONIE DE SPARTE

JUSQU'A LA RÉDUCTION DE LA GRÈCE EN PROVINCE ROMAINE

I

L'hégémonie de Sparte.

1. Ce qui importait le plus à Sparte, c'était le changement du gouvernement à Athènes. Théramène s'en chargea. Trente personnes reçurent la mission de réviser les lois en présence de Lysandre et de l'armée lacédémonienne. Théramène, les magistrats et l'assemblée choisirent séparément dix noms, pour former un corps de trente citoyens investis d'un pouvoir suprême. Tout, destruction des murs, renversement de la citadelle du Pirée, fonctionnement du gouvernement nouveau, se faisait avec une rapidité qui ne manifestait pas une grande confiance. Mais on se bornait à remettre le pouvoir à ceux dont on connaissait les dispositions, et dont on s'était assuré la complicité. L'essentiel, c'était qu'il ne restât rien de la vieille organisation démocratique.

On comptait, pour les détails et pour la mise en œuvre de la constitution nouvelle, sur l'esprit des magistrats opposé à ce qui avait inspiré le passé, et prompt à exécuter toutes les volontés de Sparte.

« Élus pour rédiger les lois qui devaient servir de base au gouvernement, dit Xénophon chez qui la haine étouffe la justice (1), ils remettent toujours à les composer et à les publier ; mais en attendant, ils forment le conseil et les autres magistratures comme ils l'entendent. Ensuite, tous les hommes qui, sous la démocratie, étaient connus de tous comme vivant de calomnie et à charge à tous les gens de bien, ils les font arrêter et mettre à mort. Le conseil prononce avec joie la sentence de mort contre de pareils hommes, et tous ceux à qui leur conscience ne reproche rien n'en sont point fâchés. »

Ces considérations expliquent tous les excès, et Xénophon raconte avec indifférence et même avec une satisfaction qui fait mal, que Lysandre leur envoie une garnison dont ils assurent la subsistance, « jusqu'à ce qu'ils se soient débarrassés des mauvais citoyens, et qu'ils aient affermi le gouvernement. »

Ainsi, les temples furent dépouillés, et les confiscations remplirent le trésor. Toutes les vieilles formes qui assuraient la régularité, sinon la justice des jugements, furent supprimées. Les philosophes gênaient, on étouffa leur voix. Le théâtre était resté le refuge de la liberté. Sous prétexte de réprimer des excès, on interdit ce qui en faisait l'attrait pour un peuple spirituel, et on punit toute attaque et même toute allusion contre les hommes vivants.

(1) *Helléniques*, II, 3.

Théramène conseilla de former un corps de trois mille citoyens, auxquels il serait interdit de toucher sans jugement. Il voulait, tout en abandonnant comme une vile multitude le reste des Athéniens, imposer des bornes à l'arbitraire. Il déplut, fut accusé de trahison, et dut boire la ciguë.

Bientôt les *trois mille* seuls eurent droit de cité à Athènes. Les bannis allèrent porter dans toutes les villes de la Grèce le témoignage de la misérable condition qui leur était faite. La vengeance de Sparte et des *Trente* les poursuivit. On prétendit avoir le droit de les atteindre partout où ils auraient reçu asile. Thèbes, malgré sa vieille haine pour Athènes, et Argos, malgré le voisinage de Sparte, protestèrent contre cette prétention insolente et cruelle.

Thrasybule, avec quelques bannis qu'il avait groupés à Thèbes, s'empara de Phylé à peu de distance d'Athènes. Les Trente l'attaquent et sont repoussés. Les mécontents lui forment une petite armée qui bat celle des tyrans. Athènes dépose ces magistrats qui l'avaient déshonorée et opprimée, mais elle les laisse se retirer à Éleusis. Ils sont remplacés par dix citoyens qui implorent le secours de Sparte. Lysandre exige cent talents pour l'appui qu'il leur promet, et arrive comme harmoste. Mais il était déjà depuis longtemps suspect à Sparte, qui envoie le roi Pausanias avec une armée. C'était un changement complet de politique, et un éclair dans le ciel sombre d'Athènes.

Lysias (1) décrit ainsi la tyrannie des Trente : « Vous qui êtes restés dans la ville, rappelez-vous

(1) *Contre Ératosthène.*

quelle tyrannie ils exerçaient sur vous; ils vous ont traînés contre des frères, des fils, des concitoyens à une guerre où, vaincus, vous deveniez les égaux des vainqueurs, où, vainqueurs, vous deveniez esclaves des tyrans. Par ces actes, ils accroissaient leur fortune; par la guerre civile, vous amoindrissiez la vôtre. Ils ne partageaient point avec vous leurs avantages, ils vous forçaient à partager leur ignominie. »

Pausanias impose la paix malgré les sollicitations des dix qui mettaient Athènes à la disposition de Sparte. Il avait battu Thrasybule qui occupait le Pirée, et n'eut pas de peine à le déterminer à une entente avec les éphores. « Les Lacédémoniens envoient quinze députés à Athènes, et les chargent d'arranger les affaires le mieux possible, de concert avec Pausanias. Ces envoyés ramènent le calme en obtenant que les partis restent en paix entre eux et que chacun retourne à ses affaires, à l'exception des *Trente*, des *Onze* et des dix gouverneurs du Pirée. S'il y a dans la ville des gens effrayés, ils sont libres d'aller demeurer au Pirée (1). »

Le gouvernement populaire se constitua aussitôt. L'oligarchie avait soulevé contre elle toutes les haines. Elle tomba. Des lois nouvelles furent faites, et les lois anciennes remises en vigueur. Un décret autorisa tout citoyen à tuer quiconque tenterait de rétablir l'oligarchie, et nul ne put être condamné en dehors de ce cas de trahison, qu'en vertu d'une loi écrite. Athènes s'honora en déclarant qu'elle paierait les cent talents que l'État s'était engagé à fournir lorsque

(1) Xénophon, *Helléniques*, II, 4.

Lysandre avait été appelé pour soutenir la tyrannie. Elle regardait comme sacrée une dette contractée en son nom et contre tout ce qui lui était cher, par ceux qui lui avaient fait tant de mal (401).

Pourquoi faut-il que les Athéniens, après avoir reconquis les lois et la liberté, se soient rendus coupables de la mort de Socrate (399)? Les deux accusations dirigées contre lui témoignent sans doute d'une préoccupation légitime pour la religion et pour la morale, mais ni l'une ni l'autre ne put être prouvée, et Xénophon, après les avoir énoncées et discutées, a eu le droit de conclure ainsi : « Comment donc pourrait-il être mis en jugement, lui qui, loin de prétendre qu'il n'y a pas de dieux comme le porte l'acte d'accusation, s'est déjà montré plus que personne plein de respect pour les dieux ; loin de corrompre les jeunes gens comme l'accusation le lui reproche, il détruisait aux yeux de tous les mauvaises passions de ses disciples, et cherchait à leur inspirer l'amour de cette vertu si belle et si sublime, qui a fait fleurir les cités et les maisons ; en agissant ainsi, comment n'a-t-il pas mérité le plus grand honneur dans sa patrie (1)? » La postérité a justifié cette noble protestation du disciple en faveur de son maître.

2. Le rôle d'Athènes n'est pas fini ; mais si elle ne s'abandonna pas, après une chute aussi terrible, elle ne reprit jamais d'une manière complète son influence politique. Quelques-uns de ses soldats, à qui la guerre était nécessaire et qui devint pour eux

(1) *Mémoires sur Socrate*, I, 2.

un métier, s'enrôlèrent au service de Cyrus pour cette expédition des *dix mille*, que Xénophon eut la gloire de conduire au milieu de difficultés et de dangers de toute sorte, et de raconter avec la précision d'un homme de guerre et les vues d'un politique.

Vaincue et frémissante, elle suivit d'un œil attentif, et dans le recueillement qui convient à ceux dont la chute a été profonde, les moyens violents par lesquels Sparte essaya d'établir et de conserver sa suprématie. Elle put prévoir, grâce au désordre intérieur de sa rivale, à la diminution de ses citoyens, aux actes d'indépendance de ses généraux, aux aventures de ses rois, au mécontentement de la Grèce, qu'elle ne tarderait pas à être vengée, et elle prépara avec sagesse et activité le retour de sa fortune.

Tithraustès, successeur du satrape Tissapherne, répandait de l'or en Grèce pour déterminer les cités mécontentes à déclarer la guerre aux Lacédémoniens. Xénophon dit que les Athéniens eurent leur part de ces dons funestes, et qu'ils désiraient la guerre, « se croyant sous le joug de Sparte (1). » Thèbes cherchait une occasion de rompre l'alliance qui lui pesait et de reprendre sa liberté. Elle la fit naître en envahissant la Phocide. Les Lacédémoniens n'oubliaient pas d'anciens griefs, et y joignaient l'accusation d'avoir empêché Agésilas de sacrifier à Aulis, et refusé de le suivre en Asie. Lysandre et Pausanias reçurent l'ordre de joindre leurs forces et de marcher contre elle.

Thèbes demanda le secours d'Athènes. Après avoir

(1) *Helléniques*, III, 5.

repoussé les reproches auxquels pouvait l'exposer sa conduite passée, elle disait aux Athéniens : « Certes, nous savons tous que vous voulez reconquérir la puissance que vous aviez jadis. Mais quel meilleur moyen pour y parvenir, que de secourir vous-mêmes ceux qui sont victimes des injustices de Sparte?... Sachez-le bien, nous croyons vous engager à une alliance encore plus avantageuse pour votre ville que pour la nôtre (1). »

Athènes répondit par un décret dans lequel elle déclarait que, quoique sans murailles, et elle pouvait ajouter sans marine et sans trésor, elle ne reculerait pas pour rendre aux Thébains encore plus qu'elle n'en n'avait reçu. « Car, disait-elle, vous vous êtes contentés de ne point marcher contre nous avec nos ennemis, tandis que nous, nous vous aiderons à combattre les vôtres, s'ils vous attaquent (2). »

Les Thébains avaient éprouvé un échec, lorsque les Athéniens arrivèrent. Cette intervention décida celle de l'Eubée, de l'Acarnanie, de la Locride, de Corinthe et d'Argos. Les Lacédémoniens se retirèrent, et les alliés, quoique supérieurs en nombre, les laissèrent arriver jusque près de Némée. Ils les attaquèrent alors et furent vaincus. Une seconde bataille près de Coronée ne fut pas plus heureuse (395).

Les Athéniens avaient fourni six mille hoplites et six cents cavaliers. Une partie seulement fut engagée et ne résista pas au choc de l'ennemi (3).

(1) Xénophon, *Helléniques*, III, 5.

(2) *Ibid.*

(3) Xénophon était dans l'armée des Lacédémoniens, et combattit

Un succès naval consola les Athéniens. Après la bataille d'Ægos-Potamos, Conon s'était enfui auprès d'Évagoras, roi de Cypre, et de là chez Artaxerxès. Il ne cherchait qu'une occasion de rendre à Sparte tout le mal que sa patrie en avait reçu. A la tête des vaisseaux athéniens, qu'il avait réunis auprès de Cnide, il attaque Pisandre, navarque lacédémonien, qui, abandonné par ses alliés de l'aile gauche, se bat avec courage et meurt avec honneur. Les vaisseaux sont coulés, abandonnés, jetés à la côte et pris (394).

Conon avait chassé les harmostes lacédémoniens des villes grecques de l'Asie-Mineure, ravagé les côtes de la Messénie, et préparé, grâce au concours intéressé de Pharnabaze, le rétablissement des murs d'Athènes. Mais l'amitié des satrapes n'était pas sûre, et Conon périt, peut-être assassiné à Sardes ou en Cypre. Il avait fait beaucoup pour Athènes, et Athènes, « qui n'était avare que de louanges (1), » honora sa mémoire en lui élevant une statue en bronze, distinction qui n'avait pas été accordée depuis Harmodios et Aristogiton.

Les guerriers morts dans les batailles les plus glorieuses n'avaient sur leur tombeau d'autre inscription que celle-ci : « Ici reposent ceux qui sont morts en *telle* guerre (2). » Les statues et les monuments se multiplièrent lorsque les grands hommes

contre sa patrie. Athènes le bannit alors par un décret. Ce bannissement explique, sans les excuser, ses nombreuses injustices à l'égard de ceux qu'il considéra dès lors comme des ennemis. Cette faute de Xénophon est malheureusement immortelle comme ses *Helléniques*.

(1) *Præter laudem nullius avaris.* HORACE, *Art poétique*, 323.

(2) PAUSANIAS, *Attique*, 29.

furent plus rares. L'admiration se prodigue d'autant plus qu'elle est moins justifiée.

La guerre continua pendant six ans. Sparte détacha Athènes de l'alliance en l'autorisant à relever ses murs, à construire des vaisseaux, et en lui rendant Lemnos, Imbros et Scyros. Mais la force revenait lentement à ce corps épuisé par tant de secousses et des pertes si cruelles. Les Éginètes avaient surpris le Pirée. Le commerce, qui faisait circuler la vie dans Athènes et lui donnait le moyen de subvenir aux dépenses de ses guerres, était languissant, et se dégageait péniblement des entraves formées par la rivalité des uns et la défiance des autres. La guerre avait ses intermittences, la paix ses surprises. L'alliance avec Sparte n'était ni honorable ni sûre. L'hostilité ouverte contre elle aurait demandé des appuis sur lesquels Athènes ne pouvait compter dans l'état de division et de défiance de la Grèce.

Est-il étonnant que le roi de Perse intervienne si fréquemment et avec succès? La Grèce n'avait plus de ville autour de laquelle elle put grouper ses forces; et, sans confiance en elle-même, comme sans souci de sa dignité, elle acceptait une protection qui, pour diviser et pour corrompre, répandait l'or avec profusion. Athènes parut, en plusieurs circonstances, se rappeler les devoirs que lui imposait son passé. Elle soutint Évagoras contre Artaxerxès, fit alliance avec deux princes de Thrace, avec Byzance et Chalcédoine, et rétablit les droits de péage qu'elle prélevait auparavant sur les marchandises de l'Euxin.

La Perse s'inquiéta de ces succès, et Sparte y vit le commencement d'un retour de fortune. Elle avait

alors dans la mer Égée une flotte qui battit et prit, dans une lutte contre Thrasybule de Colytte (1), plusieurs vaisseaux athéniens. Antalcidas, qui les commandait, vit venir à lui douze vaisseaux de Syracuse, plusieurs de l'Ionie, et avec quatre-vingts trirèmes tint l'empire de la mer, et enferma dans le Pont les vaisseaux athéniens, ou les força à se réfugier chez leurs alliés.

Athènes en conçut de vives craintes. Elle avait beaucoup à souffrir des pirates d'Égine, ne trouvait pas d'alliance sûre, et, impuissante à reconquérir sa situation passée, n'aspirait qu'au repos. La Grèce toute entière était fatiguée de ses agitations et de ses luttes. Sparte voyait se multiplier pour elle les embarras, et se sentait portée par un intérêt égoïste vers ceux qui l'avaient si souvent soutenue et ne lui ménageaient pas l'or, quand cette profusion était utile à leurs desseins.

Elle négociait depuis quelque temps par l'intermédiaire d'Antalcidas. « C'était un Spartiate, fils de Léon, si zélé pour les intérêts du roi, qu'il lui fit céder par les Lacédémoniens toutes les villes grecques d'Asie, avec les îles qui en faisaient partie et tous les tributs qu'on en retirait. Telles furent les conditions de cette paix, si toutefois on peut appeler de ce nom un traité perfide, qui fit l'opprobre de la Grèce, et dont l'issue fut plus ignominieuse que n'aurait pu l'être la guerre la plus funeste (2). »

Xénophon l'apprécie d'une manière plus indulgente et plus fausse, comme il convenait à un Lacédémonien,

(1) Xénophon, *Helléniques*, V, 1.
(2) Plutarque, *Artaxerxès*, 24.

car il avait pris les sentiments de sa nouvelle patrie. Après avoir montré que le traité était devenu nécessaire, il en donne la teneur. « Le roi Artaxerxès regarde comme juste que les villes situées en Asie, ainsi que les îles de Clazomène et de Cypre, soient sa propriété, mais que toutes les autres villes grecques, petites et grandes, soient toutes rendues indépendantes à l'exception de Lemnos, Imbros et Scyros, qui, comme par le passé, seront aux Athéniens. Tous ceux qui n'accepteront point cette paix, je leur ferai la guerre avec ceux qui l'acceptent, et cela sur terre et sur mer, n'épargnant ni vaisseaux, ni argent (1). »

Les députés des villes jurèrent cette paix « connue sous le nom d'Antalcidas, et qui donna aux Lacédémoniens une supériorité incontestable (2). » Cette indépendance était trompeuse, car elle isolait les cités et laissait les plus faibles et les plus paisibles à la merci des plus fortes et des plus turbulentes. Le roi des Perses était l'arbitre de la Grèce, et ce que trois millions d'hommes n'avaient pu faire, la politique étroite d'une ville le rendit possible et le réalisa. Isocrate, comparant l'état antérieur d'Athènes à celui que lui fit la paix d'Antalcidas, ne se montre pas aussi indulgent que Xénophon. « Nous marquions autrefois, dit-il, les limites de l'Asie, nous réglions certains tributs, nous fermions les mers au roi de Perse. De nos jours, c'est ce monarque qui règle les affaires des Grecs, qui intime des ordres à chaque peuple, qui établit presque des gouverneurs dans les

(1) *Helléniques*, V, 1.
(2) Xénophon, *Helléniques*, V, 1.

villes; car, à cela près, que ne fait-il pas d'ailleurs? N'est-il pas l'arbitre de la guerre et de la paix, le maître absolu de toutes nos démarches? N'allons-nous pas le trouver dans son palais comme notre juge souverain pour nous accuser les uns les autres? Ne l'appelons-nous pas le Grand-Roi, comme si nous étions ses esclaves, et dans nos guerres réciproques, n'est-ce pas sur lui que nous fondons l'espoir de notre salut, sur lui qui voudrait nous anéantir tous à la fois (1)? »

C'est le langage du patriotisme et aussi celui de la vérité. La Grèce n'était plus maîtresse d'elle-même.

Le nom d'Athènes ne figure pas dans ces négociations. Elle n'avait plus de répugnance pour la Perse, et ne croyait pas se déshonorer en acceptant son or pour relever ses murailles, mais elle subit le traité plutôt qu'elle ne le souhaita, et sa faiblesse ne permet de lui attribuer qu'une part restreinte de responsabilité dans cette abdication momentanée de la Grèce (387).

3. La Grèce ne fut pas moins déchirée par la guerre : Sparte détruisit Mantinée, intervint en faveur d'Acanthe et d'Apollonie contre Olynthe, et s'empara par surprise de la Cadmée, citadelle de Thèbes. Elle donna son appui à la faction oligarchique qui remplit la ville de meurtres, et força les meilleurs citoyens à s'exiler.

Réfugiés à Athènes, ils y furent attaqués par des assassins, et résolurent de se venger. Athènes, qui s'était honorée en offrant un asile à des ennemis sé-

(1) *Panégyrique d'Athènes.*

culaires, refusa à Sparte l'expulsion des bannis qui, sous la conduite de Pélopidas préparaient une expédition dont Épaminondas devait, de l'intérieur, assurer le succès.

Ils réussirent à pénétrer dans la ville, surprirent les tyrans au milieu d'un festin, les égorgèrent tous, ouvrirent les prisons, établirent un pouvoir nouveau avec trois Béotarques, repoussèrent les troupes envoyées de Sparte et de Platées, et obligèrent la citadelle à capituler.

Ce fut le signal de la délivrance de la Grèce du joug spartiate. Athènes, qui avait favorisé les projets des conjurés et aidé à l'exécution, se réjouit d'une victoire qui, en abaissant sa rivale, lui ouvrait la perspective d'un rôle nouveau et l'espérance d'un dédommagement.

Cependant Sparte ne s'avouait pas vaincue. Elle envoya en Béotie une armée dont le voisinage eut dans Athènes un contre-coup funeste. On se crut exposé à des représailles. La faction aristocratique fit condamner les deux généraux qui avaient prêté secours aux conjurés ; mais une tentative contre le Pirée, conduite par le Spartiate Sphodrias, dans le but d'amener une rupture ouverte entre les deux villes, et qui ne réussit pas, rendit Athènes à l'alliance thébaine.

Elle acheva les murs du Pirée, équipa une flotte de cent galères et se prépara aux combats (378).

Cependant, Agésilas et Cléombrote continuent la guerre contre les Thébains, et montrent à la Grèce tout ce qu'elle aurait à perdre sous une aussi dure domination. Celle d'Athènes avait été moins lourde.

On s'en apercevait par comparaison. Personne ne faisait plus la police des mers, et les pirates enhardis arrêtaient le commerce, obligeaient à des armements ruineux et compromettaient tous les intérêts. Les relations entre cités devenaient difficiles ou impossibles, l'industrie s'arrêtait, les approvisionnements manquaient, la source de la prospérité publique était tarie, et chacun se demandait si la Grèce était définitivement condamnée à l'impuissance et au désordre.

On se tourna vers Athènes. Chios, Byzance, Rhodes, Mitylène, la plus grande partie de l'Eubée, soixante-dix villes demandèrent la reconstitution de l'ancienne confédération dont elle était l'épée et le bouclier.

Toutes les villes qui voulurent y entrer envoyèrent des représentants à Athènes. Chacune garda ses lois et son autonomie et fut taxée selon sa population ou ses ressources, pour le tribut et le contingent d'hommes. Ce qui distingua cette confédération de celle dont Aristide avait été le régulateur, c'est qu'elle joignait, grâce à Thèbes, une forte armée de terre à la flotte. On eut vingt mille hoplites, cinq cents cavaliers et deux cents vaisseaux.

Sparte fit une organisation pareille et partagea ses alliés en dix sections. La guerre commença aussitôt (378).

Agésilas entra en Béotie et fut repoussé, malgré sa supériorité numérique, par les soldats de Chabrias. Les Béotiens l'observaient, sans se prêter à aucune action générale. Cléombrote ne put franchir le Cithéron, et la flotte lacédémonienne, ayant voulu arrêter les convois destinés à l'Attique, fut attaquée

par Chabrias, qui lui fit perdre quarante-neuf vaisseaux et aurait pu l'anéantir (septembre 375).

L'année suivante, au moment où les Lacédémoniens allaient recommencer leur incursion en Béotie, la flotte athénienne ravagea les côtes du Péloponèse, augmenta le nombre de ses alliés et infligea à l'amiral spartiate un grave échec. Pélopidas attaqua les villes amies de Sparte et battit son armée près de Tégire.

Appelée au secours de Corcyre, Athènes fit des efforts inouïs et, avec des matelots peu exercés, prit neuf vaisseaux syracusains, sur dix que Denys de Syracuse envoyait aux Spartiates.

Thèbes profitait des efforts et des succès d'Athènes. La jalousie ne tarda pas à s'éveiller, et elle conseilla la paix avec Sparte. Rien ne prouve mieux le triste état et l'impuissance de la Grèce, que ces alliances faites, rompues et reprises. La paix fut signée (juin 371). Elle comprenait tous les États de la Grèce; mais les Thébains, ayant voulu faire substituer le nom de Béotiens à celui de leur ville, et n'ayant pu l'obtenir, se retirèrent. Les conditions étaient pour les Lacédémoniens « de relever les harmostes des cités, de licencier leurs armées de terre et de mer et de reconnaître l'indépendance des villes. Il fut établi que dans le cas où un État contreviendrait à ces clauses, ceux qui ne le voudraient pas ne seraient point tenus par leur serment de venir en aide à l'État lésé (1). »

4. Les Athéniens retirent aussitôt les garnisons

(1) Xénophon, *Helléniques*, VI, 3.

des villes, rappellent Iphicrate et la flotte, et l'obligent à rendre tout ce qu'il a pris, depuis que les serments ont été prêtés aux Lacédémoniens. Cléombrote reçoit l'ordre de marcher contre les Thébains. Il rencontre à Leuctres l'armée thébaine, l'attaque, est mortellement blessé et complètement battu. Mille Lacédémoniens et quatre cents Spartiates étaient tombés sur le champ de bataille. Le reste avait fui.

Athènes fut effrayée de ce succès qui lui révélait une rivale. « La victoire des Thébains, dit Plutarque (1), est la plus glorieuse que jamais les Grecs aient remportée sur un autre peuple de la Grèce, » et l'on comprend la joie qu'elle dut donner aux ennemis de Sparte. Athènes, partagée entre deux sentiments contraires, comprit qu'il ne lui était pas permis de rester indifférente. Elle avait soutenu Thèbes contre Sparte puissante, elle devait joindre ses efforts à ceux de Sparte contre la menace de la prépondérance de Thèbes.

Elle se hâta d'appeler les villes qui avaient pris part à la paix d'Antalcidas, et leur proposa ce nouveau serment : « Je resterai fidèle au traité que le roi a dicté et aux décrets des Athéniens et de leurs alliés; et, si l'on attaque une des villes qui auront prêté ce serment, je la secourrai de toutes mes forces (2). » C'était une tentative de résurrection de son autonomie, et il eût été heureux pour la Grèce qu'une ville pût enfin se mettre à sa tête et diriger ses destinées. Sparte était désormais impuissante et n'attendait qu'un dernier coup, Athènes avait plus

(1) *Agésilas*, 34.
(2) Xénophon, *Helléniques*, VI, 5.

d'ambition que de pouvoir, et Thèbes qui s'élevait allait retomber.

Est-il donc étonnant que les factions se soient subitement agitées, et que chaque ville ait vu s'élever en son sein des querelles que l'on croyait éteintes? Les partis vaincus se réveillèrent partout : il y eut du sang versé, et le champ de bataille ne fut plus au loin, chez un peuple ennemi, mais dans les murs et sur la place publique, au milieu de tous les souvenirs du passé qui commandaient une autre conduite.

En 369, une armée thébaine commandée par Épaminondas, le vainqueur de Leuctres, pénétra dans la Laconie et arriva en vue de Sparte. Depuis plus de six cents ans, la Laconie n'avait pas eu à subir d'invasion, et les femmes ne connaissaient pas la fumée d'un camp ennemi. Épaminondas n'osa pourtant pas attaquer. Il quitta le Péloponèse après avoir rebâti Messène sur la pente occidentale du mont Ithôme, et y avoir appelé tout ce qui survivait de Messéniens.

Il rencontra à l'isthme une armée athénienne qui ne put lui disputer le passage. Elle avait été envoyée à la suite d'un conseil tenu à Athènes, et dans lequel les Lacédémoniens et les alliés qui leur étaient restés fidèles, tinrent un langage propre à émouvoir des âmes grandes et généreuses. « La plus belle action, leur disait le Phliasien Proclès, serait de secourir maintenant les armes à la main et à travers les dangers, les Lacédémoniens qui, jadis, vous sauvèrent par un vote sans danger. Si nous-mêmes, nous sommes fiers de vous exhorter à secourir un peuple

de braves, ne serait-ce pas chez vous, qui pouvez les secourir efficacement, un acte éclatant de générosité, qu'après avoir été souvent amis et ennemis des Lacédémoniens, vous oubliiez plutôt leurs injures que leurs bienfaits (1) ? »

Ce secours généreux amena une alliance entre Athènes et Sparte. Conclue lorsque les deux villes étaient puissantes, elle aurait donné à la Grèce la paix et la prospérité. Un partage naturel semblait être fait d'avance entre les deux cités : à l'une, la terre, à l'autre, la mer. Le Phliasien Proclès commença par affirmer cette répartition commandée, « moins par la prudence humaine que par la nature même et par la providence des dieux. » Et les Athéniens durent entendre avec un légitime orgueil les raisons invoquées en leur faveur.

« Vous avez une position des plus favorables à l'empire de la mer; car la plupart des villes auxquelles la mer est nécessaire, sont bâties dans les environs de votre cité, et elles sont toutes plus faibles que vous. Ensuite, vous possédez des ports sans lesquels il n'y a pas de puissance maritime. D'ailleurs, tous les arts que requiert cette puissance ont pris chez vous le droit de cité ; et pour ce qui est de l'habileté dans la marine, vous laissez tous les peuples bien loin derrière vous. Mais il y a plus : aucun port ne pourrait fournir plus de vaisseaux à la fois que le vôtre, ce qui n'est pas peu de chose pour l'hégémonie, attendu que tout le monde préfère venir se ranger autour de celui qui est en force dès l'origine. Les dieux mêmes vous ont donné de réussir

(1) Xénophon, *Helléniques*, VI, 5.

en cela. Vous avez livré les batailles navales les plus nombreuses et les plus grandes, vous n'avez essuyé que peu de revers, et vous avez, au contraire, remporté le plus de succès ; il est donc naturel que les alliés préfèrent courir avec vous les chances de ces combats (1). »

L'accord ne se fit pourtant pas sur ce terrain, et il fut convenu que chacun des deux peuples commanderait tour à tour pendant cinq jours sur terre et sur mer (368).

5. Épaminondas revint dans le Péloponèse malgré une double armée spartiate et athénienne. Chabrias le repoussa de Corinthe, et l'envoi par Denys de Syracuse de vingt trirèmes, montées par des Celtes et des Ibères, et d'une cinquantaine de cavaliers qui, pressant l'armée, la harcelant par des javelots, « lui faisaient beaucoup de mal, » le détermina à rentrer en Béotie.

Les affaires de la Thessalie et de la Macédoine éloignèrent du Péloponèse les Thébains qui négociaient avec le roi de Perse, afin de s'assurer l'hégémonie de la Grèce. Pélopidas avait une grande autorité, car il rappelait au roi que seuls les Thébains s'étaient rangés de son côté lors de l'invasion de la Grèce. D'accord avec l'Athénien Timagoras, il avait demandé : « que les Athéniens retirent leurs vaisseaux sur terre, que, s'ils ne se conforment pas à ces clauses, on leur fasse la guerre, et que si une ville refuse de prendre part à l'expédition, on marche d'abord contre elle (2). » Les peuples qui avaient

(1) Xénophon, *Helléniques*, VII, 1.
(2) *Ibid.*

envoyé des députés rejettent ces conditions, et Athènes fait mourir Timagoras, lui reprochant de s'être laissé corrompre.

Épaminondas fit une troisième campagne dans le Péloponèse, et les principaux des Achéens « se mettent à ses pieds. » Il retourne à Thèbes, et les Thébains envoient des harmostes dans toutes les villes achéennes, où s'établissent des gouvernements démocratiques. Mais les bannis rentrent et se mettent du côté de Sparte (366).

Athènes laisse Orope au pouvoir des Thébains et fait alliance avec l'Arcadie. Tout le Péloponèse est en mouvement, la lutte devient générale, et chacun envisage avec inquiétude les conséquences probables de ces divisions.

Épaminondas donna une flotte à sa patrie, et Pélopidas, envoyé en Thessalie contre Alexandre de Phères, se fit tuer à la bataille de Cynoscéphales. Il contribua cependant à replacer la Thessalie sous l'influence de Thèbes (363).

L'année suivante, Épaminondas conduisit dans le Péloponèse une quatrième expédition. La guerre sévissait depuis longtemps déjà entre les Arcadiens et les Éléens. Les Arcadiens s'emparèrent d'Olympie, dont ils prirent l'or sacré. Les habitants de Mantinée réclamèrent, et la paix fut faite. Au moment où on la célébrait à Égée, les Thébains s'emparèrent de l'assemblée, sous prétexte qu'elle se proposait de livrer la ville aux Lacédémoniens.

L'Arcadie s'arma et demanda des secours à Sparte et à Athènes. Épaminondas alla camper sous Tégée, et eût surpris Sparte, sans un Crétois qui avertit

Agésilas. Il rentra en Arcadie, où il eut un engagement malheureux avec la cavalerie athénienne. On dit que Gryllos, fils de Xénophon, périt dans ce combat. Rien dans le récit des *Helléniques* n'indique cette blessure d'un cœur paternel. Il est impossible pourtant de ne pas remarquer dans ces lignes une émotion contenue : « Qui n'admirerait la valeur qu'ils déployèrent en cette circonstance ? Bien qu'ils voient des ennemis beaucoup plus nombreux, et que leur cavalerie ait éprouvé un échec à Corinthe, ils ne se laissent point arrêter par ces considérations, ni par la pensée qu'ils vont combattre des Thébains et des Thessaliens, réputés la meilleure cavalerie ; mais rougissant à l'idée que leur présence ne serait d'aucune utilité à leurs alliés, ils s'élancent aussitôt qu'ils aperçoivent l'ennemi, désireux de sauver l'honneur de leur patrie ; et ce fut à leur bravoure que les Mantinéens durent de conserver tout ce qu'ils avaient dans la campagne. Les Athéniens perdent quelques braves et en tuent évidemment à l'ennemi (1). »

Les deux armées se rencontrèrent quelques jours après à Mantinée. Épaminondas voulait finir la campagne par un coup d'éclat, réparer quelques échecs et dissoudre la ligue des Lacédémoniens, des Arcadiens, des Achéens, des Éléens et des Athéniens. Il fut frappé de plusieurs coups, et le fer d'une lance resta dans sa poitrine (2). Il demanda quels étaient

(1) VII, 5.

(2) PAUSANIAS, VIII, 2, dit qu'il fut frappé de la main de Gryllos, fils de Xénophon, que d'autres font mourir au combat de cavalerie livré quelques jours auparavant.

les vainqueurs. On lui nomma les Béotiens. Il fit arracher le fer de la plaie, et mourut emportant les espérances et l'avenir de Thèbes, mais laissant, selon ses dernières paroles, deux filles immortelles : Leuctres et Mantinée (362).

Ses deux lieutenants étaient au nombre des morts. En l'apprenant, Épaminondas conseilla de faire la paix. La victoire n'était pas, en effet, décisive. « En voyant ce concours de presque toute la Grèce (1), il n'était personne qui ne crût que la suite du combat ne fût l'empire assuré aux vainqueurs, l'assujettissement des vaincus. Mais la divinité fit que chaque parti éleva un trophée comme vainqueur, et qu'aucun des deux n'y mit obstacle.... La confusion et le trouble règnent plus encore après cette bataille qu'auparavant dans toute la Grèce (2). »

Ainsi, l'impuissance de la Grèce était telle que la victoire elle-même ne décidait rien. Il semble pourtant que, les grandes ambitions étant éteintes, il fut facile à chacun de rester dans sa sphère et de se consolider sur son propre terrain. Mais la mobilité naturelle à l'esprit grec créait à chaque instant de nouveaux dangers : on oubliait son passé, on se mentait à soi-même, et les aventures ne déplaisaient pas, quelque danger qu'elles pussent apporter.

Ni Athènes, ni Sparte, n'étaient capables d'exercer l'hégémonie que Thèbes venait de perdre. Nul n'y aspirait au dedans ; elle va tenter un roi voisin.

(1) D'après Diodore, les Lacédémoniens et leurs alliés avaient vingt mille fantassins et deux mille cavaliers, les Thébains et leurs alliés trente mille hommes de pied et trois mille de cheval. La Grèce n'avait jamais vu en présence des forces aussi considérables.

(2) XÉNOPHON, *Helléniques*, VII, 5.

M. Weill peint ainsi cet état de la Grèce (1) : « Par suite de l'épuisement des cités dirigeantes, tout s'y trouvait nivelé, et le pays qui formait un système d'États, une Europe au petit pied, était arrivé, non pas à l'équilibre, mais à la confusion et à l'impuissance. Le principe de l'indépendance de toutes les cités, grandes ou petites, principe consacré par le traité d'Antalcidas, et depuis proclamé par le roi de Macédoine et par tous ceux qui voulaient être les maîtres, multipliait les divisions politiques et menaçait de dissoudre la Grèce en poussière. »

II

La domination macédonienne.

1. En 359, Philippe II, fils d'Amyntas II et frère de Perdiccas III, devint roi de Macédoine, après avoir, comme tuteur de son neveu, rendu des services qui le firent proclamer roi au préjudice de celui dont il devait protéger l'enfance.

Il délivra son royaume des dangers intérieurs, lui donna ses limites naturelles, et son ambition s'étendant avec ses succès, il porta ses regards au delà. Il avait bien traité quelques Athéniens et, en les renvoyant dans leurs foyers, il montra, par une lettre au peuple, son estime et son admiration.

Il organisa son armée, y introduisit une discipline

(1) *Les Harangues de Démosthène*, Introduction, XVII (Paris, Hachette, 1873).

vigoureuse, porta jusqu'à trente mille le nombre de ses soldats, les habitua à la fatigue, les prépara à de grandes choses, et ouvrit devant eux les plus vastes espérances.

Amphipolis, sur le Strymon, appartenait depuis Cimon aux Athéniens : elle était nécessaire à la Macédoine. Philippe désintéressa Olynthe, fit des promesses à Athènes, et s'empara d'Amphipolis (358), qui devait revenir à ses alliés quand il aurait pris Pydna. Il prit Pydna, oublia sa promesse, et s'empara de Potidée qu'occupait une garnison athénienne. Il la renvoya avec honneur, protestant de son désir de vivre en bonne amitié avec une ville qui était l'honneur de la Grèce.

Athènes se relevait lentement. Elle reprenait ses anciennes colonies et faisait des colonies nouvelles : ses vaisseaux étaient sur toutes les mers et dans tous les ports; elle renouvelait et fortifiait ses alliances, mais la corruption qui régnait chez elle étouffait le patriotisme, et, bien des fois, les moyens matériels lui manquèrent pour l'exécution d'une grande idée, d'un projet auquel tenaient sa puissance et sa sécurité. Les mercenaires avaient remplacé l'armée nationale, et l'argent des alliés, au lieu de servir à la défense commune, fut consacré trop souvent à augmenter la pompe des spectacles. Elle prenait des garanties contre elle-même en prononçant la peine de mort contre quiconque demanderait pour ces fonds un autre emploi.

En 357, Athènes était en guerre avec les plus importantes de ses alliées. Rhodes et Chios lui étaient restées longtemps attachées par les liens d'une amitié

dévouée. Les factions oligarchiques, qui s'emparèrent du pouvoir peut-être avec l'aide de Mausole, roi de Carie, rompirent avec elle. Elles avaient cent vaisseaux; Athènes en envoya soixante, et bientôt après soixante autres. Il n'y eut que quelques engagements sans succès, ni revers importants, et la paix fut conclue sous la menace du roi de Perse, d'intervenir avec trois cents vaisseaux.

Athènes perdait ses alliances : Cos, Corcyre, Byzance avaient suivi l'exemple de Rhodes et de Chios. Elle se vengeait en imposant des amendes à ses généraux, en les exilant, en les punissant de n'avoir pas toujours et partout réussi. La démocratie a besoin de victimes, et elle trouve inévitablement coupables ceux qui n'ont pas servi ses desseins comme elle l'aurait voulu.

Les Phocidiens avaient été condamnés à une amende pour avoir cultivé des terres consacrées à Apollon. Philomélos les engagea à ne pas se soumettre, et, nommé général, il s'empara du temple de Delphes, battit les Locriens, prit possession du trésor sacré, et réunit une armée disposée à faire subir le même sort à tous les lieux enrichis par la piété de la Grèce. Il battit de nouveau les Locriens et les Thessaliens; mais, écrasé par le nombre dans une lutte contre les Béotiens, il crut tout perdu, et se précipita du haut d'une roche.

Les Athéniens étaient restés neutres.

Philippe, qui ne cherchait que les occasions d'intervenir, marcha contre Onomarchos, frère de Philomélos, le vainquit et le tua. Il prenait en Grèce les intérêts de la religion; en Thessalie, ceux des

opprimés, et remplaça par le gouvernement du peuple, la tyrannie d'Alexandre de Phères. Il marcha vers la Phocide, pour franchir les Thermopyles que les Athéniens défendirent et qu'il n'osa attaquer. Sa retraite parut aux Athéniens une victoire dont ils rendirent grâce aux dieux (352). A ce moment commence, sous l'inspiration du sentiment patriotique le plus délicat et le plus éclairé, la lutte de Démosthène contre Philippe. Une phrase d'un de ses discours (1) exprime la pensée qui détermina sa conduite pendant vingt ans : « Ne serait-ce pas une nouveauté suffisante qu'un Macédonien vainqueur d'Athènes et gouvernant en Grèce ? »

Athènes envoya cinq mille hoplites à Phryllos, fils d'Onomarchos, qui mourut sans avoir rien fait, et la guerre, continuant en Béotie, commença dans le Péloponèse, où, après deux campagnes, la paix fut faite (351).

Mais Philippe, poursuivant ses desseins, s'avançait en Thrace, poussait vers la Chersonèse, dont la possession lui livrait la Grèce, et cherchait à s'emparer de Byzance. Athènes était directement menacée. Les clefs de l'Euxin, d'où elle tirait en grande partie ses approvisionnements de bois pour ses vaisseaux et le poisson qui formait la base de la nourriture de ses habitants, allaient passer dans les mains d'un roi dont elle connaissait la valeur, et dont elle soupçonnait l'ambition. Il avait à sa disposition trois forces, dont il devait se servir suivant les occasions et avec autant d'habileté que d'énergie : l'argent, l'intrigue et l'épée.

(1) *Première Olynthienne.*

Valère Maxime dit de lui (1) qu'il fut plutôt « l'acheteur que le vainqueur de la Grèce. » Il prodigua l'argent avec un à-propos qui lui permit de tout tenter, et une habileté qui, auprès de tant d'hommes disposés à se vendre, ne rendait inutile aucune de ses largesses. L'intrigue lui fut facile au milieu d'un peuple mobile dans ses affections et sa conduite, accessible aux opinions les plus extrêmes, et peu jaloux de se maintenir d'accord avec lui-même. Quant à la force, le soin avec lequel il avait préparé son armée, la discipline à laquelle il l'avait soumise et l'esprit dont elle était animée, lui promettaient la supériorité sur des troupes braves par tradition, mais sans confiance en elles-mêmes, et sans patriotisme, parce qu'elles servaient alternativement les divers partis.

Heureusement pour l'honneur de la Grèce et pour la gloire d'Athènes, il trouva devant lui un homme que sa parole rendit puissant, et que son amour de la liberté conserva incorruptible.

2. Démosthène, qui devait à la nature de grandes qualités et à l'art ce qui lui manquait, se mêla de bonne heure aux affaires publiques. Comme orateur, il avait pris pour modèle Périclès, et il fut constamment animé de son patriotisme. « Il ne laissait rien passer de ce que faisait le roi de Macédoine sans le relever avec force ; à chacune de ses actions, il alarmait les Athéniens sur les suites qu'elle pouvait avoir, et les échauffait contre ce prince. Aussi

(1) Liv. VII, ch. 2. *Majore ex parte mercator Græciæ quam victor.*

n'était-il question que de Démosthène à la cour de Philippe, et lorsqu'il fut envoyé avec neuf collègues comme ambassadeur en Macédoine, le roi, après avoir écouté tous les autres, ne répondit avec soin qu'à son discours (1). »

Philippe avait déjà son parti dans Athènes. On le présentait comme un ami, on louait son désintéressement, on montrait tout ce que le peuple aurait à gagner à cette alliance qui ne heurtait aucune tradition, et n'imposait aucun sacrifice. Les harangues de Démosthène permettent de comprendre combien ce parti était puissant, et quel courage exigeait une lutte contre des adversaires dont l'or de la Macédoine entretenait le zèle, et devant un peuple qui mettait à plus haut prix son repos et ses plaisirs, que sa liberté.

Démosthène essayait de le relever et de le prémunir contre lui-même. Sous la parole ardente de l'orateur, ce peuple impressionnable s'alarmait sans doute, ordonnait des armements et paraissait prêt aux grandes résolutions; puis l'enthousiasme tombait, l'ardeur guerrière s'alanguissait, il ne comprenait plus le besoin de réformes, dont il avait la veille reconnu la nécessité, et applaudissait Eubulos demandant la peine de mort contre quiconque proposerait de consacrer à une guerre commandée par le désir de la conservation, l'argent destiné aux fêtes publiques.

Philippe, de son côté, s'étudiait à détourner tous les soupçons. Il avait fait une tentative contre un fort gardé par les Athéniens, entre Olynthe et By-

(1) Plutarque, *Démosthène*, 19.

zance, villes alliées qui ne pouvaient être abandonnées. On s'arma, mais Philippe parut se dérober, et pendant deux ans il s'enferma dans la Macédoine.

Athènes put croire que cette retraite cachait le découragement.

Le roi, prudent et habile, avait les yeux sur ceux qui lui offraient une proie facile. Il attendait une occasion favorable.

Démosthène, de son côté, croyait à la nécessité d'une vigilance constante et d'une défiance attentive. « Il existe, disait-il (1), des moyens de toute sorte inventés pour la défense et le salut des villes : les remparts, les murs, les fossés et d'autres pareils ; tout cela s'exécute de main d'homme et exige des dépenses. Mais il est un préservatif commun que la nature donne spontanément à tous les esprits sensés, qui est bon et salutaire pour tous, mais surtout pour les peuples libres contre les tyrans.

» Quel est-il? La défiance. C'est elle que vous devez croire et garder. Si vous la conservez, le mal ne vous atteindra pas. Que voulez-vous, enfin? La liberté. Eh bien, ne voyez-vous pas que les messages de Philippe en sont le contre-pied? Un roi ou un tyran est toujours un ennemi de la liberté et des lois. Prenez donc garde que, pour échapper à une guerre, vous ne tombiez sous un maître. »

Olynthe, capitale d'une confédération de trente-deux cités, gênait les projets de Philippe. Il ne l'attaqua pas directement, et prit une à une les villes qui l'entouraient. Olynthe eut recours à Athènes. Démosthène ouvrit l'avis qu'il fallait l'aider, et montra

(1) *Deuxième Philippique.*

toutes les conséquences d'un abandon que condamnaient l'intérêt et l'honneur. Sa parole patriotique n'obtint qu'un demi-succès. Le décret relatif au *théoricon* ne fut pas rapporté, on ne fit aucune réforme, et l'on se contenta d'envoyer au secours d'Olynthe trente vaisseaux et deux mille mercenaires.

Olynthe fut prise et livrée au pillage (349).

Philippe célébra des jeux solennels, reçut des citoyens des diverses parties de la Grèce, les charma par ses paroles, les séduisit par ses dons, assurant ainsi les conquêtes réalisées et en préparant d'autres. Il avait peu auparavant remporté une couronne aux jeux Olympiques. Il devenait Grec.

On préparait cependant un congrès auquel tous les peuples étaient convoqués, et dans lequel des mesures devaient être prises pour arrêter cette nouvelle invasion de la barbarie. Philippe se déclara prêt à traiter, et cette ardeur disparut aussi rapidement qu'elle s'était montrée.

La Phocide était toujours en guerre. Philippe, après avoir franchi les Thermopyles, sur l'appel de Thèbes, repoussa sans combat les Phocidiens dans le Péloponèse, et convoqua le conseil des Amphictyons (1) pour prononcer sur le sort de ceux qui, après un acte sacrilège, troublaient, depuis dix ans, la paix publique. La condamnation prononcée contre eux était celle qui atteignait les violateurs de la majesté divine, et Philippe reçut, en échange du service

(1) Ce conseil était celui de la Phocide, mais il n'était pas le seul en Grèce. Il y en avait un autre pour le Péloponèse. Son centre était dans l'île du Calaurie. Il avait un caractère moins religieux que celui de la Phocide.

qu'il venait de rendre, la présidence des jeux Pythiques et deux voix dans le conseil des Amphictyons (346).

Athènes s'inquiéta, et fit au Pirée de nouvelles fortifications. Philippe, qui était rentré en Macédoine, demanda aux Athéniens la confirmation de ces avantages. Comment l'aurait-on refusée? La paix était nécessaire, et il ne fallait pas fournir à Philippe un prétexte pour la rompre. Il ne fallait pas surtout aider à cette politique d'isolement qu'Athènes autrefois aurait pu braver impunément, et que Philippe dirigeait contre elle, lorsque, après tant d'épreuves et de misères, elle n'était capable ni de la prévenir ni de la combattre.

En même temps, Philippe s'efforçait, sans y parvenir, d'intimider Sparte. Démosthène parcourut le Péloponèse, afin de resserrer l'alliance, encouragea Corinthe à la résistance, et poussa Athènes à la guerre. Une ligue seule pouvait soutenir le choc de Philippe, et, de toutes les cités de la Grèce, Athènes seule était capable de la former. Elle comprit ce grand devoir, et il put sembler un moment que ses beaux jours étaient revenus.

Philippe fit la guerre en Illyrie, occupa la Thessalie (344), n'échoua devant Mégare dont il voulait se faire déclarer le protecteur, que grâce à l'intervention armée d'Athènes (343), se mêla aux affaires de l'Épire, et tenta de s'emparer d'Ambracie, qui lui eut ouvert le Péloponèse, et devant laquelle il échoua, grâce à Démosthène et à quelques soldats athéniens.

Après avoir essayé d'endormir Athènes par une

ambassade, Philippe revint en Thrace où il paraissait oublier la Grèce, et où, cependant, il lui portait des coups terribles, en attaquant les villes alliées, en fondant des colonies, en assiégeant Sélymbrie et Périnthe sur la Propontide (341), en essayant de prendre Byzance.

Athènes comprenait le danger, et, conduite par Démosthène, essayait de le conjurer. Elle armait des galères, réunissait des hoplites, ramenait dans la ligue des villes qui avaient cessé d'avoir confiance en elle et que sa politique nouvelle rassurait, suivait tous les pas de Philippe, et finissait par le rejeter hors de la Grèce.

3. Il fut ramené par une guerre sacrée. Le conseil Amphictyonique avait donné à Philippe le commandement des troupes destinées à punir les Locriens qui avaient cultivé le territoire d'Apollon (339). Il prit Élatée et demanda à Thèbes de s'unir à lui ou du moins de lui ouvrir l'entrée de l'Attique.

Démosthène raconte l'effet produit à Athènes par ces événements (1). « C'était le soir, un messager vint annoncer aux prytanes qu'Élatée était prise. Les uns se lèvent de table au milieu du repas, vont à l'Agora, chassent les marchands de leurs boutiques et y mettent le feu ; d'autres font venir les stratèges et appellent le trompette public. La ville était pleine de tumulte.

» Le lendemain, au point du jour, les prytanes convoquaient le Sénat au lieu de ses séances ; vous vous alliez au Pnyx, et avant que le Sénat eût

(1) *Pour la Couronne,* 169.

délibéré et pris ses conclusions, le peuple était déjà en séance sur la colline.

» Bientôt le Sénat parut : les prytanes communiquèrent les nouvelles, et le messager les confirma. Mais quand le héraut demanda : quelqu'un veut-il la parole? personne ne répondit. Le héraut répéta la demande à plusieurs reprises, personne ne se levait; pourtant il y avait là tous les stratèges, tous les orateurs, et la voix de la patrie demandait un avis salutaire, car les paroles que le héraut prononça au nom de la loi, sont la voix même de la patrie commune. »

Démosthène parla et conseilla « d'envoyer sur-le-champ des députés à Thèbes, pour inviter les Béotiens à faire cause commune et à combattre ensemble pour la défense de la liberté. » Choisi comme ambassadeur, il provoqua au milieu d'une population inquiète et troublée un tel élan pour la résistance, que l'ambassade macédonienne fut effrayée et que Philippe demanda la paix.

La guerre n'en éclata pas moins. Athènes en supporta le poids avec Thèbes et quelques secours de Corinthe et de l'Achaïe. Sparte resta indifférente à cette lutte suprême pour la liberté de la Grèce. L'armée de Philippe comptait trente mille fantassins et deux mille cavaliers. L'armée grecque ne lui était pas inférieure. La bataille se livra près de Chéronée. Mille Athéniens furent tués, deux mille faits prisonniers, et les autres mis en fuite. Le bataillon sacré des Thébains périt tout entier. Si Démosthène pouvait s'écrier au milieu de la douleur publique qui ne fut point de l'abattement : « Non, vous n'avez

point failli, Athéniens, en défendant jusqu'à la mort la liberté de la Grèce (1), » il n'en était pas moins vrai que cette liberté était morte (338).

Philippe se montra aussi généreux pour Athènes que rigoureux envers Thèbes. Après avoir traité honorablement les prisonniers et rendu aux morts les honneurs funèbres, il fit offrir des conditions de paix inattendues. Athènes gardait la Chersonèse, Lemnos, Imbros et Samos. Si elle était impuissante sur terre, où elle avait perdu son armée par l'incapacité de Lysiclès, qu'elle punit de mort, elle conservait intacte sa flotte, et c'est probablement à cette considération autant qu'au respect de Philippe pour le passé glorieux d'Athènes, qu'il faut attribuer la modération de ses conditions.

Il avait d'ailleurs de grands desseins. Réunie à Corinthe, la Grèce tout entière, moins Sparte, le nomma généralissime pour la guerre projetée contre la Perse. L'exposition de ce dessein depuis longtemps mûri par son ambition, devait amener une unanimité de sentiments dont Philippe espérait bien tirer parti. La Grèce était fière de porter la guerre au sein de cet empire qui avait essayé de l'écraser sous le nombre. Elle croyait manifester sa puissance et servir ses intérêts, lorsqu'elle n'était que l'instrument d'un roi qui la dominait au profit de sa propre grandeur.

Athènes prit part aux fêtes célébrées en Macédoine à l'occasion du prochain départ de l'expédition et du mariage d'une fille de Philippe. Elle lui envoya une couronne d'or, s'engageant à lui livrer qui-

(1) *Oraison funèbre des guerriers morts à Chéronée.*

conque aurait conspiré contre lui. Sa statue figura dans un cortège magnifique à la suite de celle des dieux, parmi lesquels il semblait prendre place. Cette apothéose ne le sauva pas : quelques jours après, il fut assassiné par un noble Macédonien, Pausanias. La Grèce ne fut pour rien dans ce meurtre que l'on a attribué à la Perse, à sa femme Olympias et même, sans aucune apparence de preuve et sans vraisemblance, à son fils Alexandre (366). On l'explique par une vengeance personnelle.

Athènes dut à deux orateurs sa ferme attitude en présence de Philippe, et sa prospérité intérieure. Lycurgue est moins connu que Démosthène (1), mais il ne servit pas moins utilement que lui sa patrie. Il présida de 341 à 326 à son administration financière, et la simple énumération de ses actes suffit pour comprendre tout ce qu'Athènes y gagna dans les circonstances les plus difficiles.

« Il eut le maniement de quatorze mille talents, d'autres disent de dix-huit mille six cent cinquante (2). » Chargé de la direction de la guerre, il fit construire quatre cents galères, éleva des arsenaux, et protégea la ville par des travaux de défense. Il consacra des sommes importantes à l'embellissement d'Athènes, débarrassa l'Attique des malfaiteurs qui l'infestaient, prit part à plusieurs ambassades, et « jouit constamment de la confiance entière du peuple (3). »

(1) Il ne nous reste de lui qu'un discours, Plutarque en connaissait quinze.

(2) Plutarque, *Vies des dix orateurs grecs. — Lycurgue*, 2.

(3) Plutarque, *Lycurgue*, 4.

Il fit adopter plusieurs lois qu'il défendit avec éloquence, porta à douze cents talents les revenus de la république qui, à la suite de guerres malheureuses et de désastres de toute sorte, étaient tombés à soixante (1). Il fut du nombre des orateurs réclamés par Alexandre, et qu'Athènes eut le courage de refuser. Quand sa fin approcha, il se fit porter dans le temple de la mère des dieux et voulut rendre compte de l'administration des finances. Personne n'osa l'accuser, et « il mourut, laissant la réputation d'une probité qui ne s'était jamais démentie, et d'un grand talent pour l'éloquence (2). »

Pausanias résume ainsi son administration : « L'orateur Lycurgue, fils de Lycophron, amassa dans le trésor public six mille cinq cents talents de plus que Périclès, fils de Xantippos. On lui devait les ornements qui servaient aux pompes solennelles en l'honneur d'Athéna, des Victoires en or, et les parures de cent jeunes filles. Il fit fabriquer pour la guerre des armes et des traits, porta à quatre cents le nombre des trirèmes de guerre, acheva le théâtre que d'autres avaient commencé. Il bâtit dans le Pirée de nouvelles loges pour recevoir les vaisseaux et le gymnase qui est auprès du lycée. Les ouvrages d'or et d'argent qu'il avait fait exécuter furent enlevés par le tyran Lacharès, mais les édifices subsistent encore (3). »

4. Alexandre avait vingt ans. Il se débarrassa de

(1) Plutarque, *Lycurgue*, 10.
(2) *Ibid.*
(3) *Attique*, 29.

tous ceux qui le gênaient, et ne recula pas devant l'assassinat.

Athènes s'était réjouie à la mort de Philippe, et sur la proposition de Démosthène, elle décerna, malgré Phocion, une couronne à l'assassin. Elle provoqua un soulèvement contre le jeune roi ; Argos, l'Arcadie, l'Élide, Thèbes, Sparte, l'Éolie, l'Acarnanie prennent les armes ou refusent l'obéissance. Alexandre paraît sous les murs de Thèbes, convoque l'assemblée générale des Hellènes à Corinthe, et, vainqueur par les armes ou par la terreur qu'il inspire, il se voit bientôt débarrassé de ses ennemis.

Sous les murs de Thèbes, plus de six mille Thébains tombèrent ; trente mille furent pris, et de la ville, il ne resta que la maison de Pindare, sauvée en l'honneur du poète, et la Cadmée où fut placée la garnison (335). Athènes envoya des félicitations à Alexandre, qui demanda que neuf de ses orateurs lui fussent livrés : Démosthène, Lycurgue, Hypéride, Polyeucte, Charès, Charidémos, Éphialtès, Diotimos et Hiéroclès. Démade fit accepter un décret qui refusait de les livrer, et déclarait qu'ils seraient punis s'ils étaient trouvés coupables. Les Athéniens restaient juges.

Alexandre se prépara à sa grande expédition par des sacrifices, des jeux, des festins, et la mort des membres de la famille royale qui, pendant son absence, auraient pu contrarier ses projets.

L'empire des Perses était en profonde décadence. La Grèce n'oubliait pas qu'elle l'avait vaincu, et depuis, des attaques impuissantes tentées par ses satrapes contre des villes ou des États, lui avaient

révélé à lui-même son incurable faiblesse. La retraite des *dix mille* ne laissait aucun doute, et l'étendue même de l'empire qui n'était pas encore sérieusement entamé, ne pouvait qu'aggraver le danger.

En 334, Alexandre part de sa capitale Pella avec trente mille fantassins et environ cinq mille cavaliers, laissant derrière lui une réserve considérable. Il avait cent soixante trirèmes et un grand nombre de vaisseaux de transport.

La flotte des Perses, composée de quatre cents navires de guerre, ne s'opposa pas à la descente sur la côte asiatique. Il passa le Granique malgré la tenace résistance des Perses, perdit peu de soldats, en tua ou en fit prisonniers un grand nombre, et offrit à Athènes trois cents trophées pour le Parthénon, avec cette inscription : « Sur les Barbares de l'Asie, Alexandre et les Grecs, à l'exception des Lacédémoniens (1). »

Il prit par la terreur ou soumit de force les villes et les États de l'Asie-Mineure qu'il parcourut tout entière. Memnon le Rhodien, dont la flotte visitait les îles de la mer Égée et menaçait de débarquer en Grèce, l'arrêta un moment. Sa mort laissa une entière liberté à Alexandre, car si ses successeurs continuèrent son plan de campagne, ils manquaient de ce qui aurait pu le faire réussir.

Darius amenait une immense armée dont l'Athé-

(1) Arrien. L'autorité de cet historien est très grande pour tout ce qui ne touche pas à la personne d'Alexandre. Les sept livres de son *Histoire de l'expédition d'Alexandre*, quoique écrits au IIe siècle après J.-C., se réfèrent à des documents officiels de la Macédoine.

nien Charidèmos lui signala la faiblesse. Il l'en punit, la liberté n'existant dans l'empire des Perses que pour flatter les rois. Alexandre avait failli mourir à Tarse. Il soumit la Cilicie, et rencontra Darius à Issus, sur le petit fleuve Pinaros. Les historiens évaluent à cent mille hommes la perte des Perses, et celle des Macédoniens à trois cents fantassins et à cinquante cavaliers (29 nov. 333). Il ne faut pas oublier que cette évaluation disproportionnée est faite par des historiens Grecs ou Romains.

La famille et le trésor de Darius tombèrent avec tous les bagages entre les mains d'Alexandre, qui se montra aussi généreux dans la victoire qu'il avait été terrible dans le combat. Il trouva à Damas des députés d'Athènes et de Sparte, qui avaient mission de surveiller les événements ou de préparer une entente avec la Perse. Il renvoya les premiers et fit mettre en prison les derniers. Il y avait dans sa lutte contre Athènes quelque chose de chevaleresque, et il savait que Sparte aurait considéré comme une faiblesse toute avance ou toute concession. Quant à Thèbes, elle ne comptait pas.

En ce moment, l'attention d'Athènes était absorbée par une grave affaire. Après la bataille de Chéronée, on avait pris des mesures de défense, et cent talents furent consacrés à la réparation des murs. Dix citoyens étaient chargés de la direction administrative des travaux, et Démosthène surveilla l'exécution d'une section. Les dix talents qui lui avaient été accordés ne suffisant pas, il ajouta cent mines dont il ne demanda pas le remboursement. En même temps il en consacrait dix mille aux spectacles.

Lorsque les travaux furent achevés, Ctésiphon demanda pour Démosthène une couronne d'or qui devait être remise à la fête des grandes Dionysies. Eschine s'y opposa. L'affaire ne fut jugée que six ans après (330). Eschine n'obtint pas le cinquième des voix, fut condamné à une amende de mille drachmes, et aima mieux s'exiler que la payer. Ce jugement approuvait la politique de Démosthène. Il est probable aussi que le peuple n'oubliait pas ce qu'il avait consacré à ses plaisirs.

Tout se soumit sur les côtes, excepté Tyr qu'Alexandre dut prendre; il traversa la Palestine, visita Jérusalem, où les prophéties de Daniel, né près de trois cents ans avant lui (1), lui furent montrées, et il put y lire : « Voilà que trois rois s'élèveront en Perse, et le quatrième amassera de grandes richesses par dessus tous les autres; et lorsqu'il sera puissant par ses richesses, il soulèvera la multitude contre le royaume de la Grèce.

» Mais un roi fort s'élèvera, et il dominera par une grande puissance, et il fera tout ce qu'il lui plaira (2). »

Les versets suivants saient ce que deviendrait sa puissance, et il y apprit, peut-être sans étonnement, le sort de ses conquêtes et les divisions de son royaume « aux quatre vents du ciel, non pas avec ses descendants (3). » Il traita Jérusalem avec les plus grands égards, comme une ville privilégiée (4).

(1) Vers 600 à Jérusalem, d'où il fut emmené en captivité à Babylone.

(2) DANIEL, XI, 2, 3.

(3) DANIEL, XI, 4.

(4) Voir JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*.

Il soumit l'Égypte, alla consulter l'oracle de Zeus-Ammon, fonda Alexandrie qu'il préparait pour de grandes destinées, revint en Asie, arriva sur l'Euphrate, traversa le Tigre, et rencontra dans la plaine de Gaugamèle, dont la ville la plus rapprochée est Arbelles, qui donna son nom à cette bataille décisive, l'immense armée de Darius (331).

Darius, vaincu, prit la fuite. Il n'avait pas perdu moins de trois cent mille hommes, d'après Arrien. Le butin dépassa tout ce que pouvait concevoir l'imagination avide des soldats grecs. A Suse, au milieu de lingots d'or et d'argent, de monceaux de monnaie, Alexandre trouva les statues d'Harmodios et d'Aristogiton enlevées par Xerxès à Athènes. Il ordonna de les restituer à cette ville qu'il voulait séduire, et dont il mettait à si haut prix l'approbation et les éloges.

Il incendia Persépolis, où furent consumées d'incomparables richesses, atteignit la ville sainte de Pasargade, remonta jusqu'à Ecbatane, apprit que Darius était prisonnier du satrape Bessus, se remit à sa poursuite et le trouva égorgé (330).

A ce moment, Sparte se soulevait contre lui. Athènes refusa de faire cause commune avec elle, soit par déférence pour Alexandre qui la ménageait, soit parce que la révolte eût été facilement comprimée par la garnison de la Cadmée et par la flotte macédonienne.

Les Lacédémoniens, les Achéens et les Éoliens eurent à subir de dures conditions. Antipater, qui les fit rentrer dans le devoir, leur montra ce qu'il en coûtait d'en sortir.

Alexandre marcha contre Bessus, soumit la Parthyène et l'Arie, la Bactriane et la Sogdiane, battit les Scythes, reçut la soumission de Taxile, vainquit Porus et arriva sur l'Hyphase qu'il ne considérait pas comme la limite de ses conquêtes. Mais ses soldats ne voulurent pas l'accompagner plus loin. Il revint à regret sur ses pas, après avoir élevé comme monument de ses victoires, douze autels d'une grandeur colossale, et fait des sacrifices solennels en l'honneur des dieux qui avaient secondé son entreprise. Il devait bien quelque chose à ceux dont son orgueil et l'adulation des vainqueurs et des vaincus l'avaient fait l'égal.

Il recevait sur son passage la soumission des villes et des peuples. Il dut en réduire quelques-uns par la force. Ce ne fut pas sans danger, et sa valeur impétueuse, trop souvent téméraire, faillit plusieurs fois lui coûter la vie. Il redescendit l'Indus et revint vers l'occident, pendant que son amiral Néarque explorait les côtes et venait aboutir, après un périple d'un intérêt militaire, commercial et scientifique, aux bouches du Tigre et de l'Euphrate réunis.

Il ne se contentait pas de soumettre ; il essayait d'établir sa puissance d'une manière solide, étendait l'influence hellénique, laissait des garnisons, afin de maintenir la paix et d'organiser le gouvernement, mêlait les Macédoniens aux populations asiatiques, prenait lui-même les habitudes orientales, et montrait trop souvent par des crimes et par des excès de toute sorte, intermèdes des plus hauts faits, que la grandeur humaine est toujours faible par quelque endroit.

Il s'arrêta à Babylone où des ambassadeurs d'un grand nombre de peuples de l'Occident l'attendaient. On venait lui demander une alliance, implorer sa protection ou essayer de prévenir ses coups. Il avait de grands projets, et de quelque manière qu'il les eût exécutés, par le nord de l'Afrique ou par le cours du Danube, il est certain que l'existence de la plupart des États de l'Europe méridionale était en question. Qu'en aurait fait Alexandre, et que fût devenue, si elle avait pu s'établir, cette domination universelle?

Tout cela tomba avec lui : « Nous voyons par son exemple qu'outre les fautes que les hommes pourraient corriger, c'est-à-dire celles qu'ils font par emportement ou par ignorance, il y a un faible irrémédiable inséparablement attaché aux desseins humains; et c'est la mortalité. Tout peut tomber en un moment par cet endroit-là ; ce qui nous force d'avouer que comme le vice le plus inhérent, si je puis parler de la sorte, et le plus inséparable des choses humaines, c'est leur propre caducité, celui qui sait conserver et affermir un État a trouvé un plus haut point de sagesse que celui qui sait conquérir et gagner les batailles (1). »

Il mourut de ses excès, à l'âge de trente-trois ans, le 21 avril 323, laissant un grand nom, une gloire incomparable, le souvenir de rares vertus, de vices déshonorants, de vastes projets qui semblent dépasser l'homme, et une œuvre qui tomba avec lui. Il avait compris les Grecs et jugé les Perses. Son âme était à la hauteur de sa prodigieuse entreprise, et

(1) Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, les Empires, ch. V.

l'on peut dire qu'il animait de sa confiance et de son courage tous ceux qui combattaient avec lui : « Le projet d'Alexandre, dit Montesquieu (1), ne réussit que parce qu'il était sensé. Les mauvais succès des Perses dans les invasions qu'ils firent de la Grèce, les conquêtes d'Agésilas, et la retraite des dix mille avaient fait connaître la supériorité des Grecs dans leur manière de combattre et dans le genre de leurs armes, et l'on savait bien que les Perses étaient trop grands pour se corriger. »

La Grèce perdit sa liberté et cessa d'être le centre de cette influence née de son esprit, de sa langue, de ses institutions, de ses victoires, de ses relations universelles. Les royaumes formés par les dépouilles du conquérant portèrent toujours l'empreinte grecque, mais ils subirent de constantes vicissitudes, et la Grèce elle-même qui perdait la liberté, n'avait pas, en échange, conquis le repos.

III

Les successeurs d'Alexandre et Rome.

1. Quel serait le successeur d'Alexandre? L'armée et Babylone se le demandèrent d'abord, l'Asie et l'Europe partagèrent ensuite cette incertitude inquiète. Perdiccas, qui avait reçu l'anneau d'Alexandre mourant, le déposa, espérant qu'on le lui rendrait avec la tutelle de l'enfant qui allait naître de Roxane.

(1) *Esprit des lois*, X, 13.

D'autres furent pour le fils de Barsine; chacun des généraux pensait à lui-même, ne reconnaissant à aucun autre ni une capacité, ni des services, ni un droit supérieurs aux siens. Alexandre, dit Bossuet, « laissait des capitaines à qui il avait appris à ne respirer que l'ambition et la guerre (1). » Il est certain que les plus sages réclamaient l'égalité, et que l'égalité était aussi impossible à établir que l'union, en l'absence d'une autorité et au milieu d'appétits immodérés.

Il fut convenu que Perdiccas et Léonnat auraient la régence pour l'Asie, Antipater et Cratère pour l'Europe. Puis, à la suite d'un mouvement militaire, on partagea l'empire entre Arrhidée, frère imbécile d'Alexandre, et l'enfant de Roxane.

Au milieu d'une revue, Perdiccas fit saisir et fouler aux pieds des éléphants trois cents mutins. Les funérailles d'Alexandre furent donc sanglantes, comme il l'avait prévu. Les généraux se partagèrent alors les provinces, à l'exception de Perdiccas, qui eut le commandement de l'armée et de la flotte, restant ainsi en dehors et au-dessus des autres.

Les révoltes avaient été empêchées ou comprimées par l'ascendant ou la force d'Alexandre. Elles devaient se multiplier sous ses successeurs, et l'ambition individuelle leur fournit de fréquentes occasions. Celle de la Grèce fut plus durable et eut des conséquences plus graves que les autres.

Athènes avait senti tout ce que cachait la déférence politique d'Alexandre pour son présent, par respect pour son passé. Elle ne s'unit pourtant à

(1) *Discours sur l'Histoire universelle*, les Empires, ch. V.

aucune des tentatives faites de son vivant contre sa domination. Alexandre avait rappelé dans leur patrie tous les citoyens bannis à la suite de troubles intérieurs. C'était s'assurer des amis et jeter un germe de discorde au sein des villes grecques. Athènes lui envoya des députés pour le prier de rapporter son décret. A la mort d'Alexandre, la question n'avait pas été tranchée, et le décret restait dans toute sa force.

Antipater le maintint. Des députés d'Athènes parcoururent la Grèce, sous l'influence de Démosthène et malgré l'opposition de Phocion, pour former une ligue contre la Macédoine. Elle leva cinq mille hoplites, cinq cents chevaux, réunit deux mille mercenaires, équipa deux cents trirèmes et quarante quadrirèmes. Léosthénès, nommé général, rencontra près de Lamia treize mille fantassins et six cents cavaliers macédoniens commandés par Antipater. Il les vainquit, et Antipater dut demander la paix. Athènes exigea qu'il se rendît à discrétion.

La guerre continua par suite de cette obstination du peuple qui croyait que désormais rien ne lui résisterait. Les secours demandés à l'Asie par Antipater arrivèrent, et Léosthénès commença un siège dans les conditions les plus défavorables. Il fut tué dans une sortie.

A ce moment, Démosthène, condamné à une amende qui l'obligea à l'exil, venait de rentrer à Athènes. La situation était critique. Antiphilos. successeur de Léosthénès, dut lever le siège de Lamia, et Antipater joignit son armée à celle de Léonnat et de Cratère. Ces cinquante mille hommes

eurent raison des vingt-cinq mille Grecs à Cranon (322). En même temps la flotte athénienne était battue par Clitos.

Phocion et Démade, partisans de la Macédoine, devinrent puissants à Athènes, pendant que les défenseurs de l'indépendance étaient proscrits. Ils subirent les conditions d'Antipater qui, malgré toutes les sollicitations, ne pouvait oublier les exigences des vainqueurs après la bataille de Lamia. Athènes se soumettait à livrer ses orateurs, et en particulier Hypéridès et Démosthène, à réformer son gouvernement au gré de la Macédoine, à recevoir garnison dans un de ses ports, et à payer les frais de la guerre.

2. La réforme de la constitution enleva toute participation aux affaires de quiconque ne possédait pas au moins deux mille drachmes. Neuf mille citoyens seulement remplirent ces conditions. Ils revinrent aux lois de Solon animées par l'esprit oligarchique. Les autres, que l'on évalue à douze mille, quittèrent pour la plupart Athènes, et acceptèrent des terres ailleurs, renonçant sans regret à une ville d'où l'égalité était bannie.

On fit poursuivre les orateurs, et Antipater ordonna la mort d'Hypéridès, d'Aristonicos, d'Himéréos; Démosthène, réfugié dans l'île de Calaurie, chercha un asile dans un temple de Poseidon. On le sollicita d'en sortir pour aller trouver Antipater. Il savait le sort qui l'attendait, et il aima mieux disposer de lui-même. Quand il fut assuré de l'effet d'un poison qu'il portait dans son poinçon, il se

leva comme pour sortir, et en passant devant l'autel du dieu, qu'il prit à témoin de la violence, poussa un soupir, tomba et mourut (10 novembre 321).

Athènes rendit à sa mémoire les plus grands honneurs, et consigna dans un décret les témoignages de sa reconnaissance. Démosthène l'avait dirigée et soutenue dans les circonstances les plus difficiles. Il mourait entraîné dans la chute de sa patrie, et désespérant de sa liberté. Il avait mis, avec une admirable persévérance, une puissante parole au service des plus nobles inspirations, et si l'orateur a commis des fautes, sous l'inspiration d'un vice commun à la Grèce, la cupidité, l'homme d'État resta incorruptible, dévoué aux intérêts de la Grèce et d'Athènes, et fidèle à lui-même.

La lutte s'engagea plus vive que jamais entre les généraux d'Alexandre, et les ligues se firent et se défirent suivant les circonstances, et avec une grande effusion de sang. Perdiccas, Ptolémée, Antipater, Cratère, Eumène, Lysimaque, Antigone, Cassandre, Polysperchon, jouent un rôle dans cette tragédie qui change à chaque instant, et d'une manière violente, les destinées des diverses contrées de l'Asie et de l'Europe.

La Grèce ne se montre que par intervalles au milieu d'événements dont les peuples souffrent, et dont les rois et les généraux ambitieux ne profitent que passagèrement. Polysperchon essaya de rétablir la démocratie, ordonnant le rappel des bannis et le rétablissement des gouvernements, tels qu'ils étaient sous Philippe. La plupart de ces généraux étaient des esprits cultivés, et avaient des goûts qui leur

assuraient la faveur ou la confiance de la Grèce. Mais leurs préférences pour une forme de gouvernement ne reposaient jamais que sur les circonstances, et n'étaient déterminées que par l'intérêt. Qu'auraient-ils donc pu fonder ou rétablir dans ces villes qui avaient un long passé, et qui, malgré la mobilité des caractères, conservaient un respect pieux pour la tradition? L'instabilité dans les idées et dans les maîtres n'a jamais pu assurer le repos, ni donner la prospérité.

Athènes fut troublée par le retour d'un grand nombre de bannis empressés de jouir des avantages de leur titre de citoyens. Phocion, qui avait été obligé de fuir et de chercher un refuge dans le camp des Macédoniens, y fut accusé devant Arrhidée. Sa défense ne fut pas libre, et le jugement, renvoyé aux Athéniens, montra jusqu'où peut tomber l'ingrate injustice d'un peuple qu'entraîne la passion politique. Les esclaves et les étrangers étaient en grand nombre sur l'agora où comparaissait en accusé celui qui n'avait jamais obéi qu'à d'austères convictions. Phocion se condamna lui-même à mort, et confessa ce qu'il appelait ses injustices. Le peuple fut assez ingrat et assez aveugle pour être de son avis, et, comme Socrate, mais sans que les règles de la justice fussent mieux observées, Phocion but la ciguë (avril 317).

La possession d'Athènes était importante pour les compétiteurs au trône.

Cassandre conduisit une flotte en face du Pirée, et Polysperchon vint défendre la ville avec vingt-cinq mille hommes et soixante-cinq éléphants; mais un

échec devant Mégalopolis et la défaite de la flotte de Clitos, après une victoire navale qu'il avait remportée sur l'Hellespont, ruinèrent la cause de Polysperchon.

Athènes s'entendit avec Cassandre. Elle restait maîtresse d'elle-même et conservait ses possessions avec sa flotte. Il ne fallut plus que mille drachmes pour être citoyen. La garnison macédonienne continuait à occuper Munychium, et l'administration de la ville fut confiée à un citoyen nommé par Cassandre. Ce citoyen fut Démétrius de Phalère. Athènes lui dut, pendant dix ans, une tranquillité intérieure bien précieuse au milieu des luttes sanglantes qui jetaient les uns contre les autres les peuples de l'Europe et de l'Asie (318).

Il exerçait par sa parole une influence qu'il tournait tout entière au bien public (1). Sa longue domination prouve qu'il connaissait le peuple, et s'il ne fut pas à l'abri de l'injustice, il exerça le pouvoir pendant assez longtemps pour laisser des souvenirs plus durables que la reconnaissance des Athéniens.

Ainsi, sous Philippe et Alexandre, lorsque la Grèce défendait vainement son indépendance, et pendant les luttes du partage de l'empire, où l'incertitude et le désordre étaient partout, il fut donné à deux orateurs, à Lycurgue et à Démétrius, de faire dans l'intérieur de la cité, pour sa prospérité, ce que leur maître tentait au dehors pour sa liberté.

3. En 315, Cassandre possède presque toute la Grèce et la Macédoine. L'ambition ranime la guerre,

(1) Il ne nous reste rien de ses harangues ni de ses histoires. On lui attribue un *Traité de l'élocution*.

et un traité qui suit rapidement de violentes hostilités, assure quatre années de tranquillité relative. La famille d'Alexandre s'éteint (309) par la mort d'Hercule, son fils naturel, que les Macédoniens voulaient faire roi, et chaque jour amène de nouvelles causes de division.

Le traité de 311 avait stipulé la liberté de la Grèce, et Cassandre y entretenait des garnisons. Antigone se déclara, sans y être sollicité, le protecteur des opprimés. Il envoya son fils, Démétrius Poliorcète, avec une armée pour assurer la liberté d'Athènes. Démétrius aimait cette ville et considérait comme une bonne fortune de pouvoir tenter quelque chose pour elle.

Athènes ne se plaignait pourtant pas. L'administration de Démétrius de Phalère lui avait donné une paix profonde, une prospérité relative, d'excellents résultats financiers, un développement rapide de culture littéraire, et des travaux propres à satisfaire les plus délicats. Il avait essayé de réagir contre l'affaiblissement des mœurs, et de relever par la dignité morale ceux qui semblaient satisfaits d'être les arbitres du goût et des modèles de subtilité raffinée. L'opinion fut malheureusement assez puissante pour avoir raison de celui qui voulait la diriger, et Démétrius finit par essayer de l'emporter par l'élégance et une profusion exquise, comme il l'avait emporté par la raison et une modération intelligente.

Athènes reconnaissante lui avait élevé trois cent soixante statues de bronze.

Démétrius Poliorcète surprit le Pirée, et déclara

aux Athéniens qu'il venait les délivrer de la garnison macédonienne. Les statues de Démétrius sont abattues et ses services oubliés. Le nouveau Démétrius est comblé des témoignages d'une adulation qui ne connaît pas de bornes. Athènes, qui n'était plus maîtresse d'elle-même, essayait de conquérir par des prodiges de basse flatterie, ceux dont elle devait subir le joug, et si quelque voix indépendante comme celle de Démocharès, neveu de Démosthène, la rappelait à la dignité, elle le bannissait (306).

Salamine fut, peu après, témoin d'une nouvelle bataille navale dans laquelle les Grecs combattaient entre eux. Démétrius y vainquit Ptolémée, et son père Antigone, profitant de ce succès, prit le titre de roi. Démétrius le reçut ensuite de loin, et Ptolémée, Lysimaque, Séleucus et Cassandre se le donnèrent, ce qui put flatter sa vanité, sans mettre fin aux compétitions.

Démétrius ne réussit pas dans une attaque contre Ptolémée, assiégea Rhodes, fit avec elle un traité, et revint à Athènes, où le retenaient les élégances de la vie commune et des habitudes secrètes de débauche. Nommé à Corinthe généralissime contre les Macédoniens, il vint demander à Athènes de nouvelles complaisances. On avait épuisé pour lui les bassesses, il fallut lui sacrifier les dieux, et il fut initié à la fois aux petits et aux grands mystères. C'était un dieu que l'on recevait, et le chant conservé par Athénée (1), témoigne d'autant d'enthousiasme que d'impiété.

Est-il étonnant qu'on lui ait sacrifié la vieille orga-

(1) *Deipnosophistes*, liv. VI.

nisation de la cité? Deux tribus nouvelles, qui prirent les noms d'Antigonias et de Démétrias, furent jointes aux dix tribus de Clisthénès, et le conseil compta dès lors six cents membres. L'augmentation du nombre ne fit celle ni de l'indépendance, ni du patriotisme.

Une quatrième ligue, conclue en 302, amena une bataille décisive à Ipsus en Phrygie (301). Antigone avait contre lui tous les généraux, soixante-quinze mille hommes, quatre cents éléphants et cent vingt chars armés de faulx. Il fut vaincu et tué. Lysimaque, Séleucus, Ptolémée et Cassandre restaient seuls. Démétrius, accompagné de Pyrrhus, trouva un refuge sur sa flotte, et malgré sa défaite, conserva encore Tyr, Sidon et Cypre. Il se dirigeait vers Athènes, lorsqu'un député vint lui déclarer qu'elle avait résolu de ne plus souffrir de rois dans ses murs. L'extrême ingratitude suit de près l'extrême adulation.

Démétrius fut profondément affligé de ce procédé que tout aurait dû lui faire prévoir, mais il ne perdit pas l'espoir d'un retour de fortune et d'un renouvellement de faveur. En 296, il assiégea Athènes que le tyran Lacharès tenta de défendre contre lui.

Lacharès avait profité des factions qui avaient agité la ville après le départ de Démétrius Poliorcète, pour s'emparer du pouvoir. Il usa de son autorité sans mesure, et pour la satisfaction de ses instincts de cruauté, ses appétits avides et ses habitudes de débauche. « La tyrannie de Lacharès et celle de Denys ne furent pas moins funestes aux Athéniens et aux Syracusains qu'à ces tyrans eux-mêmes, qui, en faisant souffrir les autres, n'étaient pas moins

tourmentés, et s'attendaient à recevoir un jour la punition des maux qu'ils leur faisaient endurer(1). »

Il ne fut pas moins lâche que cruel et dissolu. Dès la première attaque, il s'enfuit, et les portes furent ouvertes à Démétrius. Il se montra généreux, se plaignit au lieu de menacer, fit distribuer au peuple épuisé par la disette, cent mille mesures de blé, rétablit le gouvernement démocratique, mit garnison au Pirée, et battit deux fois Sparte, la vieille rivale de la ville dont il portait si haut l'amour, et dont il défendait si mal les véritables intérêts.

Démétrius devint en 294 roi de Macédoine, et forma les plus vastes projets. Une cinquième ligue, après l'avoir obligé à se retirer dans le Péloponèse, le détermina à passer en Asie, où il fut vaincu et pris par Séleucus (286).

Les ennemis de Démétrius avaient appelé les peuples de la Grèce à la liberté. Athènes fit alliance avec Ptolémée, et n'eut pas de peine à se débarrasser de sa garnison.

La bataille de Cyropédion en Phrygie (281), entre Lysimaque et Séleucus, réduisit à deux, par la mort du premier, les royaumes formés de la succession d'Alexandre, et l'assassinat de Séleucus (280) rendit nécessaire un nouveau partage. L'Europe, l'Asie et l'Afrique se séparèrent pour ne plus se trouver réunies que sous la domination romaine.

(1) Plutarque. *On ne peut vivre en suivant la doctrine d'Épicure.* Le rapprochement de Lacharès et de Denys tient à ce fait que Lacharès enleva le manteau d'or dont Périclès avait couvert la statue d'Athéna, tandis que Denys détacha d'une statue d'Apollon sa barbe d'or, sous prétexte que Zeus n'ayant pas de barbe, son fils n'en pouvait avoir. Ce double sacrilège fut puni par la chute des deux tyrans.

4. La Grèce fut envahie en 279 par un corps de Gaulois que les historiens disent composé de cent cinquante mille fantassins et de vingt mille cavaliers. Les Grecs unirent leurs forces pour repousser ces nouveaux ennemis. Athènes fournit mille hoplites, six cents cavaliers et sa flotte. Elle eut l'honneur de commander l'armée commune en la personne de Colippos. Les dieux se défendirent eux-mêmes, car Delphes ayant été pillé, ils montrèrent, dit la légende, qu'ils n'ont pas besoin, pour exterminer leurs ennemis, des armes humaines. Les Gaulois auraient été anéantis par une tempête extraordinaire qu'aida l'armée grecque (278), ce qui ne les empêcha pas de reparaître.

La Macédoine a sur la Grèce une suprématie qui n'est pas toujours onéreuse, et les villes obéissent à des tyrans qui abusent souvent de leur pouvoir, sans racheter ces excès par des services. Ce n'est plus la domination d'abord peu sensible, puis étroite et absolue de Sparte, l'hégémonie plus honorable et glorieuse d'Athènes, l'autorité passagère de Thèbes, l'influence tortueuse et habile de Philippe, le gouvernement hautain d'Alexandre, ni même l'action directe de ses mobiles successeurs. La Grèce, soumise à des influences diverses, sans esprit général, sans lien, est une réunion accidentelle de villes et d'États ; elle ne connaît plus la solidarité.

Il existait autrefois, d'après Hérodote, une confédération de douze villes dans l'Achaïe, qui ne se mêla que malgré elle aux affaires du Péloponèse, et aurait voulu éviter de prendre parti entre Athènes et Sparte. Elle éprouva le contre-coup de ces événe-

ments, et flotta incertaine et sacrifiée entre les rois héritiers d'Alexandre. Vers 281, la ligue se reconstitua, sous l'empire de la nécessité, chacun se sentant isolément sans force, et Aratus, de Sicyone, qui aspirait à délivrer sa patrie, y devint le maître. Il voulait former une ligue commune de tous les peuples du Péloponèse et « regardait cette ligue comme le seul moyen de n'avoir rien à craindre des ennemis du dehors (1). » Il lutta contre les Lacédémoniens, se retira une première fois sans combattre, malgré sa supériorité numérique, et perdit ensuite une grande partie de son armée auprès du mont Lycée en Arcadie.

Par haine de Sparte, il appela les Macédoniens, et Plutarque, qui a loué le patriotisme si souvent égaré d'Aratus, ne peut s'empêcher de le blâmer : « Je veux, dit-il, déplorer la faiblesse de la nature humaine qui, dans les âmes même les plus élevées, et que la nature a le plus faites pour le bien, ne peut produire une vertu exempte de tout reproche (2). »

Du reste, il était disposé à chercher des appuis au dehors. Après avoir délivré Sicyone de la tyrannie de Nicoclès, et rappelé les bannis, il accepta les présents de Ptolémée, roi d'Égypte. Il est vrai qu'il ne perdait pas son but de vue. Peut-être ne crut-il pas s'engager beaucoup, et trouva-t-il peu inquiétante cette protection, à cause de l'éloignement de l'Égypte. Et quel peuple de la Grèce n'a partagé, à cette époque troublée, cette faiblesse ou cette illusion?

Antigone s'était emparé d'Athènes (263) après un

(1) Plutarque, *Cléomène*, 26.
(2) *Cléomène*, 41.

siège de six ans, pendant lequel les Athéniens avaient montré leur antique valeur. Aratus, pour la remettre en liberté, attaqua plusieurs fois le Pirée, mais il ne réussit pas. Une nouvelle tentative, faite après la mort d'Antigone, ne fut pas plus heureuse. Il fut battu auprès du bourg de Phylacie, en Attique, et le bruit de sa mort se répandit dans la Grèce.

Athènes récompensa étrangement celui qui avait couru pour elle de si grands dangers. En recevant la nouvelle de la mort d'Aratus, ses citoyens se couronnèrent de fleurs et témoignèrent de la joie la plus expansive. Aratus, irrité, marcha contre eux et s'arrêta aux jardins d'Académos. Ils reconnurent plus tard ses intentions et ses services, et l'appelèrent dans la ville. Il y reçut l'accueil le plus empressé et, par son intervention auprès de Diogène qui commandait la garnison, il obtint, pour la somme de cent cinquante talents, qu'ils rentrassent en possession du Pirée, du fort de Munychium, de Salamine et de Sunion. Il fournit vingt talents pour assurer le succès de cette négociation.

La ligue se constitua avec une assemblée générale des représentants des diverses cités, un sénat, un conseil de dix, et puis de douze démiurges, un stratège, chef suprême, et des magistrats secondaires. Elle promettait deux grands biens que la Grèce a peu goûtés : l'égalité et l'union. Elle combattait également la tyrannie qu'elle jugeait honteuse pour ceux qui avaient connu la liberté, et la démagogie dans laquelle elle voyait un dissolvant universel.

Une confédération de même nature, mais avec un esprit différent, existait en Étolie. Elle avait été en

guerre avec les Achéens, et en 246, Aratus prit les armes contre elle. Elle venait de vaincre les Béotiens et menaçait le Péloponèse. Aratus fit entrer Corinthe dans la ligue, et essaya de détacher les Athéniens d'Antigone. Il poursuivait partout les tyrans, mais il fut vaincu par Aristippos, maître d'Argos. Lydiadès, de Mégalopolis, se dépouilla devant lui de la tyrannie, sans se dépouiller de son ambition, et il ne fut plus possible d'en douter, lorsque le pouvoir eut été alternativement exercé par eux pendant six ans.

5. Les petits tyrans tombèrent l'un après l'autre. Athènes, soutenue par la ligue achéenne, chassa la garnison macédonienne qu'elle subissait depuis plusieurs années, et l'unité de la Grèce semblait se faire devant un triple danger : les aventuriers qui devenaient subitement les maîtres, les Macédoniens qui, selon les circonstances, allégeaient ou appesantissaient le joug, et les Romains qui descendaient en Illyrie et se montraient avec leur redoutable esprit de domination.

Pendant la tentative de réforme d'Agis et de Cléomène, Athènes resta spectatrice indifférente. Les deux ligues, toujours jalouses et toujours en armes, en vinrent aux mains, et les Achéens vaincus n'hésitèrent pas à s'adresser à la Macédoine. Philippe III, qui avait succédé en 221 à son oncle Antigone Doson, prépara la guerre et réunit autour de lui, avec la ligue, les Thessaliens, les Phocidiens, les Béotiens, les Acarnaniens, les Eubéens et les Messéniens. Il vainquit les Étoliens, fit la paix (217), soumit la

Grèce, et lorsque Aratus voulut employer auprès de lui, en faveur de ses concitoyens, le crédit auquel lui donnaient droit ses services, il se débarrassa par le poison (213) de celui dont il n'avait accepté le concours que dans son propre intérêt.

Plus le péril augmentait pour la Grèce du côté de la Macédoine, et de la part de cet ennemi de l'occident qui aurait dû réunir toutes les volontés, plus les défiances et les haines devenaient vives de cité à cité. Les Grecs étaient partout comme marchands, comme artistes, comme maîtres d'éloquence et de philosophie, comme soldats et généraux. Ils cherchaient, non plus la gloire, mais le profit, et si la valeur se montrait encore quelquefois avec des restes de la vieille discipline, c'est à des mercenaires qu'il faut en faire honneur. La décadence morale précède et prépare la décadence politique et la chute définitive des États. Tout ce qu'il y avait de généreux et d'élevé en Grèce s'était affaibli et abaissé ; tout ce qu'il y avait de vicieux et de misérable avait acquis le plus redoutable développement.

Combien il y avait loin des dispositions des esprits et des cœurs à ces maximes que Thucydide met dans la bouche de Périclès (1), et qui étaient saluées par l'assentiment enthousiaste des Athéniens pieusement réunis au Céramique ! « La passion de la gloire est la seule qui ne vieillisse pas.... Le bonheur est dans la liberté, et la liberté dans le courage. » Il y avait dans le langage la même pureté, dans les manières la même élégance, dans les relations la même

(1) *Oraison funèbre des guerriers morts dans la première guerre du Péloponèse.*

urbanité, mais la duplicité avait pris la place de la réserve, et à la sage prudence s'était substituée une ruse qui ne reculait devant aucun moyen.

Il n'est pas un écrivain qui ne signale les caractères de cette corruption, et ceux-là même qui ne s'en émeuvent pas, ne permettent pas d'en douter. Athénée a recueilli sur ce point des témoignages écrasants (1). Diodore de Sicile raconte qu'à l'époque de la conquête romaine, on disait : « Qu'on m'appelle coquin, pourvu que je gagne, » et l'on s'abordait dans le voisinage des tribunaux en se disant : « Prête-moi ton témoignage, à charge de revanche (2). »

L'argent est le maître de la Grèce et il en conduit les événements. Athènes semble disparaître, et on est tenté d'y voir pour elle une dernière gloire ; car il vaut mieux croire à une réserve volontaire qu'à une indifférence coupable.

Elle a besoin sans doute d'Aratus pour se débarrasser de la garnison macédonienne et reprendre Salamine, mais il était plus sage pour elle de rester à l'écart, que de se mêler à des intrigues dont le but n'était pas toujours honorable et à des guerres qui n'avaient qu'un résultat : l'affaiblissement de tous ceux qui y prenaient part.

Elle ne pouvait repousser les insultes des pirates de Chalcis, ni les tentatives de la garnison de Corinthe, ni les ravages des bandes d'Acarnanes. Elle n'avait plus que quelques vaisseaux. Que pouvait-elle donc faire pour elle-même et pour la liberté géné-

(1) Sur Démétrius de Phalère, 12, 60 ; sur Antiochus Théus, 7, 35 — 10, 10 ; sur les villes de Syrie, 12, 15 ; sur le philosophe Anaxarque, 12, 70.

(2) XXXVII, 20.

rale de la Grèce ? Il est vrai qu'elle restait la ville de l'esprit, des plaisirs et de la suprême élégance dans la corruption.

6. La Macédoine était en rapport, et presque en lutte ouverte avec Rome, au moment où commençait la deuxième guerre Punique. Philippe avait conclu avec Annibal un traité dont les stipulations étaient onéreuses, qu'il exécuta mal, et qui le fit cependant attaquer par Rome. Il dut, après une rencontre sur mer qui le rejeta sur le rivage, brûler sa flotte à l'embouchure de l'Aoüs (214).

La politique romaine envahit la Grèce avant les armées qui devaient la conquérir. On négocia partout ; Rome avait pour chacun le langage qui convenait à ses intérêts, et pendant que Sparte se tournait de son côté par haine contre la ligue achéenne, Athènes, obéissant au regret qu'éprouvent ceux qui ont été puissants de descendre un rang inférieur, essayait de retrouver dans une alliance lointaine ce qu'elle ne pouvait plus espérer d'elle-même (211).

Le contraste est saisissant entre Rome et la Grèce : d'un côté, un peuple jeune, énergique, confiant en lui-même, et joignant au courage ce que l'antiquité appelait la vertu, c'est-à-dire un dévouement absolu à la patrie ; de l'autre, des cités vieillies par la corruption intérieure, les factions et la domination de l'ennemi, sans vigueur, irrésolu, ne sachant où se retremper, et de jour en jour plus étranger aux mâles inspirations d'une foi religieuse et politique.

Il ne faut pas croire tout le mal qu'on dit des vaincus, ni accepter tous les éloges prodigués aux

vainqueurs ; cependant, lorsqu'on voit un Grec qui a longtemps vécu à Rome faire le parallèle suivant, on ne peut s'empêcher de tenir compte de ce témoignage : « Si vous prêtez aux Grecs, dit Polybe (1), un talent avec dix promesses, dix cautions, autant de témoins, il est impossible qu'ils gardent leur foi ; mais parmi les Romains, soit qu'on doive rendre compte des deniers publics, ou de ceux des particuliers, on est fidèle à cause du serment que l'on a fait. On a donc sagement établi la crainte des enfers ; et c'est sans raison qu'on la combat aujourd'hui. »

Le scepticisme autorise toutes les erreurs et engendre toutes les corruptions. Athènes allait porter la peine de la place qu'il lui avait faite au milieu de ses croyances et de ses superstitions. Rome, qui jusqu'alors avait dû ses triomphes à sa foi aux dieux, à la justice et à elle-même, ne devait pas tarder à se laisser envahir par les vices qui, à ce moment, lui livraient la Grèce presque sans défense.

Philopœmen, de Mégalopolis, ne négligea rien pour ramener l'esprit militaire de la ligue achéenne, mais une victoire sur Machanidas, tyran de Sparte qu'il tua, ne lui donna aucune influence efficace sur les affaires générales.

En 205, Rome signa la paix avec Philippe. Il y resta peu fidèle, envoya quelques secours à Annibal à son retour en Afrique, et fit quelques dégâts dans l'Attique, sans tenir compte de son traité avec Rome. Ces griefs furent invoqués contre lui par les Romains lorsque Carthage eut succombé, et la guerre commença.

(1) VI, 56

Athènes n'y prit pas une part directe, et si l'Attique fut plusieurs fois attaquée, elle parut compter, pour se sauver, moins sur elle-même que sur Rome qui lui devait sa protection.

En 198, le consul Flamininus avait vaincu et rejeté derrière le Pinde l'armée macédonienne. Sa flotte avait pris Caryste et Érétrie en Eubée. Il s'était arrêté à Anticyrrhe sur le golfe de Corinthe, dominant la ligue achéenne, entraînant le Péloponèse, soumettant Thèbes et réduisant Philippe aux forces déjà entamées de la Macédoine.

L'année suivante, Philippe et Flamininus se trouvèrent en présence dans la plaine de Cynoscéphales. La phalange macédonienne fut brisée par le choc impétueux des légions romaines, et Philippe, vaincu, demanda la paix. On le désarma, et après lui avoir fait subir les humiliations les plus dures, on le laissa isolé.

Pour obtenir ce résultat, on proclama la liberté de la Grèce. Rome n'était pas la première à employer cette arme trompeuse contre cette contrée où la division est extrême, et où les antagonismes sont sans cesse en éveil. Mais personne ne s'en servit avec plus de persévérance et d'habileté.

Athènes n'est pas nommée dans l'énumération des peuples à qui le sénat et Flamininus accordent aux jeux isthmiques l'exemption de toute garnison et de tout impôt (197). Elle partagea l'allégresse commune, et crut qu'il lui serait permis de vivre sinon puissante comme autrefois, du moins libre, honorée, riche de son commerce et fière de la supériorité de sa culture intellectuelle. Elle eut peut-être les avantages de cette obscurité, mais que n'y perdit-elle pas?

Elle ne devait pas même prendre part à la lutte suprême pour la liberté de cette contrée dont elle avait si longtemps fait la gloire et dirigé les destinées.

La ligue étolienne, qui se vantait d'avoir ouvert la Grèce aux Romains, ne se trouvait pas suffisamment payée de ce service. Elle menaça, et puis prit les armes. Flamininus employa les Athéniens comme médiateurs. Ils ne réussirent pas et la guerre commença. Les Étoliens prirent Sparte et la pillèrent, après avoir tué le tyran Nabis. Les Lacédémoniens, heureux d'être débarrassés d'un homme dont ils avaient épuisé les cruautés, sans assouvir sa cupidité, repoussèrent l'ennemi, lui tuèrent un grand nombre de soldats et entrèrent, grâce à Philopœmen, dans la ligue achéenne.

Antiochus, roi de Syrie, vint au secours des Étoliens, mais avec peu de troupes, et il essaya vainement d'entraîner les Achéens. Toutes les villes étaient travaillées par des émissaires ; quelques-unes se laissèrent séduire, d'autres, surprises, durent subir la loi de leurs nouveaux maîtres, sans leur permettre d'espérer une fidélité sans bornes. Une conspiration ne réussit pas à Athènes qui resta fidèle aux Romains.

Philippe avait demandé à Rome de faire la guerre aux Étoliens et à Antiochus ; et le sénat lui avait abandonné toutes les places dont il pourrait s'emparer. Mais Rome prenait part directement à la guerre. Elle vainquit Antiochus aux Thermopyles et le rejeta en Asie.

Les Étoliens demandèrent la paix. Ils subirent les dures conditions de Rome.

7. Philopœmen ne croyait ni à la puissance, ni à la durée de la ligue achéenne, mais il voulut retarder une chute qu'il considérait comme inévitable. Il renfermait son action dans le Péloponèse, et prétendait ne laisser aux Romains aucune influence sur les affaires intérieures des divers peuples unis.

Sparte avait demandé à Rome de la délivrer du joug achéen. Philopœmen la traita avec une cruauté qui n'était pas dans son caractère, et qu'il crut nécessaire pour empêcher d'autres défections. C'est peut-être dans ce but, autant que pour satisfaire la vanité des diverses villes, qu'il fit décider qu'elles seraient tour à tour le centre de la ligue.

Un citoyen énergique et prudent comme Philopœmen était un obstacle pour Rome. Elle souleva contre lui Messène. Philopœmen, malgré son âge, marcha contre la ville rebelle, fut blessé dans un défilé, emmené couvert de chaînes et condamné à boire la ciguë. La Grèce venait de perdre « le dernier de ses enfants (183). »

Cependant Philippe avait trop d'ambition et d'activité pour ne pas porter ombrage aux Romains. Ils jetèrent le désordre dans sa famille. Sur la dénonciation de Persée, un de ses fils, il fit périr l'autre, Démétrius (181), et mourut deux ans après, poursuivi par le regret d'avoir été la dupe des Romains, et le remords d'être le meurtrier de son fils.

Persée fit périr un compétiteur, et maître du trône, il renouvela avec les Romains le traité d'alliance. Pendant six ans, il détourna l'attention de ses actes, et prépara cependant au dehors par des alliances, au dedans par une organisation militaire et

l'accroissement du trésor, une guerre qu'il jugeait inévitable contre une puissance envahissante, et dont il espérait une heureuse issue.

Elle éclata en 172. Rome n'envoya que cinq mille hommes, sous le commandement d'un préteur, mais une habile intrigue lui assurait partout des alliés. Persée eut quelques succès auxquels la Grèce applaudit, et cependant, il offrit la paix que Rome n'accepta pas. Elle exigeait qu'il se remît à sa discrétion.

Il continua la guerre non sans succès, mais les villes n'avaient pas confiance en lui, et elles envoyaient leurs ambassadeurs à Rome pour l'assurer de leur fidélité. Athènes n'y manqua pas. Soit défiance d'elle-même, soit terreur des Romains, soit conviction que Persée finirait par succomber, elle allait vers la future dominatrice de la Grèce, et se prévalait auprès d'elle de sa gloire passée, en mettant sa gloire présente dans la fidélité.

Persée fut vaincu à Pydna par Paul-Émile (22 juin 168), et il ne resta rien de sa redoutable phalange. Il se remit avec son fils aîné entre les mains du préteur, qui le traita avec bonté et le fit servir à son triomphe.

Paul-Émile visita la Grèce et s'arrêta dans les villes que lui recommandaient de grands souvenirs. Athènes attira son attention et reçut des témoignages d'admiration et de respect, qui, précieux en tout temps, deviennent inappréciables aux yeux de ceux qui sont tombés. Les jeux qu'il fit célébrer à Amphipolis réunirent des représentants de toutes les cités et de tous les peuples qui redoutaient les Romains

ou étaient soumis à leurs lois. La Grèce se consola en voyant consacrés à relever la magnificence du spectacle les objets d'art que son génie avait produits, et que le palais de Persée avait offerts, après la prise de sa capitale, à l'avidité des Romains.

Rome ne fit pas encore de la Macédoine une province. Elle lui laissa la liberté ainsi qu'aux villes grecques, dont plusieurs furent pourtant cruellement punies du secours accordé à Persée. Il fallait les habituer à obéir.

Mille Achéens avaient été envoyés en 166 à Rome, où ils restèrent en otage. Ils purent rentrer en 150 dans leur patrie, après une délibération du sénat, dans laquelle Caton montra un suprême dédain pour eux. Réduits à trois cents, ils revenaient disposés à la vengeance. Un d'entre eux, Diéos, attaqua Sparte que Rome défendit, outragea des ambassadeurs romains, fut battu à Scarphée dans la Locride (147), s'établit à Leucopétra, à l'entrée de l'isthme de Corinthe, repoussa avec hauteur les propositions de Métellus, et fut complètement défait sous les yeux des femmes et des enfants qui avaient voulu assister au dernier combat de la Grèce pour la liberté. Ce fut un héroïsme personnel, et la lutte suprême de quelques villes. Les autres, que la perspective de la servitude n'effrayait pas, attendirent que le vainqueur décidât de leur sort. Elles espéraient le repos sous un nouveau maître (146).

La Grèce fut réduite en province romaine et perdit jusqu'à son nom. Elle releva, sous le nom d'Achaïe, du proconsulat de Macédoine, et, pendant cent ans, n'eut pas de gouverneur particulier.

Le nom d'Athènes disparaît dans ces dernières luttes pour l'indépendance. Par lassitude, par indifférence ou par le juste sentiment de ses forces, elle s'était réfugiée dans une complète neutralité. Il a manqué à sa gloire d'être restée jusqu'au bout fidèle à sa glorieuse mission, et de tomber comme le dernier rempart de la Grèce.

Son histoire n'est pas finie, et son nom reparaît encore dans les derniers temps de la république et sous l'empire. Elle resta reine par l'esprit et le goût. Elle eut des rhéteurs et des sophistes, des artistes et des mimes. On alla y étudier l'éloquence et y admirer les chefs-d'œuvre que le vainqueur n'avait pu enlever, mais on n'y enseigna plus à aimer sa patrie et à la défendre au prix de tous les sacrifices.

« Belle Grèce, s'écriait de nos jours un grand poète (1), reste déplorable d'une gloire antique ! tu n'es plus, et cependant tu es immortelle ; tombée, tu es grande encore. Qui guidera maintenant tes enfants dispersés, qui détruira les habitudes d'un long esclavage ? Hélas ! ils ne sont plus ces Grecs qui, marchant à un trépas certain, trouvèrent un glorieux tombeau au défilé des Thermopyles ! O Grèce ! quel guerrier sera inspiré de leur généreux courage ? Quel est celui qui, s'élançant des rives de l'Eurotas, te rappellera du séjour de la mort ? »

L'épitaphe du poète, digne du tombeau de la grande nation, n'est pas définitive. La Grèce est redevenue un État et Athènes en est la capitale.

(1) Byron, *Child-Harold*, chant II, 33.

CHAPITRE VI

SOLON

I

Les préliminaires de la réforme.

1. « Il y avait autrefois à Athènes trois factions opposées : les Paraliens, les Hypéracriens, et les Pédiéens, qui vivaient dans la plus grande discorde. Enfin, elles se réunirent toutes, et choisirent unanimement Solon pour arbitre et pour législateur, parce qu'il était universellement reconnu pour le plus sage des Athéniens (1). »

C'est ainsi que Plutarque résume la situation d'Athènes au commencement du VIe siècle, et montre la nécessité d'une réforme.

Cet accord des partis rivaux prouve combien le danger était imminent et la confiance en Solon générale.

Il descendait par son père du roi Codros. Il considérait Nélée et Poseidon comme ses ancêtres, et sous cette antique origine, il abritait son autorité. Pour réformer sa patrie, un descendant des dieux et

(1) PLUTARQUE, *de l'Amour*.

des rois a plus de droits et une plus haute influence que tout autre citoyen. Il semble, en effet, l'ennemi naturel des abus et le protecteur nécessaire des intérêts légitimes.

La fortune considérable de sa famille avait été diminuée par la générosité imprévoyante de son père. Les offres de ses amis auraient pu la rétablir. Il aima mieux compter sur le commerce, et de bonne heure, il voyagea. Peut-être aussi s'éloigna-t-il de sa patrie, moins « dans le but de trafiquer et de s'enrichir, que dans le dessein de connaître et de s'instruire (1). » Il acquit deux choses importantes : la fortune et l'expérience.

Il s'adonna à la poésie, peut-être comme distraction d'une vie occupée. La licence de ses premières œuvres, sa vie délicate et sensuelle n'annonçaient pas un législateur. Plus tard, « il mit en vers des maximes philosophiques, et fit entrer dans ses poèmes plusieurs choses relatives à son administration politique, non pour en faire l'histoire et en conserver le souvenir, mais pour servir à l'apologie de sa conduite (2). » Du reste, il cultivait alors, de préférence, la partie de la morale qui traite de la politique.

Le Scythe Anacharsis le visita pendant qu'il rédigeait ses lois et le railla de son entreprise. « Les lois, lui dit-il, seront pour les Athéniens des toiles d'araignée ; elles arrêteront les faibles et les petits ; les puissants et les riches les rompront et passeront à travers. — Cependant, lui répondit Solon, les hommes

(1) Plutarque, *Solon*, 2.
(2) Plutarque, *Solon*, 4.

gardent les conventions qu'ils ont faites entre eux, quand aucune des parties contractantes n'a intérêt à les violer. Je ferai donc des lois si conformes aux intérêts des citoyens, qu'ils croiront eux-mêmes plus avantageux de les maintenir que de les transgresser (1). »

Les Mégariens s'étaient emparés de Salamine que les Athéniens avaient essayé vainement de leur reprendre. Cet insuccès excita un tel mécontentement, qu'une loi interdit, sous peine de mort, de proposer la continuation de cette guerre.

Solon, indigné de cet abandon, contrefit l'insensé. Ceux de sa maison, soit parce qu'ils furent trompés, soit parce qu'ils voulurent seconder ses projets, avouaient qu'il avait perdu la raison. Un jour, il parut brusquement sur la place publique, et, au milieu du peuple accouru de toutes parts, monté sur la pierre d'où les hérauts faisaient leurs proclamations, il récita une élégie dans laquelle il poussait le peuple à s'armer et à reconquérir Salamine.

C'était l'avis d'un grand nombre : mais nul n'osait l'exprimer de peur de tomber sous le coup de la loi. Inspirée par les sentiments les plus patriotiques, remplie d'accents guerriers, l'élégie de ce fou qui montrait tant de sagesse, enflamma les courages. Le décret fut révoqué, la guerre déclarée, et Solon nommé général.

Il enleva Salamine en mêlant la ruse à la force et repoussa les Mégariens ; mais ils reprirent l'offensive, et comme la guerre se prolongeait avec des alternatives diverses, il fut convenu de s'en rapporter à l'arbitrage des Lacédémoniens.

(1) Plutarque, *Solon*, 6.

Le jugement fut favorable à Athènes, soit parce que Solon fit valoir un vers d'Homère qu'il avait peut-être ajouté à l'*Iliade*, soit parce que les fils d'Ajax, en s'établissant dans l'Attique, firent don de leur île aux Athéniens, soit parce que la Pythie, en disant Salamine Ionienne, avait, d'avance, jugé le différend. Quant à Sparte, elle n'avait encore aucun motif sérieux de jalousie contre Athènes, et il ne lui en coûta pas d'être juste.

2. La sollicitude qu'il montra pour le temple de Delphes et la harangue qu'il prononça pour déterminer les Amphictyons à en défendre les privilèges, ne contribuèrent pas peu à étendre et à fortifier son autorité.

Les questions religieuses ont toujours eu dans la Grèce, et en particulier à Athènes, une importance considérable. En revendiquant pour l'oracle de Delphes la jouissance des prérogatives consacrées par les siècles, Solon donnait une preuve de sa piété, et gardait intacte l'influence que le dieu révélateur de l'avenir mit si souvent au service des intérêts politiques de la cité.

L'intervention d'Athènes ne paraissait pas justifiée dans une affaire qui regardait la Phocide et les contrées voisines. Solon crut qu'elle serait nécessaire pour la fin des difficultés, et qu'elle apporterait des avantages sérieux à ceux qui l'effectueraient. Il forma ainsi la ligue qui, pour la première fois, mêla le nom des Ioniens aux affaires générales de la Grèce. Il ne reçut pas le titre de général, mais il fut l'âme de cette guerre sacrée, et lorsque les troupes, arrêtées par la

résistance désespérée de Cirrha, risquaient de se laisser aller au découragement, il les soutint par son énergie et les dirigea par ses conseils.

C'était la première manifestation de la confiance d'Athènes en elle-même, au milieu d'un grand nombre de cités rivales. La Grèce attendait habituellement l'ordre ou la permission de Sparte, quand il s'agissait d'une intervention. Sparte, avec son gouvernement oligarchique, et grâce à la législation de Lycurgue, avait dans ses desseins une suite et dans ses actes une énergie qui manquaient à la plupart des villes soumises à de tumultueuses agitations, ou troublées par des révolutions intérieures. Athènes, par son initiative, montra qu'elle aspirait à sortir de son obscurité, et, par sa prudence, elle permit à la Grèce de compter sur une action résolue, toutes les fois que les intérêts généraux ou des motifs particuliers l'exigeraient.

Solon fut son guide politique avant de devenir son législateur.

On le vit, lorsque, à la suite de la vengeance sacrilège exercée contre les partisans de Cylon, les malheurs fondirent sur Athènes. Appuyé sur la faction populaire, aidé par les Mégariens, qui, en tout temps, furent pour Athènes des amis douteux ou des ennemis déclarés, Cylon s'était emparé de l'Acropole, et s'efforçait d'établir un gouvernement nouveau. Il y fut attaqué, et, désespérant de résister, il prit la fuite avec son frère. Ses partisans, moins heureux, durent se rendre, et pour adoucir le vainqueur, ils s'assirent en suppliants aux pieds de la déesse protectrice de la cité.

C'était un asile inviolable. On les éloigna, en les assurant qu'il ne leur serait point fait de mal, tant qu'ils seraient rattachés par un fil à la statue vénérée. Mais le fil se rompit, et la faction victorieuse feignit d'y voir la preuve qu'Athéna refusait ou retirait sa protection. La plupart de ces malheureux furent massacrés, et la faction des Alcméonides porta longtemps la tache de ce sang répandu par une vengeance impie (598).

Des deux familles qui se disputaient le pouvoir une seule resta maîtresse. Mégaclès prit la place de Cylon, sans aspirer cependant à changer la forme du gouvernement. Mais les passions étaient toujours excitées, le sang coulait fréquemment dans la ville, et les plus grands excès pouvaient sortir de la cause la plus futile.

Il ne s'agissait plus uniquement d'une question politique. La religion était intéressée, et la population tout entière prenait part à des luttes qui auparavant restaient concentrées entre les familles ambitieuses.

Solon intervint et fit accepter sa médiation. Il n'avait pris parti pour aucune des deux factions, et n'eut pas de peine à faire croire à son impartialité. Sûr de son ascendant, il groupa autour de lui les représentants des plus puissantes familles, et se servant habilement de leur crédit, rappelant à tous le respect auquel avaient droit les dieux, le dévouement qu'exigeait le salut de la patrie commune, il détermina les meurtriers des partisans de Cylon à se soumettre au jugement de trois cents de leurs concitoyens. A ces juges, il recommanda la modération, et obtint que le sang ne serait pas payé par le

sang. On condamna au bannissement ceux qui vivaient. Les restes de ceux qui étaient morts furent exhumés et jetés hors de l'Attique.

A ce prix, les coupables échappaient, ainsi que leurs descendants, à la malédiction divine et à la vengeance humaine.

Cependant, les Mégariens, profitant de ces désordres, s'étaient emparés de Nysie, ville du golfe de Corinthe, et avaient repris possession de Salamine. A la crainte inspirée par ces succès, se joignaient des terreurs superstitieuses, et les Athéniens, sur le conseil de Solon, recoururent à Épiménide de Crète qui « passait pour un homme chéri des dieux, doué d'une grande sagesse, fort instruit des choses divines, surtout versé dans la science des inspirations et dans la connaissance des mystères (1). »

Il fit faire des expiations, éleva des temples à des divinités oubliées ou nouvelles, purifia la ville, et, lié d'une étroite amitié avec Solon, dont il publiait la sagesse, il l'aida à rédiger ses lois, en même temps qu'il disposait ses compatriotes à les accepter comme un gage de salut.

Le personnage d'Épiménide a été entouré de légendes. Un sommeil de cinquante ans dans une caverne, une vie de trois cents ans, provoquèrent une vive admiration populaire. Les actes religieux qu'il accomplit, ceux qu'il conseilla avaient pour but et eurent pour effet, non seulement de combattre le mal présent, mais surtout d'établir solidement le règne des dieux et de prouver qu'en dehors du culte qui leur est rendu et du respect dont on entoure leurs autels

(1) PLUTARQUE, *Solon*, 25.

et leurs temples, il ne peut y avoir pour une cité ni sécurité, ni prospérité, ni grandeur.

La tranquillité rétablie par la réconciliation ne fut pas de longue durée, et la crise devint rapidement aiguë. Elle avait un caractère politique et social. « La ville se partagea en autant de factions qu'il y avait de divisions dans le territoire de l'Attique. Les habitants de la montagne demandaient un gouvernement populaire, ceux de la plaine un état oligarchique ; ceux de la côte, qui voulaient un gouvernement mixte, balançaient les deux autres partis et empêchaient que l'un d'eux l'emportât sur l'autre (1). »

3. Ces divisions produisaient un profond malaise. Les pauvres, accablés de dettes, obligés d'abandonner le sixième de leur revenu, ou d'engager leurs personnes, vivaient dans la misère ou l'esclavage. Quelques-uns étaient réduits à vendre leurs enfants, pour n'avoir pas la douleur de les voir périr, ou à chercher une autre patrie. Ceux qui restaient, poussés à bout, aspirèrent à la vengeance et préparèrent une révolution.

Ils poursuivaient à la fois la délivrance des débiteurs insolvables, un nouveau partage des terres, et une forme de gouvernement qui leur assurât plus d'indépendance et de bien-être.

Une partie de la ville s'armait contre l'autre, et l'issue de cette lutte fratricide, quelle qu'elle fût, devait être funeste. Les plus sages intervinrent. Ils s'adressèrent à Solon, « parce qu'il n'avait ni partagé l'injustice des riches, ni approuvé le soulève-

(1) Plutarque, *Solon*, 16.

ment des pauvres (1). » Il inspira à tous une confiance égale, et, pour mettre fin à ces divisions, on lui donna le droit de disposer de tout.

Solon hésita. Ce qu'on lui demandait était difficile et le succès incertain. S'il penchait d'un côté, il s'attirait la haine de l'autre. S'il blâmait et prétendait corriger dans les deux partis ce qui lui paraissait préjudiciable à la paix et à la prospérité publiques, il risquait de succomber sous une coalition d'intérêts et de rancunes.

Une élection populaire lui donne le titre d'archonte. Sûr de ses intentions et comptant sur l'avenir, il se met à l'œuvre et marche à son but avec une souplesse résolue : ni les échecs ne le découragent, ni les succès ne lui donnent une confiance illimitée. Les difficultés qu'il rencontre et les oppositions qui l'arrêtent sont des épreuves d'où il sort plus puissant, et sa gloire est mesurée aux efforts qu'il a dû faire pour créer une législation appropriée au génie du peuple et propre à garantir les générations futures en organisant le présent.

Un mot qu'on lui attribua, et que chacun des deux partis expliqua à sa manière, lui prépara les voies. « L'égalité, aurait-il dit, ne produit pas la guerre. » Or, l'égalité avait été de tout temps, même sous la monarchie, l'aspiration d'Athènes. Seulement, chacun donnait à ce nom séduisant et large une interprétation en rapport avec ses désirs. Les riches entendaient que l'égalité devînt une réalité, non pour les biens et l'argent, mais pour le dévouement, le patriotisme, la vertu. Les pauvres s'inquiétaient moins de

(1) Plutarque, *Solon*, 17.

l'inégalité morale, et aspiraient à un partage des terres et de la fortune, qui mît fin à leurs souffrances ou, du moins, leur apportât un allégement.

Ainsi, les hommes, se trompant sur les mots, ou trompant par eux, ont, de tout temps, avec le même cri, poursuivi des buts différents et toujours intéressés.

La fatigue était si grande et la confusion si générale, que quelques-uns espérèrent trouver la paix uniquement dans le rétablissement de la royauté. Thésée avait, le premier, établi l'esprit populaire du gouvernement. Pourquoi un autre roi ne le rétablirait-il pas? Lorsqu'un peuple souffre, il croit voir partout un remède à ses maux. Il passe par les alternatives les plus extrêmes, et semble oublier momentanément ce qu'il est. Le rétablissement de la royauté avec l'esprit démocratique de Thésée, avec la sagesse profonde de Solon, eût été certainement un bien. Mais la réaction n'eût-elle pas été à redouter, et n'eût-elle pas amené des troubles encore plus violents, une révolution plus complète?

« Un peuple monarchique, disait Aristote (1), est celui qui, naturellement, peut supporter la domination d'une famille douée de toutes les vertus supérieures qu'exige la domination politique.

» Un peuple aristocratique est celui qui, tout en ayant les qualités nécessaires pour la constitution politique qui convient à des hommes libres, peut naturellement supporter l'autorité des chefs que leur mérite appelle à gouverner.

» Un peuple républicain est celui où naturellement

(1) *Politique*, III, 2, 2.

tout le monde est guerrier, et sait également obéir et commander, à l'abri d'une loi qui assure à la classe pauvre la part de pouvoir qui doit lui revenir. »

C'est pour un peuple constitué dans ces dernières conditions que Solon avait à faire sa législation.

Les flatteurs ne lui manquaient pas, et ils pouvaient citer de nombreux exemples. Mais Solon ne fut pas touché par les motifs qu'ils faisaient valoir, et qui, sous l'apparence du bien public, cachaient, trop souvent, la réalité d'un intérêt personnel. Il répondit que « la tyrannie était un beau pays, mais qu'il n'avait point d'issue (1). » Il sut résister à ces excitations des uns et aux railleries des autres, montrant qu'un esprit supérieur est toujours maître de lui-même.

Pour n'être pas roi, il ne fut pas moins puissant; et sa modération même fit sa force. Pouvait-on supposer que celui qui rejetait, quand il dépendait de lui de le saisir, ce sceptre objet des plus nobles et des plus ardentes ambitions, fut animé d'un autre sentiment que de l'amour du bien public? Il sut d'ailleurs faire ce que commandait la justice, et ce que demandaient les intérêts de tous les citoyens.

II

Caractère général de la législation de Solon.

1. La dignité d'archonte dont il était revêtu lui donnait un pouvoir restreint que la confiance

(1) PLUTARQUE, *Solon*, 18.

publique étendit. Il en recevait un droit d'initiative, qui lui suffisait pour porter la main sur toutes les parties de l'édifice ébranlé, qu'il voulait restaurer et raffermir.

« Il ne céda rien par faiblesse aux hommes puissants, et ne chercha pas à flatter, par ses lois, ceux qui l'avaient élu. Il conserva tout ce qui lui parut supportable ; il ne voulut pas trancher dans le vif, et appliquer mal à propos des remèdes violents, de peur qu'après avoir changé et bouleversé toute la ville, il n'eût pas assez de force pour la rétablir et lui donner une meilleure forme de gouvernement. Il ne se permit que les changements qu'il crut pouvoir faire adopter par persuasion, ou imposer d'autorité, en unissant, comme il le disait lui-même, la force à la justice. On lui demanda, quelque temps après, s'il avait donné aux Athéniens les lois les meilleures : « Oui, répondit-il, les meilleures qu'ils pussent recevoir (1). »

C'est ainsi que l'on ne détruit que ce qui est déjà condamné, et que, conservant ce que l'expérience a consacré, on évite les suppressions imprudentes et les nouveautés téméraires.

Il y a des principes qu'un législateur ne violerait pas impunément. Ils tiennent à la nature même de l'homme, tel que Dieu l'a fait, et de la société telle qu'il l'a constituée. Tout ce qui est contraire à ces principes est nul de soi. Ils ne peuvent être ni supprimés, ni altérés, sans qu'il en résulte de grands maux. La justice est comme la vérité : elle est tout entière ou elle n'est pas.

(1) Plutarque, *Solon*, 19.

Mais tous les principes des lois politiques n'ont pas cette inflexible rigueur, parce que l'homme n'est pas un être absolu, et voilà pourquoi il est possible, sans manquer à rien d'essentiel, d'approprier l'organisation d'une cité au caractère, aux dispositions et aux besoins de ses habitants. Voilà pourquoi, loin de poursuivre un idéal, on doit, dans la législation d'un peuple et dans les réformes devenues nécessaires, ne jamais sortir des limites du possible.

Si le législateur doit être un homme de principes, afin qu'il ne prescrive rien qui soit contraire aux conditions générales d'existence et aux droits supérieurs de l'humanité, il faut qu'il reste en même temps fidèle à « ce bon sens populaire qui est le maître de cette vie (1). »

« Phocion, disait un jour Démade, que ne conseillons-nous aux Athéniens d'adopter la forme de gouvernement de Lacédémone? Si vous l'ordonnez, je suis prêt à la proposer et à en dresser le décret. — Vraiment, lui répondit Phocion, il vous siérait bien, parfumé comme vous l'êtes, et couvert de ce riche manteau, de vouloir faire embrasser aux Athéniens la frugalité des Spartiates, et de louer les institutions de Lycurgue (2)! »

N'est-ce pas une preuve que tout ne peut pas convenir à tous, et qu'il faut donner à chaque peuple un gouvernement approprié à son tempérament et à ses mœurs?

Ce qu'il faut partout, c'est la vertu. « Le bonheur est toujours en proportion de la vertu et de la

(1) Bossuet, *Les Empires.*
(2) Plutarque, *Phocion*, 23.

sagesse.... L'État le plus parfait est en même temps le plus heureux et le plus prospère. Le bonheur ne peut jamais suivre le vice. L'État, non plus que l'homme, ne réussit qu'à la condition de la vertu et de la sagesse; et pour l'État, le courage, la sagesse, la vertu, se produisent avec la même portée, avec les mêmes formes qu'elles ont dans l'individu (1). »

Solon le comprit mieux qu'aucun législateur. C'est ce que prouvent les conseils qui accompagnent ses lois et le caractère éminemment moralisateur de sa réforme.

Il ne vise pas à être présenté comme un homme extraordinaire, ayant découvert ce qui est caché aux autres. Il ne prétend pas avoir trouvé dans son esprit ce qu'il a proposé aux Athéniens comme un moyen d'échapper aux malheurs qui les frappent. Solon est un sage, et, en cette qualité, il recueille de toutes parts ce qu'il croit pouvoir convenir au peuple. C'est le sentiment que lui prête Lucien et que sa vie tout entière justifie.

Dans le dialogue intitulé : *Anacharsis ou les Gymnases*, Solon dit au philosophe scythe : « Plus tu m'instruiras et plus tu réformeras mes opinions, plus tu rendras de services à notre cité. Loin de le cacher, je serai le premier à publier ce bienfait. Je me rendrai aussitôt dans le Pnyx, et je dirai au peuple assemblé : Citoyens d'Athènes, c'est moi qui vous ai donné les lois que j'ai crues les plus conformes à l'utilité de la république. Cet étranger que vous voyez— et je te montrerai, Anacharsis,— est un

(1) Aristote, *Politique*, IV, 1, 5.

Scythe, mais c'est un sage : il a modifié mes opinions, il m'a enseigné à connaître des principes et des institutions bien préférables. Inscrivez-le donc au rang de vos bienfaiteurs et élevez-lui une statue d'airain à côté des fondateurs de cette ville et d'Athéna même (1). »

2. Solon songea d'abord à guérir le mal qu'il considérait comme le plus redoutable et le plus pressant : les dettes. Il ne les abolit pas, ce qui eût été un moyen violent, peu d'accord avec la justice dont il devait donner l'exemple. Il les diminua, faisant voir aux pauvres, dans cette mesure, une vive sollicitude pour leurs intérêts, et aux riches, la volonté de ne pas les dépouiller. « La mine ne valait que soixante-treize drachmes ; elle fut portée à cent : de manière que ceux qui devaient des sommes considérables, en donnant une valeur égale en apparence, quoique moindre en effet, gagnaient beaucoup sans rien faire perdre à leurs créanciers (2). » Et si Solon se glorifie, dans ses poésies, d'avoir fait disparaître de l'Attique les écriteaux qui désignaient les terres engagées pour dettes, on peut l'entendre de cette libération, aussi bien que de celle qui aurait résulté d'un entier abolissement.

La détresse de l'Attique venait surtout de la cherté des objets nécessaires à la vie. Cette cherté fut due à la transformation de la monnaie qui, d'abord marchandise, était devenue bientôt une valeur de convention. Elle avait donné naissance à l'usure, et

(1) Chap. XVII.
(2) Plutarque, *Solon*, 20.

l'usure avait rapidement élargi la distance qui séparait les riches des pauvres, envenimant les haines, atteignant, dans son intégrité, la petite propriété, et jetant le désordre dans les esprits et dans les héritages.

Indépendamment de la modification du prix de la mine, il restreignit le droit d'hypothèque ; le débiteur ne fut plus réduit en esclavage, et la dignité du citoyen se trouva préservée, en même temps que sa personne.

L'État donna l'exemple ; il libéra ses débiteurs, renonça aux amendes, rappela les citoyens proscrits pour dettes, et leur rendit les droits perdus. Après avoir limité pour le moment le taux de l'intérêt, il le laissa libre à l'avenir, afin de favoriser les entreprises hardies.

Pour éviter l'accumulation des propriétés dans les mêmes mains, il fixa une limite à la possession. La petite culture fut ainsi protégée, les héritages restèrent dans les mêmes mains, et la richesse acquise par le commerce ne fut plus un danger pour l'équilibre social.

Cependant cette réforme produisit des abus qui firent accuser Solon, et des plaintes qui auraient risqué de compromettre sa réforme si la vérité ne finissait par avoir raison. Quelques-uns de ses amis profitèrent, pour s'enrichir, de la connaissance qu'ils avaient de ses projets, et on lui prêta une complaisance ou une complicité que repoussaient également son énergie et sa probité. D'autres, qui avaient compté sur une confiscation générale des biens et un partage égal, s'élevèrent contre lui, l'accusant de n'avoir pas

agi autrement que les ambitieux, qui promettent toujours sans se mettre en peine de l'exécution.

Cette double injustice ne résista pas à l'ascendant de la vertu de Solon. La première réforme avait montré la sagesse de ses vues et l'énergie de sa volonté. Il reçut de ses concitoyens la charge de refaire les lois et de donner à sa patrie un gouvernement nouveau. « Ils lui conférèrent un pouvoir si étendu qu'il se trouva maître des charges, des assemblées, des délibérations, des jugements ; qu'il pouvait créer tous les officiers publics, régler leurs revenus, leur nombre, la durée de leur administration, et révoquer ou confirmer à son gré tout ce qui avait été fait avant lui (1). »

Un pouvoir aussi étendu aurait été dangereux dans certaines mains. Il devint pour Solon un instrument de bien, et la modération de son esprit jointe à la rectitude de sa volonté éloigna tout abus et tout excès.

3. Il abrogea les lois de Dracon qu'avait inspirées une erreur pareille à celle qu'enseignèrent plus tard les stoïciens. Toutes les fautes lui ayant paru égales, il les avait punies du même supplice, et ce supplice était la mort. Solon ne conserva que celles qui frappaient le meurtre, parce que la peine lui parut en rapport avec le crime.

Cette réforme, commandée par l'équité, fut accueillie avec reconnaissance, et mit fin à un état violent, car la sévérité des peines, loin d'assurer la paix, fait sortir le trouble et les violences de la terreur.

(1) Plutarque, *Solon*, 21.

Un état exceptionnel et par conséquent passager peut seul les justifier. Lorsque la cause est enlevée, la conséquence doit disparaître. Montesquieu a dit à l'occasion de la sévérité des peines : « Il ne faut point mener les hommes par les voies extrêmes ; on doit être ménager des moyens que la nature nous donne pour les conduire. Qu'on examine la cause de tous les relâchements, on verra qu'elle vient de l'impunité des crimes, et non pas de la modération des peines (1). »

La sévérité est dangereuse quand la justice manque d'intelligence. Elle ne suffit pas d'ailleurs, en supposant qu'elle soit nécessaire pour relever un peuple. L'influence religieuse et morale est plus efficace et plus puissante que celle des lois. Plus elle sera grande, plus l'échelle des peines de la justice humaine pourra descendre.

Des modifications considérables s'étaient produites dans l'état social. Elles appelaient des modifications de même nature dans l'état politique. La solidarité des familles et des *races* s'était affaiblie, la propriété avait subi des atteintes, et les dèmes ne gardaient plus rien de leur religieuse et ferme cohésion. Des éléments nouveaux, en grand nombre, s'étaient joints aux populations primitives et en avaient altéré l'esprit. De la démocratie on glissait peu à peu vers la démagogie.

Il fallait donc un groupement nouveau des forces et des intérêts pour éviter les luttes intérieures et les catastrophes qui en sont l'inévitable conséquence. On ne pouvait songer à ces palliatifs qui conviennent

(1) *Esprit des lois*, liv. VI, ch. 12.

aux maux superficiels et sont sans autre effet sur les atteintes profondes que de donner une fausse sécurité. Il fallait un système qui ne détruisit rien de ce qui avait la consécration du temps, mais qui, par sa solidité, devint le point d'appui de rapports nouveaux.

Solon ne toucha pas à la constitution de la famille, aux droits de la *race*, au gouvernement du dème. Il savait qu'un amour traditionnel pour cette organisation hiérarchique devait être ménagé, et il croyait que le système politique pouvait être établi sans que le système familial fut modifié dans la moins importante de ses parties. Mais il y avait quelques inégalités. Les nouveaux citoyens n'étaient pas dans des conditions tout à fait identiques à celles des anciens. On ne pouvait pas songer à supprimer ces différences. Solon se contenta de créer une classification nouvelle, qui déterminait les droits, et, par une hiérarchie reposant sur de nouvelles bases, établissait une unité sociale que l'on eût vainement demandée aux divisions antérieures.

Il ne touchait ainsi ni aux privilèges que la religion avait consacrés, ni aux droits que donnait une antique origine. Dans un cadre nouveau, chacun pouvait, sans faire aucun sacrifice d'amour-propre ou d'intérêt, prendre la place que lui donnait sa situation présente. S'il y avait des inégalités dans la société politique, ce n'était pas le caprice qui les créait, et l'on devait s'y résigner, comme on se résigne à n'avoir ni la même fortune, ni les mêmes aptitudes, ni les mêmes occupations.

Ce respect du passé, cette hardiesse dans la créa-

tion d'une hiérarchie nouvelle sont le trait distinctif de la réforme de Solon. Il semblait ne rien répudier du passé, tout en ouvrant les vastes perspectives d'un avenir plein de promesses.

III

Organisation de la cité.

1. Après avoir ordonné une estimation des biens de tous les citoyens, il forma une première classe dans laquelle il fit entrer tous ceux qui avaient un revenu de cinq cents médimnes de blé, d'orge ou d'huile. On appela ces citoyens les pentacosiomédimnes (1). Seuls ils pouvaient devenir archontes.

La première des fonctions devenait ainsi le privilège non plus de ceux qui avaient une antique origine, mais de ceux que leur fortune actuelle élevait au-dessus des autres. Grands propriétaires, ils avaient une richesse qui ne passe pas comme celle du commerce ou de l'industrie, et ils pouvaient subvenir à toutes les exigences de leurs hautes fonctions.

Toutes les magistratures furent longtemps gratuites à Athènes, ce qui était un tempérament apporté par Solon au régime démocratique. Si tous pouvaient sur la place publique et dans les tribunaux user de leur privilège de citoyens, tous ne purent pas, même après qu'Aristide eut ouvert l'accès au peuple, deve-

(1) Le médimne était une mesure de capacité valant environ cinquante-deux litres.

nir archontes, stratèges, membres du conseil. Leur fortune ne le leur permettait pas.

La seconde classe renfermait ceux dont le revenu ne s'élevait qu'à trois cents médimnes, qui pouvaient nourrir un cheval, et devant qui s'ouvrait l'accès aux dignités inférieures.

Les zeugistes ou possesseurs d'un attelage de bœufs avaient sur leurs terres un revenu de deux cents médimnes, ou, d'après d'autres, de cent cinquante. Leurs droits politiques étaient les mêmes que ceux des citoyens de la deuxième classe.

Au point de vue militaire — car, en organisant la cité, Solon veillait aussi sur la constitution de l'armée nécessaire à la défense — comme au point de vue social, chacune de ces deux classes restait distincte, bien qu'elles partageassent les mêmes privilèges. La deuxième formait la cavalerie qui ne fut jamais très nombreuse, mais dont l'importance était considérable. C'est dans la troisième que se recrutaient les hoplites, ces soldats parfaits, aussi fermes que souples, et qui, en assurant l'indépendance d'Athênes, lui donnèrent le premier rang parmi les cités de la Grèce. Aristote place les chevaliers dans la troisième classe.

« Tous les autres, dont le revenu était au-dessous de deux cents mines (1), furent appelés thètes. Il ne permit pas à ces derniers l'entrée dans les magistratures, et ne leur donna d'autre part au gouvernement, que le droit de voter dans les assemblées et dans les jugements : droit qui ne parut rien d'abord,

(1) La mine valait cent drachmes. C'était à la fois un poids et une valeur monétaire. La drachme, au commencement du ve siècle, est évaluée à 0,93 de notre monnaie.

mais qui, dans la suite, devint très considérable ; car la plupart des procès étaient portés devant les juges, et l'on appelait au peuple de tous les jugements que rendaient les magistrats (1). »

Montesquieu apprécie en ces termes cette distribution sociale : « Solon divisa le peuple en quatre classes. Conduit par l'esprit de la démocratie, il ne les fit pas pour fixer ceux qui devaient élire, mais ceux qui pouvaient être élus ; et, laissant à chaque citoyen le droit d'élection, il voulut que dans chacune de ces quatre classes, on pût élire des juges, mais que ce ne fût que dans les trois premières où étaient les citoyens aisés, qu'on put prendre les magistrats (2). »

Dans un autre endroit de ce livre où la profondeur est souvent plus apparente que réelle, où l'erreur côtoie la vérité, mais où les institutions apparaissent avec leurs principes et leurs effets, Montesquieu fait sur cette organisation les réflexions suivantes :

« Quoique, dans la démocratie, l'égalité réelle soit l'âme de l'État, cependant, elle est si difficile à établir, qu'une exactitude extrême à cet égard ne conviendrait pas toujours. Il suffit que l'on établisse un cens, qui réduise ou fixe les différences à un certain point ; après quoi, c'est à des lois particulières à égaliser pour ainsi dire les inégalités par les charges qu'elles imposent aux riches, et le soulagement qu'elles accordent aux pauvres. Il n'y a que les richesses médiocres qui puissent donner ou souffrir ces sortes de compensations, car, pour les fortunes

(1) Plutarque, *Solon*, 23.
(2) *Esprit des lois*, II, 2.

immodérées, tout ce qu'on ne leur accorde pas de puissance et d'honneur, elles le regardent comme une injure (1). »

La sagesse de Solon avait voulu éviter ces dangers, et en compensant les avantages par des charges, établir un équilibre durable.

Si l'on s'en rapporte aux poésies de Solon, ce n'est pas aveuglément qu'il a donné au peuple tous les tribunaux. Si ses lois étaient écrites, elles laissaient encore une très large place à l'interprétation, et ceux de qui dépendaient les jugements avaient en réalité, dans un gouvernement où tout citoyen pouvait intervenir pour l'accusation ou la défense, une influence considérable.

2. Le système établi par Solon a reçu le nom de *timocratie*, qui signifie pouvoir du cens.

Il importe de se rendre compte de ses motifs.

La terre a été, dans toute l'antiquité, la première richesse. Elle a, chez tous les peuples, donné des droits à ceux qui la possédaient. Ce qui crée à Athènes la supériorité politique, c'est une vaste possession territoriale. En réalité, Solon ne portait pas ainsi une atteinte à la situation des vieilles familles. Elles possédaient depuis longtemps le territoire si restreint, et par conséquent précieux de l'Attique. Cette possession avait fait leur première richesse, et cette richesse avait assuré leur prépondérance.

C'est à elle qu'elles devaient encore, dans la constitution de Solon, le premier rang, et la participation au gouvernement était proportionnelle à l'impor-

(1) *Esprit des lois*, V, 3.

tance du revenu. Ces citoyens étaient également libres, mais leurs droits politiques variaient, puisque toutes les charges ne s'ouvraient pas indifféremment devant eux.

Cette hiérarchie faisait la solidité du corps social, où chacun occupait sa place et contribuait à l'harmonie générale par l'inégalité même de ses aptitudes.

Quant à ceux dont la fortune était mobilière, et par conséquent moins stable, ils n'avaient aucune part aux magistratures. Solon ne voulut pas que l'État fût à la merci de ceux dont la situation était incertaine, et pouvait, à tout instant, être compromise. Sans doute, « l'argent fait l'homme (1), » selon Pindare, et l'on sait quel rôle il a joué dans tous les temps ; mais il ne fait pas le citoyen, et Solon plaça dans la propriété territoriale la condition de l'influence politique, parce qu'il prétendait attacher l'Athénien au sol, et le soustraire aux caprices d'une fortune passagère.

On ne cessa pas de poursuivre la fortune par l'industrie et le commerce, mais on se montra jaloux de conserver le bien patrimonial, ou de se créer des droits politiques, en achetant, même aux prix les plus élevés, les terres qui devenaient vacantes. Ces terres cessèrent d'être inaliénables, mais elles ne furent pas moins précieuses, et l'aristocratie, soutenue à cet égard par les prescriptions formelles de la loi, regarda comme un devoir de ne jamais s'en dessaisir.

Toute l'antiquité a mis l'agriculture au premier rang des occupations de l'homme. Elle est, en effet, la

(1) *Isthmiques*, II, 2.

grande nourricière. Elle forme les corps vigoureux, les âmes simples et énergiques. Le soldat laboureur a toujours été le premier en bravoure et en fidélité. Est-il donc étonnant que Solon ait fait de la possession du sol la condition de la seule supériorité qui fut reconnue dans un pays que l'égalité soumettait à ses lois?

3. Les quatre classes prenaient part également aux assemblées du peuple qui élisaient les magistrats, votaient les lois, décidaient de la paix et de la guerre, et jugeaient en dernier ressort.

Le privilège de juger était de la plus haute importance. Les lois, peu nombreuses, ne se rapportaient qu'aux cas généraux. Il était de l'intérêt de tous que les juges eussent à la fois de la clairvoyance et de l'indépendance. De là vinrent les tribunaux nombreux établis à Athènes, et entre lesquels tous les citoyens étaient répartis, car le peuple ne pouvait pas se désintéresser de ce qui touchait à la fois les particuliers et la cité. Il resta le juge suprême.

Tout citoyen put prendre la défense d'un Athénien insulté. Solon expliqua la raison de cette prescription, lorsque, interrogé un jour sur la ville qu'il trouvait la mieux policée, il répondit : « C'est celle où tous les citoyens sentent l'injure qui a été faite à l'un d'eux, et en poursuivent la réparation aussi vivement que celui qui l'a reçue (1). »

Il en résultait entre tous les citoyens une solidarité, qui portait très haut le renom et l'influence de la ville, et formait un corps qui puisait sa force

(1) Plutarque, *Solon*, 23.

dans le concours harmonique de tous ses membres.

Il forma le sénat de l'Aréopage composé de tous les anciens archontes, et créa un second sénat composé de quatre cents membres, pris également dans les quatre tribus. Ce conseil discutait les affaires avant qu'elles fussent portées à l'assemblée du peuple, et nulle proposition ne pouvait être mise en délibération si elle n'avait été soumise à son examen. Cette précaution évitait les surprises et les imprudences. Aussi, ne doit-on pas partager l'opinion d'Anacharsis rapportée par Plutarque (1) : « Je suis étonné que, dans les délibérations de Grecs, ce soient les sages qui conseillent et les fous qui décident. »

Le conseil des *sages* s'imposait presque toujours inévitablement aux *fous*, à qui il était très difficile de le combattre et de le rejeter.

L'Aréopage, cour suprême chargée de l'intendance des affaires et de l'application des lois, n'eut point d'attributions bien définies, mais son autorité n'en fut que plus grande.

Solon vit dans ces deux corps les ancres sur lesquelles reposait la tranquillité de la ville. Ils se faisaient mutuellement équilibre et empêchaient la république de tomber dans les abus de l'aristocratie, ou dans les excès de la démocratie.

L'Aréopage avait une existence plus ancienne, puisqu'il avait jugé Oreste ; mais, si Solon ne l'institua pas, il lui fit subir une modification importante. Il fut plus qu'un conseil ou un tribunal ; en lui donnant le droit de flétrir la mauvaise conduite des citoyens et des magistrats, de réviser certains juge-

(1) *Solon*, 6.

ments et de renvoyer à l'assemblée mieux informée des décisions qui lui paraissaient imprudentes ou injustes, il lui attribua un rôle politique.

« Solon, dit Montesquieu (1), sut bien prévenir l'abus que le peuple pourrait faire de sa puissance dans le jugement des crimes : il voulut que l'aréopage revît l'affaire ; que, s'il croyait l'accusé injustement absous, il l'accusât de nouveau devant le peuple ; que, s'il le croyait injustement condamné, il arrêtât l'exécution et lui fît rejuger l'affaire ; loi admirable qui soumettait le peuple à la censure de la magistrature qu'il respectait le plus, et à la sienne même ! » Ce rôle, qui équivaudrait à celui d'une cour de cassation, n'est pas aussi nettement défini que Montesquieu paraît le croire.

Le caractère général de la réforme de Solon, c'est qu'elle ne fut pas une nouveauté absolue. Il ne détruisit pas pour reconstruire. Il garda du passé ce qui lui paraissait vivant et fécond. Il en retrancha ce qui était stérile et mort. Il modifia ce qui avait été altéré dans son caractère, ou rendu inapplicable par l'effet du temps.

C'est l'opinion d'Aristote : « Quant à Solon, dit-il (2), c'est un grand législateur aux yeux de quelques personnes qui lui attribuent d'avoir détruit la toute-puissance de l'oligarchie, mis fin à l'esclavage du peuple, et constitué la démocratie nationale par un juste équilibre d'institutions, oligarchiques par le sénat de l'aréopage, aristocratiques par l'élection des magistrats, et démocratiques par l'organisation des tribunaux.

(1) *Esprit*, VI, 5. (2) *Politique*, II, 9, 2.

» Mais il paraît certain que Solon conserva, tels qu'il les trouva établis, le sénat de l'aréopage et le principe d'élection pour les magistrats, et qu'il créa seulement le pouvoir du peuple, en ouvrant les fonctions judiciaires à tous les citoyens. »

Il n'abolit pas les lois de Dracon, quoique leur sévérité les eût rendues odieuses. Il en conserva une partie qui avait pour but la répression des crimes, et pour les distinguer des siennes que l'on appelait Nomes (1), il les appela Thesmes.

Il régla les fonctions des archontes. Le premier eut la charge des questions de famille, le second de la religion et de l'homicide, le troisième des étrangers. Les six thesmothètes étaient des juges. On pouvait appeler de leurs jugements, et le plus souvent ils renvoyaient les affaires à un jury qui avait uniquement à se prononcer sur le fait.

Ce jury, qu'on appelait le tribunal des Héliastes, jugeait en premier ou en dernier ressort, suivant la nature des affaires. Il se composait d'un petit nombre de citoyens choisis par l'assemblée, et qui avaient prêté serment.

L'instruction des procès resta confiée aux magistrats. Les juridictions furent diverses, selon le nombre et la nature des actes délictueux ou criminels, au point de vue religieux, social, civil ou politique. L'importance attribuée par Solon à tous les faits de justice a autorisé à dire : « Depuis Solon, l'autorité judiciaire est dans la vie politique le facteur suprême (2). »

(1) Νόμοι — Θέσμοι.
(2) Frohberger, *Lysias*, I, 36.

IV

Lois sociales.

1. Après avoir ainsi organisé la cité aux points de vue politique, administratif et judiciaire, il porta son attention sur la vie sociale des Athéniens. Il voulait, en même temps, régler les relations des corps de l'État entre eux, de manière à les faire tous concourir à la paix, à l'harmonie, à la prospérité communes, et former l'esprit et les mœurs du peuple.

Plutarque signale la plupart de ces lois, qui avaient reçu la plus grande publicité. Chacun pouvait les lire dans l'Acropole, auprès du sanctuaire des divinités protectrices de la cité, à l'abri de ces remparts qui rendaient imprenables le berceau du peuple, et les objets sacrés auxquels étaient attachées ses destinées.

Sur un pivot s'élevaient quatre tableaux de bois, à la portée de la main et de l'œil. On pouvait le faire tourner pour lire tout ce qui y était tracé. La législation tout entière était là, et personne ne pouvait ignorer ce qu'elle prescrivait, ni l'altérer.

Un autre recueil de lois plus à la portée du peuple était dans le Prytanée, et Pausanias l'y vit (1). Le Prytanée était la maison commune d'Athènes. On y entretenait le feu sacré, on y faisait les festins publics, on y traitait les ambassadeurs, on y nour-

(1) *Attique*, 18.

rissait les citoyens pauvres et ceux que l'on avait jugés dignes de cet honneur. Les lois s'y trouvaient par conséquent dans le lieu le plus facilement abordable.

On croit qu'il avait séparé le droit civil du droit sacré, afin qu'on pût les étudier isolément. Il ne les croyait cependant pas indépendants l'un de l'autre, et, comme tous les législateurs qui ont le sentiment vrai des intérêts du peuple et la connaissance des principes constitutifs de toute organisation humaine, il donna à la religion la part qui lui appartient. « Solon, dit Curtius (1), a mis en relief les deux conditions fondamentales sans lesquelles une société politique ne peut prospérer : l'attachement inébranlable aux principes religieux et moraux qui doivent régir la vie publique, et le libre développement de tous les rapports et de tous les droits individuels. »

Il avait profité de la présence d'Épiménide à Athènes pour réveiller le sentiment religieux. La terreur inspirée par des faits extraordinaires qui semblaient manifester la colère des dieux, avait déterminé le peuple à appeler ce sage. Grâce à son influence, Solon put mettre sa législation sous la protection des dieux, et s'appuyer sur la piété publique.

Épiménide régla les dépenses du culte et des funérailles, substitua des sacrifices à des coutumes barbares, fonda des temples, purifia la ville par des cérémonies et des expiations, développa dans tous les cœurs l'amour de la paix et le respect des choses

(1) *Hist. grecque*, I, 2, p. 427.

sacrées, réforma les mystères, érigea des autels et régénéra le culte des grandes déesses (1).

Les peuples se sont toujours honorés par leur respect pour les morts. Athènes louait publiquement ceux qui avaient donné leur vie pour la patrie, et leur accordait une sépulture publique. Primitivement on inhuma les morts, puis on les brûla. Des tertres, des monuments perpétuèrent ces souvenirs pieux. Ces tombeaux étaient dans le voisinage de la ville et dans les propriétés particulières. Plusieurs fois leurs inscriptions furent invoquées pour établir des droits sur le sol, et constater une possession plus ou moins éloignée.

On les entretenait avec une touchante sollicitude. On y déposait des ustensiles et des objets qui avaient été chers au défunt. On prolongeait jusque dans la mort les habitudes et les préférences de la vie, et l'on ne pouvait croire que tous les liens fussent rompus entre ceux qui avaient eu des intérêts communs et des affections mutuelles. Une loi, qui ne fut pas longtemps en vigueur, interdisait d'élever des monuments dont la construction aurait exigé plus de trois jours d'un travail assidu de dix ouvriers.

Solon condamna les manifestations trop bruyantes de douleur. Après les obsèques on se réunissait dans un repas. Le troisième, le neuvième et le trentième jour, on offrait aux dieux des sacrifices. Le deuil était alors fini, et rien de ce qui avait servi à ces cérémonies n'était conservé. Platon (2) regarde les funé-

(1) On regrette la perte de quatre mille vers qu'il avait composés sur Rhadamante et Minos. Ils nous auraient appris bien des choses.

(2) *Premier Hippias.*

railles comme la plus belle fin de l'homme arrivé à un grand âge, après avoir joui de la richesse, de la santé et du respect de ses contemporains.

Les Athéniens, qui étaient si jaloux de ne rien devoir qu'à eux-mêmes, se montraient fiers de ces emprunts faits à la Crète. Cette grande île, qui eut toujours quelque chose de mystérieux dans l'antiquité, et qui n'a pas joué le rôle que semblaient lui assurer sa situation et la sagesse de ses législateurs, était la contrée que les dieux aimaient, et où Zeus fut nourri et élevé. On pouvait avouer qu'on en avait reçu quelque chose.

Quand un peuple respecte l'autorité divine, il s'incline plus facilement sous l'autorité humaine. La piété, qui adoucit ses mœurs, dirige sa conduite dans les voies de la justice, et le calme heureux de son esprit et de son cœur devient le garant de la paix et de la prospérité publiques.

Solon nota d'infamie tout citoyen qui, dans une sédition, ne s'était déclaré pour aucun parti. Cette loi « a paru bien extraordinaire, dit Montesquieu (1); mais il faut faire attention aux circonstances dans lesquelles la Grèce se trouvait pour lors.

» Elle était partagée en de très petits États; il était à craindre que, dans une république travaillée par les dissensions civiles, les gens les plus prudents ne se missent à couvert, et que, par là, les choses ne fussent portées à l'extrémité. »

2. Solon régla les mariages, proscrivit les dots dans ceux où l'on n'épousait pas des filles uniques, et

(1) *Esprit*, XXIX, 3.

réduisit à trois robes et à des meubles de peu de valeur ce qu'elles apportaient à leurs maris, afin que cette union cessât d'être un objet de trafic et de lucre et devînt une société intime.

Les mœurs, plutôt que la loi, devaient obtenir ce résultat, mais la prescription législative avait pour effet de seconder ce que Solon recherchait par-dessus tout : la formation du citoyen par la dignité dans la famille, et l'élévation de l'esprit et du cœur dans l'individu par l'influence religieuse.

L'autorisation accordée à une riche héritière, qui n'avait point d'enfant de son mari, d'en choisir un autre parmi ses parents, a été blâmée par les anciens, alors même qu'ils ont reconnu que le but du législateur avait été d'interdire les mariages uniquement formés par l'intérêt.

Il était défendu de dire du mal des morts, d'injurier un citoyen « dans les temples, les tribunaux, les assemblées, les jeux (1). » Cette loi fut la cause ou le résultat de la politesse, qui est restée, à travers les siècles, le trait distinctif du caractère athénien. Le respect mutuel se traduit en égards, et l'habitude donne à la fois à l'esprit et au corps ce qui fait leur souplesse, leur éclat et leur charme.

Comment ne modérerait-on pas la langue, trop souvent instrument des plus grands désordres dans les familles et dans l'État? Comment ne punirait-on pas ce qui entretient les animosités et nourrit les passions? Si l'on a le droit de tout dire à l'égard d'un citoyen, comment n'arriverait-on pas à croire que tout est permis contre lui et contre l'autorité qui le protège?

(1) Plutarque, *Solon*, 27.

C'est parce que l'esprit des Athéniens était vif et leur langue prompte, que Solon crut devoir leur imposer un frein. Ce n'était pas une atteinte à la liberté, mais l'interdiction ou la répression de la licence. La véritable liberté ne consiste pas à pouvoir tout faire, mais à n'être jamais contraint à des actes que l'intérêt général repousse ou que la conscience condamne.

Dans la liberté de tout dire, le dernier mot reste non au plus honnête et au plus juste, mais au plus hardi et au plus tenace. Les États anciens ne croyaient pas qu'elle fut conciliable avec l'intérêt véritable de la cité.

« Solon savait qu'aux hommes dont la vie a été honteuse, la forme de gouvernement la plus contraire est celle où la liberté de la parole permet de révéler leurs turpitudes. Or, quelle est cette forme? la démocratie. Il voyait un danger à ce qu'un certain nombre d'hommes se rencontrassent à la fois, ayant la parole facile et le front assuré, quoique tout souillés de ces turpitudes et de ces vices infâmes (1). »

Il permit aux citoyens qui n'avaient point d'enfants de disposer de leurs biens, mais condamna la violence qui aurait pu arracher le testament, et la séduction qui l'aurait inspiré. Jusqu'à lui, ces biens retournaient à la famille. La liberté qu'il établissait avait pour but d'empêcher une accumulation excessive dans les mêmes mains, des terres et de l'argent.

« Il régla par une autre loi les voyages des femmes, leur deuil, leurs sacrifices, et réprima la licence et les désordres qui s'y étaient introduits.

(1) Démosthène, *Contre Androtion*, 34.

Il leur défendit d'aller hors de la ville avec plus de trois robes, de porter des provisions pour plus d'une obole (1), d'avoir une corbeille de plus d'une coudée de grandeur, de marcher la nuit autrement qu'en chariot et précédées d'un flambeau. Il ne leur fut plus permis de se meurtrir le visage aux cérémonies funèbres, de faire des lamentations simulées, d'affecter des gémissements et des cris en suivant un convoi, lorsque le citoyen décédé n'était pas leur parent. Il ne voulait pas qu'on sacrifiât un bœuf sur le tombeau du défunt, qu'on enterrât avec lui plus de trois habits, qu'on allât aux sépultures d'autrui après le jour de l'enterrement : défenses qui, pour la plupart, subsistent encore dans nos lois. On y a même ajouté que les magistrats qui exercent la censure sur les femmes, condamneraient à l'amende les contrevenants à cette loi, comme des efféminés, sujets à toutes les faiblesses du sexe (2). »

On retrouve dans toutes ces prescriptions une modération qui contraste avec la sévérité de Dracon, mais qui n'est jamais de la faiblesse.

Le sort, qui joua plus tard un rôle important à Athènes, où il n'était pas aussi aveugle qu'on pourrait le croire, avait été employé par Solon comme moyen de recrutement pour certaines magistratures.

Montesquieu en donne la raison : « Solon, dit-il (3), établit à Athènes que l'on nommerait par choix à tous les emplois militaires, et que les sénateurs et les juges seraient élus par le sort.

(1) Seize ou dix-sept centimes.

(2) Plutarque, *Solon*, 29.

(3) *Esprit des lois*, II, 2.

» Il voulait que l'on donnât par choix les magistratures civiles, qui exigeaient une grande dépense, et que les autres fussent données par le sort.

» Mais, pour corriger le sort, il régla qu'on ne pourrait élire que dans le nombre de ceux qui se présenteraient, que celui qui aurait été élu serait examiné par des juges, et que chacun pourrait l'accuser d'en être indigne (1) : cela tenait en même temps du sort et du choix. Quand on avait fini le temps de sa magistrature, il fallait essuyer un autre jugement sur la manière dont on s'était comporté. Les gens sans capacité devaient avoir bien de la répugnance à donner leur nom pour être tiré au sort. »

3. Le désordre politique et social était grand, lorsque, « uniquement soutenu par sa sagesse et la confiance qu'il inspirait, » Solon (2) essaya de le guérir. Il en avait été vivement ému. Ses vers (3) témoignent de sa pitié pour ces « pauvres qui s'en vont en foule sur une terre étrangère vendus et chargés de chaînes honteuses.... Le mal public atteint chacun chez lui; les portes des cours ne peuvent l'arrêter. Il s'élance au-dessus des hautes barrières, et trouve celui qui s'enfuit jusque dans sa retraite obscure et dans son lit. »

Il fallait donc poursuivre ce mal avec une ferme activité, mais tout excès eût été un danger nouveau. A la vivacité des plaintes, à l'impatience des désirs, il fallait opposer une volonté énergique, et offrir

(1) V. DÉMOSTHÈNE, *De la fausse ambassade et contre Timarque.*

(2) PLUTARQUE, *Solon*, 21.

(3) Fragments de ses poésies gnomiques.

des réformes progressives. Vouloir aller d'un coup jusqu'au bout, prétendre renverser violemment ce que l'habitude avait déjà consacré, c'eût été compromettre le résultat. Toute la politique de Solon semble renfermée dans ces mots : rien de trop, et toute sa sagesse consiste à ne prescrire que ce qui est possible.

Il le dit dans ce fragment de ses poésies cité par Plutarque (1) : « Ce sont les grands qui détruisent la cité, et le peuple, par son ignorance, est tombé dans la servitude monarchique. J'ai donné au peuple sa part de pouvoir sans lui ôter rien de ses honneurs, sans rien donner de trop à personne. Les puissants et les riches dignes d'envie, je leur avais enjoint de ne rien posséder injustement. »

Démosthène (2) cite les vers suivants dans lesquels Solon a exposé sa politique de modération et de paix.

« Notre ville ne périra jamais, ni par la vengeance de Zeus, ni par le courroux des dieux immortels et bienheureux. La généreuse Pallas Athéna, fille d'un père puissant, veille sur nous, et d'en haut, son bras nous protège. Mais un autre danger menace cette grande cité. Il vient des citoyens eux-mêmes qui, dans leur égarement, cèdent à la séduction de l'or ; il vient des chefs du peuple qui méconnaissent la justice, et, à force d'orgueil, attirent sur eux-mêmes des calamités sans nombre. Car ils ne savent ni contenir leur dédain, ni mettre une mesure aux jouissances.... Ils s'enrichissent en s'abandonnant à des actes criminels. Ils dérobent sans

(1) *Solon*, 23.
(2) *Procès de l'Ambassade*, 254.

respecter ni ce qui est aux dieux ni ce qui appartient au peuple....

» Le désordre est le plus grand fléau pour notre ville. L'ordre fait régner partout l'harmonie et l'accord, en même temps il met des entraves aux méchants, aplanit ce qui est rude, réprime le dédain, abat l'orgueil, et sèche en sa fleur l'envahissante moisson du mal. Il redresse les jugements qui ne sont pas droits, adoucit les superbes, fait cesser les divisions et tarit le fiel de la discorde affreuse. Sous son empire, tout chez les hommes est à sa place, tout est sensé. »

C'est cette habile pondération que reconnaît et que loue Aristote. « Pour Solon, dit-il, il n'avait accordé au peuple que la part indispensable de puissance, c'est-à-dire le choix des magistrats, et le droit de leur faire rendre des comptes; car, sans ces deux prérogatives, le peuple est ou esclave ou hostile (1). »

Ce sage tempérament caractérise la législation tout entière de Solon, et la distingue de la législation rude et inflexible de Lycurgue.

Une loi dispensait un fils de nourrir son père qui ne lui avait pas fait apprendre un métier. « Accommodant bien plus les lois aux choses, que les choses aux lois (2), » Solon frappait l'oisiveté dont les conséquences auraient été extrêmement dangereuses pour la république. Elle aurait engendré la pauvreté et provoqué des révolutions. « Solon, dit Montesquieu (3), fit un crime de l'oisiveté, et voulut que

(1) *Politique,* II, 9, 4.
(2) Plutarque, *Solon,* 36.
(3) *Esprit*, V, 6.

chaque citoyen rendît compte de la manière dont il gagnait sa vie. En effet, dans une bonne démocratie, où l'on ne doit dépenser que pour le nécessaire, chacun doit l'avoir, car de qui le recevrait-on ? »

Solon voulait, par le travail, créer le bien-être individuel et la fortune publique. Cependant, il ne désirait pas pour les sujets de l'État qu'il constituait, une richesse qui les éloignât du travail. Il avait rendu la pauvreté honorable, parce qu'il ne souffrait pas qu'elle fût le résultat de la paresse. « Point de honte ici, dira plus tard un homme qui a connu sa patrie autant qu'il l'a aimée (1), à avouer sa pauvreté, mais nous en mettons beaucoup à ne rien faire pour en sortir. Le même Athénien soigne à la fois ses affaires domestiques et celles de l'État ; et tel, livré à un travail manuel, ne manque pas de connaissances politiques. »

Le travail pouvait donc augmenter la fortune du citoyen : le maniement des affaires de l'État ne devait lui apporter aucun avantage pécuniaire, puisque les magistratures étaient gratuites. Si elles semblaient, pour ce motif, réservées à quelques-uns, nous voyons cependant, par un témoignage important, qu'elles pouvaient être exercées par des hommes d'une condition modeste et tenus à l'exercice d'un métier.

Solon permet de tuer celui qui est surpris en adultère, condamne à cent drachmes d'amende celui qui fait violence à une femme, et défend aux Athéniens de vendre leurs filles et leurs sœurs, à moins qu'ils ne les aient surprises en faute avant leur mariage.

(1) Périclès, *Oraison funèbre ;* dans Thucydide, liv. II.

4. Il ne dédaigna pas les réglementations en apparence les moins importantes. On pouvait puiser de l'eau à un puits dont on n'était pas éloigné de plus de quatre stades ; dans le cas où on n'en trouvait pas dans son propre fonds, on avait le droit d'aller deux fois par jour au puits voisin.

Il fixa la distance à laquelle devaient se trouver les figuiers, les oliviers et les puits. Les nouvelles ruches devaient être à trois cents pieds de celles d'autrui.

L'huile seule put être vendue aux étrangers. L'exportation des autres denrées était interdite. Les réparations des dégâts faits par les animaux furent fixées.

Les bannis à perpétuité et ceux qui venaient à Athènes avec leur famille, pour y exercer un métier, étaient seuls admis au droit de cité. Athènes voulut d'abord que le nouveau venu pût lui être utile. Plus tard, elle récompensa par ce titre les services qu'elle avait reçus, et ce témoignage de sa reconnaissance fut longtemps apprécié, parce qu'il ne fut jamais prodigué. Il punit également ceux qui étaient trop assidus aux repas publics, et ceux qui les dédaignaient.

Les repas publics font penser exclusivement à Sparte. D'autres villes et d'autres peuples en eurent cependant. « L'établissement des repas communs, dit Aristote (1), remonte pour la Crète au règne de Minos, et pour l'Italie à une époque encore plus reculée.

» Italus rendit agriculteurs les Œnotriens auparavant nomades, et parmi d'autres institutions, il leur

(1) *Politique*, IV, 9, 2.

donna celle des repas communs. Aujourd'hui même, il y a des cantons qui ont conservé cette coutume, avec quelques-unes des lois d'Italus. Elle existait chez les Opiques, habitants des rivages de la Tyrrhénie, et qui portent encore leur ancien nom d'Ausoniens. On les retrouve chez les Choniens, qui occupent le pays nommé Syrtis, sur les côtes de l'Iapygie et du golfe Ionique. »

Il interdit de vendre les débiteurs qui n'étaient pas en état de payer. Personne ne put être obligé par corps pour dettes civiles. Montesquieu (1) croit que cette loi fut tirée de l'Égypte. Diodore (2) blâme les législateurs qui avaient défendu de prendre en gage les armes et la charrue d'un homme, et permettaient de s'emparer de l'homme lui-même.

Il est plus facile de donner des lois que de les faire accepter. Le législateur ne voit que les principes, l'intérêt général et l'avenir. Les citoyens ne considèrent que les circonstances, l'utilité personnelle et le présent.

La publication des lois provoqua la louange et le blâme. Les conseillers et les réformateurs ne manquèrent pas, et Solon comprit qu'il était impossible d'éclairer les uns et de satisfaire les autres. Il demanda aux Athéniens un congé de dix ans, pour faire le commerce. C'était à la fois une preuve que l'ambition n'avait aucun accès auprès de lui, et que le commerce ne lui paraissait pas incompatible avec les fonctions publiques.

Il savait combien sont changeantes les dispositions

(1) *Esprit*, XX, 15.
(2) I. 2, 79.

du peuple, et quel attrait la nouveauté exerce sur lui. Il était sans illusion sur la mobilité du caractère athénien.

Aussi, ne donna-t-il pas ses lois comme devant être perpétuelles. Il leur assigna un terme assez éloigné, pour que l'expérience pût être complète, assez rapproché pour que la cité capricieuse ne se crût pas liée à jamais.

Il en fit jurer l'observation pour cent ans. Combien de législateurs seraient heureux d'une pareille durée pour leur œuvre!

V

Ensemble de la législation de Solon.

1. Il essaya de rendre son absence utile à la ville. Il avait beaucoup appris dans ses premiers voyages. Convaincu qu'on apprend toujours, habitué aux avantages et aux résultats de l'observation, il demanda à diverses contrées des exemples propres à confirmer ou à modifier les résolutions qu'il avait prises.

Il croyait avec raison que l'expérience d'autrui ne peut qu'être profitable à celui qui l'étudie avec le désir d'en profiter. On apprend ainsi à se défier de soi-même, et l'on acquiert une persévérance qui devient la condition et la garantie de succès durables.

Il visita l'Égypte, où il recueillit des renseignements précieux; Cypre, où il fut l'ami d'un roi,

Philocyre, dont il transporta la ville dans un lieu où il la pourvut « de tout ce qui pouvait y faire régner l'abondance et contribuer à sa sûreté (1). »

Il vit à Sardes Crésus, ne fut point ébloui par sa magnificence, ni convaincu de la solidité de son pouvoir, fit entendre des vérités, et donna des conseils qui auraient sauvé le roi s'il avait eu la sagesse de les écouter, ou la force de les mettre en pratique. Son nom lui fut du moins utile. Vaincu à Thymbrée (548) et conduit au bûcher, Crésus s'écria : « Solon! Solon! » Cyrus voulut avoir l'explication de cet appel suprême. « Cet homme sage, dit le roi de Lydie, augurant, d'après ma manière de vivre, ce qui m'arrive aujourd'hui, m'avertissait d'envisager la fin de mon existence, et de ne pas m'enfler d'orgueil par une confiance présomptueuse et un bonheur incertain (2). »

Éclairé par ce conseil et touché par cette infortune, Cyrus délivra Crésus et le traita honorablement. Solon, en supposant que cette anecdote soit vraie, aurait été utile, non seulement à Athènes et pendant sa vie, mais au dehors et après sa mort. En son absence, Athènes avait été en proie aux séditions. Trois partis la divisaient, et les compétitions étaient très ardentes. On observait encore les lois de Solon, mais tous aspiraient à un changement et chacun espérait y gagner.

Il revint et fut reçu avec les témoignages les plus expansifs de l'affection et de la reconnaissance. Comme il ne pouvait parler en public à cause de son

(1) Plutarque, *Solon*, 36.
(2) Plutarque, *Solon*, 38.

âge et de sa santé, il s'efforça de réconcilier entre eux les chefs des partis, qu'il appelait à des entretiens particuliers. Il savait qu'il est difficile de faire entendre raison à la foule. Elle est accessible à la passion, mais elle écoute avec peine et sans fruit le langage qu'inspire la sagesse et que soutient la modération. Le moindre souffle l'agite, et elle est rarement assez calme, assez éclairée pour entendre même le langage de l'intérêt.

Il comptait avec raison sur l'influence que lui donnaient, auprès des plus expérimentés, les services qu'il avait rendus. Il formait ainsi l'opinion, et trouvait des auxiliaires chez ceux-là même qui auraient été, sans cette précaution, ses plus ardents et plus tenaces ennemis.

Pisistrate, chef de ceux de la montagne, et qui avait autour de lui la tourbe des mercenaires, ennemis déclarés des riches, paraissait entrer dans les vues de Solon, et Solon disait de lui que « si l'on pouvait déraciner de son âme cette ambition démesurée, cette soif de dominer dont il était dévoré, il n'y aurait pas dans Athènes de meilleur citoyen, ni d'homme plus fait pour la vertu (1). »

Pisistrate se blessa volontairement, et souleva la multitude en lui persuadant que ses ennemis l'avaient frappé pour le punir de son amour pour elle. Ariston demanda qu'on lui donnât des gardes pour sa protection. Solon s'y opposa, mais le peuple confirma le décret, et Pisistrate put non se défendre contre un danger imaginaire, mais s'emparer de la citadelle, dominer la ville, et mettre tout à sa discrétion.

(1) Plutarque, *Solon*, 39.

Solon ne se découragea pas. Il parut sur la place publique, reprocha aux Athéniens leur imprudence, et les pressa de ne pas trahir la cause de la liberté. « Avant ce jour, dit-il, il vous eût été facile de réprimer la tyrannie naissante ; maintenant qu'elle est établie, il sera plus grand et plus glorieux de la détruire (1). » — « Qui donc vous inspire tant de courage? lui disait-on en le voyant attaquer la tyrannie? — Ma faiblesse, » répondit-il.

Ses exhortations et ses conseils furent inutiles. Il rentra chez lui, posa ses armes devant sa porte, afin de constater son impuissance, en protestant qu'il avait défendu jusqu'au bout la patrie et les lois.

Il aurait voulu rester désormais étranger à tout, voyant dans sa vieillesse seule une protection contre la tyrannie; mais il pouvait être encore utile, et il ne s'y refusa pas.

Devenu complètement maître, Pisistrate maintint la plus grande partie des lois de Solon, les fit observer, et s'y assujettit lui-même. Solon devint son conseiller, et l'administration du tyran se ressentit de sa confiance dans le législateur.

On croit qu'il mourut vers 559, laissant à sa patrie de grands exemples de sagesse et une législation dont les dispositions essentielles se maintinrent pour la gloire et la prospérité d'Athènes.

2. Solon n'était pas ennemi des délassements agréables. La grandeur de sa tâche n'enlevait rien à sa douce bienveillance. « Ce que j'aime encore aujourd'hui, disait-il dans sa vieillesse, ce sont les dons de

(1) Plutarque, *Solon*, 42.

Cypris, de Dionysos et des Muses : ils font le bonheur des mortels. »

La poésie, qu'il cultiva toujours, fut un moyen d'atteindre son but de législateur. En 604, par sa poésie de *Salamine*, qui se composait de cent vers, il détermina les Athéniens à faire une nouvelle tentative pour reprendre l'île que les Mégariens leur avaient enlevée, et ils y réussirent.

Son élégie sur l'anarchie, conservée presque tout entière par Démosthène, peint vivement les maux des troubles populaires et y oppose les biens qui naissent des sages institutions. C'est une préface éclatante à sa réforme législative.

On croit qu'il voulait mettre en vers ses lois. Il se servit du moins de la poésie, pour montrer la grandeur de son œuvre et en vanter les bienfaits. Ses élégies expriment la pensée générale qui a présidé à son système politique, et permettent de juger à la fois de l'ardeur de son patriotisme et de la sûreté de ses vues.

Ses dernières années furent consacrées à des études diverses dont il exprimait les résultats en vers. Le mot qu'on lui prête : « Je vieillis en apprenant toujours » semble être la devise d'une vie laborieusement utile.

Il attachait une grande importance à la poésie comme moyen de moralisation et de perfectionnement. Dans ses voyages en Ionie, il avait recherché et suivi la tradition homérique. Il prescrivit aux rhapsodes, qui prenaient part aux fêtes des grandes Panathénées, de suivre dans la récitation de ces vers un ordre conforme au plan du poème.

C'était un premier travail qui fut continué par Pisistrate, puis par son fils Hipparque, et qui ne fut terminé que plusieurs siècles après. Pisistrate a bien pu, dans une épigramme, dire : « C'est moi qui ai rassemblé les chants d'Homère auparavant disséminés de tous côtés, » mais il a eu un prédécesseur et des successeurs. Il est glorieux pour Solon, législateur, d'avoir uni son nom à celui du plus grand des poètes.

3. L'antiquité a rendu hommage à la législation de Solon et aux vues qui l'ont inspirée. Le dialogue de Lucien intitulé : *Anacharsis ou les Gymnases*, renferme d'intéressants renseignements.

Solon et Anacharsis assistent à des exercices de gymnastique, et, comme le philosophe scythe s'étonnait de voir des jeunes gens se frappant mutuellement, se couvrant de boue et de poussière, Solon lui montre l'utilité de ces travaux. Il les défend comme son œuvre, et avec les arguments qui les ont fait imposer aux jeunes Athéniens. Il n'y a pourtant rien d'excessif dans ce développement du corps. « Que d'autres, dit Périclès (1), à force d'exercices, et dès leur enfance, se fassent au métier du courage ; sans passion pour une éducation si rude, nous n'opposons pas à nos ennemis de moins redoutables adversaires, et l'expérience l'a prouvé. »

Périclès rapprochait Athènes de Sparte, et l'on sait à laquelle des deux il reconnaissait la supériorité.

L'exercice du gymnase présente d'abord une utilité qui n'exclut pas le plaisir, et procure au corps

(1) THUCYDIDE, *Oraison funèbre des guerriers morts*, liv. II.

une vigueur singulière. Ensuite, le vainqueur est considéré comme supérieur à tous ses concitoyens, et remporte des prix qui sont pour lui le plus grand honneur, quoiqu'ils soient modestes. « A Olympie, c'est une couronne d'olivier sauvage ; à l'isthme, une couronne de pin ; elle est faite d'ache à Némée ; à Pytho, on donne des fruits cueillis aux arbres consacrés à Apollon ; et chez les Athéniens, aux Panathénées, des olives provenant des oliviers de la déesse (1). »

Et comme Anacharsis rit, Solon répond : « Ces faibles présents ne sont que les indices, les signes extérieurs de la victoire : la gloire, qui en est la conséquence, est d'un prix inestimable pour les vainqueurs. C'est pour elle que l'on trouve beau de recevoir des coups de pied, quand on poursuit par ses travaux une bonne renommée, car on ne peut l'obtenir sans peine (2). »

Les grandes récompenses sont comme les éloges exagérés. Elles ne tardent pas à s'avilir. On n'estime les manifestations de l'admiration, que si elles sont rares et en proportion avec l'objet auquel elles s'adressent. Dans la Grèce, et particulièrement à Athènes, les récompenses les plus modestes suffisent. On ne les prodigua pas. Horace a dit avec raison (3) :

La Grèce fut toujours avare de louanges,

et c'est pour les mériter que tant d'hommes ont prodigué leur génie, leurs travaux et leur vie.

Anacharsis s'étonne qu'il n'y ait qu'un seul vain-

(1) Lucien, 9. (2) Lucien, 10.
(3) *Art poétique*, 322.

queur, et que, pour ce seul prix, il supporte tant de fatigues. Solon lui répond, sans s'offenser de la comparaison par laquelle son interlocuteur place les Scythes au-dessus de ses compatriotes : « Si tu es curieux de savoir un jour ce qui peut donner à un État la constitution la plus parfaite, et rendre les citoyens aussi bons que possible, tu approuveras alors ces exercices et l'ardeur avec laquelle nous les cultivons ; tu reconnaîtras l'utilité mêlée à ces laborieuses épreuves qui te paraissent aujourd'hui tout à fait stériles (1). »

Solon attachait un grand prix aux victoires remportées dans les assemblées générales de la Grèce. Il allouait cent drachmes du trésor aux citoyens vainqueurs dans les jeux Isthmiques, et cinq cents aux vainqueurs des jeux Olympiques (2).

Ceux-ci étaient entretenus aux frais du trésor dans le Prytanée : ni les esclaves, ni les courtisanes ne pouvaient porter un nom illustré par ces victoires (3). On voulait avoir à louer seulement ou à récompenser ceux dont la vie était pure, et qui avaient fait preuve de dévouement. Ces réserves dans la gloire en augmentaient le prix.

La disproportion entre ces récompenses et celles que l'on obtenait pour des services rendus à la patrie, vient de ce que, dans le premier cas, on acquérait une gloire de luxe, et que, dans le second, on faisait simplement son devoir.

Anacharsis n'a quitté la Scythie que pour s'instruire

(1) Lucien, *Anacharsis*, 14.
(2) Plutarque, *Solon*.
(3) Athenée, liv. XIII.

des mœurs et des coutumes de la Grèce. Il tient donc à pouvoir se rendre compte de tout, et Solon lui répond que les jeunes gens ont été exercés à de si rudes travaux, afin de voir le bien qui en résulte pour la cité tout entière et pour eux-mêmes.

« Il est, en effet, un autre combat proposé à tous les citoyens vertueux, lui dit Solon. La couronne n'en est pas de pin, d'ache ou d'olivier sauvage ; mais elle renferme en elle-même la félicité publique : c'est la liberté de chaque citoyen en particulier et de la patrie en général ; la richesse, la gloire, la célébration paisible des solennités établies par nos ancêtres, la conservation de nos biens ; en un mot, les faveurs les plus brillantes que l'on puisse souhaiter des dieux : tous ces biens sont tressés dans la couronne dont je parle, et ne peuvent s'acquérir que par le combat auquel ces exercices préparent (1). »

4. Anacharsis est de plus en plus intéressé ; il désire aller plus loin, et Solon consent à parler, à condition que tout ce qu'il dira subisse une critique sévère, et que la conversation soit soumise aux lois qui règlent les paroles de l'orateur devant l'Aréopage.

« Une ville, lui dit-il, n'est pas à nos yeux un assemblage d'édifices tels que des murs, des temples, des arsenaux ; toutes ces constructions forment, il est vrai, un corps solide, qui offre aux habitants une demeure sûre et permanente ; mais pour nous, l'élément essentiel de la cité, ce sont les citoyens (2). »

(1) Lucien, *Anacharsis*, 15.
(2) Lucien, 20.

Aristote avait donné la même idée de la cité en la présentant d'une manière plus complète : « La cité, c'est l'association du bonheur et de la vertu pour les familles et les classes diverses d'habitants, en vue d'une existence complète qui se suffise à elle-même (1). »

Aussi, la principale attention des Athéniens est de « veiller à ce que les citoyens aient une âme bien placée, avec un corps plein de vigueur, convaincus que de pareils habitants feront fleurir la cité pendant la paix, la défendront pendant la guerre et la maintiendront heureuse et libre (2). »

Les mères, les nourrices, les pédagogues font la première éducation, et après avoir enseigné aux enfants les sciences et les exercices de l'âme, on les accoutume à la fatigue. « Nous ne croyons pas, en effet, qu'il suffise à l'homme de demeurer, soit pour le corps, soit pour l'âme, tel qu'il est sorti des mains de la nature ; mais nous avons besoin du secours de l'éducation, qui peut seule améliorer les dispositions naturelles, ou transformer en bonnes qualités les dispositions vicieuses (3). »

On enflamme par la musique et l'arithmétique les jeunes âmes ; on leur apprend la lecture et l'écriture ; on récite, pour les former, les maximes des philosophes célèbres, les faits illustres de l'antiquité, les discours utiles, les actions héroïques.

On leur fait étudier les lois, on les met en contact avec des hommes vertueux « qui leur enseignent leurs devoirs, la pratique de la justice, l'égalité

(1) *Politique*, III, 5.
(2) Lucien, 20.
(3) Lucien, *Anacharsis*, 20.

civile, l'éloignement du mal, le désir du bien, la fuite de toute violence (1). »

Les théâtres leur apprennent, par « les vertus et les vices des hommes du temps passé, à éviter les uns et à imiter les autres. » Les vers, les chants, les costumes, tout l'appareil théâtral sont autant « d'aiguillons pour les âmes et poussent la jeunesse au bien. »

Athènes paraît, dès lors, avoir tout fait concourir à l'éducation du citoyen. Former les âmes lui paraissait le moyen le plus sûr de rendre souverain l'empire des lois. Les cérémonies religieuses, les fêtes, les pompes, les spectacles, la participation à la vie publique étaient autant de moyens qui entretenaient l'activité intellectuelle, développaient le goût, et en donnant de grandes idées, assuraient la supériorité morale.

Solon énumère ensuite ce qui rend les corps souples, vigoureux, légers, et propres aux travaux de la paix et aux exercices de la guerre. Ils apprennent à courir, à lutter dans la poussière et dans la boue. Ces exercices sont continuels, et Solon dit avec raison que « plus on épuise la vigueur par des travaux, plus elle coule en abondance. »

L'amour de la gloire, inspiré de bonne heure, devient le principe des actions les plus éclatantes ; et ainsi s'expliquent les épreuves auxquelles à Sparte et à Athènes on soumet les jeunes gens. Athènes y met plus de modération : « Ce serait un spectacle sauvage, une cruauté révoltante, et de plus inutile, que de faire égorger de braves guerriers qui pour-

(1) *Anacharsis*, 22.

raient, un jour, nous servir avec plus d'avantage contre les ennemis (1). »

Sparte emploie des moyens plus violents, en rapport avec la rudesse de son génie, afin d'avoir « des citoyens d'une patience à toute épreuve, supérieurs à tous les maux, et capables ainsi de sauver la patrie (2). »

Et lorsque Anacharsis, frappé de ce que Solon vient de lui dire à l'éloge de Sparte, lui demande pourquoi il n'imite pas Lycurgue en faisant fouetter les jeunes gens, le législateur athénien lui répond : « Il nous suffit, Anacharsis, de nos gymnases, institution toute nationale ; nous ne nous soucions pas beaucoup d'imiter les coutumes étrangères. »

Cette imitation n'était guère possible. Athènes se tint toujours très loin, par son caractère et ses habitudes, des pratiques qui, à Sparte, imposaient aux âmes, non moins qu'aux corps, une discipline dont l'effet était de violenter sans cesse la nature. Athènes formait des citoyens propres à tous les actes de la vie intellectuelle, politique et sociale. Sparte n'aspirait qu'à faire des soldats, et elle sacrifiait tout à ce but.

5. Les lois de Solon étaient athéniennes dans leur esprit et leurs prescriptions. Elles servirent de modèle à la législation de diverses villes, mais chacune en modifia les exigences selon ses besoins. Rome, qui devait, vers 451 (3), rendre à la supériorité de la Grèce un hommage involontaire mais significatif,

(1) *Anacharsis*, 37. (2) *Anacharsis*, 38.

(3) Envoi de commissaires en Grèce pour recueillir des lois destinées au peuple romain.

imprima un caractère spécial aux emprunts qu'elle fit aux lois de Solon.

Thucydide en résume l'inspiration et les effets dans le discours de Périclès, le panégyrique le plus noble et le plus mérité de la grande cité. « Nous avons une constitution qui n'emprunte ses lois à personne, et, loin d'imiter les autres, nous servons nous-mêmes d'exemple. Elle s'appelle démocratie, parce qu'elle s'applique, non au petit nombre, mais au plus grand. Dans les différends entre particuliers, la loi est égale pour tous ; quant aux dignités, chacun, suivant le mérite qui le distingue, est ordinairement préféré pour les emplois publics, non pas à cause de son parti, mais de ses vertus. Ni l'indigence, ni l'obscurité n'écartent personne, s'il peut être utile à l'État. Libres dans l'exercice de nos droits politiques, confiants dans le commerce journalier de la vie, nous voyons sans colère notre semblable se permettre quelque jouissance, et nous ne lui montrons pas ce front chagrin qui, s'il ne punit point, fait souffrir (1). Malgré cette facilité dans nos relations privées, nous respectons, par-dessus tout, l'ordre public, mais par soumission aux lois, à celles principalement qui protègent les opprimés, ou qui, sans être écrites, impriment un déshonneur généralement reconnu (2). »

Solon laissait donc une double influence : celle du code qu'il avait rédigé, et celle des mœurs qu'il s'était efforcé de former par ses enseignements et ses exemples.

Il était interdit de faire usage d'une loi non

(1) Allusion évidente à Sparte.

(2) Livre II, 34.

écrite (1). On évitait ainsi l'arbitraire. Les lois de Sparte n'étant pas écrites, les magistrats avaient une liberté qui laissait une trop large place à l'intelligence et à l'honnêteté personnelles. A Athènes, le peuple composait les tribunaux. Il était donc nécessaire que chaque citoyen connût les lois et les peines qu'elles édictaient. C'est par ce trait, plus peut-être que par l'organisation politique, que la démocratie athénienne se distinguait des oligarchies et des aristocraties des autres cités de la Grèce.

Il y avait à Athènes les lois d'en haut et les lois d'en bas (2). Les premières, rédigées par Solon lui-même, étaient conservées, en original, dans l'Acropole. Elles restaient immuables. Les autres avaient subi des modifications suivant les variations de l'état politique. On les gardait au Prytanée, dans la partie basse de la ville, où elles pouvaient être consultées. On ne distinguait pas ce qui venait de Solon de ce qui avait été successivement ajouté. Ce n'était probablement pas sans intention que les Athéniens se prêtaient à cette confusion. Le respect pour l'œuvre de Solon s'étendait à tout ce qui l'avait complétée.

D'après Plutarque (3), Solon « fit écrire des lois sur des rouleaux de bois en forme d'essieux, qui tournaient dans les cadres où ils étaient enchâssés. On en conserve encore des fragments dans le Prytanée, et, suivant Aristote, on les appelait cyrbes.... D'autres prétendent qu'on ne donnait le nom de cyrbes qu'aux tables dont les lois réglaient les céré-

(1) Andocide, *Des mystères.*

(2) Τοὺς κάτωθεν, τοὺς ἄνωθεν νόμους (*Pollux*).

(3) *Solon*, 34.

monies de la religion et des sacrifices ; les autres étaient simplement appelées tables. »

Nul n'était censé ignorer la loi. C'est après l'avoir exposée tout entière devant le peuple, que Solon en fit jurer pour cent ans l'observation. Il crut ce temps assez long pour en assurer l'empire, et assez court pour permettre au peuple de croire qu'il obtiendrait l'abrogation de ce qui lui paraissait trop dur.

Des magistrats furent chargés de veiller à la conservation des tablettes sur lesquelles la loi était écrite (1). Le texte fidèlement conservé était la garantie du respect que l'on devait garder pour ses prescriptions. Plus tard, lorsque, après l'expulsion des Trente tyrans, Athènes se sentit libre, on grava ces lois sur le mur dit portique royal.

Il eût mieux valu les graver dans le cœur des Athéniens, mais c'était plus difficile.

Samuel Petit a renfermé en trente-neuf chapitres les lois qui, d'après le témoignage des historiens, des orateurs, des polygraphes et des inscriptions, étaient attribuées à Solon. Quelques-unes ont été déjà indiquées dans la vie de Solon ; les autres trouveront leur place dans l'étude des diverses institutions. Mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que, malgré des modifications nombreuses et profondes imposées à la législation primitive, son esprit régna en souverain à Athènes et fut le principal instrument de sa grandeur.

La source la plus abondante est dans les orateurs attiques (2).

(1) *Pollux,* VIII, 8.

(2) Voir Schelling, *De Solonis legibus apud oratores atticos.* Berlin, 1842, pp. 104-107.

La législation de Solon est véritablement athénienne. Lycurgue aurait été impuissant à Athènes, comme Solon à Sparte. Les lois, émanation des principes de justice éternelle dans leurs prescriptions essentielles, doivent être appropriées à l'esprit, à la situation, aux besoins, aux aptitudes du peuple auquel elles sont destinées. Une règle uniforme serait impuissante ou funeste. Les lois sortent des mœurs qu'elles aident à maintenir ou à réformer.

Ainsi, la connaissance des lois d'un peuple explique son histoire, et son histoire n'est que la mise en œuvre de sa législation.

On peut dire que le caractère général de la législation de Solon est la modération. Le génie athénien le lui avait-il inspiré, ou ce caractère a-t-il laissé son empreinte sur la cité?

Athènes resta en tout dans les limites de la plus exacte mesure. Les arts et la littérature s'éloignèrent de tout excès. Elle recherchait en politique ce qui était possible, sans repousser ce qui demandait de l'héroïsme, et rarement son enthousiasme lui inspira des résolutions imprudentes ou funestes.

Avec la mobilité ionienne, cela peut paraître étrange, mais ce caractère de tempérament universel ne peut être mis en doute, et il suffit à expliquer la sévère beauté de ses œuvres littéraires et artistiques, comme la sagesse de sa politique et la durée de son influence morale.

Solon fut grand, parce qu'il voulut ce qui était juste, aima ses concitoyens et connut son temps. Il pratiqua d'une manière constante, et sans rien abandonner de ses principes, une politique dont il est facile

d'abuser, et qui devient, quand elle n'est pas animée par l'honnêteté, aussi honteuse pour l'homme que préjudiciable à l'État. Polybe, qui en condamnait certainement les excès, en parle ainsi : « Dans presque toutes les choses humaines, nous devons mesurer par l'opportunité les affaires que nous avons à entreprendre. Dans l'opportunité est la plus grande force (1). »

Son œuvre sage dura dans ses principales parties, malgré les révolutions, parce que, loin de contraindre la nature, elle l'aidait et la contenait. Il ne poursuivit pas une perfection idéale, heureux de ce qu'il pouvait réaliser, et jaloux de n'en rien perdre. Il voulut faire de son peuple le premier de la Grèce ; il y parvint, et s'il n'en fit pas le plus sage, c'est que la liberté humaine est encore plus puissante que toutes les précautions de la prudence et du patriotisme.

(1) XXVII, fragments, 18.

CHAPITRE VII

I. — LES INSTITUTIONS SOCIALES

ÉTAT DES PERSONNES

I

Les citoyens.

1. Des populations diverses s'étaient établies à des dates éloignées sur les côtes de l'Attique. Elles furent suivies d'immigrations venues du nord par terre, et de l'est et du sud par mer. L'Attique avait peu d'étendue, n'était pas fertile, et ne se trouvait pas sur le passage des flots humains, qui, de l'Asie, se répandaient dans toutes les parties du monde. Elle fut ainsi à l'abri des invasions, et ne vit pas sur son territoire, dans un antagonisme perpétuel, avec tous les abus de la force et les douleurs de la soumission, des vainqueurs et des vaincus.

Il y eut pourtant, de bonne heure, plusieurs classes dans la population.

L'inégalité sociale est inévitable, comme l'inégalité domestique. Mais elle n'a pas les mêmes caractères et ne produit pas uniquement des bienfaits. Dans la

famille, la hiérarchie tient aux lois du sang, à la force des uns, à l'infirmité des autres. L'unité résulte de cette diversité, et ceux qui restent au dernier rang y sont retenus par le respect, enchaînés par la reconnaissance, et récompensés par le bienfait. Entre tous, l'amour est le lien.

Il n'en est pas ainsi dans une société politique. Ce qui a fait l'inégalité, c'est la première occupation, la conquête, la force, qui ont imposé aux uns la soumission et donné aux autres le pouvoir. Ce qui la maintient, c'est l'intérêt d'un côté, l'impuissance de l'autre. Elle est sans doute une des conditions de la hiérarchie, et, par conséquent, d'une organisation sociale harmonique; mais combien de fois n'engendre-t-elle pas l'injustice et les révoltes!

Aristote a beau dire : « La cité n'est qu'une association d'êtres égaux, recherchant en commun une existence heureuse et facile (1), » il est certain que l'inégalité existait dans la société primitive, comme dans celles qui ont suivi. Il est plus vrai, quand il affirme que « l'homme est par sa nature un être sociable, de telle sorte que, même sans aucun besoin d'appui mutuel, les hommes désirent invinciblement la vie sociale (2). » L'intérêt n'en est pas moins le principe et le lien de la plupart des associations humaines; et Aristote a eu raison de dire (3) : « C'est la nature qui, par des voies de conservation, a créé certains êtres pour commander et d'autres pour obéir, » à condition toutefois qu'on n'y trouvera pas une justification de l'esclavage.

(1) *Politique*, IV, 7, 2. (2) *Politique*, III, 4, 9.
(3) *Politique*, I, 1, 5.

A la population pélasgique primitive, à celle que les Athéniens appelaient autochthone, et qui adorait Zeus, vinrent se joindre successivement les Phéniciens, adorateurs d'Aphrodite et du Melkart tyrien, les Dardaniens, originaires de la Lydie, qui vénéraient la Grande-Mère, des Minyens, des Thraces, des Cariens et des Lélèges, qui apportaient les cultes d'Artémis, de Poseidon et de Déméter ; des Crétois, des Ioniens et des Lyciens. Aristote rend hommage à la nation qui résulta de tant d'éléments divers, quand il dit (1) : « La race grecque, qui topographiquement est intermédiaire entre les climats froids et les climats chauds, réunit toutes leurs qualités. Elle possède à la fois l'intelligence des climats chauds et le courage des climats froids (2). Elle sait, en même temps, garder son indépendance et former de très bons gouvernements, capable, si elle était réunie en un seul État, de conquérir l'univers. »

Les différents points du rivage ou de l'intérieur restèrent étrangers les uns aux autres, et ne s'unirent pas même par des mariages. L'homme, malgré l'attrait naturel qui le pousse vers son semblable, est défiant parce qu'il se sent faible, et il faut une grande force, la nécessité, pour le déterminer à se rapprocher de ceux en qui il voit des ennemis, parce qu'ils ont les mêmes besoins.

L'Attique était peuplée de dèmes ou agglomérations, que Thucydide (3) appelle des villes, au nombre

(1) *Politique*, IV, 6, 2.

(2) Aristote, avant Montesquieu, avait signalé l'influence des climats sur les esprits et les mœurs, mais avec plus de modération.

(3) II, 15.

de douze, selon Strabon, après une première concentration de Cécrops et le synœcisme de Thésée.

Ces villes étaient indépendantes. L'une d'elles l'emporta sur les autres, par sa position, sa population, son génie et la fusion des antiques Érechthéides avec les Ioniens dont l'illustration était plus récente. Dès lors, la gravité des Érechthéides et la mobilité des Ioniens concoururent à la prospérité de tous.

Les onze villes furent subjuguées ou séduites. Elles renoncèrent à leur fortune et se transportèrent à Athènes par les plus puissantes familles, qui ne se séparèrent pas de leurs dieux.

Athènes ne fut plus alors seulement la ville la plus importante de l'Attique, elle en devint la capitale.

2. Lorsque la Grèce fut envahie par les peuples du Nord, l'Attique reçut quelques groupes qui s'unirent aux populations primitives, et augmentèrent le nombre et la force de la race indigène.

Des bannis, victimes des discordes civiles, toujours actives dans la Grèce, vinrent de la Béotie, d'Égine, du Péloponèse, portant une grande activité intellectuelle et une culture plus développée. Une noblesse nouvelle se joignit à la noblesse antique, et de ces éléments divers, se forma un peuple dont le génie souple et réglé a fait de si belles œuvres et de si grandes choses.

Le nom d'Ioniens semble être le nom générique par lequel les Orientaux ont désigné les Grecs. Les Juifs appellent Javan ceux qui habitent les côtes et les îles de la grande mer. Homère ne parle qu'une fois des Ioniens (1).

(1) *Iliade*, XIII, 685.

L'Attique est tout entière Ionienne par son esprit. Mais cet esprit est le résultat d'une longue élaboration après laquelle les différences disparaissent, et une puissante unité domine cette diversité féconde.

Des constructions pélasgiques élevées par ses premiers habitants, l'Attique n'a gardé qu'une partie des murs de son Acropole. M. F. Lenormant a découvert à Éleusis un tombeau qui ressemble au trésor d'Atrée à Mycènes (1). Il serait d'une époque postérieure aux grands murs.

Athènes était dès lors constituée. Elle avait une population libre, hiérarchisée, au-dessous de laquelle vivaient des familles de rang inférieur, et puis loin, bien loin des unes et des autres, les esclaves.

La population libre, composée des premiers habitants, des Ioniens qui avaient été accueillis au XIIe siècle après leur expulsion du Péloponèse par les Doriens, et des bannis illustres venus de toutes parts, comprenait les Eupatrides, les géomores et les démiurges (2). C'est à eux que peut s'appliquer cette définition d'Aristote : « Tout posséder, n'avoir besoin de personne, voilà la véritable indépendance (3). »

Les Eupatrides n'ont tous ni la même ancienneté, ni la même origine. Bien que désignés par le même nom et participant aux mêmes avantages, ils forment deux classes distinctes. Thésée leur avait confié « tout ce qui regardait le culte des dieux, les magistratures, l'interprétation des lois et le règlement de

(1) *Académie des Inscriptions,* 1866, p. 59.

(2) PLUTARQUE, *Thésée*, 23.

(3) *Politique,* IV, 5, 1.

tout ce qui avait rapport à la religion (1), » mais il n'y eut pas accord entre eux. La jalousie les divisait, et l'orgueil des premiers mettait un obstacle invincible aux prétentions d'égalité des seconds. Ils furent les maîtres tour à tour, et c'est à leur antagonisme qu'il faut attribuer les révolutions qui changent la race des rois.

La fusion s'opéra pourtant entre ces familles. Elles gardèrent leur nom et le souvenir d'Ion et d'Érechthée, mais, en présence de l'accroissement des deux autres classes, les Eupatrides réunirent leurs efforts, afin de conserver leurs privilèges.

C'était une aristocratie impénétrable dans les premiers temps, et dont les divisions ne cessaient que pour faire face à un danger commun. La royauté la contint. Plus libre sous l'archontat perpétuel qui était son œuvre, elle devint dominante sous l'archontat décennal. L'archontat annuel semblait devoir consolider son pouvoir. Mais les luttes intestines agitèrent Athènes pendant près d'un siècle, et il fallut recourir à Solon pour discipliner les prétentions des Eupatrides et porter remède aux maux du peuple.

Les grands furent les vaincus dans cette réforme, et la prépondérance que leur donnait la naissance passa à la propriété. Elle resta entre leurs mains, mais à un autre titre, et ce titre put être acquis par d'autres. C'était un pas vers la démocratie.

Les luttes des Eupatrides entre eux ne cessent pas cependant. L'illustration et la fortune donnent à certaines familles des avantages dont elles prétendent

(1) PLUTARQUE, *Thésée*, 23.

se servir. Aussi, voit-on leur main dans tous les troubles intérieurs, et leurs prétentions dans les guerres, les traités et les alliances.

Les Eupatrides, lorsque Solon fit sa législation, étaient pour le maintien de ce qui existait. Lorsque, sans cesser d'être les premiers dans les tribus, ils envahirent presque exclusivement la première classe, ils durent croire leur domination établie à jamais, car seuls ils pouvaient remplir les fonctions d'archonte ; mais fidèle à la tradition de Thésée, respectueux pour l'esprit démocratique d'Athènes, Solon accorda aux autres citoyens des libertés qui les dédommagèrent de ce qu'ils paraissaient perdre dans l'organisation timocratique.

La lutte entre les deux éléments qui se disputaient la prépondérance dans toutes les villes de la Grèce, excepté à Sparte, où l'oligarchie resta maîtresse pendant plus de six siècles, eut aussi Athènes pour théâtre. Elle n'y fut pas moins aiguë, ni moins sanglante qu'ailleurs. Les Eupatrides furent souvent les maîtres, mais le gouvernement ne perdit jamais, ni au dedans, ni au dehors, son caractère démocratique.

3. Les géomores, ou tenanciers du sol, formaient le second ordre de la population d'Athènes, et jouissaient de la plénitude des droits de citoyen. Ils constituaient la classe moyenne. Attachés au sol, mais avec des possessions peu étendues, ils servaient de lien entre les deux partis extrêmes de la cité. « La stérilité des terres, dit Montesquieu (1), rend les

(1) *Esprit des lois*, XVIII, 4.

hommes industrieux, sobres, endurcis au travail, courageux, propres à la guerre : il faut bien qu'ils se procurent ce que le terrain leur refuse. » Cette nécessité trempa vigoureusement le caractère des géomores. Obligés de demander à des terres, enfermées entre les grands domaines des Eupatrides, pierreuses et brûlées par les ardeurs du soleil, leur nourriture et celle de leur famille, ils trouvèrent la fortune dans le travail ; et, pendant que quelques-uns restaient attachés à ce labeur fécond, d'autres, se confiant à la mer, faisaient des échanges et acquéraient la richesse mobilière qui manquait aux Eupatrides.

Ceux-ci faisaient une base solide à la cité par leur organisation qui continuait à travers les siècles les traditions des grandes familles dont l'histoire remplit l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Ceux-là, par leur ambition et les tentatives commerciales qu'elle inspirait, lui donnaient le mouvement et la vie. Ils subirent longtemps la supériorité des Eupatrides, furent les partisans des diverses familles, qui se disputaient le pouvoir, sans aspirer encore à en devenir les rivaux, et s'élevèrent peu à peu tout entiers à la fortune, en attendant que vint le jour où ils pourraient avoir un rôle politique.

La féodalité de l'*Iliade* paraît à peine en Attique. On y retrouve plutôt des traces de l'organisation sociale de l'*Odyssée*. Les rois gouvernent, appuyés sur les peuples qu'ils consultent, et avec lesquels ils comptent. Bientôt, l'aristocratie se substitue à la royauté, et, malgré le pouvoir dont elle dispose, elle reconnaît et respecte les droits du citoyen.

Dans les luttes engagées pour le pouvoir entre les

Eupatrides anciens et les Eupatrides nouveaux, ou entre les diverses familles de ces deux grandes classes, le rôle des géomores devient de plus en plus important. Ils sont riches et nombreux; ils exercent, par conséquent, l'influence qui appartient à ces deux grandes forces. Les progrès de cette influence préparent l'avènement du pouvoir démocratique. A mesure qu'ils s'élevaient, ils inspiraient à ceux qui étaient au-dessous d'eux le désir de sortir de leur sphère, et un même mouvement se produisait dans la population tout entière. La démocratie athénienne se forma donc — et c'est son trait distinctif — par l'ascension successive dans l'échelle sociale jusqu'au degré le plus élevé, où les privilèges de quelques-uns deviennent les droits de tous.

Thésée avait mis ce principe dans sa monarchie. Les Ioniens lui avaient donné une impulsion vigoureuse, sans porter atteinte à la forme gouvernementale. C'est aux géomores qu'est dû le succès de la réforme de Solon, qui, tout en leur ouvrant l'accès des grandes magistratures, trompa cependant leurs espérances, et les força d'en ajourner la réalisation. C'est à eux, après la révolution pacifique de Clisthénès, qu'appartient l'entreprise hardie d'Aristide, brisant les quatre classes, et appelant indistinctement tous les citoyens aux charges de la république.

Ce rôle de la classe moyenne, à laquelle les historiens ne font pas habituellement sa part dans l'administration intérieure et dans les événements militaires d'Athènes, est important à signaler. Les Eupatrides avaient pour eux la grande possession territoriale, la tradition d'une fortune ancienne, les avantages de

la naissance, et malgré la différence des temps, on peut leur appliquer ce que Pascal disait des nobles du XVIIe siècle : « C'est un grand avantage que la qualité qui, dès dix-huit ou vingt ans, met un homme en passe, connu et respecté, comme un autre pourrait avoir mérité à cinquante ans; c'est trente ans gagnés sans peine (1). »

Les géomores, de leur côté, habitués à une vie active, à l'ordre, à l'économie, aux voyages, se trouvaient tout préparés aux fonctions administratives et aux commandements militaires. Avec moins de prestige, ils avaient une égale aptitude, et après avoir rapproché les Eupatrides et les démiurges, ils crurent pouvoir, dans l'intérêt commun, et en vertu des droits que leur donnaient la fortune et les services, aspirer à toutes les magistratures.

4. Les démiurges étaient les artisans et les marchands. Ils ne furent jamais dédaignés dans une ville où l'oisiveté était punie comme un délit, et où chacun pouvait être tenu de faire connaître ses moyens d'existence.

L'état pastoral et la culture du sol, les premières occupations de l'homme, ont gardé longtemps dans les sociétés humaines un honneur particulier. La terre ne donna bientôt plus à l'homme tout ce qui lui était nécessaire. Il fallut travailler, transformer ses produits, afin de répondre à des besoins de jour en jour plus nombreux et plus pressants.

On vit alors naître et se développer les premiers métiers. Ceux qui les exercèrent, en se mettant à la

(1) *Pensées*, art. V, 16.

disposition de leurs compatriotes, aliénèrent la liberté que donne le travail des champs, et se trouvèrent inférieurs à ceux qui cultivaient le sol qui leur appartenait. Mais ils conservèrent la qualité et les droits du citoyen, et comme ils habitaient la ville, ils ne restèrent étrangers à rien de ce qui s'y passait.

Cicéron a dit des artisans de Rome, même à une époque où la plèbe luttait à armes égales contre le patriciat : « Les artisans sont dans une situation infime (1). » Cette situation ne fut jamais celle de l'artisan athénien. Il resta au-dessous du géomore et de l'Eupatride, mais la distance qui les en séparait ne pouvait l'humilier, parce qu'il avait aussi ses droits, et elle ne tarda pas à être franchie. Avant Cicéron, Aristote avait condamné l'artisan. « La constitution parfaite, dit-il, n'admettra jamais l'artisan parmi les citoyens (2). » Et il en donne la raison : « Travailler aux choses indispensables de la vie, pour la personne d'un individu, c'est être esclave ; travailler pour le public, c'est être ouvrier et mercenaire (3). » En parlant ainsi, il est d'accord avec les principes qu'il a posés ; mais ces principes n'étaient pas ceux des Athéniens. Ils ne croyaient pas comme lui, que les citoyens ne doivent pas travailler pour vivre, dans un État bien constitué (4), qu'ils sont tenus à n'avoir ni profession manuelle, ni commerce, ni occupation agricole (5). Ils croyaient moins encore que « l'apprentissage de la vertu est incompatible avec une vie

(1) *De Officiis*, lib. II. Opifices enim in infima arte versantur.
(2) *Politique*, III, 3, 2. (3) *Politique*, III, 3, 3.
(4) Voir II, 6, 2 et III, 3, 2.
(5) Voir IV, 8, 2.

d'artisan et de manœuvre (1). » Et voilà pourquoi ils n'avaient pas hésité à comprendre les artisans dans les citoyens.

L'honneur qu'ils accordaient au travail ne pouvait d'ailleurs que leur assurer la fortune et la considération. Les lois de Solon calmèrent l'impatience et éteignirent les haines. Celles de Clisthénès et d'Aristide ne firent que tirer les conséquences des principes depuis longtemps admis. Les trois classes finirent pas n'en faire qu'une au point de vue politique, mais chacun garda la situation que lui faisaient sa fortune, son métier et sa valeur personnelle.

Le démiurge était aussi marchand. Il vivait à la ville, avait sa place à l'agora, au pnyx, au théâtre, aux pompes religieuses, parcourait les mers, visitait les colonies, et, subordonné habituellement au géomore, acquérait avec lui des qualités qui lui rendaient facile l'exercice de ses droits dans l'assemblée et dans les tribunaux.

Le nombre des démiurges était considérable. L'Attique avait peu de produits de son sol à exporter. Mais ses habitants excellaient dans les travaux qui demandaient du goût et de l'habileté. On essaya bientôt, non pas seulement de donner satisfaction aux exigences de la vie, mais encore à celles du bien-être et du luxe. Les artisans devinrent artistes. Ils donnèrent à tout ce qui sortait de leurs mains l'élégance et la grâce que le génie ionien a toujours répandues sur ce qu'il a touché. Ils s'élevèrent ainsi, grâce à l'utilité et à la perfection de leurs ouvrages.

La situation de cette classe nombreuse, active,

(1) *Politique*, III, 3, 3.

laborieuse, s'améliora donc rapidement, et si elle resta inférieure aux deux autres, elle se montra digne d'être associée à tous ses projets, et de contribuer, comme elles, à l'influence souveraine de la patrie commune.

En réalité, ce qui établissait entre elles la séparation, c'était la naissance dont Athènes ne respecta pas toujours les privilèges; c'était la fortune qui, moins jalouse, était accessible à tous, parce qu'elle s'acquérait au prix du travail, de l'ordre, de l'intelligence et de l'économie. Ce qui les rapprochait, c'était la qualité de citoyens, aussi précieuse pour le démiurge que pour l'Eupatride, et le droit de concourir, dans des conditions déterminées, au gouvernement de la république. En se retrouvant à chaque instant sur la place publique pour exercer leurs droits de citoyens, dans les tribunaux pour donner satisfaction aux intérêts privés ou réprimer des abus et des crimes politiques, ces hommes, dont la fortune était différente, mais dont les droits étaient les mêmes, s'habituaient à voir s'abaisser la barrière qui les séparait. A force de se rapprocher, ils ne distinguèrent plus entre eux les Eupatrides, les géomores, les démiurges : ils ne virent que des citoyens.

5. Aristote, cherchant « l'idée absolue du citoyen, dégagée de toutes les imperfections, » la trouve « dans la jouissance des fonctions de juge et de magistrat (1). » Peu de démiurges pouvaient remplir cette dernière condition, mais tous avaient le pou-

(1) *Politique,* III, 1, 1.

voir de juger, ce qui est le trait essentiel. Il faut remarquer d'ailleurs qu'Aristote trace un idéal; aussi ajoute-t-il : « Le citoyen varie nécessairement d'une condition à l'autre ; et le citoyen, tel que nous l'avons défini, est surtout le citoyen de la démocratie (1). »

Ils formaient dans l'Attique la classe supérieure, occupaient toutes les charges, et quels que fussent les degrés entre eux, ils étaient regardés comme également souverains. Ils formaient une aristocratie entre les mains de laquelle se concentrait tout le pouvoir, car il ne faut pas se méprendre sur le sens du mot démocratie appliqué au gouvernement athénien.

« La liberté que se figuraient les Grecs, a dit Bossuet (2), était une liberté soumise à la loi, c'est-à-dire à la raison même reconnue par tout le peuple. » Cette liberté effaçait toutes les différences de fortune ou de rang, et le titre de citoyen emporte avec lui l'idée d'un bien commun à tous.

Aussi, cette égalité dans la participation au gouvernement fait du peuple tout entier, par rapport au reste de la population, composée de métèques et d'esclaves, une aristocratie plus complète que celle dont Montesquieu a dit : « La meilleure aristocratie est celle où la partie du peuple qui n'a point de part à la puissance est si petite et si pauvre, que la partie dominante n'a aucun intérêt à l'opprimer. Ainsi, quand Antipater (3) établit à Athènes que ceux qui n'auraient pas deux mille drachmes (4) seraient exclus

(1) *Politique*, III, 1, 6.
(2) *Empires*, ch. V.
(3) Mort en 320.
(4) Environ 1840 fr, de notre monnaie.

du droit de suffrage, il forma la meilleure aristocratie qui fut possible, parce que ce cens était si petit, qu'il n'excluait que peu de gens, et personne qui eut quelque considération dans la cité (1). » L'aristocratie de Montesquieu n'aurait pas satisfait un Athénien. Tous les citoyens formaient la démocratie, dont ils étaient si fiers, et cette démocratie dominant les métèques et pesant sur les esclaves, constituait l'aristocratie la plus jalouse de ses droits et la plus résolue à en défendre l'exercice.

Les citoyens étaient les Athéniens nés de père et de mère libres. C'est la définition que donne Aristote (2). « Une seule des deux conditions ne suffirait pas, ajoute-t-il ; quelques personnes poussent plus loin l'exigence et demandent deux ou trois ascendants ou même davantage. » Il ne croit pas que le domicile suffise, « car, dit-il, le domicile appartient encore aux étrangers domiciliés et aux esclaves. On ne l'est pas non plus par le seul droit d'ester en justice comme demandeur et comme défendeur ; car ce droit peut être conféré par un simple traité de commerce (3). » Le titre de citoyen est donc un privilège de naissance.

Tout père de famille était obligé de faire porter ses enfants, dès leur naissance, sur le registre de la phratrie à laquelle il appartenait. Il devait jurer que l'enfant était légitime ou adopté selon les formes déterminées par la loi (4).

(1) *Esprit des lois*, II, ch. III.

(2) *Politique*, III, 1, 8.

(3) *Politique*, III, 1, 3.

(4) Isée, *De Apoll.*

Cette déclaration était importante à cause des privilèges qu'elle conférait. Seul, le citoyen pouvait prendre part, à vingt ans, aux délibérations de l'assemblée et faire partie des tribunaux; à trente, occuper une magistrature, être chargé d'une ambassade. Son domicile était inviolable. On ne pouvait y pénétrer sans l'assistance d'un magistrat, excepté dans le cas d'expulsion (1). Démosthène signale ainsi l'importance de ce privilège : « Voulez-vous savoir quelle différence il y a entre la liberté et la servitude? La plus grande consiste en ce que la personne de l'esclave répond de tous ses méfaits. L'homme libre, au contraire, si bas qu'il soit tombé, peut toujours mettre sa personne à l'abri (2). »

Seul, il avait le droit d'accomplir certains sacrifices, et toute insulte qui lui était faite atteignait la cité tout entière, qui devait en poursuivre la réparation.

Il pouvait y avoir opposition, et les membres d'une phratrie avaient le droit de rejeter un enfant dont l'origine et la descendance ne paraissaient pas bien établies. Cette inscription fut, pendant quelque temps, renvoyée à la fête Apaturie, qui était annuelle. On croit même qu'elle fut ajournée à la troisième ou à la quatrième année de l'enfant. Ce ne put être que dans des époques de trouble, ou lorsque, Athènes n'étant plus maîtresse d'elle-même, le titre de citoyen était plutôt une satisfaction pour la vanité, que la collation de droits précieux.

A dix-huit ans, avait lieu une nouvelle inscription.

(1) Ἐξούλης.
(2) *Contre Androtion*, 25.

Les jeunes gens recevaient alors le nom d'Ephèbes (1), et leur chevelure était coupée et offerte aux dieux. A vingt ans, pendant la fête des Panathénées, ils étaient inscrits dans le registre d'un bourg. Dès lors, ils étaient hommes faits et pouvaient exercer certains droits comme citoyens. L'examen qui précédait l'inscription à l'époque de la majorité, s'appelait : « la dokimasie pour devenir homme (2). » D'autres dokimasies devaient suivre.

Le fils d'un Athénien et d'une étrangère suivait la condition de sa mère. Il était exclu des gymnases et ne pouvait entrer qu'au Cynosarge, situé hors la ville (3).

Un étranger pouvait usurper le titre de citoyen. Celui qui était accusé de ce crime comparaissait devant le tribunal des Héliastes. Chargé de chaînes, il était réputé coupable, traité comme tel, et exposé aux plus sévères condamnations, car chacun des citoyens se trouvait lésé par cet attentat. Acquitté, il pouvait encore être traduit devant les thesmothètes.

Nous trouvons dans un plaidoyer de Démosthène (4) les accusations dont on pouvait être l'objet à cet égard. Euxithée prouve que, s'il a l'accent étranger, c'est qu'il a été pris et repris ; qu'il avait fait des actes de citoyen, en recevant une partie du bien de ses oncles ; que, ni dans les assemblées du dème, ni dans celles de la phratrie, ni ailleurs, il n'avait été attaqué comme étranger ; qu'il avait été désigné par le sort pour remplir certaines fonctions dont il s'était

(1) Pollux, liv. VIII, ch. IX. (2) Δοκιμασία εἲς ἄνδρας.

(3) Plutarque, *Thémistocle.*

(4) *Euxithée, contre Eubulide.*

acquitté, après avoir subi l'examen ; qu'il avait enseveli quatre de ses enfants dans les monuments de ses ancêtres, communs à tous les membres de sa *race;* que sans doute sa mère vendait des rubans, mais qu'elle payait la taxe des citoyens et non celle des étrangers ; qu'elle avait été nourrice, mais uniquement à cause de sa pauvreté ; enfin, qu'elle n'avait jamais payé l'impôt de séjour. Tout cela ne pouvait convenir qu'à un citoyen.

En 416, l'usurpation était devenue si générale, qu'une enquête publique fut ordonnée. Dans chaque dème, on dut lire publiquement le registre contenant les noms des citoyens. Chacun eut à faire la preuve qu'il était citoyen par naissance, par adoption, ou en vertu d'un décret de l'assemblée.

L'enquête fut faite avec une solennité sévère qui prouvait combien l'abus avait été général, et quel désir on avait de rendre au titre de citoyen son antique éclat.

Nous connaissons la procédure suivie en 346. Démophile fit voter une révision générale de la liste civique. Une assemblée se réunit dans chaque dème. La liste des citoyens fut produite, et le démarque fit l'appel. Le silence des assistants était une attestation du droit du citoyen nommé. Lorsque ce droit était contesté, on le discutait publiquement et l'individu radié devenait métèque. S'il en appelait au tribunal des Héliastes, le démarque parlait le premier, pour soutenir la décision. L'intéressé lui répondait. Si la sentence lui était défavorable, il ne pouvait plus descendre dans la classe des métèques, et il avait à choisir entre l'esclavage et l'exil.

La procédure des deux époques est la même, sauf quelques différences de détails.

6. On pouvait entrer dans une famille athénienne par l'adoption. Démosthène (1) cite la loi : « Les pères privés d'enfants, et maîtres par conséquent de la totalité de leurs biens, pourront adopter des citoyens et leur léguer légitimement leurs richesses. » L'adoption devait être faite en pleine santé, et l'adopté ne pouvait retourner dans sa famille naturelle, que s'il naissait à sa nouvelle famille un enfant légitime, ou si lui-même laissait, pour le remplacer, un enfant. La suppression des effets de l'adoption ne pouvait se faire que d'un commun accord. Mais cette adoption est celle d'un citoyen par un citoyen. Elle ne changeait rien à la condition de celui qui entrait, par un choix libre et bienveillant, dans une famille qu'il était chargé de perpétuer.

Il y avait un autre moyen d'augmenter le nombre des citoyens, en conservant intacte la dignité de ce grand nom. Une loi obligeait les étrangers, qui venaient s'établir en Attique, de faire inscrire leur nom sur un registre public. S'ils aspiraient au titre de citoyen, il fallait prouver que leur mérite était digne de cet honneur. Solon ne l'accorda qu'aux hommes qui amenaient avec eux leur famille, ou à ceux qui, exilés pour une cause politique, venaient demander une nouvelle patrie à une terre hospitalière (2), en lui apportant leur fidélité et en augmentant sa puissance par ce qu'ils avaient emporté d'une patrie à laquelle

(1) *Contre Léocharès.*
(2) PLUTARQUE, *Solon*, 1.

ils renonçaient. L'un d'eux, le Messénien Mélanthos, devint roi après avoir délivré, par la force ou par la ruse, la ville d'Athènes d'une invasion thébaine.

Harpocrate (1) définit les métèques, « des étrangers qui, renonçant à leur première patrie, s'étaient établis sur le territoire d'Attique, avec l'autorisation du conseil de l'Aréopage. » Il les distingue du périèque en ce qu'ils pouvaient habiter Athènes, tandis que le périèque n'avait de domicile que dans les villes de la Laconie.

Les étrangers qui avaient rendu des services à l'État, les métèques qui s'étaient distingués pendant la guerre, ou qui, pendant la paix, avaient fait preuve de dévouement, pouvaient être admis à ce privilège envié. On vit des rois le désirer, et, après l'avoir sollicité, l'obtenir du libre jugement de l'assemblée, ou n'en être pas jugés dignes, ce qui contribuait encore à en augmenter le prix (2). Tant qu'Athènes honora, par la conduite de ses enfants, le titre qu'elle plaçait au-dessus de tout, les étrangers se disputaient l'honneur de l'obtenir. Quand les lois furent sans force et les mœurs sans dignité, ceux qui auraient été dignes de le porter le dédaignèrent, et elle l'accorda à l'intrigue, ou l'offrit, par une indigne adulation, à ceux qu'elle redoutait.

Il fut estimé dès lors ce qu'il valait.

L'assemblée du peuple pouvait, seule, décerner le titre de citoyen. Celui qui le recevait portait le nom de « fait par le peuple (3). » Mais cette première

(1) *Les Métèques.*

(2) DÉMOSTHÈNE, *De l'Ordination de la république.*

(3) Δημοποίητος.

adoption ne suffisait pas. Elle devait être confirmée dans une seconde assemblée de six mille citoyens, au moins. Ils votaient individuellement avec de petites pierres jetées dans une urne. Le candidat ne pouvait assister à ce jugement. Il ne fallait pas que le plus léger soupçon pesât sur une décision d'une si haute importance.

Si les suffrages lui étaient favorables, une déclaration solennelle admettait l'étranger dont elle proclamait le nom, à jouir des honneurs, immunités et privilèges attachés au titre de citoyen. L'opposition d'un seul pouvait cependant arrêter l'effet de la décision de l'assemblée, et la soumettre à un tribunal qui avait le droit de l'infirmer. Après quelques cérémonies religieuses auxquelles assistait le nouveau citoyen, il était inscrit dans l'une des quatre ou des dix tribus (1).

II

Les métèques et les esclaves.

1. Avant Périclès, et au milieu des guerres contre les Mèdes, les mariages entre des citoyens et des femmes étrangères s'étaient multipliés. Il en résultait une augmentation de la population libre, qui pouvait paraître une force, mais dans laquelle on vit un excès. Sans doute, on croyait ce que devait exprimer plus tard Aristote (2) que « la cité est une asso-

(1) Voir Démosthène, *Contre Néæra*.
(2) *Politique*, III, 4, 7.

ciation d'hommes libres, » mais tout privilège doit, de sa nature, être aussi restreint que possible ; plus il s'étend, plus il s'avilit. Aussi, les vieilles familles voyaient-elles avec douleur le titre dont elles étaient si fières, porté par des hommes qui ne leur paraissaient pas réunir toutes les conditions requises. Elles risquaient d'être submergées par ce déluge d'étrangers. Clisthénès, le réformateur de la législation de Solon, leur avait ouvert la voie. En 508, il avait introduit dans les tribus, dont il avait porté le nombre à dix, les étrangers et les esclaves domiciliés.

Aristote dit à ce sujet (1) : « Pour ceux-là, la vraie question est de savoir, non pas s'ils sont citoyens, mais s'ils le sont justement ou injustement. Il est vrai que, même à cet égard, on pourrait se demander encore si l'on est citoyen quand on l'est injustement, l'injustice équivalant à une véritable erreur. Mais on peut répondre que nous voyons tous les jours des citoyens injustement promus aux fonctions publiques, sans être moins magistrats à nos yeux, bien qu'ils ne le soient pas justement. »

Ces observations prouvent la haute importance que les Grecs en général et les Athéniens en particulier attachaient au droit de cité. La question de justice et d'injustice nous paraît aussi étrange qu'elle était naturelle pour ces petites sociétés jalouses des avantages qu'elles assuraient à ceux qui les composaient. Ce qui appartenait à tous n'était certainement pas diminué par la faveur accordée à de nouveaux venus, mais il fallait que personne n'ignorât ce que valait ce

(1) *Politique*, III, 1, 10.

titre, et il était de l'intérêt général qu'il fût recherché uniquement par ceux qui auraient la certitude de réunir les conditions requises.

Périclès fit revivre la loi ancienne. Près de quatre mille individus furent jugés indignes, non pas personnellement, mais selon les conditions de leur état, de figurer dans les registres des phratries, et d'être investis des privilèges du citoyen. Ils furent vendus à l'encan. Le nombre des citoyens paraissait suffisant pour l'honneur et la défense de la ville. Périclès avait raison de rendre difficile l'accès de ce titre. Il eut tort, lorsque plus tard, dans un intérêt personnel, il autorisa ce qu'il avait condamné.

En 403, sous l'archonte Euclide, une loi exigea, pour être citoyen, que l'on fût né d'un père athénien et d'une mère athénienne. Mais cette loi n'eut pas d'effet rétroactif. Les titres accordés depuis Périclès restèrent légitimes. C'était assez d'avoir montré une fois, par une exécution rigoureuse, que l'on était disposé à veiller sur l'intégrité du dépôt confié par le patriotisme à chaque citoyen.

On croyait généralement, dans l'antiquité, qu'un État populeux ne peut pas être bien administré. « L'ordre, dit Aristote, n'est pas possible dans une grande multitude (1). » Et, en effet, on se prémunit de toute manière contre l'excès de la population, et si les besoins de la défense n'avaient pas été si pressants, on aurait travaillé à réduire le nombre des privilégiés. Montesquieu en a fait la remarque : « Avec un petit territoire et une grande fertilité, il était facile que le nombre des citoyens augmentât et

(1) *Politique,* IV, 4, 5.

leur devînt à charge : aussi, firent-ils, sans cesse, des colonies ; ils se vendirent pour la guerre, comme les Suisses le font aujourd'hui ; rien ne fut négligé de ce qui pouvait empêcher la trop grande multiplication des enfants (1). »

Athènes fut plus sage que Sparte. Sa population de citoyens était répandue dans tous les dèmes de l'Attique, et elle se conserva de manière à ne pas présenter d'une époque à une autre de diminution sensible. Elle se serait élevée, dès les premiers temps, sous Cécrops, à vingt mille citoyens. Si, sous Périclès, le nombre était moindre, ce ne fut pas sensiblement ni pour longtemps. Les vides faits par la guerre avaient été comblés par la paix. L'orateur Lycurgue, mort en 325, avait appelé en justice Diphilos, pour avoir, malgré les lois, enlevé les colonnes de bois qui soutenaient les galeries des mines d'argent, et l'avait fait condamner à une amende de cinquante drachmes par tête de citoyen. Il dut payer cent soixante talents, ce qui aurait fait un peu moins de vingt mille citoyens. Plutarque, qui raconte le fait (2), dit bien que d'autres ont prétendu que l'amende avait été d'une mine, c'est-à-dire du double. Le nombre des citoyens devrait être alors diminué de moitié, ce qui n'est pas vraisemblable, car il n'aurait pas atteint, en quelques années, l'élévation que constate Athénée (3).

Démosthène (4) dit : « Le nombre des Athéniens est d'environ vingt mille. » Aristophane avait donné le

(1) *Esprit des lois,* XXIII, 27.
(2) *Vie de Lycurgue,* XIII.
(3) VI, 237.
(4) *Contre Aristogiton,* 48.

même nombre, ainsi que Thucydide (1), pour la fin du ve siècle.

Lorsque Démétrius de Phalère, de 318 à 308, donna, par une sage administration, à la ville une prospérité depuis longtemps perdue et une influence nouvelle, on trouva dans le recensement vingt-un mille citoyens, dix mille étrangers domiciliés et quatre cent mille esclaves (2).

A Sparte, au contraire, la population avait diminué d'une manière constante. Les neuf mille citoyens renfermés dans la ville, du IXe au VIIIe siècle, étaient descendus à sept cents sous Alexandre, et Aristote a dit avec raison : « C'est la disette d'hommes qui l'a tuée (3). »

2. Les métèques étaient une population intermédiaire entre les citoyens et les esclaves. Elle se composait d'étrangers qui, attirés par le climat, le commerce ou la généreuse hospitalité de l'Attique, avaient renoncé à leur patrie et s'étaient établis, avec leur famille, sur les côtes, ou à l'intérieur dans un des dèmes (4). Leur établissement n'avait rien de furtif. Il était consacré par une autorisation du conseil de l'Aréopage, qui ne permettait pas de confondre ce nouveau venu, régulièrement admis sur le sol de l'Attique, avec des fugitifs poursuivis par les lois de leur pays, et qui feraient peu d'honneur à leurs hôtes.

Ils étaient inscrits sur un registre public, comme

(1) II, 13. (2) ATHÉNÉE, *Les Déipnosophistes,* 6.
(3) *Politique,* III, 4, 12.
(4) HARPOCRATE, Μετοίκος.

les citoyens, et résidaient bientôt, pour la plupart, à Athènes, où ils trouvaient plus facilement qu'ailleurs le moyen de vivre par leur industrie. C'est par les métiers et le commerce qu'ils acquéraient l'aisance ou la richesse ; c'est par le service dans l'armée ou sur la flotte, qu'ils se rendaient dignes des bienfaits de leur nouvelle patrie et du titre envié de citoyen. Ils auraient, d'après quelques auteurs, formé le tiers de la population de l'Attique. Ce n'est pas vraisemblable, car leur nombre se serait élevé à environ soixante-quinze mille. Athènes y eût vu certainement un danger ; et elle l'aurait conjuré par un de ces moyens que les républiques anciennes n'hésitaient pas à employer pour assurer leur salut. D'autres les réduisent à dix mille chefs de famille, et Athénée même (1) n'en compte que six mille. Il est plus probable que leur nombre se rapprochait de celui des citoyens.

Xénophon (2) dit qu'on leur accordait, ainsi qu'aux esclaves, « une licence incroyable. » S'ils ne pouvaient ni voter, ni devenir magistrats, ils avaient la liberté, qui est le premier des biens, puisque seul il permet de goûter les autres, et si l'esprit de privilège, non moins puissant dans la démocratie athénienne que dans l'oligarchie de Sparte, y avait mis des conditions et des limites, ce ne fut jamais jusqu'au point d'en altérer le caractère essentiel, ni d'en affaiblir le prix. Il ne faut donc pas accepter aveuglément cette affirmation de Xénophon. Elle lui est certainement inspirée par l'esprit oligarchique de Sparte. La cité

(1) *Déipnosophistes.*
(2) *Gouvernement des Athéniens,* 1.

spartiate était absolument fermée; celle d'Athènes s'ouvrait avec libéralité devant tous ceux qui étaient dignes d'y entrer. Il fallait donc les préparer à ce grand bienfait, et ce que Xénophon appelle «licence,» n'était probablement que le constant et utile apprentissage de la liberté.

Ils devaient avoir, parmi les citoyens, un patron qui veillait à leur sûreté et à leurs intérêts, et que l'on rendait responsable de leur conduite. Athènes se protégeait contre eux et les protégeait contre toute injustice.

Ce patron ou répondant était appelé prostate (1). Si les devoirs imposés au citoyen par ce choix n'étaient pas remplis, il comparaissait devant le troisième archonte, et ses biens pouvaient être confisqués. Il fallait que la soumission imposée au métèque fût compensée pour lui par quelque avantage.

C'est pour que la ligne de démarcation tracée entre le métèque et le citoyen ne s'effaçât pas, que fut édictée la peine de mort contre « celui qui pénétrait là où il ne lui était pas permis d'aller (2). »

Quelques-uns ont cru qu'il s'agissait de la participation illégitime des métèques ou des étrangers à certaines cérémonies religieuses et particulièrement aux mystères. D'autres ont jugé, avec plus de vraisemblance, qu'il s'agissait des assemblées populaires où il n'y avait place que pour les citoyens.

C'est l'opinion du sophiste Libanius. « A Athènes, dit-il, un étranger qui se mêlait dans l'assemblée du peuple était puni de mort (3). » Il ajoutait que c'était

(1) Προστάτης. (2) Pollux, VIII, 87.
(3) *Déclamations*, 17 et 18.

afin que les secrets de la république ne fussent pas divulgués.

Ne voulait-on pas surtout empêcher l'usurpation de la souveraineté ?

Les étrangers, même domiciliés à Athènes, ne pouvaient ester en justice qu'à la condition d'être représentés par un citoyen. Il fallait bien, tout en attachant le métèque à l'Attique, ne pas laisser établir une confusion qui eût porté atteinte à la susceptibilité ombrageuse de ceux qui avaient tous les droits.

Il résulte cependant d'un passage de Démosthène (1), que la plainte pour injure personnelle (2) pouvait être intentée directement par un simple étranger de passage à Athènes. C'était conforme à l'esprit de l'Attique.

Les métèques montaient les vaisseaux et combattaient comme hoplites dans les rangs de l'armée. Leur esprit aventureux, leur vie active, les rendaient partout utiles et même précieux.

Dans les circonstances difficiles et devant l'ennemi, ils étaient assimilés aux citoyens.

Au moment d'engager le combat naval où doit se décider contre les Syracusains et les Lacédémoniens le sort de l'armée athénienne de Sicile, Nicias s'adresse ainsi à une partie de son armée : « Vous qui, réputés Athéniens sans l'être, êtes admirés dans la Grèce, et pour la connaissance de notre langue, et pour l'heureuse imitation de nos mœurs (3).... »

Il parlait aux métèques dont il jugeait le concours nécessaire dans cette lutte suprême.

(1) *Contre Midias*, 175. (2) Προβολή.
(3) THUCYDIDE, VIII, 63.

Ils payaient annuellement un impôt de dix ou douze drachmes (1). Les femmes, qui n'avaient point d'enfants, payaient dix drachmes. Le métèque qui aurait refusé ou négligé d'acquitter ce tribut, était saisi par les receveurs, traîné au marché, et vendu par les agents du trésor (2).

Quelques-uns cependant étaient exemptés de cet impôt et assimilés aux citoyens, dont ils partageaient les charges bien moins lourdes, sans en avoir encore les privilèges. On récompensait ainsi les services rendus, et l'on préparait une récompense plus éclatante : celle du droit de cité. Semblables aux métèques, ces *isotèles* (3) n'avaient pas de droits politiques, mais, plus heureux, ils ne payaient pas la taxe de séjour, pouvaient posséder des terres, épouser une Athénienne, et n'étaient pas obligés de prendre un patron.

Mais les uns et les autres étaient soumis à des obligations humiliantes. Dans la fête annuelle des Panathénées, ils figuraient portant de petits vaisseaux, qui indiquaient leur situation présente en rappelant leur origine étrangère. Les femmes précédaient les Athéniennes portant sur la tête ou sur l'épaule un vase à puiser de l'eau (4), ou des outres pleines (5), les accompagnaient en les protégeant contre le soleil par des ombrelles, ou les suivaient avec de petits sièges sur lesquels elles pouvaient se reposer.

(1) 9,30 ou 11,16 de notre monnaie.

(2) DIOGÈNE DE LAERTE, *Xénocrate*.

(3) Leur nom vient de ἴσα τελεῖν τοῖς ἀστοῖς, payer comme des citoyens.

(4) Scaphophores. (5) Arcophores.

Ils n'étaient pas à l'abri des railleries des poètes comiques ; mais les Athéniens les plus illustres et les plus vertueux n'échappaient pas à ce privilège de faire rire de tout et de tous, pourvu qu'on y mît de l'esprit.

Rien ne distinguait extérieurement le métèque du citoyen. Il y avait liberté pour l'habit comme pour la manière de vivre. L'Athénien semblait même s'attacher à effacer dans la vie ordinaire des différences que, par orgueil, il accentuait en certaines circonstances solennelles. Il semble qu'il ait toujours montré au métèque le droit de cité comme le but suprême de son ambition, et qu'il lui en ait facilité l'accès. C'est ce qu'il faisait par la *proxénie*, la plus grande somme de privilèges que l'on put accorder à celui qui n'était pas citoyen.

Xénophon (1) loue Athènes d'avoir établi l'égalité entre les métèques et les citoyens. Il en donne la raison : « Puisque la ville a besoin des métèques pour le plus grand nombre des métiers et pour la marine, nous avons bien fait, en raison de cela, d'accorder l'égalité aux métèques. »

Il est facile de comprendre ce que le métèque apportait à la cité dont il devenait membre. Il avait été initié à la vie politique par les spectacles qui s'offraient constamment à ses regards. Il avait subi de douloureuses humiliations dont il se trouvait heureux d'être débarrassé. La possession des terres en Attique ou dans les colonies, l'intérêt de son métier ou de son commerce, les preuves qu'il avait données de son courage et de son dévouement étaient autant

(1) *Gouvernement des Athéniens*, 1.

de liens qui le rattachaient à la fortune d'Athènes. Il devenait, dès le premier jour de son entrée au pnyx ou à l'agora, aussi jaloux de son honneur, de sa gloire et de sa prospérité, que le plus ancien des Eupatrides. Et puis, il était élevé à la dignité de citoyen. On récompensait ainsi ses services, et l'on infusait un sang nouveau dans le corps social épuisé par les guerres (1).

3. La troisième partie de la population de l'Attique, inférieure aux deux autres, mais de beaucoup la plus nombreuse, était celle des esclaves.

Les hommes, les Athéniens surtout, ont été meilleurs pour les esclaves que les philosophes, qui prescrivent d'user envers eux de ménagements et de douceur, mais qui les mettent de droit, et en vertu de principes impitoyables, à la disposition de leurs maîtres.

L'esclavage est un fait général dans les sociétés antiques; mais il revêt, suivant les peuples, des caractères particuliers. La législation des Juifs, obligée d'admettre l'esclavage, s'efforce de l'adoucir; et la liberté qu'elle accorde de droit après la septième année (2) à celui qui, volontairement ou involontairement, est tombé au pouvoir d'un autre, proclame que l'injustice était reconnue et réparée dans la mesure du possible.

On sait combien était dur dans l'Orient le sort des esclaves, et à quel degré d'abaissement ils tombèrent à Sparte, à Carthage et à Rome.

(1) Voir Diodore de Sicile, liv. XII.
(2) *Lévitique,* XXV.

Platon (1) ne met pas de différence entre la possession de l'esclave et celle de tout autre objet. S'il rappelle des actes de dévouement à l'égard des maîtres, et s'il les trouve honorables, il ne peut s'empêcher de remarquer que « cet article » est souvent embarrassant, et il penche vers l'opinion de ceux qui disent : « Il n'y a aucun fond à faire sur l'esclave. Son âme n'est capable d'aucun sentiment vertueux, et un homme sensé ne s'y fiera jamais. C'est ce que le plus sage des poètes nous donne à entendre, lorsqu'il dit que Zeus prive de la moitié de leur intelligence ceux qui sont réduits à l'esclavage. »

Puis (2), après avoir établi l'utilité et le danger d'avoir des esclaves, il recommande de les bien traiter, et sans contester le droit des maîtres, trace leur conduite : « Quand un esclave a manqué, dit-il, il faut le punir et ne pas s'en tenir à de simples réprimandes, comme on ferait à l'égard d'une personne libre, ce qui le rendrait plus insolent. Quelque chose qu'on ait à lui dire, il faut toujours prendre un ton de maître, et ne jamais se familiariser avec ses esclaves, soit hommes, soit femmes. »

Aristote, qui conclut « qu'il faut les reprendre avec plus d'indulgence encore que les enfants (3), » a dit auparavant l'idée que l'on doit s'en faire. « Celui qui, par une loi de nature, ne s'appartient pas à lui-même, mais qui, tout en étant homme, appartient à un autre, celui-là est naturellement esclave. Il est l'homme d'un autre, celui qui, en tant qu'homme,

(1) *Lois*, VI. (2) *Lois*, liv. VI.
(3) *Politique*, I, 5, 11.

devient une propriété, et la propriété est un instrument d'usage et tout individuel (1). »

Les conséquences sont faciles à tirer. Malgré tout, et quelque juste indignation que nous inspire la conduite de l'antiquité tout entière à l'égard des esclaves, il faut dire que les hommes ne furent jamais aussi mauvais que leurs principes.

Aristote est troublé par les exigences contraires de l'humanité et de l'intérêt. « S'il est un point, dit-il, qui exige une laborieuse sollicitude, c'est bien certainement la conduite qu'on doit tenir envers les esclaves. Traités avec douceur, ils deviennent insolents et osent bientôt se croire les égaux de leurs maîtres ; traités avec sévérité, ils conspirent contre eux et les abhorrent (2). »

Ce n'est pas sur ce point seulement que l'on peut remarquer le caractère essentiellement utilitaire d'Aristote qui exposait des théories, et des hommes politiques qui les mettaient en pratique dans la mesure indiquée par l'intérêt. Est-ce pour ce motif, ou parce qu'il reconnut enfin l'injustice de l'esclavage, qu'à sa mort, il ordonna, par testament, de rendre la liberté à tous ses esclaves (3) ?

On distinguait à Athènes deux sortes d'esclaves : les Grecs et les étrangers. Les premiers, à qui la piraterie, la guerre, un événement malheureux, la misère avaient enlevé la liberté, étaient traités avec une certaine douceur. D'après Plutarque (4), quand ils étaient maltraités par leur maître, ils pouvaient

(1) *Politique*, I, 2, 7. (2) *Politique*, II, 6, 4.

(3) Diogène de Laerte, liv. 5.

(4) *De la Superstition.*

demander d'être vendus à un autre, et les pouvoirs publics ne les dédaignaient pas au point de rester sourds à leur plainte. Ils pouvaient se racheter à prix d'argent.

Les esclaves étrangers appartenaient à toutes les contrées avec lesquelles Athènes était en relation. Leur nom disait habituellement leur origine. Ils étaient venus de Thrace, de Phrygie, de Lydie, de Lycie, de Carie, de Syrie. Vendus sur des marchés lointains, ils voyaient leur misérable condition s'aggraver encore de l'opinion qu'avaient les Grecs de tous les peuples étrangers. C'est à eux que pensait Aristote, quand il disait : « On est esclave par nature (1), » et quand il ajoutait avec un aveuglement incompréhensible : « La nature fait les corps des hommes libres différents de ceux des esclaves (2). » Et sans s'arrêter devant la contradiction : « Quelques êtres, dit-il, dès leur naissance, sont destinés les uns à obéir, les autres à commander, bien qu'avec des degrés et des nuances très diverses pour les uns et pour les autres (3). » Et il insiste : « Il est évident que les uns sont naturellement libres, et les autres naturellement esclaves, et que, pour ces derniers, l'esclavage est utile autant qu'il est juste (4). »

On souffre de trouver de si dures paroles chez un philosophe d'une intelligence si vaste, d'un jugement si profond et si sûr. Rien ne prouve plus clairement la force du préjugé, et aussi les erreurs communes à toute l'antiquité sur les questions d'humanité. Pour

(1) *Politique,* I, 2, 13. (2) *Politique,* I, 2, 14.
(3) *Politique,* I, 2, 8.
(4) I, 2, 16.

elle, l'oppression de certains hommes par leurs semblables ou par l'État n'a rien que de légitime, lorsque c'est la force qui l'exerce au profit du petit nombre qui gouverne.

Et comme si ce n'était pas assez, il établit une assimilation qui montre jusqu'à quel point le milieu social exerce son influence sur les intelligences les plus hautes et sur les génies les plus fermes. « Au reste, dit-il, l'utilité des animaux privés et celle des esclaves sont, à peu près, les mêmes; les uns, comme les autres, nous aident, par le secours de leurs forces corporelles, à satisfaire les besoins de l'existence. La nature même le veut, puisqu'elle fait le corps des hommes libres différents de ceux des esclaves, donnant à ceux-ci la vigueur nécessaire dans les gros ouvrages de la société, rendant, au contraire, ceux-là incapables de courber leur droite stature à de rudes labeurs, et les destinant seulement aux fonctions de la vie civile, qui se partage pour eux entre les occupations de la guerre et celles de la paix (1). »

Cette infériorité n'est pas, pour Aristote, exclusivement physique. « La première question quant à l'esclave, dit-il, c'est de savoir si l'on peut attendre de lui, au delà de sa vertu d'instrument et de serviteur, quelque vertu comme la sagesse, le courage, l'équité, etc., ou bien s'il ne peut avoir d'autre mérite que des services tout corporels.

Des deux côtés, il y a sujet de doute. Si l'on suppose des vertus aux esclaves, où sera leur différence avec les hommes libres? Si on les leur refuse,

(1) *Politique,* I, 2, 15.

la chose n'est pas moins absurde, car ils sont hommes et ont leur part de raison (1). »

Et le philosophe ne se prononce pas. Il semble craindre de faire quelque concession et de ne pas nier assez à l'esclave sa condition d'homme. Il était sûr de l'assentiment du maître dans la famille, et des magistrats dans l'État.

Dans ces conditions, si l'esclave était pour le maître au niveau d'un animal, le maître devait être traité par l'esclave en ennemi. On s'étonnerait donc qu'il n'y eût pas eu en Attique plus de meurtres et plus de révoltes, si on ne savait que l'on essayait de gagner par les meilleurs traitements ceux sur qui on avait tout pouvoir.

« Il n'est pas permis de les battre, dit Xénophon : un esclave ne se dérange pas pour vous. D'où vient cette coutume ? Je vais vous le dire. Si l'usage autorisait un homme libre à battre un esclave, un métèque ou un affranchi (2), souvent il prendrait un Athénien pour un esclave et le battrait : ici, en effet, l'habillement des citoyens n'est pas autre que celui des esclaves et des métèques, et, pour l'extérieur, ils se valent. Et si l'on s'étonne de ce qu'ici l'on permet aux esclaves de vivre dans le luxe, à quelques-uns même de mener grand train, on verra que ce n'est pas sans un motif plausible. Dans une ville où toute la force est maritime, il y va de la fortune de se faire l'esclave de son esclave, pour en tirer des bénéfices et de lui laisser la liberté (3). »

(1) *Politique*, I, 5, 3.
(2) Voilà trois classes distinctes mises sur le même rang.
(3) *Gouvernement des Lacédémoniens*, 1.

Il ne faut pas oublier que Xénophon écrivait loin d'Athènes et à une époque où sa patrie, soumise à Sparte, qui pesait sur elle de tout le poids d'un vainqueur impitoyable, n'était plus elle-même.

Nous savons, par d'autres témoignages, que leur costume était différent de celui des hommes libres, qu'ils ne pouvaient laisser croître leur chevelure, et qu'ils devaient porter une coiffure particulière. Ils ne pouvaient faire usage d'aucun parfum.

4. Ils n'avaient ni le droit de se défendre devant les tribunaux, ni celui de porter témoignage. La torture pouvait être employée pour leur arracher la vérité. On put ordonner que l'esclave d'un des violateurs des mystères déposât librement sur cette profanation (1). Cette liberté était donnée en vertu d'une déclaration d'impunité (2). Un décret du peuple pouvait soustraire un esclave à l'autorité de son maître.

Les châtiments dont on se servait contre eux pour de légers délits, comme pour des fautes graves, étaient nombreux et divers.

Déserteurs ou convaincus de vol, ils étaient attachés à une roue et déchirés à coups de fouet. On les condamnait à tourner, sous une vigilance impitoyable, la meule qui écrasait le grain. Ils pouvaient être marqués au front ou sur un des membres, de manière à porter le signe ineffaçable de leur faute.

Sans doute, ils pouvaient s'enfuir, et trouver, dans le temple de Thésée, s'ils étaient assez heureux

(1) Andocide, *Des Mystères.*
(2) Ἄδεια.

pour y parvenir, un asile inviolable (1). Ils entraient alors en composition avec leurs maîtres, et obtenaient le droit de se racheter ou d'être vendus. Ce droit leur était également reconnu quand ils pouvaient prouver que leur maître avait porté atteinte à leur chasteté ou montré envers eux une trop grande sévérité. L'esclave devait, alors, être vendu (2).

La politique de l'intérêt prévalait dans les relations entre le maître et l'esclave. « Savoir employer les esclaves, dit Aristote (3), forme la science du maître, qui est maître bien moins en tant qu'il possède des esclaves, qu'en tant qu'il en use. Cette science n'est, il est vrai, ni bien étendue ni bien haute ; elle consiste seulement à savoir commander ce que les esclaves doivent savoir faire. Aussi, dès qu'on peut s'épargner cet embarras, on en laisse l'honneur à un intendant, pour se livrer à la vie politique ou à la philosophie. »

Le recours à la loi valait mieux que la résistance violente dont on pouvait trop facilement lui faire un crime. « Si un esclave se défend, dit Platon (4), et tue un homme libre, il doit être traité comme un parricide. »

D'un autre côté, on lui accordait une protection qui n'était que trop nécessaire en présence du mépris général dont il était l'objet : « A Athènes, dit Montesquieu (5), on punissait sévèrement, quelquefois même de mort, celui qui avait maltraité l'esclave d'un autre. La loi d'Athènes avait raison,

(1) Pollux, VII, 12.
(2) Pollux, VII, 2.
(3) *Politique*, I, 2, 21.
(4) *Lois*, IX.
(5) *Esprit des lois*, XV, 17.

ne voulant point ajouter la perte de la sûreté à celle de la liberté (1). »

On peut voir dans ces mesures contradictoires la lutte de l'opinion qui tenait l'esclave pour rien, et de l'intérêt qui obligeait à compter avec la force dont il disposait, ou le parti que l'on tirait de son travail.

Les esclaves ne devaient pas avoir d'armes, et l'on veillait même à ce qu'ils n'en connussent pas le maniement. Et cependant on les arma dans des dangers pressants. Ils recevaient alors la liberté en échange de leurs services. Leurs maîtres prenaient quelquefois cette initiative généreuse pour des actes de dévouement, une longue fidélité, ou à l'occasion d'un événement heureux, gain d'un procès, héritage, succès dans une affaire, mariage, naissance. On en vit élevés à la dignité de citoyens, après avoir passé plus ou moins longtemps par la situation intermédiaire d'affranchis.

On voulait, en effet, les soumettre à l'apprentissage de la liberté. Il était à craindre qu'ils fussent incapables d'user, pour leur intérêt ou celui de la cité, d'un bien qu'ils ne connaissaient pas. Ils restaient sous le patronage de leur ancien maître, et pouvaient se choisir un curateur chargé de protéger contre les autres et contre eux-mêmes leur faiblesse. Cette mesure était utile, à condition qu'elle ne devint pas une continuation de la servitude.

Après la guerre contre les Perses, un décret ordonna que les esclaves qui avaient rendu des ser-

(1) Le plaidoyer de Démosthène contre Midias renferme, sous ce rapport, des renseignements précieux.

vices, recevraient les honneurs de la sépulture publique, et que leurs noms seraient gravés sur des colonnes. Ils reçurent certainement la liberté, car ces honneurs ne pouvaient être accordés qu'à des hommes libres.

Si l'oisiveté était un crime pour le citoyen, elle n'était pas permise à l'esclave. Il travaillait aux champs et remplissait toutes les fonctions domestiques. Il faisait tous les métiers, creusait les mines et ouvrait les carrières, cultivait tous les genres d'industrie et les arts. Le profit que le maître tirait de ceux qu'il avait achetés sur les marchés, devait le dédommager du prix qu'ils avaient coûté; ce prix variait selon leur âge, leur éducation, leur santé, leurs aptitudes. Démosthène (1) évalue à cent drachmes par an le revenu que donnait le travail d'un esclave, ce qui déterminait le prix que l'on pouvait en offrir. Ce revenu a été porté jusqu'à cent vingt. Cette évaluation est difficile à faire, car le produit variait à l'infini. Aux uns la force, aux autres l'habileté, à ceux-ci le désespoir qui enlève toutes les initiatives, à ceux-là le courage qui les multiplie. Cet homme à l'apparence chétive est un artiste qui peut créer des chefs-d'œuvre. Cet athlète vigoureux n'est qu'un manœuvre brutal dont l'obéissance passive sera l'unique mérite. La servitude n'a pas tellement nivelé les caractères qu'il n'y ait de nombreuses variétés, et que, sous l'être abaissé, on ne retrouve les différences qui tiennent à la nature et à la liberté de l'homme.

Quand Aristote émet des doutes, si injurieux pour

(1) *Contre Aphob.*, 1.

l'humanité, sur l'aptitude intellectuelle des esclaves, il ne tient pas compte des faits. L'esclave cultivait les arts, apprenait les lettres, aspirait à la philosophie, exerçait la profession de médecin, et montrait, pas ses succès dans l'éducation spéciale qu'on lui donnait, comme par ses sentiments, qu'il était un homme semblable aux autres.

Leurs maîtres les avaient achetés pour ce qu'ils valaient ou pour l'opinion qu'ils en concevaient. Il y avait seulement place pour des déceptions ou d'agréables surprises. On faisait de bons et de mauvais marchés et le traitement de l'esclave en dépendait.

Le premier jour de chaque mois, on les vendait sur le marché d'Athènes. C'était une marchandise comme une autre, dont le crieur disait les mérites et annonçait le prix. L'acheteur pouvait l'examiner, le manier, le mettre en mouvement, comme on fait d'un animal ou d'un objet. Le prix variait suivant l'âge, la santé, les aptitudes. Des esclaves étaient vendus pour trois cents drachmes, pour six cents (1). Mais d'autres, de qui on attendait davantage, n'étaient livrés que pour des sommes considérables.

L'esclave servait d'hypothèque, et était mis au rang d'une propriété immobilière (2). Il est probable cependant que la mort, la maladie, la fuite, diminuaient considérablement l'importance du gage.

Quelque peu de valeur qu'eût l'esclave aux yeux de son maître, il n'entrait pas dans la maison sans quelque solennité. La maison était une enceinte

(1) DÉMOSTHÈNE, *Contre Aphob.*, 1.
(2) Voir BOECKH, *Économie politique des Athéniens*, liv. Ier.

sacrée placée sous la protection de Zeus Hercéien, entourée de la vigilante surveillance des ancêtres. L'introduction, à quelque titre que ce fût, d'un hôte donnait lieu à une cérémonie religieuse. On faisait des libations sur la tête du nouveau venu (1). C'était la consécration de son changement de maître et la constatation des droits de celui qui le recevait à son foyer.

La conduite d'Athènes à l'égard des esclaves et peut-être aussi la variété de leur origine, et le peu de rapports qu'ils eurent entre eux, rendirent rares leurs révoltes. Sous la domination de Sparte, les hilotes, toujours frémissants, se levèrent souvent en armes contre leurs maîtres. En Attique, on signale deux révoltes, toutes les deux dans les mines du Laurium, au milieu d'une population agglomérée et soumise à de durs travaux. La seconde eut lieu en 133, lorsqu'Athènes obéissait à Rome, et elle se rattache à la tentative désespérée d'Eunus le prophète, en Sicile, et au mouvement qui se fit sentir en Campanie, à Rome, à Délos. Il est donc permis de supposer que, par humanité ou par intérêt, les maîtres se montrèrent supérieurs aux philosophes. Il résulte même d'une observation d'Athénée (2) que, soit pour ménager l'esclave dans ce qui pouvait lui rester de dignité, soit par un sentiment de protestation contre une injustice dont on profitait, on lui donnait des noms moins humiliants que ceux qu'ils portaient ailleurs. On les appelait pénestes, hilotes, clérotes, bénéficiaires, périœciens. Leur situation n'en devenait pas meilleure.

(1) Pollux, III, 8. (2) *Déipnosophistes*, liv. VI.

5. Plusieurs prescriptions signalées par divers écrivains montrent à la fois quelles précautions on prenait contre les esclaves, quels égards on conservait pour eux, et quels traitements on leur infligeait.

Leur nombre était, dans l'Attique et dans Athènes, de beaucoup supérieur à celui des citoyens et des métèques réunis. Athénée (1) l'évalue à quatre cent mille.

Ils ne pouvaient porter le même vêtement que les hommes libres et n'avaient pas le droit de laisser croître leur chevelure. Ils portaient une coiffure particulière. On employait contre eux la torture quand on avait besoin de leur témoignage, ou que l'on informait contre leur maître (2). Mais on devait procéder avec discrétion, car si l'esclave mourait dans ce supplice ou s'il y avait été injustement soumis, on devait des dédommagements au maître (3). Aristophane donne le détail de ces tourments : « Attache-le sur le chevalet, pends-le ; donne-lui les étrivières ; écorche-le ; torture-le ; verse-lui du vinaigre dans les narines ; charge-le de briques ; emploie tous les moyens, excepté de le fouetter avec des poireaux et de l'ail nouveau (4). »

Tout culte de dieux étrangers leur était interdit, et le fouet, la roue, la meule, le fer rouge punissaient toute impiété ou toute violation de la loi civile.

Ils pouvaient se racheter avec l'argent qu'ils

(1) *Déipnosophistes*, liv. VI.

(2) Mets-le à la question, dit Xanthias, dans Aristophane (*Grenouilles*), et si tu me trouves coupable, fais-moi périr.

(3) Voir Samuel Petit, *Lois de l'Attique*, p. 355.

(4) *Grenouilles*, Xanthias.

avaient ramassé, car il ne leur était pas interdit, après avoir rendu à leur maître ou le temps ou la somme de travail qu'il avait le droit d'exiger, de gagner quelque chose pour eux.

Ils se faisaient entrepreneurs de certains travaux à la ville ou aux champs, moyennant un prix dont une partie revenait à leurs maîtres. Mais ils ne pouvaient intervenir légalement dans les accords. Leurs maîtres stipulaient pour eux, et, en cas de contestation, ils saisissaient les tribunaux et faisaient valoir leurs droits.

Cette liberté qu'ils achetaient pouvait leur être accordée s'ils avaient combattu pour la patrie, bien servi leurs maîtres, fait preuve d'un dévouement éclatant. Ils pouvaient même alors devenir citoyens (1). Aristophane, en protestant contre ce qui avait été fait à l'égard des généraux après la bataille des Arginuses, constate la coutume d'Athènes à l'égard des esclaves. « Je prétends, dit-il, que nul homme indigne ne doit être admis au droit de cité. Car il est honteux que, pour s'être trouvé une fois à un combat naval, on jouisse aussitôt des mêmes droits que les Platéens (2) et que d'esclave on devienne maître.

(1) Voir Aristophane, *les Grenouilles*

(2) Les Platéens, depuis les secours qu'ils prêtèrent à Athènes, à Marathon, et dans la suite de la guerre contre les Perses, reçurent le droit de cité. Démosthène (*contre Néèra*) nous a conservé ce décret : « Hippocrate a dit : Les Platéens seront Athéniens à partir de ce jour. Il y aura égalité devant la loi entre eux et les autres Athéniens. Ils auront part à toutes les choses auxquelles les Athéniens ont droit de participer, même aux choses sacrées et aux choses saintes, à l'exception des sacerdoces ou fonctions religieuses auxquelles on est appelé par sa naissance. Ils ne pourront pas non plus être archontes, mais leurs enfants le pourront. Les Platéens seront répartis dans les dèmes et les tribus. Après cette répartition, il ne sera plus permis à aucun Platéen de devenir Athénien, à moins qu'il n'obtienne cette faveur du peuple. »

Ce n'est pas que je veuille dire que ce soit mal fait ; au contraire, j'y applaudis ; c'est le seul cas où vous ayez agi avec bon sens. Mais il n'en est pas moins juste que ceux qui combattirent si souvent sur mer avec vous, ainsi que leurs pères, et que leur naissance unit à vous, obtiennent le pardon de leur unique faute. »

Cependant Athènes se mettait en garde contre sa propre générosité, et évitait de donner trop de solennité à la proclamation de la liberté servile. Il était interdit de faire connaître au théâtre cette décision de l'assemblée, de peur que les étrangers ne considérassent comme diminué dans leur estime le titre de citoyen (1).

L'affranchissement ne leur donnait pas une liberté complète. Ils restaient sous le patronage de leur ancien maître, à qui ils devaient certains égards et qui pouvait les faire condamner.

Si un esclave était maltraité par un autre que son maître, il y avait lieu à des dommages intérêts. Mais comme c'était la chose du maître qui avait subi une dépréciation, le maître profitait de la réparation accordée. Si, de son côté, l'esclave portait préjudice à quelqu'un, le maître était responsable.

Athènes avait conservé la tradition des temps primitifs dont Homère est le témoin, et l'esclave, même dans les conditions les plus défavorables de sa misérable situation, paraît entouré de certains égards, et n'a pas perdu toute espérance.

« Le pain, dit Homère (2), est distribué par Mésan-

(1) Voir ESCHINE, *Contre Ctésiphon.*
(2) *Odyssée,* ch. XIV.

tios, serviteur qu'Eumée lui-même a acheté en l'absence de son maître, sans le secours de Pénélope, ni du vénérable Laerte. Des navigateurs taphiens le lui ont vendu, et il l'a payé de ses propres richesses. »

Le serviteur d'Ulysse a donc lui-même des esclaves, et ce qu'en dit le poète nous permet de juger de leur situation :

« Tu sais ce que peuvent les esclaves, toujours tremblants, qui obéissent à de jeunes maîtres. Hélas! les dieux empêchent le retour de celui qui me chérissait. Celui-là m'eût accordé des richesses, une maison, une part dans les champs et une femme attrayante, comme le fait un maître bienfaisant, quand son fidèle serviteur a souffert de rudes fatigues, et qu'un dieu a fécondé ses travaux. Mon labeur, grâce aux dieux, prospère, et mon maître m'eût richement récompensé s'il eût vieilli dans cette île (1). »

On trouve des exemples de ces générosités. Il résulte d'un plaidoyer de Démosthène (2) que Porion avait, peu de temps avant sa mort (370), affranchi Phormion, lui laissant en bail sa banque, et, par son testament, l'engageait à épouser sa femme.

Mais ces exemples paraissent avoir été rares. Les affranchissements « que mentionnent les inscriptions de Delphes, dit M. V. Allard (3), n'étaient que des marchés où l'esclave se rachetait à prix d'argent, mais seulement après la mort de son maître. Le

(1) *Odyssée,* chant XIV.

(2) Apollodore, *Contre Timothée.*

(3) *Les esclaves chrétiens*, liv. III, ch. I, p. 341.

maître en gardait l'usufruit toute sa vie, à quelque époque qu'eût eu lieu l'affranchissement. »

Lorsque, en 146, Mummius prit et brûla Corinthe, « les Romains tuèrent la plus grande partie de ceux qui y étaient restés ; il vendit à l'encan les femmes et les enfants et même les esclaves qui avaient été affranchis (1). »

L'affranchissement était une chose sacrée, puisque Pausanias constate comme un fait digne de remarque, l'acte de Mummius, qui, en sa qualité de vainqueur, ne l'avait pas respecté.

Les esclaves qui combattirent reçurent la liberté dès qu'on leur mit les armes à la main, d'après Pausanias (2), qui rapporte que Diœos, « à l'imitation de ce que Miltiade et les Athéniens avaient fait avant la bataille de Marathon, donna la liberté aux esclaves. »

Les esclaves vicieux et rétifs étaient condamnés au pétrin ou à la meule. Un jour dans l'année, ils étaient les égaux de leurs maîtres qui les recevaient à leur table et les servaient eux-mêmes. C'était le douze d'hécatombéon, pour les fêtes célébrées en l'honneur de Chronos.

(1) PAUSANIAS, *Achaïc*, XVI.
(2) *Achaïc*, XV.

CHAPITRE VIII

II. — LES INSTITUTIONS SOCIALES

LA FAMILLE, LA CITÉ, LA PROPRIÉTÉ

I

La famille.

1. La famille est la société primitive formée pour la propagation et la conservation de l'espèce. Composée d'éléments dont la diversité forme le lien, et dont le concours assure le bonheur commun, elle est le sanctuaire de l'autorité, sans laquelle le désordre est inévitable, et de l'affection mutuelle, qui, en unissant les cœurs et les volontés, permet à l'homme de résister aux dangers qui l'environnent et de mettre la nature à son service.

Platon (1) voit avec raison en elle le principe et le modèle des gouvernements.

L'ordre, l'honneur, la puissance et la perpétuité de la famille reposent sur le mariage.

Les Grecs définissaient le mariage : l'union pour l'en-

(1) *Lois*, III.

semencement des enfants (1), et les Romains disaient : « Le mariage a pour but de produire des enfants (2). »

Toute société où le mariage est réglé a des garanties d'ordre et de durée ; toute société où il dépend du caprice et de la passion, porte des germes de trouble et de dissolution.

« L'association naturelle de tous les instants, a dit Aristote (3), c'est la famille. » Nul n'a pu trouver l'origine de cette association, et tous les temps, comme tous les peuples, en ont apprécié la nécessité et les bienfaits.

La poésie ancienne et des systèmes modernes ont pu imaginer l'homme acquérant successivement la parole, et tirant de lui-même les lois qui devaient présider à sa vie et à ses rapports. Il est certain que la nécessité a été pour lui l'inspiratrice de toutes les inventions et la condition de tout progrès, mais il est impossible de comprendre l'homme créant par la réflexion et l'expérience, après en avoir débattu les avantages et les conditions, la société domestique et la société politique.

La première exista lorsque Dieu donna une compagne à l'homme, la seconde lorsque, les familles se multipliant, l'autorité du père ne fut plus suffisante pour protéger les intérêts des siens.

La famille est l'expansion naturelle de l'homme et la condition de sa perpétuité sur la terre. Ses divers éléments se présentent chez tous les peuples avec des caractères généraux qui tiennent à son essence, et

(1) Γάμος ἐπὶ παίδων γνησιῶν ἀρότω.

(2) *Matrimonium liberorum quærendorum causa.*

(3) *Politique*, I, 1, 6.

des conditions spéciales dans lesquelles se révèlent les traits particuliers à chaque race.

Si la famille est fortement constituée, il est impossible que la société politique ne réunisse pas des principes féconds de vie et de prospérité. Si ses rapports sont mal établis, si le lien n'est pas étroit et réglé, la société est condamnée à mourir.

La monogamie a été le fondement de la famille grecque. C'est, dit Athénée (1), une loi de Cécrops, par conséquent de l'origine de la ville d'Athènes. Les exceptions que l'on peut signaler sont dues à des circonstances graves, comme une peste, une guerre désastreuse. Elles portent leur appui à une règle générale. Dans Homère, Priam a plusieurs femmes, mais une seule, Hécube, est honorée du nom d'épouse. Le nombre des concubines entretenues au foyer domestique prouvait moins la dissolution des mœurs que la puissance ou la richesse du chef de la famille. Il n'y avait en réalité qu'une femme à qui était réservé l'empire intérieur. La situation subordonnée des autres était un hommage à la morale.

La pluralité et la communauté des femmes, rejetées par les mœurs et les lois des peuples, ont été recommandées et condamnées par la philosophie. « La communauté peut s'étendre aux enfants, aux femmes, aux biens, comme Platon le propose dans sa *République;* et Socrate y soutient que les enfants, les femmes et les biens, doivent être communs à tous les citoyens (2). » Après avoir ainsi exposé l'opinion de

(1) *Déipnosophistes,* XIII, 1.
(2) Aristote, *Politique,* II, 1.

son maître, Aristote prouve qu'elle présente « de bien autres embarras que l'auteur ne semble le croire, » et qu'elle « est incompatible avec le but même que Platon assigne à tout État. »

Cependant, le concubinat existait, sinon autorisé par la loi, du moins excusé par les mœurs, lorsqu'il avait pour but d'avoir des enfants (1). Les temps primitifs le regardaient comme un privilège pour ceux qui disposaient du pouvoir. Homère nous en fournit une preuve (2). Priam s'adresse à Hector et lui parle de deux de ses frères, fils de la belle Laothoa, « la plus exquise des femmes, » et il rappelle « que sa demeure renferme encore les nombreux trésors offerts à sa fille par le riche Altès. » Cette union n'avait donc rien qui pût blesser le fils d'Hécube, ni déshonorer le père qui l'avait autorisée, et l'époux qui en parlait avec si peu de réserve.

Pour qu'un mariage fût légitime, il fallait que la femme fût donnée par celui qui avait puissance sur elle, c'est-à-dire par son père, son frère ou son aïeul paternel. Si la femme n'a aucun de ces parents et si elle est en tutelle, elle pourra épouser son tuteur. Si elle n'a ni famille, ni parenté, elle pourra choisir elle-même qui elle voudra (3).

2. L'âge pour le mariage ne paraît pas avoir été fixé d'une manière certaine dans l'Attique. Aristote (4) donne dix-huit ans pour les femmes et trente-sept ou

(1) 'Επ' ελευθέροις παῖσιν.

(2) *Iliade*, ch. XXII.

(3) Voir Démosthène, *Pour la couronne*, 2.

(4) *Politique*, IV, 14, 6.

un peu moins pour les hommes. Il croit que l'hiver est l'époque de l'année la plus favorable. Les anciennes lois d'Athènes (1) déclaraient les femmes nubiles à vingt-six ans et les hommes à trente-cinq.

En fait, les mariages avaient lieu à un âge bien moins avancé. « Deux choses sont à considérer, dit à ce sujet Aristote (2), les personnes et la durée probable de leur union, afin que les âges soient toujours dans un rapport convenable et que les facultés des deux époux ne discordent jamais. »

On ne pouvait pas épouser une femme avec qui on était uni par des liens de parenté. Après avoir flétri ces mariages chez les Barbares et les crimes qui sont la suite de l'union du père avec la fille, du fils avec la mère, du frère avec la sœur, et qu'aucune loi ne défend chez eux, Euripide (3) fait dire à Hermione : « Ne t'avise pas de les introduire chez nous ; il n'est pas honnête qu'un seul homme tienne deux femmes sous ses lois ; mais celui-là doit se contenter d'une seule femme, qui veut avoir une maison bien gouvernée. »

A Athènes, on pouvait épouser sa sœur consanguine et non sa sœur utérine. « Cimon, dit Cornélius Népos (4), avait épousé sa sœur de père, nommée Elpinice, moins par amour, que conformément aux habitudes de sa patrie, car il est permis aux Athéniens d'épouser des filles du même père. » Les autres degrés de parenté ne sont pas indiqués. Un

(1) Voir Censorinus, *De die natali.*

(2) *Politique,* V, 14, 1.

(3) *Andromaque,* scène IV.

(4) *Cimon* 1.

tuteur ne pouvait épouser la mère des enfants confiés à sa tutelle (1).

Il n'était pas permis de prendre sa femme dans une nation étrangère ; et un étranger qui aurait épousé la fille d'un citoyen était traduit devant les thesmothètes et vendu comme esclave. C'était la loi, mais elle avait des accommodements faciles, et elle fut rarement exécutée. Son but était de garder pur de tout mélange le sang athénien. Lorsque l'abus devenait trop général, on prenait des mesures pour faire tout rentrer dans l'ordre (2); mais, le lendemain, c'était à recommencer.

Les jeunes filles orphelines étaient placées sous la tutelle de leurs frères, de leur grand-père, d'un membre de la famille. Elles portaient le nom d'épiclères quand elles étaient uniques, et qu'en cette qualité, elles devaient être épousées ou dotées par le parent le plus rapproché. Cette obligation fut maintenue malgré les modifications que subit la législation athénienne. Elle reposait sur ce principe qu'il faut que la famille se perpétue, et que la disparition d'une famille est un malheur public.

La durée de la famille touchait en effet aux principes les plus sacrés. La famille avait un culte qui lui était personnel, et qui s'adressait à un dieu protecteur, et à la lignée par laquelle s'était transmise la

(1) Diogène Laerce, *sur Solon*.

(2) Voir Plutarque, *Périclès*, 57. La loi qui ne reconnaissait comme citoyens que ceux qui étaient nés de mère et de père athéniens, fut exécutée, et plus de cinq mille personnes furent condamnées et vendues comme esclaves. Il n'y eut d'exception que pour un fils de Périclès et d'Aspasie, qui fut inscrit sur les registres de sa tribu et prit le nom de son père.

vie. La suppression volontaire de ce culte était un crime; si elle résultait de faits indépendants de la volonté humaine, c'était un malheur. Le dieu et les ancêtres restaient sans les honneurs qui leur étaient dus, ce qui rendait leur vengeance terrible. Il fallait donc empêcher à tout prix cette impiété dont la responsabilité se serait étendue à la cité tout entière. Le mariage y pourvoyait d'un côté, l'adoption de l'autre.

L'épiclère, qui héritait de tout ce qu'avait laissé son père mort sans enfants mâles, devait avoir pour époux le parent le plus rapproché. Dans le cas où elle n'avait point d'enfants, il lui était permis d'aller habiter avec un autre parent. Plutarque, qui trouve cette loi aussi « absurde que ridicule, » dit que le choix de la femme doit porter sur « celui des parents de son mari qu'elle préférera. Quelques personnes, ajoute-t-il (1), approuvent cette loi, et trouvent juste qu'on punisse la cupidité de ceux qui, inhabiles au mariage, épousent de riches héritières pour jouir de leurs biens, et s'autorisent de la loi pour outrager la nature. »

La raison, c'est que les Athéniens voulaient empêcher à tout prix l'extinction d'une famille de citoyens.

A défaut d'époux, l'épiclère devait recevoir une dot de cinq cents drachmes si le parent le plus rapproché appartenait à la première classe, de trois cents s'il était de la seconde, et de cent cinquante s'il faisait partie de la troisième. Cette somme était fournie par un seul, ou par tous les parents du

(1) *Solon,* 26.

même degré. Le refus entraînait une amende de mille drachmes, qui s'éleva au double, ainsi que la dot de l'épiclère, lorsque le prix de l'argent se fut avili. L'obligation resta rigoureuse, et elle était imposée à la fois par le sentiment religieux et par le souci des intérêts de la patrie.

L'adoption reposait sur les mêmes principes et avait le même but. Le fils adoptif tenait dans la famille la place de celui que le mariage n'avait pas donné, et il en recevait tous les droits. La fille adoptive n'était pas héritière ; on lui donnait les biens à titre de dot, mais à condition qu'elle les transmettrait à ses enfants, les vrais héritiers (1).

Il y avait même des adoptions posthumes. Nous trouvons, dans un plaidoyer de Démosthène (2), les conditions dans lesquelles pouvaient se faire ces adoptions et les conséquences qu'elles entraînaient.

Archiadès mourut sans être marié, laissant un frère et un petit-neveu, fils d'une fille de sa sœur. Celui-ci, nommé Léocratès, alla s'établir comme fils adoptif dans la maison d'Archiadès, et le frère d'Archiadès, Midylidès, ne s'y opposa pas. Puis Léocratès rentra dans sa famille, laissant un fils légitime dans la maison d'Archiadès. L'héritage passa ainsi de Léocratès à Léostratos et de celui-ci à un autre Léocratès, qui mourut sans héritier.

Un petit-fils de Midylidès revendiqua sa succession, et un procès s'engagea dans lequel Démosthène intervint et dont nous ne savons pas l'issue. Il n'y avait pas de loi précise sur ce point. Les idées religieuses

(1) Voir DÉMOSTHÈNE, *Contre Macartatos.*
(2) *Contre Léocharès.*

et les mœurs y pourvoyaient, et les juges ne s'inspiraient que du désir d'assurer un héritier au foyer domestique.

3. Les hommes firent d'abord des présents aux femmes qu'ils épousaient. Plus tard, la femme apporta une dot à son mari, et la reconnaissance de cette dot constituait sa dignité que ne pouvait lui disputer une concubine. Solon « proscrivit les dots pour les mariages autres que celui d'une épiclère, et régla que les femmes n'apporteraient à leurs maris que trois robes et quélques meubles de peu de valeur. Il voulut que le mariage fût moins un objet de trafic et de luxe, qu'une société intime entre le mari et la femme (1). »

On ne resta pas longtemps dans cette simplicité, gardienne des mœurs, et l'on vit bientôt à Athènes deux signes également funestes : la recherche des dots et la chasse aux successions.

Si les jeunes filles apportaient, dans l'*Iliade*, à leurs maris (2) des troupeaux nombreux de béliers à la blanche toison, ou de superbes taureaux, plus tard les jeunes Athéniennes reçurent, sous des formes diverses, des dots considérables. Les maris les garantissaient par l'affectation d'un douaire d'une valeur égale, en terres ou en maisons.

La dot ne pouvait pas être confisquée. Si la femme mourait sans enfants, ce qu'elle avait apporté revenait à sa famille. Si elle avait des enfants, ils pouvaient entrer en possession de ce que la loi considérait comme leur bien. La mère n'était pourtant

(1) PLUTARQUE, *Solon*, 26.
(2) Chant XVIII.

pas complètement dépouillée, et ceux qui jouissaient de sa dot étaient tenus de pourvoir, dans des conditions équitables, à sa subsistance.

Le divorce était permis. Il pouvait être demandé par le mari et par la femme. La dot était restituée. Si la situation financière du mari ne lui permettait pas de faire immédiatement cette restitution, il fournissait à sa femme une pension dont le taux était de neuf oboles au moins par mois (1).

Le divorce était accordé sous les plus légers prétextes, mais il fallait les faire connaître, et il était permis d'en appeler. La première demande était présentée à l'archonte. Lorsque les deux parties étaient d'accord, il n'y avait pas de retard, et les deux époux divorcés contractaient aussitôt un autre mariage.

Lorsque le divorce était réclamé par la femme, elle devait elle-même en remettre la demande à l'archonte. On pensait que cette obligation arrêterait quelques femmes, ou que de sages observations les feraient revenir sur leur intention. L'accomplissement de cet acte amenait quelquefois d'autres conséquences. Plutarque raconte (2) que la dissolution d'Alcibiade détermina sa femme Hipparète, dont la vertu était admirée et l'amour pour son mari connu, à quitter sa maison et à se retirer chez son frère. Elle se rendit auprès de l'archonte pour faire sa demande de divorce. « Alcibiade y alla aussi, et la saisissant par le milieu du corps, il l'emporta chez lui en traversant la place publique, sans que personne osât s'y opposer ou la lui enlever. Elle demeura

(1) Voir Démosthène, *Contre Nééra.*
(2) *Alcibiade,* 9.

dans la maison de son mari jusqu'à sa mort. »

Périclès maria sa femme, dont il avait eu deux fils, à un Athénien, et, de son consentement, épousa Aspasie (1), dont le fils reçut plus tard, malgré la loi, le titre de citoyen.

Quoiqu'il fût permis à Athènes d'emprunter les femmes de ses amis, l'adultère y était considéré comme un grand crime. L'accord des maris l'excusait cependant, et la loi se taisait devant ce consentement qui ne changeait pas la nature de l'acte. L'application des peines réservées à l'adultère était laissée à la discrétion des magistrats. Dracon donnait ce soin à l'offensé qui pouvait, lorsque le coupable avait été pris en flagrant délit, le mutiler ou le faire mourir.

Un citoyen, arrêté sous l'accusation d'adultère, pouvait présenter une requête aux thesmothètes, qui le renvoyaient devant les juges. Si l'accusation était reconnue vraie, ceux-ci lui infligeaient le châtiment qu'ils jugeaient proportionné à sa faute, mais qui ne pouvait pas être la mort (2). Si un mari, dont la femme avait été convaincue d'adultère, ne la répudiait pas, il était réputé infâme et frappé d'atimie. La femme déshonorée n'entrait dans aucun temple public. Tout citoyen pouvait la mettre à mort (3). La conduite des Athéniens fut rarement d'accord avec les sévérités de la loi, et ce qui avait été laissé à leur discrétion, resta une lettre morte, les mœurs publiques inspirant une plus grande indulgence.

Les lois de Solon restèrent sur ce sujet, comme

(1) Plutarque, *Périclès,* 38.

(2) Voir Démosthène, *Contre Nééra.*

(3) *Ibid.*

sur presque tous les autres, la règle d'Athènes. Il est certain cependant qu'elles subirent des modifications sous la pression des mœurs, et que l'expérience fit disparaître plus tôt ou plus tard les erreurs et les contradictions qu'elles renfermaient. « En général, dit Plutarque (1), les lois de Solon qui regardent les femmes renferment de grandes inconséquences. Par exemple, il permet de tuer celui qu'on surprend en adultère; et le ravisseur d'une femme libre, lors même qu'il lui a fait violence, il ne le condamne qu'à une amende de cent drachmes. S'il l'a enlevée pour la prostituer, l'amende n'est que de vingt drachmes; il excepte de cette peine les ravisseurs des femmes qui se vendent publiquement.... Il défend aux Athéniens de vendre leurs filles et leurs sœurs, à moins qu'ils ne les aient surprises en faute avant d'être mariées. Mais est-il raisonnable de punir le même crime tantôt avec la plus grande rigueur, tantôt avec une douceur extrême? »

Ces inconséquences prouvent combien, chez les meilleurs esprits de l'antiquité, la vérité, dans les cas même où ils lui rendent hommage par leur enseignement, leur conduite ou leurs lois, leur apparaît incomplètement, et fléchit. Il ne faut pas oublier que la tendance de notre nature est « inclinée au mal. »

Les courtisanes étaient tolérées. Elles fréquentaient le Céramique, le Sciros, la vieille place publique, sur laquelle était situé le temple d'Aphrodite Pandémos. Elles pouvaient avoir les plus riches toilettes et se distinguaient ainsi des honnêtes femmes dont la tenue devait toujours être simple et décente.

(1) *Solon*, 31.

Solon exempta les fils des courtisanes de l'obligation, imposée par la loi, de nourrir leur père. « Celui qui méprise la dignité du mariage, disait-il (1), montre sensiblement qu'il s'attache à une femme, non par le désir d'avoir des enfants, mais par le seul attrait de la volupté. »

4. Les cérémonies du mariage étaient les mêmes pour toute la Grèce. On attachait une grande importance à cet acte qui fondait une famille, et on l'entourait de cérémonies propres à en faire ressortir l'importance. Le jour où les parents d'une jeune fille avaient décidé son mariage, ils la présentaient à l'autel d'Artémis ou de Héré, et offraient un sacrifice (2). La formule des fiançailles consistait dans ces paroles adressées au futur époux : « Je vous donne cette fille qui est la mienne et de mon propre sang (3). » Le fiancé lui offrait un présent, gage de sa tendresse et preuve de son assentiment reconnaissant. Les deux jeunes gens se serraient la main ou échangeaient un baiser sous les yeux de leurs parents.

Des réjouissances, des festins, des chants célébraient le mariage.

Dans Homère, lorsque Télémaque arrive à Sparte, il trouve « le roi, entouré de nombreux citoyens, qui célèbre en sa demeure le festin nuptial de son fils et de son irréprochable fille qu'il envoie au fils de l'impétueux Achille. Sous les murs d'Ilion, il a promis et juré cet hymen que maintenant les dieux accomplissent....

(1) Plutarque, *Solon*, 30. (2) Pollux, III, 58.
(3) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, liv. II.

» Tandis que les amis et les voisins du glorieux Ménélas, au sein de ses hautes et vastes demeures, savourent le festin, un chanteur accompagne de sa lyre ses divins accents, et deux danseurs, pirouettant au milieu des convives, marquent de leurs pas la cadence (1). »

La même cérémonie est représentée sur le bouclier d'Achille. « On célèbre un mariage et de solennels festins. A la lueur des flambeaux, on conduit l'épousée par la ville, hors de la chambre nuptiale, et l'on invoque à grands cris l'hyménée; de jeunes danseurs forment des rondes gracieuses. Au centre, la flûte et la lyre frappent l'air de leurs sons, et les femmes, attirées sous leurs portiques, admirent ce spectacle (2). »

Euripide nous fournit aussi quelques traits reproduisant ce que les Athéniens pouvaient voir tous les jours, et c'était pour eux un légitime sujet d'orgueil de pouvoir faire remonter aux temps héroïques des usages auxquels ils restaient fidèles, parce qu'ils étaient à la fois une tradition religieuse et une tradition civile.

« As-tu déjà offert à la déesse le sacrifice préparatoire pour les noces de ta fille? demande Clytemnestre.

Agamemnon. Je le prépare; c'est ce soin qui m'occupe.

Clytemnestre. Et ensuite, tu feras le banquet nuptial?

Agamemnon. Quand j'aurai immolé les victimes que je dois aux dieux.

(1) *Odyssée*, ch. IV. (2) *Iliade*, ch. XVIII.

Clytemnestre. Mais, où ferons-nous le festin réservé aux femmes (1)?

Agamemnon. Ici, près des vaisseaux....

Clytemnestre. Qui donc portera la torche nuptiale?

Agamemnon. C'est moi qui porterai la torche, comme il convient aux époux.

Clytemnestre. Ce n'est pas l'usage. Le juges-tu peu important?

Agamemnon. Il n'est pas convenable que tu aies pour cortège une troupe de soldats (2). »

Ce qui se faisait chez les hommes n'était qu'une imitation de ce que les dieux eux-mêmes avaient pratiqué. « Quel chant d'hyménée, dit le chœur (3), retentit accompagné par la flûte lybienne, par la cithare amie des danses, et par les pipeaux formés de roseaux légers, lorsque, sur le mont Pélion, les Piérides à la belle chevelure, admises au banquet des dieux, et faisant résonner la terre sous leurs sandales d'or, vinrent aux noces de Pélée, et célébrèrent par leurs chants harmonieux Thétis et le fils d'Eaque, sur les montagnes des centaures, dans les bois du Pélion? Le rejeton de Dardanus, le Phrygien Ganymède, délices de Zeus, puisait le nectar dans de larges cratères d'or, et, sur le sable brillant, les cinquante filles de Nérée dansaient en rond pour célébrer cet hymen. »

L'époux préparait avec soin la demeure dans

(1) Dans les fêtes du mariage, comme dans la vie ordinaire, les femmes ne prenaient pas part aux banquets avec les hommes.

(2) Euripide, *Iphigénie en Aulide,* scène VII.

(3) *Iphigénie en Aulide,* scène XII.

laquelle il devait conduire sa femme. La jeune fille déposait, dans le bourg de Brauron, sur l'autel d'Artémis, des corbeilles remplies d'objets précieux, afin d'apaiser la déesse à qui la chasteté était chère. Un pareil hommage était rendu à Athéna, et d'après Pollux (1), le Ciel, la Terre, les Parques et les Grâces avaient aussi leurs offrandes.

La maison où l'on célébrait la fête nuptiale était parée de guirlandes. Un pilon était placé au-dessus de la porte, une jeune fille tenait un crible, et la mariée portait un vase propre à brûler de l'orge ou une poêle à frire. Ces divers objets lui rappelaient les devoirs de sa nouvelle condition (2).

La nouvelle épouse entrait à la nuit dans la maison de son mari. Le chariot qui la portait et dont l'essieu était ensuite brûlé, pour signifier qu'elle ne devait pas quitter cette demeure pour une autre, était précédé d'esclaves portant des torches et suivi de joueurs d'instruments.

On répandait sur sa tête des figues et d'autres fruits de l'Attique. C'était une promesse d'abondance. Pendant le repas qui suivait son entrée, un jeune homme, à demi couvert de rameaux de chêne et d'aubépine, entonnait un chant dont le refrain était : « J'ai changé mon état mauvais pour un meilleur. » Ce chant était celui que l'on entendait dans les fêtes par lesquelles les Athéniens célébraient le jour où ils avaient renoncé au gland, pour s'adonner à la culture du blé (3).

(1) III, 3.

(2) Voir Pollux, I, 12, III, 3.

(3) Suidas, au mot Ἔφυγον.

A son entrée dans la chambre nuptiale, la jeune épouse se lavait les pieds dans un vase qui lui était présenté par un jeune parent (1), et qui contenait de l'eau de la fontaine de Callirhoé.

Sa mère lui enlevait son voile dont elle entourait le flambeau porté devant elle.

Les fêtes duraient plusieurs jours, et les sacrifices faits avant le mariage se continuaient en l'honneur des dieux protecteurs de l'hyménée. La situation religieuse de la femme ne changeait pas moins que sa condition sociale. Elle perdait ses dieux domestiques et en acquérait d'autres. Les hommages rendus à ces nouveaux protecteurs du foyer formaient des liens qui ne devaient pas se rompre, et la famille qui se fondait attendait sa stabilité de ceux-là seuls dont la puissance et la durée n'ont point de bornes.

Le lendemain, il y avait échange de présents entre les deux époux. Le mari recevait un vêtement et la femme des objets divers, vases d'or, d'argent ou d'argile, lits, parfums, robes et objets de ménage (2).

Le troisième jour, la jeune femme allait faire une visite à sa famille, pour entrer en connaissance avec les parents de son mari.

Le célibat était considéré comme un état contraire à l'intérêt public. S'il n'était pas puni à Athènes comme à Sparte par des humiliations publiques à certains jours (3), il privait de nombreux avantages. « Tandis que les lois ordonnent à l'orateur, en géné-

(1) On l'appelait λουτροφόρος.

(2) On appelait ces dons ἐπαύλια δῶρα.

(3) Voir Athénée, *Déipnosophistes,* liv. XIII.

ral jaloux de gagner la confiance populaire, dit Dinarque (1), d'avoir des enfants légitimes, de posséder des terres dans l'Attique, et de ne prétendre au gouvernement qu'après avoir mis entre les mains du peuple les gages les plus sûrs, est-il juste qu'un Démosthène ait vendu ses champs héréditaires et adopté des enfants étrangers, dans le seul but de jurer sur leurs têtes devant les tribunaux ? »

Lorsqu'un homme mourait sans avoir été marié, on plaçait sur son tombeau l'image d'un esclave portant une aiguière (2). Ce signe pouvait être invoqué en justice.

5. La femme athénienne avait une condition très différente de celle de Sparte. Sa vie était intérieure et cachée. Homère ne se demandait pas comme Aristote (3) « si les femmes étaient capables de vertu. » Ses héros les jugeaient inférieures, mais ils ne se croyaient pas moins tenus à des devoirs envers elles. « Les Atrides, dit Achille, sont-ils les seuls mortels qui aiment leurs femmes ? C'est le devoir d'un homme bon et prudent de chérir sa compagne et de l'entourer de soins. Et moi aussi, je l'aimais de toute mon âme (Briséis), quoique captive (4). »

Mais cet amour et ce respect, dont l'*Iliade* nous offre quelques exemples, se manifestent surtout dans l'*Odyssée*, qui est le tableau de la vie domestique.

(1) *Contre Démosthène*, discours prononcé en 326, un des trois qui nous restent sur cent soixante, dont soixante-quatre étaient considérés comme authentiques.

(2) Voir DÉMOSTHÈNE, *Contre Léocharès*.

(3) *Morale*, liv. Ier, ch. V.

(4) *Iliade*, ch. IX.

Lorsque Pénélope, paraissant tout à coup au festin, vient de reprocher à Phémios les chants qui réveillent ses douleurs, Télémaque lui dit : « Retourne dans ton appartement; occupe-toi de tes travaux, du fuseau, de la toile; ordonne à tes femmes d'achever leur tâche. Les discours sont réservés aux hommes, et à moi surtout qui suis le maître de ce palais (1). »

A Athènes, une femme qui se présentait en public en trop grand négligé devait payer une amende de mille drachmes (2), mais il ne lui était pas permis d'avoir une parure recherchée. Elle ne paraissait que rarement dans les repas, et s'éloignait au moment où commençait la conversation. « Il y a, dit Plutarque, qui veut certainement honorer la femme par ce rapprochement, il y a des gens qui, affectant une sévérité outrée, prétendent que la philosophie, telle qu'une respectable mère de famille, doit garder le silence dans les repas (3). » Il est certain que la philosophie — et ce fut un bien — se montra moins réservée, même dans les repas, que la femme à qui ce silence fait honneur.

Il n'est donc pas étonnant que les hommes leur aient témoigné un grand respect. Dans Euripide (4), Achille voit arriver Clytemnestre : « O sainte pudeur! s'écrie-t-il, quelle est cette femme d'une si rare beauté, que je vois en ces lieux?

CLYTEMNESTRE. Je m'étonne peu de ne pas être connue de toi qui ne m'as pas encore vue, mais je te loue pour ton respect pour la pudeur.

(1) *Odyssée*, chant I. (2) HYPÉRIDE.

(3) *Symposiaques*, question I.

(4) *Iphigénie en Aulide*, scène X.

ACHILLE. Mais qui es-tu, femme? Pourquoi viens-tu dans le camp des Grecs au milieu d'hommes armés?

CLYTEMNESTRE. Je suis fille de Léda; Clytemnestre est mon nom; le roi Agamemnon est mon époux.

ACHILLE. Tu as fort bien dit en peu de mots ce qui était nécessaire; mais il serait malséant à moi de m'entretenir avec des femmes.

CLYTEMNESTRE. Chose étrange! pourquoi fuir? Mets du moins ta main dans la mienne, en gage heureux de l'hymen que nous allons célébrer.

ACHILLE. Que dis-tu? Je redouterais Agamemnon, si je touchais ce qu'il ne m'est pas permis de toucher. »

N'y a-t-il pas là comme un avant-goût de l'esprit chevaleresque qui ne devait naître que plus tard sous l'inspiration chrétienne?

Les femmes occupaient la partie la plus retirée de la maison et ne paraissaient que rarement devant les étrangers. Filles, épouses ou veuves, elles étaient tenues à la même réserve, passaient rarement d'un appartement à l'autre dans la même maison, et ne se montraient à la porte que dans des circonstances exceptionnelles. En public, elles étaient tenues à un costume sévère et cachaient leurs traits sous un voile. Un magistrat veillait sur leur conduite (1). S'il trouvait quelque chose de répréhensible dans leurs paroles, leur tenue ou leurs actes, il inscrivait leur nom sur des tablettes qui étaient déposées sur un platane dans le Céramique (2).

Cette publicité paraissait aux Athéniens suffisante

(1) On l'appelait γυναικονόμος et γυναικοκόσμος.
(2) ATHÉNÉE, liv. VI, ch. IX.

pour réprimer certains excès et en prévenir d'autres.

La surveillance dont la femme était l'objet n'avait pas en Grèce le caractère injurieux que les Orientaux lui ont imposé dans tous les temps. Elle tenait à la faiblesse et à l'oppression dont cette faiblesse est trop souvent la cause ou le prétexte.

« L'esclave, dit Aristote, également injuste à l'égard de l'un et de l'autre, l'esclave est absolument privé de volonté ; la femme en a une, mais en sous-ordre ; l'enfant n'en a qu'une incomplète (1). » Il comprend mieux le rôle de la femme, quand il dit (2) : « Dans la famille, les fonctions de l'homme et celles de la femme sont fort opposées, le devoir de l'un étant d'acquérir, et celui de l'autre, de conserver. » Chacun d'eux concourt ainsi à la prospérité commune.

Les femmes remplissaient d'abord tous les devoirs domestiques. Bientôt, lorsque la richesse s'accrut, elles les laissèrent à des personnes d'une condition inférieure ou à des esclaves. Elles filaient, tissaient de la toile, et faisaient à l'aiguille divers ouvrages de couture et de broderie. Elles s'occupaient de leurs enfants et débarrassaient leurs maris de toute sollicitude intérieure.

La loi protégeait contre la violence sa faiblesse et celle de l'enfant. Les prescriptions à cet égard sont nombreuses, et témoignent d'une sollicitude qui fait honneur à la douceur des mœurs, plus peut-être qu'à leur pureté.

Elles paraissaient en public dans certaines fêtes.

(1) *Politique,* I, 5, 6.
(2) III, 2, 11.

Elles avaient, aux Thesmophories, des cérémonies d'un caractère triste (1), et formaient des congrégations séparées dans le temple d'Aphrodite. Rien ne ressemblait aux fêtes que les femmes des autres parties de la Grèce célébraient au Cithéron, au Parnasse, au Taygète, pendant la période triennale consacrée à Dionysos. Leurs transports frénétiques, leurs danses, leurs cris en évoquant le dieu, leur faisaient perdre cette gravité simple et solennelle à la fois, qui fut en tout temps le trait distinctif de la femme athénienne. Aussi, avec quelle grâce et quelle justesse Périclès la loue dans le discours où il relève toutes les gloires de sa patrie ! « C'est, leur dit-il, une grande gloire pour vous de ne point être inférieures à votre sexe, et de faire en sorte que, soit pour louer votre vertu, soit pour vous blâmer, on ne parle jamais de vous parmi les hommes (2). »

On se tenait cependant en garde contre une influence que l'on trouvait justement redoutable. Une loi de Solon déclarait nuls tous les actes d'un homme qui aurait cédé aux suggestions d'une femme (3).

Si un père avait perdu tous ses enfants mâles, il pouvait substituer ses biens à ses filles mariées (4), c'est-à-dire leur en laisser la jouissance en assurant la propriété à leurs enfants. La mort de ces mêmes enfants ne lui apportait aucun droit nouveau, car, d'une manière générale, elle ne pouvait hériter d'eux. La jurisprudence fit plus tard ce que la loi n'autorisait pas.

(1) Plutarque, *Isis*, ch. LXIX. (2) Thucydide, II.

(3) Voir Démosthène, *Contre Olympiodore*.

(4) Isée, *De l'héritage de Pyrrhus*.

Le fils d'une épiclère jouissait à sa majorité du bien de sa mère.

Les femmes et les enfants ne pouvaient léguer au-dessus de la valeur d'un médimne d'orge (1).

Ces prescriptions et toutes celles qui touchaient aux successions et à l'administration considéraient la situation de la femme comme inférieure, et lui faisaient, pour tout, la part la plus restreinte. En l'honorant, on réduisait, dans la plus large proportion, son influence extérieure et son autorité.

6. Les deux autres membres de la famille, le père et le fils, avaient une vie plus active et des droits plus étendus.

Le père était, au foyer domestique, prêtre, juge et roi. Il avait le rôle d'intermédiaire entre la famille, le dieu qui la protégeait et les ancêtres dont le souvenir devait être toujours présent et le culte sacré. Il exerçait autour de lui une autorité souveraine, commandait, dirigeait les personnes, gérait et administrait le commerce, le métier, l'industrie et les biens. Il n'était pas de différend qu'il ne pût accommoder ou trancher, pas d'obligation qu'il n'eût le droit d'imposer.

La loi reconnaît et consacre son autorité sur sa femme, ses enfants, ses esclaves. Elle place très haut ce grand nom de père, et ne néglige rien de ce qui peut en faire apprécier la dignité par celui qui en est revêtu et par ceux qui l'entourent. Ce que la nature a gravé dans le cœur, la loi l'impose, et cet accord est une des garanties les plus certaines de l'ordre et de la prospérité de l'État.

(1) Isée, *De l'héritage d'Arist.*

Privé d'enfants, le père, maître de la totalité de ses biens, peut en disposer comme il lui plaît, et adopter qui il veut, pourvu qu'il soit sain d'esprit, et « qu'il n'ait pas été affaibli par des maladies, des breuvages et des enchantements (1). » Le fils adoptif a les mêmes droits que le fils légitime, et il ne peut rentrer dans sa première famille que s'il naît un fils dans celle où il a été reçu. Le fils est l'héritier naturel du père. Solon manifeste une préférence pour l'aîné. C'est celui que la nature semble désigner pour la continuation de la famille.

Le père pouvait donner à ses enfants les noms qui lui convenaient et même les changer plus tard, en remplissant certaines formalités. Le fils portait habituellement le nom de son grand-père. Beaucoup de ces noms ne sont, le plus souvent, que des surnoms.

En faisant inscrire leurs enfants après la naissance, les pères devaient jurer qu'ils étaient nés de père et de mère libres ou qu'ils avaient été adoptés conformément à la loi.

Le nom du citoyen ne périssait pas. Il était pris par l'héritier de celui qui mourait sans enfants, et cet héritier était le parent le plus rapproché, quand il n'en avait pas, avant sa mort ou par son testament, choisi un autre.

Un serment garantissait l'accomplissement du devoir. Il avait les dieux pour gardiens, et la conviction où l'on était que la violation ne resterait pas impunie, en assurait le respect.

Les éphèbes prêtaient un serment qui engageait leur vie tout entière : « Je ne déshonorerai pas les

(1) Plutarque, *Solon*, 28.

armes qui me sont confiées ; je n'abandonnerai pas le prostate qui me sera donné. Je combattrai seul, ou avec les autres, pour les autels et les foyers domestiques ; je ne laisserai point à mes enfants ma patrie dans une position plus désavantageuse, mais je tâcherai de la rendre plus favorable que je ne l'ai trouvée ; je me rendrai par terre ou par mer dans la colonie qui me sera désignée pour cultiver le domaine, quel qu'il soit, qui me sera échu ; j'obéirai fidèlement à ceux qui rendent la justice, aux lois en vigueur et à toutes celles que le peuple décrétera. Je ne souffrirai pas qu'on en abroge aucune sans la demande expresse du peuple ; je m'y opposerai seul ou avec d'autres ; je me conformerai aux cérémonies religieuses adoptées ; j'en prends à témoin les dieux Agraulos, Enyalos, Arès, Zeus, la Terre, Artémis ; je combattrai jusqu'à la mort pour la patrie qui m'a nourri ; je défendrai les frontières de l'Attique ; je protégerai la sécurité des productions qui l'enrichissent, ses blés, ses orges, ses vignes, ses oliviers (1). »

C'est le serment d'un citoyen plutôt que celui d'un fils ou d'un père, mais tous les devoirs ne se trouvaient-ils pas confondus dans celui qui obligeait l'homme à être tout entier à sa patrie ?

Un père pouvait déshériter son fils. Mais cet acte avait de telles conséquences religieuses et sociales, qu'il ne paraît pas s'être souvent produit.

Le fils qui se portait à des voies de fait contre ses parents, était frappé d'atimie (2). Il pouvait être

(1) Voir Lycurgue, *Contre Léocrate,* 76 ; Pollux, VIII, 105 ; Stobée, XLI, 141.

(2) Diogène de Laerce, *Sur Solon*, 55.

accusé devant les Héliastes par tout citoyen, qui devenâit ainsi le défenseur ou le vengeur de l'autorité paternelle.

Une loi obligeait les enfants à nourrir les parents tombés dans l'indigence, et à leur rendre les derniers devoirs (1). Elle exceptait ceux qui étaient nés d'une courtisane, ceux dont le père avait exposé la pudicité par un trafic infâme, et ceux à qui il n'avait pas donné de métier. Le père avait donc des devoirs moraux et des devoirs positifs à accomplir. Il fallait qu'il préparât l'avenir de ses enfants, en leur donnant les moyens d'assurer leur existence, et qu'il formât leur âme à la vertu.

«Voilà pourquoi, dit Xénophon (2), les pères, quelle que soit la sagesse de leur fils, les éloignent cependant des hommes pervers, convaincus que le commerce des bons développe la vertu, et que celui des méchants la détruit. »

Aussi, ceux qui ne répondaient pas à ces soins étaient-ils déclarés incapables de posséder un emploi public, et déférés aux magistrats.

L'exposition des enfants était une coutume commune dans l'antiquité où la cité, enfermée dans des bornes étroites, redoutait un excès de population, et à qui des enfants faibles ou mal conformés paraissaient une charge sans compensation. « Pour distinguer, dit Aristote (3), les enfants qu'il faut abandonner et ceux qu'il faut élever, il conviendra de défendre par une loi de prendre jamais soin de ceux qui naî-

(1) Voir Isée, *Héritage de Ciron*, 32.

(2) *Mémoires de Socrate*, I, 2.

(3) *Politique*, IV, 14, 11.

tront difformes ; et, quant au nombre des enfants, si les mœurs répugnent à l'abandon complet, et qu'au delà du terme formellement imposé à la population, quelques mariages deviennent féconds, il faudra provoquer l'avortement avant que l'embryon ait reçu le sentiment et sa vie. Le crime ou l'innocence de ce fait ne dépend absolument que de cette circonstance de sensibilité et de vie. »

Il faut avoir le courage de transcrire ces froides et implacables paroles pour montrer quels contrastes effrayants offre l'antiquité dans les opinions de ses philosophes comme dans les actes de ses hommes d'État.

Ces quelques indications suffisent pour faire comprendre ce qu'était le père de famille et quelles lois ou quels usages régissaient ses rapports avec ses enfants. Quand il leur avait permis de vivre, il devait faire d'eux des citoyens capables de se suffire et propres à devenir utiles à leur patrie. La réciprocité existait pour les devoirs, et le fils, qui avait reçu avec la vie les moyens de la rendre honorée et prospère, devait montrer par ses égards et sa soumission jusqu'où allait sa reconnaissance.

Cette formation de l'homme et du citoyen paraissait à l'Athénien si complète, qu'il n'hésitait pas à y voir un droit à l'hégémonie. Athènes devait commander à la Grèce et aux Barbares. Le système, émis par quelques philosophes et avidement accepté par les hommes politiques de nos jours s'il n'a pas été inspiré par eux, que la supériorité de la civilisation donne droit à la domination, était accepté par Athènes, qui en a poursuivi l'application par sa politique plus

que par ses armes. En Occident, un grand peuple commençait à se diriger vers le même but en établissant sur la force la raison de sa domination universelle.

Oui, le Grec au Barbare a droit de commander,

disait Euripide dans *Iphigénie en Aulide* (1), et Aristote trouve qu'il a raison (2). La philosophie et la poésie étaient d'accord pour donner à Athènes le même conseil. Elle n'en avait pas besoin : l'ambition, la haute opinion qu'elle avait d'elle-même et l'intérêt lui avaient tenu le même langage avec une autorité à laquelle elle ne tenta pas de résister.

II

La cité.

1. C'était un grand titre que celui de membre d'une société libre. Ceux qui le possédaient par droit de naissance le mettaient à haut prix, et ceux qui le recevaient s'efforçaient, par une estime particulière et par des services, de s'en montrer dignes. Les uns et les autres se trouvaient bientôt animés des mêmes sentiments, unis par les mêmes intérêts et disposés à tous les efforts et à tous les sacrifices pour arriver au même but.

L'Attique fut d'abord divisée, comme toutes les

(1) Vers 1400. (2) *Politique*, I, 1, 5.

parties de la Grèce, en un certain nombre de petits gouvernements jaloux l'un de l'autre et désireux de garder leur autonomie. Thésée les réunit après avoir fait accepter son plan par les anciens et les nouveaux citoyens, par les forts et les faibles. Les raisons qu'il fit valoir furent certainement différentes, mais elles réussirent à faire une unité qui devait être avantageuse à tous.

« Il réunit en un seul corps tous les habitants de l'Attique pour ne former qu'une seule cité.... Il fit abattre dans chaque bourg les prytanées et les maisons de conseil, cassa tous les magistrats, bâtit un prytanée et un palais commun dans le lieu où ils sont encore aujourd'hui, donna à la ville et à la citadelle le nom d'Athènes, et établit une fête pour tout le peuple sous le nom de Panathénées (1). »

Cette union n'empêcha pas le maintien des divisions que présentent tous les peuples à l'origine, et celui de l'inégalité de pouvoir et de fortune. Thésée avait promis un « gouvernement sans roi, et purement démocratique dans lequel, ne se réservant que l'intendance de la guerre et l'exécution des lois, il mettait dans tout le reste une entière égalité entre tous les citoyens (2). » Cet esprit, qui est le trait distinctif des Ioniens et l'aspiration constante d'Athènes, n'avait rien d'exclusif. Il laissa subsister par la réunion des familles la race (3), par la réunion des races

(1) Plutarque, *Thésée*, 22.

(2) *Ibid.*

(3) Γενος, que l'on traduit habituellement par *gens*. Un équivalent français est préférable à un mot latin quand il s'agit de la Grèce. Le mot *race* indique ici la communauté de l'origine, dans son extension plutôt que dans sa succession.

la phratrie, et par la réunion des phratries la tribu. Les tribus formèrent la cité.

Mais la famille, la race, la phratrie, la tribu renfermaient des inégalités. Elles tenaient à la naissance, à la possession territoriale, à la fortune, à la situation personnelle ; elles se perpétuèrent en conservant une vie propre au milieu du mouvement ; une distinction territoriale s'établit d'elle-même, et l'on compta dans la ville nouvellement formée et dans l'étendue de l'Attique : les *hypéracriens* ou montagnards, les *paraliens* ou habitants du rivage, et les *pédiéens* ou possesseurs de la plaine. Ces trois groupes ne constituaient pas une population distincte, bien que leur origine fût probablement différente. Les Ioniens et les Éoliens, qui vinrent en Attique après la conquête du Péloponèse par les Héraclides (1), et qui s'y établirent par la force, ou y furent reçus comme des bannis dignes de pitié, occupèrent la plaine, entre les deux populations antérieures, se mêlèrent étroitement à elles, et contribuèrent à former les trois partis qui, pendant plusieurs siècles, se disputèrent l'influence et le pouvoir.

« Les habitants de la montagne, dit Plutarque (2), demandaient un gouvernement populaire; ceux de la plaine préféraient un état oligarchique, et ceux de la côte, portés pour un gouvernement mixte, balançaient les deux autres partis et empêchaient que l'un l'emportât sur l'autre. » Ces trois divisions répondent à des dispositions d'esprit trop naturelles pour qu'elles aient disparu, même lorsque le régime démocra-

(1) Vers 1180, mais certainement après la guerre de Troie.
(2) *Thésée*, 16.

tique fut tout-puissant à Athènes ; mais elles ne nous paraissent pas étroitement et exclusivement attachées à des conditions ethnographiques. Plusieurs causes agirent sur la formation de ces partis, et chacun des anciens ou des nouveaux possesseurs du sol se prononça pour la forme de gouvernement qui lui parut le plus en rapport avec ses aspirations, ses désirs et ses vues.

Lorsque la démocratie fut souveraine à Athènes, ces préférences ne disparurent pas, parce qu'il y eut toujours des riches et des pauvres, des partisans de l'autorité et des partisans de la liberté, des citoyens à qui plaisait la stabilité et d'autres qui d'eux-mêmes allaient au mouvement.

L'action de ces divers partis se manifeste en toute occasion, et nul ne peut revendiquer le privilège exclusif du patriotisme. Chacun servit, comme il l'entendait, les intérêts de la cité, et les guerres montrèrent chez tous la même valeur, comme l'administration intérieure mit en relief des qualités également remarquables.

Les noms d'hypéracriens, de pédiéens et de paraliens ne disparaissent pas, les partis ne se dissolvent pas, mais on voit en œuvre des partisans de l'oligarchie, de la démocratie, ou d'un tempérament qui cherche à les modérer pour les rendre acceptables. Les idées survivent à ceux qui les ont incarnées, et l'histoire intérieure d'Athènes montre à quels excès et à quels résultats glorieux elles peuvent pousser les villes et les peuples.

C'est avec raison que M. Fustel de Coulanges a dit : « La cité athénienne ne fut, pendant quatre siècles,

que la confédération de ces puissants chefs de famille qui s'assemblaient, à certains jours, pour la célébration du culte central et pour la poursuite des intérêts communs (1). »

2. La famille constitue la première unité sociale. Elle a un même chef, un même culte, les mêmes intérêts. Elle se maintient dans ces conditions tant qu'elle est peu nombreuse ; mais lorsque autour du tronc se multiplient les rameaux vigoureux et féconds, il faut chercher ailleurs un nouveau principe de vie.

La famille reste elle-même, mais elle s'appuie sur d'autres. Elle accepte un chef suprême autour duquel se rangent et à qui obéissent les chefs particuliers. Les liens du sang les unissent et l'origine commune les rapproche, alors même que les intérêts pourraient les diviser.

Cette association de familles forme la race. C'est une seconde unité fortement constituée, car elle repose sur des sentiments, des principes, des obligations et des usages qui ont toujours été puissants parmi les hommes.

C'est le même sang qui coule dans les veines de tous, car la race n'est que l'extension et le prolongement d'une famille primitive. Le sang a une voix que l'on entend toujours, et lorsqu'il ne commande plus des devoirs, il inspire des affections. Dans les temps reculés, avec des relations moins étendues, les intérêts se confondaient, et l'habitude de se rendre des services mutuels, la nécessité de se protéger contre des dangers également menaçants pour tous, éta-

(1) *Cité antique*, p. 297.

blissaient une solidarité à laquelle personne n'essayait de se soustraire.

Il y avait pour la race un culte commun. C'était celui du dieu qui, à l'origine, avait reçu les hommages, les offrandes et les prières de la famille. Il était resté le grand protecteur, et l'on recourait à lui à des époques déterminées, dans toutes les circonstances graves, dans les crises redoutables. La race reconnaissait son empire et le considérait comme obligé de ne pas négliger ceux qui ornaient son autel et lui offraient des fleurs, des fruits, des animaux, et, plus tard, les produits de leur industrie.

Au-dessous de ce dieu venaient les ancêtres. Ils se divisaient en deux classes : les ancêtres communs et les ancêtres particuliers, ceux-ci renfermés dans la famille, ceux-là honorés par la race. Chacune voyait dans la mystérieuse obscurité du passé des hommes que recommandaient leur puissance, leurs vertus et leurs bienfaits. Fondateurs de la famille, membres de la race, ils ne pouvaient cesser de s'intéresser à elles. L'affection les avait fait honorer, la reconnaissance établit et maintint un culte régulier. Ce culte fut un lien lorsque tous les autres se furent relâchés. Il était célébré, dans chaque famille, par le père, organe des sentiments et des besoins de tous, auprès de celui ou de ceux à qui l'homme a toujours été soumis. Il le fut, dans chaque race, par celui à qui son âge, sa situation, ses vertus donnaient des droits particuliers. Ce prêtre, qu'entouraient le respect, la confiance et l'affection, défendait auprès du dieu protecteur de la race, auprès des ancêtres communs, honorés d'un culte, les intérêts collectifs, et conser-

vait la tradition religieuse, le patrimoine le plus sacré des peuples comme des individus.

Après une vie accomplie dans les mêmes lieux, on n'était pas séparé même par la mort. L'homme rend sa dépouille à la terre, et cette dépouille est sacrée pour ceux qui aimaient l'âme qu'elle renfermait. On déposait au même tombeau ceux qui avaient vécu ensemble, et ceux qui leur succédaient songeaient avec une pieuse satisfaction qu'un jour viendrait où ils reposeraient auprès d'eux. La sépulture commune était un centre comme le foyer domestique, et ceux qui tournaient vers elle leurs regrets, et peut-être leurs espérances, y trouvaient le gage d'une perpétuité, à laquelle l'homme qui ne fait que passer aspire sans cesse.

En mourant, l'homme peut-il laisser, sans en avoir réglé la destinée, le sol qu'il a travaillé et les fruits du travail qu'il a amassés? La succession s'établit dans la famille où le droit est facile à déterminer, et dans les familles collatérales lorsque la première s'éteignit. Ainsi, au lien religieux, à celui de la sépulture, vient se joindre celui de l'intérêt, et la possibilité de l'héritage entretient et ravive les souvenirs de la parenté.

Il existait donc une solidarité constante entre ceux qui reconnaissaient une origine commune. L'homme isolé n'est rien. Uni à l'homme, il multiplie ses forces, éloigne les dangers, assure son existence et accroît sa prospérité. Les membres d'une même race devaient se prêter un mutuel appui dans leur lutte contre la nature, ou contre des hommes ennemis de leur repos et avides de leurs biens. Ce qu'une famille eût vaine-

ment tenté d'empêcher, ou inutilement poursuivi, un groupe l'obtenait, et l'expérience rendait tous les jours plus chère l'union intime.

Ce n'était pas au loin, dans des familles inconnues, que l'on allait chercher à former des familles nouvelles. Les mariages établissaient ainsi de nouveaux liens, et, en rendant les rapports plus fréquents, augmentaient la solidarité de la race. Les affections et les biens se concentraient, et tous y trouvaient leur avantage.

Le dernier trait qui caractérise la race, c'est la formation d'un trésor commun. Certaines terres n'avaient pas été divisées à mesure que s'étaient formées des familles nouvelles. Elles étaient restées un patrimoine sur lequel chacun avait des droits. Laissé d'abord à la disposition de tous, ce domaine finit par acquérir, à cause de l'extension de la population, une valeur plus considérable. Le produit en fut destiné à des dépenses qui importaient à tous, et auxquelles, plus tard, chacun dut contribuer dans une proportion déterminée.

La race avait un chef dont le nom varia, mais dont l'autorité fut le prolongement de la puissance paternelle. Il fallait que quelqu'un parlât au nom de tous, que la direction eût de l'unité, que les intérêts généraux fussent l'objet de la préoccupation et de la vigilance particulières d'un homme entouré d'estime et de respect. On l'appela généralement archonte, parce que, en effet, il avait le commandement, ou démarque, parce qu'il était le chef du peuple.

Ainsi, la race était une petite société avec tous les organes essentiels qui lui permettaient de vivre. On

les retrouve chez tous les peuples, sous des noms différents, mais avec les mêmes caractères. Lorsque l'autorité paternelle cesse, c'est-à-dire lorsque l'agnation ne peut être prouvée, la race se substitue à la famille. On la reconnaissait à Rome aux caractères que signale Cicéron (1) : « Les membres de la *gens* sont ceux qui, entre eux, ont le même nom. Ce n'est pas assez qu'ils soient d'origine libre, ce n'est pas assez qu'aucun des ancêtres n'ait connu la servitude, il faut encore qu'ils n'aient pas subi une dégradation quelconque. » Il trouve ainsi en eux quatre caractères constitutifs, qui les séparent du reste de la population par une incontestable supériorité : la communauté de nom, l'ingénuité, l'absence de trace servile, et celle de toute perte de dignité.

A Athènes, la race a une existence qui la rattache à la famille plutôt qu'à un état politique, et voilà pourquoi elle forme, en dehors de la domination de tout esprit gouvernemental, une société véritable et complète.

3. Les races se multiplièrent comme les familles. Elles eurent les mêmes caractères avec une plus grande extension et formèrent des phratries. La *phratrie* resta une société religieuse et forma une société civile préparant l'avènement de la société publique.

En effet, l'autorité qu'il fallait constituer sur la phratrie, réunion des races, fut plus étendue, et se trouva à une plus grande distance de chacun de ceux sur qui elle s'exerçait. Le père de famille s'était

(1) *Topiques*, 6.

effacé devant l'archonte; et l'archonte, à son tour, s'effaça devant un chef plus puissant, et qui commanda moins par l'ascendant personnel et le respect dont il était l'objet, qu'en vertu de la force dont il disposait.

La phratrie est une société religieuse, réunissant, sans les confondre, le culte de la race et celui de la famille. Elle prépare un gouvernement régulier et définitif, mais elle se rapproche encore par ses traits essentiels de cette forme primitive où l'obéissance est facile, et où le commandement s'impose par son propre ascendant, n'ayant rien à se faire pardonner. C'est toujours la famille, mais la famille multipliée par elle-même.

Ce développement de la société est naturel. La main de l'homme n'y est pour rien. Le pouvoir existe, mais l'ambition n'est pas encore née, et les compétiteurs ne se présentent pas pour dérober ou ravir ce qui donne plus de charges qu'il n'offre d'avantages, ou ne procure de satisfactions. Le moment arrive où ce gouvernement en germe ne suffit pas; et l'intérêt général réclame quelque chose de plus ferme, de plus arrêté et de plus large.

Alors se constitue la tribu, et l'Attique cesse d'être une grande famille pour devenir un petit État.

La tribu est une réunion de phratries. Elle reproduit sur une plus vaste échelle les traits constitutifs des unités qui entrent dans sa composition : la famille, la race, la phratrie. Elle garde quelque chose de chacun de ces trois éléments, et les confond dans le nom général de cité.

Les contrées où les communications sont difficiles, où l'antagonisme est né de bonne heure de la différence des races ou du conflit des intérêts, n'ont pas dépassé comme organisation sociale la tribu. Les plaines sablonneuses de l'Asie, les steppes de la Scythie et les marais de la Germanie, les vastes déserts et les oasis isolées de l'Afrique, les savanes et les forêts de l'Amérique ont montré, à des époques diverses, leurs populations divisées et un nombre plus ou moins considérable de familles rattachées entre elles par le sang, la religion et certains usages, constituées en tribus dont la demeure était errante ou stable, mais que tout éloignait d'une fusion ou même d'une association avec des agglomérations de même nature établies dans leur voisinage. Ce régime se maintient encore sur certains points. Sur d'autres, il n'a été modifié qu'après de longues épreuves ; sur quelques-uns enfin, cet isolement a été tellement fatal, que tout a disparu jusqu'au souvenir de ces petites sociétés.

Un peuple qui se développe successivement nous présente ces phases, et il est facile de se rendre compte des conditions dans lesquelles elles se succèdent. Tel est le peuple juif. Il a un père commun qui est Abraham, et lorsque, après son petit-fils Jacob, se forment les douze petites sociétés qui ont reçu le nom de tribus, et qui ont composé un royaume, sans rien perdre de leur organisation et de leur autonomie, on peut suivre le développement régulier — quoique le nom ne soit pas employé — de la race et de la phratrie.

L'Attique n'a pas été peuplée de la même manière

que la terre promise. Les éléments divers y abondent, et autant le peuple juif est exclusif, autant Athènes offre libéralement ses côtes, ses plaines et ses murs à tous ceux qui viennent s'y établir.

Ce que la nature a fait en Asie, le besoin de l'existence et le désir de s'accroître l'a réalisé en Europe. Nous ne pouvons pas suivre ce travail dont les éléments sont épars. Nous savons le nom de plusieurs familles d'Athènes, et bien que les Hypéracriens, les Pédiéens et les Paraliens aient bientôt disparu de l'histoire, nous pouvons constater que ces familles appartenaient à l'un de ces trois partis. Plusieurs races ont laissé leur nom, mais une phratrie seulement a échappé aux obscurités dont le passé couvre tant d'événements, ou aux ruines faites par la main de l'homme.

Cependant, le caractère de l'organisation sociale ne changeait pas ; la religion en était toujours le but, et si la tradition conserva dans la famille la race et la phratrie des cultes particuliers, la tribu, elle aussi, eut ses protecteurs au-dessus de l'humanité, et elle se conserva intacte, non plus par les affinités du sang ou les exigences de l'intérêt, mais par la réunion de tous ses membres dans les honneurs rendus aux mêmes héros et aux mêmes dieux.

Ces petites sociétés dans une société de jour en jour plus grande sont restées longtemps distinctes. Homère (1) montre Nestor rangeant ses troupes en bataille d'après leur manière de combattre, mais rapprochant, afin qu'ils se prêtent un appui mutuel, ceux que le sang relie entre eux. Plutarque (2) croit

(1) *Iliade*, ch. IV. (2) *Les Symposiaques*, question II.

qu'un autre sentiment serait plus puissant : « Il me semble, dit-il, que le Thébain Pamenès n'a pas tort d'accuser Homère de se connaître peu en affection, lorsqu'il met ensemble les hommes de même tribu et de même famille, au lieu de réunir ceux qui étaient unis par les liens d'une tendre amitié, afin que toute la phalange, étroitement liée par ce sentiment si actif, n'eût qu'une même âme et un même esprit. » Plutarque voyait dans les tribus ce qu'elles étaient de son temps, c'est-à-dire des circonscriptions territoriales. Il n'aurait pas dû oublier qu'elles étaient primitivement formées de familles ayant une origine commune, et par conséquent unies par un lien qui ne se rompt pas facilement et que le danger devait resserrer : celui du sang.

La famille, la race, la phratrie, la tribu étaient exclusivement composées de citoyens. Les métèques et les esclaves, dont la vie était à chaque instant mêlée à celle de ces quatre groupes, s'en distinguaient absolument par les droits accordés sans mesure à ceux-ci, et refusés absolument ou parcimonieusement mesurés à ceux-là.

4. La tribu et la phratrie étaient communes chez tous les peuples de race aryenne. Les Hindous, les Iraniens, les Germains, les Celtes, les Grecs, les Romains en conservèrent longtemps la forme avec le double caractère d'un culte et d'un patrimoine communs.

On fait remonter à Cécrops le partage de la population de l'Attique en quatre tribus, la division des tribus en phratries, des phratries en races, et des

races en familles. Chaque tribu aurait eu trente phratries, chaque phratrie trente races, chaque race trente familles.

Cette division paraît bien savante pour une époque aussi reculée, et elle suppose que l'Attique aurait eu déjà un nombre considérable d'habitants et un gouvernement régulièrement constitué. Cependant deux désignations, signalées par Pollux (1), indiquent parfaitement la nature de ces petites sociétés. On les appelait ὁμογάλακτοι, ou γεννῆται, c'est-à-dire hommes qui ont sucé le même lait ou qui ont la même origine, ce qui constituait leur caractère civil, et ὀργεῶνες, ou prêtres (2), participant aux mêmes cérémonies et se plaçant sous la protection des mêmes divinités.

Les noms primitifs de ces tribus étaient : *Cécropide*, de Cécrops qui avait fait la première organisation; *Autochthone*, rappelant que les Athéniens étaient issus du sol; *Acté*, désignation primitive de l'Attique aux longs rivages, ou d'un de ses rois; *Paralie*, à cause de son voisinage de la mer.

Cranaos, successeur de Cécrops, aurait substitué à ces noms ceux de *Cranaïs*, tiré du sien, *Attis*, de celui de sa fille, *Mésogée*, de la situation à l'intérieur du pays, *Diacrie*, de l'habitation sur le sommet des montagnes.

Un autre roi, Érichthonios, aurait imposé des noms de dieux, ce qui lui paraissait commandé par l'intérêt religieux de ces agglomérations d'habitants. Elles se

(1) III, 4, VIII, 9.

(2) Ce mot désigne aussi des confréries religieuses qui possédaient des propriétés immobilières, et des associations de métiers, sur lesquelles les renseignements sont trop vagues pour qu'on en puisse déterminer les caractères et le but.

seraient appelées *Dios*, de Zeus, le grand dieu; *Athénaïs*, d'Athéna, protectrice de l'Attique; *Poseidonias*, de Poseidon, roi de la mer; *Héphaïstias*, d'Héphaistos, le dieu puissant et redoutable du feu.

Sous Érechthée, le nom change encore. On ne désigne plus les tribus par les dieux sous la protection desquels on les place, mais par leurs occupations. On les appelle *géléontes*, *hoplites*, *œgicores*, *argades* (1), sans que l'on soit bien d'accord sur la signification de deux de ces noms, ou sur leur origine. Les hoplites sont les soldats, les œgicores les chevriers, mais à quelle situation correspondaient les géléontes et les argades? Auraient-ils été artisans ou laboureurs?

On pourrait le supposer, car des désignations postérieures indiquent cette classification. On les trouve bientôt après appelées *hoplites* ou soldats, *ergotes* ou artisans, *géorges* ou laboureurs, *œgicores* ou pasteurs. Il n'est pas probable que ces noms s'appliquent aux tribus. Ils en marqueraient plutôt les divisions.

Les tribus continuèrent à exister malgré la création des classes par Solon. Cette création avait un but exclusivement politique, et ne toucha pas à l'organisation de la tribu qui était sociale. Les membres de la tribu se trouvèrent répartis selon leur fortune territoriale dans les quatre classes.

En 509, Clisthénès introduisit à Athènes une réforme qui eut pour effet le développement rapide et l'application complète du gouvernement démocratique. Il porta à dix le nombre des tribus. Ce fut

(1) Hérodote, VIII, 44.

une véritable et profonde révolution. Les tribus étaient formées auparavant par des affinités qui en rattachaient entre eux les différents membres sous l'influence du sang ou sous celle de la religion, et maintenaient sinon intactes, du moins puissantes encore, les traditions antiques.

Tout le passé fut désormais rompu. La division étant faite d'après la situation topographique, les dèmes ou cantons servirent de base à l'ordre nouveau, et ceux qui jusqu'alors se trouvaient réunis auprès des mêmes tombeaux et des mêmes autels, qui adressaient ensemble les mêmes prières et offraient les mêmes sacrifices aux mêmes dieux, devinrent étrangers les uns aux autres. Des citoyens de diverses contrées, des affranchis, des esclaves pénétrèrent dans ce sanctuaire auparavant sacré, et il ne resta plus que le nom des anciennes tribus.

Les races et les phratries continuèrent à exister, car on ne rompt pas comme on veut le lien de famille et le lien religieux, mais des membres de la même phratrie et de la même race pouvant appartenir à des dèmes différents, il en résulta que les plus vieilles et les plus respectables traditions ne laissèrent que des souvenirs.

Démosthène cite (1) sept témoins qui faisaient partie de la race des Brytides, et se trouvaient inscrits dans six dèmes différents. Comment les liens entre ces familles auraient-ils pu se maintenir? comment surtout l'esprit, dont ils étaient primitivement animés, se serait-il conservé au sein de cette division?

Ainsi une triple révolution sociale s'était accomplie.

(1) *Contre Néera*, 71.

La première organisation, celle des familles, dominante pendant longtemps, avait produit la race, la phratrie et la tribu, qui s'étaient maintenues sous les rois, les archontes perpétuels, les archontes décennaux et les archontes annuels.

La participation au pouvoir avait pu subir des modifications, et le peuple y avait été associé, selon les temps, dans des proportions différentes. La distinction en Hypéracriens, Pédiéens et Paraliens, s'était conservée en perdant de jour en jour de son importance, et s'il y eut toujours des riches fiers des avantages que l'argent leur donnait, et des pauvres impatients de regagner du côté du pouvoir ce qui leur manquait d'un autre côté, il n'y eut pas jusqu'à Solon de changement dans les bases sociales.

La tribu était primitivement, elle resta plus tard une classification militaire. Chaque tribu formait un corps particulier, et était placée sous un commandement spécial. Comme il n'y avait pas de rang entre les tribus, aucune ne devait donner la suprématie à son chef; aussi les phylarques ou commandants des tribus, exerçaient-ils successivement, et de jour en jour, le pouvoir de conduire l'armée.

La réforme de Solon fut économique, mais elle eut surtout des conséquences politiques. Il affaiblit les maux présents par la modération de ses lois et l'équilibre qu'il réalisa. Ses quatre classes, ses trois trittyes, dont chacune contenait douze naucraries, furent formées par le revenu, et ne portèrent aucune atteinte à la distribution des citoyens, selon l'esprit et les liens de la famille. La hiérarchie sociale existait, et la classification politique la respectait.

Il n'en fut plus ainsi près d'un siècle après; l'égalité absolue remplaça la hiérarchie, et, devenue circonscription territoriale, la tribu ne représenta plus rien de le tradition intime et religieuse du passé. Mais l'unité était faite. Les dèmes ou municipes furent incorporés à Athènes. Un démotès d'Acharnie ou de Sphetta est citoyen d'Athènes, et son pouvoir, renfermé dans les limites du dème, doit concourir au bien général de la cité. C'est ce qu'exprime Plutarque quand il dit de Clisthénès : « Ce fut lui qui, après l'expulsion des tyrans, rétablit le gouvernement d'Athènes (1). » La phratrie resta la société religieuse, et le dème fut la société civile.

5. Chacune des dix tribus nouvelles eut son héros éponyme, personnage mythique ou historique qui, en lui donnant son nom, était tenu de veiller sur elle.

Les statues de ces héros étaient placées dans l'Agora, non loin du lieu où siègeait le conseil des Cinq cents. Chacun d'eux avait son culte, ses prêtres, ses biens. Mais ce culte était nouveau, ces prêtres n'eurent plus le caractère permanent de ceux qui les avaient précédés, et les biens ne purent être distribués entre eux qu'après avoir été enlevés aux tribus anciennes qui les retenaient en vertu d'une longue jouissance et comme un dépôt sacré. On leur assura des revenus nouveaux et on leur réserva une partie des amendes.

Les éponymes étaient : Hippothoon, fils de Poseidon et d'Alopé, fille de Cercyon; Antiochos, fils

(1) *Aristide*, 3.

d'Hercule et de Midée ; Ajax, fils de Télamon ; Léos qui, obéissant à un oracle, livra sa fille pour le salut de l'État ; Érechthée, qui défit les Éleusiniens et tua leur général Immarados, fils d'Eumolpe ; Égée, roi d'Athènes et père de Thésée ; Œnée, fils naturel du roi Pandion, et Acamas, l'un des fils de Thésée. « Quant à Cécrops et à Pandion, dont on voit aussi les statues parmi celles des éponymes, je ne sais, dit Pausanias (1), quels sont les personnages honorés sous ces noms. »

Cette réflexion s'explique peu lorsqu'on voit ces deux noms figurer dans la liste des rois d'Athènes donnée par Pausanias. Il n'est nullement étonnant que ces deux personnages soient devenus des éponymes, lorsqu'on les rapproche des autres. D'ailleurs, « trouver un éponyme pour chaque nom de lieu remarquable était, dit Grote (2), une disposition invariable de l'imagination rétrospective des Grecs. » Il n'est pas étonnant qu'on les ait cherchés parmi les rois qui étaient des ancêtres et avaient exercé le pouvoir.

Le nombre des tribus fut plus tard augmenté, mais sans aucune modification sociale ou politique. Trois noms furent ajoutés, et la flatterie qui, rarement bonne conseillère, se montre toujours ingénieuse, n'eut pas de peine à les trouver. La première avait été instituée en l'honneur d'Attale, roi de Mysie ; la seconde, de Ptolémée, général d'Alexandre, roi d'Égypte, et la troisième, bien plus tard, sous le règne d'Hadrien, que Pausanias, son con-

(1) *Attique*, V.
(2) *Histoire de la Grèce*, t. II, p. 176. Traduction de Sayous.

temporain, et peut-être son obligé, désigne comme « le prince qui a donné le plus grand lustre au culte des dieux, et qui a tout fait pour le bonheur de chacun des peuples soumis à son empire (1). »

La tribu se composait de dèmes, dont l'ensemble formait une circonscription politique. Chacun de ces dèmes avait ses magistrats et s'administrait pour ses affaires intérieures avec une entière liberté, soumis, pour tout le reste, aux lois anciennes et aux décisions du peuple réuni à l'Agora.

6. Nous ne connaissons pas le nom de tous ces dèmes. Il est possible cependant de dresser une liste assez étendue, et s'il y a quelques incertitudes sur la distribution en tribus, nous savons cependant à quelle circonscription appartenait le plus grand nombre. Cette question a provoqué des recherches et des travaux dont nous pouvons profiter (2). Des inscriptions, récemment découvertes, ont permis de rectifier quelques erreurs et d'augmenter la liste de ces agglomérations qui étaient autour d'Athènes comme autant de sentinelles vigilantes, ou de filles dévouées à une mère chérie dont elles défendaient l'honneur et les intérêts.

1° On comptait dans la tribu *Hippothoontide* les dèmes suivants : Acherdonte, Kernadées, Æon (3), Éleusis, Décélie, Œréades, Azénia, Thymœta, Cœlé, Pirée, Kiriadœ (4);

(1) *Attique*, V.

(2) Voir particulièrement Meinsius, *De populis Atticæ.*

(3) Il y en a un autre dans la tribu Léontide.

(4) On l'attribue aussi à la tribu Œnéide, ou il y avait dans les deux un dème de même nom.

2° Dans la tribu *Antiochide :* Crioa, Pallène, Alopèque, Ægilia, Anaphlyste, Phalère (1);

3° Dans la tribu *Léontide :* Sunion, Æon, Leuconoé, Héroté, Collida (2), Aphidna (3);

4° Dans la tribu *Érechthéide :* Anagyronte (4), Céphisia, Éronymia (5), Kedæ, Lamptra, Pambotadès;

5° Dans la tribu *Œgéide* : Halæ, Araphène, Otryne, Plothéia, Collida, Colone, Kydantidès, Erchia, auquel appartenait Xénophon (6), Collyte, Icaria, Histiée, Chollé, Éronymia;

6° Dans la tribu *Œnéide :* Acharnes, Périthœdès, Ærchia, Thria, Kiriadæ, Cothocédès, Lakiadès, Mélité (7), patrie de Phocion, dont la maison lambrissée de lames de cuivre était simple et sans ornements (8), vraiment digne de cet homme dont l'austérité honorait une ville élégante et polie, qui en condamnait avec raison les excès; un des fils d'Ajax, Eurysacès, s'y était établi (9);

7° Dans la tribu *Aïantide* ou *Æantide :* Erchia, Rhamnonte, Anagyrunte, Éronymia, Aphidna, Phalère (10);

8° Dans la tribu *Acamantide :* Thosicos, Sphette, Cholargos, auquel appartenait Périclès, Kitipadées, Agnonte, Kéramées, Cephidna, Céphalé, Prospalta;

(1) Attribué aussi à la tribu Œnéantide.
(2) Il figure aussi à la tribu Œgéide.
(3) Tribu Œantide.
(4) Porté aussi à la tribu Œnéantide.
(5) Des tribus Œgéide et Œnéantide.
(6) De la tribu Œnéantide.
(7) De la tribu Cécropide.
(8) Plutarque, *Phocion*, 21.
(9) Plutarque, *Solon*, 12.
(10) De la tribu Antiochide.

9° Dans la tribu *Cécropide :* Pithos, Mélité, Énoxé, Athmonon, Xipété, Phlya, ou peut-être Phyléa, qui avait donné naissance à Pisistrate (1);

10° Dans la tribu *Pandionide :* Myrrhinunte, Péanie, auquel appartenait Démosthène, Kydathénion, Probalinthe, Kithéros.

Le nombre des dèmes se serait élevé, après la réforme de Clisthénès, à cent soixante-huit, différant entre eux d'importance, et dont la destinée n'a pas été la même. Des monuments nous ont conservé le nom de quelques-uns, d'autres ont été illustrés par les hommes auxquels ils ont donné le jour. L'oubli couvre le plus grand nombre, puisque les noms connus qui sont pour nous de soixante-six, ne dépassent pas habituellement soixante-dix.

Pausanias, qui a consacré un chapitre aux dèmes de l'Attique, nomme seulement Acharnes, qui rend un culte à Apollon Agiœos, à Hercule, à Athéna-Hygéia, à Dionysos; Anagyrunte, qui a un temple de la mère des dieux; Athmonon, qui honore Artémis-Amarysia; Myrrhinunte, où l'on vénère Colœnis; Lamptra, où mourut Cranaos, roi d'Athènes.

Voici ce qu'il dit d'autres bourgs (2) : « Les petits dèmes de l'Attique se sont formés comme au hasard.... On voit chez les Alimusiens un temple de Déméter Thesmophore et de sa fille; à Zoster, près de la mer, des autels dédiés à Athéna, à Apollon, à Artémis, à Lêto.... Les Propalsiens ont aussi un temple de Déméter et de sa fille.... On rend à Céphale un culte très solennel aux Dioscures, que les

(1) Plutarque, *Solon*, 12.
(2) *Attique*, XXXV.

habitants nomment les grands dieux. On voit à Prasies un temple d'Apollon, où arrivaient, dit-on, les prémices des Hyperboréens.... Les habitants de Lamptra montrent encore le tombeau de Cranaos.... Celui d'Ion, fils de Xuthos, est à Potamos. On voit à Phlya les autels d'Apollon Dionysodotos, d'Artémis Sélosphoros, de Dionysos Anthios, des nymphes Isménides et de la Terre, nommée dans le pays grande déesse, et, dans un autre temple, les autels de Déméter Anésidoros, de Zeus Ctésios, d'Athéna Tithroné, de Coré Protogoné, et des déesses appelées Semnœ. »

Quatre de ces bourgs ne figurent pas dans la liste qui précède. Il faut y joindre Brauron et Agnos, cités par Plutarque (1), et Thémacos, indiqué par Andocide (2). On ne saurait à quelle tribu les donner ni déterminer leur situation. Mais le témoignage de Pausanias est précieux en ce qu'il constate le culte particulier dont ils étaient le siège. De tout ce qui avait fait la Grèce d'autrefois, ce qui s'était le mieux conservé sous la domination romaine, c'était le culte. Dans sa fidèle obstination à l'erreur, la Grèce rendait encore hommage à la nécessité de la religion pour les individus et pour les sociétés. Ces dèmes avaient certainement conservé leur ancienne organisation et leur administration intérieure. Rome en respectait au moins les apparences, même sous l'empire, où la centralisation devint si étroite et si exigeante.

7. Il y avait entre ces dèmes, quelle que fût leur

(1) Le premier, *Solon*, 12; le deuxième, *Thésée*, 12.
(2) *Des Mystères*

origine, quelque importance que les circonstances leur aient donné, et malgré la désignation de supérieur et d'inférieur (1), une égalité parfaite. Les citoyens qui les habitaient avaient tous les droits de ceux qui résidaient dans la ville, et leur place était marquée à l'Agora pour les affaires publiques et les jugements, dans les fêtes publiques, dans les pompes religieuses comme au théâtre. Leurs noms figuraient dans tous les actes auxquels leurs membres prenaient part. Les harangues de Démosthène nous en offrent de nombreux exemples.

Les inscriptions portent le même témoignage. « A l'angle nord-ouest de la prostasis septentrionale, dit M. Beulé (2), on voit un piédestal sans sculptures, avec cette dédicace : Offrande d'Hermocrate, fils d'Antiphon, du dème de Crioa, dont l'attelage a remporté le prix à Olympie. »

On associait ainsi le dème à la gloire de ses enfants.

Il ne faudrait pourtant pas se faire illusion sur le sentiment d'égalité que semblait commander la démocratie athénienne. Ce sentiment ne pouvait guère exister pour les dèmes, puisqu'on l'oubliait si souvent à l'égard des hommes. On ne s'en étonne pas lorsqu'il s'agit de l'étranger qui est un ennemi, du métèque qui est un obligé, de l'esclave qui est une chose. Mais n'a-t-on pas le droit de croire que les mots ne représentent pas toujours exactement ce qu'on prétend leur faire exprimer pour se tromper soi-même ou pour tromper les autres ?

(1) Eustathe, *Sur l'Iliade*, II.
(2) *Acropole*, ch. XXIII, p. 391.

Philarque rapporte qu'on disait un jour à Thémistocle que « le moyen de bien gouverner les Athéniens était de conserver l'égalité, et de se montrer impartial pour tout le monde. — Je ne voudrais jamais, répondit-il, m'asseoir sur un tribunal où mes amis ne trouveraient pas auprès de moi plus de faveur que les étrangers (1). » Et l'homme qui parlait ainsi est celui dont Cornélius Népos a dit : « Personne ne peut lui être préféré ; peu d'hommes peuvent lui être égalés (2) ! »

Il y a là autant de dédain pour l'humanité que pour la justice. Et combien d'hommes, sans se montrer aussi ouvertement cyniques, se conduisaient par les mêmes principes, ou plutôt obéissaient aux mêmes passions !

Chaque dème avait ses magistrats : le démarque chef du peuple, les conseillers ses assesseurs, le trésorier chargé de la perception de l'impôt, le contrôleur, surveillant général, les commissaires chargés de fonctions temporaires.

Le démarque avait le cadastre, la contribution foncière, la désignation des plus forts contribuables pour l'établissement des liturgies. Il convoquait les démotes, citoyens qui avaient le droit de s'occuper des affaires du dème, les présidait, opérait le recrutement militaire et veillait sur l'hypothèque, dont le régime, à cause des relations commerciales, était très étendu.

La première et la plus importante des conditions pour être citoyen, c'était de posséder un dieu domes-

(1) *Aristide,* 4.
(2) *Thémistocle,* 1.

tique. Le Zeus Ercheios, dont parle Sophocle (1), était le protecteur le plus auguste du foyer domestique.

Les avantages attachés à la qualité de membre d'un dème étaient renfermés dans ces mots : user de ce qui est commun (2). On était donc assuré de la participation aux mêmes fêtes, aux sacrifices, aux distributions publiques. Il y avait une double liste : la première contenait tous les citoyens (3), rangés par ordre alphabétique. C'était probablement le registre de l'état civil. La deuxième ne renfermait que les citoyens ayant le droit de voter dans les assemblées, c'est-à-dire âgés de vingt ans, ayant fait deux ans de service militaire, et exempts d'atimie.

L'inscription sur les registres du dème avait lieu à la majorité du citoyen, à dix-huit ans. Elle ne dispensait pas de l'inscription à la phratrie (4).

Ces registres étaient révisés tous les ans sous la présidence de l'archonte. La radiation prononcée, l'habitant du dème perdait ses droits et redevenait métèque. Si, malgré son appel devant les Héliastes, la première sentence était maintenue, son sort était plus malheureux. Il devenait esclave, et était vendu, à moins qu'il ne s'exilât volontairement.

La peine atteignait toute la famille.

Tout citoyen avait le droit de contester la qualité d'un autre (5), mais la défense se produisait en pleine liberté, car la cause était une des plus graves qui pussent être soumises à un tribunal athénien.

(1) *Antigone*, scène entre Antigone et Créon.
(2) Μετέχειν τῶν κοινῶν.
(3) Ληξίαρχον γραμματεῖον.
(4) Voir DÉMOSTHÈNE, *Contre Léocharès*.
(5) C'est ce qu'on appelait γραφὴ ξενίας.

Le dème était donc une petite république qui se mouvait avec une entière liberté dans la grande république athénienne, à la formation et au gouvernement de laquelle il participait.

III

La propriété.

1. La propriété est le droit que l'on a de disposer d'une chose.

Ce droit est absolu et indépendant de l'usage que l'on en fait. Il vient de l'empire souverain que Dieu a donné à l'homme sur la nature, et de celui que chacun acquiert par son intelligence, son activité et sa persévérance, sur une partie du sol et ses produits. C'est une injustice de le méconnaître, c'est un crime de le violer. L'homme a le droit de défendre, par tous les moyens en son pouvoir, ce qui est devenu comme une partie de lui-même, et assure la satisfaction de ses besoins ou son bien-être.

La propriété est une des bases essentielles de la société. Comment les hommes pourraient-ils vivre en paix, si des règles certaines ne déterminaient ce qui revient à chacun ? Comment chacun pourrait-il concourir au bien-être général, s'il n'était assuré du sien ? Comment, enfin, la justice règnerait-elle dans les rapports personnels, si elle ne garantissait la libre jouissance des fruits du travail ?

La communauté des biens, qui entraîne d'autres

communautés, a pu paraître à quelques rêveurs un moyen singulièr de faire régner la justice, puisque, tout étant à tous, le vol et le rapt n'existeraient pas. Elle est aussi difficile à justifier en théorie qu'elle serait dangereuse en pratique. Ce n'est pas que les déshérités de tous les temps n'aient désiré un changement dans lequel ils auraient eu tout à gagner et rien à perdre; mais tous les peuples sont restés d'accord pour reconnaître la propriété individuelle et la défendre contre les attaques dont elle pouvait être l'objet. Ils ont ainsi pourvu aux besoins du présent, encouragé l'initiative individuelle, et assuré l'avenir, car la société ne peut vivre et se perpétuer que si les membres qui la composent sont protégés dans leur personne et dans leurs biens.

La propriété s'acquiert par le droit naturel et par le droit civil (1). L'homme ne pouvant vivre sans aliments, son premier soin est la recherche et l'acquisition de ce qui lui est nécessaire. Il est nomade, agriculteur, pillard, pêcheur ou chasseur, mais « la meilleure partie du genre humain vit de la culture de la terre et de ses fruits (2). » La nature, qui ne fait rien d'incomplet, ni rien en vain, a mis à sa disposition des ressources infinies, à la condition qu'il se les approprierait par le travail. « Toute propriété a deux usages qui tous deux lui appartiennent essentiellement, sans toutefois lui appartenir de la même façon; l'un est spécial à la chose, l'autre ne l'est pas (3). » Il se sert, en effet, des objets pour sa

(1) Voir *Institutes* de Justinien, liv. III, titre I, 11.

(2) Aristote, *Politique*, I, 3, 4.

(3) Aristote, *Politique*, I, 3, 11.

propre utilité, ou il les échange contre d'autres objets ou de l'argent. Par le premier usage, il entretient sa vie ; par le second, il acquiert des richesses.

La première des richesses est le sol. Elle ne périt pas et ne s'épuise jamais complètement. On l'acquiert par la première occupation, en y faisant paître des animaux, ou en le cultivant, par l'échange, l'achat, la violence, le don. Peu importante, lorsque l'espace s'ouvrait devant la famille ou la peuplade, cette richesse s'est successivement accrue, lorsque le nombre des possesseurs est devenu plus considérable, et que le sol a manqué à l'ambition ou au besoin. On a estimé plus haut ce qui était plus rare.

La terre est le réservoir universel. Elle entretient les hommes et les animaux ; elle fournit tout ce que l'industrie transforme, tout ce que le commerce échange. Sa possession a constitué l'unique fortune des jeunes sociétés ; elle est restée dans les sociétés plus avancées la richesse la plus solide, la plus vraie, la plus justement recherchée. « L'argent n'est en lui-même qu'une chose absolument vaine, n'ayant de valeur que par la loi, et non par la nature, puisqu'un changement de convention parmi ceux qui en font usage, peut le déprécier complètement et le rendre tout à fait incapable de satisfaire aucun de nos besoins (1). »

La terre a donc sur l'argent un avantage considérable, puisqu'elle assure, ce que l'argent ne saurait faire, l'existence de l'homme.

Elle groupe de plus les familles, et en leur donnant un lieu où elles trouvent un asile, et où se main-

(1) Aristote, *Politique*, I, 3, 16.

tiennent les traditions, elle contribue à garantir leur perpétuité, et par conséquent à affermir l'État, qui n'est pas autre chose que la réunion des familles.

Voilà pourquoi la terre a été, dans tous les temps et chez tous les peuples, l'objet de l'attention des législateurs. On a essayé de l'immobiliser entre les mains des familles qui se renouvellent sans cesse, et des privilèges sont restés attachés à sa possession. L'état de la propriété, les droits qu'elle porte avec elle, les charges qu'elle subit, et les garanties dont la législation l'entoure comme une protection contre la violence, sont autant de preuves de son rôle social. La terre fut à Athènes une condition nécessaire pendant longtemps pour arriver aux magistratures, comme en France elle communiquait la noblesse : même privilège dans ces temps si différents, mais privilège qui prouve son importance !

2. Le sol de l'Attique était d'autant plus précieux qu'il avait peu d'étendue, et n'offrait qu'une surface couverte de pierres, sous un ciel généralement serein. Les familles qui, les premières, l'avaient occupé, étaient parvenues, par leurs efforts et leur persévérance, à lui donner une fécondité relative. Ce que l'on a conquis avec peine devient plus cher que ce que l'on doit à une simple et facile prise de possession, et les antiques familles s'attachèrent au sol que leurs ancêtres avaient arrosé de leurs sueurs, et qui, au prix des mêmes travaux, les récompensait plus généreusement.

C'est dans les lois de Solon que se révèle la sollicitude du législateur pour la libre jouissance,

la conservation et la transmission de la propriété.

Il régla l'usage des puits, précieux pour une terre que les pluies rafraîchissaient rarement. Chacun devait demander aux profondeurs du sol l'eau que lui refusait la surface, et s'il n'y réussissait pas, il avait le droit de prendre au puits voisin, pour lui, pour ses animaux, pour son champ, ce qui lui était nécessaire. Les droits du propriétaire plus heureux limitaient ceux de son voisin, et le service rendu n'allait pas jusqu'à imposer une privation à celui qui le rendait. La participation ne portait pas atteinte au droit.

La distance des haies, des fossés, des murs, des ruches, des oliviers, des figuiers par rapport à la propriété voisine, était fixée avec une rigoureuse exactitude. Il devait en être ainsi sur un territoire restreint et pour une population dense. L'atteinte portée à la propriété était poursuivie et punie. On ne pouvait arracher les oliviers même dans son propre héritage, excepté pour des cas déterminés, sous peine d'une forte amende.

Qu'était-ce donc lorsqu'il s'agissait du même fait accompli au préjudice d'un autre citoyen ? La sévérité de la peine indique la gravité du délit.

Cette défense, comme celle qui regardait le bœuf de charrue que l'on ne pouvait tuer (1), ou un agneau de moins d'un an (2), ne se maintint pas longtemps. Elle fut en usage dans les premiers temps, où les oliviers, dont la croissance est lente, n'avaient pas encore pris possession du sol, et où les troupeaux

(1) Élien, *Histoires variées,* I, 14.
(2) Athénée, I, 9.

étaient peu nombreux. Elles ne tardèrent pas à être rapportées, mais l'esprit qui les avait inspirées subsista, et si chacun put disposer plus librement de ce qui lui appartenait, il était tenu au respect pour la propriété d'autrui.

Les premiers domaines étaient considérables. Ils conservèrent longtemps leur étendue, soit par suite d'une prescription de la loi, soit parce que l'intérêt particulier gardait avec un soin jaloux ce que le travail avait fécondé. L'agriculture est la première richesse des États, il est donc naturel que la loi la protège ; elle est la source de la vie et de la propriété des familles, il n'est pas étonnant qu'elles s'y soient étroitement attachées.

Nous ne connaissons pas exactement les lois d'Athènes relatives à la liberté de l'aliénation de la propriété. A Sparte, les lots étaient primitivement inaliénables. Dès qu'une loi eut permis aux possesseurs d'en disposer, une véritable révolution s'accomplit. « Les uns possèdent des biens immenses, les autres n'ont presque rien, et le sol est entre les mains de quelques individus (1). Ce fut le signal de la décadence, parce que ce fut la fin de l'égalité dans la classe privilégiée.

Athènes ne périt pas par là, parce que la prescription de la loi était moins absolue, et que la violation devait avoir de moins graves conséquences. On peut lui appliquer, sans qu'il soit bien sûr qu'Aristote ait voulu la désigner, ce qu'il dit de la démocratie. Il croit à la nécessité d'une réglementation universelle. « Il est toujours bon pour l'homme d'être tenu en

(1) Aristote, *Politique*, II, 6, 10.

bride, et de ne pouvoir se livrer à tous ses caprices, car l'indépendance illimitée de la volonté individuelle ne saurait être une barrière contre les vices que chacun de nous porte dans son sein (1). »

Cette nécessité lui paraît avec plus de raison ressortir des conditions d'existence de la démocratie, que de celles de tout autre gouvernement. Il s'applique à la possession du sol. « Presque tous les anciens gouvernements, dit-il, avaient des lois excellentes pour rendre le peuple agriculteur. Ou elles limitaient, d'une façon absolue, la possession individuelle des terres, à une certaine mesure qu'on ne pouvait dépasser, ou elles fixaient l'emplacement des propriétés, tant autour de la ville que dans les parties les plus éloignées du territoire. Parfois même à ces premières précautions, elles ajoutaient la défense de jamais vendre les lots primitifs (2). »

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'intérêt des familles s'accordait avec celui de l'État, et que les mœurs faisaient ce que la loi n'ordonnait pas. Les prodigues qui dépensaient leurs biens étaient considérés comme frappés d'infamie (3). A qui, en effet, allaient ces biens mis en vente pour satisfaire des caprices et payer l'incurie ou la dissipation? A des citoyens inférieurs, à des métèques enrichis par les métiers, l'industrie et le commerce. L'argent serait devenu le maître, et c'est ce que le vieil esprit athénien aurait regardé comme un immense malheur.

Combien était loin de cet esprit Aristote quand il

(1) *Politique*, VII, 2, 4.

(2) *Politique*, VII, 2, 5.

(3) Eschine, *Contre Timarque*.

disait (1) : « Le bonheur est inséparable de la vertu ; ainsi, dans cette république parfaite où la vertu des citoyens sera réelle dans toute l'étendue du mot, et non point relativement à un système donné, ils s'abstiendront soigneusement de toute profession mécanique, de toute spéculation mercantile, travaux dégradés et contraires à la vertu. Ils ne se livreront pas davantage à l'agriculture. Il faut des loisirs pour acquérir la vertu et pour s'occuper de la chose publique. » Ces principes ne sont applicables qu'à un petit nombre d'hommes dans une cité ou une nation. Le citoyen antique n'était du reste partout qu'un privilégié, pour qui la terre produisait, pour qui les hommes travaillaient. Il n'avait qu'un souci : exercer ses droits, et le mot cruel de Rome : « le genre humain ne vit que pour quelques-uns (2), » est dans l'histoire générale une triste et constante vérité. Pour nourrir ceux qui ne faisaient rien, il fallait des hommes condamnés au travail.

3. La propriété se transmettait en ligne directe ou en ligne collatérale. La disparition d'une famille était considérée comme une calamité, puisqu'elle risquait d'irriter des divinités à qui aurait manqué un culte, et qu'elle affaiblissait l'État par la diminution des citoyens. La perpétuité de la famille était attachée à celle de la propriété. Il fallait donc assurer la transmission régulière de la propriété dans tous les cas qui pouvaient se produire.

Lorsque Andocide veut toucher les Athéniens et

(1) *Politique*, IV, 8, 2.
(2) *Humanum paucis vivit genus.*

éviter une condamnation capitale, il leur dit : « Si je meurs, ma race s'éteint en moi (1). » Tout ce qui assurait la continuation de la famille, vie de l'homme, adoption, liberté, transmission du sol, avait donc un caractère sacré.

Le mariage avec une étrangère était interdit. L'Athénien qui s'en rendait coupable était puni de l'atimie et de la confiscation de ses biens. La première peine atteignait celui qui ne tenait pas à assez haut prix la race athénienne, puisqu'il consentait à la mêler à une autre; la seconde empêchait que la propriété passât en des mains étrangères.

Les prescriptions relatives à l'épiclère se rattachent à la même pensée. Elle était obligée d'épouser un des membres de sa famille, afin que ses biens ne sortissent pas de la race ou de la phratrie qui les avait primitivement possédés. Elle devait, dans le cas où elle n'avait pas de dot, en recevoir une avec un mari, de ses parents les plus rapprochés, afin que le sang athénien ne s'épuisât pas.

Un Athénien qui avait perdu tous ses enfants mâles pouvait substituer ses biens à ses filles mariées (2), c'est-à-dire leur en laisser l'usufruit, en assurant la propriété à leurs enfants. La dot s'élevait en général au dixième de la fortune.

Le père pouvait disposer de ses biens par testament, comme il le voulait, à moins qu'il n'eût des enfants mâles légitimes, qu'il ne pouvait déshériter sans les motifs les plus graves. Tous les enfants

(1) *Des Mystères.*

(2) Isée, *De l'héritage de Pyrrhus.* Tous les plaidoyers qui nous restent d'Isée, au nombre de onze, sont relatifs à des affaires de succession.

avaient une part égale, quoique Démosthène (1) parle d'une espèce de préciput, d'avantages faits à l'aîné. Les enfants adoptés étaient entièrement assimilés aux autres, et le partage se faisait entre eux dans la même proportion (2), l'adoption créant les mêmes droits que la nature.

Les lois de Solon refusaient au père de famille la libre disposition de ses biens, s'il avait perdu la raison par la vieillesse, la maladie, les enchantements, les suggestions d'une femme, ou s'il était retenu en prison; en un mot, s'il ne jouissait ni de la liberté du corps, ni de celle de l'esprit.

Il pouvait léguer ses biens à un autre citoyen, s'il avait une fille unique mariée (3).

La question des successions était d'une grande importance. La loi avait réglé l'ordre avec le plus grand soin, mais sans prévoir tous les cas, et les actions devant les tribunaux furent nombreuses. Il est impossible d'entrer dans tous les détails. L'analyse de l'argument d'un discours de Démosthène permettra de se rendre compte des règles relatives aux degrés de parenté, et des difficultés qu'en présentait la détermination pour l'exercice des droits (4).

(1) *Contre Apollodore* : τὰ πρεσβεία.

(2) Isée, *De l'héritage de Philocrate*.

(3) Isée, *De l'héritage de Pyrrhus*.

(4) Cet argument précède le discours contre Macartatos, dans la traduction de Démosthène, par M. Rodolphe Dareste. La traduction est fidèle et reproduit la discussion vigoureuse et pleine de mouvement de l'orateur. Les arguments qui précèdent et les notes qui suivent les discours renferment des renseignements précieux au point de vue politique aussi bien qu'au point de vue judiciaire. On les étudiera avec fruit. *Les plaidoyers civils et les plaidoyers politiques de Démosthène* forment quatre volumes. Paris, Plon, 1875.

Hagnias laissa en mourant une fille adoptive, qui mourut elle-même sans avoir été mariée. La succession, évaluée à deux talents, passa à des collatéraux, et Philomaché, petite-fille d'un cousin germain du père d'Hagnias, fut envoyée en possession.

On produit contre elle un testament, qui est reconnu faux. Le faux est souvent invoqué contre les testaments. La loi ne prescrivait aucune mesure d'ordre public pour l'ouverture et la conservation de cet acte des dernières volontés. L'intérêt du faux était si grand et la protection si peu efficace, qu'il n'est nullement étonnant que de nombreuses successions aient été revendiquées par une série d'écrits entre lesquels il était difficile de discerner la vérité.

Mais le fils d'un cousin germain du père d'Hagnias, Théopompe, revendique la succession comme étant d'un degré plus rapproché; même prétention de Glaucon et de Glaucos, comme héritiers du sang, et la mère d'Hagnias fait valoir aussi ses droits.

Théopompe soutint que Philomaché ne pouvait pas succéder, « car la dévolution s'arrêtait en ligne collatérale aux enfants de cousins, faute desquels elle passait aux parents par la mère, frères, sœurs, cousins et enfants de cousins. » La mère d'Hagnias était au même degré que Théopompe, mais celui-ci l'excluait, les hommes passant avant les femmes.

Elle faisait valoir sans doute sa qualité de mère, mais la loi n'accordait aucun droit à la mère sur la succession de ses enfants. Théopompe l'emporta sur ces deux prétendants.

Il eut encore à lutter contre son neveu, mais il prouva que son neveu était à un degré plus éloigné

que lui, et un nouveau jugement le maintint en possession de l'hérédité.

Une action en faux témoignage fut alors engagée contre lui et contre les témoins qu'il avait produits. Elle fut repoussée.

Philomaché reprit la lutte. Elle avait deux fils. Elle en fit entrer un par une adoption posthume dans la maison de son père, Eubolide; puis Sosithée, son mari, engagea le procès contre Théopompe, au nom de son fils Eubolide.

L'adoption n'était pas suffisante pour le faire arriver à la succession, mais s'il n'était que second cousin par son père, sa mère le rendait cousin. Or la loi appelait les collatéraux dans l'ordre suivant :

« La première classe comprenait les parents de la ligne paternelle, c'est-à-dire tous ceux qui se rattachaient, soit par les hommes, soit par les femmes, au père du défunt, à savoir : d'abord les frères et sœurs et leurs enfants, puis les cousins et cousines et leurs enfants. La dévolution s'arrêtait aux enfants de cousins, et par conséquent aux petits-enfants de frères et sœurs. A égalité de degré, les mâles étaient préférés.

» La seconde classe comprenait les parents de la ligne maternelle, dans le même ordre (1). »

Eubolide descendait de l'aïeul d'Hagnias, tandis que Théopompe descendait de son bisaïeul. Théopompe se trouvait donc dans une situation inférieure. Mais pour que son droit fût évident et entier, il eût fallu que sa mère eût une égale parenté du côté paternel et du côté maternel. C'est ce que contestait

(1) RODOLPHE DARESTE, *Plaidoyers civils*, tome II, p. 24.

Théopompe, et c'est ce que Démosthène s'efforce d'établir, par des témoignages et par l'interprétation des lois.

Il s'appuie sur une question d'équité. « Les gens de la maison doivent passer avant les autres. Sans doute, la loi civile ne parle pas de la maison, lorsqu'il s'agit de régler la dévolution des successions, mais l'ordre des successions n'est institué que pour assurer la perpétuité des maisons et pour prévenir l'extinction des foyers domestiques (1). » Eubolide appartenait par son père et par sa mère à la maison, tandis que Théopompe lui était étranger, et dans le cas où on lui reconnaîtrait la parenté dont il se prévalait, son fils Macartatos n'y avait aucun droit, car il n'était ni de la même maison, ni du même dème.

Pour faire sa démonstration, Démosthène parcourt les lois constitutives de la famille. « Il montre que le droit de succéder est corrélatif à des obligations rigoureuses, que ces obligations consistent à poursuivre la vengeance en cas de meurtre, à épouser et à doter l'épiclère pauvre, à rendre les devoirs funèbres, enfin à célébrer la mémoire des morts aux jours anniversaires (2). »

On a souvent accusé Démosthène de s'être appuyé sur des lois qui n'existaient pas. Il est certain qu'il a usé sous ce rapport d'une liberté qui témoigne de plus de zèle pour la cause défendue que de respect pour la vérité. La découverte d'une de ces lois (3)

(1) RODOLPHE DARESTE, p. 25.

(2) RODOLPHE DARESTE, p, 26.

(3) Publiée dans l' Ἐφημερίς ἀρχαιολογικὴ, nº 288, par PITTAKIS.

sur une dalle de marbre près de l'église métropolitaine d'Athènes, permet de croire, par voie de conséquence, à l'existence des autres qui sont, du reste, inspirées par le même esprit.

L'issue de ce procès n'est pas douteuse, bien qu'elle ne nous soit pas parfaitement connue. Les principes sont incontestables, et c'est là ce qui importe.

Les questions relatives au droit civil des Athéniens et à la propriété soit mobilière, soit immobilière, ont été profondément fouillées et sagement éclaircies de nos jours (1). La religion et la politique concouraient au même but. Elles voulaient maintenir la famille, et le caractère sacré, donné à la propriété, leur paraissait le moyen le plus sûr de conserver son intégrité et sa force au foyer domestique.

Sans doute, l'aliénation n'était pas absolument interdite par la loi, mais les mœurs la condamnaient ; sans doute, l'hypothèque était commune, et la saisie des biens contre ceux qui ne payaient pas au jour indiqué, se trouvait journellement exercée, pour la juste satisfaction des droits des créanciers. Le commerce avait ses exigences, auxquelles on se soumettait, dans l'intérêt de la sécurité des transactions de toute nature, mais le principe n'en restait pas moins debout, et la tradition était sous ce rapport plus puissante que la loi.

Le régime hypothécaire réservait tous les droits. Un fonds ne pouvait être hypothéqué que pour une

(1) Voir : *le Droit de succession chez les Athéniens*, par M. Caillemer ; *Questions de droit Attique*, par M. Félix Robiou ; *Les Précurseurs de Démosthène*, par M. Perrot.

seule dette. Le créancier le gérait comme s'il lui appartenait, mais il devait le surplus du produit au débiteur et aux autres créanciers.

Les terres et les maisons hypothéquées portaient une inscription. On a trouvé de nos jours une trentaine de ces stèles indicatives (1). La situation du débiteur n'était donc un secret pour personne, et peut-être le législateur avait-il compté sur cette publicité pour conseiller ou imposer la sagesse et l'économie.

4. Il faut à toute loi une sanction. Des peines frappaient les atteintes à la propriété, et leur sévérité indiquait la volonté de la maintenir inviolable.

La cité défendait ses intérêts en obligeant tous les magistrats à rendre leurs comptes, et en frappant ceux qui n'avaient pas accompli ce devoir, ou ne pouvaient justifier leurs dépenses. En exigeant l'intégrité pour les affaires publiques, on l'imposait dans les transactions privées.

Les débiteurs envers l'État étaient déclarés infâmes, jusqu'au moment où ils s'étaient acquittés. Le tiers de leurs biens, confisqués au profit du trésor, appartenait aux dénonciateurs (2). La remise de leur dette ne pouvait être accordée, ni leur réhabilitation prononcée que par six mille voix.

Les fermiers du trésor public qui ne payaient pas leur rente étaient emprisonnés (3), et leurs biens confisqués s'ils ne pouvaient fournir de caution. Il

(1) Boeckh, *Corpus inscriptionum Atticarum*, nos 530 et suiv.

(2) Démosthène, *Contre Pisistrate.*

(3) Andocide, *Des Mystères.*

en était de même de ceux qui ne rendaient pas un compte exact de l'argent qu'ils avaient reçu pour les dépenses religieuses.

Démosthène (1) cite la loi condamnant à l'atimie, eux, leurs enfants et leurs héritiers, jusqu'à parfaite libération, « ceux qui étaient en retard pour le paiement des fermages des bois sacrés de la déesse, des autres dieux et des héros éponymes. »

La peine pour un olivier arraché était de cent drachmes.

Le voleur était condamné à donner, comme réparation au volé, le double de la valeur, et autant au trésor de l'État (2), pour l'atteinte portée à la morale publique. S'il ne payait pas, en vertu d'un accord, il était condamné à une amende décuple, indépendamment de la peine que les juges lui infligeaient, selon leur propre jugement et en proportion avec la gravité du délit. Il pouvait être enfermé cinq jours et cinq nuits, les fers aux pieds. Tout citoyen avait le droit de requérir cette peine contre lui (3), ce qui constituait chacun gardien des droits et des intérêts de tous.

Un vol de plus de cinquante drachmes pendant le jour amenait une action devant les *Onze*. Le voleur nocturne pouvait être impunément blessé ou tué dans la poursuite, par ceux dont il cherchait à s'approprier le bien. S'il était saisi, il devait également comparaître devant les *Onze*, qui pouvaient le condamner à mort, sans lui laisser le droit de se racheter

(1) *Contre Macartatos.*

(2) Démosthène, *Contre Midias.*

(3) Démosthène, *Contre Timocrate.*

par la promesse d'une somme plus forte. Un vol dans le lycée, dans l'académie, dans le cynosarge, dans les gymnases ou dans les ports, quelque minime que fût la valeur de l'objet, vêtement ou vase, entraînait la peine de mort (1). La gravité de l'acte tenait aux lieux où il s'était accompli.

Le vol de raisins ou de figues était primitivement puni avec la même sévérité. Il y eut, plus tard, une simple amende, non pas que l'on voulût se montrer plus indulgent, mais on tenait à établir une proportion entre les peines.

Les mines étaient protégées contre le vol ou les dégâts par le feu. La peine était d'autant plus sévère que le préjudice prenait facilement de grandes proportions, et atteignait à la fois l'État qui avait la propriété des mines et les entrepreneurs qui les exploitaient.

Ces prescriptions de la loi montrent l'importance attachée à la propriété. Un dieu les protégeait. C'était Zeus Erchéios, celui qui présidait à l'enclos de famille, et dont l'influence bienveillante s'étendait à ce qui assurait l'entretien et la prospérité du foyer domestique. Athènes avait compris que la religion est la sauvegarde la plus forte de l'homme et des biens qu'il acquiert par son travail et son industrie.

« On ne saurait dire tout ce qu'a de délicieux l'idée et le sentiment de la propriété.... C'est un grand charme que d'obliger et de secourir des amis, des hôtes, des compagnons, et ce n'est que la propriété individuelle qui nous assure ce bonheur (2). »

(1) Démosthène, *Contre Timocrate*.
(2) Aristote, *Politique*, II, 2, 7.

On distinguait les biens apparents et les biens non apparents, suivant qu'ils étaient atteints ou dégagés des impôts sur le revenu (1). On ne les distinguait pas dans la protection qu'on leur accordait.

Ce qui caractérise la propriété athénienne, c'est que, rattachée à la famille, elle était placée sous l'autorité des dieux, et que cette tutelle de la loi s'étendait aux intérêts les plus chers au cœur de l'homme.

« Venez donc en aide aux lois, veillez sur les morts, pour que leur maison ne demeure pas déserte, » disait Démosthène en terminant un de ses plaidoyers (2).

C'est la pensée qui a présidé à toutes les mesures prises en faveur de la propriété, et ce sentiment religieux honore un peuple qui avait su placer si haut ce que nous sommes trop habitués à n'apprécier que selon des instincts étroits et individuels.

C'est du reste la pensée exprimée par Aristote (3) : « Suivant les lois de la nature, tous les biens extérieurs ne sont désirables que dans l'intérêt de l'âme ; et les hommes sages ne doivent les souhaiter que pour elle, tandis que l'âme ne doit jamais être considérée en vue de ces biens. »

Il est glorieux pour un peuple dont le commerce a fait la fortune, et qui a déployé une si intelligente activité à porter sur tous les rivages les fruits de son travail, d'avoir uni dans un fraternel embrassement ces deux grandes forces sociales : la famille

(1) Φανερά, ἀφανὴς οὐσία.

(2) *Contre Macartatos.*

(3) *Politique*, IV, 1, 4.

et la propriété, et de les avoir protégées avec une égale sollicitude. Il assurait ainsi la paix sociale, réparait les maux de la guerre, et faisait concourir toutes les forces à la prospérité commune. Aristote dit avec raison (1) : « L'homme a deux grands mobiles de sollicitude et d'amour, c'est la propriété et les affections. » Quand la propriété est garantie contre toute atteinte, quand les affections sont entourées de respect, la violence tombe impuissante ou vaincue, et le peuple peut marcher avec confiance vers ses destinées.

(1) *Politique*, II, 17.

CHAPITRE IX

III. — LES INSTITUTIONS SOCIALES

L'ÉDUCATION ET LE GÉNIE ATHÉNIEN

I

L'éducation.

1. « Je définis l'éducation, disait Platon (1), une discipline bien entendue, qui, par voie d'amusement, conduit l'âme d'un enfant à aimer ce qui, lorsqu'il sera devenu grand, doit le rendre accompli dans le genre qu'il a embrassé. »

L'amusement n'eut pas toujours, dans l'antiquité, le rôle que lui attribue Platon, mais le but qu'il assigne à l'éducation est digne du peuple athénien. Elle forme des hommes et des citoyens, non pas seulement pour leur faire aimer, mais surtout pour leur faire pratiquer ce qui doit les rendre accomplis. C'est d'elle, par conséquent, que dépendent le bonheur des individus, la bonne constitution de la famille, la sécurité et la prospérité des États. Le théâtre donnait ces enseignements à la foule. « Les bonnes

(1) *Lois*. I.

mœurs sont, en tout temps, un trésor précieux. L'éducation bien dirigée contribue à la vertu; en effet, la sagesse a pour compagne la pudeur, et elle enseigne aussi à reconnaître le devoir, et répand sur la vie une gloire qui ne vieillit point (1). » Les Athéniens ne pouvaient être insensibles à des leçons données par la poésie, et dont l'application assurait leur grandeur. Le poète dramatique, en exprimant ces vérités, restait fidèle à sa mission d'instituteur populaire et d'initiateur aux grandes vérités et aux généreuses inspirations. Le peuple, en les accueillant, pourvoyait à sa gloire et assurait ses destinées.

« Il faut que l'éducation des enfants et des femmes soit en harmonie avec l'organisation politique, s'il importe réellement que les enfants et les femmes soient bien réglés pour que l'État le soit comme eux (2). » C'est ce qui explique la diversité des applications dans l'unité de principe.

Homère nous enseigne ce qu'elle était aux temps héroïques. Le vénérable Phénix rappelle au noble Achille ses premières années. « C'est à moi, lui dit-il, que t'a confié le vénérable Pélée le jour où, de la Phthie, il t'envoya près d'Agamemnon, jeune encore, ignorant la guerre inexorable et les luttes de l'agora où se signalent encore les héros. Ton père voulut que je fusse ton maître en l'art de discourir, et que, par mon exemple, je t'enseignasse les combats (3). »

Il n'est pas un peuple de la Grèce qui n'ait mis au premier rang de ses préoccupations l'éducation de la

(1) Euripide, *Iphigénie en Aulide*, 5.
(2) Aristote, *Politique*, I, 5, 12.
(3) *Iliade*, chant IX.

jeunesse. Athènes, qui faisait une si large place aux choses de l'esprit, et que la nature avait si admirablement douée, ne pouvait rester en arrière. Sans doute, Xénophon a dit dans un traité où l'injustice abonde tellement qu'on a essayé d'en contester l'authenticité : « Ici encore la gymnastique et la musique sont proscrites par le peuple, qui s'imagine que ce n'est pas beau, et qui se sent incapable de s'y appliquer (1); » mais des témoignages nombreux démentent cette étrange assertion. Sans doute, Athènes ne subordonna pas tout, comme Sparte, au développement du corps, mais elle ne le négligea pas. Si la guerre n'était pas la première de ses préoccupations, elle ne la préparait pas avec moins de sollicitude.

Socrate recommandait les exercices gymnastiques. « Il est utile, dit-il (2), que le corps soit constitué le mieux possible. Il y a plus; dans les fonctions même où tu crois qu'il a le moins de part, je veux dire celles de l'intelligence, qui ne sait que la pensée commet souvent de grandes fautes parce que le corps est mal disposé ? »

Quant à la musique qui n'était pas bornée aux instruments et à la voix, les Athéniens lui donnèrent la place que réclamait Platon (3).

On ne s'expliquerait ni la pénétration de l'esprit, ni la délicatesse du goût, ni la profondeur de la politique, ni les victoires des Athéniens, si la vie morale,

(1) *Gouvernement des Athéniens*, I. Ce traité fait peu d'honneur au caractère de Xénophon. Quelque nombreux et graves que fussent les torts des Athéniens, il ne convenait pas à un philosophe, à un disciple de Socrate, de se venger de l'injustice par l'injustice.

(2) Xénophon, *Mémoires sur Socrate,* III, 82. Traduction Talbot.

(3) *Lois*, VII.

les facultés intellectuelles et les forces du corps n'avaient été soumises à une vigoureuse discipline.

Une inscription récemment découverte prouve que les dèmes de l'Attique n'étaient pas moins préoccupés que la ville elle-même de cette importante question. C'est un témoignage en faveur de Derkilos, d'Éleusis, pour avoir veillé à l'instruction des enfants (1).

Socrate enseignait publiquement, les philosophes avaient leurs écoles, et des maîtres en grand nombre réunissaient des enfants et des jeunes gens pour les instruire et les préparer à leurs devoirs de citoyens. L'éducation ne durait pas, comme à Sparte, toute la vie, mais elle tenait une place en rapport avec ce qu'on en attendait.

On ferait sans doute beaucoup d'honneur à Athènes, si on lui attribuait le plan d'éducation tracé par Socrate. Le philosophe voulait, par les moyens que fait connaître Xénophon, améliorer ce qui existait et suppléer à ce qui manquait. On est donc sûr de retrouver, dans le tableau que trace Xénophon (2), un grand nombre de traits de la vérité, même s'il a poursuivi un idéal plutôt que reproduit une réalité.

Après avoir montré comment, par son exemple, plus encore que par sa parole, Socrate enseignait la tempérance, la piété, le respect des lois, la simplicité, le désintéressement, la justice, l'amour de la patrie, en un mot, la vertu, il signale la double direction de ses préoccupations. « Si l'on ne s'exerce point le

(1) Ὅπως ἄν οἱ παῖδες παιδεύωνται οἱ ἐν τῷ δήμῳ. *Bulletin de la correspondance hellénique,* juin 1879. Derkilos avait été stratège et l'un des dix ambassadeurs envoyés à Philippe.

(2) *Mémoires sur Socrate, passim.*

corps, on devient impropre aux œuvres du corps, et de même, si l'on ne s'exerce point l'âme, on devient incapable des œuvres de l'âme, on ne peut, ni faire ce qu'on doit, ni s'abstenir de ce qu'on ne doit point faire (1). » Tout ce que nous savons de lui par Platon et par Xénophon, prouve qu'il s'efforçait, dans ses enseignements, de donner à l'ésprit et au corps ce qu'ils ont droit de réclamer.

C'est ce que faisait Athènes.

2. L'enfant né dans de bonnes conditions, et qui paraissait robuste, était l'objet des plus tendres soins, tandis que celui dont la santé faible et le corps contrefait n'assuraient point à la patrie un citoyen utile, disparaissait, sans provoquer ni hésitation, ni pitié.

Le cinquième ou le sixième jour, la nourrice portait le nouveau-né autour du foyer allumé, centre de la famille, et le dixième jour, il recevait de son père un nom, celui du grand-père ou de la grand'mère.

Après des sacrifices à Héré, déesse protectrice de la famille, à Ilithyia, déesse de la naissance, un repas, d'un caractère symbolique et religieux, réunissait les parents qui portaient leurs cadeaux à la mère et à l'enfant.

Il restait dès lors sous la direction de sa mère, d'une nourrice ou d'une garde. A six ans, les garçons et les filles qui n'avaient pas été encore séparés, recevaient une éducation spéciale, proportionnée à leurs forces et à leur rôle futur dans la société. La fille ne quittait pas sa mère et le fils était remis à un pédagogue.

(1) *Mémoires de Socrate*, I, 2.

Ces représentants de l'autorité paternelle, ces remplaçants de sa tendresse étaient habituellement des serviteurs dont on avait éprouvé la prudence et le dévouement. Ils enseignaient aux enfants tous les devoirs de la politesse et les conduisaient aux écoles où ils apprenaient à lire.

L'État n'intervenait pas dans l'instruction. Il laissait au père le soin de veiller sur l'avenir de ses enfants, et s'en rapportait à son affection éclairée, en respectant ses droits. Il y avait des écoles publiques tenues par des maîtres dont la capacité et la moralité déterminaient ceux à qui le devoir et l'intérêt interdisaient comme un malheur ou un crime, de confier l'âme de leurs enfants à des incapables ou à des indignes.

Platon est d'un autre avis (1) : « Les parents, dit-il, ne doivent pas être libres d'envoyer ou de ne pas envoyer leurs enfants chez les maîtres que la cité a choisis, car les enfants sont moins à leurs parents qu'à la cité. »

C'était une conséquence de son système. Mais du moins il donnait à la famille les garanties que sa tendresse pouvait désirer. L'éducation religieuse était l'objet d'une attention toute spéciale, et la cité ne permettait pas qu'on en donnât une autre. On enseignait aux enfants les chants religieux, les hymnes, les danses sacrées, tout ce qui pouvait être agréable aux dieux.

La disposition d'Athènes laissant au père de famille une entière liberté est d'autant plus remarquable que la main de l'État se montrait partout. Mais la volonté de faire concourir toutes les forces

(1) *Lois*, VII.

individuelles au bien commun n'a jamais engagé les Athéniens dans la voie étroite où restèrent enfermés les Spartiates. La politique d'Athènes n'avait rien de cette rigidité inflexible qui ne tient compte ni des sentiments de la nature, ni des droits légitimes. Elle connaissait la dignité du père, savait les devoirs qui en résultent, et ne pouvait croire que le gardien et le guide naturel de ses enfants ne sût pas mieux que l'État ce qui leur convient, et ne veillât pas avec plus de succès à les en faire profiter.

Une seule fois, Athènes resta infidèle à cette sage réserve. « Lorsque Critias fut nommé un des Trente, dit Xénophon (1), et nomothète avec Chariclès, il garda rancune à Socrate, et défendit par une loi d'enseigner l'art de la parole. » Pour qu'Athènes oubliât à ce point les principes qui jusqu'alors l'avaient dirigée, il fallut l'avènement d'une tyrannie sanglante, et la volonté d'imposer silence à cette voix qui trouble, alors même qu'on l'étouffe, parce que c'est celle de la vérité et du droit.

L'autorité du pédagogue se maintenait jusqu'à ce que l'enfant eût seize ans. Il apprenait sous cette direction, le dessin, la grammaire, la musique, la gymnastique.

« On peut comprendre sous deux noms généraux, dit Platon (2), tous les exercices propres de la jeunesse ; sous celui de gymnastique ceux qui ont pour but de former le corps, et sous celui de musique ceux qui tendent à former l'âme. » Après avoir développé ce qui convient à chacun de ces arts, le phi-

(1) *Mémoires sur Socrate*, I, 2.
(2) *Lois*, VII.

losophe recommande les jeux « de qui les lois dépendent plus que de tout le reste, » et insiste sur la nécessité de n'y pas introduire de changement. Tout changement conduit « imperceptiblement la jeunesse à prendre d'autres mœurs, à mépriser ce qui est ancien, à faire cas de ce qui est nouveau. »

L'enfance est logique, et si ses jeux ne subissaient point de changement, elle devait en conclure que le changement ne convenait pas davantage au gouvernement de l'État. La tradition avait une grande autorité. Elle commandait un respect pieux pour les ancêtres et on aurait cru les outrager en rejetant, sans de graves motifs, ce qui venait d'eux. Il fallait de nombreuses formalités pour changer une loi, et le passé, sans s'imposer au présent, conservait l'autorité qui s'attache toujours à ce qui a la consécration du temps. Voilà pourquoi, malgré la mobilité de l'esprit athénien, les révolutions politiques n'ont eu qu'une action restreinte sur les mœurs.

L'obéissance qu'Aristote demande au citoyen était le premier fruit de l'éducation d'Athènes. « Le citoyen, dit-il (1), doit posséder l'un et l'autre talent de savoir tantôt jouir de l'autorité, et tantôt se résigner à l'obéissance. » Que deviendrait un État où l'obéissance ne serait pas enseignée dès la jeunesse, et pratiquée pendant toute la vie ? Que serait une société où tout le monde commanderait ? « La seule et véritable école du commandement, a dit encore Aristote (2), c'est l'obéissance. A cette école se sont formés les hommes qui, par leurs talents, leurs ser-

(1) *Politique,* III, 2, 7. Traduction Barthélémy Saint-Hilaire.
(2) *Politique,* III, 2, 9.

vices et leur génie, ont fait la gloire et la prospérité d'Athènes. »

Aussi, quelle surveillance Platon recommande sur les maîtres et sur les enfants (1) ! Quels châtiments il inflige à ceux qui négligent leur devoir! L'homme ne se soumet qu'avec peine à une discipline, et son premier mouvement est toujours la révolte contre ce qui le gêne et le contraint. En soumettant la volonté, l'éducation lui trace la voie qu'elle doit suivre, et lui donne la force nécessaire pour arriver à son but.

3. L'éducation de la jeunesse se faisait dans les gymnases. Les exercices du corps y tenaient une grande place, mais n'absorbaient ni le temps, ni les forces comme à Sparte. Athènes cherchait la souplesse, la grâce, l'harmonie, et la beauté qu'elle voulait partout, résultait d'un sage équilibre entre toutes choses. « A Athènes, disent E. Guhl et W. Koner (2), les gymnases étaient des établissements construits aux frais de l'État ou des simples particuliers ; là, les éphèbes et les hommes mûrs venaient converser et se distraire en commun et, tout en fortifiant le corps, meubler leur intelligence. »

Les principaux gymnases publics étaient l'académie, le lycée, le cynosarge. Les gymnases particuliers, en grand nombre et situés dans diverses parties de la ville, recevaient une foule de jeunes gens. On y trouvait, d'après Platon (3), des allées réservées aux exer-

(1) *Lois*, VII.
(2) *Vie antique*, ch. XV, p. 303.
(3) *Lois*, VII.

cices, aux bains, à l'étuve ; il y avait un lieu pour déposer ses vêtements, se frotter d'huile, se couvrir de sable ou de poussière, jouer à la balle, se promener et suivre tous les détails de la course ou de la lutte. La présence des magistrats et d'un certain nombre de citoyens montrait l'importance de ces exercices et inspirait de bonne heure une salutaire émulation.

On comprenait sous le nom de gymnastique les exercices corporels ayant pour but de fortifier et d'assouplir les membres : la course, le saut, le jet du javelot, la lutte. Chacun des éphèbes se pliait à toutes les exigences par lesquelles on formait ceux qui devaient prendre part aux concours des jeux. C'était du reste un noble but assigné à l'émulation, et Athènes montra, dans tous les temps, combien elle honorait ceux qui l'avaient emporté.

Les jeux Olympiques, Pythiques, Néméens, Isthmiques n'étaient pas de vains spectacles. Non seulement ils réunissaient les habitants des diverses contrées de la Grèce pour entretenir entre eux le sentiment de la solidarité, et faire de tant de villes différentes une nation avec les mêmes sentiments et les mêmes intérêts, mais ils élevaient les âmes en leur montrant le prix de la gloire, et soumettaient les corps à ces exercices sans lesquels la force tombe et la grâce disparaît. Les États s'associaient aux louanges des spectateurs, et les villes voyaient avec orgueil s'élever les monuments qui transmettaient à la postérité le souvenir de ces triomphes. Athènes les plaçait à côté des temples des dieux. Solon avait voulu ajouter une récompense à l'honneur. « Le citoyen qui avait rem-

porté le prix aux jeux Isthmiques recevait cent drachmes et le vainqueur des jeux Olympiques cinq cents (1). »

Les jeux Olympiques, Pythiques, Isthmiques, Néméens réunissaient tous les peuples de la Grèce et les rattachaient entre eux par des liens étroits. Institués par des dieux, ils étaient pour les hommes une occasion de montrer leur supériorité, et les efforts qu'ils demandaient étaient d'autant plus méritoires qu'ils ne produisaient que de médiocres récompenses. Le saut, la course, le disque, le pugilat, la lutte demandaient un travail long et pénible

Que l'enfant supportait, suant ou frissonnant (2).

Qu'obtenait en échange l'athlète? Des fruits, une couronne de laurier, de palmier, de persil, d'olivier. Ce n'était pas un citoyen qui cherchait à l'emporter sur un autre, c'était une ville qui réclamait le premier rang et envoyait l'élite de ses enfants, « afin, dit Platon, de donner une haute idée de la république. » Une victoire à Olympie illustrait, d'après Cicéron, le vainqueur autant que le consulat illustrait un romain. Les statues et les monuments qui furent plus tard élevés consacraient la gloire de la cité plutôt que celle de l'athlète.

Isocrate donne le motif et le caractère de ces jeux : « C'est avec raison, dit-il (3), que nous louons ceux

(1) Plutarque, *Solon*, 31.

(2) *Multa tulit fecitque puer; sudavit et alsit.* Horace, *Art poétique*, 414.

(3) *Panégyrique.*

qui ont institué parmi nous ces assemblées célèbres, parce que s'était introduit l'usage de nous réunir comme des alliés ; là, nos inimitiés s'oublient. Des vœux et des sacrifices communs nous rappellent notre affinité, resserrant nos liens d'amitié ; nous y renouvelons d'anciens nœuds d'hospitalité, et nous en formons de nouveaux. Là, l'homme ignorant a sa part comme l'homme éclairé. »

Chaque ville consacrait ainsi ses succès, et les lieux témoins de la victoire en gardaient le trophée. Pausanias raconte] (1) qu'il a vu à Olympie deux cent cinquante statues en bronze représentant les citoyens de la Grèce qui avaient été couronnés. C'était un reste de ce qui faisait l'illustration et la richesse d'Olympie. Les Grecs avaient plusieurs fois pillé la ville bâtie sur le territoire sacré que la guerre ne devait pas souiller. Quel peuple de statues et quelle suite de monuments ne devait pas avoir la ville au temps de sa splendeur !

Athènes ne gardait pas ces témoignages de la faveur populaire pour ceux qui acquéraient de la gloire au loin. Elle savait récompenser ceux qui contribuaient à l'éclat de ses fêtes, soit en leur permettant de constater leurs services, par des colonnes, des stèles ou de petites constructions, soit en prenant elle-même cette initiative reconnaissante.

Un de ces monuments existe encore aujourd'hui. Il fut élevé en 334, à l'occasion de la victoire remportée par Lysicrate en qualité de chorège. On l'appelle vulgairement la lanterne de Diogène.

« Sa hauteur totale est de 10 mètres 67. Il s'élève

(1) Élide, *Description d'Olympie.*

sur un soubassement carré et élancé sous forme d'un petit temple rond, très bien décoré. Six demi-colonnes corinthiennes émergent du mur circulaire et supportent un entablement; sur la frise, règne la représentation en relief de l'histoire de Dionysos, dieu des jeux solennels. Au-dessus de l'entablement se dresse, sous forme d'une coupole plate, le toit fait d'un seul gros bloc de marbre; de son milieu semble pousser une feuille d'acanthe. Cette fleur a servi à soutenir le prix d'honneur du vainqueur : un trépied dont les extrémités reposaient sur des points d'appui artistement travaillés, qui se sont conservés sur la coupole (1). »

4. Il y avait, pour l'éducation de la jeunesse, des gymnastes et des pédotribes, les premiers chargés de l'éducation du corps, les seconds de l'enseignement matériel et de chacun des exercices en particulier. Les sophronistes, au nombre de dix, un par tribu, avaient la surveillance générale; les gymnasiarques pourvoyaient aux objets nécessaires aux gymnases, décoraient les lieux des exercices, payaient les torches, les flambeaux, l'huile et présidaient aux fêtes.

Le concours de course consistait à parcourir une, deux ou trois fois la carrière de douze, vingt ou vingt-quatre stades (2). On faisait des courses armées, on luttait contre un groupe d'adversaires, et les vainqueurs se disputaient ensuite le prix. Toute ruse était interdite. Il y avait aussi des courses avec des torches allumées. Elles faisaient partie des cérémonies religieuses.

(1) E. Guhl et W. Koner, *Vie antique,* 143, 44.
(2) Le stade est une mesure d'environ cent quatre-vingts mètres.

Le saut en avant, en arrière, de côté, en hauteur était un exercice fort recherché, parce qu'on le considérait comme propre à donner au corps la souplesse qui assurait la facile et complète disposition des forces.

Dans la lutte, deux adversaires se saisissaient corps à corps et essayaient de se renverser. Après trois chutes, il fallait s'avouer vaincu. Certaines ruses étaient permises, afin que la vigilance ne fût pas en défaut.

Une deuxième lutte commençait lorsque les deux adversaires étaient sur le sol, l'un empêchant l'autre de se relever. La sculpture a plusieurs fois représenté ce sujet. Florence possède le groupe des lutteurs attribué à Céphisodote. « Son principal mérite est de reproduire avec une précision parfaite, non plus le corps humain à l'état d'immobilité, mais des corps en mouvement, de retracer la tension des muscles, le gonflement des veines, tous les phénomènes de la force active, tous les efforts du combat. Sous ce rapport, le groupe des *lutteurs* peut défier l'observation du plus sévère anatomiste, comme il peut défier le jugement du critique le plus difficile pour la précision du dessin et l'élégance des lignes, dans cet enchevêtrement des membres que présentent deux hommes aux prises. L'expression, d'ailleurs, ne manque pas plus que l'exactitude anatomique. La tête du vaincu, qui est de l'antique pur, offre bien, dans ses traits stupéfaits et convulsifs, le dépit, la fureur impuissante, tandis que la tête du vainqueur, quoique terminée par des retouches modernes, respire tout l'orgueil de la victoire (1). »

(1) *Les Merveilles de la sculpture,* par Louis Viardot, p. 119-120.

L'exercice du disque consistait à lancer une pièce de fer, de bronze, une pierre, une espèce de bouclier rond à une grande distance et avec justesse. Le musée du Louvre possède le *Discobole*, imitation heureuse de celui de Naucydès. Le musée de Berlin a un disque trouvé à Égine (1). Il a soixante-dix-sept millimètres de diamètre, et pèse sept cent cinquante grammes.

Le jet du javelot était un exercice de force et d'adresse qui préparait aux combats. Il formait avec la course, le saut, la lutte et le disque, le pentathle.

Le pugilat ne faisait pas partie des exercices de la jeunesse. Il était réservé à quelques-uns qui en retiraient gloire et profit. Les combattants, armés de courroies en peau de bœuf, de gantelets, d'armatures, de cestes, se défiaient, avançaient, reculaient, se détournaient, essayaient de se surprendre et finissaient par échanger des coups qui laissaient des traces, et compromettaient la santé ou même la vie.

Le pancrace était une réunion du pugilat et de la lutte, qui demandait autant de souplesse que de force. On passait de la défense à l'attaque, et tour à tour assaillant ou assailli, on apprenait à éviter les coups et à les porter.

La course des chevaux et des chars n'était pas un exercice commun. Ceux qui devaient former la cavalerie s'habituaient de bonne heure au maniement du cheval et à tous ces soins que Xénophon décrit avec une si minutieuse attention (2). Ceux qui aspiraient au triomphe olympique s'y préparaient de bonne

(1) *Bronzes*, n° 1273.

(2) *De l'équitation*, traité en douze chapitres.

heure. On ne réussissait, en effet, qu'après avoir longtemps travaillé, et l'honneur était en proportion de l'effort.

Le jeu de la balle et celui de la paume étaient fort recherchés. Ils offraient moins de dangers que d'autres, et ne demandaient pas une égale dépense de forces. Image de la guerre, ils se composaient de marches, de contremarches, de surprises, et par conséquent conduisaient à l'un des buts de l'éducation.

Il en était de même de la chasse. « C'est, dit Xénophon, une invention des dieux. » Les dieux et les héros s'y étaient adonnés et le philosophe avait le droit de conclure : « J'engage les jeunes gens à ne pas mépriser la chasse, ni toute autre branche de l'éducation. C'est le moyen de devenir de bons soldats et d'exceller dans tout ce qui exige le talent de bien penser, de bien parler et de bien faire (1). »

Xénophon n'attribue pas à la chasse ce triple effet, mais comme Socrate, son maître, comme Platon, il croit les résultats intellectuels et moraux étroitement attachés à des exercices physiques. Il prend soin, du reste, de montrer ce que peut la chasse pour l'amélioration du citoyen. Les chasseurs « présentent à la république des corps robustes et des ressources positives.... Ils se couvrent de gloire... ce qu'ils font ne nuit à personne, et leurs efforts les rendent plus vertueux et plus habiles. » Aussi se croit-il en droit de conclure : « Si les jeunes gens se rappellent mes conseils et s'y conforment, ils seront amis des dieux, pleins de religion, persuadés qu'ils sont sous l'œil de la divinité. Par là, ils se montreront dignes de leurs

(1) *De la chasse*, ch. I.

parents, de leur patrie, de chacun de leurs concitoyens et de leurs amis (1). »

Platon considère la danse comme appartenant à la gymnastique, qui a pour but de former le corps. Il distingue deux sortes de danses : « l'une qui rend par ses mouvements les paroles de la Muse, et conserve un caractère de noblesse et de grandeur; l'autre destinée à donner au corps et à chacun de ses membres la santé, l'agilité, la beauté, leur apprenant à se fléchir et à s'étendre, dans une juste proportion, au moyen d'un mouvement bien cadencé, distribué avec mesure, et soutenu par toutes les parties de la danse (2). »

Athéna protégeait les danses imitatives, surtout les danses armées, auxquelles elle prenait plaisir. Platon recommande de les consacrer aux dieux, et ne permet pas qu'on touche à leur ordre, à leurs figures, à leurs mouvements, sans une loi. Mais il distingue deux sortes de danses : « l'une qui imite les corps les mieux faits dans les mouvements graves et décents; l'autre qui représente les corps contrefaits dans les attitudes basses et ridicules; de plus, chacune de ces espèces se divise en deux autres, dont l'une, pour ce qui concerne l'imitation sérieuse, exprime la situation d'un corps bien fait, doué d'une âme généreuse, à la guerre et dans les autres circonstances pénibles et violentes; l'autre représente l'état d'une âme sage dans la prospérité et la joie modérée (3). » Il appelle l'une de ces danses paci-

(1) *De la chasse*, ch. XIII.
(2) *Lois*, VII.
(3) Ib.

fique, l'autre pyrrhique, et s'attache à celle qui, ennemie de la guerre, « honore les dieux et les enfants des dieux. » Il en distingue deux espèces : « la première, où le sentiment du plaisir est beaucoup plus vif lorsque des travaux et des périls on passe au sein de la prospérité ; la seconde, où le plaisir est plus tranquille, lorsque le bonheur dont nous jouissons se soutient et s'augmente. » Il en résulte des mouvements réguliers et des mouvements irréguliers, et l'État a le devoir de s'en occuper, soit qu'il s'agisse des moyens par lesquels on forme la jeunesse, soit que l'on examine ce qui convient ou ne convient pas à un peuple que l'on veut conduire à « une vie heureuse et vertueuse (1). »

5. L'éducation intellectuelle se rattachait étroitement à celle qui avait pour but de rendre les corps vigoureux et beaux. Elle devait faire naître et développer la vertu ou du moins ce que les anciens appelaient de ce nom. « Or, dit Plutarque (2), trois choses concourent à rendre la vertu parfaite : la nature, l'instruction et l'habitude. La nature jette dans le cœur des enfants les premières semences de la vertu ; l'instruction, c'est-à-dire les préceptes qu'on leur donne, les développe, l'exercice les rend plus familiers, et la perfection résulte de ces trois causes réunies. »

Le choix du maître est de la plus haute importance. « Il faut qu'il joigne à des mœurs pures, à une conduite irréprochable, un grand fonds de

(1) Platon, *Lois* VII.
(2) *Sur l'éducation des enfants.*

sagesse et d'expérience ; car une bonne éducation est la source de toutes les vertus. »

Comme il y a en l'homme deux facultés supérieures à toutes les autres : l'intelligence et la parole, « l'une faite pour commander, l'autre pour obéir, » Plutarque croit qu'il faut, loin de borner l'éducation à un seul objet, lui faire parcourir le cercle des connaissances et lui en donner une légère teinture, afin qu'il puisse se livrer ensuite tout entier à la philosophie.

« La philosophie doit donc être le terme des autres connaissances.... Elle nous apprend à distinguer ce qui est honnête ou honteux, juste ou injuste, et généralement ce qu'il faut rechercher et ce qu'il faut fuir. Elle nous fait connaître tous nos devoirs, généraux et particuliers, selon les différents rapports de notre être. Elle nous enseigne qu'il faut adorer les dieux, honorer ses parents, respecter les vieillards, obéir aux lois, être soumis aux magistrats, chérir ses amis, honorer le mariage par une sage tempérance, avoir de la tendresse pour ses enfants, traiter ses esclaves avec humanité, et, ce qui est plus difficile encore, ne se laisser ni enfler par la prospérité, ni abattre par les disgrâces, ni amollir par la volupté, ni emporter par la colère (1). »

Ce traité de Plutarque témoigne d'une préoccupation qui n'était pas celle des temps dont il s'efforçait de conserver le souvenir. Tout ce que disent les historiens, tout ce que prévoient ou désirent les philosophes, se rapporte au peuple, c'est-à-dire au petit nombre privilégié entre les mains de qui

(1) *Sur l'éducation des enfants.*

étaient tous les droits et en qui résidait le pouvoir.

Mais Plutarque écrivait au moment où, en Grèce et à Rome, un esprit nouveau, descendu du ciel, venait, en répandant les vérités dogmatiques et morales, réparer les vieilles et cruelles injustices sociales. Aussi, dit-il, qu'il voudrait que les pauvres comme les riches pussent suivre ses conseils, mais il ne l'espère pas, et il rejette tout sur la fortune, engageant les parents à y travailler tant qu'ils pourront.

L'éducation n'était pas gratuite. Les maîtres se partageaient les divers ordres de connaissances. Après avoir appris à lire et à écrire correctement (1), les jeunes gens recevaient des leçons de musique et retenaient les chants en l'honneur des dieux, des héros et de la patrie. Le caractère sacré de ces chants imposait à ceux qui les répétaient ou les écoutaient l'étude de beaucoup de choses auxquelles ils se rapportaient. Les chants avaient été longtemps la seule littérature de la Grèce. Ils contenaient la théogonie, l'histoire des héros et des hommes, les préceptes de la sagesse, les aspirations et les sentiments de la vie commune. Interprétés par un homme habile, ils offraient la source la plus abondante de connaissances de toute sorte. Ils formaient l'esprit général de la nation et donnaient un aliment à toutes les facultés.

Cependant, sous le nom de lettres ou de philologie, on enseignait l'histoire, la poésie, l'éloquence et la littérature. Nul n'aurait osé avouer son ignorance du passé. Ce que les dieux, les héros et les hommes

(1) Aristote, *Topiques*, VI, 3.

avaient fait pour la cité ne devait pas s'effacer de la mémoire fière ou reconnaissante.

Il en était de même de la poésie. Son langage allait à toutes les âmes, et ses beautés ne leur échappaient pas. Ainsi s'entretenait le mouvement vers le beau, qui a toujours été si puissant et si général à Athènes, et a provoqué tant de chefs-d'œuvre, en assurant au génie de justes appréciateurs.

L'éloquence était une des conditions du système politique de la cité. Celui qui voulait acquérir une influence durable sur ces esprits ardents et mobiles devait parler avec élégance pour être écouté, et avec force pour être suivi. Le peuple athénien avait sans doute une imagination vive et un goût délicat, mais il vivait de l'industrie et s'enrichissait par le commerce. Il fallait donc lui parler le langage de la raison, et savoir habilement faire vibrer la corde de l'intérêt. Tous les hommes publics ont été des orateurs.

Il eût été honteux pour un Athénien de ne pas connaître tout ce qui pouvait instruire ou plaire. Sans doute, le langage de la tribune était souvent excessif sous l'inspiration de la passion, et l'orateur, comme le poète comique, descendait à des familiarités, ou se permettait des licences que le goût ne pouvait admettre et que l'honnêteté publique aurait dû condamner plus énergiquement; mais ce même peuple avait des délicatesses de raffiné, et rien de ce qui était vraiment beau ne le laissait indifférent.

Aristote prend toujours le mot peuple pour la partie la plus pauvre et la plus nombreuse des citoyens. Ce n'est pas le sens que nous attachons à

cette désignation. Athènes n'a pas de plèbe comme Rome. Elle renferme des pauvres, des mécontents, des ambitieux, des ignorants, des riches, des satisfaits, des amis de l'ordre, des intelligences cultivées. Tout cela se mêle et constitue un ensemble où la richesse cache la misère, la culture l'ignorance, l'ordre l'anarchie, et l'amour de la patrie le désir de dominer. L'éducation, généreusement répandue, proportionnée aux situations, n'entraînait aucun citoyen hors de la sphère où le retenaient sa fortune et ses aptitudes. L'ordre était rarement troublé par ce que dans nos civilisations modernes nous appelons des déclassés. Les démagogues faisaient souvent entendre leurs plaintes, excitaient les passions, inspiraient des résolutions imprudentes, mais le bon sens populaire ne tardait pas à reprendre le dessus, la sage pondération dont l'éducation avait développé l'instinct et montré les avantages s'imposait, et à la plus violente tempête succédait un calme réparateur.

6. En dehors de l'éducation proprement dite, des enseignements auxquels l'esprit était soumis et des exercices qui constituaient sa force et sa souplesse, Athènes avait des moyens généraux de compléter ce que l'on apprenait aux gymnases, ou d'y suppléer.

Les fêtes religieuses, les pompes, les théories, les chants sacrés excitaient l'imagination et l'habituaient à la recherche et à l'amour du bien. La religion était ainsi la première source des grandes inspirations, et si le prêtre n'avait pas la sublime mission d'enseigner,

et par ses enseignements d'éclairer et de conduire, il agissait cependant sur l'âme d'une manière utile par les cérémonies du culte et les rites sacrés. Les fêtes étaient nombreuses et solennelles. La ville entière s'y associait, et ce commerce journalier avec les dieux ne pouvait rester inutile. L'homme est, a-t-on dit, un animal religieux, et lors même qu'il adresse ses adorations à des êtres qui en sont indignes, il trouve dans une amélioration intellectuelle ou morale une récompense pour le devoir qu'il a rempli. Le niveau des idées et des sentiments s'élève avec celui de la religion, et il est possible de présumer, quoiqu'il soit impossible de le comprendre exactement, dans quel abîme d'ignorance tomberait un peuple qui se serait soustrait au joug bienfaisant de la divinité.

Le peuple tout entier prenait part aux jugements. Le sort désignait chacun des citoyens pour faire partie d'un tribunal où il remplissait les fonctions de juré. Il avait à se prononcer sur des faits souvent difficiles à démêler, et qu'une attention soutenue pouvait seule reconnaître. Il y acquérait de la pénétration, des connaissances étendues des affaires, de la solidité dans le jugement. Engagé par le serment, il devait prendre au sérieux ses fonctions judiciaires et acquérait par l'exercice quelques-unes des qualités qui conviennent au magistrat. Il se serait montré sans doute plus occupé du triobole que de l'examen des causes, si l'on en croyait les poètes comiques, mais en supposant que cette préoccupation intéressée n'ait pas été exagérée, elle ne pouvait empêcher les effets de l'application de l'esprit à des affaires diverses et nombreuses.

L'Athénien n'était pas seulement juge. Quatre fois par mois, et plus souvent dans les grandes occasions, il délibérait sur les affaires de l'État. La paix, la guerre, les finances, les mesures économiques, la religion, les alliances, les relations étaient soumises à son examen et à son jugement. Il entendait les orateurs, il se familiarisait avec toutes les questions de nature à intéresser l'État, il suivait les mouvements de la machine gouvernementale et devenait le maître de ceux à qui il était obligé d'obéir. La passion pouvait dicter ses résolutions, mais l'intérêt et le patriotisme l'obligeaient à réfléchir, à tout peser et à se conduire de manière à servir l'État.

Si l'on ne pouvait parler qu'à trente ans, on avait le droit d'assister à vingt ans aux délibérations de la place publique, et l'apprentissage de la vie politique, commencé de bonne heure, se continuait jusqu'à l'âge le plus avancé. Sparte avait prolongé jusqu'aux limites de la vie l'instruction de ses citoyens. Athènes faisait mieux. Elle ne manifestait pas de sollicitude à cet égard, mais offrait à chacun le moyen de perfectionner ses dispositions naturelles et d'employer, dans des fonctions utiles à la patrie, les trésors acquis par l'éducation.

Les divertissements eux-mêmes concouraient à ce noble but. Le théâtre faisait revivre les souvenirs du passé et présentait aux yeux charmés des spectacles émouvants, pendant que l'oreille portait au cœur l'expression des sentiments les plus nobles et les plus touchants. Le peuple se pressait aux représentations théâtrales, et après avoir frémi ou pleuré, il devenait le juge entre les concurrents.

Obtenir un prix dans ces luttes intellectuelles, c'était un grand honneur. Athènes récompensait même quelquefois le vainqueur d'une manière inattendue, et l'on sait qu'après la représentation d'*Antigone* (1), Sophocle fut fait général et commanda les armées et les flottes d'Athènes dans la guerre de Samos. Les Athéniens n'avaient pas voulu certainement prouver que celui qui était capable d'écrire de beaux vers avait les aptitudes militaires. Il leur suffisait de montrer en quelle estime ils tenaient les choses de l'esprit, puisqu'ils confiaient à un poète leur défense et peut-être leur salut.

C'était le peuple tout entier qui jugeait ainsi, ce qui prouve une égale estime de tous à l'égard du poète qui venait d'exprimer sur la scène avec un charme indéfinissable, les sentiments les plus élevés et les plus délicats du cœur humain.

Un autre fait ne prouve pas moins combien le peuple puisait de sagesse, d'à-propos et de modestie dans les différents actes de sa vie publique. A la suite d'une lutte dramatique entre le vieil Eschyle et le jeune Sophocle, les juges hésitaient. En ce moment, les généraux montaient au théâtre pour y faire les sacrifices ordinaires. Les Athéniens, tout d'une voix, leur confièrent le soin de prononcer dans cette affaire difficile, reconnaissant en eux des juges compétents et intègres.

Ce double jugement les honore également. Dans le premier cas, ils croient capable de donner à la patrie ce qu'elle demande dans les combats, celui qui fait parler les héros avec tant de simplicité, de noblesse

(1) En 441 avant J.-C.

et de vérité. Dans le second, ils se récusent, avec une défiance modeste que n'eût certainement pas montrée un peuple dont l'intelligence eût été moins ouverte, le goût moins pur et le jugement moins ferme.

M. Patin (1) dit avec raison à ce sujet : « Un peuple ainsi fait pouvait bien perdre un jour sa puissance, et même sa liberté, mais il était impossible qu'on lui enlevât l'empire de la scène. » La scène d'ailleurs servait à le former.

Elle lui inspirait des sentiments qui le rendaient capable d'apprécier à leur valeur les plus grandes choses et de les faire lui-même.

Aussi, quoiqu'il ne nous soit pas possible de déterminer exactement le système d'éducation qui formait à Athènes les corps, les esprits et les cœurs, nous avons des faits assez nombreux pour affirmer qu'il était raisonnable et fécond, qu'il laissait à la liberté une large place, qu'il respectait les droits du père de famille, et qu'il concourut puissamment à sa grandeur et à sa gloire. Nous savons surtout que si tous les citoyens n'avaient ni les dons de la fortune, ni les dispositions de l'esprit qui permettent une culture spéciale et soignée, tous trouvaient, dans les mœurs, les habitudes et les institutions, cette influence active et bienfaisante qui devait faire concourir toutes les forces individuelles à la grandeur et à la gloire communes.

Aussi, malgré ses fautes et ses crimes, malgré l'abus qu'elle a fait tant de fois des plus nobles qualités, Athènes est-elle restée dans la mémoire des hommes entourée de respect et d'admiration. En ne

(1) *Études sur les Tragiques grecs,* II, p. 14.

méconnaissant aucune de ses faiblesses, il est juste de dire que nul peuple ne porta aussi haut la culture intellectuelle, que nul ne nous offre un ensemble aussi remarquable d'hommes supérieurs, que nul, malgré ses injustices, ne se montra aussi digne d'être gouverné et honoré par eux. Toutes les fois qu'on parle de cette ville, que Pindare appelait « l'appui de la Grèce, » dont Euripide célébrait la grandeur, dont Hérodote avait tracé le rôle et Sophocle loué la justice, on ne peut s'empêcher de se rappeler ce que disait Périclès lorsqu'il paraissait devant ces hommes qui, en obéissant, avaient appris à commander : « Prends garde, Périclès, ce sont des hommes libres, des Grecs, des Athéniens (1). »

L'histoire n'a pas le droit de se montrer moins attentive et moins respectueuse.

II

Le génie athénien.

1. Ce sont les hommes supérieurs qui font la grandeur d'un pays. Mais leur situation peut être bien différente : ils sont une exception, ou ils s'élèvent naturellement au milieu de compatriotes dignes d'eux.

A Thèbes, Pindare et Épaminondas doivent tout à eux-mêmes, et le milieu dans lequel ils ont vécu, loin de favoriser leur élévation, a formé devant eux

(1) Plutarque, *Apophtegmes.*

un obstacle qui n'a pu être forcé que par une persévérante énergie et l'ascendant irrésistible de rares qualités.

A Athènes, au contraire, tout concourt à former les grands hommes, tout sert d'aliment à leur ambition, tout favorise leur influence. Sans doute, tous les citoyens n'avaient pas cette éducation harmonique dont Socrate a tracé le séduisant tableau, mais tous étaient capables de comprendre le vrai, d'aimer le beau, de se prononcer dans les questions délicates et d'aider la supériorité de ceux qui s'élevaient par leur mérite.

Le génie ionien est un génie privilégié. Bon sens, justesse dans l'esprit, vivacité dans l'imagination, hardiesse dans les vues, vigueur dans les conceptions, amour de la règle, aspiration vers ce qui est beau, persévérance dans les projets, ressources infinies dans l'exécution, rien ne lui fait défaut. Les qualités ne sont pas chez tous également équilibrées et n'atteignent pas le même niveau, mais tous en ont quelque chose, et ce qu'ils ne sont pas capables de faire eux-mêmes, ils le secondent chez les autres.

Ces conditions sont nécessaires pour que les hommes supérieurs exercent une influence solide, et pour que le pays reçoive d'eux son éclat, sa grandeur et sa prospérité. S'ils sont isolés, tellement supérieurs à ceux qui les entourent qu'il n'y ait pas de point de contact, ne seront-ils pas impuissants? Le grand homme dans les lettres, dans les arts, dans la politique, dans les combats est un chef. Si ce qu'il écrit, ce qu'il fait, ce qu'il conçoit, ce qu'il commande dépasse l'intelligence, le goût, les vues, la

force de son temps et de ses concitoyens, il apparaît comme un être exceptionnel, perdu dans sa grandeur solitaire, et incapable de faire avancer d'une manière sensible ceux à qui il apporte pourtant d'incomparables avantages.

Ouvert à tout ce qui est vrai, juste et beau, l'esprit athénien s'élevait sans effort à la hauteur des génies qui pouvaient se produire, et le développement qu'il devait à une éducation embrassant l'ensemble de ses facultés pour leur donner toute leur force, lui permettait de le seconder activement. Cela ne veut pas dire assurément que les hommes supérieurs ne rencontrèrent pas à Athènes l'indifférence et l'envie, que leurs productions furent toujours appréciées et leurs intentions ou leurs actes accueillis avec une justice bienveillante, mais il suffit pour que ceux que Dieu a marqués de son sceau remplissent leur mission, qu'ils trouvent autour d'eux un concours, fut-il accidentel et parcimonieusement mesuré. Le reste dépend d'eux. Dès qu'ils peuvent être compris, ils sont assurés de ne pas parler et de ne pas agir en vain. Ils finissent par trouver quelques instruments de leurs projets, quelques appréciateurs de leurs œuvres, et s'il ne leur est pas donné de voir lever et mûrir la moisson, ils ont la consolante certitude que la semence est tombée en bonne terre. S'ils n'ont pas servi le présent, ils ont préparé l'avenir.

On ne comprendrait pas la valeur d'un grand homme si on le considérait isolément, sans tenir compte de ce qui l'a préparé et de ce qui l'a suivi. L'humanité forme son patrimoine de ce que chaque individu, chaque famille, et chaque nation a fourni.

Si les générations qui se succèdent

Transmettent en *passant* le flambeau de la vie (1),

il en est de même de toutes les vérités, de toutes les connaissances, de tous les progrès, trésors amassés, qui appartiennent à tous, dont le plus grand nombre jouit souvent d'une manière ingrate et égoïste, et que quelques-uns ont la mission d'agrandir et de féconder encore. Ainsi s'établit au sein des sociétés une correspondance active, et chacun concourt, dans la mesure de ses forces, à la richesse commune.

Thémistocle, Aristide et Cimon furent bannis par l'ostracisme; Socrate, condamné par les héliastes, but la ciguë, et Phidias alla mourir en exil à Élis. Mais leurs victoires et leurs services politiques, les vérités qu'ils répandirent et les chefs-d'œuvre dont ils ornèrent la ville font aujourd'hui la gloire de leur nom, et contribuèrent de leur vivant ou après leur mort à faire d'Athènes la reine des cités, et des Athéniens le premier peuple de l'antiquité.

Ainsi s'établit, même quand l'injustice s'y mêle, la solidarité entre les grands hommes et leurs concitoyens. Ainsi le génie de quelques-uns s'inspire de ceux qui l'environnent, se fait leur interprète, et, témoin de son temps, marque le niveau où il est arrivé.

2. Il est peu de noms de généraux, d'administrateurs et de personnages politiques qui n'aient trouvé leur place dans ces études. Tous ont servi leur patrie,

(1) *Et quasi cursores vitæ lampada tradunt.* LUCRÈCE.

et chacun a dirigé vers le même but des qualités particulières et des aptitudes spéciales. Leur action se rattache étroitement à la forme de gouvernement de la cité, aux institutions qui lui servaient d'organe et au caractère des Athéniens.

« La politique, a dit Aristote (1), ne fait pas les hommes ; elle les prend tels que la nature les lui donne, et elle en use. » Athènes était une démocratie. Les premières classes d'abord, tous les citoyens ensuite purent entrer dans les magistratures. Mais la durée du pouvoir était limitée, et nul n'était continué dans ses fonctions, parce qu'on ne voulait pas laisser prendre un avant-goût de la royauté, ni en tolérer une apparence.

Seuls, les stratèges, bien que leur commandement fût annuel, pouvaient rester à la tête de leur tribu, et c'est sous ce titre modeste que Périclès gouverna la république assez longtemps pour exercer sur les Athéniens une influence souveraine, faire de grandes choses et mériter de donner son nom à son siècle. On pouvait les rappeler après un échec, ou lorsqu'une accusation était dirigée contre eux. On prolongeait leur commandement lorsque la guerre se continuait, et pour éviter les conséquences fâcheuses d'un changement de direction. Leur titre leur restait même pendant la paix, et leur donnait des droits au gouvernement.

C'est ainsi qu'Athènes a pu avoir de grands capitaines, bien que la guerre n'ait jamais été pour elle une science. Elle n'était pas conquérante, et ne prenait les armes que pour se défendre elle-même ou

(1) *Politique*, I, 3, 31.

venir en aide à ses alliés. Mais elle avait des soldats formés par de vigoureux exercices, habitués à l'obéissance, disciplinés, instruments dociles et intelligents de la volonté du général. La tactique ne fit pas sans doute de grands progrès, quoiqu'elle fût enseignée dans les écoles, mais le génie eut ses inspirations, trouva en présence du danger des illuminations soudaines, anima ses soldats de son souffle puissant, et de petites armées eurent raison de multitudes mal commandées ou inférieures en instruction et en patriotisme. « L'élu qui commande, dit Aristote (1), doit avoir la vertu morale dans toute sa perfection. » C'est ainsi que Miltiade, Thémistocle, Aristide et Cimon manièrent leurs armées de terre et de mer avec une facilité qui leur permit de tout oser, et une vigueur qui leur assura la victoire. L'amour de la patrie, la confiance de leurs soldats, une activité réglée, un sage emploi de toutes leurs ressources, une prudence hardie, tels sont les traits distinctifs des généraux athéniens, et si un tribun comme Cléon est improvisé chef de l'expédition qu'il a provoquée, il est assez sage pour ne rien faire sans un soldat expérimenté comme Démosthène (425). Celui qui obéit n'a toutes ses forces que lorsque celui qui commande lui paraît maître des événements, et croire au succès, c'est l'avoir à moitié obtenu. Ainsi s'expliquent les succès militaires d'Athènes. Généraux et soldats s'unissaient dans une mutuelle confiance.

Athènes eut des hommes politiques qui préparèrent, maintinrent, développèrent ou surent ramener la paix et la prospérité. « L'État le plus parfait,

(1) *Politique*, I, 5, 7.

dit Aristote (1), est évidemment celui où chaque citoyen, quel qu'il soit, peut, grâce aux lois, pratiquer le mieux la vertu et s'assurer le plus de bonheur. » Cette liberté était entière à Athènes, et ceux qui recevaient les magistratures avaient la mission de la défendre. Il leur suffisait de rester dans leur rôle administratif ou militaire, de veiller à la stricte exécution des lois, et de donner, les premiers, l'exemple de la soumission.

Il y avait pourtant place pour d'heureuses initiatives. Un peuple ne reste pas stationnaire. Même lorsqu'il n'y a pas de changement dans sa constitution, il se produit dans les esprits, dans la situation, dans les mœurs, dans les relations, des mouvements qui commandent la vigilance et l'action. L'essentiel, c'est de s'en rendre un compte exact et d'apprécier ce qu'ils réclament. Il faut être aussi éloigné de l'immobilité que d'une agitation désordonnée, et la sagesse consiste à distinguer ce qui est vrai, à rechercher ce qui est juste et à poursuivre l'exécution de ce qui est possible.

S'il y eut des tentatives violentes pour renverser et changer la forme du gouvernement, on peut compter aussi des réformes partielles qui portèrent remède aux maux du présent, et en faisant disparaître des abus, préparèrent un meilleur avenir. Le développement de l'esprit démocratique est intéressant à observer. Thésée, Solon, Clisthénès, Aristide y contribuèrent dans une inégale proportion, mais avec succès. Cimon et Périclès n'employèrent pas les mêmes moyens, en poursuivant le même but, et

(1) *Politique*, IV, 2, 3.

lorsque Phocion et Démosthène se heurtaient avec tant d'éloquence et de tenacité, conseillant une conduite opposée à un peuple qui avait commencé à perdre le sens de ses intérêts, ils ne cherchaient pas avec moins de patriotisme la sécurité et la grandeur d'Athènes.

La mobilité constante des hommes au pouvoir semblait livrer au hasard la politique intérieure et les relations étrangères. Il n'en fut pas ainsi. Les traditions ne perdirent jamais leur influence, même lorsque le peuple abdiquait momentanément toute initiative entre les mains des démagogues. Il était plus fidèle à lui-même qu'il ne le croyait, et il suffisait d'une parole de bon sens et de patriotisme, pour le ramener à ce que commandaient l'honneur et l'intérêt et lui faire réparer ses fautes.

C'est à la tribune que l'on gouvernait. Le peuple avide de la parole publique écoutait, se passionnait et décidait. On n'était homme politique qu'à la condition d'être orateur. Thémistocle avait une éloquence insinuante et irrésistible, car c'était la raison même. Aristide achevait par la finesse ce qu'il avait commencé par le bon sens, l'honnêteté et le sentiment du devoir. Homme de bien, habile à parler, il rejetait tout artifice et ne disait que ce qui était nécessaire. Périclès est la personnification de l'éloquence. Il lui dut de dominer pendant quarante ans Athènes, et de la maintenir par les armes et les arts à la tête de la Grèce. Comment le peuple aurait-il résisté lorsque, selon l'expression d'Eupolis, Périclès laissait l'aiguillon dans l'âme de ceux qui l'avaient écouté? Comment n'aurait-on pas obéi docilement à celui qui

s'écriait avec un sentiment si profond : « La ville tout entière est l'école de la Grèce (1). » Périclès était la voix éloquente d'une patrie aimée.

Alcibiade parlait avec grâce, et les leçons de Socrate lui permettaient d'ajouter la raison à l'esprit. Critias mit la vigueur et l'éclat au service de la violence et des moins avouables projets. Antiphon fut, au contraire, le champion de l'honneur et de la vertu. Andocide eut plus de puissance que de moralité, et si son talent ne peut faire oublier ses bassesses, il lui assure un rang honorable parmi les orateurs. Lysias, insinuant et fin, sans vigueur et sans flamme, fut lu avec plaisir, mais il resta sans action, parce qu'il ne put jamais s'adresser directement au peuple en sa qualité d'étranger (2).

Isocrate fit par timidité ce que la loi imposa à Lysias. Il écrivit pour les autres. Sophiste, il évita les principaux défauts de cette école funeste à la philosophie, à l'éloquence et à la politique, mais si on l'écouta avec plaisir, on le suivit peu. Il était de ceux qui croyaient que la Grèce avait besoin d'un chef, et pour servir Athènes, il favorisa les projets de Philippe.

Lycurgue, orateur, homme d'État, administrateur des finances pendant douze ans, avait ce qui manquait à Isocrate. Si l'art est absent de ses discours, la vigueur, l'éclat, la passion y règnent, et l'on comprend que ses accusations formulées par l'éloquence

(1) Thucydide, II, 41.

(2) Il était citoyen, mais il habita longtemps Thurii, en Italie. A son retour, après la destruction de la tyrannie, il fut admis, par Thrasybule, au nombre des citoyens. Ce titre lui fut contesté, et un vice de forme dans sa défense le lui fit perdre sans retour.

et soutenues par la probité aient profondément ému Athènes et relevé son courage, lorsqu'elle risquait de s'abandonner (408-326).

Hypéride, Dinarque, Hégésippe, Démade, Phocion, Eschine, avec des talents différents et un mérite inégal, prirent une part active à la lutte dont Athènes fut le théâtre, depuis le jour où Philippe jeta sur la Grèce un œil d'envie jusqu'à la mort d'Alexandre. La ville était partagée entre deux sentiments et hésitait entre deux conduites. On peut mettre en doute la clairvoyance de la plupart des partisans de Philippe, comme on a eu raison de flétrir la vénalité de quelques-uns ; mais avec quelle joie on écoute ceux qui défendirent jusqu'à la fin l'honneur et l'indépendance de leur patrie !

Démosthène fut l'orateur de cette noble cause. S'il n'eut pas cette grandeur d'âme qui inspire les résolutions sublimes et qui met à l'abri de tout soupçon, si l'on a compté tout ce qui manque à son éloquence, il est bien permis de dire qu'aucun de ses rivaux dans l'antiquité ne s'élève à sa hauteur. Il fut la voix passionnée d'Athènes, et s'il a négligé de « sacrifier aux Grâces, » s'il ne s'élève pas à cette majesté qui naît de la hauteur de l'âme, il ne mit pas moins au service de ce qu'il considérait comme l'intérêt de sa patrie une logique vigoureuse, une parole ardente, une ironie redoutable, une argumentation serrée et vivante et des mouvements d'une irrésistible puissance (384-321).

Il n'eut point d'héritier. Après la soumission de la Grèce à la Macédoine, après la tutelle souvent bienveillante, mais toujours douloureuse imposée à

Athènes, la tribune pouvait encore retentir d'accents harmonieux et de discours élégants. On admirait de fines pensées, des tours ingénieux, de vives saillies. La grande éloquence était morte avec la liberté.

C'est l'auditoire qui fait l'orateur. A ses qualités natives, l'Athénien joignait les fruits d'une éducation qui mettait à leur rang les choses de l'esprit, les habitudes d'une vie élégante, un goût perfectionné par le théâtre et le Pnyx. Il comprenait, il soutenait, il provoquait ses généraux, ses hommes d'État, ses orateurs. En leur assurant de justes appréciateurs, il faisait naître une salutaire émulation, et les grands hommes d'Athènes doivent peut-être autant au milieu où ils ont vécu, qu'à la nature qui les avait si admirablement dotés.

3. La poésie a précédé en Grèce toutes les autres manifestations de la pensée. Elle est souveraine avant que les cités et les États aient une existence définitive. Sa langue vive, souple, imagée, pleine de grâce et d'harmonie, révèle par ses dialectes des qualités différentes, et se prête à tout ce qui occupe l'esprit et remplit le cœur.

Athènes doit ses premières œuvres à l'inspiration religieuse. Les Eumolpides chantent des hymnes en l'honneur de Déméter, avant qu'Homère ait répandu, comme un patrimoine commun, son immortelle épopée. « C'est un cœur ionien qui bat dans la poitrine d'Homère, » a dit Aristarque, et le monde doit à Athènes la première réunion et une récension savante de ces fragments que toute la Grèce applaudissait, et qui forment un ensemble si harmonieux et si fortement lié.

Les poètes cycliques qui le continuèrent sont ioniens pour la plupart, ainsi que les poètes élégiaques, dont le ton est plus varié que le mètre. Solon fit servir la poésie au succès de sa réforme. Il donna des conseils en même temps que des lois, et si, d'un côté, il maintenait la volonté dans les voies de la justice et de la raison, de l'autre, il pénétrait les âmes de sentiments élevés et de fermes résolutions. La poésie fut entre ses mains un instrument dont il ne fit un si fréquent usage que parce qu'il croyait à l'influence morale plus qu'à la contrainte. Phocylide, à la même époque, consacrait la poésie gnomique à l'enseignement de la vertu.

Anacréon chante le plaisir et l'enveloppe de la grâce ionienne. Simonide a cette mélancolie que Chateaubriand ne trouvait pas chez les anciens, et si le génie ionien n'a pas l'inspiration lyrique qui chante les jeux et leurs triomphes, il en apprécia les beautés et en honora les divins interprètes.

Le théâtre fut pour Athènes un privilège glorieux. Solon n'encouragea pas Thespis, parce qu'il ne pouvait tolérer le mensonge, même dans les jeux de l'esprit. Mais s'il lui eût été possible de prévoir ce que deviendraient ces essais informes, il aurait applaudi à des représentations qui conservaient les saintes traditions des temps héroïques, mettaient en relief l'action divine dans les événements humains, célébraient les gloires contemporaines, et élevaient les âmes en faisant naître en elles des sentiments nobles et généreux, « en corrigeant, par la terreur et la pitié, ces deux affections de l'âme (1). »

(1) Aristote, *Poétique*.

Eschyle est un penseur. Il a des mots profonds et jette sur les événements de la légende ou de l'histoire des clartés incomparables, au milieu desquelles l'homme atteint des proportions gigantesques. Il a l'élévation du poète lyrique, la solidité du poète gnomique, une certaine grâce mêlée de tristesse, et une force qui met à découvert les émotions les plus secrètes et les passions les plus violentes du cœur (525-456).

Sophocle est plus égal dans ses conceptions et plus parfait dans la forme. Tout ce qu'il fait dire à ses acteurs va au but, et la trame souple de son action se déroule avec une simplicité qui dérobe tout effort et toute trace d'art. Il représente l'homme avec une vérité pleine de charme, et en faisant un retour sur lui-même, chacun de nous se reconnaît dans la pensée, le sentiment et l'action ; et cependant il nous élève, nous saisit par les côtés les plus nobles, et nous laisse une grande idée de notre nature et de la dignité à laquelle elle peut atteindre (495-406).

Euripide est moins habile dans la conception du sujet et moins parfait dans l'expression. « Toute la Grèce, dit une épigramme (1), est le tombeau d'Euripide. La Macédoine ne possède que ses cendres. Là, en effet, il a trouvé le terme de sa vie, mais sa patrie, c'est la Grèce, et la Grèce, c'est Athènes ; et comme par ses vers il a charmé tous les cœurs, il s'en élève un unanime concert de louanges. »

La fatalité, souveraine dans Eschyle et dans Sophocle, quitte le ciel pour descendre sur la terre, et dans Euripide, l'homme est moins victime du destin

(1) *Anthologie* de Jacobs, *Épigrammes funéraires*, I, 45.

que de ses propres passions. Les inégalités mêmes augmentent l'illusion, et si nous sommes moins élevés nous nous reconnaissons mieux (480-406).

D'autres poètes illustrèrent à la même époque la scène tragique, et nous pouvons mesurer nos regrets de la perte de leurs ouvrages à la valeur que leur avaient attribuée les juges éclairés d'Athènes. Plusieurs de leurs œuvres furent préférées dans les concours à quelques-unes de celles qui provoquent une si légitime admiration, et le goût de ce peuple délicat et sensible nous autorise à conclure qu'elles leur étaient supérieures.

La comédie a une origine ancienne. Elle existait à l'époque de Solon avec une liberté qu'autorisaient, si elles ne la prescrivaient pas, les fêtes de Dionysos.

Susarion lui donna des règles dans l'Attique, où elle fut le divertissement grossier des dèmes avant de devenir une partie importante, par son caractère politique, des fêtes d'Athènes.

Aristophane est son plus spirituel représentant. Ennemi de toute nouveauté, peu disposé à seconder les caprices populaires, jaloux cependant de ne pas se brouiller avec ce souverain susceptible, mobile et implacable, il attaque les vices, il met en relief les défauts, il ridiculise les travers, et fait avec un art fécond en ressources, et sur une matière qui ne s'épuise pas, une œuvre politique.

Les hommes et les événements de son temps sont transportés par lui sur la scène avec une liberté qui n'est pas toujours de la justice, et une obscénité de détails qui nous laisse une triste idée d'un peuple capable de les supporter et d'en rire.

Si Platon, après avoir fait figurer Aristophane au banquet d'Agathon, a pu lui consacrer cette épigramme : « Les Grâces, cherchant un sanctuaire indestructible, trouvèrent l'âme d'Aristophane, » s'il a osé envoyer ses comédies à Denys de Syracuse afin de lui faire connaître les Athéniens, ne pouvons-nous pas en conclure que les meilleurs des anciens faisaient avec la morale et les bienséances des accommodements, que pour notre honneur nous ne pouvons comprendre (1)?

La comédie moyenne, qui ne put mettre sur la scène aucun citoyen vivant, dut s'interdire tout événement politique et se contenter d'allusions, perdit sa force et ne trouva pas l'intérêt qui s'attache aux personnalités. Aristophane y toucha d'une manière heureuse par le *Plutus*, et donna, sous la menace d'une loi rendue nécessaire par des excès, un exemple qui ne paraît pas avoir été suivi.

Ménandre est le seul représentant de la comédie nouvelle (342-290). Nous ne le connaissons que par les imitations de Térence et des fragments qui ont fourni à M. G. Guizot le sujet d'une étude intéressante et solide. L'action était simple au point que le poète latin a dû en réunir deux pour faire une comédie. Elle représentait des types et non des individus, aspirait à un rôle moral, recherchait les sentences, et sous la moquerie, cachait l'enseignement. Elle a prétendu depuis et partout remplir cette noble mission, sans qu'il soit permis de croire que son but ait été atteint. Elle a été plus fidèle au désir d'amuser

(1) On ne connaît pas la date de la naissance ni de la mort d'Aristophane. Il débuta en 427 et vivait encore en 390.

et de faire rire. Et combien de fois n'y est-elle pas parvenue aux dépens de la raison, de la vérité et de la morale ?

La poésie survécut à la liberté de la Grèce ; mais elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Athènes resta toujours la capitale des lettres, la patrie du goût, la ville où l'on connaissait toutes les élégances et toutes les délicatesses du beau langage. La grande inspiration, celle qui vient du patriotisme et de la foi, était morte, et toutes ces œuvres admirables nées d'une intime communication entre le génie et la foule, furent remplacées par des compositions dans lesquelles la recherche de la forme ne pouvait parvenir à dissimuler la pauvreté du fond.

4. La poésie, qui interprétait tout, fut la forme première donnée aux croyances religieuses et aux doctrines de la philosophie. Prêtres, législateurs, moralistes s'exprimaient en vers. La mémoire retenait plus facilement le langage cadencé, et les premiers essais de prose ne remontent pas au delà de la deuxième moitié du VIe siècle.

Curieux, avides de tout connaître, et désireux de ne pas garder égoïstement le fruit de leurs recherches, les Grecs cherchèrent à pénétrer les secrets de la nature et de l'âme. Leurs premières investigations portèrent sur l'origine des choses, la nature des dieux, les mouvements des corps célestes, les causes des phénomènes, les mystères de la vie.

La Grèce honora ces sages et écouta leurs leçons. L'Ionie eut, au VIe siècle, son école de philosophie, et tous les systèmes qui se produisirent en même temps

ou d'une manière successive, prouvent l'initiative, la subtilité et les ressources de l'esprit grec.

La sophistique précéda la philosophie, comme elle précéda la grande éloquence, ou du moins elle les suivit de si près, que la confusion est possible. Athènes fut son théâtre préféré.

Lorsque Socrate fit descendre la philosophie du ciel sur la terre, il ne rendit certainement pas sages tous les Athéniens, il ne se mit pas lui-même à l'abri de l'injustice et de la calomnie, mais ce ne fut pas en vain qu'il répandit autour de lui ses enseignements et les mit à la portée de tous. S'il n'a rien écrit, deux de ses disciples, fidèles à sa doctrine et à son souvenir, nous ont conservé sa méthode, donnant un corps à ce qu'il distribuait autour de lui, avec l'autorité d'un sage, le zèle d'un apôtre, et le désintéressement littéraire d'un initiateur habitué à s'oublier (469-400).

Xénophon défendit son maître par une apologie et par la publication de ses enseignements. S'il vécut longtemps éloigné d'Athènes, il en garda l'esprit, et lui emprunta la simplicité, la clarté et la grâce simple d'où naît un charme si profond. Socrate revivait en lui avec moins de verve peut-être et sans toute la pénétration de son aimable ironie, mais il nous semble entendre ces questions réitérées qui font découvrir la vérité à ceux-là même qui y sont indifférents ou hostiles, et nous sommes tout disposés à le suivre. On marche volontiers après ceux que l'on aime (445-355).

Platon avait vécu moins longtemps avec Socrate, et l'on ne croit pas que l'intimité du maître et du disciple ait duré au delà de huit ans, ou même de

trois. Peut-être dut-il aux malheurs de son temps et à la chute lamentable d'Athènes, de renoncer aux affaires publiques et de s'adonner à la philosophie. Ses connaissances étaient universelles. Il avait une imagination vive et réglée, un bon sens élevé et pratique, des sentiments délicats et profonds, une intelligence vive et étendue, et par-dessus tout un amour ardent de la vérité.

Phèdre avait paru avant la mort de Socrate. « Ce jeune homme, se serait-il écrié en le lisant, me fait dire bien des choses auxquelles je n'ai pas pensé. » Mais s'il n'y avait pas pensé, il ne les aurait pas désavouées ; car elles n'étaient que le développement régulier, la conséquence logique des vérités qu'il avait enseignées. La philosophie est un livre ouvert à tous, et Platon n'éloigne personne. Poésie, éloquence, philosophie, histoire étaient dans Athènes un patrimoine où chacun avait le droit d'aller puiser, et personne ne se récusait. Ce que Socrate enseignait partout, Platon l'adressait à tous, et on peut se faire une idée de la rare aptitude et de l'heureux développement de l'esprit athénien, lorsqu'il sera constaté qu'*Homère* était récité, lu et entendu par les derniers comme par les premiers des citoyens, que l'ironie de Démosthène frappait le matelot récemment débarqué comme l'esprit le plus délié des anciens Eupatrides, que la philosophie passionnait les foules comme le théâtre, et qu'Hérodote, au milieu d'une réunion de tous les peuples assurément moins bien doués que ceux de l'Attique, obtenait à Olympie le succès éclatant que lui avaient assuré les applaudissements d'Athènes.

Personne ne reproduit avec plus de vérité le caractère élevé et attrayant du peuple athénien, que l'auteur des dialogues immortels, où il a consigné les idées de Socrate et les siennes. Il avait certainement devancé son temps, mais son temps le comprit et profita de ses leçons.

Aristote n'était pas Athénien, mais il le devint lorsque son disciple Alexandre eut succédé à Philippe. Il y fonda l'école du Lycée, comme Platon, dont il suivit les leçons, avait formé celle de l'Académie. A une intelligence vaste et sûre, il joignait des connaissances presque universelles. On peut dire de lui, comme on l'a dit de Tacite, qu'il abrégeait tout, parce qu'il voyait tout.

Comme caractère et comme méthode, sa philosophie est diamétralement opposée à celle de son maître. Mais ils arrivaient l'un et l'autre au même résultat. Sa forme est froide, sèche, souvent rude; celle de Platon reproduit tous les charmes de la culture intellectuelle de l'Attique. Aussi l'influence d'Aristote, malgré une érudition extraordinaire, n'alla-t-elle pas au delà de ceux que des études spéciales avaient préparés à ses enseignements, tandis que le charme dont Platon enveloppe jusqu'à ses utopies, leur donne accès auprès de tous, et popularise ce qui ne paraissait écrit que pour quelques-uns.

Ce qui nous reste d'Aristote paraît embrasser la vie et les aptitudes éminentes de plusieurs hommes : logique, physique, histoire naturelle, métaphysique, rhétorique, poésie morale, politique, économie, histoire, lettres, tout cela appartient à un seul

homme qui ne vécut que soixante-deux ans (384-322). La souplesse de son génie égalait sa force.

Après Aristote, Athènes n'a plus de grand philosophe. Théophraste, l'auteur des *Caractères*, est clair, simple, précis. Moraliste plutôt que philosophe, il a de l'esprit et un tour ingénieux. Les grandes et fortes études avaient élevé, assoupli, fécondé le génie d'Athènes; elles émigrèrent avec la liberté. Il ne resta que les souvenirs du passé, et un reflet de gloire littéraire dissimula la variété des écoles où l'on n'estimait que les subtilités, et où le beau paraissait être tout entier dans la recherche de pensées plus ingénieuses que justes, et l'heureux agencement des expressions. Partout ailleurs, la philosophie, dont Athènes avait été le berceau, prépara efficacement les âmes à la vérité évangélique que l'Orient allait répandre dans le monde.

5. Dégagée de la poésie, l'histoire eut d'abord des logographes, et Hérodote la porte du premier coup à la hauteur des grandes choses dont elle conservait le souvenir. Il est Dorien ; mais, après avoir, pendant vingt-sept ans, parcouru les diverses parties de l'Asie, du nord de l'Afrique et de la Grèce, il lut à Athènes ces récits, et en acheva l'habile ordonnance et la forme élégante dans une colonie athénienne de l'Italie méridionale. Il recueille les traditions et il aime à les reproduire, mais il a de la critique, et, par un sage discernement, il sépare le vrai du faux, en même temps qu'il porte sur les événements et les hommes un jugement rapide et sûr.

Comment n'aurait-il pas été cher aux Athéniens?

Il chantait avec l'enthousiasme du poète leurs glorieux exploits, et il semblait que cette revue des royaumes de l'Orient ne fut qu'une introduction à la guerre mémorable où l'orgueil des Perses vint se briser contre le patriotisme des Grecs. Si le style est simple et sans ornements, il ne manque pas de finesse, et la bonhomie en relève fréquemment la malice. Il croit à un pouvoir souverain à qui les hommes doivent compte de leurs actes, et la chute des empires lui paraît une leçon bonne à connaître et utile à méditer. Qui n'éprouve, après l'avoir lu, le sentiment des Athéniens que des récitations fréquentes et répétées ne pouvaient rassasier? (484-406.)

On a dit que les applaudissements donnés à Hérodote avaient éveillé en Thucydide le génie historique. Il est certain qu'il a pu assister à des lectures faites par l'écrivain lui-même; pourquoi n'aurait-il pas ressenti cette émulation qui pénètre l'âme comme un aiguillon, et, en l'éveillant, la révèle à elle-même? S'il n'a commencé que plus tard à recueillir les matériaux de son histoire, c'est que le sujet qui devait le tenter, n'existait pas encore. Et qui peut faire la genèse d'une idée dans l'esprit? Nier la possibilité de cette impression, ce serait méconnaître l'influence exercée partout, et spécialement à Athènes, par l'exemple et les désirs qu'il fait naître.

Thucydide fut homme politique avant d'écrire l'histoire. Condamné par les Athéniens à un exil qui dura vingt ans, il se consola de ne pas prendre part aux événements qui agitaient sa patrie, en les suivant avec intérêt et en les racontant sans passion. Il est poète, orateur, philosophe. Il ne peut rester

indifférent en présence des choses qu'il raconte, et par moments, l'émotion est vive, profonde, saisissante et devient rapidement communicative. S'il est obscur quelquefois, c'est la faute du temps, peut-être la nôtre. Il n'a pas de rancune, et la justice conduit sa plume. Il est moins religieux qu'Hérodote, mais il sait que la vengeance du crime appartient aux dieux, et sa morale a une sanction. Ses discours sont aussi variés que le caractère de ceux qui les prononcent, et dignes d'eux ; ses portraits sont vivants, et lorsqu'on arrive à la fin de ce huitième livre, qui n'est qu'un fragment et une ébauche, on ne se sépare qu'à regret de ce guide austère peut-être, mais si noble, si intéressant, si profond et si véridique qu'on ne peut s'empêcher de l'aimer (471-395).

Xénophon écrit l'histoire comme il avait rapporté les entretiens de Socrate, en témoin. Il a un but moral ; mais, tout entier à raconter et à décrire, il laisse à peine circuler à travers son œuvre un souffle philosophique qui l'élève et la vivifie. L'*Anabase* est le journal d'une longue et douloureuse expédition pour laquelle rien n'était préparé, et à laquelle chaque jour, apportant son danger, mettait en relief l'énergie des soldats et les ressources des généraux. Les *Helléniques,* en sept livres, sont plus précieuses comme recueil de documents historiques que comme tableau achevé de ces luttes intestines, qui préparaient la décadence de la Grèce. Le roman dont Cyrus est le héros, met en œuvre le système d'éducation de Sparte, les procédés de l'esprit attique et les enseignements de Socrate. Le génie asiatique s'y mêle au génie européen, et Xénophon, en voulant peut-être

opposer un système à celui de la *République* de Platon, a fait une œuvre pleine d'intérêt, dont l'histoire ne peut tirer qu'un médiocre profit, mais dont la forme est admirable (446-356).

Les historiens grecs qui honorent l'époque d'Alexandre et la longue période de la domination romaine, sont étrangers à Athènes. Ces trois grands noms suffisent à sa gloire, et leur part dans le développement de la culture intellectuelle du peuple athénien est trop considérable, pour qu'il ne soit pas permis de signaler leur influence dans l'établissement de cette souveraineté de l'esprit dont Athènes eut pendant si longtemps le privilège envié.

III

Les arts.

1. Fruit de l'éducation, les arts apportèrent leur tribut à la grandeur morale d'Athènes.

La musique occupait une place importante dans la formation des jeunes gens. Pour comprendre de quelle manière on la considérait et quels avantages en retirait le corps social, en même temps que l'individu, il faut lire les *Lois* de Platon. Le deuxième livre est consacré tout entier à ce sujet. « Les dieux, touchés de compassion pour le genre humain condamné par sa nature au travail, nous ont ménagé des intervalles de repos, dans la succession régulière des fêtes instituées en leur honneur. Ils ont voulu

que les Muses, Apollon, leur chef, et Dionysos les célébrassent de concert avec nous, afin qu'avec leur secours, nous pussions réparer, dans ces fêtes, les pertes de notre éducation. » Les chants et la danse ont ainsi une origine divine, et « la bonne éducation consiste à savoir bien chanter et bien danser. » Il importe de distinguer avec soin ce qui est beau dans ces deux arts étroitement liés, et de le faire concourir à rendre les hommes meilleurs.

Périclès avait élevé l'Odéon où se faisaient les concours de musique. Le théâtre resta longtemps loin de cette magnificence. Il était en bois et il s'écroula après une représentation de tragédies d'Eschyle et de Pratinas. On bâtit alors, sur le flanc méridional de l'Acropole, le théâtre de Dionysos, qui fut terminé en 340 ou 330, sous l'administration de Lycurgue. Il a été découvert, en 1862, par l'architecte allemand Strack. M. Beulé a retrouvé l'escalier de marbre qui le rattachait à l'Acropole.

Le théâtre se composait de trois parties : l'orchestre, la place des spectateurs, la scène. L'orchestre formait un cercle presque complet, destiné aux danses du chœur. Il occupait un vaste espace entre le public et les acteurs. Au milieu s'élevait le thymélé, autel de Dionysos, centre de la danse. Là, se tenait le chœur. Un plancher reliait l'orchestre scénique à l'orchestre chorique. Les choristes arrivaient sur les tréteaux plus bas que la scène, en traversant un passage entre le mur d'appui de la partie réservée aux spectateurs et la scène.

On montait sur l'orchestre scénique par quelques marches, et de là, sur la scène. C'est à l'or-

chestre que s'accomplissaient les cérémonies sacrées.

La partie du public « renfermait cent gradins et était partagée en treize kerkides (1), au moyen de quatorze escaliers dont les deux latéraux montent près des entrées, tout contre le mur d'appui. Chaque gradin a 0,345 de hauteur et 0,782 de profondeur horizontale. La partie de devant où l'on s'asseyait, a 0,332 de largeur. Une excavation qui se trouve par derrière, et où les personnes assises plaçaient leurs pieds, est large de 0,45. Les escaliers ont 0,70 de largeur. La hauteur des marches correspond à celle des gradins. La différence consiste en ceci : chaque marche ne mesure que 0,22 sur le devant, mais elle monte en pente vers le fond et l'on a pratiqué des rainures sur cette partie montante, pour empêcher de glisser. La partie inférieure, celle qui borde immédiatement la circonférence de l'orchestre, est occupée par soixante-sept sièges d'homme, ou trônes faits d'un seul bloc de marbre, et tantôt simples, tantôt doubles ou triples. Les inscriptions qu'ils portent prouvent qu'ils étaient destinés aux prêtres, aux différents autres fonctionnaires du culte, aux archontes, aux thesmothètes (2). »

La scène avait la forme d'une tente, avec une colonnade. On employait des décors mobiles. Le chœur se composait de cinquante chanteurs disposés en carré, entre le thymélé et la scène. Il fut réduit à quarante-huit. Eschyle en avait eu douze et Sophocle quinze.

Le législateur ne peut se désintéresser du soin de

(1) Κερκίς, loge ou galerie.
(2) E. Gukl et W. Koner, *Vie antique*, 179.

surveiller la musique, la danse et les acteurs. Platon se prononce contre le droit accordé au peuple tout entier de juger et de déclarer vainqueur celui en faveur de qui plus de mains se sont levées. C'est à la Grèce tout entière, à la Sicile et à l'Italie qu'il fait ce reproche, et il s'élève avec force contre l'amour de la nouveauté qui risquait d'enlever à ces arts et à la poésie, leur compagne, le pouvoir d'améliorer les hommes et d'assurer le règne des lois.

La musique avait donc, dans la pensée de Platon, un sens plus étendu et une portée plus haute qu'on ne le croit. On appliquait ce nom à la mélodie, au rythme, à la versification, à la danse, et on lui attribuait une influence considérable sur les âmes et sur les facultés physiques (1).

Dans les jeux publics, dans les fêtes religieuses, les chœurs concouraient à la pompe des spectacles, entretenaient la piété et nourrissaient le patriotisme par le plaisir des yeux et de l'oreille. La lyre, la flûte, le pipeau étaient en honneur et demandaient un long exercice. Des instruments à vent étaient aussi en usage pour l'accompagnement, car nous ne connaissons rien qui puisse se rapprocher de nos exécutions musicales. Partout, la musique se pliait aux exigences du peuple, grave ou légère, noble ou efféminée, propre à inspirer de grands sentiments ou à donner des satisfactions malsaines.

Il n'y avait pas de festins sans musique et sans danse. La musique accompagnait les libations en l'honneur des dieux. Démosthène (2) parle d'hommes

(1) Plutarque, *De la Musique.*
(2) *Contre Midias,* 153.

faits dansant au son de la flûte; et nous savons que si l'enfance y trouvait le principe d'une douce discipline, la vieillesse elle-même aimait à s'y mêler.

Il en résultait pour l'esprit et le goût un constant exercice. Les anciens ne comptaient pas moins, pour former les mœurs et fortifier la vertu, sur la musique et la danse que sur la poésie, la philosophie, la peinture et la sculpture. « En général, à l'égard de toute imitation, soit en peinture, soit en musique, soit en tout autre genre, ne faut-il pas, pour porter un jugement sain, connaître ces trois choses : en premier lieu, l'objet imité; en second lieu, si l'imitation est fidèle; enfin, si elle est belle, soit pour les paroles, soit pour la mélodie, soit pour la mesure (1)? »

En faut-il davantage pour placer la musique et la danse parmi les arts qui contribuent à l'éducation, et pour comprendre dans quelle proportion ils concouraient à la formation du peuple le plus spirituel, le plus délicat et le plus capable de grandes choses?

Polybe attribue de grands effets politiques à l'enseignement de la musique.

Un homme et un peuple faisaient juger de leur caractère par la préférence qu'ils accordaient à la musique grave ou à la musique efféminée, à la danse sévère ou aux mouvements propres à exciter les passions.

2. Lorsque l'homme se fut mis à l'abri des intempéries des saisons, il embellit sa demeure et ne négligea rien de ce qui pouvait donner un caractère

(1) Platon, *Lois*, II.

de grandeur et de beauté aux édifices publics et aux temples des dieux.

« Le développement des institutions politiques de la Grèce, l'extension de ses relations commerciales, les progrès surprenants accomplis dans son domaine intellectuel, tout cela se reflète avec éclat dans les productions artistiques d'Athènes. Cet amour des formes idéales et le sentiment exact de la mesure dans le beau n'étaient pas l'apanage exclusif d'une classe privilégiée. Ces qualités maîtresses avaient pénétré dans le peuple entier (1). »

Ainsi s'expliquent la profusion des édifices d'Athènes, le goût qui présida à leur conception, la générosité avec laquelle les artistes furent traités et le soin minutieux apporté à tous les détails de l'exécution. Ce que l'on cherchait, c'était moins la grandeur que la perfection. Tout était donné à l'utilité, et l'ornement ne s'ajoute que pour concourir à la solidité et à l'harmonie.

Les dimensions des édifices, leur forme, leurs dispositions intérieures et extérieures n'accusent jamais d'autre préoccupation que celle d'approprier l'édifice à sa destination. Mais si rien n'est superflu, comme l'utile s'enveloppe de grâce, de beauté et de perfection !

Aucun peuple n'a démontré plus complètement que le peuple athénien l'exactitude de cette définition du beau : « Le beau est la concordance parfaite des parties entre elles et le rapport du tout avec sa destination (2). » Aucun n'en a recherché avec plus

(1) E. Guhl et W. Koner, *Vie antique*, p. 202.
(2) Winckelmann, *Histoire de l'art chez les anciens.*

de constance et atteint avec plus de bonheur l'application dans les œuvres que les siècles nous ont léguées.

Les Propylées n'étaient que l'entrée de l'Acropole, mais une entrée digne des dieux. Construits par Mnésiclès, de 437 à 432, ils avaient coûté deux mille douze talents. C'était un grand rectangle limité par un mur sur les côtés, et sur les deux façades par un portique à colonnes l'un vers la citadelle, l'autre vers la ville. Pourquoi Athènes avait-elle déployé une telle magnificence pour un édifice sans destination utile? C'est qu'il fallait faire à la demeure des dieux un vestibule qui inspirât aux âmes un grand sentiment de respect, et rappelât à tous que l'on allait fouler une terre sacrée (1).

Les temples couronnant l'Acropole, les autels aux ornements sévères et délicats qui se présentaient à chaque pas, les statues de dieux, de héros, de grands hommes qui rendaient vivante la légende comme l'histoire contemporaine, avaient multiplié les chefs-d'œuvre. Rien n'était assez beau pour la satisfaction de la piété, de l'admiration et du patriotisme. Les arts eurent leur tradition comme la politique et les lettres. Les changements par lesquels ils passèrent furent la preuve du perpétuel mouvement de l'esprit humain, mais aussi un témoignage de la recherche intelligente et passionnée du beau.

On ne sait pas l'origine de la sculpture en Grèce, mais il est facile de comprendre que, de bonne heure, elle s'unit à l'architecture pour la compléter et l'embellir. L'Asie eut certainement son influence,

(1) Voir BEULÉ, *l'Acropole d'Athènes*.

comme l'Égypte, mais la Grèce imprima aussitôt aux imitations son cachet, et fonda son originalité sur des procédés aussi sages qu'ingénieux! Lorsqu'un peuple a le sentiment du beau, il y ramène tout; et le beau, conçu par l'esprit athénien, reproduit par ses artistes, et approuvé par le peuple, n'a été altéré ni par les siècles, ni par les changements résultant de nos croyances, des formes gouvernementales, de nos mœurs, de nos habitudes et de nos progrès. Ce qu'Athènes trouvait digne de ses suffrages, nous l'admirons aujourd'hui avec un sentiment qui n'est ni moins vif, ni moins réfléchi.

Athènes eut différents styles d'architecture qui se distinguent entre eux par les colonnes. La colonne fut d'abord un appui. Sans perdre ce caractère d'utilité, elle devint un ornement.

L'ordre dorique a la simplicité des premiers temps. Sobre d'ornements, il a pour but la solidité, mais une solidité qui n'exclut pas la grâce. La colonne dorique a deux parties : le fût et le chapiteau. Elle n'a point de base et s'élève du sol comme un arbre dont elle reproduit la forme. Le fût est un tronc à section circulaire, qui présente, au tiers environ de sa hauteur, un renflement dont l'œil a plutôt le sentiment que la perception. Il repose sur le stéréobate ou stylobate. Dans la longueur du fût sont creusées des cannelures à vive arête, qui donnent à l'ensemble de la légèreté, sans rien enlever à sa majestueuse harmonie.

Le fût supporte la deuxième partie de la colonne : la tête ou chapiteau. Le chapiteau comprend : le *gorgerin*, continuation du fût dont il est séparé par

des rainures qui s'élargissent en montant ; un tore circulaire, fortement évasé, ou *échine;* une plaque carrée, le *tailloir* ou *abaque*, qui reçoit l'architrave.

La hauteur du fût dorique est de cinq fois et demie le diamètre inférieur de la colonne.

L'entablement dorique se compose de l'architrave, de la frise et de la corniche.

L'architrave est formée de pierres rectangulaires posées sur l'axe des colonnes et le long des murs. Au-dessus, s'élève une seconde rangée. C'est la frise, offrant des surfaces saillantes ornées de trois rainures verticales, appelées *triglyphes*. Les triglyphes sont séparés par les *métopes* ornées de sculptures ou bas-reliefs ; ils représentent les extrémités des poutres transversales posées sur l'architrave, et ils avaient pour but, dans les premiers temps, de favoriser l'écoulement des eaux.

L'entablement est terminé par la corniche où paraissent des têtes de solives taillées obliquement, que l'on appelle *mutules*. Au-dessus, est le fronton triangulaire qui a pour couronnement une sorte de corniche. Sa surface est le tympan destiné à recevoir des sculptures.

L'ordre dorique régna seul à Athènes jusqu'en 656. A cette époque, la colonne ionique prend place à côté de la colonne dorique. Sa hauteur est de huit ou de neuf diamètres et demi. Elle a un pied ou base composé de plusieurs coussinets ou tores arrondis, séparés par des moulures creuses appelées scoties ou trochiles. Le tout repose sur une plinthe carrée, qui fixe au sol la colonne. Le fût est cylindrique.

Son amincissement aux deux extrémités est moins sensible que dans la colonne dorique. Les cannelures sont plus profondes, plus nombreuses et adoucies aux angles. On en compte jusqu'à vingt-quatre.

Sur le gorgerin du chapiteau, règne une frise sculptée. L'*échine* est couverte de riches ornements appelés *oves*. La partie qui correspond à l'abaque de la colonne dorique semble se gonfler sous le poids qu'elle porte, pour retomber sur l'échine. Une double spirale appelée volute court sur les faces antérieure et postérieure. Les deux faces latérales forment le coussinet serré par une ligature. Au-dessus, est une plaque carrée destinée à recevoir l'entablement.

L'ordre corinthien s'introduisit à Athènes vers la fin du IVe siècle. Il ressemble pour la base et le fût cannelé à l'ordre ionique. Le chapiteau prend, au-dessus de l'astragale, la forme d'un vase ou calice composé de feuilles d'acanthe, et surmonté d'un deuxième rang de feuilles issues de la même base. Des interstices de cette couronne de feuilles s'élèvent des tiges portant à leur extrémité des calices plus petits d'où sortent d'autres tiges séparées en deux, qui, comme pressées par l'abaque, se recourbent et retombent en manière de volutes. L'entablement est celui de l'ordre ionique. Quoique plus orné que les deux autres, il ne s'éloigne pas de leur élégante simplicité.

Ce qui reste des monuments élevés par le génie grec témoigne d'un goût sévère et se fait remarquer par la pureté des lignes, la sobriété des ornements et une harmonie sans effort. Le soin apporté dans les plus petits détails leur a fait vaincre le temps et

les hommes, et il n'a pas fallu moins de deux explosions de poudre pour faire du Parthénon une ruine. Cette ruine aurait encore sa riche parure de marbre si une admiration passionnée n'avait fait régulièrement piller ces nobles débris. Les noms de Callicratès et d'Ictinos resteront toujours attachés au nom glorieux du Parthénon qu'ils construisirent, comme celui de Phidias qui le décora. Athènes, peuplée de monuments d'une rare beauté, compte de nombreux et illustres architectes qui s'honorèrent en restant fidèles aux simples et fermes traditions d'un goût dont la pureté contenait, sans la décourager, la hardiesse.

3. Les Athéniens prétendaient que la sculpture était née chez eux. Elle parut de bonne heure à Athènes, où le modelage fit rapidement des artistes, grâce à l'excellente terre argileuse du cap Colias. Des ustensiles et des choses nécessaires à la vie, on passa vite à ce qui était un plaisir pour les yeux et un charme pour le goût. On peut remarquer, dans les vases que le temps n'a pas détruits, des époques parfaitement marquées : l'art sévère immobile, l'art sévère avec la grâce, l'art élégant, l'art recherché, plein de mouvement et d'afféterie.

Les sculpteurs abondent dès qu'ils peuvent travailler le marbre, et que la ville est assez riche pour confier à leur ciseau les témoignages de sa piété, de son patriotisme et de sa reconnaissance. Ils avaient à leur disposition les carrières abondantes du Pentélique, de l'Hymette et du mont Pheloé qui appartient à la chaîne de l'Hymette.

M. Taine a résumé ainsi les caractères généraux

de la sculpture grecque : « Besoin de clarté, sentiment de la mesure, haine du vague et de l'abstrait, dédain du monstrueux et de l'énorme, goût pour les contours arrêtés et précis, voilà ce qui conduisit le Grec à enfermer ses conceptions dans une forme aisément perceptible à l'imagination et aux sens, partant à faire des œuvres que toute race et tout siècle puisse comprendre, et qui, étant humaines, soient éternelles. »

Les artistes athéniens restèrent toujours fidèles à ces principes.

Si Eudœos a suivi Dédale, en Attique, comme le rapporte Pausanias, Athènes aurait reçu de la Crète mystérieuse son premier sculpteur (560).

Jusqu'à lui, on se contentait de copier Athéna d'après le modèle tombé du ciel. Il la fit assise. Un fragment de bas-relief trouvé en Attique et représentant une femme lui appartiendrait. Le caractère de l'inscription permettrait de le reporter à la soixante-dixième olympiade (1). On lui a attribué l'*Artémis* d'Éphèse ; les *Heures* et les *Grâces* sont plus vraisemblablement de lui.

Les temps primitifs de la sculpture présentent une énergique rudesse. On cherche la vérité mais sans avoir encore l'ambition de l'embellir. Le statuaire montre moins ce qu'elle est que ce qu'elle peut être, et la profusion des œuvres du VIe siècle et du commencement du Ve permet de comprendre ce qu'exigera un goût plus épuré.

(1) C'est de la soixante-dixième à la cinquante-quatrième olympiade, de 560 à 490 que l'on placerait sa vie. Son labeur n'aurait pas duré moins de soixante-dix ans.

L'école d'Égine, la perpétuelle rivale d'Athènes, opéra la fusion du génie dorien et du génie ionien, et Athènes acheva la victoire. Après Eudœos, Simmias, Anténor, auteur du groupe d'Harmodios, et Aristogiton, Amphicrate qui fit Leœna, leur complice, parut l'élève de l'argien Agélados, Phidias.

La grandeur et la majesté viennent avec Phidias et Polyclète. L'abondance de leurs œuvres n'étonne pas moins que la simplicité puissante de la conception, la perfection de la forme, et la vérité d'une expression dont le calme n'exclut pas la vie. Les personnages, dans leur immobile gravité, ont le mouvement qui leur convient, et le repos est pour eux le commencement d'une action à laquelle tout concourt. Alcamène et Agoracrite, leurs contemporains et leurs rivaux, sont de la même école, et comme eux, esclaves de la tradition.

La troisième période reproduit la réalité, sans renoncer à choisir et par conséquent à rester dans le beau en poursuivant le vrai. La sculpture devient plus humaine et s'éloigne du ciel pour poser son pied sur la terre. Myron représente cette école qui a inspiré de nombreuses épigrammes de l'anthologie. On a épuisé pour sa génisse les formules de l'admiration, et Ausone, fidèle à l'esprit et aux habitudes de la décadence, n'a pas tourné moins de onze fois une même pensée sur la saisissante réalité de la reproduction de la nature par l'airain (1).

C'est ensuite le règne du mouvement et du pathétique. Scopas fait de grandes compositions (460) et les anime d'un souffle puissant. La vérité à laquelle

(1) *Épigrammes*, liv. III, de 58 à 68.

il s'attache n'a rien de banal, et une haute inspiration en relève le caractère. Praxitèle (360-280), qui le suivit, dut à la grâce ce que Scopas obtint par l'expression. Phidias avait représenté les dieux, Myron les hommes et les animaux ; Scopas fit sortir de l'airain et du marbre des œuvres dignes de la gravité harmonique de l'esprit athénien, et Praxitèle en saisit le côté tendre, délicat et suave. Il est le sculpteur des Grâces et de l'Amour. On connaît de lui six Aphrodites. Phidias était voué à Athéna, Myron aux génisses, Praxitèle à Aphrodite. Malgré la souplesse de son génie, il ne voulut pas sortir de ce sujet, et l'on sait qu'il refusa de faire une Artémis, désespérant de reproduire la beauté sévère de son visage. Mais les découragements des artistes ne durent pas, et il sculpta une Artémis Lucifère et une Artémis chasseresse.

Avec Lysippe, c'est la fougue dont la grandeur étonne et dont les emportements émeuvent. « O Lysippe, disait le poète (1), main hardie, artiste brûlant, ce n'est pas du bronze, mais du feu que tu répands sous la forme d'Alexandre. » Il avait fait quinze cents statues remarquables par la richesse des détails et la vivacité de l'allure. Praxitèle avait montré cette mollesse dont on a dit « qu'elle perdit les arts (2). » Lysippe y substitua la force, mais avec une tendance au colossal et aux mouvements désordonnés.

Après lui, l'art subit une éclipse qui ne fut pas définitive, mais se renouvela fréquemment.

Comme les lettres, la sculpture eut sa rapide déca-

(1) *Anthologie.*
(2) Pline, *Histoire naturelle.*

dence. Elle n'aspira plus à la grandeur qu'elle se sentait incapable d'atteindre ; elle se perdit dans la recherche et l'afféterie. Tout se rapetisse, et l'art remplace l'inspiration. Où les artistes auraient-ils pu retremper leur génie lorsque la foi, le patriotisme, la liberté n'étaient que des noms ? Le goût des grandes choses qui élèvent les âmes était perdu, il fallait donner satisfaction à l'amour des nouveautés. Le beau n'étant plus recherché, on courait au joli, et l'art devenait un métier.

Mais quelle magnifique succession d'artistes ! Phidias, Myron, Praxitèle, Lysippe ! Bois, airain, ivoire, marbre, s'animent sous leur ciseau. Pausanias cite le nom d'un grand nombre d'artistes dont il ne nous reste que le souvenir. J.-J. Ampère (1) a reconstitué, grâce à des découvertes anciennes ou récentes, beaucoup de ces œuvres qui ont péri et dont des copies remarquables sont sorties du sol romain. Il en a très ingénieusement recherché les traces et en a suivi les répétitions avec un tact sûr. Ces répétitions, faites par les artistes eux-mêmes, se multipliaient ensuite dans des copies qui n'étaient pas sans valeur. Un type accepté par la tradition religieuse et par la tradition artistique s'imposait, et ce que l'on perdait du côté de l'invention, il était nécessaire de le regagner par l'expression de l'ensemble et la perfection des détails. C'est ainsi qu'un même personnage, dieu, héros, homme, figurant dans la légende ou la tragédie qui en est la puissante interprète, se reconnaît toujours, sans que l'artiste renonce en rien à son originalité.

(1) *L'Histoire romaine à Rome*, quatre vol.

L'énumération des œuvres trouvées dans le sol de l'Italie serait longue et prouverait seulement que Rome avait beaucoup encouragé les artistes grecs, ou qu'elle avait enlevé à la vieille patrie de l'art un grand nombre de ses plus beaux ornements.

Il y a peu à dire de la peinture athénienne. Les chefs-d'œuvre de Polygnote, de Zeuxis, de Parrhasios et d'Apelle ont péri, parce que le bois et la toile — en supposant que la toile ait servi aux peintres — sont moins durables que la pierre et le marbre. L'airain lui-même a disparu presque complètement, et il ne reste rien des statues chryséléphantines. Les métaux précieux tentaient ceux que la beauté ne pouvait toucher.

La peinture n'est venue qu'après la sculpture. Elle est moins simple et demande un art plus consommé. Athènes la porta très loin, et des exemples nombreux permettent d'apprécier le succès qu'elle obtint.

Polygnote, contemporain de Phidias, a un style fier et simple. Son dessin est d'une correction parfaite et d'un beau caractère. Il est de ces artistes qui ne veulent pas rester stationnaires et dont l'heureuse initiative ouvre des voies nouvelles. Il avait peint sur le Pœcile les combats des Athéniens contre les Amazones, sous la conduite de Thésée, et dans le temple des Dioscures, les filles de Leucippe enlevées par Castor et Pollux (1).

Tauriscos a peint Capanée; Timanthe Agamemnon assistant voilé au sacrifice d'Iphigénie; Timomaque Iphigénie en Tauride, Ajax et Médée; Anti-

(1) Pausanias, *Attique,* XVIII.

phile, rival d'Apelle, Hippolyte. Zeuxis représente Zeus au milieu des douze dieux. Il perfectionna les procédés artistiques, plus importants qu'on ne le croit pour les progrès et l'éclosion des grandes œuvres. Il avait de la noblesse, de la grandeur, et, tout en restant fidèle à la vérité, donnait à ses personnages tout le charme et toute la perfection de l'idéal. Euphranor peignit l'Olympe, Parrhasios des héros, Hercule, Persée, Achille, Ulysse. Il avait un charmant coloris, peignant tout en rose, comme le lui reproche Euphranor, mais élégant, spirituel, s'inspirant de ce qui l'environnait, et jaloux d'offrir les Athéniens aux Athéniens. On dit qu'il les avait représentés de manière à exprimer leurs qualités et leurs défauts. De quel côté penchait la balance? L'accueil fait par le peuple à ses tableaux ne permet pas d'en douter. Sa qualité dominante était la grâce.

Euphranor, contemporain de Lysippe, cherchait les grands sujets et les traitait avec vigueur.

Euphranor était peintre, sculpteur, écrivain. Phidias peignit comme il sculpta, Polyclète et Myron suivirent son exemple, et Zeuxis modela en terre, Protogène en bronze. Platon et Pyrrhon furent peintres, Socrate et Cratinas le poète tragique, sculpteurs; Hippodamos, architecte du Pirée, était orateur.

Le xve siècle et le xvie ont présenté en Italie le même spectacle, et Michel-Ange, pour ne citer qu'un exemple, fut à la fois peintre, sculpteur, architecte et poète. Est-ce que tous les arts ne se tiennent pas? Ne sont-ils pas tous les interprètes de l'âme? Le mode d'expression change, l'inspiration est la même,

et avec des instruments différents le génie reproduit ce qu'il conçoit et ce qu'il sent.

Que de regrets en présence des souvenirs éveillés par cette revue du passé ! Les monuments ont presque tous disparu et les ruines disent ce qu'ils ont été. Les statues entières ou mutilées, les bas-reliefs, les colonnes sont des témoins des prodiges de l'art. Si Xerxès, maître d'Athènes, en emportait les statues d'Harmodios et d'Aristogiton, c'est qu'il en appréciait la valeur. Si Rome dépouilla Athènes pour s'enrichir, si elle encouragea ses artistes, si, plus tard, Constantinople se para de ce qui avait longtemps fait l'ornement et était alors la consolation de la noble ville découronnée, c'est que le beau a toujours son attrait, et qu'on l'aime d'autant plus que l'on se sent moins en état de le produire.

Il eût mieux valu, dans l'intérêt de la conservation des œuvres d'art, qu'elles fussent moins recherchées. Celles qui étaient composées de riches matériaux, comme l'Athéna du Parthénon, n'auraient pas échappé à l'avide cupidité d'un vainqueur quelconque. Les autres, protégées par l'ignorance et la grossièreté, qui n'auraient pu en tirer aucun parti, nous resteraient peut-être.

4. La poésie, l'éloquence, l'histoire, la philosophie, la musique, l'architecture, la sculpture, la peinture, manifestations diverses et sublimes du génie athénien, ont concouru de tout temps à l'éducation du peuple. Il y a dans les États un esprit public qui se forme de toutes les supériorités dominant la masse et l'entraînant. « Les Athéniens passent

dans toute la Grèce pour aimer à parler et pour parler beaucoup (1). » C'était assurément un reproche, mais ils parlaient si bien, avec tant de grâce, de finesse et de force! « Chez les Grecs, tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole (2). » C'est à Athènes que pensait, en parlant ainsi, cet admirateur délicat et passionné de l'antiquité, et si on n'en peut douter quand il s'agit de l'influence générale sur le monde, combien c'est vrai quand il s'agit des lettres et des arts!

Les lettres et les arts n'étaient pas le privilège de quelques-uns. Aux dispositions naturelles si heureuses et si diverses, s'ajouta le fruit d'une éducation à laquelle tout concourait. La langue riche et flexible était parlée avec un soin qui en conservait la pureté et en accroissait le charme. Les conversations des gymnases étaient un aiguillon qui éveillait les idées, et un frein qui retenait dans les limites de la bienséance et du goût. Les chants des fêtes publiques, les poésies récitées dans les circonstances solennelles offraient à l'esprit des jouissances qu'il aspirait à renouveler et des occasions d'admirer de plus en plus la ville à qui on les devait. Les représentations théâtrales étaient un enseignement solennel vers lequel on courait avec empressement, et dont on gardait avec un soin patriotique les souvenirs touchants ou terribles. Les assemblées du Pnyx et de l'Agora assouplissaient l'esprit, ouvraient l'intelligence et, par la nécessité de comprendre et de se prononcer, pliaient les moins instruits à la pratique des

(1) Platon, *Lois*, I.
(2) Fénelon, *Lettre à l'Académie.*

affaires et leur donnaient les qualités qui assurent le succès.

Comment un peuple si sensible n'aurait-il pas été touché par la grâce, la finesse, la beauté, la grandeur et l'éclat de la parole? Comment n'aurait-il pas apprécié les chefs-d'œuvre de l'art, encouragé les artistes, et par ses récompenses et ses dédains, soutenu le génie et découragé la médiocrité? Comment ne se serait pas formé cet esprit public qui semble la somme de tout ce que peut produire un État, et qui lui donne une physionomie propre? Le trait le plus distinctif du génie d'Athènes, c'est l'amour de la louange, et par une conséquence inévitable chez un peuple délicat, la réserve dans sa distribution. Si, comme l'a dit Xénophon (1), « rien n'est plus doux que la louange, » rien ne la fait mieux valoir que la rareté. Horace a remarqué que

Les Grecs prodiguent tout, excepté la louange (2).

Pendant que le droit d'accuser, reconnu à chaque citoyen, contenait les passions ambitieuses et cupides, le désir de récompenses publiques rendait capable des plus nobles efforts et des plus sublimes dévouements. L'initiative privée demandait la récompense comme la peine. Voici un décret proposé en 314 par Stratoclès, fils d'Euthydème, pour la mémoire de l'orateur Lycurgue (3). Il énumère les services ren-

(1) Cité par Plutarque : *Si les vieillards doivent s'occuper d'administration publique.*

(2) *Art poétique*, 323.

(3) Plutarque, *Décrets proposés aux Athéniens*, III.

dus et se termine ainsi : « Afin que tout le monde sache que ceux qui, dans leur administration, ont maintenu la liberté et le pouvoir du peuple, après avoir joui pendant leur vie de l'estime générale, reçoivent à leur mort des témoignages à jamais durables de la reconnaissance publique, le peuple, persuadé que ce décret tournera à sa gloire et à son utilité, a arrêté qu'il sera décerné un éloge public à la mémoire de Lycurgue, fils de Lycophron, du bourg de Buta, et qu'on rendra témoignage à son intégrité et à sa vertu; qu'on lui érigera une statue de bronze dans la place publique, à la réserve des lieux où la loi ne permet pas d'en élever; que l'aîné de ses descendants, à perpétuité, sera entretenu dans le Prytanée; que tous les décrets rendus à sa réquisition, seront ratifiés; que le greffier de la ville en fera graver des copies sur des colonnes de pierre qui seront placées dans la citadelle, auprès des offrandes consacrées à la déesse. »

C'était l'époque où la pénurie des grands hommes rendait la louange banale, et en multipliait les témoignages. Auparavant, de grands exemples de modération dans les récompenses avaient été donnés. Épiménide, qui avait opéré la réforme morale d'Athènes, devait être récompensé, et on était prêt à le combler d'honneurs et de présents. « Il ne demanda qu'une branche de l'olivier sacré, qui lui fut accordée (1). »

Aristide et Thémistocle avaient sauvé Athènes et la Grèce. « On ne leur décerna pas même une couronne de laurier. Miltiade, après la bataille de Marathon, sollicita cet honneur dans l'assemblée du

(1) PLUTARQUE, *Solon*, 15.

peuple. Un citoyen se leva et lui dit : « Miltiade, quand vous repousserez tout seul les Barbares, vous aurez tout seul une couronne. »

Peu de temps après, des troupes athéniennes, sous la conduite de Cimon, remportèrent de grands avantages dans la Thrace ; à leur retour, elles demandèrent une récompense : dans les inscriptions qui furent gravées, on fit l'éloge des troupes et on ne cita personne en particulier (1). »

De quoi ne devenait pas capable un peuple chez qui l'éloge avait un pareil prix !

A Sparte, l'éducation ne cessait qu'avec la vie. Il en était de même chez sa rivale. Seulement, après que la jeunesse avait reçu l'enseignement qui la rendait apte à toutes les charges comme à la production ou à l'appréciation de toutes les œuvres, un ensemble de faits donnait à ces dispositions l'étendue, la force et la souplesse qui devaient les rendre utiles.

L'Athénien se mouvait facilement dans cette liberté où il trouvait lumière et chaleur. Tout contribuait à accentuer son caractère capable de se plier à tout et de tout oser, dont la mobilité était redoutable, mais dont la patience triomphait de tous les obstacles. L'Athénien se sentait né pour dominer par l'esprit, et il ne négligeait rien pour se rendre digne de cette domination et pour l'assurer. « Il n'y avait rien de plus délicieux à voir que leur ville, dit Bossuet (2), où les fêtes et les jeux étaient perpétuels, où l'esprit, où la liberté et les passions donnaient tous les jours

(1) Barthélémy, *Voyage du jeune Anacharsis,* Introd., 2me section.
(2) *Discours sur l'Histoire universelle,* les Empires, ch. V.

de nouveaux spectacles. » Et tout cela s'acquérait presque sans effort, par l'effet naturel d'un ensemble de causes heureusement réunies. Pisistrate avait fondé une bibliothèque ouverte à tous. L'esprit s'y formait et y acquérait de vives lumières. Elle aidait à l'éducation générale que favorisait la liberté. Platon en fait la remarque (1). « On dit communément que les Athéniens, quand ils sont bons, le sont au plus haut degré. Ce sont, en effet, les seuls qui ne doivent point leur vertu à une éducation forcée : elle naît, en quelque sorte, avec eux; ils la tiennent des dieux en présent; elle est franche et n'a rien de fardé. »

L'activité commerciale, les longs voyages, l'amour du lucre côtoyaient ces grandes inspirations sans les vicier, et c'est peut-être le trait le plus singulier d'Athènes, que cet accord des plus hautes inspirations intellectuelles avec des habitudes mercantiles.

Aussi, comme son influence était générale et souveraine! La Grèce avait les yeux tournés vers elle dans les grandes crises, l'Asie-Mineure voyait en elle, malgré la diversité des colonies, une métropole, la Syrie et la Phénicie recevaient ses marchandises et ses œuvres d'art, l'Égypte acceptait comme un bienfait la culture qu'elle prétendait avoir autrefois apportée, tout le littoral de l'Afrique était visité, la Grande Grèce, marché inépuisable de l'Italie, initiait ses populations à une vie nouvelle, la Sicile était athénienne, et si la Thrace restait impénétrable, toutes ses côtes conquises s'ouvraient devant une

(1) *Lois*, I.

action irrésistible parce qu'elle s'exerçait sur toutes les facultés humaines.

Vaincue par Rome, la Grèce s'empara de son vainqueur. Athènes fut louée par Lucrèce, vantée par Horace, recherchée par la jeunesse, respectée par tous ceux qui connaissaient son passé. « Souvenez-vous, écrivait Cicéron à son frère Quintus, que vous commandez à des Grecs qui ont civilisé tous les peuples en leur enseignant la douceur et l'humanité, et à qui Rome doit les lumières qu'elle possède. »

Pline le Jeune écrivait dans le même sens à Maximus, proconsul d'Asie, et Rome montra, en lui confiant l'éducation de sa jeunesse, combien elle comptait sur elle pour la rendre digne de ses grandes destinées.

C'est à un Athénien qu'il faut recourir pour comprendre les Athéniens, et personne mieux qu'Aristophane n'a peint ceux qui posaient devant lui : « Le peuple athénien, dit-il, en use avec ses serviteurs publics comme avec ses monnaies ; il préfère les nouvelles et mauvaises aux bonnes et anciennes (1). » Il n'est pas un de ses défauts qu'il ne relève, un de ses travers qu'il ne livre au ridicule, une de ses aspirations qu'il ne signale, un de ses traits qu'il ne retienne.

Voici le langage que Thucydide (2) prête à Cléon, engageant ses compatriotes à punir la défection de Mitylène : « La faute en est à vous qui voulez ces funestes jeux (de la parole), à vous qui avez cou-

(1) *Grenouilles*, 719.
(2) III, 38.

tume de vous faire spectateurs de discours et auteurs d'actions, à vous qui jugez de la possibilité des choses à venir d'après ce que vous en disent des parleurs diserts, et qui, sur un fait, vous en rapportez moins à ce que vos yeux ont vu, qu'aux impressions que font à vos oreilles des orateurs éloquents dans leurs censures; vous, dont l'esprit, rebelle aux idées universellement reçues, se laisse universellement séduire par les nouveautés; esclaves de tout ce qui est extraordinaire, dédaigneux pour tout ce qui tient à l'usage et aux coutumes; voulant tous avoir le don de la parole; sinon, disputant de talent avec vos orateurs, pour n'avoir pas l'air de céder les derniers à une idée suggérée; applaudissant finement avant qu'ils parlent; aussi prompts à deviner que lents à prévoir les conséquences de tous leurs beaux discours; cherchant, pour ainsi dire, autre chose que ce qui est au milieu du monde où nous vivons, et n'ayant pas même une idée convenable de ce qui nous environne; subjugués en un mot par le plaisir des oreilles, et plus semblables à des spectateurs assis pour entendre disputer des sophistes, qu'à des citoyens qui délibèrent. »

Cléon est sévère sans manquer à la justice. Mais combien de peuples verraient un éloge dans la peinture de si aimables défauts! Ces traits ne diffèrent guère de ceux par lesquels Démosthène manifestait son mécontentement (1). Ils sont vrais, mais ce peuple insaisissable est si charmant, qu'on l'aime alors même qu'on voudrait ne pas lui pardonner.

Périclès, qui savait louer, tire d'autres consé-

(1) Voir *Philippiques*, 8 et 9.

quences des mêmes observations. « C'est ici qu'on voit par un accord admirable et le riche passer de l'économie de sa maison à l'administration de l'État, et le pauvre juger des intérêts publics avec autant de sagacité qu'il exécute avec adresse les travaux nécessaires à sa subsistance (1). »

La nature et l'éducation concouraient dans d'égales proportions à la formation de cet esprit qui donne au peuple d'Athènes une si grande place dans l'histoire de l'humanité.

(1) Thucydide, III, 38.

CHAPITRE X

I. — LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

LA RELIGION

I

La religion en général.

1. L'homme n'est pas isolé sur la terre. S'il a au-dessous de lui des êtres et des objets auxquels il commande et dont il se sert, sa conscience lui révèle qu'il est soumis à une puissance supérieure envers laquelle il a des devoirs à remplir.

La religion est le lien qui le rattache à cette autorité invisible et souveraine. Ainsi, son isolement cesse, sa faiblesse est fortifiée, les ténèbres de son ignorance se dissipent, et une destinée suprême apparaît à son cœur avide de bonheur.

L'homme a, de tout temps, donné raison à cette pensée de saint Augustin : « Vous nous avez faits pour vous, ô Dieu, et notre cœur est tourmenté jusqu'à ce qu'il se repose en vous (1). » Il a cherché ce

(1) *Cité de Dieu.* Fecisti nos ad te, Deus, et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te.

premier être nécessaire avec l'ardeur qu'inspire le besoin, et, quand il ne l'a pas trouvé dans sa vérité, il a couru à tout ce qui en paraissait l'image. « L'esprit croit naturellement, dit Pascal (1), et la volonté aime naturellement, de sorte que, faute de vrais objets, il faut qu'ils s'attachent aux faux. »

La religion occupe donc une grande place dans la vie de l'homme. On n'aurait qu'une idée incomplète de sa nature et de sa destinée, si l'on ne se rendait compte de l'influence exercée sur sa vie par la notion qu'il a de la divinité.

Il en est ainsi des peuples. Il leur faut une foi religieuse et un culte qui la manifeste. L'histoire n'offre, sous ce rapport, aucune exception, et, s'il y a des différences entre les temps et les lieux, si la connaissance et la pratique de la vérité ont des degrés, il y a un point sur lequel les historiens, les philosophes et les hommes d'État sont d'accord : c'est qu'une société ne peut vivre sans religion.

Les témoignages sont, sur ce point, si nombreux et si décisifs qu'il est inutile d'en citer un seul. Ce consentement unanime a une force devant laquelle tombent tous les efforts et toutes les subtilités du scepticisme et de l'impiété.

Ces religions diffèrent entre elles; elles ne sont pas d'accord avec elles-mêmes, et les inconséquences abondent. Le propre de l'erreur est de varier et d'offrir ainsi, tour à tour, diverses faces de la vérité qui feraient illusion au croyant et à l'observateur, si ce changement même n'était un signe d'erreur.

L'histoire des religions créées ou adoptées par les

(1) *Pensées*, VIII, 11.

peuples n'est que la constatation de leur degré de rapprochement ou d'éloignement de la vérité dont le premier homme avait reçu le dépôt, et que l'ignorance et les passions ont altérée.

Cette constatation est impossible pour un certain nombre de peuples dont les croyances et le culte sont, pour nous, enveloppés d'obscurités. Elle est difficile chez ceux-là même qui, comme les Grecs et les Romains, ont laissé, dans les lettres et les arts, le souvenir ou la constatation de ce qu'ils ont cru et pratiqué.

2. Nous avons des temples, des statues, des bas-reliefs qui ont survécu aux vieilles cités de la Grèce. Des inscriptions rappellent des fêtes et des sacrifices; des monnaies et des médailles portent des noms, des emblèmes, des attributs, des représentations qui jettent quelque clarté sur la foi et le culte. Les historiens et les poètes ont fait des récits et des descriptions dont l'exactitude n'est pas douteuse, et dont l'effet est saisissant. Les philosophes ont donné la raison des croyances et essayé de pénétrer la signification des Mythes. Les documents de toute sorte abondent et offrent une infinie variété.

Et cependant, combien de lacunes, d'incohérences, d'obscurités, de contradictions! Que de choses humiliantes pour la raison humaine si jalouse de ses droits et si fière de sa puissance!

Point de symbole de foi, malgré le besoin qu'a l'homme de croire ; point de doctrine morale, malgré les effets désastreux des passions ; point de sanction dans une autre vie, excepté pour des crimes qui

dépassaient le niveau ordinaire ; point de règle qui détermine le domaine de la divinité, et qui dise à l'homme : tu n'iras pas plus loin (1).

Du côté des dieux, actions qui ne diffèrent de celles des hommes que par la puissance dont elles sont la manifestation; absence de tout respect pour les principes qui établissent l'ordre dans la société humaine ; passions violentes, vices honteux, haines, jalousie, injustices, subterfuges, qui n'empêchent ni les hommages, ni les offrandes, ni les sacrifices, ni la terreur. Et cependant, il y avait au fond une notion vraie de l'essence divine, et on la retrouve sous les croyances les plus fausses et sous le culte le plus extravagant.

C'est ce qui a fait dire à Pascal (2) : « La seule religion contre nature, contre le sens commun, contre nos plaisirs, est la seule qui ait toujours été. » C'est dans le même sens que Bossuet a dit (3) : « C'est ignorer les premiers principes de la théologie, que de ne pas vouloir entendre que l'idolâtrie adorait tout, et le vrai Dieu comme les autres. »

L'homme a un tel besoin de Dieu que, ne le comprenant plus dans son immuable unité, il essaie de trouver un dédommagement dans la multiplication de ceux à qui s'adresse son encens, et dans la diversité des pouvoirs qu'il leur attribue.

« L'idolâtrie, si nous l'entendons, dit Bossuet (4), prenait sa naissance de ce profond attachement que nous avons à nous-mêmes. C'est ce qui nous avait

(1) Voir SAINT AUGUSTIN, *Cité de Dieu,* I, 41, 43, 61.
(2) *Pensées,* art. XI, 9.
(3) *Lettres,* 256.
(4) *Discours sur l'Hist. universelle,* suite de la religion, ch. XXV.

fait inventer des dieux semblables à nous ; des dieux qui, en effet, n'étaient que des hommes sujets à nos passions, à nos faiblesses et à nos vices : de sorte que, sous le nom des fausses divinités, c'était, en effet, leurs propres pensées, leurs plaisirs et leurs fantaisies que les Gentils adoraient. »

Aussi, chaque jour apportait un dieu nouveau et multipliait les autels. Les contrées les plus lointaines, comme les villes les plus voisines peuplèrent l'Olympe grec. De l'Inde, du centre de l'Asie, de la Phénicie, de l'Égypte, de la Lycie, de l'Ionie, de la Phrygie, de la Thrace, vinrent des dieux et des cultes qui se haïssaient, luttaient pour la suprématie, et finissaient par devenir également nationaux.

Le peuple adoptait tout. Un Dieu était pour lui une protection, et toute protection devenait utile en présence des maux dont il était environné. Il s'agissait uniquement pour lui d'un peu d'encens, de quelques prières, de modestes offrandes. Il était amplement dédommagé par la sécurité qu'il acquérait, les espérances qui surgissaient en son cœur, et la joie des fêtes publiques auxquelles il prenait part. Chaque dieu nouveau enrichissait la cité par ses dons, car il fallait bien qu'il récompensât ses adorateurs, et dès lors toute importation étrangère était sûre d'être bien accueillie. L'erreur s'ajoutait ainsi à l'erreur, et l'homme était le perpétuel jouet de son ignorance, de son besoin de sécurité, de ses espérances et de ses terreurs.

3. Les écrivains dont le génie fait l'honneur de la Grèce, sont nos guides dans l'étude que nous avons

à faire des transformations de la religion. Ils nous offrent d'abord une longue période pendant laquelle la religion populaire s'est lentement formée par le culte domestique, les importations de divers peuples et l'influence des créations poétiques. La foi était simple, absolue, intolérante, et l'intérêt individuel ne la protégeait pas moins que le sentiment patriotique.

Pendant une seconde période, le peuple a fidèlement gardé ses dieux et les pratiques extérieures du culte par lequel il les honorait. Mais les esprits cultivés dédaignant ce que la foule admettait, parce qu'ils n'y trouvaient point la satisfaction exigée par la raison et le cœur, se réfugiaient dans des croyances moins grossières ou moins poétiques, et la philosophie venait à leur aide, pour leur ouvrir, sans leur donner une solution, des idées plus élevées sur Dieu, sur la nature, sur l'âme.

Cependant, les mœurs s'étaient corrompues, la religion populaire avait perdu de son influence, quoique le culte fût observé dans ses plus minutieuses prescriptions, et la foule s'oubliait dans une indifférence qui laissait toute liberté aux pires instincts. Les intelligences d'élite, atteintes, elles aussi, du mal général, se montraient moins sincères et moins ardentes dans leurs recherches, et s'enfermaient dans l'asile séduisant et commode d'une incrédulité railleuse. Ce troisième état fut celui de la Grèce dans sa décadence.

Si l'on peut marquer ces époques dans cette histoire des erreurs de l'humanité, il y eut, même dans l'espace embrassé par chacune d'elles, un mouvement

continuel de l'esprit, des retours, des alternatives, de brillantes éclaircies et de sombres éclipses. On ne s'arrête pas dans l'erreur. Ou l'on va plus loin, et jusqu'à des conséquences extrêmes, ou l'on revient sur ses pas, dans l'espoir de retrouver quelque rayon de lumière.

Ainsi, bien qu'il soit facile d'établir que le polythéisme, tel que nous le représentent la poésie, l'histoire et les arts, a été la religion acceptée dans toute la Grèce, jusqu'au v[e] siècle, où il fut entamé par un scepticisme qui ne pouvait accepter ce que le bon sens repoussait, et par la philosophie, qui avait des aspirations plus hautes et plus pures, il n'est pas moins certain qu'il y eut toujours deux religions en présence : celle qui avait des temples, un culte, des cérémonies, et à laquelle s'associait, par ses chants, ses fêtes, ses pompes, ses sacrifices, ses processions et ses offrandes, la cité tout entière, à l'exemple et sous la conduite de ses magistrats ; et celle qui, enfermée dans l'enceinte sacrée de la famille, honorait les ancêtres, et s'adressait par ses aspirations plutôt que par une adhésion formelle à un être supérieur, dont l'existence était certaine, mais dont la nature, les attributs, le rôle dans le monde étaient enveloppés de mystère.

Les poètes ont-ils été les instituteurs des peuples au point de vue religieux, ou seulement des interprètes? Il serait difficile de déterminer la part qui leur revient dans l'histoire des dieux, les mythes et les cérémonies. Ce que le peuple a cru, le poète l'a chanté, et par le charme ou l'éclat de ses vers, il a confié à la mémoire, sous une forme plus complète

et avec une portée plus haute, ce qu'il avait reçu imparfait et grossier. Son imagination l'a emporté dans le domaine de la fantaisie, et comme toutes ces créations étaient ingénieuses et belles, comme elles formaient un ensemble harmonieux, elles ont paru l'expression de la conscience universelle. L'homme croit facilement vrai ce qu'il trouve beau.

Nous n'avons rien qui ait été écrit par les prêtres dans le but de fixer ou de propager la croyance. Les hymnes chantés dans les cérémonies secrètes ou publiques auraient pu nous fournir quelques renseignements ; mais ceux que nous avons sous les noms d'Orphée (1) et d'Homère, sont des œuvres de beaucoup postérieures aux poètes dont elles portent le nom, et l'on y trouve l'esprit de diverses époques.

Il n'est pas probable que les autres, moins poétiques, eussent un caractère plus doctrinal. Tout était donc dans le culte, et ce que l'on croyait de chacun des dieux servait uniquement à indiquer de quelle manière, par quels rites, quelles offrandes, quelles formules il fallait leur rendre l'honneur qui leur était dû.

Hésiode, chez les Grecs, en écrivant sa *théogonie,* faisait donc un acte pieux, puisqu'il indiquait à ses concitoyens d'où venaient les dieux.

Varron, chez les Romains, ne croyait certainement pas ajouter quelque chose à la piété d'une époque déjà sceptique (2), mais en consacrant plusieurs des

(1) Diodore de Sicile (livre III) dit que « les poésies d'Orphée sont des allégories qu'il n'est permis de dévoiler qu'à ceux qui sont initiés dans les mystères. »

(2) Varron était né en 118 avant J.-C.

quarante-un livres de ses *Antiquités romaines* à énumérer les trente mille dieux qui se disputaient les hommages publics et privés des maîtres du monde, il contribuait à l'affermissement et à l'extension du culte (1). Grâce à lui, on pouvait savoir le nom et les fonctions de ces dieux qui président à tout; mais y apprenait-on à devenir meilleur, à combattre ses passions, à respecter le droit d'autrui, à se dévouer pour ses semblables, et à vivre pour d'autres que pour soi?

C'est en vain que l'on aurait demandé quelque chose de pareil au polythéisme officiel. Ce n'était pas son but. L'homme a besoin d'une religion, et il se ment à lui-même quand il croit pouvoir s'en passer. Même quand elle est un tissu d'erreurs, elle empêche beaucoup de mal, et si on ne peut pas l'offrir comme une lumière, il est possible de s'en servir comme d'une lueur.

Sans doute, les dieux auraient été pour les hommes des modèles peu parfaits, mais ils se montraient plus exigeants pour les autres, qu'ils ne l'avaient été pour eux-mêmes. On les considérait comme garants de la sainteté des serments, du respect pour l'hôte et pour l'étranger, du dévouement à la patrie, de la vénération pour les temples, de l'accomplissement de tous les actes prescrits par le code religieux. Ils disposaient des fléaux par lesquels les individus, les cités et les États recevaient le châtiment de leurs crimes, et si la morale n'était pas sauvegardée, la

(1) Saint Augustin (*de la Cité de Dieu*) nous a conservé des fragments considérables d'un ouvrage dont la perte est profondément regrettable.

volonté humaine ne restait pas absolument sans frein.

En dehors du culte public, le citoyen restait maître de ses croyances. Peut-être y avait-il des sanctuaires dans lesquels on enseignait, sous une forme plus ou moins voilée, ce qu'il fallait croire d'un Être suprême, de l'âme, de la vie, de la mort, de la destinée. Mais ils ne livraient leurs secrets qu'à un petit nombre d'initiés, et encore même sous une forme qui ne permettait de les entrevoir qu'à travers certains voiles.

« La religion naturelle, dit Plutarque, dans un fragment cité par Eusèbe (1), non seulement chez les Grecs, mais même chez les Barbares, n'était anciennement qu'une raison enveloppée de fables, une science mystérieuse, voilée en grande partie sous des énigmes et des allégories. Ce qu'on y disait ouvertement était plus intelligible au simple peuple, que ce qu'on y cachait, et ce qu'on y cachait, faisait beaucoup plus entendre ce qu'on y disait. »

Mais à quoi servait tout cela pour le grand nombre? La vérité, qui doit être le patrimoine de tous, était jalousement cachée par ceux qui prétendaient la connaître, et le privilège, que l'on bannissait en apparence de la société civile, régnait en maître dans la société religieuse. La première laissait subsister l'esclavage, et pour tous, philosophes, hommes d'État, particuliers, il était la condition nécessaire de la liberté du citoyen. Dans la seconde, la foi à des dieux si contraires à la raison, ou si indignes de tout respect, ne pouvait être sincère. A la soumission extérieure, qui devait être complète pour ne pas tomber sous le coup de la loi, répondait une révolte inté-

(1) *Hist. eccl.*, livre III, ch. I.

rieure. On se réfugiait dans une indifférence que l'on prenait pour de la sagesse, et qui menait au scepticisme, ou l'on recherchait avec plus de bonne volonté que de succès, des croyances qu'il eût été consolant de découvrir et de garder.

4. Les philosophes sont au premier rang parmi les hommes qui échappaient à l'erreur commune. Les poètes les suivaient de près, car eux aussi étaient les interprètes de la sagesse et les instituteurs du peuple. Mais combien cette sagesse chez les uns et les autres était courte, et quelles obscurités l'enveloppaient!

« Le vulgaire s'imagine que les dieux savent certaines choses et n'en savent pas certaines autres. Socrate croyait que les dieux connaissent tout, paroles, actions, pensées secrètes, qu'ils sont présents partout et qu'ils révèlent aux hommes tout ce qui est du ressort de l'humanité (1). »

Cette omniscience affirmée par Socrate est un des attributs du Dieu véritable, et il est vraisemblable que cette croyance qui se rattache essentiellement à l'idée d'un Être supérieur aux hommes, était celle des intelligences cultivées que les passions n'avaient pas dévoyées.

Sur ce sujet qui domine tout, les philosophes de la Grèce ont exposé les opinions les plus contradictoires. Ils paraissent, par moments, toucher à la vérité, et puis ils s'en éloignent, de manière à inspirer autant de compassion que d'étonnement. On peut toujours les condamner par eux-mêmes.

Thalès voit en Dieu l'âme du monde : Anaxi-

(1) Xénophon, *Mémoires sur Socrate*, I, 1.

mandre, pour qui l'Être primitif est l'infini, appelle les autres des dieux célestes. Démocrite croit Dieu un esprit igné, et Pythagore l'unité et le premier bien. Quant à ses attributs et à son action, ils diffèrent entre eux et ne sont pas d'accord avec eux-mêmes.

Pour Socrate et Platon, Dieu est un, il a en lui-même le principe de son existence. Il est l'unité et le véritable bien, esprit séparé et distinct de la matière. Platon l'appelle Éternel, non engendré, père, créateur du monde et de tout ce qui existe.

Pour Aristote, Dieu est une forme distincte placée au-dessus de la sphère de l'univers. Il voit en lui « un acte pur, » et l'univers se meut vers lui par l'omnipotente attraction du désir. Il croit que « la félicité suprême de Dieu ne dépend pas de biens extérieurs, mais est toute en lui-même et dans l'essence de sa propre nature (1). » Il met au même rang l'action de Dieu et celle du monde, « qui n'ont rien d'extérieur et restent concentrés en eux-mêmes (2). »

Quant à Épicure, il donne à Dieu une forme humaine, la plus parfaite de toutes, mais elle échappe à nos regards.

Pour tous, il y a, au milieu de quelques vérités, des erreurs déplorables. Ils ne sont pas d'accord avec eux-mêmes. Ils ont peur des lois et de leurs contemporains. « Il est vrai, dit Bossuet (3), que les philosophes avaient à la fin reconnu qu'il y avait un autre Dieu que ceux que le vulgaire adorait; mais ils

(1) *Politique*, IV, 1, 5. (2) *Politique*, IV. 3, 6.
(3) *Histoire universelle*, suite de la religion, ch. XVI.

n'osaient l'avouer. Au contraire, Socrate donnait pour maxime qu'il fallait que chacun suivît la religion de son pays (1). Platon, son disciple, qui voyait la Grèce et tous les pays du monde remplis d'un culte insensé et scandaleux, ne laisse pas de poser comme un fondement de sa république, « qu'il ne faut jamais rien changer dans la religion qu'on trouve établie, et que c'est avoir perdu le sens que d'y penser (2).... » Quand Socrate fut accusé de nier les dieux que le public adorait, il s'en défendit comme d'un crime (3), et Platon, en parlant du Dieu qui avait formé l'univers, dit qu'il est difficile de le trouver et qu'il est défendu de le déclarer au peuple. »

La perpétuité de l'erreur tient, indépendamment des passions humaines, à cette croyance qu'il n'était pas permis d'abolir un culte établi.

Plutarque, qui a exposé, d'une manière souvent superficielle, les opinions des principaux philosophes sur toute sorte de sujets, s'est approprié ce qu'ils avaient dit de meilleur et de plus complet sur Dieu. Voici ce que l'on peut extraire de ses divers ouvrages :

Il n'y a point en lui de temps ; sous des noms divers, il n'y a qu'un Dieu. Pour en avoir une idée, il faut s'élever au-dessus de tout ce qui est dans la nature. Les êtres inanimés lui servent à manifester ses volontés.

Il est la plus parfaite des causes. Il découvre aux sages ses volontés, sans se servir de la parole. Il est peut-être l'auteur du mal.

(1) Xénophon, *Mémoires sur Socrate*, I.
(2) Platon, *des Lois*, liv. V.
(3) *Apologie de Platon et de Xénophon.*

« Nous ne croyons pas que les dieux soient différents chez les différentes nations, qu'il y en ait de particuliers pour les Barbares et pour les Grecs, pour les peuples du nord et pour ceux du midi. Comme le soleil, la lune, le ciel sont communs à tous les hommes, quoique chaque nation leur donne des noms différents, de même, cette raison suprême qui a formé l'univers, cette providence unique qui le gouverne, ces génies secondaires qui en partagent avec elle l'administration, ont chez les divers peuples des dénominations et des honneurs différents que les lois ont réglés (1). »

Il ne faut parler de Dieu qu'avec retenue et respect. Il se sert des méchants pour ses desseins; ensuite il les punit. Il ne se hâte pas toujours. Il envoie en avant le remords, qui est la première peine. Les châtiments de toute espèce pour les crimes ne viennent qu'après.

Il punit et récompense quelquefois dans leurs enfants ceux qui ont fait le bien ou le mal. S'il favorise certains hommes plus que d'autres, il n'est jamais injuste envers personne.

Outrager Dieu par ses paroles ou par ses actes, donner à ses passions le nom de Dieu, c'est une faute dont on porte la peine.

La croyance aux dieux est aussi ancienne que le monde, et partout établie. La crainte des dieux est un frein salutaire, et l'idée de leur bonté est, pour nous, une source de bien.

On doit demander aux dieux de les connaître. C'est un bien pour l'homme que cette connaissance, car

(1) *D'Isis et d'Osiris.*

elle fait naître le désir de partager leur félicité.

Le nom de Dieu revient fréquemment dans les *Œuvres morales* de Plutarque, et leur donne un caractère de piété qui manque en général aux écrits philosophiques des Grecs. Seul, avant lui, Platon avait parlé de Dieu avec son cœur autant qu'avec sa raison. Plutarque, d'ailleurs, appartient à une époque où, même en restant païen, on était involontairement pénétré de la vérité que le christianisme répandait dans le monde (1).

En exprimant les idées des autres, en énonçant les siennes, il était l'homme de son temps, et peut-être accorderions-nous trop aux philosophes dont il est l'interprète, en leur attribuant toutes les opinions que Plutarque nous a transmises sous leur nom.

Il croit que les hommes ont tiré de la nature la connaissance de Dieu ou des dieux, car il emploie indistinctement ces deux formes. « Les hommes, dit-il, en voyant cette belle et constante harmonie qui règne dans le ciel, les astres et les saisons, dans les révolutions périodiques du soleil autour de la terre, qui forment les jours et les nuits, dans la nourriture des animaux, et dans la production des fruits de toute espèce, voyant qu'ils ne pourraient rien blâmer dans ce système du monde, n'ont pu s'empêcher de reconnaître qu'un Dieu présidait à l'univers (2). » Il attribue ces paroles au sage Anacharsis : « Comme le corps est l'instrument de l'âme, l'âme est l'instrument de Dieu; et, de même que dans les divers mouvements du corps, si les uns

(1) Il vivait de 50 à 140 après J.-C.
(2) *De la superstition.*

sont purement mécaniques, la plupart et les plus beaux sont commandés par l'âme; ainsi, l'âme, l'instrument le plus noble de tous, agit, tantôt par elle-même, tantôt sous les ordres de Dieu, qui la meut et la gouverne à son gré (1). »

Dans un autre ouvrage (2), il attribue à Platon ce mot que nous chercherions en vain dans ce qui nous reste de lui : « Dieu agit en géomètre. » Il s'explique en disant qu'en effet, Dieu donne à chacun selon son mérite, en se réglant sur une proportion conforme à une loi éternelle et à la souveraine raison.

Dans un traité fort ingénieux et plein de renseignements de toute sorte (3), il dit : « Si les poètes prétendent que

> Les dieux sont pour le sage un objet de terreur,

il vaudrait mieux dire :

> Les dieux donnent au sage entière confiance.

Ils ne sont un objet de terreur que pour les imprudents, les insensés et les ingrats qui redoutent comme nuisible cette puissance suprême, source et principe de tout bien. »

Il y a pour lui, comme pour Varron, la religion physique, la religion fabuleuse, la religion politique. « La première, dit-il, nous est donnée par les philosophes, la seconde par les poètes, et la troisième, qui n'est autre chose que les lois religieuses mêmes,

(1) *Banquet des sept sages.*
(2) *Propos de table.*
(3) *Manière de lire les poètes.*

par chaque république (1). » La première convient au théâtre, la seconde au monde, la troisième à la cité. Elles contribuent en proportions diverses à former la religion officielle, dans laquelle aucun culte ancien n'est aboli, et qui s'ouvre volontiers aux innovations jugées utiles.

5. Plutarque trouve l'origine des dieux : 1° dans les météores et les phénomènes naturels ; 2° dans les divinités bienfaisantes ; 3° dans les divinités malfaisantes ; 4° dans les actions inspirées par des mobiles divers ; 5° dans les affections ; 6° dans l'imagination des poètes ; 7° dans les hommes qui, par leurs services, leurs bienfaits, leurs vertus, leurs exploits, leur puissance, leur gloire, se sont élevés au-dessus des autres.

Lorsque l'homme eut perdu la notion vraie de la divinité, il dut chercher, afin d'apaiser le besoin de son intelligence et de remplir le vide de son cœur, à la remplacer par ce qui lui paraissait plus grand que sa propre nature, et qu'il ne pouvait ni atteindre ni expliquer.

Les astres, qui le frappaient par leur grandeur, leur ordre, leur multitude, provoquèrent d'abord son admiration. Il voyait en eux des corps d'une puissance prodigieuse, et comme il ne connaissait ni leur nature, ni leur rôle, ni leurs rapports avec la terre, comme cependant il les vit assujettis à des lois que l'observation lui révéla successivement, il s'inclina devant eux et leur adressa ses hommages.

Des phénomènes éclatent dans les airs, la foudre

(1) *Opinion des philosophes,* I, 6.

gronde, l'éclair sillonne la nue, la grêle exerce ses ravages, la pluie inonde le sol ou entretient en lui une féconde humidité, les flots sont soulevés et se précipitent en montagnes mugissantes, les vents luttent avec fureur, la terre se pare de verdure et de fleurs, elle se couvre de moissons et de fruits, elle devient triste et nue, de vastes forêts couronnent ses coteaux, des pics escarpés élèvent jusqu'au ciel leur cime, de frais bocages coupent ses vallées, le ruisseau murmure à travers les rochers ou les prairies, le fleuve s'élance majestueux dans les plaines, et va porter à l'Océan le tribut de ses eaux. C'est la force et la grâce, ce qui inspire la terreur et fait naître l'espérance, et c'est partout le mystère, car l'homme, qui voit les effets, s'efforce souvent en vain de découvrir les causes, et, s'inclinant devant ce qu'il ne peut concevoir, il l'adore. Aussi, Xénophon a-t-il pu dire : « La terre était une divinité, et le sol de chaque partie de la terre était consacré à des divinités locales, que l'on essayait de se rendre favorables, quand on y portait la guerre (1). »

La famille est le premier berceau de la religion. L'existence y est calme ou troublée, la santé affermie ou chancelante, le travail stérile ou fécond. Les enfants, groupés autour du père, font sa joie, et le foyer domestique est le centre de toutes les affections. Il est aussi le premier sanctuaire. C'est là que l'on adresse ses prières et ses sacrifices au Dieu que la reconnaissance, la terreur, l'admiration, le besoin ont créé.

Le père, avec sa triple autorité de prêtre, de juge

(1) *Économiques*, ch. V.

et de maître, est l'intermédiaire entre le ciel et la terre. Et qui pourrait, avec plus de droits, et d'une manière plus efficace, être l'interprète des sentiments de tous ? Quelles lèvres ou quelles mains auraient pu rendre la supplication plus puissante et le sacrifice plus agréable ?

Le sentiment de sa dépendance que, malgré ses révoltes intérieures, l'homme porte en lui, le besoin qu'il a de protection, les douleurs et les joies de l'existence, les épreuves de la veille, la nécessité du jour, les sollicitudes du lendemain, les déceptions et les espérances, tout, ramenant l'homme à Dieu, donnait au culte domestique une constante activité.

Le bien et le mal venaient d'en haut. C'était un même dieu qui les distribuait inégalement parmi les hommes, et il fallait, par la fidélité à son culte, s'assurer sa bienveillance. Peut-être y avait-il des dieux bons et des dieux mauvais. Il importait de se les rendre tous favorables, et on ne pouvait y parvenir que par de constants efforts. Ce commerce de tous les instants établit des liens intimes entre la famille et la divinité dont elle fuyait le courroux ou recherchait la protection. L'adoration devint exclusive ; l'idée de la divinité se restreignit peu à peu, et, afin de ne pas voir partagés par d'autres les avantages qu'elle retirait de ces rapports particuliers, chaque famille eut ses dieux. Si, plus tard, Zeus fut le maître du ciel et de la terre pour la Grèce entière, sous le nom de Zeus Erchéios, ou du foyer, il resta le protecteur de toute famille où il était honoré.

6. Mais là ne se borna pas la piété intéressée des

hommes. Les dangers étaient nombreux ; il fallait multiplier les protecteurs. Or qui peut être plus dévoué que ceux qui reconnaissent dans des adorateurs leurs descendants, leur sang, leur vie ?

La mémoire du chef de famille ravi par la mort au respect et à l'affection, resta honorée parmi les siens. Elle s'enveloppa peu à peu d'une teinte mystérieuse. L'éloignement la grandit et la rendit plus sacrée. On ne crut pas que ceux qui, vivants, avaient fait preuve d'un amour si dévoué, pussent, dans la mort, rester indifférents. On s'entretint avec eux, on les consulta, on invoqua leur appui, et ces touchantes communications devenant de jour en jour plus intimes, on ne vit plus en eux des hommes, mais des êtres que la mort avait divinisés.

Le mot héros, homme supérieur par de rares qualités et une grande force, finit par signifier uniquement défunt. Tout défunt devint dans sa famille l'objet d'une admiration pieuse, qui ne tarda pas à se transformer en culte.

Zeus, le grand dieu, Hestia, la déesse assise au sanctuaire domestique, ne le quittèrent pas, mais d'autres dieux prirent place à côté d'eux, et ceux qui dispensaient la richesse (1) furent accueillis avec empressement, et honorés avec zèle, parce qu'ils comptaient, parmi les dieux de la famille, ces ancêtres à qui ne pouvait être indifférent rien de ce qui regardait leurs descendants (2).

Avec le besoin que l'homme a de Dieu, avec le penchant de notre nature aimante, avec cet instinct

(1) Θεοί κτήσιοι.
(2) Θεοί πατρώοι.

qui nous porte à rapprocher le passé, le présent, l'avenir, et en l'absence d'une doctrine capable de satisfaire l'esprit et le cœur, est-il étonnant que les ancêtres soient devenus des dieux ?

M. Ravaisson a démontré, dans un beau travail (1), que les anciens considéraient les morts comme des êtres élevés au-dessus de l'humanité. On sacrifiait des victimes sur leurs tombeaux, et on les invoquait en toute circonstance comme des protecteurs dont l'assistance ne pouvait manquer. Ils étaient, après le dieu de l'enclos domestique, des divinités bienfaisantes, dont la vigilance faisait échouer les projets et la puissance des dieux mauvais.

Euripide a pu dire, grâce à la liberté qu'il a toujours prise pour les choses de la religion (2) : « La pensée des morts ne vit plus ; mais, absorbée dans l'immortel Éther, elle garde une connaissance immortelle. » Il n'exprimait pas la foi commune qui avait besoin des dieux réels et actifs qu'elle trouvait au foyer domestique. Tous les morts indistinctement devinrent dieux (3), et restèrent en rapport avec les hommes qu'ils entouraient de leur vigilante protection. « Le culte des hommes morts, dit Bossuet (4), faisait presque tout le fond de l'idolâtrie ; presque tous les hommes sacrifiaient aux mânes, c'est-à-dire aux âmes des morts. »

Mais ces dieux, créés par les hommes, dépendaient d'eux. Ils n'existaient pour la famille que si

(1) *Académie des Sciences morales et politiques,* août 1883.

(2) *Hélène*, vers 1014.

(3) On les appelait Θεοι χθόνιοι.

(4) *Histoire universelle,* suite de la religion, ch. XVIII.

elle leur adressait des prières et des offrandes, célébrait des fêtes en leur honneur, et versait sur leurs autels le sang des victimes.

Il était impossible d'avouer plus naïvement que ces dieux étaient des créations humaines. Ils n'existaient que parce que les hommes les honoraient, et les hommes, en négligeant leur culte, se privaient de toute protection, et plaçaient leur famille dans un état d'infériorité par rapport aux autres. L'intérêt assurait ainsi la perpétuité des dieux domestiques.

C'est la doctrine qu'exprime Isée (1) : « Il n'est pas un homme qui, sachant qu'il doit mourir, ait assez peu de souci de soi-même, pour vouloir laisser sa famille sans descendants ; car il n'y aurait alors personne pour lui rendre le culte dû aux morts. »

Les principes de nos actions, ces mouvements intérieurs qui déterminent notre conduite, les affections qui nous portent vers certains objets ou nous éloignent, les passions, ces impulsions violentes qui nous entraînent trop souvent hors du devoir et nous en font les ennemis de notre propre intérêt, tout ce qui nous paraît plus puissant que nous, reçut le nom de dieu. Ainsi fut divinisé tout ce qui est grand et généreux, mesquin et misérable, tout ce qui élève l'homme au-dessus de lui-même, tout ce qui le rend esclave.

Celui qui obéit à ses passions n'avoue pas sa faiblesse. Il cherche son excuse dans leur force irrésistible. Et comment n'aurait-il pas fait des divinités de ce qui commandait si souverainement en lui ?

(1) VII, 30.

Ce que Nisus disait à Euryale était vrai pour tous :

Pour nous, la passion n'est-elle pas un dieu (1)?

On le reconnaissait à sa puissance, et si l'on était vaincu, il était glorieux de voir dans un dieu son vainqueur. Bossuet dit à ce sujet : « Quand les anciens se sentaient possédés de quelque mouvement extraordinaire, ils croyaient que ce mouvement venait d'un dieu, ou bien que ce violent désir était lui-même un dieu (2). »

Cicéron avait déjà dit (3) : « Comme la force de ces passions était si grande qu'elle ne pouvait être dominée que par un dieu, ces passions elle-mêmes reçurent le nom de dieux. » La poésie n'a eu plus tard qu'à donner un visage et des attributs aux mobiles, aux vertus, aux vices, que notre admiration, notre horreur, notre égoïsme avaient élevés si haut.

Le rôle de la poésie dans la constitution du polythéisme comme religion, fut assurément très considérable, mais l'initiative individuelle reste toujours au premier rang dans la création des dieux. La matière fournie à l'imagination par la croyance populaire était riche, et l'imagination lui donna un éclat incomparable, en enveloppant de tous ses prestiges des actions propres à mettre en relief le caractère et la personnalité de chacun de ces êtres supérieurs.

Au point de vue exclusivement poétique, les dieux

(1) Virgile, *Énéide*, IX, 185.
(2) *Suite de la religion.*
(3) *De natura deorum*, II, 23.

interviennent constamment dans les actions des hommes. Ils y paraissent avec leurs attributs, et conformes au caractère révélé dans leur histoire. Ils sont l'ornement des poèmes dont ils servent à relever le caractère et à dénouer les situations.

Mais le poète est souvent l'interprète d'une haute raison. Dieu, selon Pindare, est le plus parfait des artistes ; il s'est proposé lui-même comme modèle de la perfection. « L'univers n'a pris de forme que lorsque sa volonté l'a réglé. »

Il dit, dans un autre endroit, qu'il faut corriger la nature vulgaire des dieux (1).

« Non, s'écrie un personnage d'Euripide (2), il ne se peut pas que l'épouse de Zeus, Léto, ait donné le jour à une pareille stupidité. Pour moi, ce festin offert aux dieux par Tantale, je le juge incroyable ; ils n'ont pas pris plaisir à manger un enfant ; ce sont les hommes de ce pays qui, anthropophages eux-mêmes, ont transporté en Dieu leurs propres vices, car je ne crois pas qu'un Dieu fasse le mal. »

C'est à une époque incroyante (3) que Callimaque adressait cette question : « Connaissez-vous Dieu, sa nature, son essence? » et il répondait : « Il n'est rien qui lui soit impossible. »

Aussi les poètes ont-ils été considérés comme les inventeurs des dieux, qu'ils résident au ciel, sur la terre, dans les mers, qu'ils soient bienfaisants ou malfaisants, qu'ils personnifient des vertus, des vices, des affections, des passions, des forces, ou qu'ils

(1) *Pythiques.*

(2) *Iphigénie en Tauride,* V, 385.

(3) De 300 vers 240 avant J.-C.

aient été des hommes élevés au-dessus de leurs semblables par des bienfaits, des actes glorieux, une puissance souveraine.

Cette dernière classe fut sinon la plus nombreuse, du moins celle qui offrit aux poètes une plus ample moisson de récits, aux villes des fondateurs, aux États des divinités protectrices. Elle se distinguait des autres dieux par une histoire dont la poésie et les arts s'emparaient avec un égal succès. Elle touchait à la vie réelle, et tout dans la cité rappelait leur souvenir, tout portait la trace de leur intervention, comme, dans la famille, revivait à chaque instant la mémoire des ancêtres.

Les idées de culte et d'ancêtres se confondaient. On s'efforçait de remonter aussi haut que possible. C'était une satisfaction que la vanité de tous les temps a recherchée, et chacun, sentant sa faiblesse, y cherchait la garantie d'une protection efficace.

Des hommes on s'élevait aux héros, des héros aux demi-dieux, des demi-dieux aux dieux. La famille, la tribu, la cité ne restaient pas dans l'isolement et dans l'abandon. Le personnage éponyme, de qui la communauté plus ou moins étendue tirait son nom, était le fils du dieu local ou un homme né de la terre et placé dans le ciel. Il s'agissait moins encore de venir de loin que de n'avoir pas de solution de continuité dans la succession. « Hommes et dieux, dit Pindare (1), ont même origine. C'est d'une seule et même mère que nous tenons la vie, les uns et les autres. Toute la différence est dans la force. L'homme ne peut rien, et le ciel d'airain est une demeure à

(1) *Néméennes,* VI, 1.

jamais inébranlable. Pourtant, un grand esprit, une belle nature nous rapproche un peu des Immortels, quoique nous ignorions, durant nos nuits, vers quelle halte d'un jour il est écrit par le sort que nous devons courir. »

Saint Augustin, qui a recueilli de si précieux témoignages sur le polythéisme, croit que, d'après l'opinion des écrivains les plus érudits et les plus sérieux, les grands dieux, dont l'histoire rappelée par les poètes était contenue dans la tradition et acceptée par les chefs d'État, ont été des hommes (1).

II

Les théogonies.

1. La religion officielle de l'Ionie et de la Doride est tout entière dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*. Les Troyens avaient les dieux de leurs ennemis, et parmi eux, des protecteurs ; l'Olympe, comme la terre, est divisé en deux camps ; mais dans les murs comme sur le rivage de Troie, dans les longues et périlleuses courses d'Ulysse, comme à son retour à Ithaque, nul ne néglige le culte des dieux qui le poursuivent de leur haine.

L'encens, les prières, les sacrifices rendent les dieux favorables. La négligence de ce qui leur est dû provoque des vengeances et attire des malheurs.

Au VIe chant de l'*Iliade*, l'augure Hélénos engage

(1) Voir *Cité de Dieu*, VII, 18.

son frère Hector à quitter le combat et à rentrer dans Troie pour apaiser la colère d'Athéna. Hector trouve dans le palais « décoré de superbes portiques, » sa mère, qui, après l'avoir embrassé, veut lui faire réparer ses forces « par la douce liqueur du vin qui ranime le combattant épuisé. » Il pourra faire des libations en l'honneur des Immortels.

« Je respecte trop Zeus, répond Hector, pour lui offrir des libations avant d'avoir versé sur mes mains une eau pure ; il n'est pas permis, étant souillé de sang et de carnage, d'implorer le dieu assis sur les sombres nuées. »

Il y a chez les Grecs et les Troyens le même respect des rites sacrés, le même sentiment qui ne permet pas de s'approcher des autels sans s'être purifié.

« Mais toi, ajoute Hector, rassemblant les matrones les plus respectables, va, chargée d'encens, au palais de la guerrière Pallas ; et, posant sur ses genoux le plus beau et le plus grand des voiles que tu as dans ton palais, celui qui t'est le plus cher, promets-lui d'immoler dans ce temple douze génisses encore exemptes du joug, si, touchée de compassion en faveur de notre ville, des femmes des Troyens et de leurs tendres enfants, elle éloigne de nos murs sacrés le fils de Tydée, ce combattant féroce qui sème l'alarme dans tous les cœurs. »

Les dieux d'Homère ne diffèrent des hommes que par leur puissance. Ils en ont les passions, les intérêts, les mobiles. Ils se laissent toucher, ils se montrent intraitables, et toujours pour des motifs humains.

Thétis demande à Zeus de donner la victoire aux Troyens, afin de glorifier son fils Achille retiré sous sa tente. « Si jamais, entre les Immortels, lui dit-elle, je te fus utile, soit par mes discours, soit par mes actions, exauce aujourd'hui ma prière (1). »

Les deux armées font un traité, et Zeus devient le gardien de la foi jurée.

Lorsque, en vertu d'une convention, Pâris et Ménélas combattent l'un contre l'autre, pour mettre fin à la guerre, le coupable oublie les dieux. Pâris lance, le premier, son javelot, confiant en ses forces et sans solliciter aucune divine protection. Ménélas invoque le père des dieux. « Puissant Zeus, s'écrie-t-il, punis l'agresseur, le perfide Pâris ; abats-le par mes mains, afin que l'on tremble, dans les races futures, d'insulter celui qui nous reçoit dans sa maison et nous prodigue son amitié (2). » On sait d'avance quel est celui à qui doit appartenir la victoire.

Zeus n'est pas le protecteur de la morale — rôle difficile sans doute pour lui avec son histoire, — mais défenseur du foyer domestique et des droits de l'hospitalité.

Lorsque Héré veut faire rompre la trêve par les Troyens, Zeus ne résiste pas. Et cependant il sait ce qui va arriver. « Quels crimes si grands ont donc commis envers toi Priam et ses fils, pour que tu désires, avec tant d'acharnement, renverser la fameuse Troie? De toutes les villes que les enfants de la terre habitent sous le soleil et sa voûte étoilée, il n'en est aucune qui soit plus chère à mon cœur que

(1) *Iliade*, chant Ier.
(2) *Iliade*, chant III.

les murs sacrés d'Ilion, où respirent Priam et le peuple de ce roi belliqueux ; jamais mes autels n'y sont dénués d'offrandes et de libations ; et les victimes y fument sans cesse ; honneurs qui sont le partage des Immortels (1). »

Ainsi Zeus est favorable aux Troyens, non pas parce qu'ils sont plus justes, ou qu'il trouve leur cause meilleure, mais parce qu'ils sont prodigues, à son égard, d'offrandes et de sacrifices.

Il est vrai que cette faveur tient à peu de chose. Pour une concession faite par Héré, Zeus abandonne ses protégés qui rompent la trêve, et deviennent criminels par l'inspiration de la déesse. Homère ne paraît pas plus étonné de cette perfidie que de tous les actes immoraux dont se compose la vie des dieux. Les lois humaines punissaient l'adultère, les violences, les vols, les meurtres, les rapts, la violation de la foi jurée. Chez les dieux, tout semble permis, et la morale qui règle les actions terrestres n'est pas faite pour les habitants de l'Olympe. Semblables en tout le reste aux hommes, ils ont sur eux un avantage plus précieux que l'immortalité. Supérieurs à toute loi morale, ils peuvent laisser au caprice et à la passion toute liberté, sans que leur autorité soit atteinte et leur droit diminué. Ils ne sont dieux que pour pouvoir tout faire.

Zeus, le plus puissant des Immortels, « celui dont le regard parcourt l'univers (2), » oublie ce qu'il doit faire et ce qu'il a promis, afin d'éviter une querelle avec « l'audacieuse » Héré. Lorsque sa fâcheuse

(1) *Iliade,* chant IV.
(2) *Iliade,* chant Ier.

condescendance a fait vaincre les Troyens et périr Hector, il revient à des sentiments plus conformes aux règles ordinaires de la justice, mais les faits n'en sont pas moins accomplis.

Hector est tombé sous les coups d'Achille. Son corps, traîné devant Troie sous les yeux de tous les siens, a été indignement outragé. La colère d'Achille est implacable, et la mort de son ennemi ne lui suffit pas. Patrocle doit être vengé par l'indigne traitement infligé au cadavre de son vainqueur. Et cependant Zeus ne veut pas que celui qui s'est montré si pieux envers lui, soit privé des honneurs de la sépulture.

« Hector, dit-il presque dans les mêmes termes qu'au IVe chant, était le plus cher des héros aux Immortels ainsi qu'à moi. Jamais il n'oubliait de nous présenter de gracieuses offrandes ; jamais mon autel n'a manqué des mets qui conviennent aux Immortels, de libations, de fumet de chairs rôties ; car telle est la récompense qui nous est échue en partage (1). »

Tels sont, dans la poésie primitive, les rapports des hommes avec les dieux. Les habitants de l'Olympe ne se mettent pas en peine de la moralité des actes, ils n'apprécient pas les intentions, ils ne sondent pas les cœurs. Ils veulent être honorés extérieurement. Ils exigent de la piété intéressée de l'homme que leurs autels fument, que les victimes abondent, que les offrandes soient fréquemment renouvelées. C'est à ce prix qu'ils accordent leurs faveurs.

Ils réclament aussi certaines vertus dont ils ne donnent pas l'exemple ; ou plutôt, ils sont les vengeurs peu autorisés de ces vertus outragées. La jus-

(1) *Iliade*, chant XXIV.

tice est sous leur sauvegarde. Ils punissent le parjure et l'iniquité. Ils visitent la terre pour s'assurer que la justice y règne. Les hôtes, les malheureux, les mendiants, les exilés, les suppliants sont aimés de Zeus et assurés de la protection des autres dieux. C'était, sans doute, une espèce de loi morale sanctionnée par la puissance divine, mais nul habitant de l'Olympe ne l'avait proclamée, nul ne pouvait la recommander.

La loi morale venait donc de plus haut qu'eux, et ils n'étaient que les exécuteurs inconséquents d'une volonté supérieure.

Les poètes tragiques, de beaucoup postérieurs à Homère, et qui donnent une large place aux idées morales, expriment cependant les mêmes sentiments. La puissance aveugle et souveraine du destin, la moralité des actes des hommes, les droits de la justice viennent prendre leur place à côté des exigences jalouses des dieux. Ils ne cessent pas d'être personnels, jaloux de leurs droits, soucieux de leur culte, impitoyables pour ceux qui les négligent, les outragent ou prétendent s'égaler à eux, mais on sent que la responsabilité humaine se dégage et qu'elle ne tardera pas à s'affirmer.

Le culte n'est plus l'objet exclusif de leur surveillance active sur les hommes, et ils commencent à regarder dans les cœurs ; mais si le témoignage extérieur de la cité n'a rien perdu de son importance, et si les liens par lesquels des dieux moins grossiers et un peu plus dignes des hommages et des sacrifices s'efforcent de relier la terre au ciel, sont plus nombreux, les premiers ne sont pas rompus.

Œdipe dit à Créon : « Au milieu de ces éloges

— pour Thésée et le gouvernement d'Athènes, — il en est un que tu oublies, c'est que les dieux ne reçoivent nulle part plus d'honneurs que dans cette ville (1). »

Que les hommes, justes et injustes, aient toujours également immolé des victimes et fait des offrandes aux dieux pour obtenir leur protection, il n'y a rien d'étonnant : on a vu, dans tous les temps, ceux-là même dont les intentions étaient les moins pures, essayer de tromper les autres, les dieux et eux-mêmes.

Mais ces exigences de prières, d'offrandes et de sacrifices, le succès assuré par la protection des dieux à celui qui aura été le plus rigoureusement fidèle aux rites, qui se sera montré le plus généreux pour les autels, la conviction que la piété consiste tout entière dans ces témoignages extérieurs, tout cela constitue le caractère essentiel et distinctif de la religion de la Grèce. La piété, c'est la fidélité au culte établi et la rigoureuse observation de tous les rites. On peut, à ces conditions, se dispenser de tout le reste. Qu'importe le cœur, qu'importent les actes, pourvu que les mains soient pleines d'offrandes, que le sang des victimes coule abondamment sur les autels, et que tout soit fait conformément aux prescriptions de la tradition ?

2. Le nombre des dieux était infini, et Bossuet a pu dire avec raison : « Tout était dieu, excepté Dieu même, et le monde, que Dieu avait fait pour manifester sa puissance, semblait être devenu un temple

(1) *Œdipe à Colone*, p. 1105.

d'idoles. Le genre humain s'égara jusqu'à adorer ses vices et ses passions, et il ne faut pas s'en étonner. Il n'y avait pas de puissance plus inévitable, ni plus tyrannique que la leur. L'homme, habitué à croire divin tout ce qui était puissant, comme il se sentait entraîné au vice par une force invincible, crut aisément que cette force était hors de lui, et s'en fit bientôt un Dieu (1). »

Le rôle et les attributs de ces dieux étaient extrêmement divers. Ils étaient venus de tout côté, et les poètes théogonistes avaient de la peine à les rattacher à leurs conceptions premières. Mais, sous leur nombre, sous leur immense variété, apparaît toujours l'unité.

Hérodote, qui croit à l'influence souveraine de l'Égypte sur la Grèce, dit : « Les Hellènes ont reçu leurs divinités des Pélasges, et les Pélasges, qui adoraient des divinités particulières sans nom, leur donnèrent ceux des divinités de l'Égypte (2). » Les noms ne sont pas les mêmes, il est vrai, malgré l'autorité de l'oracle de Dodone, qui était d'origine égyptienne; mais on retrouve chez les deux peuples la croyance plus ou moins explicite à un dieu supérieur. Peut-être se cachait-elle dans les rites mystérieux de la Thrace, de la Phrygie, dans certains sanctuaires, dans des hymnes et des fêtes. L'Orient était ainsi resté fidèle aux traditions primitives, et avec l'erreur, il propageait cette vérité si essentielle. L'absence de nom pour la divinité pélasgique ne semble-t-elle pas une preuve de son unité ? C'est ainsi que le Dieu véritable répond à Moïse qui lui demande son nom :

(1) *Suite de la religion*, ch. III.
(2) II, 50, 52.

« Je suis Celui qui suis (1), » et pour montrer aux Juifs qu'il n'est pas un Dieu nouveau, il ajoute qu'il est le « Seigneur, le Dieu de leurs pères (2). » Ce Dieu seul ne tolère pas les autres dieux.

En Grèce, si chaque cité a ses dieux particuliers et ne permet pas que leur culte soit outragé, elle se prête à des cultes nouveaux, convaincue qu'elle ne pouvait que gagner à augmenter le nombre de ses protecteurs. Zeus est le dieu par excellence, qui habite les hauts sommets ; mais, dans tous les temps, il y a une vague aspiration vers un être mystérieux. On voit des autels élevés « à l'inconnu, au pur, au grand, au miséricordieux. » L'unité résistait à cette multiplicité que créait la faiblesse de l'homme et qu'étendaient les relations. Même dans ses erreurs, l'homme rendait, quoique involontairement, hommage à la vérité.

Il y avait donc place pour un dieu supérieur au milieu de cette multitude de dieux secondaires, et c'était tout ce que l'erreur avait pu retenir de la vérité. « Combien de fois, dit Bossuet en parlant de l'idolâtrie (3), a-t-elle tâché de se déguiser, et en combien de manières s'est-elle transformée pour couvrir sa honte? Elle faisait quelquefois la respectueuse envers la divinité. »

Et un peu plus loin : « Les païens voulaient bien adorer le vrai Dieu, mais non pas le vrai Dieu tout seul. »

Hécatée de Milet (4) n'avait pas craint de traiter de

(1) *Exode*, III, 14. (2) *Exode*, III, 15, 16.

(3) *Suite de la religion*, ch. XVIII.

(4) Il vivait de 550 à 480 avant J.-C.

fables les croyances populaires relatives aux dieux. Il s'efforça de montrer l'origine historique ou physique de cette multitude de créations des peuples ou des poètes, en indiquant au delà une foi plus rationnelle. Les poètes et les philosophes, en parlant de Dieu, pendant que leurs compatriotes et leurs contemporains restaient fidèles au culte des dieux, exprimaient certainement ainsi ce que la prudence ne leur permettait pas de dire ouvertement.

Léur conviction n'était peut-être pas très profonde à cet égard, et si quelques-uns ont pu arriver jusqu'à croire que les divinités si nombreuses, qui avaient partout des temples et des autels, n'étaient que des attributs du Dieu unique ou des messagers de ses volontés, combien d'autres ont confondu tout dans la même piété, ou dans la même indifférence!

« J'ai entendu, dit Plutarque (1), des théologiens prononcer dans leurs discours, ou chanter dans leurs vers, que Dieu, incorruptible et éternel de sa nature, subit, par la loi d'une destinée ou d'une raison nécessaires, différentes transformations. »

Il est plus près de la vérité dans un autre passage du même traité : « Lorsque nous approchons du sanctuaire, le Dieu nous adresse ces mots : connais-toi toi-même, ce qui est un véritable salut. Et nous lui répondons : *vous êtes*, c'est-à-dire que nous attribuons à lui seul la propriété véritable, unique et incommunicable d'exister par lui-même. »

Pour lui, le mot Zeus signifie le maître des dieux, la fortune, le destin, un être supérieur à tous les autres (2), et saint Augustin prouve que, selon les

(1) *Que signifie le mot* EI? (2) *Manière de lire les poètes.*

savants du paganisme, tous les dieux ne sont que Zeus, « âme du monde, remplissant et remuant cette vaste machine composée de quatre éléments (1). »

Tertullien a accumulé, dans deux ouvrages (2), les affirmations des poètes, des historiens et des philosophes, pour montrer qu'ils trahissaient, malgré eux, leur foi en l'unité divine.

Un poète sceptique avait bien enseigné à Rome

> Que, parmi les mortels, la crainte fit les dieux (3);

et il avait trouvé chez les Grecs des précurseurs, mais, quel que soit le motif qui ait agi sur la faiblesse humaine, l'idée d'un Dieu unique ne fut jamais entièrement bannie de la conscience.

Saint Thomas a dit : « Dans toutes les choses qui s'offrent à nous, nous trouvons du plus ou du moins des degrés dans la bonté, dans la vérité, dans la noblesse et dans toutes les autres qualités des choses que l'on conçoit. Mais le plus et le moins ne s'appliquent qu'à des êtres divers qui se rapprochent diversement d'un type souverain. Il y a donc aussi un être qui est souverainement bon, souverainement vrai, souverainement noble, et qui, dès lors, est l'être souverain, car, comme le dit Aristote, ce qui est souverainement vrai est ce qui est souverainement (4). » N'est-ce pas l'explication du polythéisme?

C'est au milieu des croyances les plus étranges et

(1) *Cité de Dieu*, IV, ch. II.

(2) *Apologétique*, c. XVII et XXIV. — *Du témoignage*, ch. I et II.

(3) LUCRÈCE, *De natura rerum*. Primus in orbe deos fecit timor.

(4) *Somme*, 4e preuve de l'existence de Dieu.

les plus indignes que se maintenait intacte cette vérité, îlot pur qui traversait, sans en être atteint, le torrent de la corruption générale. « Qui le pourrait croire, s'écrie Bossuet (1), si l'expérience ne nous faisait voir qu'une erreur si stupide et si brutale n'était pas seulement la plus universelle, mais encore la plus enracinée et la plus incorrigible parmi les hommes? »

L'humanité tout entière, victime de ses passions, s'éloigna ainsi de la vérité. « L'homme oublia si profondément que Dieu l'avait fait, qu'il crut, à son tour, pouvoir faire un Dieu (2), » et l'on vit attribuer à des êtres et à des objets de toute espèce, un nom « dont la majesté consiste à être incommunicable (3). »

Ce Dieu, les premiers hommes l'avaient connu et adoré. Ils le concevaient, non tel qu'il est, mais tel que peut le recevoir notre intelligence toujours courte par quelque endroit. « L'homme, sorti immédiatement des mains de Dieu, dut parfaitement le connaître, » dit Platon (4); ce qui ne l'empêcha pas de devenir ingrat et coupable.

Lucien croit que

> Le Créateur à l'homme a dit au premier jour
> Tout ce qu'il est permis à l'homme de connaître (5),

et la philosophie moderne s'est montrée, sur ce point,

(1) *Hist. univ.*, suite de la religion, III.
(2) *Hist. univ.*, suite de la religion, III.
(3) *Hist. univ.*, suite de la religion, II.
(4) *Timée.*
(5) *Pharsale*, liv. IX.

> .... Dixitque semel nascentibus auctor
> Quidquid scire licet.

d'accord avec la sagesse du passé. « Toutes les traditions antiques, dit Cousin (1), remontent à un âge où l'homme, au sortir des mains de Dieu, en reçoit immédiatement toutes les lumières et toutes les vérités. » Parmi ces lumières et ces vérités, en est-il une plus précieuse et plus nécessaire que l'unité de Dieu ?

Il en résulta que le monde païen, malgré ses faiblesses, ses erreurs et ses inconséquences, eut des aspirations et des vues qui l'élevèrent au-dessus de lui-même. Hermann a dit avec raison (2) : « Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que, quoique sur chacun des dieux ils eussent les croyances les plus étranges, cependant, lorsque, sous un nom incertain, ils parlaient de Dieu, ils le concevaient comme étranger à tout vice et doué d'une suprême sainteté. »

Cette vue plus élevée était certainement le privilège de quelques-uns, mais ce qu'ils voyaient plus clairement était cru d'instinct par le grand nombre. Combien y avait-il, dans ces intelligentes cités de la Grèce, d'hommes dont on put dire : « Ceux qui ne voient dans les statues que du bois et de la pierre, sont tous aussi ignorants que ceux qui, ne sachant pas lire, ne verraient dans un livre que de l'encre et du papier (3) ? » On honorait en public les dieux de la cité, on pratiquait au foyer un culte plus épuré. Zeus avait ses victimes, Athéna ses offrandes, Apollon ses présents, Dionysos ses fêtes, Déméter ses initiés ;

(1) Introduction à l'*Histoire de la Philosophie.*

(2) *Dissertation sur le Prométhée délivré d'Eschyle.*

(3) Eusèbe, *Préparation évangélique,* III, 7. — Macrobe dit la même chose.

les astres, les saisons, les vents, la nuit, le jour, la santé, la maladie, la vie, la mort, la fécondité, l'eau, le feu avaient leurs adorateurs, mais il y avait derrière eux, dans une sphère inaccessible, enveloppé de voiles, réel et vivant, le Dieu véritable qui s'impose à l'homme et reçoit son hommage, alors même qu'il est méconnu, oublié, nié ou dénaturé.

3. Il y a, chez les Grecs, deux théogonies principales, qui ont des points communs et que séparent des différences profondes.

La première en date serait celle d'Orphée, si nous pouvions la croire écrite par le personnage légendaire associé à l'expédition des Argonautes (1). Mais elle appartient à une époque de beaucoup postérieure. Elle est contenue dans quatre-vingt-six hymnes attribués, avec d'autres fragments, à Onomacrite de Crotone, qui, vers la fin du ve siècle, aurait, selon Hérodote (2) et Clément d'Alexandrie (3), publié des oracles sous le nom d'un contemporain d'Orphée. Peut-être même faudrait-il descendre jusqu'à l'école d'Alexandrie (4), pour avoir l'explication des allusions symboliques et des mythes qui la remplissent, ce qui rendrait bien moderne ce témoignage des antiques croyances.

Aristote repoussait la réalité de l'existence d'Orphée et de ses œuvres. Il croyait sa théogonie récente, ou du moins modifiée par de graves altérations, parce qu'au lieu de présenter une foi popu-

(1) Il aurait vécu au xive siècle avant J.-C.

(2) VII, 6. (3) *Stromates*, I.

(4) Du iie siècle après Jésus-Christ à Justinien, qui la ferma en 529.

laire, elle formulait un système. La foi réside en même temps dans l'esprit et dans le cœur. Elle anime des populations tout entières, et les rend capables, dans leur jeunesse, du plus ardent enthousiasme et des plus héroïques sacrifices. Le système est l'œuvre de la méditation solitaire. Il se produit à l'âge mûr, et s'il trouve son appui dans un étroit fanatisme, il ne fait pas de martyrs.

Cicéron ne croit pas à la haute antiquité des hymnes théogoniques d'Orphée.

Le vers capital de cette théogonie savante :

Zeus, principe et milieu, seul créateur de tout (1),

est certainement d'une époque plus voisine de l'ère chrétienne.

Orphée n'est donc pas l'interprète autorisé de la religion publique, et pour ainsi dire officielle. S'il fallait le juger par ses deux hymnes à Musée, que nous a conservés saint Justin, le martyr, il aurait exposé, à une époque reculée, une doctrine à laquelle les beaux siècles restèrent étrangers, au moins dans leurs manifestations extérieures. « Il est unique, dit-il de Dieu ; né de lui-même, de lui sont nées toutes choses, lui seul a tout façonné. Il circule au milieu des êtres, mais pas un des mortels ne le voit en face ; lui, au contraire, les voit tous.... Il n'est pas d'autre roi que le grand roi. »

Que l'on rapproche cette idée de Dieu de celle des poètes et du peuple, il ne sera pas possible de se tromper sur sa date.

(1) Ζεὺς ἀρχὴ, Ζεὺς μέσσα, Διὸς δ'ἐκ πάντα τέτυκται.

Ou ces vérités si nettement exprimées, débris de la révélation primitive, restèrent enfermées dans les enseignements secrets des mystères, ou elles sont d'une époque, dans laquelle, pour mieux combattre le christianisme, on puisait dans sa doctrine, expédient que les modernes connaissent.

4. La seconde théogonie est celle d'Hésiode. Elle est authentique, et porte l'empreinte d'un âge de foi.

Qu'Hésiode ait vécu au x[e] ou au IX[e] siècle avant Jésus-Christ, qu'il ait été antérieur à Homère, ou son contemporain, qu'il lui soit postérieur d'un siècle, qu'il ait composé sa théogonie, ou qu'elle soit formée de fragments déjà connus, elle offre un ensemble précieux, une série de noms et de faits se succédant avec ordre, et constituant un tout dont les parties sont dans une parfaite correspondance.

Hérodote dit au sujet de cette théogonie : « D'où chacun des dieux a-t-il tiré son origine? Furent-ils de tout temps et quelles étaient leurs figures? Les Grecs ne le surent que fort tard. C'est Homère et Hésiode, que je ne crois pas plus anciens que moi de quatre cents ans (1), qui ont donné aux Grecs leur théogonie, aux dieux leurs surnoms, et déterminé leur rang, leurs occupations et leurs attributs (2). »

Homère et Hésiode ont le même accent de sincérité. Ils croient aux dieux dont ils racontent l'histoire, et, soit qu'ils l'aient embellie, soit que nous devions voir en eux les interprètes de la piété populaire, la foi qui les inspire est devenue communicative, et la légende a été définitivement fixée.

(1) Hérodote a vécu de 484 à 406. (2) II, 53.

La théogonie d'Hésiode est un poème, qui raconte comment Zeus acquit l'empire divin et régna souverainement sur les dieux et sur les hommes.

Les événements qu'elle se contente d'énoncer (1), s'accomplissent hors de la sphère où vit la race humaine ; mais tout y est régi par une force supérieure, à laquelle les dieux mêmes sont contraints d'obéir.

Plus tard, Pindare dira (2) : « C'est des dieux que vient toute force vive à toute vertu humaine ; c'est par eux qu'on est savant, robuste, habile parleur. » Dans Eschyle (3), Étéocle, courant au fratricide, s'écriera : « Ma place est marquée, les imprécations d'un père me poursuivent.... Les dieux précipitent l'événement fatal.... Le vent de la colère s'élève et pousse sur les flots du Cocyte la race de Laïos. » Et Néoptolème, contemplant les malheurs de Philoctète, en découvrira la cause (4) : « J'y vois un effet de la volonté divine. Les dieux n'ont pas permis que Philoctète pût lancer contre Troie ses invincibles flèches, avant que le jour de cette ville fût venu. »

Pour Hésiode, pour Homère, au-dessus des dieux, dans une demeure inaccessible, sans prédécesseur et sans descendant, souverain, immuable, dans sa puissance aveugle et solitaire, le destin régnait. L'imagination n'a pu lui donner une forme, et la piété effrayée n'a pas essayé de comprendre. L'idée du destin devait naître de l'inflexible nécessité de cer-

(1) Elle se compose d'un millier de vers.

(2) *Première Pythique.*

(3) *Les sept devant Thèbes.*

(4) Sophocle, *Philoctète.*

tains événements. L'homme eût voulu les empêcher, parce qu'ils contrariaient ses intérêts ou blessaient ses affections. Impuissant, il crut à une volonté aveugle et irrésistible, placée au-dessus de lui, et il trembla devant elle, attribuant à un caprice souverain ce qui résultait de causes inconnues.

L'Asie donna un rôle immense à la fatalité, et toutes ses religions portent l'empreinte de cette influence qui faisait de la divinité un tyran, et de l'homme son misérable jouet.

Dans Homère, le destin gouverne le monde, et les dieux se bornent à reconnaître ses arrêts et à les faire respecter. Il y a cependant chez les dieux une résistance secrète lorsque leurs desseins sont contrariés. Il y a chez les hommes des attaques plus hardies. Patrocle est sur le point de prendre Troie malgré le destin (1), l'Olympe tout entier descend pour arrêter Achille, dont Zeus a dit : « Il est transporté de rage à cause de la mort de son ami, et je crains qu'il ne renverse les remparts d'Ilion malgré la destinée (2). »

La réaction contre ces idées exclusives de toute justice, soit que le destin règne souverainement, soit que les hommes luttent avec audace, quoique vainement, contre lui, se produit dans Homère même. La responsabilité humaine est proclamée par le père des dieux. Devant les Immortels rassemblés dans son palais, Zeus s'écrie : « Hélas! comme maintenant les mortels inculpent les dieux! ils osent dire que leurs maux viennent de nous, et c'est leur propre perver-

(1) *Iliade*, ch. XVI.
(2) *Iliade*, ch. XX.

sité qui, outre le destin, attire sur eux les malheurs (1). » La liberté est placée déjà à côté de la nécessité, pour en atténuer les effets. Elle ne tardera pas à être pour l'homme le signe de sa supériorité sur la nature.

Les dieux ont un corps comme les hommes, et ce corps a les mêmes besoins. Ils ont des passions, et ces passions déterminent des actes criminels, qu'ils peuvent impunément se permettre.

Épicure, cité par Cicéron (2), donne la raison de l'anthropomorphisme dont les poètes ont été les interprètes habiles et féconds, plutôt que les inventeurs. « Les dieux, étant des êtres parfaits, ne pouvaient choisir entre les formes des corps que les plus admirables ; mais aussi, ils ne pouvaient choisir d'autres formes que celles qui sont devenues propres au corps humain. Quand nous cherchons ce que la nature a produit de plus achevé, pouvons-nous concevoir autre chose que la proportion et la grâce du corps de l'homme ? Y a-t-il quelqu'un qui, soit en songe, soit autrement, ait pu se représenter les dieux sous une autre forme ? »

Aristote dit, au contraire : « Les hommes n'ont pas manqué de donner leurs habitudes aux dieux, de même qu'ils les représentent à leur image (3). »

Ces questions n'occupaient ni les auteurs de théogonies, ni les fidèles serviteurs de ces dieux à forme humaine.

5. « D'abord, dit Hésiode, dans l'ordre du temps, vint Chaos, puis Gœa, la terre vaste, solide et plate,

(1) *Odyssée*, ch. I. (2) *De natura Deorum.*
(3) *Politique*, I, 1, 7.

avec le profond et sombre Tartare à sa base. Eros (1), le vainqueur des dieux et des hommes, vint aussitôt après (2). »

Erebos et Nyx (3) sortirent de Chaos. Ils engendrèrent Æther et Héméra (4).

Gœa enfanta de plus Ouranos (5), qui devait être la résidence des dieux, les montagnes, demeure des nymphes, et Pontos, la mer terrible et retentissante.

De l'union de Gœa avec Ouranos sortirent six Titans et six Titanides, trois Cyclopes et trois Hécatoncheires (6).

Les premiers dieux n'ont rien d'humain. Ce sont des forces physiques qui produisent des êtres monstrueux avant d'arriver à la perfection dont témoigne le corps de l'homme. Elles paraissent s'essayer pour réaliser avec plus de succès cette grande œuvre.

Mais l'antagonisme ne tarde pas à éclater. Le ciel et la terre sont, tour à tour, le théâtre de luttes violentes et dans lesquelles, de bonne heure, le sang coule.

Ouranos eut peur, en voyant ses fils si puissants, d'être renversé par eux. Il les cacha dans le sein de Gœa. Gémissant sous leur poids, Gœa produisit le fer, façonna une faucille et en arma un des Titanides, Chronos (7), qui surprit Ouranos et le mutila.

Du sang qui s'échappa de sa blessure naquirent les Erynnies (8), les Géants et les nymphes Méliades.

(1) L'Amour.
(2) *Théogonie*, 116.
(3) L'Erèbe et la Nuit.
(4) L'Air et le Jour.
(5) Le Ciel.
(6) Aux cent bras.
(7) Le Temps ou Saturne.
(8) Les Furies.

Aphrodite sortit de l'écume de ce sang divin rougissant les flots.

Chronos devint ainsi maître par un crime. Les Titans partagèrent son pouvoir. Chacun d'eux épousa une des Titanides et en eut une nombreuse postérité. Celle de Chronos fut la plus puissante.

Il eut de Rhéa, sa sœur, trois filles : Hestia, Déméter, Héré, et trois fils, Hadès, Poseidon et Zeus.

Comme Ouranos, Chronos redouta ses enfants. La défiance est à l'origine des choses, parce que la révolte est la conséquence de la force, celui qui la possède prétendant dominer les autres. On voit déjà chez les Immortels ce qui sera plus tard chez les hommes.

Chronos espéra échapper au danger en dévorant ses enfants, aussitôt après leur naissance. Trois filles et deux fils avaient eu ce sort, lorsque Rhéa, obéissant à l'amour maternel et peut-être au destin, substitua une pierre à Zeus, qu'elle venait de mettre au monde.

Chronos ne s'aperçut pas de la substitution et avala la pierre.

Zeus, soustrait à la mort, fut transporté sur le mont Ida en Crète, où il grandit par les soins des nymphes. Il eut bientôt l'ambition de devenir le maître. Averti de ce qui s'était passé, il contraignit Chronos à rendre la vie à ceux qu'il avait dévorés, et, d'accord avec eux, chercha le moyen d'enlever le pouvoir à son père.

Il fit appel à toutes les forces qu'il pouvait rencontrer. La première divinité qui répondit à son appel fut Styx avec ses enfants Zélos et Niké (1), Kratos et Bia (2).

(1) Ardeur et Victoire. (2) Force et Violence.

Il élargit les autres Ouranides, emprisonnés dans le Tartare, les Cyclopes, les Hécatoncheires, et, à leur tête, marcha contre Chronos..

La guerre dura dix ans. Zeus et les Chronides occupaient l'Olympe, au nord de la Thessalie, dans la Pélasgiotide, Chronos et les Titans l'Othryx, au sud, dans la Dolopie et la Pthiothide. La lutte fut acharnée, et Zeus l'emporta. Chronos et les Titans furent précipités dans le Tartare, où Poseidon, les entourant d'un mur d'airain, les confia à la garde des Hécatoncheires.

Gœa, la divinité toujours féconde, avait enfanté un monstre formidable, Typhœus, à qui Zeus, instruit par l'expérience, ne laissa pas prendre tout son développement. Les destins le lui avaient signalé comme un ennemi terrible. Il le précipita, d'un coup de foudre, dans le Tartare, au milieu des Titans.

Zeus partagea l'empire du monde avec ses frères qui l'avaient aidé à vaincre. Il conserva l'Ether et présida souverainement à tout. Poseidon, roi des mers, commanda aux forces souterraines; Hadès gouverna les régions inférieures, demeure des Ombres.

Avant Zeus, étaient nés de Nyx, d'Éris, de Pontos, de Néreus, d'Échidna, de Typhaon, des êtres allégoriques et monstrueux. Leur existence se perpétua sous l'autorité souveraine de celui qui commande aux nuées, fait trembler l'Olympe, et qui, père des dieux et roi des hommes, ne reconnaît au-dessus de lui que le destin. Ils remplirent diverses fonctions.

Zeus épousa Métis (1). Il en eut Athéna, qu'il retira du sein de sa mère, victime de la jalousie

(1) La Sagesse.

d'Héré. Zeus l'enferma dans sa tête, d'où elle sortit lorsque le temps fut accompli. Athéna fut toujours sa fille privilégiée.

De Thémis, déesse de la justice, il eut les Heures;

D'Eurynomé l'Océanide, les trois Grâces, Aglaé, Thalie, Euphrosine;

De Mnémosyne, la déesse de la mémoire, les neuf muses : Clio, Thalie, Melpomène, Erato, Calliope, Uranie, Polymnie, Therpsicore, Euterpe;

De Lêto, Apollon et Artémis;

De Déméter, Perséphoné;

De Héré, sa sœur, qui, malgré les constantes infidélités de son époux, conserva toujours la dignité de reine des dieux, Hébé, déesse de la jeunesse, le valeureux Arès, Eileithyia, dont les statues eurent à Athènes le privilège d'être couvertes jusqu'aux pieds (1), Héphaïstos, le dieu du feu;

De Maïa, fille d'Atlas, Hermès.

Il ne suffit pas à Zeus de multiplier, par ces unions avec des déesses, les divinités d'inégale puissance, destinées à régner sur quelque partie de l'immense domaine partagé avec ses frères; dieu souverain, il doit veiller à tout, en établissant une hiérarchie céleste, principe et modèle de celle qui règnera dans les éléments et parmi les hommes.

Il s'unit à des mortelles, et sa postérité est nombreuse. Un père se doit également à tous, et traite ses enfants avec une égale tendresse. Zeus prend des libertés avec ce devoir comme avec tous les autres. Sa postérité divine a de nombreux degrés. Il en sera de même pour sa postérité humaine; et le

(1) Pausanias, *Attique*, XVIII.

sang divin ne mettra pas toujours à l'abri d'une destinée malheureuse.

D'Antiope, d'Alcmène, de Danaé, de Léda, de Sémélé, d'Io, d'Europe, d'Égine, de Calisto, il eut de nombreux enfants, demi-dieux et héros, qui gardèrent quelque chose de la puissance divine de leur père, avec les faiblesses et les misères de l'humanité. Ils furent comme un lien entre l'Olympe et la terre. Tige de grandes races, ancêtres de maisons puissantes, fondateurs de villes célèbres dont ils restèrent les héros éponymes, défenseurs des peuples, redresseurs de torts, vainqueurs de monstres, ils rattachent les généalogies humaines à la théogonie, et montrent que tout ce qui est beau, grand, puissant et fécond parmi les hommes a une origine divine.

CHAPITRE XI

II. — LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

LES DIEUX, LE MONDE ET L'HOMME

I

Les dieux d'Athènes.

1. Il ne suffisait pas, pour obéir à la piété des peuples et à l'attrait du merveilleux, d'établir la génération et de marquer les attributs et le domaine des dieux. Les poètes écrivirent leur histoire pour les faire connaître, et ils chantèrent leur puissance, afin que l'homme n'oubliât pas qu'il avait en eux des protecteurs. Nous leur devons de pouvoir reconstituer la religion officielle de la Grèce.

Il y a douze grands dieux ou déesses, habitant l'Olympe et formant un conseil suprême, dans lequel chacun peut exprimer son opinion et faire entendre ses désirs. Ce sont : Zeus, Hermès, Arès, Apollon, Poseidon, Hephaïstos, Héré, Hestia, Aphrodite, Athéna, Déméter, Artémis (1).

(1) On les désigne habituellement sous les noms de : Jupiter, Mercure, Mars, Apollon, Neptune, Vulcain, Junon, Vesta, Vénus, Minerve,

Les Athéniens, le plus pieux des peuples, si la piété consiste à élever des temples et à faire des sacrifices, honoraient ces douze divinités supérieures. Ils avaient placé leur représentation dans une galerie du Céramique (1).

Zeus avait l'empire du ciel, réglait les saisons, présidait aux actions des hommes, les tenait sous sa puissance et leur distribuait les biens et les maux. Il résidait dans la partie la plus élevée de l'Olympe, convoquait le conseil des dieux, leur communiquait ses desseins, et, s'il était quelquefois obligé de céder devant leur coalition, ou une révolte individuelle, il n'en conservait pas moins le privilège d'une supériorité qui finissait par prévaloir.

On trouve dans la théogonie orphique, chez Proclus et chez Eusèbe (2), la preuve de cette souveraineté qui fait des autres dieux ses ministres, des démons les intermédiaires pour les communications avec les hommes. « Zeus est l'unique puissance, l'unique démon, le maître souverain de toutes choses (3). »

Il n'était pas resté longtemps paisible possesseur du pouvoir que lui avait donné la victoire sur son père. Il avait dû lutter contre les Titans, qui s'étaient brisés contre sa force et le secours des autres dieux. Rassuré de ce côté, il réprima l'audace humaine. Prométhée était trop industrieux pour n'avoir pas

Cérès, Diane. Ce sont les noms romains. Ils ne représentent pas exactement les mêmes idées que les noms grecs. C'est pour ce motif que nous avons adopté des désignations moins usitées, mais plus justes.

(1) Pausanias, *Attique*, III.

(2) *Préparation évangélique*, 9.

(3) Ἓν κράτος, εἷς δαίμων γένετο, μέγας ἀρχός ἁπάντων.

une haute ambition. Il ravit le feu du ciel pour animer sa statue, partage avec Zeus les offrandes des sacrifices et garde la meilleure part. Il succombe dans la lutte, et l'autorité de Zeus semble définitivement établie par le châtiment auquel il le soumet. En même temps, de la boîte de Pandore sont sortis tous les maux, et Hésiode en conclut « qu'il n'est pas possible d'échapper à la volonté de Zeus. » La foudre était le symbole de sa puissance. Il est peint en ces termes dans les hymnes homériques (1) : « Le meilleur et le plus grand des dieux, au loin retentissant, souverain, accompli, qui souvent a de sages entretiens avec Thémis, respectueusement assise auprès de lui. »

Hermès, fils de Zeus et de Maïa, était le dieu des débats, des négociations, du commerce, des marchés, des routes. Il inspirait toutes les industries, et celles même qui étaient les moins avouables reconnaissaient son autorité ou la puissance de ses exemples. Il servait de messager à l'Olympe, qui l'envoyait vers les autres dieux ou vers les mortels. Il avait des ailes à la tête et aux talons et portait à la main un caducée. C'est un dieu « plein d'artifices, esprit insinuant, larron, ravisseur de bœufs, conducteur de songes, éclaireur de nuit, gardien des portes (2). » Et dans l'hymne XXIX[e], le poète le rapproche d'Hestia, « car, dit-il, tous les deux, vous savez les beaux travaux des terrestres humains, et vous êtes attachés à l'esprit et à la jeunesse. »

(1) XXII. Ces petits poèmes, à quelque époque ou à quelque auteur qu'ils appartiennent, sont précieux pour les indications qu'ils fournissent sur l'origine, la descendance et les attributs des dieux.

(2) *Hymnes homériques*, II.

Arès présidait aux combats. Il était couvert d'une forte armure et avait pour symbole un coq dont la vigilance et l'ardeur dirigeaient et animaient les guerriers. Il devait la vie à Zeus et à Héré, et, suivant quelques poètes, à Héré seule. « Très puissant Arès, s'écrie le poète, fardeau des chars de guerre, dieu au casque d'or, à l'âme impétueuse, porte-bouclier, sauveur des villes, armé d'airain, à la main robuste, infatigable, fort par la lance, rempart de l'Olympe, père de la belliqueuse Victoire, auxiliaire de Thémis, tyran des rebelles, chef des justes, roi de la vaillance (1)! »

Apollon était le dieu de l'intelligence. Inventeur des beaux-arts, il présidait à toutes leurs manifestations. Son apparition marque, dans l'histoire de la Grèce, le développement intellectuel et accélère le progrès social.

Sous son inspiration, les routes s'ouvrent, les rues se forment, les maisons s'élèvent, les citadelles deviennent plus belles et plus fortes, les chants montent de la terre à l'Olympe, les hommes perdent leurs mœurs féroces, la poésie, en ravissant les âmes, devient le lien de la société.

Son culte est des plus anciens et des plus importants (2). Il était venu de la mer, où les dauphins l'escortaient. Des prodiges avaient précédé sa naissance : Délos errante était devenue stable et avait spontanément produit le laurier. Nul dieu n'a eu une vie plus accidentée et plus mêlée aux hommes; nul aussi n'a reçu plus d'hommages.

(1) *Hymnes,* VII.
(2) *Hymnes homériques.*

Apollon prend le caractère du pays où s'établit son culte. Il est le dieu Carnéios pour les Doriens, le dieu Patroos pour les Ioniens. Il réside à Delphes et à Délos; il y rend des oracles. Il se mêle ainsi à la vie des États, et joue entre eux le rôle de modérateur. Foyer de lumière pour la terre et pour les esprits, il éclaire, il réchauffe, il féconde. « Il prend toujours plaisir, dit Callimaque, à la fondation de nouvelles cités, et lui-même, en personne, il pose la première pierre (1). » Dieu secourable, il frappe et guérit. Il est le médiateur qu'ont entrevu les religions asiatiques, dans lesquelles s'étaient conservés des débris de la vérité que Dieu avait révélée primitivement à l'homme. Son histoire est confuse, mais l'idée de la médiation y domine. Il n'est pas jusqu'à son séjour sur la terre où il fit régner l'âge d'or, qui ne puisse être considéré comme une image grossière et imparfaite de la Rédemption.

C'est un beau jeune homme, armé d'une lyre ou d'un arc et sûr de vaincre avec les deux. Zeus est son père et Léto sa mère.

Poseidon étendait son empire sur lès flots et enveloppait la terre d'une ceinture azurée. D'origine asiatique, il favorisait les Ioniens, qui, venus de la mer, voyaient en lui un dieu national.

A son humeur farouche, il faut des hommages spéciaux. Les sacrifices humains lui plaisent, et c'est à peine s'il consent à recevoir en offrande des chevaux. « Pour toi, Poseidon, dit un hymne (2), les Immortels ont divisé les hommes en deux parts ; ils

(1) *Hymnes à Apollon*, 55.
(2) XXI.

t'ont donné d'être dompteur des coursiers et sauveur des vaisseaux. »

Dieu des navigateurs, il a un culte étendu, et ceux qui affrontent les dangers de la mer redoutent sa colère. Son influence décroît avec les progrès de la navigation, et son culte s'adoucit au contact des dieux plus secourables. Vaincu par Athéna, qui donna un nom à la cité, il n'entoure pas moins de sa protection le pays et les habitants. Olympie et Delphes l'honoraient particulièrement, mais Athènes était le séjour favori du dieu armé du trident, et dont le char était emporté sur les ondes par des monstres marins.

Héphaïstos ne sortit pas de l'imagination des Athéniens amoureux de la beauté. Laid et contrefait, rendu boiteux par la colère de Zeus, son père, qui le précipita dans l'île de Lemnos, il était l'objet de la risée des dieux et présidait au feu et aux volcans. Les Cyclopes travaillaient sous ses ordres. Habile ouvrier, il forgeait les foudres de Zeus, et dompteur de toutes choses (1), il enseignait à faire naître sous un marteau industrieux, par la transformation et l'union des métaux, les œuvres les plus délicates. Les poètes l'avaient uni à la plus belle des déesses, à la beauté même, Aphrodite, et sa mère Héré, quoique peu flattée d'un pareil fils, avait pour lui une grande tendresse.

2. Héré, sœur et femme de Zeus, fille de Chronos et de Rhéa, avait plus d'orgueil que de pouvoir. Implacable dans ses haines, elle veillait cependant

(1) Πανδαμάτωρ.

sur l'honneur et la fécondité des mariages. Reine des dieux, elle occupe fièrement son trône dans l'Olympe, le diadème sur la tête et le sceptre à la main ; elle se mêle peu aux affaires des hommes, satisfaite de sa grandeur solitaire et des hommages dont elle est l'objet. « Reine immortelle, lui dit un chant sacré (1), d'une beauté incomparable, glorieuse épouse et sœur de Zeus tonnant; dans le vaste Olympe, tous les bienheureux, pleins de respect, l'honorent à l'égal du dieu que réjouit la foudre. »

Hestia, au contraire, siège au foyer domestique dont elle assure l'honneur et la prospérité. Belle, noble et sévère, elle garantit la perpétuité dans la famille, comme la récompense de la fidélité à son culte. Le feu qui brûle dans l'enceinte privée dont elle partage la protection avec Zeus, est le symbole de ce feu intérieur qui, enfermé dans le sein de la terre, répand de tout côté une vie féconde. Nulle divinité ne semblait plus étroitement associée aux destinées particulières et à celles des cités. Hestia devait la vie à Chronos et à Rhéa. Son culte, qui remontait aux Pélasges, était en honneur chez tous les peuples venus de l'Asie, et les Troyens n'invoquaient pas moins sa protection que les Grecs, leurs ennemis. Elle avait un sceptre à la main et un brasier à ses pieds. Seule, parmi toutes les divinités, elle était l'objet d'une confiance filiale et d'une tendre vénération. On redoutait les autres dieux, on l'aimait.

Aphrodite, fille de Zeus et de Dioné, ou de l'écume des eaux, déesse de la beauté et des plaisirs, résidait

(1) *Hymnes homériques*, XI.

dans les cieux, sur la terre, au sein des flots, exerçant sur les hommes et les dieux un empire absolu. Elle présidait à la transmission de la vie, se plaisait aux jardins, domptait les plus fiers courages, et justifiait, par son culte, tous les débordements des passions. Les épithètes attachées à son nom, et dont chacune indiquait une qualité, un attribut ou une fonction, montrent l'importance et l'étendue de son culte. On en comptait deux cent quarante-trois. Égée et le roi Porphyrion l'avaient introduite en Attique. Elle n'avait cependant aucune fête publique à Athènes. « Je vais chanter Cythérée, née à Chypre, dit le poète (1). Elle fait aux mortels de doux présents ; son aimable visage toujours sourit, et elle porte la gracieuse fleur de la beauté. » Elle était honorée d'un culte secret parmi ceux dont elle secondait les plaisirs et flattait les passions.

Athéna était sortie tout armée du cerveau de Zeus. La Grèce l'honorait sous des noms divers, et chaque cité recherchait sa puissante protection. Douée d'un sens exquis, prudente et industrieuse, elle était la mère des arts, la conseillère des chefs de peuple, l'inspiratrice des gouvernements. Elle réunissait à la sagesse qui dirige les âmes la vaillance qui dompte les corps. Athènes était sa ville de prédilection. Elle lui avait donné son nom, accueillait avec bonté ses hommages, et veillait avec un soin jaloux sur ses destinées. Ses fêtes étaient les plus splendides de toutes celles que célébrait la cité avide de pompes et de spectacles. Les épithètes par lesquelles on la désignait témoignaient de la diversité de ses occu-

(1) *Hymnes homériques,* IX.

pations, de l'étendue de son pouvoir, et de la générosité de son intervention dans les affaires humaines.

Elle était armée d'un bouclier, d'une lance d'or, et la chouette qui surmontait son casque lui servait de symbole, comme de signe de protection pour sa ville chérie. « Je commence par chanter Athéna-Pallas, divinité redoutable, protectrice des cités ; elle s'occupe avec soin des travaux belliqueux, et des villes dévastées, et des clameurs, et des combats ; elle est aussi la sauvegarde des armées au départ et au retour (1). »

Et dans un autre chant : « Déesse glorieuse, aux yeux d'azur, ingénieuse, au cœur inflexible, vierge pudique, protectrice des cités, vaillante Tritogénie, que le prudent Zeus seul, de sa tête majestueuse, enfante, couverte d'armes de guerre, d'or, étincelantes, et, à son aspect, l'admiration saisit tous les Immortels (2). »

Déméter, fille de Chronos et de Rhéa, était la mère et la nourrice commune du genre humain. Elle lui avait enseigné l'agriculture en lui apportant les grains qui devaient la nourrir. Son sanctuaire d'Éleusis était renommé dans toute la Grèce, et les mystères qu'on y célébrait attiraient une foule nombreuse d'initiés, de croyants ou de curieux. Elle était couronnée d'épis et portait une faucille à la main.

L'histoire de ses malheurs a été chantée par tous les poètes. L'hymne homérique (3) raconte comment

(1) *Hymnes homériques*, X.
(2) *Hymnes homériques*, XXVIII.
(3) IV.

elle chercha longtemps sa fille Perséphoné, que le roi des enfers avait enlevée, et rappelle « ses augustes mystères qu'il n'est permis ni de négliger, ni de sonder, ni de divulguer, car le profond respect des dieux retient la voix. Heureux parmi les hommes qui habitent la terre, celui à qui les choses saintes ont été dévoilées ; l'homme non initié aux mystères et qui n'y participe pas, ne peut avoir une semblable destinée, même mort, sous les épaisses ténèbres. »

La dernière des grandes déesses, Artémis, fille de Zeus et de Léto, était l'amante des bois, la belle chasseresse, honorée au ciel, sur la terre, aux enfers, ce qui lui valait le nom de Triple Hécate. Farouche, elle fuyait les villes et se plaisait en la compagnie des Amazones. Ses autels furent, en plusieurs endroits, notamment en Tauride, arrosés de sang. Vêtue d'une courte tunique, elle portait un arc, et une biche ou un chien l'accompagnait. C'est l'Artémis terrestre que chante l'hymne homérique, « la bruyante Artémis, au fuseau d'or, vierge pudique, terreur des cerfs, fière de ses flèches, sœur d'Apollon, au glaive d'or. Sur les montagnes pleines d'ombre, sur les cimes battues des vents, charmée de la chasse, elle tend un arc d'or et lance des traits mortels. » Mais il la montre aussi sous un aspect plus aimable, lorsque, après avoir détendu « son arc flexible, elle entre dans la vaste demeure de son frère chéri, de Phébus-Apollon, chez le riche peuple de Delphes, pour former l'aimable chœur des Muses et des Grâces (1). »

Si ces dieux avaient commencé, ils ne devaient

(1) *Hymnes homériques*, XXVII.

pas finir. Pour eux seuls, l'immortalité était un privilège incontesté. Ils ne devaient, en effet, subir aucune de ces transformations par lesquelles passaient les âmes humaines après la mort, et c'était une affirmation de plus de leur supériorité.

Ils pouvaient cependant perdre temporairement leur divinité. Mais comme c'était dans un seul cas, qui dépendait absolument d'eux, ils évitaient cette terrible déchéance. Ils juraient par les ondes des lacs du Styx (1); s'ils violaient leur serment, ils étaient privés de nectar, et dépouillés de leur divinité pendant neuf, cent, et même neuf mille ans.

Les dieux étaient trop satisfaits de leur état, pour qu'ils s'exposassent à en perdre les privilèges.

3. Au-dessous de ces grands dieux qui siégeaient dans l'Olympe sur des trônes d'or, et composaient le conseil de Zeus, il y avait une foule de dieux secondaires. Les hymnes homériques, qui chantent avec autant de respect que de piété la naissance, les actes et les attributs de ces puissantes divinités, ne dédaignent pas les autres. Quelques-unes tiennent au ciel par leur père et leur mère; d'autres par l'un d'eux seulement. Il n'y a pas, en effet, de règle absolue pour les enfants issus des dieux et des mortels. Les uns sont des dieux secondaires, d'autres des demi-dieux, et le plus grand nombre des héros.

Il n'y aurait ni utilité, ni intérêt à donner la liste de ces divinités. Le nom de quelques-unes revient fréquemment dans la poésie; d'autres, objet d'un culte restreint, ne sont recherchées que par les

(1) Hésiode, *Théogonie*.

curieux. Les dieux secondaires, les demi-dieux, les héros tiennent à l'Olympe par leur naissance ou l'emploi qu'ils ont reçu. Il n'est donc pas étonnant que, comme les grands dieux dont ils dépendent, ils aient pour domaine le ciel, la terre, le monde souterrain, l'élément liquide, le feu, et que leur autorité soit limitée.

Leur histoire se rapproche un peu plus de celle des hommes; ils en ont, comme les grands dieux, les habitudes, les besoins, les vertus, les vices, les faiblesses, mais à un degré inférieur, et les hommages qu'ils reçoivent ne sont ni aussi généraux, ni aussi abondants.

Le premier de ces dieux est Dionysos, fils de Zeus et de Sémélé, princesse de Thèbes. Soustrait à la vengeance jalouse de Héré, il fut confié aux nymphes, qui l'élevèrent et le remirent aux Muses et à Silène. Il fit la conquête des Indes, visita l'Égypte, où il enseigna l'agriculture, et s'arrêta en Phrygie.

Dans la guerre que Zeus soutint contre les géants, Dionysos, sous la figure d'un lion, combattit avec un courage qui donna la victoire. Les dieux l'aimaient, les hommes l'honoraient et les poètes le chantaient. Il est « semblable à un adolescent dans la première fleur de sa jeunesse. Sa belle chevelure brune flottait, et, autour de ses robustes épaules, il avait un manteau de pourpre (1). »

Il inspire la joie. « Dieu bruyant, couronné de lierre, illustre fils de Zeus et de la glorieuse Sémélé, que nourrirent des nymphes aux belles tresses, t'ayant reçu en leur sein du roi ton père... je te

(1) *Hymnes homériques*, VI.

salue, ô Dionysos, riche en raisins, fais qu'avec joie nous reprenions encore le cours des saisons, et que, des saisons, nous arrivions à de nombreuses années (1). » Dionysos est, comme Apollon, un médiateur. Il se montre secourable pour les hommes comme pour Zeus. Il devient dieu, tandis qu'Hercule, médiateur et protecteur comme lui, n'est qu'un héros, fils du père des dieux. Platon (2) dit de Dionysos et d'Hercule « qu'ils sont entre les immortels et les mortels. »

Asclépios apprit la médecine du centaure Chiron. Il suivit les Argonautes et rendit la vie à Hippolyte, fils de Thésée. C'était enlever sa proie à Hadès. Zeus le foudroya. Apollon obtint qu'il fût mis au nombre des constellations.

« Je commence à chanter le fils d'Apollon, s'écrie le poète, Asclépios, qui guérit les maladies, et que, dans la plaine de Dotios, a enfanté la déesse Coronis, fille du roi Phlégos, pour être la joie des humains et la guérison des cruelles blessures (3). »

Le culte d'un dieu aussi puissant et aussi utile ne pouvait qu'être répandu et fidèlement observé.

Pan, fils de Zeus et de la déesse Callisto, ou, selon d'autres, d'Hermès et de Pénélope de Sparte, ou de la nymphe Dryopé (4), est d'abord le dieu des bergers et des pâturages. Il a un cortège d'êtres velus, à la peau et aux cornes de bouc. « Fils chéri d'Hermès, dieu aux pieds de chèvre, à deux cornes, épris

(1) *Hymnes homériques*, XXV.

(2) *Banquet*, 202. Μεταξὺ θνήτοῦ καὶ ἀθάνατου.

(3) *Hymnes homériques*, XV.

(4) Lucien, *Dialogue des dieux*, XXII.

des danses bruyantes, qui parcourt les prairies plantées d'arbres, avec les nymphes accoutumées à former des chœurs (1), » il fut présenté aux dieux enveloppé dans la peau velue d'un lièvre de montagne. « Tous les dieux, en leurs âmes, furent charmés et surtout Dionysos ; ils lui donnèrent le nom de Pan, parce qu'il les avait tous réjouis. »

Rien n'est plus mystérieux que l'histoire de ce dieu, dont le nom se prête à des interprétations si diverses. Était-il originaire de l'Arcadie, où il faisait de préférence son séjour? Plutarque reproche à Hérodote de l'avoir amoindri, ainsi qu'Hercule et Dionysos. « Il dit bien que ce sont des dieux, mais qu'étant d'une nature mortelle, il faut leur faire des libations comme à des héros, et non leur offrir des sacrifices. Il en dit autant de Pan, confondant ainsi les objets les plus augustes et les plus respectables de la religion des Grecs, avec les fables vaines et ridicules des Égyptiens (2). »

Sous l'influence asiatique, Pan devint un dieu mal défini, mais dont la puissance, et peut-être aussi l'essence, embrassait tout. Il se distinguait ainsi des autres dieux, auxquels, du reste, il ne se mêlait pas.

Pan devint un dieu suprême, souverain, principe de tout, universel, en qui tout était contenu. Sous son nom se cachait une doctrine que la Grèce n'accepta pas, mais à laquelle elle touche par des points nombreux.

Plutarque semble avoir eu sur ce sujet des opinions qu'il n'a pas exprimées, parce qu'elles étaient

(1) *Hymnes homériques*, XVIII.
(2) *De la malignité d'Hérodote.*

en opposition avec celles de son temps, ou parce qu'il croyait qu'elles ne devaient pas être hautement énoncées.

Il raconte (1) que, pendant la navigation du grammairien Émilianus en Italie, au moment où le vaisseau passait entre les îles de Leucadie et de Corcyre, tout le monde étant éveillé, on entendit une voix appelant le pilote Thamos. Il ne répondit qu'à la troisième fois, et la voix, avec plus de force, lui cria : « Annonce que le grand Pan est mort. » Tous les passagers furent effrayés, et Tibère, averti de cet événement, fit faire les plus actives recherches pour savoir quel était ce grand Pan. »

Si Pan inspirait, par ses irruptions subites, ces terreurs qui ont gardé son nom, il se mêlait aux hommes.

« Je suis musicien, lui fait dire Lucien (2), et je joue fort agréablement de la flûte ; Dionysos ne peut pas faire un pas sans moi ; il m'a choisi pour ami et compagnon de ses danses, et j'en conduis les chœurs. Si vous voyiez les troupeaux que je pais sur le Tégée et le Parthénios (3), vous en seriez ravi. Je suis le maître de toute l'Arcadie ; dernièrement, j'ai combattu pour les Athéniens, et je me suis tellement distingué à Marathon, que, pour prix de mon courage, on m'a consacré la grotte qui est sous l'Acropole. Si jamais vous allez à Athènes, vous verrez comme on y vénère le nom de Pan. »

(1) *Pourquoi les oracles ont cessé.*

(2) *Dialogue des dieux*, XXII.

(3) Montagnes d'Arcadie. Pan était particulièrement honoré dans la ville de Tégée.

Le Soleil, c'est quelquefois Apollon, répandant sur la terre, avec sa lumière et sa chaleur, d'innombrables bienfaits. C'est quelquefois un dieu, l'astre immense, dont le ciel se glorifie, que la terre adore, et dont les enfers regrettent de ne pas voir la face éclatante. « Le soleil, infatigable, semblable aux Immortels, traîné par des chevaux, répand sa lumière sur les hommes et les dieux ; de ses yeux, il lance de terribles regards sous un masque d'or, et lui-même resplendit de rayons éblouissants ; sur ses tempes, les côtés du casque, éclairés par sa tête, couvrent son gracieux visage, dont l'éclat s'étend au loin ; autour de son corps, de légers vêtements brillent, agités par le souffle des vents, et, à son char, sont attelés des chevaux mâles. Là où, le soir, il arrête son char d'or et ses coursiers, il les envoie du ciel à l'Océan (1). »

Hadès a la plus haute origine, puisqu'il est fils de Chronos. S'il ne fait pas partie du conseil des dieux, il a, sur les mânes, un empire souverain. Assis sur son trône noir, au milieu de ténèbres épaisses, avec Perséphoné qu'il a ravie à sa mère Déméter, et qui passe six mois sur la terre, et six mois auprès de lui, il porte à la main un trident, symbole de sa puissance. Le chien à triple gueule, Cerbère, est à ses pieds. Quelquefois un char, traîné par quatre chevaux noirs, l'emporte à travers les immenses espaces qui s'étendent sous terre.

4. Parmi les déesses secondaires, on peut citer en première ligne la bonne Déesse, la grande Déesse,

(1) *Hymnes homériques*, XXXI.

Cybèle, Rhéa, la Terre, fille du ciel. Thémis et la Terre se confondaient. C'était « une forme de plusieurs noms, » dit Eschyle (1). Homère l'appelle « productrice des vivants (2). » Elle resta longtemps oubliée, comme Chronos dont elle était la femme. Zeus, son fils, qu'elle avait sauvé, s'était montré peu reconnaissant envers elle, puisqu'il avait laissé négliger son culte. Et pourtant qui, plus qu'elle, avait droit aux hommages des hommes?

« Je vais chanter la Terre, dit le poète (3), mère universelle, assise sur de solides fondements ; très antique, elle nourrit sur son sol tout ce qui existe. Tout ce qui marche sur le sol divin, tout ce qui vit dans la mer, tout ce qui vole, se nourrit, ô Terre, de ta richesse. De toi, vénérable, naissent les hommes qui ont beaucoup d'enfants, et les arbres féconds en fruits ; c'est à toi qu'il appartient de donner des aliments aux mortels. »

La lune a une existence séparée de la déesse que l'on confond habituellement avec elle. Les poètes des premiers temps avaient multiplié les fonctions qu'ils donnaient à un petit nombre de dieux. Il se fit peu à peu une division qui simplifia les fonctions et multiplia ceux à qui elles étaient confiées. Le soleil fut distinct d'Apollon, et la lune d'Artémis ; « la lune aux ailes étendues, dont la clarté, qui se montre au ciel, part d'une tête immortelle et enveloppe la terre : elle orne toutes choses de sa splendeur, et l'air ténébreux est illuminé par sa couronne d'or. Ses rayons se répandent au loin, lorsque, le soir, au milieu du

(1) *Prométhée*, 208. Πολλῶν ὀνομάτων μορφὴ μία.
(2) *Iliade*, III. (3) *Hymnes homériques*, XXX.

mois, la lune divine, après avoir baigné son beau corps dans l'Océan, revêtue de vêtements splendides, ayant attelé ses chevaux lumineux, les pousse en avant avec ardeur; elle est alors dans son plein; elle s'est entièrement accrue et lance des cieux sa plus vive lumière (1). »

Les Muses habitent l'Hélicon. Filles de Zeus, elles forment à Apollon un cortège gracieux. « Heureux celui que les Muses aiment! De doux accents coulent de ses lèvres (2). »

Hébé verse aux dieux le nectar; les montagnes et les fontaines ont leurs nymphes, les forêts leurs Dryades, l'Océan, sous l'autorité souveraine de Poseidon, des divinités qui se cachent dans les grottes, ou glissent à la surface des eaux, l'air ses génies, le feu ses Cyclopes, les enfers des monstres, instruments des vengeances divines. Le monde est peuplé de dieux, et dans l'imagination du poète, comme dans le cœur du père de famille, de la mère remplissant ses tendres et pénibles fonctions, du berger qui garde son troupeau, de l'ouvrier qui travaille les métaux, le bois, la pierre, la laine, du chasseur qui poursuit les animaux utiles et les bêtes dangereuses, du laboureur qui trace son sillon, du navigateur qui se confie aux flots, du magistrat qui rend la justice, du roi ou de l'archonte qui gouverne, du malheureux qui souffre, du mortel à qui la vie sourit,

Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage (3).

(1) *Hymnes homér.*, XXXII. (2) *Hymnes homér.*, XXIV.
(3) Boileau, *Art poétique*, chant III.

Chaque dieu, quel que soit son rang, a une physionomie que la tradition lui conserve, des attributs, un séjour, un culte. Il vit véritablement, et celui qui l'honore par son encens, sa prière ou ses offrandes, n'a aucun effort à faire pour le voir; il sait son histoire, les lieux qu'il préfère, et s'il le trouvait parmi des mortels, il le distinguerait à la majesté ou à la grâce, à l'éclat ou à la force.

Lorsque le peintre et le sculpteur représentent les dieux, ils mettent, même dans la laideur, quelque chose qui l'empêche de déplaire, et qui, laissant bien loin la réalité humaine, conserve à la divinité le privilège d'inspirer l'admiration et le respect. Athènes, qui cherchait le beau partout, ne devait-elle pas l'exiger de ceux qui, dans les vers, le bois, le marbre, l'ivoire et l'or, faisaient revivre les objets de sa vénération?

Après ces êtres réels viennent des êtres imaginaires que la poésie a créés, et que la foi a fait vivre. Non seulement

Chaque vertu devient une divinité (1),

mais la crainte, l'espérance, la joie, la tristesse, l'envie, la fureur, la renommée, la victoire, la force, s'élèvent au rang de divinités. Elles agissent sous nos yeux, et l'art n'aurait pas multiplié leurs images, que nous nous les représenterions telles que la poésie les avait faites.

L'idée du mal se rattachant toujours à celle du bien, et le laid à celle du beau, des êtres malfai-

(1) BOILEAU, *Art poétique*, ch. III.

sants et hideux prenaient place au catalogue des divinités grecques. Les Harpies, les Gorgones, les Grœes, les Sirènes, Scylla et Charybde, Échidna, le Sphinx, la Chimère, Chrysaor, Pégase, les Centaures, les Cyclopes étaient des objets d'horreur. Ces êtres, partie hommes, partie animaux, avaient leur histoire et leur rôle. Ils étaient des anneaux de cette chaîne qui de la terre remontait au ciel et touchait à tout.

5. Les héros sont associés, dans une certaine mesure, à l'existence divine. Pour la plupart, ils sont nés de dieux ou de déesses. Ils ne sont tout à fait ni de la terre ni du ciel, mais ils participent de la puissance et de la faiblesse des deux.

Les héros s'imposent à l'admiration et au culte par les services qu'ils ont rendus et les grandes choses qu'ils ont faites. A leur tête, on place Hercule, fils de Zeus et d'une mortelle, Alcmène. Ses travaux ont pour théâtre toute la Grèce, et les monstres dont il la délivre ont fait à son nom une gloire immortelle. Il est la force qui triomphe de tous les obstacles, et la faiblesse qui laisse aux passions toute leur liberté. Il meurt victime de la vengeance d'une femme, et sa mort le fait dieu sans qu'il cesse d'être homme. « Le feu consuma bientôt tout ce qu'il y avait de terrestre et de mortel en lui. Bientôt, il ne lui resta rien de tout ce qu'il avait reçu, dans sa naissance, de sa mère Alcmène ; mais il conserva, par l'ordre de Jupiter, cette nature subtile et immortelle, cette flamme céleste qui est le vrai principe de vie et qu'il avait reçue du père des dieux (1). »

(1) Fénelon, *Télémaque*, liv. XII.

On lui offre des sacrifices comme à un dieu, et on lui rend des honneurs comme à un héros (1).

Argos apporte de Libye la semence du blé ; Danaos est le père de la race grecque ; Agénor donne les chevaux à l'Argolide ; Prœtos bâtit les murailles avec les Cyclopes de Lycie ; Persée vogue sur les flots dans un coffre de bois, et monte Pégase ; Palamède invente la navigation, les poids, le calcul ; Cadmos est le génie de la civilisation importée ; Castor et Pollux restent fraternellement unis sur la terre et aux cieux ; les cinquante Argonautes ne sont pas des aventuriers qui vont à la découverte de trésors, mais des hommes supérieurs qui veulent ouvrir à l'activité des voies nouvelles. Ceux qui ont combattu aux deux sièges de Thèbes, ceux qui ont montré leur valeur sous les murs de Troie, sont des héros, et leur nom est une protection pour une famille, une ville, une contrée, une gloire pour la Grèce entière.

Tout ancêtre a ce privilège et cet honneur. Il y a, dans le lointain de toute famille et de tout peuple, quelque chose de mystérieux, qui se prête aux créations de la tendresse et aux inventions de la vanité. Les ancêtres sont devenus des héros. Honorés d'abord au foyer domestique, ils ont successivement reçu le culte de la race, de la phratrie, de la tribu, et enfin de la cité tout entière.

Athènes avait ses héros et gardait fidèlement leur culte. Les anciens rois n'étaient pas oubliés, quand la démocratie dominait, et Thésée avait son temple comme Érechthée. Les héros éponymes des tribus étaient honorés en public, comme les héros des

(1) Hérodote, II, 44.

grandes familles avaient leurs sacrifices particuliers. « Ces hommes, dit Périclès, en parlant des guerriers morts dans la guerre de Samos (1), sont devenus immortels comme les dieux eux-mêmes, car nous ne voyons pas les dieux en réalité ; mais par les honneurs qu'on leur rend, et les biens dont ils jouissent, nous jugeons qu'ils sont immortels. Les mêmes signes existent dans ceux qui meurent pour la défense de la patrie. »

Plutarque dit (2) qu'à cette divinisation des guerriers, l'émotion fut telle, que les femmes vinrent baiser les mains de l'orateur, et lui offrir des couronnes de fleurs.

Un culte établi peut subir des éclipses, il ne disparaît pas, et c'est ainsi qu'après les grands dieux, les dieux secondaires, les demi-dieux, les divinités du ciel, des airs, de la terre, des eaux, du feu, des enfers, les héros ont eu leur part dans les offrandes et les sacrifices, et que leur nom s'est perpétué avec leur culte, à travers tous les changements politiques et sociaux, malgré toutes les influences, jusqu'au moment où la vérité religieuse dissipa ces antiques et ingénieuses erreurs.

6. Grote résume ainsi l'ensemble de la religion, avec les modifications que le temps lui a fait subir (3) :

« Leur polythéisme reconnaissait l'action d'êtres invisibles, identifiés et confondus avec les différentes localités et les différentes divisions du monde phy-

(1) En 440 avant J.-C. Voir Thucydide, I.
(2) *Périclès.*
(3) *Hist. de la Grèce*, t. II, ch. II, p. 67.

sique. De tels êtres représentaient des variétés nombreuses et beaucoup de degrés, tant pour le pouvoir que pour les attributs. Il y avait entre eux des différences d'âge, de sexe, de lieu, de résidence locale, de relations conjugales et filiales, et des sympathies, aussi bien que des antipathies.

» Les dieux formaient une sorte de communauté politique et particulière, qui avait sa hiérarchie, sa répartition de rangs et de devoirs, les débats au sujet de la puissance, et parfois les révolutions, les assemblées publiques dans l'agora de l'Olympe, et les innombrables banquets et fêtes.

» Les grands dieux olympiques n'étaient, de fait, que les plus élevés en dignité, parmi une réunion de personnages presque humains, ou dépassant l'humanité, tels que démons, héros, nymphes, éponymes, génies identifiés avec chaque fleuve, chaque montagne, chaque cap, chaque ville, chaque village, chaque circonscription de territoire; de plus, chevaux, taureaux et chiens, issus de race immortelle et doués d'attributs particuliers, et monstres présentant des traits et des combinaisons étranges : gorgones, harpies et chimères terribles.

» Comme il y avait dans chaque famille des divinités spéciales et des ancêtres qui veillaient sur ces membres, formant dans chacune le symbole caractéristique et la garantie reconnue de leur union, de même, il semble qu'il y a, pour chaque corporation ou chaque commerce, des êtres particuliers dont la vocation était de coopérer à ces opérations, à divers degrés, ou de les entraver. »

Pour comprendre l'anthropomorphisme grec, il

faut en chercher, dans le plus grand des poètes, les traits caractéristiques.

Les dieux du polythéisme ne s'enferment pas dans l'oisive jouissance de leur grandeur ; ils se mêlent aux hommes, et agissent avec eux et contre eux. Ils n'ont pas des mœurs et des habitudes qui contrastent avec ce qui se passe sous nos yeux. Ils pensent, ils sentent, ils veulent comme nous. Ils ont nos besoins, nos passions, et ne se distinguent de nous, que parce qu'ils sont plus forts, plus puissants, et qu'ils peuvent impunément satisfaire tous leurs caprices.

L'*Iliade* et l'*Odyssée* font agir parallèlement les dieux et les hommes. Tout ce qui se passe dans les champs troyens a son contre-coup dans l'Olympe, et tout ce qui agite l'assemblée des dieux se traduit par un changement dans la situation des deux peuples ennemis.

Un parti doit l'emporter parmi les dieux, car la guerre ne peut pas être éternelle, et l'un des deux peuples aura été vainement soutenu par la puissance divine.

Il y aura des vaincus dans l'Olympe, puisque chacun reste fidèle, jusqu'à la fin, au parti qu'il a embrassé. Troie succombe malgré la protection de Zeus, qui ne peut résister à la coalition de divinités implacables, soutenues par le destin, en définitive, le maître suprême. « Il est impossible, même à un dieu, d'échapper à l'arrêt du destin (1). »

Dans l'*Odyssée*, la lutte n'est ni moins directe, ni moins violente. Mais l'assemblée des dieux semble

(1) Jacobs, *Anthologie*, I, 91.

fatiguée de ses divisions. Elle a besoin de paix comme les peuples. Seules, deux divinités restent en présence, Poseidon et Athéna. L'une poursuit, l'autre protège le héros

Que les flots du malheur ne peuvent submerger (1).

Ulysse finit par l'emporter, grâce à une énergie, une constance et une habileté que la déesse admire en les secondant.

Le dieu de la mer, qui l'a poursuivi depuis la chute de Troie, et qui prétendait encore lui imposer de rudes épreuves, au moment où les Phéaciens vont le rendre à sa patrie, est obligé de céder devant la volonté de Zeus, et, désormais impuissant contre le héros, décharge sa colère sur ses hôtes. Un dieu doit toujours avoir le dernier mot; car, « parmi les immortels, qui voudrait désormais l'honorer (2)? »

L'*Iliade* constate le triomphe d'une puissance aveugle et mystérieuse devant laquelle tout s'incline, dieux et hommes. L'*Odyssée* met en relief la victoire d'un héros sur l'injuste persécution d'une divinité, dont rien ne peut fléchir la haine.

Peut-être trouverait-on, dans cette différence du rôle de la divinité à l'égard de l'homme, la preuve que, quoique venus à nous, à travers les siècles, sous un même nom, les deux poèmes ne sont pas l'œuvre de la même main.

L'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont pas fidèles à la théogonie d'Hésiode, qu'elles ont peut-être précédée.

(1) Horace, *Épit.*, I, 2, vers 22.
(2) *Odyssée,* chant XIII.

Mais, en supposant que le poète d'Ascra ait été plus orthodoxe que l'aveugle de Smyrne, il faut faire une différence entre les deux œuvres. Homère n'écrivait pas un livre sacré :

Le poète et le peintre ont droit de tout oser (1).

Et cependant, il reste fidèle à la notion qu'il a des dieux, et il ne les montre jamais en désaccord avec eux-mêmes. Ils ne diffèrent des hommes que par quelques traits, et dans leurs paroles comme dans leurs actions, ils ne s'écartent pas de l'humanité. Les dieux d'Hésiode sont moins hommes, parce que c'est dans une sphère plus élevée que se passent les faits merveilleux dont il est le narrateur.

L'*Iliade* nous offre les dieux sous des aspects divers, mais toujours humains. Voici d'abord la puissance :

Lorsque Thétis vient implorer Zeus en faveur d'Achille, elle emporte une promesse. « Ainsi dit le fils de Chronos, et il baisse ses noirs sourcils. La divine chevelure s'agite sur la tête immortelle du roi. Le vaste Olympe tremble (2). »

Les dieux acceptent ce pouvoir. Héphaïstos dit à Héré, sa mère : « Si ce dieu qui lance le tonnerre du haut de l'Olympe, veut précipiter les immortels de leurs trônes, nul n'égale sa puissance.... C'est en vain qu'on résiste à Zeus. Je l'éprouvai lorsque,

(1) HORACE, *Art poétique*, v. 9.

..... Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

(2) *Iliade*, chant Ier.

volant vers toi pour te défendre, il me saisit et me précipita du seuil céleste (1). »

Il a lui-même le sentiment de cette puissance, et ne manque pas de l'affirmer en présence des dieux qui l'auraient volontiers oubliée. Les Grecs viennent d'élever des murs et des fossés qui doivent les protéger. Zeus réunit les immortels sur le sommet de l'Olympe, et leur dit :

« Prêtez une oreille attentive à ma voix, et je vous ferai connaître ma volonté suprême. Qu'aucun de vous, ni dieu, ni déesse, ne tente de combattre mes ordres ; soyez-y dociles ; que, sans obstacle, je puisse accomplir promptement mes desseins. Celui qui s'écartera de la troupe céleste pour secourir les Troyens ou les Grecs, ne restera dans l'Olympe que couvert de honte et de blessures ; ou je le précipiterai dans le ténébreux Tartare, lieux reculés que fortifient des portes et un seuil d'airain, abîmes profonds, autant au-dessous de l'empire des morts que le ciel est au-dessus de la terre. Il saura désormais que nul d'entre les dieux n'égale ma puissance. Pour vous en convaincre, je ferai descendre du ciel la chaîne éternelle d'or. Divinités réunies, essayez de la tirer à vous, suspendues à cette chaîne, et vous ne réussirez point, quels que soient vos efforts, à ébranler sur son trône Zeus, votre souverain maître ; mais si je m'en saisis, j'enlève avec elle et la terre et l'Océan ; j'attache la chaîne au sommet de l'Olympe, et tout l'univers, en ma présence, est suspendu dans l'espace, tant je suis au-dessus des hommes et des dieux (2). »

(1) *Iliade,* ch. Ier.

(2) *Iliade,* ch. VIII.

Cette puissance suprême est hautement affirmée en toute occasion. C'est nécessaire, car les dieux ne respectent pas plus l'autorité que les hommes. Toute supériorité les gêne, à moins qu'elle ne réside en eux.

Du sommet de l'Ida, il voit Héré et Athéna secourant les Grecs.

« Je frapperai, dit-il avec colère, leurs coursiers rapides, et ils chancelleront devant leur char. Je les précipiterai elles-mêmes du haut de leur char, et le ferai voler en éclats ; dix années entières ne pourront effacer l'empreinte de ma foudre. Athéna saura qu'elle combat son père. Je suis moins courroucé contre Héré, car elle est accoutumée à contrarier mes desseins (1). »

Cette réflexion n'est-elle pas d'un homme dont le ménage est quelquefois troublé, et dont la volonté se heurte aux caprices d'une femme ? Le dieu descend, et il ne paraît pas lui en coûter beaucoup, à la réalité humaine.

Il avait dit cependant à Athéna : « Je veux toujours être doux pour toi (2). » Ses dispositions ne sont pas moins changeantes à l'égard de Héré. Il est vrai que tantôt il redoute sa colère et évite de la provoquer, et que tantôt il lui parle avec une irritation que justifient les exigences impérieuses et l'humeur hautaine de sa femme.

Pendant son absence, Héré et Athéna avaient excité la colère de Poseidon, et essayé, sans succès, de le rendre rebelle. A son retour dans l'Olympe, Zeus leur dit :

(1) *Iliade*, ch. VIII. (2) *Iliade*, ch. VIII.

« Jamais, telles sont mes forces et mes mains invincibles, jamais les dieux réunis de l'Olympe ne l'emporteraient sur moi. La terreur a énervé vos membres délicats, loin encore de l'aspect de la guerre, des faits éclatants. Je le déclare, ma menace eût été accomplie; frappées de la foudre, vous ne seriez point rentrées sur votre char dans l'Olympe, où s'élèvent les demeures des immortels (1). »

Cette puissance ne s'affirme ainsi que parce qu'elle est contestée. La révolte remonte à l'origine des choses. Chronos avait détrôné Ouranos, Zeus avait renversé Chronos, et les Géants se soulevèrent contre Zeus. Depuis, les dieux avaient supporté impatiemment le joug. Ils demandaient aux hommes une soumission et une obéissance dont ils ne donnaient pas l'exemple. Voilà pourquoi l'Olympe était aussi agité par la discorde que la terre.

Achille dit à sa mère Thétys : « Toi, si tu le peux, défends ton fils. Monte vers l'Olympe, et si jamais tu fus agréable à Zeus, par tes discours ou tes actions, implore-le en ce jour.

» Dans le palais de mon père, je t'ai souvent entendue te glorifier d'avoir, seule des immortels, écarté le plus terrible malheur du dieu des noires nuées, lorsque les autres divinités de l'Olympe et surtout Héré, Poseidon et Athéna, tentèrent de l'enchaîner. Mais, ô déesse, tu accours, tu détaches ses liens, tu appelles soudain dans le vaste Olympe, le Titan aux cent bras, que les dieux nomment Briarée, et les hommes Egéon. Plus puissant que son père, il se place, fier de sa gloire, devant le fils de Chronos;

(1) *Iliade*, ch. VIII.

alors, les bienheureux immortels tremblent devant lui, et renoncent à leur dessein (1). »

Il y eut encore des résistances, mais non plus des révoltes.

Zeus menace Héré de l'accabler « de son bras invincible (2). » Héré reconnaît ce pouvoir. « Que ta volonté soit une loi, dit-elle, dans sa rebelle impuissance, mais n'espère pas obtenir les suffrages de tous les dieux (3). »

Athéna se plaint, mais se soumet. « Mon père, dit-elle, s'abandonne à son aveugle courroux, divinité inflexible, souvent injuste, qui s'oppose à l'impétuosité de mon courage.... Zeus me hait (4). »

Cependant Héré ne cesse pas d'être femme. Alors même qu'elle semble n'avoir plus rien à espérer, elle n'abandonne pas son redoutable époux. Elle le flatte, multiplie les séductions, cherche les côtés faibles, et fait quelques concessions pour en obtenir de plus importantes.

« Trois villes font mes délices, dit-elle : Argos, Sparte et la vaste Mycènes. Prends-les, lorsqu'elles seront l'objet de ton courroux : je ne veux ni les défendre, ni te les disputer. Mais si je te les enviais, si je voulais m'opposer à leur destruction, quel fruit m'en reviendrait-il ? N'es-tu pas le plus puissant des Immortels ? Aussi, il est digne de toi de ne point anéantir mon labeur. Ne suis-je pas une déesse issue du même sang que toi ? Ne suis-je pas la plus honorée

(1) *Iliade*, ch. Ier.
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibid.*, ch. IV.
(4) *Ibid.*, ch. VIII.

des filles de Chronos, moi qui m'enorgueillis d'être appelée la sœur et l'épouse du souverain des dieux? Ayons donc l'un pour l'autre des égards mutuels, et les autres divinités suivront notre exemple (1). »

7. Zeus a plusieurs demeures : l'Olympe et l'Ida, la Pélasgiotide et la Mysie, deux patries des anciens habitants de la Grèce. Il fait des voyages. « Hier, Zeus, suivi de tous les dieux, se rendit aux extrémités de l'Océan, chez les habitants vertueux de l'Éthiopie, pour assister à leurs fêtes. Le douzième jour, il remontera dans l'Olympe (2). »

Manger est pour les dieux une nécessité dont ils font un plaisir.

Dans l'*Odyssée,* Hermès est envoyé à Calypso pour obtenir la délivrance d'Ulysse. « Suis-moi, lui dit la déesse ; je vais t'offrir les mets que l'on présente à des hôtes. » A ces mots, la déesse dresse une table, la couvre d'ambroisie, et mélange le nectar pourpré. Le meurtrier d'Argos savoure le breuvage et les mets (3). »

Dans l'*Iliade*, Héphaïstos présente à tous les dieux, selon leur rang, le divin nectar qu'il puise dans une urne profonde. « Comme ils le voient s'agiter et courir de tout côté dans le palais, ils font retentir la voûte fortunée d'un rire éclatant et prolongé. Ils se livrent ainsi au festin, jusqu'au coucher de l'astre du jour. Tous participent également à l'abondance, prêtant l'oreille aux sons de la lyre divine, qui était

(1) *Iliade*, ch. IV.

(2) *Ibid.*, ch. Ier.

(3) Chant V.

dans la main d'Apollon, et aux accents des Muses faisant entendre tour à tour leur voix harmonieuse. Dès que la lumière brillante du soleil a disparu, ils vont chercher le repos dans les palais qu'Héphaïstos avait construits pour chacun d'eux avec une savante industrie (1). »

Les déesses font leur toilette comme les femmes mortelles. « Athéna laisse tomber jusqu'à ses pieds, dans le palais de son père, le beau voile tissé de ses mains, et, revêtant la cuirasse du dieu qui assemble les nuées, elle s'arme pour de déplorables combats (2). »

Elles n'ont pas assez de leur beauté immortelle. Il faut que l'art mette à leur disposition les moyens qu'il a inventés pour réparer les imperfections de la nature et les outrages des ans. « Héré, avec l'ambroisie, purifie son corps attrayant, et le parfume légèrement d'une huile divine, qui lui a été offerte en sacrifice. Les suaves exhalaisons se répandent à la fois dans le palais de Zeus, sur la terre et dans le ciel. Lorsqu'elle s'est parfumée, elle peigne ses cheveux, forme de ses mains les belles tresses qui tombent d'une tête immortelle, et revêt un manteau divin, œuvre admirable d'Athéna, ornée de dessins merveilleux (3). »

Aphrodite a une ceinture « qui renferme tous les mystères de l'amour (4). » Elle la confie à Héré, qui n'a pas hésité à employer le mensonge pour l'obtenir,

(1) *Iliade*, ch. Ier.
(2) *Ibid.*, ch. VIII.
(3) *Ibid.*, ch. XIV.
(4) *Ibidem.*

et qui trompe encore, par des serments, le Sommeil et Zeus lui-même. La perfidie, la duplicité sont des armes communes dans les mains des dieux de l'Olympe, et le poète, qui parle d'eux avec une foi sans mesure, n'éprouve ni dédain, ni indignation pour des actes qui lui auraient rendu les mortels odieux ou méprisables.

Les dieux eux-mêmes ne négligent ni les soins de la propreté, ni les ressources de la toilette qui peuvent les faire valoir. Lorsque Thétis va demander des armes à Héphaïstos pour Achille, le dieu, « d'une vaste éponge, essuie sa figure, ses mains, son cou nerveux et sa poitrine velue ; puis, il revêt une fraîche tunique, saisit un sceptre solide et sort en boitant (1). » Il est vrai que ses occupations rendaient ces soins nécessaires.

Les dieux échangent entre eux des mots injurieux et des reproches sanglants. Dans leur fureur, ils s'élancent les uns contre les autres et se font des blessures profondes. Sans doute, ils n'ont pas à craindre la mort, mais ils ressentent la douleur, et ils ont parmi eux un médecin qui les soulage et les guérit.

Diomède dit à Héré qu'elle l'a autorisé « à blesser du fer de sa lance la reine de Cypre, si elle paraît dans la mêlée (2). »

Et à propos d'Arès : « Ose le frapper de près, et cesse de respecter un dieu féroce, enivré de rage, aussi barbare qu'inconstant (3). »

(1) *Iliade*, ch. XVIII.
(2) *Ibid.*, ch. V.
(3) *Ibidem.*

La haine est-elle chez les hommes plus ardente et plus profonde ?

Mais les paroles ne suffisent pas. Les actes les confirment et les aggravent. Lorsque Arès va atteindre Diomède, qui a déjà blessé une déesse, Héré avertit le héros grec. « Ne redoute maintenant ni Arès, ni les autres Immortels, lui dit-elle, car je veux être pour toi une protectrice attentive. »

Ainsi, c'est une déesse qui excite un mortel contre un dieu, assis comme elle dans l'Olympe. La solidarité n'existe pas plus entre les Immortels qu'entre les hommes.

« Les combattants marchent l'un contre l'autre ; bientôt ils se sont rapprochés. Arès, le premier, avide de carnage, se penche en avant et fait passer, au-dessus du joug et des rênes, sa javeline d'airain ; mais Athéna, de sa forte main, la saisit, et l'écartant du char, le fait frapper à vide. Alors, le robuste Diomède lance son trait, qu'Athéna pousse dans le flanc du dieu de la guerre, à travers sa ceinture. Le coup porte, la peau délicate est cruellement déchirée, et lorsque le héros ramène sa javeline, l'inflexible Arès jette un cri retentissant, comme le cri de neuf ou dix mille guerriers livrés à la fureur des batailles (1). »

Il faut remarquer le respect du poète pour les dieux, même quand il semble les mettre au-dessous des mortels. Diomède blesse Arès de sa lance, mais c'est une déesse elle-même qui guide le fer.

Le dieu blessé s'éloigne, atteint rapidement l'Olympe, et se plaint à Zeus. Il lui dénonce Athéna qui « a excité contre les dieux la rage insensée de

(1) *Iliade*, ch. V.

Diomède. » Zeus s'irrite contre lui : « O le plus haïssable des habitants de l'Olympe, la discorde, la guerre, le carnage te sont toujours chers ; » et cependant, il ne veut pas le laisser en proie à la douleur. « Il commande à Pæon de prendre soin de son fils. Pæon, en versant sur la blessure des baumes salutaires, calme sa souffrance, car la mort n'a point de prise sur un dieu. Aussi promptement que, tourné par une main rapide, le lait liquide se caille, lorsqu'on y verse le suc du figuier, aussi promptement est guéri l'impétueux Arès (1). »

Ce n'était pas le premier attentat du belliqueux Diomède contre les habitants de l'Olympe. Aphrodite avait paru sur le champ de bataille, pour arracher Énée à son terrible ennemi. La fureur de Diomède ne respecte pas la déesse. « Il pousse son javelot qui atteint légèrement la tendre main d'Aphrodite. Le javelot pénètre à travers le voile divin qu'avaient tissé les Grâces, et lui effleure la peau. A l'instant, coule le sang immortel de la déesse, pure vapeur, tel que coule le sang des dieux fortunés qui ne se nourrissent pas des fruits de Déméter, ni ne s'enivrent de la liqueur enflammée du dieu des vendanges (2). »

Sur le char d'Arès, elle remonte dans l'Olympe, où sa mère Dioné lui dit avec douleur : « Hélas ! les habitants de l'Olympe, en se portant de mutuelles atteintes, n'ont que trop à souffrir de la part des humains. » Et elle calme ses douleurs aiguës.

La vigilante Athéna éprouve d'autres sentiments. Elle devance Aphrodite. « Zeus, ô mon père, s'écrie-

(1) *Iliade*, ch. V.
(2) *Ibidem.*

t-elle, sans doute mes paroles vont exciter ton courroux. Si je ne me trompe, Aphrodite, en exhortant quelque Argienne à suivre les Troyens qu'elle chérit tendrement, en cherchant à séduire par ses caresses une jeune femme aux longs voiles, a déchiré avec une agrafe d'or sa main délicate. »

Zeus sourit, sans doute, de la bienveillante et véridique narration d'Athéna, et, s'adressant à Aphrodite : « Chère enfant, les hauts faits ne te sont pas réservés ; laisse ces soins au fougueux Arès, à Athéna, et ne songe qu'aux tendres désirs, aux jeunes hyménées (1). »

Mais ce n'est pas assez. Les dieux, après avoir lutté sur la terre pour les guerriers qu'ils protègent, portent la guerre dans l'Olympe même. « Alors, la Discorde cruelle tombe de tout son poids sur les autres dieux, et souffle dans les cœurs des desseins opposés. Soudain, ils se heurtent avec un fracas terrible ; la vaste terre retentit ; le ciel immense répète des sons stridents. Zeus les entend du haut de l'Olympe ; il rit en son cœur, et se réjouit de voir les dieux livrés à la Discorde (2). »

Ce sentiment prêté à Zeus par le poète, n'est-il pas celui des hommes qu'agitent les passions ou qu'inspire la politique ? Ils aiment la discorde au-dessous d'eux, ils l'attiseraient même, si c'était nécessaire, afin d'établir d'une manière plus sûre et plus durable leur autorité. Tout ce qui nuit à leurs adversaires et les affaiblit se tourne en profit pour eux.

(1) *Iliade*, ch. V.
(2) *Ibid.*, ch. XXI.

Arès frappe Athéna, qui, avec une énorme roche, atteint à la gorge le dieu de la guerre. Aphrodite emmène Arès, « qui pousse de profonds soupirs et a peine à ranimer ses esprits. » Mais Athéna, « bondissant de joie, laisse tomber sur le sein délicat de la belle déesse sa forte main. Aphrodite sent son cœur défaillir et ses genoux plier. Les deux divinités, vaincues, gisent étendues sur les sillons fertiles. » Poseidon provoque Apollon qui recule, respectant le frère de son père. Artémis l'exhorte en vain. « Comment, chienne audacieuse, oses-tu t'arrêter devant moi ? » crie Héré à Artémis ; puis, « de la main gauche, elle saisit les deux bras de la déesse ; de la droite, elle enlève de ses épaules l'arc et le carquois ; et, en souriant, elle en frappe les joues de la déesse, qu'elle fait tournoyer (1). » Et ce combat se termine sans que Zeus soit intervenu pour ramener la paix. Penserait-il qu'il faut diviser pour régner ? La discorde entre les dieux assure son pouvoir.

L'homme, sans doute, même quand il connaît le vrai Dieu, est disposé à se le représenter tel qu'il est lui-même, avec ses pensées et ses sentiments, mais le polythéisme grec finit par perdre la notion de la divinité, et à ne la voir que sous des formes qui la rendaient, en lui conservant l'immortalité, absolument semblable aux hommes. Momsen (2) a donc eu raison de dire que les Grecs s'attachaient à la personne des dieux, plutôt qu'à l'idée de la divinité.

(1) *Iliade,* ch. XXI.
(2) *Histoire romaine.*

II

Les mythes, le monde et l'homme.

1. Au XVIII[e] siècle, Guérin du Rocher (1) a vu, dans l'histoire des dieux et dans les légendes de la Grèce, une contrefaçon des récits bibliques.

Assurément les relations entre l'Asie et la Grèce étaient anciennes et actives. Les traditions primitives se sont conservées chez les peuples qui ont occupé des pays nouveaux, et il est facile d'en retrouver des traces. Le peuple hébreu, par sa puissante constitution, par son isolement volontaire qui n'empêchait pas l'expansion de ses idées, par les livres dépositaires de son histoire, de sa foi, de son culte, exerçait une influence considérable chez ceux-là même qui n'avaient rien à craindre de lui. Objet d'admiration, de haine ou de curiosité, il était étudié plus que nous ne le croyons. Mais il faut une bonne volonté soutenue par l'esprit de système, pour voir dans toute la mythologie grecque une image des récits contenus dans la Bible et des vérités dont elle est dépositaire. Les vérités primitives ne se sont jamais complètement perdues. Il n'est pas étonnant que nous en retrouvions, particulièrement chez les peuples voisins du littoral asiatique, des vestiges nombreux. Jusque-là, Guérin du Rocher ne s'écartait ni de la vraisemblance, ni de la vérité. En pous-

(1) *Histoire véritable des temps fabuleux.*

sant sa théorie jusqu'à des conséquences universelles, il l'a faussée.

Les écrivains de l'antiquité grecque ont, pour la plupart, voulu voir des mythes sous les croyances populaires aidées par les récits des poètes. Hérodote semble croire à la réalité de tout ce qu'il raconte. Les prodiges ne l'étonnent pas, et il ne néglige rien de ce qui peut augmenter la foi publique. C'est un poème qu'il écrit, et, quatre cents ans après Homère, il se montre aussi convaincu que lui des choses étranges qu'il rapporte.

Thucydide est moins croyant ou moins crédule. Les événements extraordinaires le laissent froid, et quoiqu'il n'essaie pas de changer le courant populaire, il ne se met pas en travers. Il ne croit pas à une race humaine distincte de la race héroïque. Il juge, selon les idées de son temps et ses vues personnelles, ces hommes qui sont devenus des dieux. Il en voit la preuve dans leurs passions, leurs vertus, leurs vices. Il explique, par leur influence et par l'éloignement dans le temps ou dans l'espace, la supériorité qu'on leur a reconnue et le pouvoir divin qu'on leur a donné.

L'expédition des Argonautes, la guerre de Troie, les voyages d'Ulysse sont pour lui des événements politiques, dont l'audace et la grandeur ont frappé les esprits. Les forces de la nature, les hommes supérieurs, ceux qui avaient été puissants pour le bien et pour le mal, occupaient une sphère où l'imagination populaire les avait entourés de respect. La puissance de la tradition est telle, que le temps même n'avait pu l'atteindre.

Polybe, Strabon, Diodore de Sicile, Pausanias avaient vu, dans les récits des poètes, des faits historiques embellis par la légende, immortalisés par la poésie et acceptés par les chefs de peuples. En les dégageant de ces ornements, ils en font la base de la constitution sociale et politique des cités et des États. Ils ne heurtent pas la foi populaire, ils essaient de l'expliquer.

Les philosophes enseignent sur la divinité une doctrine plus élevée et plus pure que celle de la religion officielle. C'était un danger pour eux, et Socrate en eut la preuve. Il fut accusé de ne pas reconnaître les dieux de la patrie. Il repoussa cette accusation. « Tout le monde, dit-il, indistinctement a pu me voir sacrifier dans les fêtes solennelles et sur les autels publics (1). » Et lorsque la sentence fut prononcée, il renouvela sa déclaration. « Jamais je n'ai offert de sacrifices à d'autres divinités qu'à Zeus, à Héré, et aux autres dieux ; jamais je n'ai juré que par eux ; jamais je n'en ai nommé d'autres (2). »

Après avoir pris le poison : « Criton, dit-il, nous devons un coq à Esculape, n'oublie pas d'acquitter cette dette. » Ce furent ses dernières paroles (3). » Il voulut mourir comme il avait vécu, respectueux pour la loi.

Platon, son disciple, partage et enseigne sa doctrine. Il voit en Dieu le souverain bien, et « ce souverain bien, c'est Dieu même. » Aussi « veut-il que le philosophe ait l'amour de Dieu, car si le bonheur

(1) Xénophon, *Apologie de Socrate*, II.
(2) *Ibidem*.
(3) Platon, *Phédon*, *in fine*.

est la fin de la philosophie, jouir de Dieu, c'est être heureux (1). » Il repousse les poètes de sa république, parce qu'ils sont artisans de mensonge, particulièrement par rapport aux dieux (2). Il croit tous les dieux bons, et il ne peut concevoir qu'il y en ait de mauvais.

Les précautions dont il s'entoure, le soin qu'il met à employer les désignations acceptées par le peuple, prouvent combien il tient à éviter toute accusation.

Dans le x[e] livre des *Lois*, il démontre l'existence, la providence et l'inflexible équité des dieux. Il édicte contre les impies des peines sévères et expose une doctrine morale condamnant la vie de ceux qu'Athènes honorait, et auxquels il ne pouvait croire, malgré le culte général qui devait s'imposer à lui. La contradiction est partout.

Ainsi, l'adhésion publique donnée à la religion officielle par les hommes d'État, les philosophes et les poètes, et le respect dont ils donnaient des marques d'autant plus éclatantes qu'ils le ressentaient moins, étaient la preuve de leur foi en des traditions qu'ils ne voulaient pas laisser périr, ou des mythes sous lesquels ils retrouvaient certaines vérités. Le sentiment national et une terreur salutaire inspirée par de nombreuses accusations d'impiété, imposaient une circonspection constante, et obligeaient même à des concessions que le défaut d'une conviction absolue rendait d'ailleurs faciles.

2. Les poètes, surtout les poètes tragiques, eurent

(1) Voir SAINT AUGUSTIN, *Cité*, VIII, 8.
(2) SAINT AUGUSTIN, VIII, 13,

plus de liberté, et s'ils s'élevèrent quelquefois jusqu'à des aperçus dont la portée et la profondeur devaient étonner un peuple plus spirituel que profond, mais avide de nouveautés, ils honorent toujours les dieux du vulgaire, ou s'inclinent et courbent leurs héros sous l'aveugle puissance du destin (1).

Eschyle croit aux dieux qu'il met en scène. La fatalité conduit toutes choses, et ses arrêts sont à la fois irrévocables et irrésistibles. Atossa dit dans les *Perses* : « Mais lorsque l'homme se hâte lui-même, un dieu le pousse dans son entreprise.... Mon fils, qui ne l'a pas compris, s'abandonne à son ardeur inconsidérée. »

Sophocle met en scène des dieux qui interviennent au moment opportun, et à qui il fait jouer un rôle digne de leur puissance. L'homme est la victime du destin, mais il puise dans sa lutte contre le malheur qu'il ne peut éviter, une grandeur qui le rend à la fois un objet de respect et de pitié.

Euripide prend plus de libertés avec les dieux. Quelquefois, en leur conservant les noms traditionnels, il laisse voir des aspirations vers une doctrine plus haute. Dans d'autres cas, il n'hésite pas à mettre dans la bouche de ses personnages, des discours impies, et de jeter une espèce de défi à la foi populaire.

On lit dans ses fragments incertains (3) : « A toi,

(1) Toutes les tragédies font une large part aux croyances religieuses. Il ne faut pas oublier qu'elles étaient représentées aux jours de fête en l'honneur des dieux, et qu'elles étaient précédées et suivies de sacrifices.

(2) Eschyle, 743-782.

(3) Fragment 45, cité par Clément d'Alexandrie, stromates V. Les *Bacchantes* sont consacrées tout entières à l'introduction d'un culte nouveau en Grèce, et on croit qu'il ne les fit représenter que pour repousser le reproche d'impiété.

maître souverain, j'apporte mes libations, mes offrandes, sous quelque nom que tu préfères être invoqué, Zeus ou Hadès.... C'est toi qui, parmi les dieux du ciel, tiens le sceptre de Zeus, toi qui gouvernes le royaume terrestre d'Hadès; envoie ta lumière à l'âme des mortels qui veulent, avant la lutte, apprendre d'où leur vient le mal, quelle en est la racine, et qui, parmi les Immortels, ils doivent fléchir par des sacrifices, pour trouver le terme de leurs souffrances. » S'il ne sait à qui des dieux porter le témoignage de sa soumission, il ne sort pas cependant de la tradition, et cette aspiration vague ne peut déplaire au peuple.

Dans le *Bellérophon*, il prête à un de ses personnages des discours qui parurent aux spectateurs fidèles à la religion officielle, immoraux et blasphémateurs. Des protestations indignées s'élevèrent dans l'amphithéâtre. On allait lapider les acteurs lorsque l'un d'eux s'écria : « Attendez, il le paiera. »

Et, en effet, le blasphémateur recevait son châtiment, mais l'esprit et l'à-propos de l'interprète du poète ne laissèrent pas moins subsister l'atteinte portée à la majesté divine.

Il en fut de même à la représentation d'*Ixion*. « Je ne lui ai pas laissé quitter la scène, s'écria Euripide, effrayé de la colère du peuple, que je ne l'eusse attaché à sa roue. »

Il dut changer le premier vers de sa *Ménalippe* que l'on trouva peu respectueux pour Zeus.

Un poète a toujours une excuse à sa disposition, quand il prête à ses personnages des impiétés. Ce n'est pas sa pensée qu'il exprime. Le XVIIIe siècle a

largement exploité ce moyen, et Voltaire y est passé maître. Il ne faut pas trop croire à ces explications, sous lesquelles se sont toujours abritées les plus redoutables hardiesses. Sous le personnage poétique apparaît la pensée personnelle du poète, et ce qu'il n'ose pas dire, il le met sur d'autres lèvres. Tel est le caractère des vers-maximes, armes à deux tranchants, d'autant plus dangereuses qu'elles paraissaient inoffensives.

Si le peuple s'indignait contre les impiétés, il ne tolérait pas les indiscrétions. Eschyle, soupçonné d'avoir, dans les *Prêtresses*, les *Chasseresses*, *Sisyphe*, *Œdipe*, *Iphigénie*, révélé le secret des mystères, fut poursuivi par le peuple vengeur des privilèges de Déméter. Il chercha un refuge sur le théâtre, auprès de l'autel de Dionysos. Réclamé par l'Aréopage, il dut se justifier. Il invoqua deux motifs : ses services militaires et l'absence de toute initiation. Le peuple renvoya absous le soldat de Marathon, et le profane qui n'avait pu révéler ce qu'il ne connaissait pas.

3. Mais si, au v[e] siècle, la foi antique faiblissait, si on restait plus attaché que jamais aux cérémonies du culte, l'esprit et les mœurs prenaient toute liberté. On croyait des dieux ce que l'on voulait, mais on ne le disait pas. On réglait sa conduite sur ses intérêts ou ses passions, on ne manquait à aucune des minutieuses prescriptions relatives aux autels, aux temples, aux fêtes, aux offrandes, aux sacrifices. On se montrait d'autant plus sévère pour la forme que l'on faisait plus facilement bon marché du fond.

Quoique la religion officielle ne donnât aucun pré-

cepte de morale, elle était jusqu'à un certain point, par la terreur qu'inspirait la justice des dieux, la gardienne d'un ordre domestique et social. Si l'influence des philosophes avait pu descendre dans un grand nombre d'intelligences et toucher les cœurs, on aurait eu, à côté du grand siècle militaire, politique, artistique et littéraire, une admirable et puissante expansion de moralité.

Il n'en fut pas ainsi. Il semble que ces leçons de sagesse et ces exemples de vertu aient pour contrepoids la corruption morale et le pervertissement des idées. Plus quelques âmes s'élèvent, plus celles du grand nombre s'abaissent.

Athènes passa ainsi de la foi naïve et forte des premiers âges, à une vigoureuse efflorescence de l'esprit, qui fut sans action bienfaisante sur les mœurs, et montra la faiblesse, l'inconséquence, la vanité de la religion officielle, sans lui rien substituer. On se montrait, comme toujours, d'autant plus intolérant que l'on croyait moins. L'indifférence s'étendit sous la sauvegarde de ce dévouement apparent à la vieille religion, et pendant que les autels fumaient, que les trésors s'entassaient dans les temples, que les victimes étaient conduites en troupeaux sous le couteau sacré, il n'y avait plus de croyances pour les esprits, de piété pour les cœurs, de règle pour la conduite. Le patriotisme déclina comme la foi, et, après des divisions intérieures qui épuisèrent toutes les forces et toutes les ressources des cités et de la race, l'ennemi extérieur ne trouva pas, comme au commencement du v[e] siècle, la Grèce presque tout entière unie dans un même sentiment

et debout pour la défense commune, mais divisée, sans aspirations généreuses, et sceptique pour ses dieux comme pour la liberté.

4. Les poètes et les philosophes ont exposé les croyances communes ou des systèmes particuliers sur la nature de Dieu ou des dieux.

La religion officielle et celle d'un petit nombre d'esprits ont ainsi trouvé des interprètes et des initiateurs. Pendant que la poésie enveloppait de voiles brillants des créations dont la raison devait rougir, la philosophie faisait descendre la sagesse sur la terre. Mais, comme cette sagesse était incomplète et souvent fausse, quoique supérieure à la religion politique !

A l'idée de Dieu se joint nécessairement celle du monde et celle de l'homme. Ce sont deux problèmes toujours présents, étroitement liés et qui s'imposent à l'attention. Comment l'antiquité les a-t-elle envisagés? Comment a-t-elle essayé de les résoudre?

Thalès vit dans l'eau le principe des choses. Il a été appelé le premier des philosophes, non que personne, avant lui, n'ait traité de questions philosophiques, mais il fit de la philosophie un art, formula un système, et, suivant Diogène de Laërce, discourut le premier sur la nature.

Anaximandre de Milet mit ce principe dans l'infini, Anaximène de Milet dans l'air, Anaxagore de Clazomènes dans des *homæoméries*, ou parties similaires, et il s'exprime ainsi : « Toutes choses étaient dans un état de confusion ; l'intelligence les a divisées et mises en ordre (1). »

(1) ARISTOTE, *Physique*, VIII, 1.

Archélaos d'Athènes donne pour principe à la nature, l'air infini, Pythagore de Samos les nombres et leurs proportions ou harmonies, la monade et la dyade ; Héraclite et Hippasos de Métaponte, le feu.

Épicure imagina des corps « qui ne sont aperçus que par la raison, qui n'admettent point de vide, qui, increés, éternels et incorruptibles, ne peuvent ni se briser, ni se diviser, ni s'altérer (1). »

Empédocle reconnaissait quatre éléments : le feu, l'eau, l'air et la terre ; deux principes, l'amour et la discorde, dont l'un unit les substances, et l'autre les sépare. « Il donne au feu et à l'éther le nom de Zeus, à l'air celui de Héré vivifiante, à la terre celui d'Hadès, et à l'eau celui de Nestis, qui est le principe de la fécondité humaine (2). »

Il croit le monde unique ; il ne le confond cependant pas avec l'univers. « Il en est seulement une petite portion, et le reste est une masse inerte et sans forme (3). »

Platon reconnaît trois principes : Dieu, la matière, l'idée ; Aristote la forme, la matière, la privation, et quatre éléments, auxquels il joint une cinquième substance de nature éthérée et immuable.

Zénon admet les quatre éléments, et, en dehors d'eux, un double principe : Dieu et la matière.

Aucun de ces philosophes n'indique le mode de formation de l'univers, et si quelques-uns recherchent l'agent qui a mis en ordre et en mouvement la matière, nul ne remonte à un principe créateur. Il

(1) PLUTARQUE, *Opinion des philosophes*, I, 3.
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibid.*, I, 5.

était plus simple de croire la matière éternelle. Débrouillée, ordonnée par sa force propre, ou par celle d'un Dieu, elle devenait, après un travail plus ou moins long, le monde, dont ils admiraient la proportion, l'économie, et dont ils s'efforçaient de surprendre les lois. Certains physiologues de nos jours ne sont pas allés plus loin.

Les Épicuriens ont voulu expliquer de quelle manière s'est constitué le monde, dans les conditions où nous le voyons. Les atomes étaient mus sans intelligence autour d'un même point; ils se réunirent et prirent différentes figures. Les plus pesants occupèrent le bas; ceux qui étaient légers, ronds, polis, s'élevèrent. La réunion et la réflexion naturelle de cés derniers formèrent le ciel et produisirent les astres.

« Le grand nombre de corps qui s'élevèrent en exhalaison, frappèrent l'air, le comprimèrent, et, cet élément ayant acquis par cette impression la nature du vent, il environna les astres, les entraîna dans sa marche, et produisit cette révolution des corps célestes qui dure encore aujourd'hui (1) »

Les atomes inférieurs formèrent la terre, les autres le feu, l'air et le ciel. La matière, condensée par la pression des vents et des astres, produisit la substance humide. Elle occupa les lieux bas de la terre.

Les Stoïciens, Empédocle et Platon croient à l'unité du monde borné à la terre. Métrodore dit « qu'il est aussi absurde de supposer un seul monde dans un espace infini, que de vouloir qu'il n'y ait qu'un seul épi dans un vaste champ; que la preuve qu'il existe

(1) Plutarque, *Opinion des philosophes*, I, 4.

des mondes à l'infini, c'est qu'il y a une infinité de causes (1). »

La philosophie allait ainsi plus loin que la religion. Elle ne reculait pas devant la difficulté, et les questions qu'elle se posait sont les preuves du besoin infini qu'elle avait de savoir.

« Pythagore est le premier qui ait donné à l'univers le nom de monde, à cause de l'ordre qui y règne (2). » Et après lui, on a recherché la figure du monde; on s'est demandé s'il est animé, s'il est incorruptible, quel est l'aliment qui le maintient dans sa force, l'élément qui l'a formé, comment il est disposé, quelles sont la substance, la figure, la situation des astres, d'où vient leur mouvement et d'où ils tirent leur clarté.

On a étudié le soleil, la lune, la voie lactée, les comètes. On a essayé de se rendre compte de tous les phénomènes de l'air, de la terre, des eaux, et d'expliquer les faits qui se passent en nous et hors de nous.

Ces préoccupations ont fait dire que la religion des philosophes était physique. Il est certain qu'ils donnaient une large place à tout ce qui se rapporte au monde. C'était la voie qui devait les mener plus loin et plus haut. Quelques-uns ne l'ont point soupçonnée; d'autres s'y sont présentés, mais en s'arrêtant bientôt devant des obstacles qu'ils jugeaient infranchissables; d'autres enfin, voyant dans cet ensemble harmonieux qui nous environne une grande œuvre, ont essayé

(1) Plutarque, *Opinion des philosophes*, I, 5.

(2) Plutarque, *Opinion des philosophes*, II, 1. Κόσμος, ordre, arrangement.

de découvrir la puissance supérieure qui l'a ordonnée.

Aucun d'eux n'est arrivé jusqu'au Dieu créateur, faisant toute chose de rien, gouvernant souverainement la matière par des lois qu'il lui a imposées, et veillant sur l'homme par sa providence, sans lui rien enlever d'une liberté sur laquelle reposent sa dignité et ses mérites.

5. La question de l'homme n'a été pour la philosophie antique, ni moins importante, ni moins difficile que celle du monde.

L'homme s'est toujours demandé ce qu'il était, d'où il venait, pourquoi il existait, où il devait aboutir. Sa curiosité naturelle était aiguisée par l'intérêt.

Or, sur aucune de ces questions, la religion ne lui donnait de réponse. L'homme n'avait que des devoirs envers les dieux, et, s'ils sont les dispensateurs des biens et des maux, ils le sont en vertu de leur caprice, sans être tenus à aucune considération. Ils ne doivent à personne la justice, puisqu'ils ne reconnaissent d'autre loi morale que celle qui oblige à les honorer par un culte extérieur. La philosophie enseigne des devoirs, la loi sociale punit des actes coupables, l'opinion publique récompense par ses suffrages la vertu, le dévouement, le patriotisme ; les dieux inférieurs à la loi politique, dont ils devraient être les inspirateurs et les maîtres, ne tiennent compte que de l'accomplissement des cérémonies du culte.

Les philosophes ont cependant essayé de faire profiter la religion de leurs découvertes, en lui attribuant les résultats les plus beaux de leurs méditations.

Comme ils voulaient le progrès moral de leurs

disciples, que leur importait de le faire sortir de leurs enseignements ou de paraître l'emprunter à ceux de la religion?

Dans le *Gorgias*, Platon a recueilli les plus hautes leçons morales de son maître Socrate. Il a démontré qu'il vaut mieux recevoir une injustice que la commettre, et que, l'injustice commise, c'est un bien que d'en être puni. L'ordre se trouve, dès lors, rétabli dans l'âme.

« Écoute donc, dit-il à Calliclès, au moment de conclure, écoute comme l'on dit un beau récit, que tu prendras, à ce que j'imagine, pour une fable, et que je crois être une vérité, car je te donne pour vrai ce que je vais dire. »

C'est traiter bien généreusement la religion officielle que de lui prêter cet enseignement moral. Platon employait un moyen ingénieux d'exposer de grandes vérités, sans avoir à craindre la susceptibilité redoutable d'un peuple qui ne voulait pas que l'on touchât à ses dieux.

Et Platon raconte que lorsque les fils de Chronos se partagèrent l'empire du monde, « celui des mortels qui avait mené une vie juste et sainte, allait, après sa mort, dans les îles Fortunées, où il jouissait d'un bonheur parfait, à l'abri de tous les maux; qu'au contraire, celui qui avait vécu dans l'injustice et l'impiété, allait dans la prison du châtiment et de la justice, appelée Tartare (1). »

Et comme il arrivait des âmes qui ne paraissaient à Hadès et aux gouverneurs des îles Fortunées, mériter ni récompenses, ni châtiments, Zeus ordonna

(1) PLATON, *Gorgias*.

que les hommes ne connussent pas leur dernière heure, et parussent, dépouillés de tout ce qui leur était étranger, devant Minos, Eaque et Rhadamanthe.

Dès lors, chacun se montra tel qu'il était au moment « de la séparation de l'âme et du corps. » Les rois, souverains, potentats, grands, riches, laissèrent voir « les difformités et la laideur du pouvoir absolu, de la mollesse, de la violence et de la débauche. »

Ils purent être châtiés. Mais les châtiments sont de deux sortes : « Ceux qui profitent des punitions qu'ils éprouvent de la part des dieux et des hommes sont ceux dont les fautes peuvent être expiées. Toutefois, ce n'est que par les douleurs et les souffrances qu'ils peuvent s'amender soit sur la terre soit aux enfers, car il n'est pas possible d'être délivré autrement de l'injustice. Pour ceux qui ont commis les derniers crimes, et qui, pour cette raison, sont incurables, on fait sur eux un exemple pour les autres. Leur supplice n'est pour eux d'aucune utilité, parce qu'ils sont incapables de guérison. »

C'est un philosophe et non un prêtre qui parle ainsi. Combien la religion aurait été plus haute et plus pure, si, sortant d'elle-même, elle avait puisé aux sources vives de cette philosophie, écho affaibli des vérités que l'homme avait possédées à l'origine.

L'homme n'apprend pas de la religion s'il est une œuvre divine ou un produit du hasard, si cet amour de la vie qu'il porte dans son cœur, est une preuve que sa destinée est tout entière ici-bas, ou si, au contraire, il est la garantie d'une existence prolongée au delà du tombeau. Elle lui dit bien qu'il y a des peines et des récompenses, mais n'est-il pas autorisé

à croire qu'elles sont réservées aux hommes remarquables par les actes les plus glorieux ou les plus atroces? Elle lui montre dans les dieux des maîtres dont elle s'attache à rappeler la puissance : a-t-elle jamais pensé à parler de leur bonté? Elle les fait redouter. Elle n'a jamais inspiré pour eux un amour profond et dévoué.

La religion laisse l'homme isolé. La philosophie lui enseigne la solidarité avec tous ceux qui vivent dans les mêmes conditions que lui, mais elle n'est pas arrivée jusqu'à l'affirmation d'une fraternité universelle. Socrate disait qu'il n'était ni Athénien, ni Grec, mais citoyen du monde (1). Combien, parmi ses concitoyens, auraient consenti à être confondus avec les Barbares? Il n'y avait rien de commun entre les hommes nés dans des pays voisins ou éloignés et parlant des langues différentes.

Ainsi, la religion ne donnait à l'homme aucun éclaircissement sur son origine, sa nature, sa destinée. Elle ne s'emparait pas de lui de manière à l'élever, à le perfectionner et à faire son bonheur. Pour elle, comme pour les chefs d'État, l'homme n'était rien, le citoyen était tout. Mais ce citoyen devait trembler devant les dieux et obéir docilement à leurs prêtres. La crainte était le ressort essentiel de la machine religieuse, et une soumission absolue le but.

Voilà pourquoi la religion joue un rôle si important dans l'histoire de la Grèce. Elle est mêlée à tout, à l'organisation sociale, aux institutions politiques, à la culture littéraire, aux arts. Mais la formation intérieure de l'homme, son intelligence, son

(1) Plutarque, *De l'exil.*

cœur, ses mœurs lui échappent. Il peut sacrifier aux dieux, mais la foi est absente. Il peut les prendre à témoin de ses serments, mais sa parole n'emprunte aucune autorité à leur intervention. Il peut les proclamer les protecteurs et les sauveurs de la patrie, mais il affirme en lui-même que la prudence, le courage, l'activité, le dévouement peuvent ce que l'on attendrait en vain des vertus ou des vices personnifiés, d'êtres allégoriques ou de morts illustres.

La religion eut un rôle social considérable. Elle ne fut pas la maîtresse véritable et bienfaisante de l'âme humaine.

Elle ne se mettait pas même en peine de faire connaître cette âme qui devait, après la mort, expier les fautes ou recevoir la récompense de ses mérites.

Tous les peuples ont cru à l'immortalité de l'âme, ou du moins à la persistance de l'existence de l'homme après cette vie. Les poètes et les philosophes de la Grèce sont les témoins des opinions populaires et de celles des intelligences plus cultivées.

« Grands dieux! s'écrie Achille lorsque, pendant son sommeil, Patrocle mort lui apparaît : même dans la demeure d'Hadès, il est donc quelque âme, quelque image, mais il ne reste plus de sensations (1) »

Ulysse, évoquant les morts, voit l'âme d'Anticlée, sa mère : « N'es-tu qu'une vaine image? » lui demande-t-il. Elle répond : « L'irrésistible flamme du bûcher dompte tout à la fois nerfs, chairs et ossements, aussitôt que la vie a abandonné les membres; cependant, l'âme, qui s'en est échappée, voltige comme un songe (2). »

(1) Homère, *Iliade*, XXIII. (2) Homère, *Odyssée*, XI.

Si le corps n'a pas reçu les honneurs de la sépulture, elle souffre, gémit, revient sur la terre. Tout ce que dit Homère de l'âme, semble avoir pour but unique d'assurer au corps de justes funérailles. Les peines, aux enfers, sont corporelles. Les incohérences, les contradictions abondent, et si la foi à une autre vie est incontestable, il est difficile de croire qu'Homère ait eu sur ce point des idées arrêtées.

Après lui, les poètes ne nous donnent pas plus de satisfaction. La croyance à une autre vie est incontestable, mais elle reste enveloppée de ténèbres.

Les philosophes se sont occupés de l'âme, de ses facultés, de sa nature, de son origine, de sa destinée. Ils ont suppléé à la religion, et le peuple lui-même leur dut quelques lumières, bien qu'ils n'aient pas été, sur cette question, plus d'accord que sur les autres.

Ils constatent en l'homme l'existence de deux substances distinctes, trouvent la preuve de l'immortalité de l'âme dans le soin que Dieu a pris d'elle et dans la punition qu'il lui réserve si elle fait le mal, considèrent son séjour sur la terre comme un exil (1), la croient plus ancienne que le corps, et voient en elle « la première et la principale cause (2). » Pythagore enseigne que la même âme anime successivement plusieurs corps, et Platon que celles qui ont besoin d'expiation, sont entraînées pendant un temps plus ou moins long dans un mouvement rapide qui les épure, et reviennent ensuite sur la terre.

Les deux idées qui dominent chez les philosophes sont celles de l'immortalité et de la responsabilité.

(1) *Empédocle*, cité par Plutarque, *de l'exil*.
(2) *Platon*, cité par Plutarque, *de l'âme*.

La religion officielle les affirmait par son culte, mais ne les enseignait pas.

Et ce qu'il y eut de plus grave, c'est que la philosophie, qui était venue en aide à la religion, ne tarda pas à se transformer en ennemie. Elle avait été utile aux mœurs publiques, elle devint dangereuse pour elles. Au lieu d'affirmer, elle douta ou nia ; au lieu d'élever, elle abaissa. Elle avait suppléé à la religion impuissante : elle l'attaqua dans toutes les vérités qui faisaient oublier ses erreurs.

Le scepticisme et la corruption des mœurs marchent facilement ensemble, se prêtant un secours qui permet les libres jugements et les libres jouissances. Grâce au génie et à la vertu, la philosophie avait consolé l'humanité de l'insuffisance de la religion et des imperfections de l'état social. Grâce aux sophismes de l'incrédulité et de la corruption, la foi devint un vain mot, la morale une convention, le patriotisme une duperie.

La fausseté de la religion se montra tout entière ; aucune vérité ne vint se mettre à sa place, et si la Grèce succomba faute d'hommes (1), elle fut incapable de se relever faute de croyances.

(1) Le mot est de Polybe.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE III

Précis de l'histoire d'Athènes, depuis les premiers temps jusqu'à l'hégémonie.

CHAPITRE IV

Précis de l'histoire d'Athènes, depuis l'hégémonie jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse.

CHAPITRE V

Précis de l'histoire d'Athènes, depuis l'hégémonie de Sparte jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine.

CHAPITRE VI

Solon.

CHAPITRE VII

Les institutions sociales. — I. État des personnes.

CHAPITRE VIII

Les institutions sociales. — II. La famille, la cité, la propriété.

CHAPITRE IX

Les institutions sociales. — III. L'éducation et le génie athénien.

CHAPITRE X

Les institutions religieuses. — I. La religion.

CHAPITRE XI

Les institutions religieuses. — II. Les dieux, le monde et l'homme.



Lille. Typ. J. Lefort. 1887

